

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 1 — Mars 2000

## Le Sacré-Cœur de JÉSUS et la France

Mgr de Ségur, *Le Sacré-Cœur de Jésus*, 10<sup>e</sup> édition, Paris : Tolra, libraire-éditeur, 1876, pp. 177-192.



Dans les magnifiques révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, il est question des destinées de la France et du tribut spécial d'adoration qu'elle devra rendre au Cœur de JÉSUS.

Le 17 juin 1689, la Bienheureuse Sœur écrivait : « Le divin Cœur désire entrer avec magnificence dans la maison des Princes et des Rois, pour y être honoré autant qu'il y a été outragé, méprisé et humilié en sa Passion. Il faut qu'il ait autant de joie à voir les grands de la terre humiliés devant lui, qu'il a senti d'amertume à se voir anéanti à leurs pieds.

« Et voici les paroles que j'entendis à ce sujet : *Fais savoir au Fils aîné de mon Sacré-Cœur qu'il obtiendra sa naissance de gloire éternelle par sa consécration à mon Cœur adorable. Mon Cœur veut triompher du sien, et, par son entremise, de celui des grands de la terre.*

« *Mon cœur veut régner dans le palais du Roi de France, être peint dans ses étendards et gravé sur ses armes, afin de les rendre victorieuses de tous ses ennemis, et de tous les ennemis de la sainte Église.* »

JÉSUS lui-même appelle le Roi de France « *le Fils aîné de son Sacré-Cœur.* » Quel nom ! quel titre ! A quel autre Prince la munificence divine l'a-t-elle jamais conféré ? Et quel honneur pour la France elle-même !

Ce que JÉSUS demande ici au Roi de sa France, aucun de nos Princes ne l'a encore suffisamment compris. Demandons au Cœur de JÉSUS qu'il nous donne bientôt le vrai Fils aîné du Sacré-Cœur, un Roi véritablement très-chrétien.

Au mois d'août de la même année 1689, la Bienheureuse Marguerite-Marie revient sur le même sujet. « Le Père éternel entend se

servir du Roi de France pour faire construire un temple où serait placée l'image du divin Cœur de son Fils, afin d'y recevoir la consécration et les hommages du Roi et de toute la Cour.

« De plus, ce divin Cœur veut se rendre le protecteur et le défenseur de sa personne sacrée contre tous ses ennemis visibles et invisibles. Il l'a choisi comme son fidèle ami, pour obtenir du Saint-Siège Apostolique les privilèges qui doivent accompagner la dévotion de ce divin Cœur. C'est par le Cœur de JÉSUS qu'il lui départira les trésors de ses grâces, et répandra ses bénédictions sur toutes ses entreprises. »

Hélas ! quel compte nos Rois ont-ils tenu de ces magnifiques et consolantes promesses ? DIEU sait si une fidélité plus grande n'eût pas épargné à la France les scandales du dix-huitième siècle et les épouvantables catastrophes qui en ont été la conséquence et le châtement.

La pieuse Reine Marie Leckzinska, épouse de Louis XV, comprit davantage le vœu du Sauveur. Elle obtint de l'Assemblée générale du Clergé de France, en 1765, que le culte public, la Messe et l'Office du Sacré-Cœur fussent officiellement établis dans tous les diocèses du royaume ; mais c'était au Roi, et non à la Reine, que le Fils de DIEU avait fait appel ; et cette fois encore, tout en laissant faire, le Roi de France n'avait rien fait. Le Roi n'intervenait pas comme Roi, la France n'intervenait point comme nation ; Notre-Seigneur voulait davantage.

Enfin, en 1792, l'infortuné Louis XVI, prisonnier aux Tuileries, sous les yeux, ou plutôt sous les griffes de la Convention révolutionnaire, qui allait bientôt l'immoler, fit cet acte de consécration, réclamé depuis plus d'un siècle. Hélas ! il était trop tard, non peut-être pour la France, mais pour le Roi de France.

Ce fut dans les premiers mois de cette année fatale que Louis XVI consacra la France au Sacré-Cœur, sous l'inspiration du pieux successeur du P. Eudes, M. Hébert, martyrisé aux Carmes, le 2 septembre suivant. Voici le texte même du vœu du Roi-martyr :

« Vous voyez, ô mon DIEU ! toutes les plaies qui déchirent mon cœur, et la profondeur de l'abîme dans lequel je suis tombé. Des maux sans nombre m'environnent de toutes parts. A mes malheurs personnels et à ceux de ma famille, qui sont affreux, se joignent pour accabler mon âme, ceux qui couvrent la face

du royaume. Les cris de tous les infortunés, les gémissements de la religion opprimée retentissent à mes oreilles, et une voix intérieure m'avertit encore que peut-être votre justice me reproche toutes ces calamités, parce que, dans les jours de ma puissance, je n'ai pas réprimé la licence du peuple et l'irréligion, qui en sont les principales sources ; parce que j'ai fourni moi-même des armes à l'hérésie qui triomphe, en la favorisant par des lois qui ont doublé ses forces et lui ont donné l'audace de tout oser.

« Je n'aurai pas la témérité, ô mon DIEU ! de me justifier devant vous ; mais vous savez que mon cœur a toujours été soumis à la foi et aux règles des mœurs ; mes fautes sont le fruit de ma faiblesse et semblent dignes de votre grande miséricorde. Vous avez pardonné au roi David, qui avait été cause que vos ennemis avaient blasphémé contre vous ; au roi Manassés, qui avait entraîné son peuple dans l'idolâtrie. Désarmé par leur pénitence, vous les avez rétabli l'un et l'autre sur le trône de Juda ; vous les avez fait régner avec paix et gloire. Seriez-vous inexorable aujourd'hui pour un fils de saint Louis, qui prend ces rois pénitents pour modèles, et qui, à leur exemple, désire réparer ses fautes et devenir un Roi selon votre cœur ?

« O JÉSUS-CHRIST ! divin Rédempteur de toutes nos iniquités, c'est dans votre Cœur adorable que je veux déposer les effusions de mon âme affligée. J'appelle à mon secours le tendre Cœur de MARIE, mon auguste protectrice et ma mère, et l'assistance de saint Louis, mon patron et le plus illustre de mes aïeux.

« Ouvrez-vous, Cœur adorable, et par les mains si pures de mes puissants intercesseurs, recevez avec bonté les vœux satisfaisants que la confiance m'inspire et que je vous offre comme l'expression naïve de mes sentiments.

« Si, par un effet de la bonté infinie de DIEU, je recouvre ma liberté, ma couronne et ma puissance royale, je promets solennellement :

« 1<sup>o</sup> De révoquer le plus tôt possible toutes les lois qui me seront indiquées, soit par le Pape, soit par un Concile, soit par quatre Evêques choisis parmi les plus éclairés et les plus vertueux de mon royaume, comme contraires à la pureté et à l'intégrité de la foi, à la discipline et à la juridiction spirituelle de la sainte Église catholique, apostolique, romaine, et notamment la *Constitution civile* du clergé ;

« 2° De prendre, dans l'intervalle d'une année, tant auprès du Pape qu'auprès des Evêques de mon royaume, toutes les mesures nécessaires pour établir, suivant les formes canoniques, une fête solennelle en l'honneur du Sacré-Cœur de JÉSUS, laquelle sera célébrée à perpétuité dans toute la France, le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, et toujours suivie d'une procession générale, en réparation des outrages et des profanations commises dans nos saints temples, pendant le temps des troubles, par les schismatiques, les hérétiques et les mauvais chrétiens ;

« 3° D'aller moi-même en personne, sous trois mois, à compter du jour de ma délivrance, dans l'église Notre-Dame de Paris, ou dans toute autre église principale du lieu où je me trouverai, et de prononcer, un jour de dimanche ou de fête, au pied du maître-autel, après l'offertoire de la messe, et entre les mains du célébrant, un acte solennel de consécration de ma personne, de ma famille et de mon royaume au SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, avec promesse de donner à tous mes sujets, l'exemple du culte et de la dévotion qui sont dus à ce Cœur adorable ;

« 4° D'ériger et de décorer à mes frais, dans l'église que je choisirai pour cela, dans le cours d'une année à compter du jour de ma délivrance, une chapelle ou un autel qui sera dédié au Sacré-Cœur de JÉSUS, et qui servira de monument éternel de ma reconnaissance et de ma confiance sans bornes dans les mérites infinis et dans les trésors inépuisables de grâce qui sont renfermés dans ce Cœur Sacré ;

« 5° Enfin, de renouveler tous les ans, au lieu où je me trouverai, le jour qu'on célébrera la fête du Sacré-Cœur, l'acte de consécration exprimé dans l'article troisième, et d'assister à la procession générale qui suivra la messe de ce jour.

« Je ne puis aujourd'hui prononcer qu'en secret cet engagement, mais je le signerais de mon sang s'il le fallait ; et le plus beau jour de ma vie sera celui où je pourrai le publier à haute voix dans le temple.

« O CŒUR ADORABLE DE MON SAUVEUR ! Que j'oublie ma main droite et que je m'oublie moi-même, si jamais j'oublie vos bienfaits et mes promesses, si je cesse de vous aimer et de mettre en vous ma confiance et toute ma consolation. Ainsi soit-il. »

Ce cri de prière et de détresse n'eut pas son plein effet : pourquoi ? peut-être parce que Louis XVI n'était plus roi que de nom, quand il prit cet engagement solennel : DIEU veut que la France soit consacrée au Cœur de JÉSUS, par son Souverain réel agissant comme Souverain ! Du moins le pieux monarque puisa-t-il à cette divine source l'héroïsme du martyr ; et son appel ne resta pas sans écho. Peu de temps après, la Vendée se levait, et l'on sait bien que « cette race de géants, » les Bonchamps, les Cathelineau, les Lescure, les La Rochejaquelein et tous les autres, gentilshommes et paysans, se faisaient gloire d'aller à la bataille, avec l'image du Sacré-Cœur sur la poitrine !

La Restauration, malgré la piété si sincère de la famille royale, ne fit pas ce que Notre-Seigneur avait demandé. On fit quelque chose, sans doute ; mais on ne fit pas tout ; les engagements de Louis XVI ne furent pas tenus.

JÉSUS s'en plaignit à diverses reprises à une très-sainte Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame qui vivait alors au couvent *des Oiseaux*, rue de Sèvres, à Paris. Cette sainte fille, nommée en religion Sœur Marie de Jésus, était embrasée d'amour pour le divin Cœur, ne vivait que pour lui :

« Abîmée dans un océan de lumière, écrit le vénérable Père Ronsin, son confesseur, elle y voyait clairement les désirs de ce Cœur adorable tout embrasé d'amour pour les hommes, et les desseins particuliers de sa miséricorde sur la France. Il lui fut dit et souvent répété par JÉSUS-CHRIST même, dans ses extases, que le vœu de consécration de la France au Sacré-Cœur, attribué à Louis XVI, était bien véritablement de lui ; que c'était lui-même qui l'avait composé et prononcé. *Le divin Sauveur avait ajouté qu'il désirait ardemment que ce vœu fût exécuté, c'est-à-dire que le Roi consacrerait sa famille et tout son royaume au Sacré-Cœur, comme autrefois Louis XIII à la Sainte-Vierge ; qu'il en fit célébrer la fête solennellement et universellement tous les ans, le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement ; et qu'enfin il fit bâtir une chapelle et ériger un autel en son honneur.* » A cette condition, le divin Sauveur *promettait pour le Roi, la famille royale et la France entière les plus abondantes bénédictions.*

Le 21 juin 1823 ces manifestations se renouvelèrent avec un redoublement de clarté. Il lui fut dit en termes formels : « LA FRANCE EST TOUJOURS BIEN CHÈRE A MON DIVIN CŒUR, ET ELLE LUI SERA CONSACRÉE. MAIS IL FAUT QUE CE SOIT LE ROI LUI-MÊME QUI CONSACRE SA PERSONNE, SA FAMILLE ET TOUT SON ROYAUME A MON DIVIN CŒUR ; et qu'il lui fasse, comme je l'ai déjà dit, élever un autel, ainsi qu'on en a élevé un au nom de la France, en l'honneur de la Sainte-Vierge. JE PRÉPARE A LA FRANCE UN DÉLUGE DE GRÂCES LORSQUE LLE SERA CONSACRÉE A MON DIVIN CŒUR. — *Eh quoi ! reprit Notre-Seigneur, les outrages faits à la majesté royale ont été réparés publiquement ; et les outrages sans nombre que j'ai reçus dans le sacrement de mon amour n'ont pas encore été réparés ! On craint de parler au Roi ; on craint qu'il ne soit pas disposé à entendre parler de ce double bonheur pour lui, aussi bien que pour sa famille et pour son royaume ! Ab ! Je tiens tous les cœurs dans ma main, et celui du Roi est disposé à faire tout ce qu'on lui demandera pour ma gloire. Tous les jours il en donne des preuves. La demande qu'on lui a faite de travailler à la béatification de la Mère Marguerite-Marie Alacoque n'a-t-elle pas été parfaitement accueillie ? Que N\*\*\* parle, et il verra. JE PRÉPARE TOUTES CHOSÉS : LA FRANCE SERA CONSACRÉE A MON DIVIN CŒUR, ET TOUTE LA TERRE SE RESSENTIRA DES BÉNÉDICTIONS QUE JE RÉPANDRAI SUR ELLE. LA FOI ET LA RELIGION REFLEURIRONT EN FRANCE PAR LA DÉVOTION A MON DIVIN CŒUR. »*

On espéra un moment arriver à l'accomplissement solennel du vœu de Louis XVI par l'entremise de son auguste et sainte fille. Mais les événements de 1830 firent

encore tourner le projet sauveur.

Le culte du Cœur de JÉSUS n'avait pas cessé de se développer dans le cœur des pieux fidèles, parmi les membres du clergé, et surtout au sein des Communautés religieuses.

Vers 1840, une œuvre admirable prenait naissance, l'œuvre de l'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE, qui n'est autre chose que la Ligue des cœurs chrétiens unis au Cœur de JÉSUS pour le triomphe de l'Église et le salut des âmes. Cette Association, dont la France fut le berceau, embrasse aujourd'hui l'univers, et compte ses membres par millions.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'en 1870, à l'heure des désastres inouïs de notre France, les croyants aient tourné les yeux vers ce Cœur adorable, d'où doit venir notre salut. Un vœu a été formulé par un grand nombre de fidèles, dans le but de préparer enfin la réalisation du vœu de Louis XVI. En voici le texte :

« En présence des malheurs qui désolent la France, et des malheurs plus grands peut-être qui la menacent encore ;

« En présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Église et du Saint-Siège et contre la personne sacrée du Vicaire de JÉSUS-CHRIST ;

« Tout en reconnaissant que notre malheureuse patrie a mérité les châtiments de DIEU par les scandales dont elle a été le théâtre, par les encouragements qu'elle a donnés à l'esprit révolutionnaire dans le monde, et en particulier par le coupable abandon de la cause du Souverain-Pontife et de l'Église, abandon qu'elle n'a que trop facilement accepté ;

« Pour faire amende honorable de nos péchés, pour en recevoir le pardon par l'intervention miséricordieuse du Cœur sacré de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et obtenir, par la même intervention, les secours extraordinaires qui seuls peuvent délivrer le Souverain-Pontife, faire cesser les malheurs de la France et amener sa rénovation religieuse et sociale, nous promettons, lorsque ces grâces nous auront été accordées, de contribuer, selon nos moyens, à l'érection à Paris d'une église consacrée au Sacré-Cœur de JÉSUS, érection qui sera demandée à l'autorité ecclésiastique compétente. »

En même temps que cette généreuse idée se répandait partout comme une flamme, l'honneur des armées françaises, si tristement compromis dans nos récentes luttes, trouvait un asile inviolable dans le cœur des intrépides volontaires de Charette et de Cathelineau. Ces braves, revenant aux grandes traditions de la première Vendée, suivaient au combat l'étendard rajeuni du Sacré-Cœur, qu'ils empourpraient de leur sang généreux aux champs de Loigny et du Mans ; et, grâce à la puissance de la foi, *les soldats du Pape* se trouvaient être les meilleurs soldats de la France.

Un jour, à Rennes (c'était le samedi, veille

de la Pentecôte, au moment même où finissait à Paris le règne exécrable de la Commune), ces vaillants défenseurs du Saint-Siège et de la France se consacrèrent solennellement au Sacré-Cœur de JÉSUS.

Ce fut un spectacle sublime. Le brave général de Charette, à peine remis de ses blessures, entouré de ses glorieux compagnons d'armes, debout devant le saint autel, à côté du drapeau déployé des zouaves, sur lequel était brodé le Sacré-Cœur couronné d'épines et entouré de la légende : CŒUR DE JÉSUS, SAUVEZ LA FRANCE ! lut à haute voix cet acte de consécration. Il venait de le recevoir du très-chrétien et très-valereux général de Sonis, retenu au loin par les suites d'une amputation mille fois glorieuse :

« O JÉSUS ! vrai Fils de DIEU, notre Roi et notre Frère, rassemblés tous ici au pied de vos autels, nous venons nous donner pleinement à vous et nous consacrer à votre divin Cœur.

« Vous le savez, Seigneur, nos bras se sont armés pour la défense de la plus sainte des causes, de la vôtre, Seigneur, puisque nous sommes les soldats de votre Vicaire.

« Vous avez permis que nous fussions associés aux douleurs de PIE IX, et qu'après avoir partagé ses humiliations, nous fussions violemment séparés de notre Père.

« Mais, Seigneur, après avoir été chassés de cette terre romaine où nous montions la garde au tombeau des Saints-Apôtres, vous nous prépariez d'autres devoirs, et vous permettiez que les soldats du Pape devinssent les soldats de la France.

« Nous avons paru sur les champs de bataille, armés pour le combat. Votre Cœur adorable, représenté sur notre drapeau, abritait nos bataillons.

« Seigneur, la terre de France a bu notre sang, et vous savez si nous avons bien fait à la patrie le sacrifice de notre vie.

« Beaucoup de nos frères sont morts ; vous les avez rappelés à vous parce qu'ils étaient mûrs pour le ciel.

« Mais nous, nous restons, et nous ignorons le sort que vous nous réservez.

« Faites, mon DIEU, que la vie que vous nous avez laissée soit tout entière consacrée à votre service.

« Nous portons tous sur nos poitrines l'image de votre Sacré-Cœur ; faites que nos cœurs en soient l'image encore plus vraie ; rendez-nous dignes du titre de soldats chrétiens.

« Faites que nous soyons soumis à nos chefs, charitables pour le prochain, sévères pour nous-mêmes, dévoués à nos devoirs et prêts à tous les sacrifices.

« Faites que nous soyons purs de corps et d'âme, qu'ardents dans le combat, nous devenions tendres et compatissants pour les

blessés.

« O JÉSUS, dans les dangers et dans les souffrances, c'est de votre divin Cœur que nous attendons votre plus puissant secours. Il sera notre refuge, lorsque tous les appuis humains nous manqueront, et notre dernier soupir sera notre dernier acte d'espérance dans la miséricorde infinie.

« Et vous, ô divine MARIE, que nous avons choisie pour notre Mère, à vous aussi nous avons rendu témoignage.

« Nos champs de bataille ont vu le long cortège des mères, des épouses et des sœurs en deuil ; et lorsque de pieuses mains remuaient la terre qui recouvre la mort on savait reconnaître les nôtres à votre scapulaire.

« Soyez donc notre protectrice, et obtenez-nous la grâce de nous tenir chrétiennement unis à vous dans le Sacré-Cœur de JÉSUS, durant la vie et à la mort, pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il. »

Et le général de Charette, regardant et montrant le drapeau du Sacré-Cœur teint du sang de ses zouaves, dit d'une voix posée, claire et fortement accentuée :

« A l'ombre de ce drapeau, teint du sang de nos plus nobles et plus chères victimes, moi, baron général de Charette, qui ai l'insigne honneur de vous commander, je consacre la légion des Volontaires de l'Ouest, les zouaves pontificaux, au Sacré-Cœur de JÉSUS ; et, avec ma foi de soldat, je dis de toute mon âme, et vous demande de le dire tous avec moi : CŒUR DE JÉSUS, SAUVEZ LA FRANCE !!! »

Et tous, d'un même cœur et d'une seule voix, poussèrent le cri du salut de la patrie : CŒUR DE JÉSUS, SAUVEZ LA FRANCE !

Le jour où la France entière le répétera, le jour où le Roi très-chrétien, le petit-fils de saint Louis, le répétera à la face du ciel et de la terre, obéissant enfin aux ordres miséricordieux du Roi des rois, la France sera sauvée, et, par la France, Rome et l'Église !

Cœur adorable de JÉSUS ! faites luire au plus tôt ce grand, ce beau jour.



### Biographie

Louis-Gaston de Ségur (1820-1881), chanoine de Saint-Denis, était fils de la comtesse de Ségur. Devenu aveugle en 1856, il se consacra à la prédication et à l'évangélisation par la presse (Œuvre de Saint-François de Sales). S. S. Pie IX l'avait nommé prélat de sa maison et lui avait accordé personnellement l'usage des insignes pontificaux. Le comte de Chambord écrivait de lui :

« Plus la Révolution redoublait d'audaces contre l'Église, plus il redoublait de vigilance et de perspicacité pour surprendre les

moindres symptômes du péril social, et les dénoncer, avec un courage qui ne transigea jamais, dans ses publications populaires, dont Pie IX admirait la merveilleuse clarté. En face des ennemis de la foi ou des adversaires des saines doctrines, il n'a rien craint et a tout osé. Partout où il a rencontré l'erreur ou la haine, l'illusion ou la faiblesse, il a revendiqué avec énergie les droits de la vérité méconnue et de la conscience opprimée. Il savait trop ce que les grandes institutions catholiques doivent attendre des gouvernements athées ; il savait trop que les nations ont chacune leur mission spéciale, assignée dans les desseins providentiels, et que, pour notre bien-aimée France en particulier, si l'Etat sans Dieu est un contre-sens et une apostasie, l'Etat chrétien est une question de vie ou de mort. » (*Lettre du comte de Chambord au marquis de Ségur*, citée par Mgr Fèvre, in Abbé Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, Paris : Librairie Louis Vivès, 1904, vol. XV, livre 95<sup>e</sup>, p. 619.)

Les ouvrages suivants peuvent être commandés à SA D.P.F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://sadpf.com/> :

- Mgr de Ségur, *La Révolution expliquée aux jeunes gens*, 1862, réédition Éditions du Trident, 1997.
- Mgr de Ségur, *L'enfer*, réédition 1982.
- Mgr de Ségur, *La Révolution*, réédition 1960.

### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (Confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). *Pén.*, 12 novembre 1932.)

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

**Toute reproduction est autorisée.**

Correspondance : I. Kraljic, C.P. 311, succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Qc), H3S 2S6, Canada. Email : [i.k@sympatico.ca](mailto:i.k@sympatico.ca). URL : <http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES



*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie

Numéro 2 — Avril 2000

## La Révolution



[...] la Révolution est satanique dans son essence [...]

Cardinal Pie, *Lettre à M. de l'Estoile*, 12 juillet 1846, cité par le chanoine Étienne Catta, *La doctrine politique et sociale du Cardinal Pie*, Nouvelles Éditions Latines, 1959, réédition 1991, p. 105.

La philosophie sans foi et sans loi du XVIII<sup>e</sup> siècle a passé des spéculations dans l'ordre pratique ; elle est constituée la reine du monde et elle a donné le jour à la politique sans Dieu. La politique ainsi sécularisée, elle a un nom dans l'Évangile : on l'appelle « le prince de ce monde, le prince de ce siècle » ou bien encore « la puissance du mal, la puissance de la Bête » et cette puissance a reçu un nom aussi dans les temps modernes, un nom formidable qui, depuis soixante-dix ans, a retenti d'un pôle à l'autre : elle s'appelle la Révolution. Avec une rapidité de conquête qui ne fut jamais donnée à l'islamisme cette puissance émancipée de Dieu et de son Christ a subjugué presque tout son empire, les hommes et les choses, les trônes et les lois, les princes et les peuples.

Cardinal Pie, *Discours pour la solennité de la réception des reliques de saint Emilien*, in *Œuvres*, t. III, p. 516-518, cité par le chanoine Étienne Catta, *La doctrine politique et sociale du Cardinal Pie*, Nouvelles Éditions Latines, 1959, réédition 1991, pp. 106-107.

[...] la Révolution est, ou plutôt serait la destruction totale de l'ordre divin sur la terre, le règne parfait de Satan dans le monde.

Mgr de Ségur, *La Révolution expliquée aux jeunes gens*, 1862, réédition Éditions du Trident, 1997, p. 15.

[...] Satan allait susciter Voltaire, Rousseau, la Franc-Maçonnerie, l'athéisme philosophique, enfin la Révolution proprement dite, c'est-à-dire la grande Révolte de la société contre l'Église, de l'homme contre le Fils de l'homme, de la

terre contre le ciel.

Mgr de Ségur, *Le Sacré-Cœur de Jésus*, 10<sup>e</sup> édition, Paris : Tolra, libraire-éditeur, 1876, p. 50.

[...] la Révolution française [...] est une doctrine et une doctrine radicale, une doctrine qui est l'antithèse absolue du christianisme.

Mgr Freppel, *La Révolution Française*, 1889, réédition Éditions du Trident, 1997, p. 21.

### « La Révolution veut tuer Dieu »

La Révolution nie Dieu et affirme l'homme. L'homme, affublé du triple droit de penser, de dire et de faire, ce qu'il juge vrai, bon et utile, l'homme est le Dieu de la terre. [...] La Révolution à tous les degrés est athée et doit l'être ; elle veut tuer Dieu, c'est-à-dire ceux qui y croient pour établir ce qu'il lui plaît d'appeler « le bonheur sur la terre ».

Mgr Fèvre, Préface du tome XV, in Abbé Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, Paris : Librairie Louis Vivès, 1904, tome XV, pp. 7-9.

La Révolution n'est pas née de l'Évangile ; elle est née contre l'Évangile, des passions que réprouve l'Évangile. Elle en est la contradiction et la haine. [...] L'Église [...] a condamné vingt fois la Révolution ; elle la condamnera jusqu'à la fin. [...]

Entre l'Église et la Révolution il n'y [...] a point [de moyen de s'entendre]. Ou l'Église tuera la Révolution, ou la Révolution tuera l'Église. C'est un duel à mort. Qu'est-ce donc que la Révolution ? D'abord la Révolution est une idée ; sans cela elle n'agiterait pas le monde. Ensuite c'est une idée opposée à la doctrine formelle de l'Église ; c'est une hérésie comme l'arianisme, le pélagianisme ; qui aura son cours comme ces grandes hérésies ; qui fera peut-être plus de mal, parce qu'elle s'attaque aux fondements mêmes des sociétés ; mais qui disparaîtra comme ces hérésies sous les foudres toutes-puissantes de l'Église. Dans l'évolution complète de l'idée révolutionnaire, il y a trois degrés successifs. Il y a le libéralisme : la doctrine de ceux qui, par bon sens ou par

timidité, s'arrêtent à mi-chemin. Il y a ensuite le radicalisme, qui nous menace en ce moment : la doctrine de ceux qui, par passion ou par logique, iront jusqu'au bout. Et enfin il y a le socialisme qui s'affirme timidement et attend l'avenir. Et, en dépit de toutes les dénégations, les trois ne font qu'un. Le premier engendre le second, qui engendre le troisième.

Mgr Bougaud, *Le christianisme et les temps présents*, 4<sup>e</sup> édition, Paris : Librairie Poussielgues Frères, 1890, Tome 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> partie, chap. II, pp. 386-387.

### « La Révolution, c'est Satan »

Les principes de la Révolution desserviront toujours et partout les intérêts de l'Église, parce que la lutte contre l'Église catholique, apostolique et romaine est la raison d'être et l'essence même de la Révolution. Leur opposition n'est pas accidentelle, due aux circonstances, aux lieux, aux contingences d'un moment... Ce sont des ennemis essentiels. On a dit : « L'Église est le bien absolu. La Révolution est le mal absolu. » C'est vrai autant que cela peut l'être. Car l'Église, c'est Jésus-Christ. Et la Révolution, c'est Satan.

Chanoine A. Roul, *L'Église Catholique et le Droit Commun*, Éditions Doctrine et Vérité, 1931, p. 517.

Depuis 89, tout s'agite, tout roule sur la Révolution. La Révolution nie Dieu, Jésus-Christ et l'Église, elle affirme l'homme avec la légitimité de ses passions et la prépotence absolue de son droit dans l'organisation de la société. Il s'agit toujours d'établir l'ordre social en dehors de l'ordre religieux, et même en opposition à toute révélation surnaturelle.

Abbé Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, Paris : Librairie Louis Vivès, 1904, tome XIV, livre 92<sup>e</sup>, p. 10

[...] la révolution française [...] est satanique dans son essence [...]

Comte Joseph De Maistre, *Du Pape*, 1820, in *Œuvres choisies*, Paris : A. Roger et F.

Chernoviz éditeurs, 1909, pp. 40-41.

Et qu'est-ce, d'ailleurs, que [...] la Révolution, sinon le droit de l'homme affranchi du contrôle de Dieu ? Et qu'est-ce qu'un tel droit, sinon le retour à la barbarie ? [...] La Révolution est la dernière barbarie [...]

Antoine Blanc de Saint-Bonnet, *L'Infaillibilité*, 1861, Paris : Nouvelles Éditions Latines, 1956, pp. 29-31.

La Révolution n'est autre chose que le mensonge mis en action, et le mensonge mis en pratique c'est le crime doublé du ridicule [...]

Ch. Barthélémy, *Erreurs et mensonges historiques*, 4<sup>e</sup> série, 4<sup>e</sup> édition, Paris : Ch. Bériot, 1875, p. 1.

La Révolution se met à la remorque du peuple et le pousse à l'abîme [...] La Révolution, c'est-à-dire l'État sans Dieu [...]

R. P. A. Berthe, *Garcia Moreno*, Paris : Retaux-Bray, 1888, 4<sup>e</sup> édition, chap. XIII et XIV, pp. 397-399.

## « La Révolution est la Contre-Église »

Haine contre Dieu, Son Christ et Son Église ; haine contre les prêtres ; les caractères sataniques de la Révolution, pourtant, ne s'arrêtent pas là. [...] avilir, corrompre, anéantir cette humanité jusqu'où le Fils de Dieu voulut descendre, telle est la frénésie démoniaque. D'où un incoercible besoin de détruire et de corrompre. Destruction morale, destruction intellectuelle, destruction politique et sociale, destruction physique pure et simple de la vie corporelle elle-même. Encore une fois, caractère satanique, mais n'est-ce pas là le caractère même de la Révolution ? [...]

Si le mot de « contre-église » mérite d'être employé, la Révolution, avec toutes ses ramifications ou séquelles doctrinales et tactiques, est, à cette heure, la « Contre-Église ».

Jean Ousset, *Pour qu'Il règne*, Paris : La Cité Catholique, 1959, pp. 144-169.

Tuer dans l'humanité tout élément supérieur, religieux et divin, en faire disparaître de ce monde jusqu'au dernier vestige, y substituer le culte de l'homme animal et terrestre, la religion de la chair et des appétits immondes et infâmes, livrer l'homme à l'esclavage le plus hideux de la matière et des sens, sous prétexte de

l'affranchir de toutes les servitudes et de constituer ainsi la société parfaite : voilà le but unique que la révolution poursuit en ce moment avec une frénésie de rage dont rien jusqu'à présent ne peut donner l'exemple.

C. F. Chevê, *L'armée antichrétienne*, in *L'écho de la France*, Vol. V, Montréal, 1867, pp. 399-407.

[...] on entend par Révolution une négation de toutes les valeurs d'Être. [...] Tout ce qui va à l'encontre de la dignité de l'homme et porte préjudice à ses vrais droits ou à l'accomplissement de ses devoirs, est l'expression d'une révolte contre l'ordre naturel ; c'est la *Révolution*.

Colonel Pierre Chateau-Jobert, *Doctrine d'action contrerévolutionnaire*, Éditions de Chiré, 1986, pp. 15-16.

Pour tout dire d'un seul mot : l'émancipation progressive de l'Europe de la tutelle du catholicisme, sa sortie de l'ordre divin et la substitution, en toutes choses, de la souveraineté de l'homme à la souveraineté de Dieu : voilà le caractère distinctif de l'époque moderne ; voilà ce que nous appelons la Révolution ; voilà le mal ! [p. 7]

Avant de parler de la Révolution française, indiquée en première ligne comme cause du mal actuel, il est nécessaire de dire ce qu'est la *Révolution* en général. Cela est nécessaire, d'une part, afin de bien connaître la nature de cette puissance redoutable qui, épiant la société comme le tigre sa proie, se promet de la broyer sous ses dents de fer et de réaliser le chaos ; d'autre part, afin de savoir avec certitude quelle est sa véritable origine et quels sont les nouveaux Palus-Méotides d'où sont sortis les barbares dont elle nous menace, de manière à ne pas nous tromper sur les moyens de la combattre et à mesurer nos efforts à la grandeur du péril.

Il n'y a pas aujourd'hui deux questions en Europe, il n'y en a qu'une : c'est la question révolutionnaire. L'avenir appartiendra-t-il, oui ou non, à la Révolution ? Tout est là.

La Révolution ! ce mot devenu populaire se répète en même temps à Paris, à Londres, à Berlin, à Madrid, à Vienne, à Naples, à Bruxelles, à Fribourg, à Turin, à Rome, et partout il retentit comme le bruissement de la tempête. Excepté ceux qui l'ont gravé sur leur front comme signe de ralliement, ce mot fait instinctivement frissonner tout homme qui aux souvenirs du passé rattache les prévisions de l'avenir.

Cet instinct n'est pas trompeur : la Révolution n'est ni morte ni convertie. Elle n'est pas morte : mille voix proclament son existence : elle-même la révèle fièrement devant les cours d'assises chargées de frapper ses adeptes. Elle n'est pas convertie : quoi qu'elle en dise, la révolution est toujours la même : l'essence des êtres ne change pas. Dans sa haine toujours ancienne et toujours nouvelle, la Révolution menace également le trône des rois et la borne des champs, le

coffre-fort du capitaliste et la caisse d'épargnes de l'ouvrier. Pour elle rien n'est sacré : ni l'ordre religieux, ni l'ordre social, ni les droits acquis, ni la conscience, ni la liberté, ni même la vie. Elle hait tout ce qu'elle n'a pas fait, et tout ce qu'elle n'a pas fait elle le détruit. Donnez-lui aujourd'hui la victoire, et ce qu'elle fut hier vous verrez qu'elle le sera demain.

Aussi, le triomphe ou la défaite de la Révolution est la question intime, qui tient tous les esprits en suspens. Pour elle ou contre elle, tous agissent et parlent sous son influence. Elle entre dans tous les calculs, elle pèse sur toutes les vies. Pendant que l'Église prie pour empêcher une victoire justement redoutée, les gouvernements ont l'œil toujours ouvert sur la marche de la Révolution. Dans le monde industriel et commercial, on ne vend plus, on n'achète plus, on ne forme plus de spéculations tant soit peu importantes, sans regarder à l'horizon ; et les chances favorables ou défavorables à la Révolution, devenues le régulateur de la confiance, modifient les transactions et se cotent à la Bourse. Tous comprennent que la Révolution triomphante ou vaincue est le dernier mot du duel à outrance qui se livre sous nos yeux, et qui peut finir, par la victoire de la Révolution, d'un moment à l'autre.

Mais qu'est-ce que la Révolution ? Poser une semblable question c'est en montrer l'importance.

Si, arrachant le masque à la Révolution, vous lui demandez : *Qui es-tu ?* elle vous dira : « Je ne suis pas ce que l'on croit. Beaucoup parlent de moi, et bien peu me connaissent. Je ne suis ni le carbonarisme qui conspire dans l'ombre, ni l'émeute qui gronde dans la rue, ni le changement de la monarchie en république, ni la substitution d'une dynastie à une autre, ni le trouble momentané de l'ordre public. Je ne suis ni les hurlements des Jacobins, ni les fureurs de la Montagne, ni le combat des barricades, ni le pillage, ni l'incendie, ni la loi agraire, ni la guillotine, ni les noyades. Je ne suis ni Marat, ni Robespierre, ni Babeuf, ni Mazzini, ni Kossuth. Ces hommes sont mes fils, ils ne sont pas moi. Ces choses sont mes œuvres, elles ne sont pas moi. Ces hommes et ces choses sont des faits passagers, et moi je suis un état permanent.

## « Dieu détrôné et l'homme à sa place »

« Je suis la haine de tout ordre religieux et social que l'homme n'a pas établi et dans lequel il n'est pas roi et Dieu tout ensemble ; je suis la proclamation des droits de l'homme contre les droits de Dieu ; je suis la philosophie de la révolte, la politique de la révolte, la religion de la révolte ; je suis la *négation armée* (*Nibilum armatum*) ; je suis la fondation de l'état religieux et social sur la volonté de l'homme au lieu de la volonté de Dieu ; en un mot, je suis l'*anarchie* ; car je suis Dieu détrôné et l'homme à sa place. Voilà pourquoi je m'appelle *Révolution*, c'est-à-dire

renversement, parce que je mets en haut ce qui, selon les lois éternelles, doit être en bas, et en bas ce qui doit être en haut.»

Cette définition est exacte ; la Révolution elle-même va nous le prouver en énumérant ses exigences. Qu'a toujours demandé et que demande encore la Révolution ?

La Révolution a toujours demandé, elle demande encore la *destruction* de l'ordre social et religieux existant. Elle l'attaque incessamment, sur tous les points et de mille manières : par l'injure, par la calomnie, par le sarcasme, par la violence ; elle l'appelle esclavage, superstition, dégradation. Elle veut tout détruire, afin de tout refaire.

La Révolution demande la *souveraineté* de l'homme, Roi, Sénat, ou Peuple, dans le but d'établir soit le despotisme d'un seul, soit le despotisme de la multitude, soit une monarchie dans laquelle le roi est esclave du parlement, et le parlement esclave de l'opinion, et l'opinion esclave de quelques hommes.

La Révolution demande la *liberté*, c'est-à-dire *le laisser faire* en toutes choses, sauf, plus tard, à ne rien laisser faire sans sa permission : le morcellement et l'aliénation illimités de la propriété, la liberté illimitée de la concurrence ouvrière, la liberté illimitée de la parole, des cultes et du divorce.

La Révolution demande l'*égalité*, c'est-à-dire l'abolition de tous les droits acquis, de toutes les hiérarchies sociales, de toutes les autorités établies, de toutes les supériorités, au profit du nivellement complet.

La Révolution demande la *séparation de l'Église et de l'État*, afin de ruiner l'influence sociale de cette dernière, la dépouiller impunément, faire absorber le pouvoir spirituel ou de Dieu, par le pouvoir temporel ou de l'homme, de manière à réaliser sa maxime favorite : l'Église doit être dans l'État, et le prêtre dans la sacristie.

La Révolution demande la *reconnaissance politique et la protection de tous les cultes*, afin de mettre sur la même ligne l'erreur et la vérité, de les rendre aux yeux des peuples l'objet d'une égale indifférence, de les confondre dans un commun mépris, et par là de substituer à la religion révélée de Dieu la religion naturelle, fabriquée par l'homme, interprétée et sanctionnée par lui.

La Révolution demande une *charte*, c'est-à-dire l'anéantissement de la constitution naturelle, historique, telle qu'elle s'est formée et développée, durant des siècles, par les traditions et coutumes nationales, afin de la remplacer par une nouvelle constitution, faite d'un trait de plume, dans le but d'abolir tous les droits antérieurs, excepté ceux qui sont contenus dans cette nouvelle charte, et uniquement parce qu'ils y sont.

Telles sont les principales demandes de la Révolution. Depuis quatre siècles, ses organes, dans toute l'Europe, ne cessent de les renouveler tantôt une à une, tantôt toutes ensemble, quelquefois d'une manière impériale, le plus souvent sous des formules

soi-disant gouvernementales.

Nous disons *depuis quatre siècles*. A cette époque, en effet, la Révolution, c'est-à-dire la théorie païenne de la souveraineté absolue de l'homme, se formule chez les nations chrétiennes. Partie d'en haut pour descendre en bas, elle nous présente trois phases distinctes. Depuis la Renaissance jusqu'en 1789, elle est *royale* ; en 1789 elle devient *bourgeoise* ; aujourd'hui elle tend à devenir *populaire*.

Inspirés par l'esprit de l'antiquité païenne, la plupart des rois chrétiens ont voulu se faire *Césars* ; et l'histoire nous les montre poursuivant pendant trois siècles, comme dernier mot de leur politique, l'affaiblissement et la destruction de toute puissance capable de contrebalancer leur pouvoir absolu, ou d'en gêner l'exercice. Ils ont voulu se faire *Papes*, de là l'oppression systématique de l'Église, la spoliation de ses biens et la proclamation de maximes tendant à consacrer leur affranchissement de son autorité sociale.

A la fin du dernier siècle, les classes moyennes réagissent avec une épouvantable énergie contre le paganisme monarchique, le renversent et le confisquent à leur profit. A l'exemple des rois, les révolutionnaires de 89 se font *Césars*, ils se font *Papes*. Nous les voyons, en conséquence, faire table rase de ce qui restait de l'état religieux et social ; et, du milieu des ruines, on les entend proclamer à leur profit la souveraineté absolue de l'homme sur tout ordre donné.

Le peuple, dont le bras a exécuté la Révolution, le peuple, pour qui on disait qu'elle était faite, et qui en a été la victime ; le peuple, à son tour, aspire au *Césarisme* et à la *Papauté*, et, d'une voix de plus en plus terrible, il crie à la bourgeoisie : *Ote-toi de là, que je m'y mette!* Ainsi, après avoir été royale et bourgeoise, la Révolution menace de devenir populaire. « La sauterelle mangera les restes de la chenille ; le ver, les restes de la sauterelle ; la nielle, les restes du ver, et il ne restera rien (*Joel*, 1, 4). » Telle sera, si Dieu n'y met la main, la dernière phase de la Révolution.

En effet, ce que le paganisme royal et le paganisme bourgeois ont demandé pour eux, le paganisme démocratique le demande pour lui, à savoir : *la suprématie absolue de l'homme dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique*. La suprématie absolue entre les mains de la multitude, c'est la destruction universelle ; par conséquent l'abolition de la propriété, pour arriver, comme le peuple l'entend, et il ne s'en cache pas, au communisme, et du communisme à la *jouissance*.

Comment se faire illusion sur ce point ? La propriété est-elle autre chose qu'un privilège de possession donné de Dieu à l'un plutôt qu'à l'autre, soit par la naissance et l'hérédité, soit par le travail réussi, soit par des spéculations heureuses ? La sainteté de la propriété est-elle autre chose que la soumission à la loi de Dieu qui défend le vol ? Si donc la Révolution ne reconnaît pas la loi divine comme obligatoire dans la religion, dans l'autorité, dans la famille, dans la

constitution, dans la hiérarchie sociale, pourquoi reconnaîtrait-elle le privilège de la propriété ? Et si elle entreprend de remettre tout à neuf, religion, État, famille, commune, peuple et constitution, pourquoi de ce remaniement universel exclure la propriété ?

Voilà ce dont l'Europe est aujourd'hui menacée.

Mgr Gaume, *La Révolution*, Paris : Gaume Frères, 1856, Vol. 1, pp. 7-21.



Les ouvrages suivants sont disponibles à SA D.P.F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com> :

- Mgr de Ségur, *La Révolution expliquée aux jeunes gens*, 1862, réédition Éditions du Trident, 1997.

- Mgr de Ségur, *La Révolution*, réédition 1960.

- Mgr Freppel, *La Révolution Française*, 1889, réédition Éditions du Trident, 1997.

- Chanoine Étienne Catta, *La doctrine politique et sociale du Cardinal Pie*, Nouvelles Éditions Latines, 1959, réédition 1991.

- Comte Joseph De Maistre, *Du Pape*, 1820, réédition 1966.

- Jean Ousset, *Pour qu'Il règne*, réédition D.M.M.

- Colonel Pierre Chateau-Jobert, *Doctrine d'action contrerévolutionnaire*, Éditions de Chiré, 1986.

### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)*

**LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES** reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

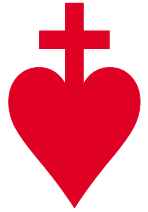
**Toute reproduction est autorisée.**

Correspondance : I. Kraljic, C.P. 311, succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Qc), H3S 2S6, Canada. Email : [i.k@sympatico.ca](mailto:i.k@sympatico.ca). URL : <http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 3 — Mai 2000

Chanoine A. Roul, *L'Église Catholique et le Droit Commun*, Éditions Doctrine et Vérité, 1931, pp. 521-532.



Jaurès a dit, un jour, parlant de l'attitude des Catholiques lors de la discussion sur la loi de Séparation [de l'Église et de l'État] :

« Nos adversaires nous ont-ils répondu ?

« Ont-ils opposé doctrine à doctrine, idéal à idéal ?

« Ont-ils eu le courage de dresser, contre la pensée de la Révolution, l'entière pensée catholique, qui revendique pour Dieu, pour le Dieu de la Révélation chrétienne, le droit non seulement de guider et d'inspirer la société spirituelle, mais de façonner la société civile ?

« Non, ils se sont dérobés.

« Ils ont chicané sur des détails d'organisation.

« Ils n'ont pas affirmé nettement le principe qui est comme l'âme de l'Église » (cité par la *Semaine religieuse de Cambrai*, 8 juillet 1905).

C'est un grand malheur qu'un tel jugement ait pu être prononcé avec quelque apparence de vérité.

Certes, il serait profondément injuste de généraliser. Il est faux que la Révolution n'ait trouvé en face d'elle que des chiens muets et fuyants.

Qu'a donc fait Pie VI, face à la Révolution naissante ? Qu'a donc fait Grégoire XVI, au temps de l'*Avenir* ? Qu'a donc fait Pie IX, promulguant le *Syllabus* ? Qu'a donc fait Léon XIII, en ses immortelles encycliques ? Qu'a donc fait Pie X, condamnant la loi de Séparation, le modernisme, le *Sillon* ? Qu'a donc fait Pie XI, instituant la fête du Christ-Roi et condamnant à tant de reprises les lois laïques ? Qu'a donc fait le Cardinal Pie, au long de son ministère pastoral ? Et Mgr Freppel, à la Chambre ? et tant d'autres ? Et, récemment encore, l'Épiscopat français, dans sa déclaration du 10 mars 1925 ?... Qu'a donc fait cette élite de sociologues catholiques qu'a vu fleurir le XIX<sup>me</sup> siècle : les Joseph de Maistre, les de Bonald, les le Play, les Donoso Cortès, plus récemment les La Tour-du-Pin ?

Qu'ont-ils fait, chacun avec son autorité

propre, sinon opposer doctrine à doctrine, idéal à idéal ? Sinon, contre la pensée de la Révolution, dresser l'entière pensée catholique ?

**Contre la pensée de la Révolution, dresser l'entière pensée catholique.**

Mais il ne suffit pas que les chefs parlent.

*Il faut que les troupes suivent.*

Elles n'ont pas toujours suivi — même des troupes d'élite.

A plusieurs, l'entière pensée catholique a paru trop forte pour notre siècle malade.

Ils l'ont adoucie.

Ils l'ont estompée.

Ceux-là aussi étaient en vue.

Ceux-là aussi étaient des chefs.

Et Jaurès a pu dire, avec quelque apparence de vérité, ce qu'il a dit.

LOUIS VEUILLOT, bien avant, avait écrit : « Nous périssons peut-être plus de vérités que les bons n'ont pas le courage de dire que des erreurs que les méchants ont su sans mesure multiplier... *Ce n'est pas la religion que vous leur rendez aimable, ce sont vos personnes*, et la peur de cesser d'être aimable finit par vous ôter tout courage d'être vrai. Ils vous louent, mais de quoi ? De vos silences et de vos reniements... »

« Ce n'est pas la République de 1870 qui vous a tués, disait-il plus fortement encore, ce n'est pas non plus l'empire, ni même le régime précédent, quoiqu'il n'y ait pas nui. Toutes les formes et les systèmes ne sont que des figures diverses du même *ulcère* provenant du même sang vicié. *Nous mourons de la Révolution et tous plus ou moins nous avons voulu retenir ce mal dans nos veines*. Si l'effroyable traitement que nous endurons l'y laisse, on peut se dispenser de clouer le cercueil, nous n'en soulèverons pas les planches, il ne reste plus qu'à pourrir... (cité par le Marquis DE LA TOUR-DU-PIN, *Vers un ordre social chrétien*, p. 234).

Que faire pour éviter pareil désastre ?

Un seul moyen : « bannir de notre cœur, comme de l'esprit public, tout ce qui en fut le dissolvant » (*Vers un Ordre social chrétien*, page 436).

*De notre cœur d'abord.*

Se dire qu'il y a toujours en ce monde les deux cités : celle de Dieu et celle du démon — les deux traditions : celle du péché originel et celle de la Rédemption — les deux partis : celui de l'ordre et celui du désordre.

Se dire que la cité de Dieu, la tradition rédemptrice, le parti de l'ordre sont toujours incarnés dans l'Église catholique et dans l'ordre social chrétien — tandis que la cité du démon, la tradition du péché, le parti du désordre sont présentement — et depuis cent-cinquante ans — incarnés dans la Révolution et dans l'ordre social révolutionnaire.

Se dire qu'entre les deux il n'y a pas de neutralité permise, ni de neutralité possible.

« Il faut choisir, écrit M. PAUL BOURGET : ou les gens de 1789 avaient raison, et tout l'antique édifice social doit tomber ; ou bien ils avaient tort, et c'est leur œuvre qu'il faut détruire pour restaurer la France » (*Au Service de l'Ordre*, page 83).

Se dire qu'ils avaient tort, complètement tort, — que *la Révolution, c'est le mal*, le mal des peuples, le mal des familles, le mal des âmes, le mal des corps, — que « *l'œuvre de la Révolution dure toujours* et que *les accalmies* dans ses bouleversements sont les moments où elle prépare *pour la corruption des bons, les ruines les plus fatales* » (*Vers un Ordre social chrétien*, page 237) — qu'il faut donc la combattre toujours, qu'il faut à tout prix détruire son œuvre — et qu'on ne le peut qu'avec l'Église, par l'Église, avec et par les principes de l'Église.

« Voilà le mal, proclamait en 1878 M. DE MUN, et il ne sera guéri que par un retour aux principes contraires. »

« Il faut attaquer, avait déjà proclamé le Cardinal PIE, il faut démolir les citadelles ennemies pour sauver nos propres forteresses, il faut renverser les doctrines étrangères pour maintenir la foi des peuples à nos doctrines : *Destruenda sunt aliena ut nostris credatur* » (*Œuvres pastorales*, III, page 473).

Et ailleurs : « Quelques expédients humains que vous ayez fait mouvoir, disait-il, rien ne tiendra de ce que vous aurez posé en dehors de l'élément chrétien, du principe chrétien, de l'esprit chrétien » (*Œuvres pastorales*, IX, page 567).

En conséquence entrer dans le parti de Dieu, dans le parti de l'Église, contre le démon, contre la Révolution...

Et, le choix étant fait, être, comme dit M. BOURGET, de son parti tout bonnement.

En être à fond.

En être d'esprit, de cœur, de langage, d'action.

Avant tout, d'esprit.

*Se libérer l'esprit* de toutes les fumées révolutionnaires et libérales. « Ce n'est pas tout que de reconnaître l'erreur, a dit l'auteur de *Vers un Ordre social chrétien* : il faut l'abjurer ». L'abjurer, c'est-à-dire briser avec elle sans réserve et sans retour.

Il y a mieux à faire, cependant : *restaurer en soi*, dans leur vigoureuse intégrité, *les idées et les principes catholiques*.

Restaurer en soi l'idée catholique du *bien* et du *mal*, et de leur distinction adéquate : du bien qu'il faut aimer, du mal qu'on n'a le droit ni d'aimer ni de vouloir ni de faire, mais seulement de haïr.

Restaurer en soi l'idée catholique de la *vérité* et de l'*erreur* et de leur distinction adéquate : de la vérité, qui est le bien de l'intelligence, de l'erreur qui est son mal, et le mal de l'homme et le mal des peuples.

Restaurer en soi l'idée catholique de la *loi*, qui est juste ou qui n'est pas.

Restaurer en soi l'idée catholique du *droit*, de sa primauté nécessaire à la fin dernière, de sa primauté sur la force physique qui doit le servir, non l'asservir, qui est faite pour le protéger, qui ne le remplace pas.

Restaurer en soi l'idée et le principe catholique d'*autorité* qui sont à la base de l'ordre surnaturel comme de l'ordre naturel, de l'Église comme de l'État, comme de la famille — le substituant au principe faux et criminel de la liberté révolutionnaire.

Restaurer en soi l'idée catholique de *hiérarchie*, la substituant au concept funeste de l'égalité révolutionnaire : hiérarchie des droits, le droit divin étant au-dessus de l'humain, le droit ecclésiastique au-dessus du droit civil — hiérarchie des personnes et des sociétés, l'infidèle étant au-dessous du fidèle, l'État au-dessous de l'Église, l'Église au-dessous du Christ et Dieu au-dessus de tout.

## Restaurer en soi l'idée catholique de tradition.

Restaurer en soi l'idée catholique de *tradition*. Relire à cet effet la Lettre de Pie X à l'Épiscopat français sur le *Sillon*.

« Non, Vénérables Frères, écrivait le Saint Pape — il faut le rappeler énergiquement en ces temps d'anarchie sociale et intellectuelle, où chacun se pose en docteur et en législateur — on ne bâtera pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie ; on n'édifiera pas la société, si l'Église n'en jette les bases et ne dirige les travaux ; *non, la civilisation n'est plus à inventer*, ni la cité nouvelle à bâtir dans les nues. Elle a été, elle est ; c'est *la civilisation chrétienne*, c'est la cité catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et de la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte et de l'impiété : *Omnia instaurare in*

*Christo* » (Actes de PIE X (B. P.), V, page 127).

« Toutefois, reprenait-il, que les prêtres ne se laissent pas égarer, dans le dédale des opinions contemporaines *par le mirage d'une fausse démocratie* ; qu'ils n'empruntent pas à la rhétorique des pires ennemis de l'Église et du peuple un langage emphatique plein de promesses aussi sonores qu'irréalisables. Qu'ils soient persuadés que la question sociale et la science sociale ne sont pas nées d'hier ; que de tous temps l'Église et l'État, heureusement concertés, ont suscité dans ce but des organisations fécondes ; *que l'Église*, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, *n'a pas à se dégager du passé* et qu'il lui suffit de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, les organismes brisés par la Révolution et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine ; *car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires ni novateurs, mais traditionalistes* » (Actes de PIE X (B. P.), V page 139).

Enfin s'assimiler, autant qu'il est possible, la vérité catholique tout entière et toute pure.

Car c'est elle qu'il faut, et rien d'autre ne suffit.

« Avec un *demi-christianisme*, disait le Cardinal PIE, *on ne sauvera rien* : les demi-moyens et les demi-remèdes n'ont plus d'efficacité. Je déclare qu'avec un minimum de religion, le salut public est devenu impossible. Être franchement, pleinement chrétien, dans la croyance comme dans la pratique — affirmer toute la loi doctrinale comme toute la loi morale : c'est nécessaire, mais ce nécessaire sera efficace » (*Ceuvres pastorales*, IX, page 227).

« Je n'en doute pas plus que vous, écrivait de son côté le Comte DE CHAMBORD au Comte de Mun, la vérité nous sauvera, mais la vérité tout entière... Oui, l'avenir est aux hommes de foi, mais à la condition d'être en même temps des hommes de courage, ne craignant pas de dire en face à la Révolution triomphante ce qu'elle est dans son essence, et à la contre-Révolution ce qu'elle doit être dans son œuvre de réparation et d'apaisement » (Lettre du 20 novembre 1878).

« Il n'y a de *réfection sociale* possible qu'à la *condition d'être totale*, proclamait plus récemment le Marquis de la Tour-du-Pin... L'axiome : *Res eodem modo conservantur quo generantur* peut nous servir de guide en un double sens : si l'on conserve les principes de la Révolution — tels que ceux dits des Droits de l'homme — on continuera d'en ressentir les effets antisociaux dans tout ce qu'on entreprendra pour en endiguer les conséquences. Si, au contraire, on pense mieux en toutes choses, et pas en quelques-uns seulement, l'instinct de conservation, dont Dieu a pourvu les sociétés humaines non moins que chaque homme en particulier, prendra le dessus sur l'esprit de destruction qui vient de l'ennemi du genre humain et suggérera les moyens, non pas de retourner à tel ou tel régime d'un autre moment historique, mais d'adapter au mieux les principes éprouvés aux conditions contemporaines (*Vers un Ordre social chrétien*,

page 506).

Puis, cette restauration menée à bonne fin en nous-mêmes, l'entreprendre *autour de nous*, en refoulant par tous les moyens possibles l'erreur révolutionnaire, en propageant par tous les moyens possibles la vérité catholique.

Lutter et affirmer avec franchise.

Lutter et affirmer avec force.

Lutter et affirmer avec fierté.

« L'humilité nous sied à tous, disait le Cardinal PIE, nos fautes personnelles nous la commanderont toujours assez. *Toutefois, ne soyons pas humbles au détriment de Jésus-Christ* » (*Ceuvres pastorales*, II, page 410).

Même quand l'ennemi nous opprime, nous sommes supérieurs à l'ennemi, parce que la vérité est supérieure au mensonge, le bien au mal... Il ne convient donc pas que nous ayons moins d'assurance que lui et de fierté, ni que nous adoptions jamais une attitude, un langage, une mentalité de vaincus...

Ainsi se constituera une élite vivante et agissante, avec laquelle le mal et les puissances du mal seront obligés de compter.

Ainsi se réalisera, avec la grâce de Notre Seigneur, la seule unité et la seule paix qui vaille : *l'unité et la paix dans la vérité*.

Œuvre des vertus théologiques de foi et d'espérance et de cette charité qui est autre chose que l'humanitarisme.

Œuvre des vertus morales de force et de prudence surnaturelles.

Œuvre aussi de patience.

« Nous ne nous flattons pas, disait PIE X, de sainte mémoire, de pouvoir accomplir ce que n'ont pu Nos illustres Prédécesseurs, c'est-à-dire établir sur les erreurs et sur les injustices répandues en tout lieu le triomphe universel de la vérité ; et, pourtant, c'est à cette œuvre que nous consacrerons tous nos efforts. Que si nos vœux ne peuvent se réaliser complètement, nous avons du moins l'assurance que Dieu nous accordera de voir l'empire de la vérité *s'affermir parmi les bons et s'étendre* à beaucoup d'autres dont les intentions valent mieux que les actes. »

## DÉCLARATION DE L'ASSEMBLÉE DES CARDINAUX ET ARCHEVÊQUES DE FRANCE

sur les lois dites de laïcité et sur les mesures à prendre pour les combattre (10 mars 1925)

### I. INJUSTICE DES LOIS DE LAICITE

1. Les lois de laïcité sont injustes, d'abord, parce qu'elles sont contraires aux droits formels de Dieu. Elles procèdent de l'athéisme et y conduisent, dans l'ordre individuel, familial, social, politique, national, international. Elles supposent la méconnaissance totale de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Évangile. Elles tendent à substituer au vrai Dieu des idoles



(la liberté, la solidarité, l'humanité, la science, etc.) ; à déchristianiser toutes les vies et toutes les institutions. Ceux qui en ont inauguré le règne, ceux qui l'ont affermi, étendu, imposé n'ont pas eu d'autre but. De ce fait, elles sont l'œuvre de l'impiété, qui est l'expression de la plus coupable des injustices, comme la religion catholique est l'expression de la plus haute justice.

2. Elles sont injustes ensuite, parce qu'elles sont contraires à nos intérêts temporels et spirituels. Qu'on les examine, il n'en est pas une qui ne nous atteigne à la fois dans nos biens terrestres et dans nos biens surnaturels. La loi scolaire enlève aux parents la liberté qui leur appartient, les oblige à payer deux impôts : l'un pour l'enseignement officiel, l'autre pour l'enseignement chrétien ; en même temps, elle trompe l'intelligence des enfants, elle pervertit leur volonté, elle fausse leur conscience. La loi de Séparation nous dépouille des propriétés qui nous étaient nécessaires et apporte mille entraves à notre ministère sacerdotal, sans compter qu'elle entraîne la rupture officielle, publique, scandaleuse de la société avec l'Église, la religion et Dieu. La loi du divorce sépare les époux, donne naissance à des procès retentissants qui humilient et déclassent les familles, divise et attriste l'enfant, rend les mariages ou partiellement ou entièrement stériles, et de plus elle autorise juridiquement l'adultère. La laïcisation des hôpitaux prive les malades de ces soins dévoués et désintéressés que la religion seule inspire, des consolations surnaturelles qui adouciraient leurs souffrances, et les expose à mourir sans sacrements.

On pourrait développer ces considérations à l'infini, y ajouter et montrer que le laïcisme, dans toutes les sphères, est fatal au bien privé et public.

Dès lors, les lois de laïcité ne sont pas des lois. Elles n'ont de la loi que le nom, un nom usurpé ; elles ne sont que des corruptions de la loi, des violences plutôt que des lois, dit saint Thomas : *Magis sunt violentiae quam leges* (Ia, IIae, q. 96, art. IV).

Ne nous nuiraient-elles que dans l'ordre temporel, en soi, elles ne nous obligeraient pas en conscience, *tales leges (scil. leges contrariae bono humano), non obligant in foro conscientiae*. (Ibid.) Elles ne pourraient nous obliger qu'au cas où il faudrait céder un intérêt purement terrestre pour éviter des troubles et des scandales. (Cf. S. Th., *ibid.*) Mais comme les lois de laïcité attentent aux droits de Dieu, comme elles nous atteignent dans nos intérêts spirituels ; comme, après avoir ruiné les principes essentiels sur lesquels repose la société, elles sont ennemies de la vraie religion qui nous ordonne de reconnaître et d'adorer, dans tous les domaines, Dieu et son Christ, d'adhérer à leur enseignement, de nous soumettre à leurs commandements, de sauver à tout prix nos âmes, il ne nous est pas permis de leur obéir, nous avons le droit et le devoir de les combattre et d'en exiger, par tous les moyens honnêtes, l'abrogation. *Leges possunt esse iniustae per contrarietatem ad bonum divinum, sicut leges tyrannicae inducentes ad idololatriam vel ad quodcumque aliud quod sit*

*contra legem divinam : et tales leges nullo modo licet observare, quia sicut dicitur, (Act. IV), «obedire oportet Deo magis quam hominibus.» (S. Th., *ibid.*)*

## II. MESURES A PRENDRE POUR COMBATTRE LES LOIS DE LAÏCITE

Deux tactiques. La première consisterait à ne pas heurter de front les législateurs laïcs ; à essayer de les apaiser et d'obtenir qu'après avoir appliqué leurs lois dans un esprit de modération, il finissent par les laisser tomber en désuétude. Il est possible qu'avec certains hommes investis du pouvoir et moins mal disposés, cette méthode ait quelque chance de succès. On citerait des cas dans l'histoire où elle a réussi. De plus, elle aurait l'avantage de ne point exaspérer les adversaires et de ne point provoquer de leur part des mesures d'autant plus redoutables qu'elles seront inspirées par un sentiment plus irrité. Cependant, cette tactique présente plusieurs inconvénients graves.

1° Elle laisse les lois debout. A supposer qu'un ministère ou plusieurs ministères n'en usent qu'avec bienveillance, ou même cessent d'en user contre les catholiques, il dépendra d'un nouveau gouvernement de les tirer de l'oubli, de leur rendre leur vigueur et leur efficacité. Danger qui n'est pas imaginaire, car de notre temps le pouvoir passe continuellement d'un parti relativement tolérant à un parti extrême. Il suffit que le premier se soit montré un peu conciliant pour que le second, par réaction, ne garde à notre endroit aucun ménagement. Depuis des années, nous assistons à ce flux et à ce reflux de la persécution religieuse qui, au fond, s'est toujours aggravée. Elle habitue les esprits, fussent-ils sincèrement catholiques, à regarder comme justes, comme compatibles avec la religion les lois de laïcité ; elle favorise ces hommes qui, oscillant perpétuellement entre le laïcisme et le catholicisme, sont prêts à toutes les concessions pour gagner des voix à droite et à gauche, pour entrer dans un ministère, et, n'essayant que d'atténuer quelques effets du laïcisme, en laissent subsister le principe, et en pratique lui sacrifient à peu près complètement le catholicisme. On dira qu'une attitude de conciliation nous a valu quelques faveurs particulières. Petits avantages, quand on songe à l'immense courant d'erreur et de mal qui envahit les âmes et les entraîne à l'apostasie ! Petits avantages qui nous enchaînent et nous empêchent de réagir contre nos adversaires !

2° Les plus malfaisantes de ces lois continuent à agir, quelles que soient les intentions des ministères successifs. Au moment des accalmies apparentes auxquelles nous avons eu trop de confiance, les écoles athées fonctionnaient sans arrêt ; on préparait des dossiers contre les Ordres religieux, et l'attribution des biens ecclésiastiques se poursuivait sournoisement et sûrement.

3° Cette politique encourage nos adversaires, qui, comptant sur notre résignation et notre passivité, se livrent chaque jour à de nouveaux attentats contre l'Église. En somme, les lois de laïcité se sont multipliées au point de réduire chaque jour

davantage la reconnaissance du domaine divin sur nous et le champ de nos droits et de nos libertés. Ces pensées frapperont singulièrement quiconque se rappellera la série des lois dont nous sommes les victimes, quiconque invoquera le témoignage de l'histoire pendant le dernier demi-siècle.

## On déclare la guerre au laïcisme et à ses principes.

C'est pourquoi la majorité des catholiques vraiment attachés à leur foi demande qu'on adopte une attitude plus militante et plus énergique. Elle demande que sur tous les terrains, dans toutes les régions du pays, on déclare ouvertement et unanimement la guerre au laïcisme et à ses principes jusqu'à l'abolition des lois iniques qui en émanent ; que, pour réussir, on se serve de toutes les armes légitimes.

### III. MOYENS A EMPLOYER

Ces moyens peuvent se ramener à trois : 1° *Action sur l'opinion* ; 2° *Action sur les législateurs* ; 3° *Action sur le gouvernement*.

1° *Action sur l'opinion*. — L'action sur l'opinion s'exercera *par la propagande de la vérité ; par la dénonciation des préjugés qui égarent le peuple en l'aveuglant ; par les démonstrations extérieures*.

a) La propagande sera féconde si elle est persévérante ; si, tous d'accord, les catholiques font retentir partout la même note de réprobation contre l'injustice de la législation : neutralité (mensongère d'ailleurs et impossible), et laïcité de l'enseignement, école unique, divorce, spoliation du clergé, ostracisme des Congrégations, athéisme de l'Etat et des institutions domestiques, sociales, charitables, politiques ; si les Lettres épiscopales, les *Semaines religieuses*, les Bulletins paroissiaux, les revues, la presse, les affiches, les conférences, les catéchismes, donnent le même son de cloche.

Après avoir montré que les individus, les familles, les nations doivent à Dieu et à Notre-Seigneur un culte officiel, intérieur, extérieur ; une soumission de l'intelligence, de la volonté, de l'activité, il sera bon et nécessaire de faire ressortir les avantages temporels qu'apporte, dans tous les ordres, la religion catholique, les maux sans nombre que cause, à cet égard, les lois de laïcité. Par exemple, la foi en une autre vie et en un Juge suprême, l'éducation et la morale chrétienne, la doctrine évangélique du mariage et de son indissolubilité sont les ennemis du fléau de la dépopulation ; l'incrédulité, l'école laïque, le divorce en sont les complices. Aucune loi n'est aussi favorable à l'éducation des jeunes esprits et des jeunes cœurs que la loi chrétienne, tandis que la science et la morale ont gravement perdu en brisant avec l'Église. L'application des lois de laïcité a coûté à la France des milliards qui auraient pu être épargnés, servir au soulagement des malheureux, accroître la richesse et les réserves du pays, lui assurer au dehors un prestige grandissant. Malgré ces

dépenses ruineuses, les malades, les orphelins, les pauvres, les vieillards n'en ont été que plus mal soignés. Que sont devenues, sous le régime du laïcisme, l'impartialité des tribunaux, la liberté des individus, des familles, des officiers, des magistrats, des instituteurs, des fonctionnaires, des mourants ; la participation des meilleurs citoyens aux emplois publics, la justice commutative ou distributive, les relations des classes, l'unité, la paix intérieure, la conscience professionnelle, etc. ? Léon XIII revenait souvent à ces considérations qui émeuvent la multitude.

## La société doit au vrai Dieu des adorations et un culte.

b) Il faudrait encore confondre les préjugés qui égarent le peuple en l'aveuglant. En voici quelques uns : *La loi, juste ou injuste, est la loi ; on est tenu de lui obéir.* — *Les lois de laïcité sont intangibles* (alors que toutes les autres peuvent être changées et que les Parlements passent leur vie à les changer). — *Attaquer les lois laïques, c'est attaquer la République* (comme si la législation et la Constitution n'étaient pas distinctes ; comme si les républicains les moins suspects n'attaquaient pas les lois qu'ils ont eux-mêmes votées, et jusqu'à la Constitution dont ils sont les auteurs. La vérité est que les catholiques devront toujours combattre le laïcisme, quel que soit le régime — régime monarchique ou républicain — qui l'aura mis en vigueur). — *Il faut séparer la religion et la politique.* (Il ne faut pas les séparer, il faut les distinguer et les concilier). — *La religion est affaire privée.* (La religion est affaire privée, affaire domestique, affaire publique. La société, comme l'individu, doit au vrai Dieu des adorations et un culte.) — *La religion n'a rien à voir dans la politique.* (La religion laisse à chacun la liberté d'être républicain, royaliste, impérialiste, parce que ces diverses formes de gouvernement sont conciliables avec elle ; elle ne lui laisse pas la liberté d'être socialiste, communiste ou anarchiste, car ces trois sectes sont condamnées par la raison et par l'Eglise. A moins de circonstances particulières, les catholiques sont tenus de servir loyalement les gouvernements de fait aussi longtemps que ceux-ci travaillent au bien temporel et spirituel de leurs sujets ; il ne leur est pas permis de prêter leur concours aux mesures injustes ou impies que prennent les gouvernements ; ils sont obligés de se rappeler que la politique, étant une partie de la morale, est soumise, comme la morale, à la raison, à la religion, à Dieu). C'est d'une façon analogue qu'il convient de réfuter les autres préjugés répandus dans la population.

A cette action sur l'opinion par la propagande se rattache la question des publicistes et des conférenciers. Il est très désirable que ceux-ci soient formés et préparés sérieusement ; qu'ils ne se contentent pas de formules universelles, *generalia non movent*, de phraséologies vagues et vides, mais qu'ils fassent preuve de

précision, de compétence, de force, de clarté ; qu'en particulier ils étudient les traités de la foi, de l'Eglise, des relations de l'Eglise et de l'Etat.

c) *Action sur l'opinion par les manifestations extérieures.* — En cet ordre, la prudence nous prescrit de procéder suivant ses préceptes, d'éviter la témérité, de prendre toutes les précautions nécessaires. Mais il est sûr que les manifestations extérieures, bien préparées, impressionneront la foule en lui donnant l'idée, qu'elle n'a pas, de notre nombre, de notre unité, de notre puissance et de la volonté inébranlable où nous sommes, de revendiquer nos droits jusqu'à la victoire. « L'opinion, disait dernièrement un de nos cardinaux, se prononce pour ceux qui se battent bien. » Elle abandonne ceux qui s'abandonnent eux-mêmes.

2° Action sur les législateurs. — Cette action peut aboutir à quelques résultats heureux :

a) Par des pétitions envoyées aux députés, sénateurs de chaque département. Il conviendrait que ces pétitions vinssent de tous les groupements : groupements de pères de famille, d'anciens combattants, de Jeunesse catholique, de cheminots, de veuves de guerre ; des Ligues féminines catholiques, des personnalités les plus considérables de la banque, de l'industrie, du commerce, etc. Ces pétitions seraient adressées à tous les parlementaires, sans exception, et si un ministre appartenait à la contrée, on aurait soin de lui faire tenir ces protestations et ces réclamations.

b) Des personnages considérables voudraient qu'on allât plus loin et que l'on donnât à tous les catholiques la consigne de refuser leurs voix aux candidats qui ne seraient pas, en théorie et en pratique, les adversaires du laïcisme et des œuvres neutres.

Dans l'esprit de ces hommes graves, la théorie du moindre mal, poussée au delà des bornes, nous a valu des échecs et des malheurs de plus en plus irréparables que nous aurions pu conjurer, au moins en partie, par une attitude plus ferme.

3° Action sur le gouvernement. — Ce qui remue l'opinion et les Chambres atteint déjà le gouvernement, mais il faut l'aborder directement. Socialistes, communistes, fonctionnaires, ouvriers, commerçants nous donnent l'exemple. Quand une loi ou un décret leur déplaît ou leur nuit, ils n'estiment pas suffisantes les interpellations de leurs représentants à la Chambre ou au Sénat, ils s'adressent eux-mêmes au pouvoir. Ils se rendent en masse aux portes des mairies, des préfectures, des ministères ; ils envoient aux titulaires de l'autorité des protestations, des délégations, des ultimatum ; ils multiplient les démarches, voire les grèves ; ils assiègent et ils harcèlent le gouvernement qui, presque toujours, finit par céder à leurs instances. Pourquoi, autant que nous le permettent notre morale, notre dignité, notre amour de la paix, fondée sur la justice et la charité, ne les imiterions nous pas, afin d'effacer de notre code les lois qui suivant l'énergique parole d'un de nos évêques, nous mènent « du

laïcisme au paganisme » ?

Assurément, l'œuvre est immense et difficile, mais le propre de la vertu de force est d'affronter les obstacles et de braver le danger. De plus, nous disposons de troupes dont le nombre et le courage égalent au moins le nombre et le courage des autres groupements, car une multitude de chrétiens, à compter seulement ceux qui sont fervents et agissants, sont impatients d'engager la lutte. Nos cadres — paroisses, diocèses, provinces ecclésiastiques, — sont préparés. Ce qui a trop manqué jusqu'ici aux catholiques, c'est l'unité, la concentration, l'harmonie, l'organisation des efforts. N'auront-ils pas assez d'abnégation pour former un corps compact qui travaillera avec ensemble sous la direction de leurs supérieurs hiérarchiques ? On dira que cette attitude nous expose à des retours offensifs et impitoyables de nos adversaires. Ce n'est pas certain ; en tout cas, à quelles calamités ne nous expose pas l'attitude contraire ? Quel avenir nous attend si, satisfaits d'une légère et artificielle détente, nous nous endormons ? Jamais peut-être, depuis cinquante ans l'heure n'a paru aussi propice ; à la laisser passer sans en profiter, il semble bien que nous trahissions la Providence.



### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)*

—

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquent et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diræ librorum*, 26 juin 1827

**LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES** reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

**Toute reproduction est autorisée.**

Correspondance : I. Kraljic, C.P. 311, succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Qc), H3S 2S6, Canada. Email : i.k@sympatico.ca. URL : <http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 4 — Juin 2000

R. P. Fr.-Xav. Gautrelet,  
S. J., *La franc-maçonnerie et la  
Révolution*, Lyon : Briday,  
libraire-éditeur, 1872, 22<sup>e</sup>  
lettre, pp. 175-182.



Il est temps de pénétrer dans ce que l'on a si justement appelé le *laboratoire de la Révolution*, jusqu'au sanctuaire le plus intime de la M<sup>c</sup>. : [Maçonnerie]. Là seulement nous sera révélé le secret mystérieux que parmi les adeptes très-peu sont jugés dignes de connaître. Là nous recueillerons, de la bouche même des principaux chefs de la secte, les instructions confidentielles qui doivent diriger les travaux des ouvriers ; là enfin nous pourrions apprécier le but suprême de la M<sup>c</sup>. : l'objet constant de ses efforts et la raison même de son existence.

**La franc-maçonnerie  
veut  
l'anéantissement de  
l'Église et de la  
Religion catholique.**

Quelle est donc la fin de la F. : M<sup>c</sup>. : [Franc-Maçonnerie] ? La voici en deux mots : Elle veut *l'anéantissement de l'Église et de la Religion catholique, et le renversement des trônes*. Et sur les ruines de la religion et des monarchies, elle veut établir *l'Indépendance absolue, universelle* de toute autorité divine et humaine. Je me bornerai dans cette lettre à vous montrer comment la M<sup>c</sup>. : est *l'ennemie déclarée de la Religion et de l'Église* qui en est la formule vivante et la véritable personnification. Sa devise, je le sais, semble lui imposer comme un devoir une tolérance générale ; la *liberté de conscience, le libre examen*, qu'elle proclame si solennellement, ne doivent-ils pas rassurer tous les cultes, toutes les religions, toutes les croyances ? Ne fait-elle pas profession dans ses constitutions de *respecter la foi religieuse de chacun de ses membres* ? Qu'arrive-t-il cependant ? Non-seulement elle ne tolère pas, mais elle combat la Religion chrétienne ; elle s'efforce de renverser l'Église de Jésus-Christ, elle la poursuit de sa haine, elle calomnie et insulte

ses ministres, et fait de tout cela son *but principal*, l'objet de ses infernales tendances et le terme final de son action diabolique. Oui, Monsieur, la M<sup>c</sup>. : , tolérante pour toutes les fausses religions, est intolérante pour la Religion chrétienne.

Elle ne se permettra pas de parler mal de *Mahomet* et de blâmer l'*Islamisme* ; elle n'aura garde de plaisanter sur le compte des hérétiques calvinistes ou luthériens. Le *déiste*, le *matérialiste*, le *fataliste*, l'*athée* même trouveront grâce à ses yeux et place dans son sein ; le *marabout turc*, le *rabbin juif*, le *ministre protestant* recevront de sa part des témoignages de respect. Mais il en va tout autrement de l'Église et des prêtres. La liberté accordée à tous est refusée au catholique. Le droit commun n'existe pas pour lui ; il est hors la loi. La M<sup>c</sup>. : combat à outrance la religion et l'Église de Jésus-Christ. Est-il besoin de le prouver ? Mais quand je l'ai montrée niant la révélation et rejetant le surnaturel, blasphémant Jésus-Christ, travestissant indignement sa doctrine, se riant de ses mystères ; quand nous l'avons entendue abjurer toute morale, méconnaître l'immortalité de l'âme ; quand sa bouche sacrilège a osé dire que Dieu n'existe pas et qu'il n'y a ni providence, ni justice, ni vertu, ni vices, ni récompenses, ni peines, ni bien, ni mal, que faisait-elle autre chose, sinon renverser les fondements de toute religion et anéantir à la fois le dogme, le culte et la morale ? Je le comprends néanmoins, Monsieur, dans une question aussi grave que celle qui nous occupe, vous désirez quelque chose de plus spécial. Il ne me sera pas difficile de vous satisfaire. L'Église devait partager avec son fondateur et son chef la haine de l'enfer et les persécutions de l'impunité qu'elle condamne et qu'elle force à rougir : cette gloire ne lui a jamais manqué. Le croiriez-vous, Monsieur, et pouvait-on pousser plus loin l'injustice et l'insolence ? des écrivains dont la plume déhontée ne distillait que le blasphème et l'ordure ont eu l'impudence de donner à l'Église de Jésus-Christ le nom d'*Infâme* et de lui déclarer une guerre à mort. *Voltaire, Diderot, Helvétius*, etc., traitant l'Église d'*Infâme* !!! Eh bien ! ce que le philosophe impie de Ferney, et ses dignes acolytes ont dit, ce qu'ils ont fait, la F. : M<sup>c</sup>. : l'approuve et l'exalte. Elle se fait gloire de marcher sur leurs traces, elle aussi ; la sainte Maçonnerie (nous avons dit quelle était sa morale) appelle l'Église *Infâme* !

« L'Église, disait l'un d'eux, il y a quelques années, l'Église ayant sa tête à Rome et ses bras partout, si formidable par sa discipline et ses richesses, l'*Infâme* renaît plus

*vigoureuse, plus intolérante, plus rapace et plus affamée* que jamais. » (F. : [Frère en maçonnerie] Frantz-Faider. — V. A. N. I, p. 281.)

Aussi, rien n'est omis pour contrecarrer son action régénératrice. « *C'est beaucoup*, écrivent les FF. : MM. : [francs-maçons] de Londres aux *Libres Penseurs de Belgique*, c'est beaucoup que d'être parvenu dans une proportion notable, à *enlever les morts à l'Église* ; mais ce n'est là que le commencement d'une grande œuvre qui ne sera complétée que le jour où l'on sera parvenu également à *arracher les vivants des mains du prêtre*. Nos FF. : dont les efforts ont été si heureusement couronnés de succès dans l'organisation des sociétés pour *l'enterrement civil*, ne croient-ils pas qu'il serait bientôt temps pour eux, profitant de la latitude que leur laisse une constitution libérale, de faire un pas de plus dans la voie qu'ils viennent d'ouvrir. » (*Chaîne d'union* à Londres. — V. *Patrie* de Bruges, 15 sept. 1865.)

2° Sa doctrine est odieusement travestie. La M<sup>c</sup>. : qui nie la divinité de Jésus-Christ, enseigne que sa naissance, sa vie et sa mort sont des figures, des apparences solaires ; que sa doctrine est celle des hiérophantes de l'Égypte, etc. (Lettre 10.) Elle traite le culte catholique et les sacrements de fantasmagories idolâtres.

3° Elle professe un profond mépris pour ses ministres. Elle a pour eux une haine qui tient de la rage ; elle n'a pas assez d'injures et de calomnies pour le prêtre et pour le religieux. Le prêtre, en effet, c'est l'Église enseignant, sanctifiant, sauvant le monde. Aussi écoutez :

« Le *plus grand obstacle* à l'affranchissement physique, intellectuel et moral de l'homme, est *sans contredit le Prêtre*. Le Prêtre, tel que l'Église le fait, est l'artisan, le *propagateur le plus puissant, le plus redoutable des préjugés, de l'ignorance et de la superstition*. Or, avec les préjugés, l'ignorance et la superstition, *point de liberté possible*. Sous prétexte d'enseigner à l'homme la route qui doit le conduire au bonheur dans une vie future et problématique, il s'empare de lui dès sa naissance, et lui inculque, sous forme d'enseignement, un poison intellectuel qui le dispose *pour la servitude et pour l'oppression, pour la tyrannie ou l'esclavage*. »

« C'est tout naturel, le prêtre prend l'enfant à sa naissance, et à l'ombre du sacrement de *baptême* ; puis, plus tard, au nom de la *communión*, passe avec les parents une sorte de contrat par lequel il s'assure l'exercice

d'un pouvoir dont les effets pernicieux demeurent le plus souvent indestructibles. Qui ne sait que des premières impressions auxquelles l'homme a été soumis dans l'âge tendre, dépend presque toujours sa destinée ? Le prêtre, expert, astucieux dans l'art de la domination, connaît toute la portée de cette vérité ; c'est pourquoi il tient tant à s'emparer de l'homme dès son enfance et à exercer sur son esprit les premières impressions. » (*Chaîne d'Union*, citée plus haut.)

Ces paroles n'ont pas besoin de commentaires. Elles nous révèlent assez clairement, si nous ne les connaissons déjà, les intentions de la M<sup>c</sup>. : et son plan infernal ; ces odieuses et sottes accusations renferment, ce me semble, un des plus beaux éloges que l'on puisse faire du clergé catholique, et suffiraient pour justifier la tendre sollicitude de l'Église en ce qui concerne l'éducation de la jeunesse.

Poursuivons : « *L'hydre monacale*, si souvent écrasée, nous menace de nouveau de ses têtes hideuses, dit le F. : Frantz-Faider (cité plus haut). Le prêtre est pour le F. : M. : une odieuse personnification de la superstition et du fanatisme : ce sont les prêtres qui ont inventé le ciel et l'enfer, la crainte des peines futures et l'espérance des récompenses, et qui ont imaginé la confession pour établir leur gouvernement, » etc.

« Quant aux ministres de la religion, dit un F. : M. : , *la mauvaise conduite du sacerdoce en général, la scélératesse d'un grand nombre de particuliers* qui le composent, dégradent la majesté du premier être qu'on suppose, et anéantissent le respect que le préjugé lui dévoue. » (M. de St.-Alb., p. 275.)

« Les prêtres et les tyrans ligés pour la destruction du genre humain sont souvent forcés d'implorer eux-mêmes le secours de la raison qu'ils dédaignent, ou de la nature avilie qu'ils écrasent sous le poids de leurs divinités mensongères. » (Ib. 280.) C'est dans ces termes que la F. : M. : parle des prêtres.

Voulez-vous encore un échantillon du style de ces forcenés ? Voici ce que nous lisons dans un des journaux de l'*Internationale* :

« Regardez le paillasse qui se démène dans un tonneau, comme le diable dans un bénitier, pour insinuer à l'aimable troupeau rassemblé que son baragouin est de la plus pure et saine morale émanant d'une puissance surnaturelle. Ce paillasse aux allures lugubres tonne dans son tonneau comme la foudre, grimace et se contorsionne comme un épileptique, trépigne de fureur et s'élève comme un *cacafougn* tragique, prêt à sauter à pieds joints sur ses auditeurs ahuris, qui écoutent sans sourciller les platitudes et les tirades ennuyeuses de son répertoire tragi-comique... De pareils belîtres vous soulèvent l'âme d'indignation. Tous leurs actes sont arbitraires, empreints de perfidie et de scélératesse, » etc., etc. Nous ferons grâce à nos lecteurs d'autres amabilités plus remarquables encore et trop remarquables pour trouver place dans un ouvrage sérieux. (*Mirabeau*, n° du 17 av. 1870, à Verviers.)

Il n'est pas difficile de comprendre le résultat produit dans les masses populaires par ces odieuses diatribes. Si le lecteur judicieux jette avec indignation ces feuilles dégoûtantes d'impiété, l'artisan crédule les dévore et s'en nourrit. C'est dans la lecture de ces écrits d'où l'injure et la calomnie débordent que s'allument les haines aveugles et féroces qui, au jour de l'émeute, transformeront l'ouvrier, et quelquefois la femme et l'enfant en autant de sicaires et d'assassins. Le mépris et la haine du prêtre conduisent droit au mépris et à la haine de la religion ; la F. : M. : le sait, et c'est ainsi qu'elle poursuit son œuvre de destruction. D'injustes défiances, des accusations fausses et ridicules, semées par elle, divisent la société en deux camps ennemis ; et les fureurs révolutionnaires, longtemps excitées par les journaux dévoués au parti, n'attendent qu'un signal pour se livrer aux derniers excès et répandre à flots un sang innocent.

Vous reste-t-il encore, Monsieur, quelques doutes sur le plan de la F. : M. : et le but qu'elle se propose ? J'ai de quoi dissiper ces doutes, ou plutôt la F. : M. : se charge elle-même de vous fixer complètement sur cette question ; voici ce qu'elle nous dit par la bouche de ses premiers chefs : « *Notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française : l'anéantissement à tout jamais du catholicisme et même de l'idée chrétienne qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard.* » (Instruction de la Haute Vente... On la trouvera reproduite

**La franc-maçonnerie en veut à la religion catholique ; elle est son ennemie déclarée, elle lui fait une guerre à mort.**

plus complètement plus loin.)

Concluons. La F. : M. : en veut à la *Religion catholique* ; elle est son ennemie déclarée, elle lui fait une guerre à mort ; des fondements de l'édifice jusqu'au faite, il n'est pas une assise, pas une pierre qu'elle n'ébranle et qu'elle ne cherche à renverser. Elle en veut à l'Église de Jésus-Christ ; elle s'attaque audacieusement à son divin chef et lui décerne insolemment le brevet d'Imposteur ; elle s'attaque à ses ministres qu'elle s'efforce de traîner dans la boue et de couvrir de ses injures les plus grossières ; elle s'attaque à sa doctrine, à ses mystères, à ses sacrements ; elle veut l'anéantir à tout jamais, la détruire de fond en comble : tel est son but final, comme ce fut le but de Voltaire et de la Révolution.

J'ajoute qu'elle fait cela en vertu même de ses principes, logiquement et officiellement. En effet, Monsieur, que la M<sup>c</sup>. : soit tolérante pour l'erreur, cela se conçoit, cela doit être, car l'erreur est tolérante pour elle ; mais qu'elle tolère la vérité, cela ne se peut, car la vérité ne la tolère pas ; tout au

contraire, elle la condamne, la flétrit, la repousse. Que la M<sup>c</sup>. : qui démolit et détruit, donne la main à tous les démolisseurs, cela se comprend ; ils travaillent à une œuvre commune : mais qu'elle s'allie avec une institution qui bâtit, qui édifie et qui pour cela pose les fondements de la vérité, de la foi, de la soumission à Dieu, à l'autorité, c'est ce qu'elle ne peut faire sans se renier, sans abjurer son principe constitutif et fouler aux pieds sa devise chérie. Entre l'*Indépendance maçonnique*, ou le *Non serviam* de Satan, et la soumission de l'*intelligence et de la volonté*, qui est la loi fondamentale de l'Église catholique, non seulement il ne peut y avoir d'accord, mais il y a nécessairement une opposition directe, une irréconciliable inimitié.

Le premier cri de la M<sup>c</sup>. : c'est guerre à l'Église [...]

## INSTRUCTION DE LA VENTE SUPRÊME DU CARBONARISME A TOUTES LES VENTES

(XIX<sup>e</sup> siècle)

Depuis que nous sommes établis en corps d'action, et que l'Ordre commence à régner au fond de la Vente la plus reculée comme au sein de celle la plus rapprochée du centre, il est une pensée qui a toujours profondément préoccupé les hommes qui aspirent à la régénération universelle : c'est la pensée de l'*affranchissement de l'Italie*, d'où doit sortir, à un jour déterminé, l'*affranchissement* du monde entier, la *République fraternelle et l'harmonie de l'humanité*. Cette pensée n'a pas encore été saisie par nos frères d'au-delà des Alpes. Ils croient que l'Italie révolutionnaire ne peut que conspirer dans l'ombre, distribuer quelques coups de poignard à des sbires ou à des traîtres, et subir tranquillement le joug des événements qui s'accomplissent au-delà des monts, pour l'Italie, mais sans l'Italie. Cette erreur nous a déjà été fatale à plusieurs reprises ; il ne faut pas la combattre avec des phrases, ce serait la propager ; il faut la tuer avec des faits. Ainsi, au milieu des soins qui ont le privilège d'agiter les esprits les plus puissants de nos Ventes, il en est un que nous ne devons jamais oublier.

La *Papauté* a exercé de tout temps une action décisive sur les affaires de l'Italie. Par le bras, par la voix, par la plume, par le cœur de ses innombrables Evêques, prêtres, moines, religieuses et fidèles de toutes les latitudes, la papauté trouve des dévouements sans cesse prêts au martyre et à l'enthousiasme. Partout où il lui plaît d'en évoquer, elle a des amis qui meurent, d'autres qui se dépouillent pour elle. C'est un levier immense dont quelques papes seuls ont apprécié toute la puissance (encore n'en ont-ils usé que dans une certaine mesure). Aujourd'hui il ne s'agit pas de reconstituer pour nous ce pouvoir dont le prestige est momentanément affaibli : notre *but final* est celui de *Voltaire et de la Révolution française* :

*l'anéantissement à tout jamais du catholicisme, et même de l'idée chrétienne, qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard.* Mais pour atteindre plus certainement ce but et ne pas nous préparer de gaieté de cœur des revers qui ajournent indéfiniment et compromettent dans les siècles le succès d'une bonne cause, il ne faut pas prêter l'oreille à ces vantards de Français, à ces nébuleux Allemands, à ces tristes Anglais qui s'imaginent tous tuer le catholicisme, tantôt avec une chouson impure, tantôt avec une déduction illogique, tantôt avec un grossier sarcasme passé en contrebande, comme les cotons de la Grande-Bretagne. Le catholicisme a la vie plus dure que cela. Il a vu de plus implacables, de plus terribles adversaires, et il s'est souvent donné le malin plaisir de jeter de l'eau bénite sur la tombe des plus enragés. Laissons donc nos frères de ces contrées se livrer aux intempérances stériles de leur zèle anti-catholique ; permettons-leur même de se moquer de nos *Madones* et de notre dévotion apparente. Avec ce passeport, nous pouvons conspirer tout à notre aise et arriver peu à peu au terme proposé.

Donc, la papauté est depuis seize cents ans inhérente à l'histoire de l'Italie. L'Italie ne peut ni respirer ni se mouvoir sans la permission du pasteur suprême : avec lui, elle a les cent bras de Briarée ; sans lui, elle est condamnée à une impuissance qui fait pitié. Elle n'a plus que des divisions à fomenter, que des haines à voir éclore, que des hostilités à entendre surgir de la première chaîne des Alpes au dernier chaînon des Apennins. Nous ne pouvons pas vouloir un pareil état de choses : il importe donc de chercher un remède à cette situation. Le remède est tout trouvé. Le pape, quel qu'il soit, ne viendra pas aux sociétés secrètes ; c'est aux sociétés secrètes à faire le premier pas vers l'Église dans le but de les vaincre tous deux (le pape et l'Église).

Le travail que nous allons entreprendre n'est l'œuvre, ni d'un jour, ni d'un mois, ni d'un an : il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être ; mais dans nos rangs le

**Ce que nous devons  
chercher et attendre,  
c'est un pape  
selon nos besoins.**

soldat meurt et le combat continue.

Nous n'entendons pas gagner les papes à notre cause, en faire des néophytes de nos principes, des propagateurs de nos idées. Ce serait un rêve ridicule, et de quelque manière que tournent les événements, que des cardinaux ou des prélats, par exemple, soient entrés de plein gré ou par surprise dans une partie de nos secrets, ce n'est pas du tout un motif pour désirer leur élévation au siège de Pierre. Cette élévation nous perdrait ; l'ambition seule les aurait conduits à l'apostasie, le besoin du pouvoir les forcerait à nous immoler. Ce que nous devons demander, ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un pape selon nos besoins.

Alexandre VI, avec tous ses crimes privés, ne nous conviendrait pas, car il n'a jamais erré dans les matières religieuses. Un Clément XIV, au contraire, serait notre fait, des pieds à la tête. *Borgia* était un libertin, un vrai sensualiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, égaré dans le XV<sup>e</sup>. Il a été anathématisé, malgré ses vices, par tous les vices de la philosophie et de l'incrédulité, et il doit cet anathème à la vigueur avec laquelle il défendit l'Église. *Ganganelli* se livra, pieds et poings liés, aux ministres des Bourbons qui lui faisaient peur, aux incrédules qui célébraient sa tolérance, et *Ganganelli* est devenu un très-grand pape. C'est à peu près dans ces conditions qu'il nous en faudrait un, si c'est encore possible. Avec cela, nous marcherons plus sûrement à l'assaut de l'Église qu'avec les pamphlets de nos frères de France, et l'or même de l'Angleterre. Voulez-vous en savoir la raison ? c'est qu'avec cela, pour briser le rocher sur lequel Dieu a bâti son Église, nous n'avons plus besoin de vinaigre annibalien, plus besoin de la poudre à canon, plus besoin même de nos bras : nous avons le petit doigt du successeur de Pierre engagé dans le complot, et ce petit doigt vaut, pour cette croisade, tous les Urbain II et tous les saint Bernard de la chrétienté.

Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts ; mais quand ? mais comment ? L'inconnue ne se dégage pas encore. Néanmoins, comme rien ne doit nous écarter du plan tracé, qu'au contraire tout y doit tendre, comme si le succès devait couronner dès demain l'œuvre à peine ébauchée, nous voulons dans cette instruction, qui restera secrète pour les simples initiés, donner aux préposés de la Vente suprême des conseils qu'ils devront inculquer à l'universalité des frères, sous forme d'enseignement ou de *memorandum*. Il importe surtout, et par une discrétion dont les motifs sont transparents, de ne jamais laisser pressentir que ces conseils sont des ordres émanés de la Vente. Le clergé y est trop directement mis en jeu pour qu'on puisse, à l'heure qu'il est, se permettre de jouer avec lui comme avec un de ces roitelets ou de ces principicules sur lesquels on n'a besoin que de souffler pour les faire disparaître.

Il y a peu de chose à faire avec les vieux cardinaux ou avec les prélats dont le caractère est bien décidé ; il faut laisser les incorrigibles à l'école de *Consalvi*, ou puiser dans nos entrepôts de popularité les armes qui rendront inutile ou ridicule le pouvoir entre leurs mains. *Un mot* qu'on invente habilement et qu'on a l'art de répandre dans certaines honnêtes familles choisies pour que de là il descende dans les cafés, et des cafés dans la rue ; *un mot peut quelquefois tuer un homme*. Si un prêtre arrive de Rome pour exercer quelque fonction publique au fond des provinces, connaissez aussitôt son caractère, ses antécédents, ses qualités, ses défauts surtout. Est-il d'avance un ennemi déclaré ? un *Albani*, un *Palotta*, un *Bernetti*, un *della Genga*, un *Rivarola* ? Enveloppez-le de tous les pièges que vous pouvez tendre sous ses pas ; créez-lui une de ces réputations qui effraient les petits enfants et les vieilles femmes : peignez-le cruel et sanguinaire ; racontez quelques traits de cruauté qui puissent facilement se graver dans la

mémoire du peuple. Quand les journaux étrangers recueilleront par nous ces récits qu'ils embelliront à leur tour inévitablement, *par respect pour la vérité*, montrez ou plutôt faites montrer, par quelque respectable imbécile, ces feuilles où sont relatés les noms et les excès arrangés des personnages. Comme la France et l'Angleterre, l'Italie ne manquera jamais de ces plumes qui savent se tailler dans les mensonges utiles à la bonne cause. Avec un journal dont il ne comprendra pas la langue, mais où il verra le nom de son délégué ou de son juge, le peuple n'a pas besoin d'autres preuves. Il est dans l'enfance du libéralisme, il croit aux libéraux, comme plus tard il croira *en nous ne savons trop quoi*.

Ecrasez l'ennemi quel qu'il soit, écrasez le puissant à force de médisances ou de *calommies* ; mais surtout écrasez-le dans l'œuf. C'est à la jeunesse qu'il faut aller ; c'est elle qu'il faut séduire, elle que nous devons enchaîner, sans qu'elle s'en doute, sous le drapeau des sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés, mais sûrs, dans cette voie périlleuse, deux choses sont nécessaires de toute nécessité. Vous devez avoir l'air d'être *simples* comme des colombes, mais vous serez *prudents* comme le serpent. Vos pères, vos enfants, vos femmes elles-mêmes doivent toujours ignorer le *secret que vous portez dans votre sein* ; et s'il vous plaisait, pour mieux tromper l'œil inquisitorial, d'aller souvent à confesse, vous êtes comme de droit autorisés à garder le silence le plus absolu sur ces choses. Vous savez que la moindre révélation, que le plus petit indice échappé au tribunal de la pénitence ou ailleurs, peut entraîner de grandes calamités et que c'est son arrêt de mort que signe le révélateur volontaire ou involontaire.

Or donc, pour vous assurer un pape dans les proportions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner, à ce Pape, une génération digne du règne que nous rêvons. Laissez de côté la vieillesse et l'âge mûr ; allez à la jeunesse, et si c'est possible, jusqu'à l'enfance. N'ayez jamais pour elle un mot d'impie ou d'impureté : *Maxima debetur puero reverentia* ; n'oubliez jamais ces paroles du poète, car elles vous serviront de sauve-garde contre des licences dont il importe essentiellement de s'abstenir dans l'intérêt de la cause. Pour la faire fructifier au sein de chaque famille, pour vous donner droit d'asile au foyer domestique, vous devez vous présenter avec toutes les apparences de l'homme grave et moral. Une fois votre réputation établie dans les collèges, dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des étudiants, faites que ceux principalement qui s'engagent dans la *milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens*. Nourrissez leurs esprits de l'ancienne splendeur de la *Rome papale* : il y a toujours au fond du cœur de l'Italien un regret pour la *Rome républicaine*. Confondez habilement ces deux souvenirs l'un dans l'autre. Excitez, échauffez ces natures si pleines d'incandescence et de patriotique orgueil. Offrez-leur d'abord, mais toujours en secret, des *livres inoffensifs*, des poésies resplendissantes d'emphase nationale, puis peu à peu vous amenez vos *dupes au degré de cuisson voulu*. Quand sur tous les points à la fois de l'État ecclésiastique, ce travail de tous

les jours *aura répandu nos idées comme la lumière*, alors vous pourrez apprécier la sagesse du conseil dont nous prenons l'initiative.

Les événements qui, selon nous, se précipitent trop vite, vont nécessairement appeler, d'ici à quelques mois, une intervention armée de l'Autriche. Il y a des fous qui, de gaieté de cœur, se plaisent à jeter les autres au milieu des périls ; et cependant ce sont ces fous qui, à une heure donnée, entraînent jusqu'aux sages. La Révolution que l'on fait méditer à l'Italie n'aboutira qu'à des malheurs et à des proscriptions. Rien n'est mûr, ni les hommes, ni les choses, et rien ne le sera encore de longtemps ; mais de ces malheurs vous pourrez facilement tirer une nouvelle corde à faire vibrer au cœur du *jeune clergé* : ce sera la *haine de l'étranger*. Faites que l'Allemand (il Tedesco), soit ridicule et odieux avant même son entrée prévue. A l'idée de *suprématie pontificale*, mêlez toujours le vieux souvenir des *guerres du sacerdoce et de l'empire*. Ressuscitez les passions mal éteintes des *Guelfes et des Gibelins*, et ainsi vous vous arrangerez, à peu de frais, une réputation de *bon catholique et de patriote pur*.

Cette réputation donnera accès à nos doctrines au sein du *jeune clergé*, comme au fond des couvents. Dans quelques années, ce jeune clergé aura, par la force des choses, envahi toutes les fonctions ; il gouvernera, il administrera, il formera le conseil du souverain ; il sera appelé à choisir le Pontife qui devra régner, et ce Pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera nécessairement plus ou moins imbu des principes italiens et humanitaires que nous allons commencer à mettre en circulation. C'est un petit grain de sénévé que nous confions à la terre, mais le soleil des justices le développera jusqu'à la plus haute puissance, et vous verrez un jour quelle riche

**Que le clergé marche  
sous votre étendard  
en croyant toujours  
marcher sous la  
bannière des chefs  
apostoliques.**

moisson ce petit grain produira.

Dans la voie que nous traçons à nos frères, il se trouve de grands obstacles à vaincre, des difficultés de plus d'une sorte à surmonter : on en triomphera par l'expérience et la perspicacité ; mais le but est si beau qu'il importe de mettre toutes les voiles au vent pour l'atteindre. Vous *voulez révolutionner l'Italie ? cherchez le Pape dont nous venons de faire le portrait. Vous voulez établir le règne des élus sur le trône de la prostituée de Babylone ? Que le clergé marche sous votre étendard, en croyant toujours marcher sous la bannière des chefs apostoliques. Vous voulez faire disparaître le dernier vestige des tyrans, des oppresseurs ? tendez vos filets comme Simon Barjone. Tendez-les au fond des sacristies, des séminaires et des couvents, plutôt qu'au fond de la mer ; et si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une*

pêche plus miraculeuse que la sienne. Le pêcheur de poissons devient pêcheur d'hommes ; vous, vous amènerez des amis autour de la Chaire apostolique. *Vous aurez pêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde.*

Que chaque acte de votre vie tende donc à la découverte de cette pierre philosophale. Les alchimistes du moyen âge ont perdu leur temps et l'or de leurs dupes à la recherche de ce rêve. Celui des sociétés secrètes *s'accomplira par la plus simple des raisons : c'est qu'il est basé sur les passions de l'homme*. Ne nous décourageons donc ni pour un échec, ni pour un revers, ni pour une défaite ; préparons nos armes dans le silence des Ventes ; *dressons toutes nos batteries, flattons toutes les passions, les plus mauvaises* comme les plus généreuses, et tout nous porte à croire que ce plan réussira un jour au-delà même de nos calculs les plus improbables.

(V. Crétineau-Joly, *L'Église Romaine en face de la Révolution*, tom. II, p. 82, etc.)

## Notes

1. Le carbonarisme (ou charbonnerie) était une société secrète de type maçonnique au dix-neuvième siècle. Elle était organisée en loges appelées « ventes » et dirigées par une Vente Suprême ou Haute Vente. L'objectif du carbonarisme était celui de toutes les sectes : la destruction de la religion catholique. Le Vatican réussit à percer les mystères de la charbonnerie, notamment en saisissant des instructions de la Haute Vente (voir J. Crétineau-Joly, *L'Église romaine en face de la Révolution*, 1859). L'instruction reproduite ci-dessus atteste de la perfidie de la secte, qui avance masquée sous une peau de mouton. On ne peut que constater, plus d'un siècle après, le succès de l'association infernale.

2. L'instruction satanique reprend les accusations habituelles de libertinage et de crimes contre le pape Alexandre VI (Borgia, pape de 1492 à 1503). Ces accusations furent inventées de toutes pièces par les ennemis de ce pape qui mena fermement la barque de Pierre en des temps difficiles. En vérité, Sa Sainteté Alexandre VI « fut un digne pontife et un grand roi », « à la hauteur de ce qu'il y a de plus beau dans l'histoire des papes » (Ch. Barthélémy, membre de l'Académie de la religion catholique de Rome, *Erreurs et mensonges historiques*, 3<sup>e</sup> série, 4<sup>e</sup> édition, Paris : Ch. Blériot, 1874, pp. 34-68).



Les ouvrages suivants sont disponibles à SA D.P.F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com> :

• J. Crétineau-Joly, *L'Église romaine en face de la Révolution*, 1859, réédition C. R. F., 1976.

• Epiphanius, *Maçonnerie et sectes secrètes*,

Publications du « Courrier de Rome », 1999.

• Henry Coston, *La conjuration des Illuminés*, 1979.

• *Les enseignements originaux des Papes sur la franc-maçonnerie*, Pierre Téqui éditeur, 1998.

• Jean-Claude Lozac'hmeur, *Fils de la Veuve (Essai sur le symbolisme maçonnique)*, 1990.

• Jean-Claude Lozac'hmeur et Bernaz de Karer, *De la Révolution (essai sur la politique maçonnique)*, 1992.

## Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)*

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquente et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Dire librorum*, 26 juin 1827.

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

**Toute reproduction est autorisée.**

Correspondance : I. Kraljic, C.P. 311, succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Qc), H3S 2S6, Canada. Email : [i.k@sympatico.ca](mailto:i.k@sympatico.ca). URL : <http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 5 — Juillet 2000

## Sainte Jeanne d'Arc et l'Eucharistie

Mgr Touchet, évêque  
d'Orléans, discours au XXI<sup>e</sup>  
Congrès Eucharistique  
International, Montréal, 6-  
11 septembre 1910, in *XXI<sup>e</sup>  
Congrès Eucharistique  
International*, Montréal :  
Librairie Beauchemin Ltée,  
1911, pp. 124-133.



Jeanne d'Arc, la bienheureuse Jeanne d'Arc ! A son culte j'ai voué ma vie. Depuis seize ans, je l'étudie. Plus je l'ai connue, plus je me suis enfoncé dans la passion qu'elle m'inspira. Elle m'a pris la moitié de mes jours et une part de mes nuits ; elle m'a causé des sollicitudes de tout genre, plus d'une alarme, plus d'une lutte : ce n'est pas trop, ce n'est pas assez, tant elle est belle !

Ce goût ne m'est pas exclusivement personnel. Godefroy Kurth, l'illustre historien belge, avait déposé devant moi, lors du procès de béatification de Jeanne. Nous donnait de sa science qui est vaste et de son cœur qui est chaud, il nous avait tracé de Jeanne un beau portrait vivant, vrai, net. Quant il eut fini, je dus lui demander ce qu'il pensait de notre tentative de faire béatifier l'héroïne. Il se leva, et gravement : « Monseigneur, me dit-il, je ne connais pas l'histoire. Personne ne la connaît. Il y a cependant quarante années que je l'étudie. Eh bien, me souvenant que j'ai prêté serment tout à l'heure entre vos mains, je puis vous dire ceci : Depuis le Christ et la Vierge Marie, personne ne m'apparaît, sur ce théâtre que j'ai tant fréquenté, qui soit plus digne des autels que Jeanne d'Arc. »

Et cela est la vérité.

Jeanne étonne et séduit. Devant elle on tombe à genoux pour lui baiser les pieds, et on ne peut se retenir de lui donner des noms très tendres de « sœur », de « petite sœur. » Elle est très haut au-dessus de nous, et néanmoins nous la sentons comme très voisine de nous. Elle est la Jeanne miraculeuse de l'épopée et du Paradis ; elle est la Jeannette de Domrémy. « C'est un agneau et un lion, » a écrit Pie X, traduisant admirablement la nature contrastée de cette enfant.

**Elle priait Dieu, la  
Vierge, Notre-  
Seigneur avec une  
candeur de foi que  
rien ne troubla.**

Elle fut pure comme un lys, humble comme une marguerite de ses vallées meusiennes. Elle priait Dieu, la Vierge, Notre-Seigneur avec une candeur de foi que rien ne troubla. Elle aimait ses compagnons, les malheureux, ses frères, ses sœurs, son rude et honnête père, sa mère, sa « pauvre mère, » ainsi qu'elle s'exprimait, à plein cœur.

Elle se meut dans le surnaturel comme nous dans l'air où nous respirons. Sept années durant, elle fut en contact quotidien, perpétuel avec saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite.

Prodigieuse mystique, la plus prodigieuse des mystiques par quelque côté, par exemple la fréquence de ses visions, il lui suffisait d'appeler son ange, ses saintes, pour qu'ils fussent là. Elle les nomma d'un mot admirablement trouvé, elle les nomma « ses voix. » Une voix, quelque chose d'immatériel et de sensible ; quelque chose qui caresse et qui épouvante ; quelque chose de si discret que l'oreille le perçoit à peine, et de si sonore que l'espace en résonne ; une voix, quelque chose qui éveille le courage, berce le chagrin, ébranle la volonté, chante, pleure, commande ; le *Dies irae* du sublime inconnu ; le *Requiem* de Mozart, la Marseillaise de Rouget de l'Isle ; une voix : presque rien, tout cela va sans laisser trace et tellement tout que l'Eglise a épuisé son effort de louange à l'égard du Saint-Esprit quand elle a dit : « il a la science de la voix. » Sans ses Voix, des voix personnelles, des voix réelles, Jeanne est une énigme inexplicable. Avec ses Voix, elle est seulement mystérieuse, comme tout ce que le divin enveloppe d'un nuage que nos yeux ne sont pas habitués à regarder, encore

moins percer.

Elle fut brave comme une épée de chevalier, et si douce dans la bataille, si généreuse, si apôtre ! Jamais elle n'a frappé personne. Elle se poussait au plus fort de la mêlée, souriante, son étendard à la main, et elle disait : « Suivez-moi. » Glacidas, le commandant des Tourelles, l'avait insultée abominablement. Le 7 mai 1429 au soir, elle l'aperçut, se défendant, dit un chroniqueur, comme s'il eut été « immortel. » L'enfant vit que le formidable soldat était perdu. « Glacidas, lui cria-t-elle, tu m'as insultée, tu m'as appelée... Mais j'ai pitié de ton âme. Rends-toi ! Rends-toi au Roi du ciel ! » Connaissez-vous, Messieurs, bien des cris de saints, pathétiques à l'égal de celui-là ?

Dans sa mort, elle imita de très près la passion du Christ.

Trahie comme lui, vendue comme lui, jugée comme lui, exécutée comme lui, au milieu des cris de la haine et des larmes de pitié, après avoir été la foi, la charité, la justice, la vérité, l'honneur même, avec au front le rayon des prophètes et sur ses épaules la pourpre de son sang ; après avoir représenté la France en ce que la France a de plus exquis, et l'humanité en ce que l'humanité a de plus haut : après avoir été Jeanne d'Arc !

Toutefois, dans cet ensemble de vertus dont se souvient l'histoire et qu'a couronnées l'Eglise, il en est une qui marque d'un trait plus profond sa physionomie morale, précisément parce qu'elle porte toutes les autres : c'est la vertu de force.

Enfant, elle a la force d'enfermer en soi, entre soi et Dieu, le secret qui doit l'étouffer, de sa mission et de ses apparitions ; la force de vaincre les impatiences de son âge, les instincts pervers dont le péché d'origine a déposé le germe vivace chez les meilleurs, ses terreurs de la vie des camps, sa tendresse filiale passionnée, laquelle l'eût détournée de répondre à l'appel de Dieu. « J'aurais eu cent pères et cent mères, disait-elle, je serais partie ! »

Inspirée, elle eut la force de lutter contre les suspicions des clercs, les répugnances des hommes d'armes, la pusillanimité, sinon pire, des conseillers de la couronne.

Guerrière, elle eut la force de grouper et d'entraîner à sa suite Armagnacs, Bretons, Manceaux, Beaucerons, Richemond et Gille de Rais, les Laval, d'Alençon et Dunois. Elle les pacifia, les évangélisa, en convertit plus d'un.

Chevauchant à travers la France morte, elle eut la force de la ressusciter.

## Pour ressusciter la France, il faut d'abord ressusciter son roi.

Oui certes ! Pour ressusciter la France, il faut d'abord ressusciter son roi. Isabeau l'avait tué sur ses genoux, dans ses bras d'adultère, lui versant un doute empoisonneur, mais trop naturel, sur la légitimité de sa naissance et de ses droits.

A ce dauphin inquiet et apeuré qui ne rêvait que fuite vers Toulouse ; plus loin, vers l'Espagne ; plus loin, vers le Portugal, elle refit une âme, un cœur, un sang.

Pourquoi se désespérait-il ? Pourquoi songeait-il à l'exil ? « Ayez confiance, ayez confiance, gentil dauphin. Je vous conduirai à Reims afin que vous y receviez votre digne sacre. »

Pourquoi ce tourment qui le tuait ? « Je te le dis de la part de Dieu. Tu es vrai fils de roi et celui à qui le royaume doit appartenir ! »

Petit à petit, le fils des Capétiens se laissait prendre par l'enthousiasme de la sublime paysanne. Il finit par croire à soi, à la France, à Orléans, où battait alors le cœur de la patrie, à Dieu. Elle enfanta son roi : *Mulier circumdabit virum*, porte le texte dans son énergie crudité.

Elle ressuscita les chevaliers. Depuis Azincourt, ils montaient encore à cheval, mais sans entrain et comme s'ils eussent été voués d'avance à la défaite irrémédiable. Ils s'ensevelissaient dans le pressentiment que la fin du royaume approchait ; or un tel rayonnement de surnaturelle vigueur, une telle « vertu » sortait de Jeanne qu'ils revinrent à la confiance. « Avant Jeanne, dit Dunois, dix Anglais auraient battu deux cents Français, avec Jeanne, dix Français auraient battu deux cents Anglais. »

Enfin elle ressuscita ce qui est plus que les chevaliers et plus que le roi ; elle ressuscita l'antique opprimé, l'antique écrasé, celui que son oppression même, son écrasement même rendaient indifférent aux destins du pays : le peuple. Que lui faisait à lui d'être Armagnac, Bourguignon, Anglais, Français ? En serait-il moins battu et moins volé ? Mais quand il eut vu cette petite fille sortie de lui, quand il eut ouï ses appels, quand il eut discerné, dans le ciel qu'elle ouvrait au-dessus de sa tête, les figures sacrées de Charlemagne et de saint Louis en prière, comme elle disait, il se retrouva, notre peuple ! Il se passionna d'autonomie. Les vieux glaives, les vieilles masses d'armes qu'avaient maniés les Jacques sortirent de leur rouille. Un souffle de nationalisme l'agita, le purifiant des terreurs et des lâchetés de la guerre de Cent Ans, comme les vents frais et doux purifient l'océan de ses miasmes et de ses brouillards. Et il advint ce

que Jeanne semble avoir prévu quand elle osa dire à Beaudricourt : « Il faut que je parte, il faut que ce soit aujourd'hui plutôt que demain ; les jours me pèsent comme à une femme enceinte. » Bref, elle devint la mère de la patrie, a dit Rome, « *Jure dicta Mater Patriae*. »

Et maintenant, regardons-la ! regardons-la donc s'avancer dans un tourbillon de victoires, d'Orléans à Jargeau, de Beaugency à Patay, de Patay à Troyes, de Troyes à Reims. Or, sa courte vie compte exactement dix-neuf ans, cinq mois et vingt-quatre jours. Quand elle opérait les prodiges que je viens de rappeler, elle avait deux ans de moins, elle avait dix-sept ans et demi !

France, jette-lui à pleines mains des lauriers et des roses. Angleterre, ne lui refuse ni les roses ni les lauriers. Il fallait qu'il subsistât une France et une Angleterre dans l'univers. Grâce à Jeanne, ni celle-ci, ni celle-là ne disparurent : la France ne périt pas ; l'Angleterre demeura l'Angleterre. Toutes les deux avec leur destin, toutes les deux avec leur mission spéciale à travers les siècles, toutes les deux attendent, nous en avons la confiance, l'heure que prophétisa de Maistre, disant : « Quand la France sera redevenue chrétienne et l'Angleterre catholique, le monde verra de grandes choses. » Cette heure, Messeigneurs d'Angleterre, Messeigneurs de la catholicité, on la paierait cher. Mon Dieu, faites que l'Angleterre redevenue catholique, que la France redevenue chrétienne ! Prenez nos vies... Mais faites vite !..

Initialement cela est dû à la force de Jeanne.

Je ne vous montrerai pas comment, martyr, elle fut forte. C'est inutile.

## D'où provient cette force à cette enfant ? De l'hostie surtout.

D'où provient cette force à cette enfant ? De l'hostie surtout, répond hardiment l'Eglise dans la liturgie qu'elle lui a consacrée ; *Pane caelesti qui toties beatam Johannam aluit ad victoriam*. De l'hostie... Eh quoi, de l'hostie ? L'Eglise le dit. Croyons. *Norma credendi, forma precandi*. Comprenons aussi.

Messieurs, dans tout l'ordre des choses, nous ne connaissons que deux forces autonomes libres : la première est absolue, éternelle, surabondante : nous l'appelons Dieu. Les secondes sont relatives, immortelles, subordonnées : ce sont les consciences libres, anges et hommes.

Les consciences libres sont des forces vraiment : nous le sentons. Elles peuvent dire non, et résister ; elles peuvent dire oui, et agir, elles sont donc des forces.

Leur dignité est proportionnelle à la valeur de leur activité ; la valeur de leur activité est déterminée par la conformité de celle-ci à la loi. Plus une conscience libre opère, plus son opération est conforme à la loi, plus sa

dignité morale est excellente.

La fidélité des consciences libres à la loi est souvent gênée, soit par notre aptitude intérieure à défaillir, soit par notre aptitude à subir les tentations du dehors. Nous connaissons tous ce phénomène ; il produit nos luttes morales et trop souvent nos chutes.

Or, dans ces luttes, nous pouvons appeler à notre secours la force absolue, éternelle, surabondante ; Dieu lui-même l'a ainsi voulu, ainsi réglé.

La prière et les sacrements ont cette puissance de nous faire communier à lui et de doubler notre infirmité d'êtres finis des énergies de l'Être infini.

Mais parmi tous les sacrements, l'Eucharistie, nourriture par le pain et le vin mystiques, signifie et réalise plus excellemment que nulle autre l'union de la suprême Puissance avec notre suprême faiblesse. « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang vivra. Ma chair est vraiment une nourriture : mon sang est vraiment un breuvage, dit Jésus. »

Mangez ! Buvez ! Vivez !

Vie et force sont ici posées en équation. Et par le fait notre vie en tout ordre physique, intellectuel, moral, est proportionnelle à notre force, et notre force est proportionnelle à notre vie.

Les âmes très fortes mangent saintement le corps du Christ et boivent son sang. Là où n'est pas le corps du Christ, il y a encore de belles âmes ; on cherche les âmes héroïques, sans en trouver...

L'Eglise catholique fait et donne le corps du Christ ; c'est pourquoi, nous le disons sans orgueil, mais avec fermeté, elle produit les Saints, les Lallemand, les Brébeuf, les Jogues dont la fin, belle comme l'antique, nous reporte aux supplices de Polycarpe de Smyrne et d'Ignace d'Antioche ; les Jeanne Mance, les Marguerite Bourgeoys, douces créatures dont la charité s'éleva jusqu'à l'oubli total et à l'immolation parfaite du cher et égoïste moi humain.

Fils et filles de l'Eucharistie, je vous salue humblement, car je ne l'ignore pas, si, logiques comme vous le fûtes, nous correspondions comme vous correspondîtes au Dieu caché qui s'approche de nous, la grâce qui s'épanouit chez vous en sainteté, s'épanouirait chez nous en la même floraison sacrée. Aidez-nous ! frères et sœurs aînés, aidez-nous !

Jeanne fut une âme eucharistique comme ceux que je viens de nommer, comme sainte Julienne, comme sainte Catherine de Siègne, comme saint Stanislas Kostka, et elle fut forte.

Sa petite maison de Domrémy joutait l'Eglise. Seul, un étroit pourpris l'en séparait. Elle se composait, dans la partie consacrée à l'habitation de deux pièces, d'inégale grandeur, au rez-de-chaussée, et d'un fenil au-dessus. La grande pièce était tout



ensemble la cuisine et la chambre à coucher de Jacques d'Arc et de sa femme Isabelle Romée, Jeanne y naquit. Les trois garçons se retirèrent au fenil pour y dormir. Les deux filles occupèrent un cabinet de 3 mètres de large sur 5 mètres de long, éclairé par une très étroite fenêtre.

Je me suis agenouillé devant cette fenêtre : j'y ai prié plus d'une fois, longuement. Je me trouvais bien à cette place. J'ai cherché la trace des larmes de Jeanne et celle de ses mains sur la planche de chêne qui forme appui, car elle a prié là, elle a pleuré là, j'en suis sûr. De là, quand le jour avait baissé, elle apercevait la lueur de la lampe sacrée, à travers les baies ogivales de la vieille petite église. Là elle est venue s'abîmer durant les nuits qui ont précédé son départ pour la glorieuse et formidable aventure. Qu'a-t-elle dit de là, à Notre-Seigneur Jésus-Christ, tandis que Jacques d'Arc et Isabelle Romée, Catherine, Jacques, Jacquemin, Pierre, dormaient, tout près, leur confiant sommeil ? Qu'a-t-elle dit et que lui a répondu Jésus : O tristesses ! O encouragements ! O timidités ! O ordres ! « Va, Fille de Dieu, va ; va ! » Car si Michel, l'ange, parlait ainsi, Jésus le maître ne parlait pas différemment. Quels drames se jouent dans l'âme des saints !

Une plaque avertit le voyageur qui passe de la maison à l'église, que la table où Jeanne fit sa première communion était posée sous le porche actuel. On lui montre un anneau de fer qui la scellait au mur. Supposé qu'il ait la foi (et même ne l'eût-il pas), il essaie de se représenter l'enfant à deux genoux, sur l'une de ces dalles ; l'enfant, qui a déjà connu l'extase, qui a vu l'archange, qui a été baisée au front par sainte Catherine et sainte Marguerite, qui a su la grande pitié du royaume de France. Il essaie de discerner les battements de ce cœur candide qui n'en a pas moins d'inscrutables profondeurs. Il voit le curé, Messire Fronte, déposer l'hostie sur les lèvres de Jeanne, lentement, comme le matin dépose une goutte de rosée sur la corolle d'un lys. Il regarde... puis il ne voit plus rien, rien ; car la pensée lui défaille, quand il s'agit d'imaginer le premier contact de Jeanne et de Jésus.

A dater de ce jour, Jeanne communia souvent, si souvent qu'au village on la trouvait un peu trop dévote.

Au cours de ses campagnes, elle entendait la messe quotidiennement plutôt deux ou trois fois qu'une, et s'approchait du Sacrement autant qu'elle pouvait.

Ses purifications de conscience préparatoires étaient vigilantes ; ses actions de grâce émuës. Le chanoine Compaing atteste qu'elle n'assistait pas à un salut sans fondre en larmes.

Vous savez tous sa fin. Un jour de décembre 1430, elle fut conduite à Rouen, au donjon bâti par Philippe-Auguste. On l'y enferma sous trois clefs. On la remit à cinq soldats infâmes appelés « housepailleurs » qui ne la quittaient ni jour ni nuit. On la ferra par les pieds, les mains, la ceinture, et on riva sa chaîne à une lourde pièce de bois jetée dans un coin du cachot. Dans un autre coin on apporta une cage de fer. Je ne crois pas qu'elle

y ait été enfermée. Des juges sauvages la harcelèrent d'interrogatoires féroces. Elle semble avoir été en butte à plus d'un attentat duquel son ange seul la défendit. Cela dura sans interruption entre cent cinquante et cent soixante jours.

La fière enfant ne demanda rien à ses bourreaux, rien ! Ni plus de lumière, ni plus d'air, ni moins de chaînes, ni l'éloignement des promiscuités abominables. Ils n'eurent pas la joie déshonorante de lui tirer une plainte. Elle ne leur fit qu'une prière. Elle eût voulu assister à la messe, y communier. Pas de messe ! Pas de communion ! Cela c'était trop !

Ils essayèrent de « jouer » de la messe et de la communion pour la décider à renier ses voix. Si elle disait ne pas les avoir entendues, elle irait à la messe ! Elle communiquerait ! L'homme a des ressources et des réserves d'infamie qui font trembler.

Le 31 au matin, deux heures avant le supplice, Pierre Cauchon dit : « Donnez-lui tout ce qu'elle demandera. » On lui apporta l'Hostie ; elle la reçut, et elle pleura.

Elle remercia jusqu'à neuf heures et demie dans sa prison. Elle remercia sur la charrette du bourreau Thierrache, pendant sa voie douloureuse, de l'enceinte castrale à la place du Vieux-Marché. Elle remercia tandis que Nicolas Midy la prêchait interminablement, que l'évêque de Beauvais l'abandonnait au bras séculier, et que le bailli la livrait au feu. Elle remercia en gravissant le bûcher que les juges avaient fait très haut, à la taille de leur haine. Elle remercia quand, la torche funèbre s'étant approchée des fascines sèches, s'éleva la colonne terrible de fumée suffocante et de sombre flamme. Elle remercia encore quand Jésus, probablement venant au-devant de sa martyre, elle cria, comme si elle avait aperçu quelque chose, quelqu'un, de longtemps attendu, d'une voix qui remplit la ville de Rouen : « Jésus ! Jésus ! » Elle remerciait quand, inclinant la tête, elle remit son âme à son auteur. Elle ne finit son remerciement qu'au Paradis !

## L'Eucharistie et Jeanne ne se divisent pas. C'est par l'Eucharistie que Jeanne fut.

L'Eucharistie et Jeanne ne se divisent pas. Celle-là créa celle-ci. C'est par l'Eucharistie que Jeanne fut. Le Pain sacré mit aux veines de la vierge un sang de vigueur, que ne purent pâlir aucun danger, aucune torture. Elle ne prononça pas le mot de Sonis : « Quand on porte Dieu dans sa poitrine, on ne capitule pas, » elle le vécut : *pene qui fortius Beatam Johannam aluit ad victoriam.*

Chrétiens, consciences libres, mais consciences tentées, nous pouvons nous restaurer du même pain que Jeanne, et comme Jeanne triompher de tous nos

ennemis.

Consciences libres, mais consciences défaillantes, nous tombons parce que nous sommes seuls. Appelons à notre secours la force infinie, surabondante, nous marcherons d'un pas ferme par les plus rudes chemins.

Entendons la voix de Pie X qui nous convie à la communion fréquente, loyalement faite. Celui qui communique ainsi n'est plus un, il est deux. Deux, et s'il est faiblesse, l'Autre est force ; car l'autre, c'est celui dont le nom domine l'histoire, dont la figure domine l'humanité, dont la croix domine le monde, dont l'autel désarme le bras de Dieu, met un peu de sainteté sur la terre, réjouit le ciel, adoucit le purgatoire. C'est le Maître adorable, Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, à qui soit louange, honneur, amour et gloire dans les siècles des siècles !

Est-ce que je terminerai sans jeter un regard vers vous, ô mon pays ? Est-ce que je ne demanderai pas une prière pour lui devant l'Hostie sainte à tous ceux qui m'écoutent ?

C'est un noble pays, Messieurs, missionnaire généreux, chevaleresque, trop généreux même, car il oublie facilement ce qu'il devrait ou ne pas oublier, ou bien oublier difficilement. Méchante tête parfois, mais si brave cœur ! Il serait presque parfait, s'il avait une conception plus exacte, plus pleine de la vie civique. Nous catholiques, nous prêtres, nous, évêques, nous travaillerons à lui donner cette conception.

En attendant, son Eglise, notre Eglise y traverse une période décisive de sa destinée ; elle a subi un choc redoutable, et elle y livre une bataille magnifique.

A Québec j'ai expliqué en détail le comment et le pourquoi de ces deux affirmations.

Le choc a consisté en ceci, qu'on a essayé de nous diviser : fidèles, curés, évêques, suprême Pontife. Mais la chaîne d'airain qui nous unissait était trempée dans notre commune foi et dans un commun amour. Elle a résisté, rien ne l'a mordue ; rien ne la mordra.

Tout a été sacrifié plutôt que de briser une hiérarchie établie par le Christ et de violer un ordre du Pape.

On pourrait compter sur les doigts d'une seule main, et encore y aurait-il trop de doigts, les prêtres qui en cette circonstance ont oublié leur serment d'obédience. Les cinquante ou soixante mille autres n'ont jamais perdu de vue ce Vatican d'où vient la lumière, le commandement et le courage.

En quatre ans, nous avons reconstitué notre outillage, bâti ou acheté des séminaires, bâti ou acheté des évêchés, bâti ou acheté des collèges. Nous avons nourri nos prêtres, pas richement, il est vrai, mais suffisamment. Quand donc, d'ailleurs, avec notre maigre budget des cultes, avions-nous été riches ? Ni prêtres, ni évêques, n'ont geint de cela. Nous nous sommes trouvés bien avec notre plat de lentilles et la liberté

reconquise. Un plat de lentilles et la liberté, Messieurs, quoique je ne souhaite ce régime à personne — je le répète, puisque je l'ai dit ailleurs, — c'est exquis ! Nous avons soutenu nos écoles libres. Il n'y en a pas un demi-cent qui aient été fermées en France. Et toutes ces formations, nous les avons réussies en pleine crise, pour ainsi dire, sous le feu de l'ennemi.

Nos catholiques ont été admirables. Nos clergés ne l'ont pas été moins. Souffrez que j'envoie mon admiration, oui, mon admiration à ces curés de campagne, notamment, que rien n'a pu décourager, que rien n'a pu fléchir, que rien n'entamera, que leurs épreuves, au contraire, exaltent présentement dans une évangélisation, qu'il faut bien l'avouer, les ligotages du Concordat rendaient difficile, et que les libertés de la rupture rendent opportune et presque aisée.

Tous les clergés catholiques du monde posés dans les mêmes conjonctures que nous eussent agi comme nous ; comme nous, en face de la porte du tabernacle, ils se seraient dit que le plus grand honneur que Dieu puisse faire à un prêtre, c'est de l'appeler à partager un instant la croix de Jésus. Encore, cependant, est-ce nous qui sommes actuellement à cette fête austère. Priez donc tous pour nous.

Priez pour nos fidèles, nos prêtres, nos clercs. Priez pour nos évêques. Priez Jésus-Christ, source de force. Que, force de Jeanne la Française, ils deviennent la force de l'Eglise de France : *De inimicis nostris victores efficiat!*

Une telle prière sera la poignée de main par-dessus l'Océan des héritiers de Jacques Cartier, de Samuel de Champlain, de d'Iberville, de Montcalm, de Lévis, de Salaberry à leurs frères de France. Et cette poignée de main vaillante et chaude comme vos cœurs, Messieurs, je n'ai pas à vous dire que nous l'estimerons un encouragement, une cause de joie et un honneur.



### Ouvrages recommandés

• R. P. Eugène Couet, *Les miracles historiques du Saint Sacrement*, 1898, réédition D. F. T., 1998. Disponible à SA D. P. F.

• R. P. Martin de Cochem, *Explication du Saint Sacrifice de la Messe*, 1899, réédition 1987. Disponible à SA D. P. F.

• Abbé Daniel Joly, *La messe expliquée aux fidèles*. Disponible à SA D. P. F.

• R. P. Coube, S. J., *Homélie sur Sainte Jeanne d'Arc*, 1899. Disponible à SA D. P. F.

• Pierre Virion, *Le Mystère de Jeanne d'Arc*, réédition Pierre Téqui, 1995. Disponible à SA D. P. F.

• Mgr Henri Delassus, *La mission posthume de Sainte Jeanne d'Arc et le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, réédition Éditions Sainte Jeanne d'Arc, 1983. Disponible à SA D. P. F. et aux Éditions Saint-Rémi.

• Marie-Madeleine Martin, *Présence de Jeanne d'Arc*, 1989. Disponible à SA D. P. F.

• R. P. J. B. J. Ayroles, *Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France*, réédition Éditions Saint-Rémi, 2000. Disponible aux Éditions Saint-Rémi.

### Adresses

- SA D. P. F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.

- Éditions Saint-Rémi, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.

### Prière à sainte Jeanne d'Arc

O Dieu, qui, d'une manière admirable, avez suscité la bienheureuse Vierge Jeanne pour protéger la foi et la patrie : faites par son intercession, nous vous en prions, que votre Église triomphe des embûches des ennemis et jouisse d'une paix durable. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ votre Fils, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

*(Collecte de la messe de sainte Jeanne d'Arc, 30 mai.)*

### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)*

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquent et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diree librorum*, 26 juin 1827.

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

### Toute reproduction est autorisée.

Correspondance : I. Kraljic, C.P. 311, succ. Côtedes-Neiges, Montréal (Qc), H3S 2S6, Canada. Email : [i.k@sympatico.ca](mailto:i.k@sympatico.ca). URL : <http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 6 — Août 2000

## Le vœu de Louis XIII

### Ordonnance du Roi Louis XIII, 10 février 1638



Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Dieu qui élève les rois au trône de leur grandeur, non content de nous avoir donné l'esprit qu'il départ à tous les princes de la terre pour la conduite de leurs peuples, a voulu prendre un soin si spécial, et de notre personne et de notre état, que nous ne pouvons considérer le bonheur du cours de notre règne sans y voir autant d'effets merveilleux de sa bonté, que d'accidents qui nous pouvaient perdre. Lorsque nous sommes entrés au gouvernement de cette couronne, la faiblesse de notre âge donna sujet à quelques mauvais esprits d'en troubler la tranquillité ; mais cette main divine soutint avec tant de force la justice de notre cause, que l'on vit en même temps la naissance et la fin de ces pernicieux desseins.

En divers autres temps, l'artifice des hommes et la malice du diable ayant suscité et fomenté des divisions non moins dangereuses pour notre couronne que préjudiciables au repos de notre maison, il lui a plu en détourner le mal avec autant de douceur que de justice. La rébellion de l'hérésie ayant aussi formé un parti dans l'Etat, qui n'avait autre but que de partager notre autorité, il s'est servi de nous pour en abattre l'orgueil, a permis que nous ayons relevé ses saints autels en tous les lieux où la violence de cet injuste parti en avait ôté les marques. Si nous avons entrepris la protection de nos alliés, il a donné des succès si heureux à nos armes, qu'à la vue de toute l'Europe, contre l'espérance de tout le monde, nous les avons rétablis en la possession de leurs Etats dont ils avaient été dépouillés.

Si les plus grandes forces des ennemis de cette couronne se sont ralliées pour conspirer sa ruine, il a confondu leurs

ambitieux desseins pour faire voir à toutes les nations que, comme sa providence a fondé cet Etat, sa bonté le conserve et sa puissance le défend.

Tant de grâces si évidentes font que pour n'en différer pas la reconnaissance, sans attendre la paix, qui nous viendra sans doute de la même main dont nous les avons reçues, et que nous désirons avec ardeur pour en faire sentir les fruits aux peuples qui nous sont commis, nous avons cru être obligés, nous prosternant aux pieds de la majesté divine, que nous adorons en trois personnes, à ceux de la Sainte Vierge, et de la sacrée croix, où nous révérons l'accomplissement des mystères de notre Rédemption par la vie et la mort du fils de Dieu en notre chair, nous consacrer à la grandeur de Dieu par son fils, rabaisé jusqu'à nous, et à ce Fils par sa Mère, élevée jusqu'à lui, en la protection de laquelle nous mettons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne et tous nos sujets, pour obtenir par ce moyen celle de la Sainte Trinité par son intercession, et de toute la cour céleste par son autorité et son exemple. Nos mains n'étant pas assez pures pour présenter nos offrandes à la pureté même, nous croyons que celles qui ont été dignes de la porter les rendront hosties agréables, et c'est chose bien raisonnable qu'ayant été médiatrice de ses bienfaits elle le soit de nos actions de grâces.

**Prenant la très sainte et très glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne et nos sujets.**

A ces causes, nous avons déclaré et déclarons que, prenant la très sainte et très glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre Etat, notre couronne et nos sujets, la suppliant de nous vouloir nous inspirer une si sainte conduite, et défendre avec tant de soin ce royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que soit qu'il souffre le fléau de la guerre, ou jouisse des douceurs de la paix, que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, il ne sorte point des voies de la grâce, qui conduisent à celles de la gloire. Et afin que la

postérité ne puisse manquer à suivre nos volontés en ce sujet, pour monument et marque immortelle de la consécration présente que nous faisons, nous ferons construire de nouveau le grand autel de l'église-cathédrale de Paris, avec une image de la Vierge qui tiendra entre les bras celle de son précieux fils descendu de la croix ; nous serons représentés aux pieds du fils et de la mère, comme leur offrant notre couronne et notre sceptre.

Nous admonestons le Sr. archevêque de Paris, et néanmoins lui enjoignons que tous les ans, le jour et fête de l'Assomption, il fasse faire commémoration de notre vœu à la grande messe qui se dira en son église-cathédrale, et qu'après les vêpres du dit jour il soit fait une procession en la dite église, à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines et le corps de ville, avec pareille cérémonie que celle qui s'observe aux processions générales plus solennelles, ce que nous voulons aussi être fait en toutes les églises, tant paroissiales que celles des monastères de la dite ville et faubourgs, et en toutes les villes, bourgs et villages du dit diocèse de Paris. Exhortons pareillement tous les archevêques et évêques de notre royaume, et néanmoins leur enjoignons de faire célébrer la même solennité en leurs églises épiscopales et autres églises de leur diocèse, entendant qu'à la dite cérémonie les cours de Parlement et autres compagnies souveraines, et où il n'y aurait compagnies souveraines, les principaux officiers des villes y soient présents.

Et d'autant qu'il y a plusieurs églises qui ne sont point dédiées à la Vierge, nous exhortons les dits archevêques et évêques, en ce cas, de lui dédier la principale chapelle des dites églises, pour y être faite la dite cérémonie, et d'y élever un autel avec un ornement convenable à une action si célèbre, et d'admonester tous nos peuples d'avoir une dévotion particulière à la Vierge, d'implorer en ce jour sa protection, afin que, sous une si puissante patronne, notre royaume soit à couvert de toutes les entreprises de ses ennemis, qu'il jouisse longuement d'une bonne paix, que Dieu y soit servi et révérent si saintement que nous et nos sujets puissions arriver heureusement à la dernière fin pour laquelle nous avons tous été créés.



Mgr Moussaron, évêque de Cahors, *Sermon prononcé à la*

*basilique Notre-Dame, in Souveraineté de Marie (Congrès marial de Boulogne-sur-mer 1938)*, Paris : Desclée de Brouwer, 1938, pp. 480-499.

**N**otre histoire ne manque pas d'événements dont nous puissions être fiers et qui nous ménagent d'utiles leçons. Il n'en est guère cependant dont la commémoration ait été fêtée avec autant d'ampleur et de solennité que celle du vœu de Louis XIII.

Ce n'est pas seulement quelques jours et sur quelques points du territoire que l'on a célébré ce souvenir trois fois centenaire. Il y aura bientôt un an, comme un immense cortège s'est ébranlé en son honneur à travers tout le pays et jusque par delà les mers, dans nos colonies. Les uns après les autres on a vu entrer dans cette procession vibrante de cantiques et d'Ave toutes les églises françaises, aussi bien celles qui abritent leurs fidèles sous un pauvre toit de chaume au fond de la forêt africaine que celles qui accueillent notre prière sous la majesté de leurs coupes ou de leurs voûtes. Et maintenant voici qu'ayant parcouru toute la terre, où à côté de la croix flottent les trois couleurs, et après s'être chargée dans sa marche de tout ce que la piété mariale et le souci patriotique ont pu susciter de ferveur, elle vient, sur l'invitation de Mgr l'évêque d'Arras, s'arrêter cette semaine dans un sanctuaire particulièrement désigné par son antiquité et son rayonnement pour la recevoir.

Représentée par ses cardinaux, ses évêques, un grand nombre de ses prêtres, l'élite de ses fidèles, toute la France Catholique va être là pour revivre cette lointaine page de nos annales. Plus que cela. Le Pape lui-même a voulu en être. Certes, Pie XI avait beaucoup fait déjà pour cette année mariale en l'enrichissant des grâces si précieuses du jubilé. Ajoutée à tant d'autres, cette nouvelle preuve de l'affection paternelle du Pontife glorieusement régnant pour la nation qu'il se plaisait à appeler ces jours-ci encore la Fille aînée de l'Église, aurait suffi à faire jaillir de notre cœur à son adresse la reconnaissance la plus vive. Mais lui ne s'en est pas contenté. Il a décidé d'être au milieu de nous par un autre lui-même président ce Congrès, nous parlant, nous bénissant dans la personne de son Légat, donnant ainsi à notre fierté et à notre joie la plus haute consécration, à nos prières et à nos espoirs l'encouragement le plus sûr.

Pouvait-on, Mes Frères, souligner plus fortement qu'au regard de la piété comme du patriotisme, le fait historique dont le souvenir nous rassemble est d'une importance exceptionnelle et que, même après trois cents ans, l'intérêt n'en est pas amoindri ?

En effet, lorsque le 10 février 1638, dans un édit daté de Saint-Germain-en-Laye, Louis XIII déclarait que « prenant la très sainte et

très glorieuse Vierge pour patronne spéciale de son royaume, il lui consacrait particulièrement sa personne, son État, sa

**C'était la France  
elle-même qui  
s'agenouillait devant  
la Vierge pour  
reconnaître sa  
royauté, se placer  
sous sa protection  
et se donner à Elle.**

couronne et ses sujets » ; lorsque le 15 août suivant dans l'Église des Minimes, à Abbeville, entouré du cardinal de Richelieu, de plusieurs Évêques, de toute la cour, des capitaines de l'armée en campagne et d'une grande foule de soldats et de serviteurs, il prononçait lui-même l'acte de consécration devant le Saint-Sacrement exposé et, le soir, suivait la première procession annuelle qu'il avait prescrite, il y avait là plus qu'un geste de dévotion personnelle provoqué par les soucis du moment. C'était la France elle-même qui, officiellement, dans la personne de son chef, s'agenouillait devant la Vierge pour reconnaître sa royauté, se placer sous sa protection et se donner à Elle.

A celle que sa beauté, sa dignité, sa puissance, son amour élèvent au-dessus de toutes les créatures, la France disait alors : « O Reine du ciel et de la terre, je vous salue. *Salve Regina.* » Mais en même temps, à l'adresse de celle qui dans son empire universel a daigné distinguer entre la Manche et les Pyrénées, l'Océan et les Alpes, une terre pour lui témoigner plus d'amour et lui porter plus de secours, notre patrie ajoutait en lui tendant son cœur et son avenir : « Reine de France, je vous salue. *Salve Regina.* »

Ainsi, un hommage et une donation ; un hommage inspiré par la foi, une donation dictée par la reconnaissance et par le besoin : tel fut le vœu de Louis XIII et voilà ce qui lui donne son sens religieux et sa portée nationale. Il nous sera bon de le méditer afin qu'à ce double point de vue nous lui demeurions fidèles.

La royauté universelle de Marie à laquelle le vœu de Louis XIII a voulu être d'abord un hommage, découle de sa Maternité divine. C'est à l'heure où en réponse au message de l'archange elle a prononcé son « *Fiat* », qu'elle s'est établie avec Jésus au centre du monde et de l'histoire, et que l'éternité elle-même avec l'infini de ses desseins et de ses réalisations s'est mise, pour ainsi parler, à tourner autour d'elle. La jeune paysanne de Nazareth est devenue alors la femme, qu'un jour, le Voyant de Pathmos devait apercevoir comme un grand signe dans les cieux, revêtue comme d'un soleil de la gloire divine, ayant sous la forme d'un croissant de lune aux splendeurs voilées l'Église de la terre sous ses pieds, et couronnée ainsi que douze étoiles

de l'éclat même des Anges et des Saints.

Marie le sait bien et voilà pourquoi, malgré son humilité ou plutôt à cause d'elle, devant sa cousine qui salue en elle la Mère de son Dieu, elle ne peut s'empêcher de chanter son « *Magnificat* ». Elle remercie le Tout-Puissant qui vient de faire en elle de si grandes choses, qui a exalté sa bassesse, transformé en de telles richesses son dénuement, et l'a comblée d'un bonheur que proclameront toutes les générations.

A sa Maternité divine la Sainte Vierge doit d'être Reine d'abord par sa beauté. Certes avant elle et surtout après elle, de magnifiques fleurs de sainteté se sont épanouies sur la terre. Israël a célébré la piété, la vertu, le courage des femmes qui l'ont sauvé et qui s'avancent au cours des siècles comme des figures annonciatrices de la beauté de Marie. Le Christianisme a élevé par centaines sur ses autels les héros de la virginité, de la pénitence, de l'apostolat et du Martyre. Mais il n'y a qu'une créature à qui le ciel et la terre osent dire : « *Tota pulchra es... et macula non est in te.* Vous êtes toute belle et il n'y a pas de tache en vous (*Cant. IV, 7*). » C'est qu'il n'y a qu'une créature dont le rôle surhumain ait exigé une beauté totale. Du moment que Marie devait écraser de son talon la tête du serpent, ne fallait-il pas qu'elle fût à l'abri de ses morsures ? La Mère de Dieu ne devait-elle pas avoir une âme sans souillure et dans cette âme toutes les vertus ne devaient-elles pas se donner rendez-vous avec leur parfum et leur éclat ? Elle était chargée de réparer avec Jésus-Christ et par lui le monde dévasté par la chute : ne convenait-il pas que ce monde primitif se révélât en elle, tel qu'il était sorti en sa richesse intacte et sa fraîcheur matinale des mains du Créateur ?

Et de fait, parce qu'elle sera Mère de Dieu, par un privilège insigne et en prévision des mérites de son Fils, elle sera conçue sans péché et dans l'harmonieuse nature de l'Immaculée où la matière sera totalement soumise à l'esprit, où l'esprit se laissera conduire par la charité, où tout chantera l'amour du Créateur, où tout voudra sa gloire, dans la pureté splendide d'une pensée et d'un cœur où rien ne troublera le reflet du ciel, et où la grâce surabondante puisée au contact même du Créateur et servie par une générosité sans défaillance, enfantera de telles merveilles que toutes les perfections des Saints et des Anges réunies ne sauraient rivaliser avec elle ; enfin dans le charme même d'un corps que sa noble délicatesse a adapté au rôle de tabernacle divin, et à travers lequel l'âme qui l'a modelé, laisse passer ses rayons, Dieu pourra comme au premier jour contempler son œuvre et la trouver bonne.

Reine de l'Univers, Marie l'est encore par sa dignité.

Elle habite, nous dit saint Thomas, sur les confins mêmes de la Trinité. Les liens les plus étroits et les plus sacrés l'unissent aux personnes divines. Fille préférée du Père, « il l'a portée dans son amour dès le commencement de ses voies (*Prov. 8-22*) ». Le Saint-Esprit peut la revendiquer pour épouse, puisqu'elle a été sa chaste

collaboratrice dans le mystère de l'Incarnation. Surtout elle est la Mère du Fils de Dieu fait Homme. Celui que le monde ne peut contenir, elle l'a porté dans son sein. Celui dont la parole toute puissante a fait jaillir du néant toutes les variétés et toutes les splendeurs de la vie, elle l'a nourri de son lait. Celui devant lequel s'inclinent les Saints et les Anges, s'incline devant elle et la nomme sa Mère. Pareillement associée à la vie et à l'œuvre des personnes divines, comment ne le serait-elle pas aussi à leur souveraineté ?

A cette souveraineté d'ailleurs elle a des titres personnels. Elle est Reine par droit de conquête.

Ah ! nous savons bien que lorsqu'elle a accepté de devenir la Mère de Dieu, elle ne s'est point fait d'illusion sur le sort qui l'attendait. Avec la pénétration d'une intelligence que la tare originelle n'avait point émoussée, avec sa connaissance des Saintes Écritures longtemps méditées à l'ombre du Temple, elle a vu tout de suite quelle héroïque perspective ouvrait devant elle ce nom de Jésus. Si le Messie doit être l'Homme des Douleurs, elle sera, elle, la Mère des Douleurs. Aussi n'a-t-elle pas besoin d'attendre que le vieillard Siméon le lui prédise pour sentir la pointe du glaive lui entrer dans le cœur. Et désormais, chaque jour, à mesure qu'elle se rapprochera de la Croix, le glaive s'enfoncera davantage. Mais, chaque jour aussi, elle redira pour notre salut, comme à l'heure de l'Annonciation, le « *Fiat* » de l'acceptation et de l'offrande. Elle le redira jusqu'à l'heure d'agonie qu'elle connaîtra au Calvaire, mêlant ses larmes au sang de son Fils. « Vous avez été rachetés à un grand prix, dit saint Paul, en songeant à Jésus (I. Cor. 6-20) » Ne peut-on pas tenir le même langage en songeant à sa Mère ?

Mais voici qu'au moment où le dévouement de Marie pour nous atteint au plus haut point de l'héroïsme, il reçoit aussi sa plus grande fécondité. Les larmes qui nous rachètent, nous engendrent. Marie n'est pas seulement notre Rédemptrice, elle devient notre Mère.

Marie notre Mère ! Oh, certes, nous nous réjouissons avec fierté, Vierge bénie, de voir que devant votre royauté comme devant celle de votre Fils, tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. Nous sommes heureux de savoir que votre corps virginal ayant échappé à la corruption du tombeau, tout de suite après votre mort, le ciel s'est ouvert devant vous et que vous y avez reçu des mains de Jésus, aux acclamations de la cour céleste, une couronne dans laquelle vos prérogatives et vos vertus ont servi de tels diamants que les nimbes les plus brillants des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs et des Vierges, et la beauté même des Anges pâlisent devant elle. Cela nous rassure et nous venge, qu'ayant vaincu une première fois le serpent, vous continuiez à défendre victorieusement contre lui la vérité et la vertu. « *Specie tua et pulchritudine tua intende, prospere, procede et regna. Avec votre gloire et votre beauté avancez, marchez victorieusement et rénez (Ps. 44, 5)* » Mais ce qui nous touche surtout, c'est que tant de grandeur et de puissance

soit mis par votre amour à notre service, et qu'en vous nommant notre Reine nous puissions aussi vous nommer notre Mère : « *Salve Regina, Mater misericordiae* ».

Car nous savons un peu, — on ne le sait jamais tout à fait, — ce qu'est une mère, et qu'un cœur de mère est parmi les hommes le chef-d'œuvre de Dieu, ce qui, ici-bas, nous parle le mieux de lui. Mais alors, que doit être la Mère du ciel, elle qui nous connaît à fond puisqu'elle nous voit dans la pensée même de Dieu, elle dont aucune faiblesse ne vient limiter ou égarer l'attachement, elle qui veut notre bien dans toute sa vérité, elle qui nous aime d'autant plus que nous lui avons coûté plus cher.

Ajoutez d'ailleurs que cette Mère qui veut tout notre bien peut tout aussi pour nous l'obtenir. Et sans doute tel doit être déjà l'effet d'une prière que ses perfections et son autorité de Mère de Jésus rendent irrésistible. Mais c'est à cause même du rôle qu'elle a joué dans la Rédemption que son intercession est toute puissante. Parce que les dons de Dieu sont sans repentance, la grâce qui nous a été donnée une première fois par elle, continue à nous arriver sous ses différentes formes par elle. Plus encore que les mères de la terre qui ne se contentent pas de mettre au monde leur enfant mais veillent sur lui, même lorsque l'âge les rend incapables de se défendre elles-mêmes, Marie reste auprès de nous pour protéger et faire grandir la vie que nous tenons de son amour. Universelle Médiatrice, elle demeure pour nous la Porte du Ciel.

De tout temps, pour faire plus vaillamment son rude pèlerinage sur les routes de la terre, l'humanité a aimé lever les yeux vers cette radieuse vision que la Maternité divine a couronnée de beauté, de puissance et d'amour. Reine, Marie l'a été pour l'Église naissante, alors que les Apôtres cherchaient auprès d'elle comme le parfum attardé de la présence de Jésus et le courage de continuer son œuvre. Reine, elle l'a été pour les siècles de persécution, alors que les Martyrs regardaient vers la Mère des douleurs pour ne point faiblir au milieu des supplices. Reine, elle l'a été pendant la période des grandes luttes doctrinales, alors que Pères de l'Église, Docteurs, Conciles défendaient ses prérogatives contre l'hérésie. Agenouillés devant les timides ébauches de la Vierge-Mère que peut-être la main d'un martyr a tracées sur les parois des catacombes ou devant les vieilles icônes au front desquelles l'Église d'Orient ne savait mettre de plus riche diadème que le mot vainqueur d'Éphèse, θεοτοκος, Mère de Dieu, ou devant les Vierges couronnées et vêtues en impératrice qu'on peut admirer encore aux murs des antiques basiliques romaines, ou devant les Vierges en majesté que le moyen âge sculptait au portail de ses cathédrales et faisait flamboyer dans leurs verrières, ou devant les Madones dues au pinceau ou au ciseau de la Renaissance, les fidèles de toutes les époques ont été heureux de saluer dans la Mère de Jésus la Reine de l'Univers : *Salve Regina*.

Mais quelle fierté de constater qu'après les jours sombres de la Réforme, ennemie

acharnée de la royauté de Marie, c'est de lèvres de chez nous que s'élève avec une particulière ferveur l'hymne à cette Royauté. C'est une des caractéristiques de l'École mystique qu'on a appelée à cause de ses représentants et de son esprit, l'École française. Si personne ne s'y place avant le cardinal de Bérulle, dont Bossuet déclare que « même la pourpre romaine n'a rien ajouté à sa dignité et qu'il a fait luire à toute l'Église gallicane les lumières les plus pures et les plus sublimes du sacerdoce et de la vie ecclésiastique (BOSSUET : *Orais. fun. du R. P. Bourguoin*) », jamais non plus, avant lui, la langue française n'avait parlé avec tant de précision, d'abondance, d'élévation et de tendresse, des grandeurs de Marie découlant du mystère de l'Incarnation. Et cette piété liée si fortement au dogme, de Bérulle elle passe dans les Carmels qu'il vient d'introduire en France, dans le cœur et dans les écrits de ses illustres disciples, les Condren, les Olier, les Vincent de Paul qui, à leur tour, en pénètrent les clercs qu'ils sont en train de former et les familles religieuses dont ils sont les fondateurs. On l'a justement remarqué, avec eux, c'est Marie, Reine du ciel et de la terre, qui mène en France le renouveau religieux à la victoire. Louis XIII ne connaîtra pas de gloire plus pure que d'y avoir contribué.

Quoi d'étonnant qu'il se soit laissé prendre, lui aussi, au charme de la dévotion mariale ? Il était naturellement pieux. Il trouvait le culte de la Sainte Vierge très vivant au cœur de ceux qui l'entouraient, le servaient et l'aimaient, en particulier Richelieu que les soucis de la politique n'empêchaient pas de faire oraison, le P. Joseph qui, entre deux missions diplomatiques, trouvait le temps d'écrire des livres de spiritualité et de fonder une congrégation en l'honneur de Notre-Dame du Calvaire, enfin la touchante Louise de Lafayette à qui l'admiration de la Cour et l'amour même du roi n'avaient pu barrer la route du cloître. Bérulle lui-même dont le crédit avait été grand auprès de Henri IV et de Marie de Médicis, et qui avait été sur le point de devenir le précepteur du Dauphin, avait dû exercer sur lui une influence directe.

Aussi le vœu de Louis XIII consacrant sa personne et son royaume à la Sainte Vierge nous apparaît-il tout d'abord comme l'expression officielle d'un sentiment unanime. Ce qui s'affirme là, c'est la piété profonde d'un monarque et d'un peuple heureux de reconnaître et de vénérer dans la Mère du Verbe Incarné une Souveraineté universelle.

Nous ne saurions, Mes Frères, célébrer dignement un tel souvenir sans lui garder ce même sens religieux. Il serait vain et déplacé que notre actuelle démarche s'inspirât d'un entraînement superficiel ou d'un culte aveugle du passé. Pour l'honneur de la Vierge et pour notre bien, il faut au contraire qu'elle émane d'une conviction éclairée et fervente. Ce devra être un des principaux bienfaits de ce Congrès que nous en sortions résolus à connaître davantage notre divine Mère pour la mieux aimer, à étudier avec plus de soin et à méditer avec plus de cœur les titres de sa royauté et la miséricorde avec laquelle elle l'exerce, afin que nous devenions ses sujets

encore plus soumis et confiants. Nous n'abandonnerons pas pour autant les pratiques extérieures recommandées en son honneur. Elles y gagneront, au contraire, de devenir plus conscientes, plus aimées et plus bienfaitantes. Au lieu d'être le cerge de qualité inférieure qu'on pique parfois d'une main distraite devant une statue de la Vierge et qui y fait moins de lumière que de fumée, notre piété mariale voudra monter comme une flamme pure et ardente où se consume toute une vie faite de foi, d'imitation et d'amour. Plus encore que nos lèvres, ce seront nos sentiments et nos actes qui diront à la Reine du ciel et de la terre : *Salve Regina*.

*Salve Regina*. Ce salut de notre piété à Marie, Reine de l'univers, notre patriotisme n'aurait-il pas le droit de l'adresser à Marie, Reine de France ?

Il fut un temps où volontiers on le disait chez nous. La vieille et douce affirmation : « *Regnum Galliae, regnum Mariae*, » on aimait la faire sonner comme un chant de gloire et d'espérance. Que de cœurs se sont émus, que d'enthousiasmes se sont allumés au contact de cette conviction ! Que de courages ont été par elle entraînés à l'effort et au sacrifice. On ne sait pas tout ce que nous lui devons.

Mais il semble que depuis quelques années, cette belle flamme avait été mise en veilleuse. La royauté de Marie sur la France était un thème quelque peu délaissé. C'était chez le plus grand nombre prudence et délicatesse excessives. En rappelant que Marie « n'en a pas autant fait pour les autres nations » on avait peur de donner un aspect chauvin à notre dévotion mariale et de paraître vouloir confisquer à notre profit un amour maternel sur lequel tous les pays doivent pouvoir compter.

Félicitons-nous de ce que ce centenaire soit venu triompher de ces timidités et remettre en pleine lumière une vérité historique qui nous attache encore plus à la Sainte Vierge et nous inspire au service de la patrie un dévouement plus fier et plus confiant. Au surplus ce n'est pas à nous souvenir de ces antiques et pures traditions que nous risquerons de nous hérissier contre l'étranger, à l'exemple de ceux qui cherchent à se rajeunir en se replongeant dans leurs origines païennes. Tout au contraire, au point de vue national comme au point de vue individuel, la dévotion à la Mère commune ne peut-être que génératrice de paix et de fraternité. S'il se trouve un pays auquel Marie témoigne plus d'amour, il a le devoir de se montrer plus dévoué pour les autres. A l'exemple de la Vierge elle-même, il ne reçoit que pour donner.

**Royaume de Marie,  
nous l'étions bien  
avant Louis XIII.  
Nous le sommes  
devenus davantage.**

Or, il est incontestable que nous sommes

ce pays. Royaume de Marie, nous l'étions bien avant Louis XIII. Nous le sommes devenus davantage depuis que par son vœu se trouve inscrit dans un acte public ce qui l'était déjà dans les faits.

Si l'on en croit une véritable tradition, nous étions les sujets de Marie avant même qu'aient commencé son histoire et la nôtre. Elle n'était pas encore née et nous n'étions nous-mêmes qu'une poussière de peuplades que s'affirmaient déjà des affinités annonciatrices de notre vocation. De même que les Athéniens avaient dressé un autel au Dieu inconnu, nos pères les Gaulois, vénéraient, eux, au fond de leurs forêts « la Vierge qui devait enfanter ». Ainsi dès notre entrée dans l'histoire nous avons pris la route providentielle qui mène à Dieu : « A Jésus par Marie ». De toutes les nations modernes, la France fut la première à recevoir le baptême, devenant ainsi la fille aînée de Marie en même temps que la Fille aînée de l'Église. Et Clovis était tellement convaincu qu'avec la main de Clotilde la main de la Vierge l'avait conduit au baptême qu'il fit aussitôt bâtir en son honneur, aux frontières du royaume, le sanctuaire qui devait devenir un jour Notre-Dame de Strasbourg.

Ce fut le premier ex-voto que la piété reconnaissante de nos aïeux à l'égard de Marie accrocha à la terre de France. L'occasion n'allait pas leur manquer d'en offrir d'autres à leur céleste Souveraine. Car chaque fois qu'un danger grave les menacera, elle sera avec eux. Voyez plutôt. Elle est avec eux lorsque Charlemagne triomphe des Saxons païens, des Arabes musulmans et des Lombards persécuteurs du Saint-Siège. Elle est avec eux moins d'un siècle plus tard, lorsque sous les murs de Chartres, les Normands, réputés jusque-là invincibles, reculent en désordre devant son voile porté en guise d'étendard. Elle est avec eux dans l'épopée des Croisades, puisque c'est d'une église de Notre-Dame, à Clermont, qu'ils partent pour la première fois à la conquête des Lieux Saints et qu'ils mêlent le chant du « *Salve Regina* » au cri de « Dieu le veut ». Elle est avec eux en 1214, à Bouvines, accordant la victoire à Philippe-Auguste qui, ayant senti passer le vent de la défaite, a eu le geste de Clovis et l'a appelée au secours. Elle est avec eux au XIII<sup>e</sup> siècle, pour barrer la route à l'hérésie albigeoise, remportant avec le pacifique rosaire de saint Dominique plus de victoires que Simon de Montfort avec son épée. Elle est avec eux durant tout le moyen âge où, affinant, attendrissant, élevant l'âme barbare, elle y fait fleurir cette merveille d'idéalisme qu'est la Chevalerie et, ayant écouté la prière de Blanche de Castille, donne à la France le plus saint et le plus aimé de ses rois. Elle est avec eux lorsque, pour nous sauver d'être anglais et donc de devenir hérétiques, elle exauce la prière des pèlerins de Notre-Dame-du-Puy et de Notre-Dame de Roc-Amadour, et suscite la pure et vaillante héroïne dont l'étendard étoilé des noms de Jésus et de Marie flotte sur des victoires miraculeuses. Elle est avec eux, lorsque, ayant déjà découragé les armées protestantes devant Notre-Dame de l'Épine et Notre-Dame de Chartres, elle accueille pour le sacré dans cette dernière cathédrale, Henri IV qui a abjuré.

Qui donc, Mes Frères, rien qu'à considérer ces onze premiers siècles de notre histoire, pourrait douter que la Sainte Vierge ne s'y soit fait la réputation, si flatteuse pour nous, de Reine de France ? A vrai dire, nos pères l'y ont bien aidée. « Tu es, ô notre Vierge, s'écrie Mistral, Notre-Dame de France, un nom que nous t'avons fait. »

Oui, Mes Frères, ce nom, Notre-Dame de France, nous le lui avons fait, et d'abord avec nos pierres. Depuis que saint Pothin donna pour abri à l'image de Marie qu'il avait apportée de l'Orient la crypte actuelle de Saint-Nizier de Lyon, depuis que dans une faille pittoresque de nos Causses saint Amadour bâtit le sanctuaire qui a été pendant des siècles un des plus fréquentés de la chrétienté, combien d'autres, modestes ou magnifiques, ont jailli de notre sol à la gloire de Marie ! C'est pour elle surtout que selon le mot gracieux d'un de nos plus anciens annalistes, notre terre « s'est couverte d'un blanc manteau d'églises ». Elles ont été, au XIII<sup>e</sup> siècle, si nombreuses et si belles, et elles sont nées du sentiment si profond de tout un peuple, qui mettait là, avec son argent, ses sueurs ou son génie, le meilleur de son âme, que Michelet a pu dire de ce siècle qu'il « était un acte de foi à la Vierge traduit en pierre ».

Notre-Dame de France, un nom que nous lui avons fait aussi avec notre sang, sang qui s'impatientait déjà dans les veines de Clovis écoutant le récit de la Passion, et qui n'a cessé de couler sur les champs de bataille où les ennemis du Christ, de sa Mère, ou de son Église mettaient leurs droits en péril.

Notre-Dame de France, un nom que nous lui avons fait avec le savoir et la piété des docteurs et des saints qui sont nés chez nous ou sont venus y chercher le théâtre de leur enseignement ou de leur apostolat. Saint Irénée, Alcuin, Saint-Hilaire, saint Bernard, saint Albert le Grand, Vincent de Paul, Hugues de Saint-Victor, saint Thomas, saint Bonaventure, Duns Scot et la Sorbonne qui se croisèrent avec un élan si chevaleresque pour défendre l'Immaculée-Conception, les contemporains de Louis XIII que nous nommons tout à l'heure, en attendant Bossuet dont l'éloquence sans rivale a si bien chanté la gloire de Marie et le Bienheureux Grignon de Montfort à la dévotion si ardente et si confiante : quel magnifique hommage de la France à sa Souveraine !

Moins que personne Louis XIII ne pouvait ignorer ces séculaires faits d'assistance maternelle et de gratitude filiale, qui unissaient la Sainte Vierge à notre Patrie. En l'année 1636 surtout, il lui était opportun de s'en souvenir. Sans doute le péril protestant était conjuré. Mais la noblesse en révolte tantôt sournoise tantôt déclarée, menaçait toujours la paix intérieure, cependant que les Impériaux avaient forcé notre frontière et poussé leurs coureurs jusqu'aux portes de la capitale. Si on venait de leur reprendre Corbie, on n'avait tout de même pas oublié l'émotion, pour ne pas dire la panique, qui s'était emparée de la capitale à leur approche. D'ailleurs notre armée piétinait encore devant leurs lignes dans les boues de la Somme et de l'Artois.

D'autre part comment ne pas trembler, surtout, parmi les intrigues continuelles, pour le sort de la couronne, alors qu'au bout de vingt-trois ans de mariage le roi demeurait sans héritier ?

Se tourner dans de telles conjonctures vers Marie, Reine de France, paraissait d'autant plus indiqué que plus d'une fois déjà, notamment pour la prise de la Rochelle et à l'occasion d'une très grave maladie, Louis XIII avait expérimenté personnellement l'efficacité de ce recours. De plus une révélation faite à une religieuse de l'Ordre du Calvaire et transmise par le P. Joseph pressait le roi de se mettre par un vœu, lui et son royaume, sous la protection de la Sainte Vierge.

Voilà quelles furent les causes immédiates de la déclaration du 10 février 1638 et de la manifestation du 15 août de la même année. En prenant, ainsi qu'il le dit lui-même, la Vierge « pour protectrice spéciale de son royaume et en lui consacrant sa personne, son État, sa couronne et ses sujets », Louis XIII entend, d'une part, remercier Notre-Seigneur et avec lui Marie, médiatrice de tous ses bienfaits, du passé glorieux que nous venons d'évoquer et au cours duquel leur amour pour la France s'est fait si visiblement sentir, et d'autre part, il confie à la sollicitude maternelle de la céleste Reine le destin de la France avec le sien propre, afin que, déclare-t-il, « le royaume ne sorte pas des voies de la grâce qui conduisent à celles de la gloire ». Cette donation s'ajoutant à ce merci confère au vœu toute sa portée nationale.

Marie ne tarda pas à montrer à quel point cet acte de gratitude et d'attachement l'avait touchée. L'année même du vœu, Louis XIV venait au monde et moins de cinq ans après, non seulement le royaume était débarrassé de ses ennemis mais il s'était enrichi du Roussillon et de presque toute l'Alsace. Encore un coup la Vierge s'était montrée Reine de France.

Elle n'a jamais cessé de l'être. On pourrait en douter au moment où prenant la place des nobles gestes de jadis, les désordres de la monarchie finissante, les blasphèmes de la bourgeoisie voltairienne et les impiétés sanguinaires de la Révolution mettent sur notre histoire une tache humiliante. Mais ne croyez pas que Marie s'est retirée. La France coupable a dû expier ses prévarications. Maintenant la Mère miséricordieuse est là, voulant panser ses plaies et l'aider à relever les ruines. C'est en la fête de son Assomption que le culte sera rétabli. De nombreuses congrégations enseignantes, écloses au souffle de sa dévotion, vont préparer à nos foyers des femmes chrétiennes. Le culte du Sacré-Cœur dont Marie elle-même, au témoignage de Jésus, a formé la messagère, nous sauvera du Jansénisme et infusera à la vie catholique un sang plus riche.

La Reine de France pourtant, estime n'avoir pas encore assez fait pour sa terre de prédilection. Il faut qu'elle y descende, qu'elle s'y montre, qu'elle y parle, afin que nul n'ignore que le royaume de France est toujours le royaume de Marie. Et la voici apparaissant à une Fille de la Charité, les mains pleines de rayons qui tombent

principalement sur notre pays. La voici à La Salette, pour nous prêcher la pénitence. La voici à Pontmain pour nous annoncer, en 1871, la fin de nos défaites. La voici surtout à Lourdes où, depuis trois quarts de siècle, elle fait revivre les scènes évangéliques, donne aux négations de l'incrédulité orgueilleuse d'éclatants démentis, et attire de tous les coins de l'univers d'immenses caravanes aux pieds de Jésus-Hostie. Ah ! Mes Frères, n'y aurait-il que Lourdes dans toute notre histoire, — et je viens de vous montrer tout ce que la Vierge y a mis, — ce serait assez pour que nous ayons le droit de répéter : « Non, Marie n'en a pas autant fait pour les autres nations. » Que de fois, aux jours angoissés de la dernière guerre, cette pensée nous a sauvés du découragement. Nous n'avions pas tort. C'est devant Notre-Dame de la Marne que l'effort de l'invasisseur fut brisé.

**« Le royaume de France, parce qu'il est le royaume de Marie, ne périra jamais. »**

Pardonnez-moi, Mes Frères, de vous avoir rappelé trop longuement, peut-être, une histoire dont vous avez plus d'une fois savouré la gloire. Mais ne vivons-nous pas une heure où notre patriotisme a besoin, comme celui de Louis XIII, de regarder vers le passé pour y chercher plus haut que la terre l'espérance qui si souvent nous a souri ? Parmi les dangers trop évidents qui continuent à planer sur la sécurité de nos frontières et la paix intérieure, rien ne peut nous reconforter autant que de penser que Marie est à un titre spécial Reine de France, puisque d'ailleurs Pie XI, ratifiant en 1922 le vœu de Louis XIII, nous l'a donnée comme patronne officielle, et que cette année encore il écrivait au cardinal Archevêque de Paris : « qu'elle répand sur notre Patrie des trésors de miséricorde et de paix dont l'abondance ne tarit jamais, parce que jamais l'amour qui l'inspire ne saurait se refroidir ». En présence de ces affirmations qui rejoignent celle, bien connue, de Benoît XIV : « *Regnum Galliae regnum Mariae numquam peribit*. Le royaume de France, parce qu'il est le royaume de Marie, ne périra jamais », se trouverait-il un pessimiste qui ne se reprît à espérer ?

On commettrait cependant une faute bien lourde en même temps qu'on ferait preuve d'une singulière indécatesse, si de ces leçons de l'histoire et de ces déclarations des Papes on prétendait conclure qu'il n'y a plus qu'à attendre, les bras croisés, de la Reine de France le miracle sauveur. Comme son divin Fils, elle a trop le respect de notre liberté et le souci de notre bien pour vouloir se passer, en vue de l'œuvre du salut national, de notre loyale et vaillante collaboration. D'ailleurs que vaudrait la reconnaissance de sa royauté, sans un engagement sérieux de notre part à nous conduire comme ses fidèles sujets ? Or, nous savons quelle est la volonté de notre Reine en même temps que sa raison d'être.

Depuis que les Bergers et les Mages ont reconnu et adoré Jésus entre ses bras, elle ne fait point autre chose que le montrer et le tendre aux hommes, afin qu'en l'adorant et le servant, non seulement ils s'acquittent du devoir le plus évident et le plus sacré, mais réalisent aussi la première condition du bien de leur patrie. Aussi, est-ce dans la mesure où, selon le vœu de Mgr d'Arras, « la reconnaissance de la royauté de Marie nous conduira à l'affermissement sur nous de la royauté de Jésus », que l'Année Mariale et ce Congrès travailleront au redressement et à la défense du pays.

De quoi, en effet, la France a-t-elle besoin pour être mise à l'abri des convoitises qui la guettent ou seulement pour se défendre contre sa propre décadence ? Avant tout de foyers, de berceaux, de conscience et de paix sociale. Là où, au lieu de familles stables, on ne rencontre que des unions éphémères comme le caprice qui les a fait naître, l'armature nationale ne tient plus, car ce n'est pas d'individus mais de familles que la patrie se compose. Là où découragée par l'égoïsme, la race hésite devant la vie, là où les berceaux sont vides, une loi historique contre laquelle ne peuvent rien ni les soldats, ni les diplomates, ni les entreprises de sécurité collective, appelle fatalement l'invasion. Là où la conscience ne commande plus et cède la place à la cupidité, à l'ambition ou au plaisir, ce n'est pas seulement la dignité du pays qui est atteinte, c'est aussi sa richesse. Enfin si, quand elles devraient s'aimer, les classes se déchirent en luttes fratricides, l'ennemi n'a qu'à paraître pour pousser au tombeau ce fantôme de nation.

Or, Mes Frères, des foyers, des berceaux, des consciences, la paix sociale, cela ne se crée pas uniquement par des textes de lois, des subventions, des tribunaux et des agents de police. Il y faut avant tout le sentiment du devoir poussé, au besoin, jusqu'au sacrifice. Mais pensez-vous, que s'il ne s'appelle que la pâle abstraction de l'impératif catégorique, ou la voix timide de la conscience individuelle, ou la recette douteuse de la science des mœurs, le devoir aura cette puissance ? Ne croyez-vous pas au contraire que s'il n'est que cela, aux heures obscures et banales où il s'affronte sans témoin avec la passion, il sera vaincu ? Si l'on veut que le devoir triomphe et avec lui la justice et la bonté, il faut lui rendre son vrai visage et l'appeler de son vrai nom, de ce nom en dehors duquel il n'est point de salut, pas plus pour les collectivités que pour les individus. Il doit se montrer armé de la puissance même de Jésus-Christ et paré de sa beauté.

Et de même, tant que victimes des négations matérialistes, les classes en conflit n'apercevront au-dessus de leur tête qu'un ciel fermé, et meurtriront leurs aspirations aux frontières étroites de la terre, la loi brutale de la jungle continuera à régler leurs rapports. Ce n'est que le jour où elles lèveront les yeux vers le Père commun qui est aux Cieux et où elles se jetteront ensemble dans les bras de son Fils Jésus mort pour tous les hommes, qu'elles retrouveront le respect de la personne humaine et le sens de la fraternité. Les forces spirituelles auxquelles on fait appel de tant de côtés pour que l'union et la force soient rendues à notre

pays, les voilà, et ce sera le résultat d'un culte marial plus éclairé et plus fervent d'en donner la révélation et le désir.

C'est en effet par la foi que l'on va d'abord à Notre-Seigneur. Mais n'avez-vous pas remarqué que la plupart des convertis célèbres du siècle dernier, ceux qu'on a appelés les témoins du renouveau catholique, se sont agenouillés devant la Vierge avant d'apporter leurs adorations à Jésus-Christ ? La raison en est, comme l'écrivait Péguy, que dans son voisinage, « l'âme est vraiment tout ce qu'elle était ». Entendez qu'après de cette blancheur immaculée, comme sur la neige inviolée des sommets, les voix d'en bas ne montent pas, et que soustraits à leurs fausses séductions, nous reprenons conscience de notre destinée d'enfants de Dieu, et qu'aux vérités du Credo nous faisons un accueil d'autant plus facile que Marie en est un article central et d'un charme si prenant.

Pour aller à Jésus et lui conduire nos frères, il nous faut encore du courage. Mais peut-on regarder la Mère qui a accepté pour nous d'avoir le cœur si cruellement déchiré et a soutenu debout sa terrible agonie, sans se sentir entraîné aux efforts les plus pénibles et même, si Dieu les attend, aux immolations les plus généreuses ?

Enfin le règne de Jésus-Christ exige, pour s'établir parmi nous, qu'à la haine qui jette tant de nos concitoyens les uns contre les autres, succède la charité. Du culte marial nous devons attendre encore cette transformation. Souvenez-vous des premiers siècles de notre histoire. Si l'âme barbare qui, elle aussi, ne croyait qu'à la force et réglait ses conflits, le javelot ou la francisque à la main, est devenue sensible à l'honneur et à la pitié ; si l'épée du chevalier s'est mise au service de la faiblesse et du malheur ; si la guerre elle-même a connu des limites, j'allais dire des pudeurs, aujourd'hui oubliées, c'est que les hommes de cette époque s'étaient rapprochés autour de Marie leur Mère commune et que quelque chose était passé en eux de la bonté de celle que d'un même cœur, ils saluaient du nom de Notre-Dame : *Salve Regina*.

*Salve Regina*. Écoutez, ô Marie. Cette acclamation de la France des Croisades, des Cathédrales, de Saint-Louis, de Louis XIII, cette acclamation qui a si souvent retenti entre ces murs dépoués que sur l'aile des flots vous êtes venue, Étoile de la Mer, à cette cité, la France du XX<sup>e</sup> siècle vous la redit. A la vérité, elle ne s'est jamais tue sur ses lèvres. Mais avec quel élan, cette année et surtout cette semaine, nous la poussons vers vous. Ah ! certes, nous ne saurions assez vous dire à quel point nous sommes fiers de ce que, vous, la Reine du ciel et de la terre, vous avez voulu être la Reine de la France. Mais quelle douceur surtout de penser que vous êtes aussi sa Mère, une Mère pleine d'indulgence et de bonté et que, de même que vous vous êtes penchée sur son berceau, que vous avez guidé ses premiers pas, que vous l'avez prise dans vos bras aux heures du péril, vous lui tendez encore vos mains secourables : *Mater Misericordiae*. Où donc plus sûrement qu'à vos pieds et sur votre cœur irait-elle chercher

la force de vivre, la douceur de se sentir aimée et la confiance dans l'avenir : *Vita, dulcedo et spes nostra, salve*. Nous n'ignorons pas que si à cette heure, elle est dans la peine et dans les larmes, c'est principalement pour avoir oublié la vocation magnifique dont vous l'avez marquée dès son baptême et pour être sortie « des voies de la grâce qui conduisent à celles de la gloire » et où Louis XIII avait voulu, par son vœu, la fixer. Mais vous, l'Eve nouvelle, dont c'est la raison d'être de vaincre le péché et d'en guérir les blessures, n'est-ce pas que vous ne serez point insensible aux appels, aux gémissements et aux pleurs de la patrie repentante : *Ad te clamamus exsules filii Evae. Ad te suspiramus gementes et flentes in hac lacrimarum valle*.

Allons ! Si souvent vous êtes intervenue en sa faveur ; si souvent votre éloquence irrésistible a gagné sa cause. Laissez-nous lire dans votre regard plein de maternelle tendresse que de nouveau vous allez plaider pour elle au tribunal du Souverain Maître des nations : *Eia ergo, advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte*. Le remède à nos maux, nous savons bien où il est. Vous le tenez dans vos bras. Et c'est parce qu'elle en est convaincue que, dans tous les milieux et particulièrement parmi les jeunes, une élite de plus en plus nombreuse et ardente s'efforce, pour rendre à la France sa place dans le monde, de rendre à Jésus-Christ sa place dans la France. Déjà, ô Notre-Dame, vous avez permis que des succès consolants aient couronné cet apostolat. Tandis que des adversaires d'hier et non des moindres rendent de publics hommages à la valeur sociale de l'Évangile et à l'action bienfaitrice de l'Église, tandis que le Souverain Pontife reçoit chez nous, dans la personne de ses représentants, des honneurs dont notre traditionnelle courtoisie ne suffit pas à expliquer l'ampleur et la délicatesse, tous les milieux de travail, même ceux qui jusqu'ici leur paraissaient irréductiblement fermés, se laissent pénétrer par la connaissance et l'amour du Sauveur. Cependant, que de nuages encore à dissiper, de barrières à abattre, de haines à étouffer, de larmes à sécher, d'abus à réparer. Pour que le Christ règne dans nos idées, nos mœurs et nos institutions, et avec lui la justice et l'amour qu'il a apportés à l'humanité, nous avons besoin de le voir davantage. Montrez-le donc, ô Divine Mère aux Fils de la France, montrez-le-nous à travers les voiles de la foi, afin qu'il soutienne notre effort, en attendant que vous nous le montriez dans la pleine lumière de la gloire où il sera notre récompense : *Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende*. Par ce Congrès la France vous le demande, ô vous si clémente, si bonne, si douce Vierge Marie : *O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria!*



### Ouvrages recommandés

• Marquis de la Franquerie, *La Vierge Marie dans l'histoire de France*, 1939, réédition Résiac, 1994. Disponible à SA D. P. F.

• *Documentation sur la Révolution dans l'Église*

n° 8 (*La Révolution anti-Mariale*), Les Amis de saint François de Sales, 1999. Disponible aux Amis de saint François de Sales et à SA D. P. F.

### Adresses

- SA D. P. F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.

- Amis de saint François de Sales, C.P. 2016, CH-1950, Sion 2, Suisse. Tél. : 41-027/323.25.71 ; fax : 323.25.44.

### Prière pour la France

O Dieu, qui, après avoir élevé la bienheureuse Vierge Marie, votre Mère, au-dessus des chœurs des Anges, l'avez donnée pour patronne à vos fidèles : daignez jeter votre regard miséricordieux sur la France que la piété d'un de ses rois a mise, par un vœu perpétuel, sous la protection de cette puissante Vierge : Vous qui vivez et réglez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(Collecte de la messe de la fête du vœu de Louis XIII, dimanche dans l'octave de l'Assomption.)

### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquente et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Dire librorum*, 26 juin 1827.

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

### Toute reproduction est autorisée.

Correspondance : I. Kraljic, C.P. 311, succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Qc), H3S 2S6, Canada. Email : [i.k@sympatico.ca](mailto:i.k@sympatico.ca). URL : <http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>



# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES



*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie

Numéro 7 — Septembre 2000

## Vive le Roi !

Mgr de Ségur, *Vive le Roi !, in Œuvres*, Paris : Tolra, 1877, 2<sup>e</sup> série, tome VI, pp. 423-494.



*C'est en Bretagne, pendant les horreurs de la Commune, que Mgr de Ségur a composé ce petit écrit de circonstance. C'était le cri de la France catholique et monarchique, de la vraie France aux abois. Les libéraux d'abord, puis les catholiques-libéraux ont étouffé ce cri et plongé la patrie dans les abîmes où nous la voyons aujourd'hui (avril 1874). L'opuscule a été imprimé à Poitiers. Plus de soixante mille exemplaires ont été écoulés en quelques mois. Le Saint-Père d'une part, et le Roi, de l'autre, c'est-à-dire les deux personnalités suprêmes de l'autorité légitime ici-bas, ont daigné féliciter l'auteur et recommander son œuvre à tous les gens de bien, aux véritables hommes d'ordre. A ce titre, c'est à un million d'exemplaires qu'il eût été répandu si, dans notre pauvre France, les conservateurs déployaient le même zèle que les révolutionnaires. Les principes que contient et expose ce petit écrit sont de tous les temps, comme la vérité, comme le droit ; voilà pourquoi il aura toujours, quoi qu'il arrive, plus ou moins d'actualité.*



## Bref de notre Très-Saint Père le Pape Pie IX

« Pie IX, Pape.

« Bien-aimé fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Nous avons reçu avec plaisir votre nouvel opuscule, et nous lui souhaitons de tout notre cœur de dissiper chez les autres les erreurs que vous-même, éclairé par les malheurs de votre patrie, vous avez eu le bonheur de rejeter.

« En effet, ce ne sont pas seulement les sectes impies qui conspirent contre l'Église

et contre la société, ce sont encore tous ces hommes qui, lors même qu'on leur supposerait la plus entière bonne foi et les intentions les plus droites, caressent les doctrines libérales que le Saint-Siège a souvent désapprouvées : « *Doctrinis LIBERALIBUS blandiuntur sæpe ab hac Sancta Sede improbat.* » Ces doctrines, qui favorisent les principes d'où naissent toutes les révolutions, sont d'autant plus pernicieuses peut-être que, de prime abord, elles paraissent plus généreuses. Les principes évidemment impies ne peuvent atteindre, en effet, que les esprits corrompus ; mais des principes qui s'enveloppent du voile du patriotisme et du zèle de la Religion, des principes qui mettent en avant les aspirations des honnêtes gens, séduisent aisément les gens de bien et les détournent, à leur insu, des vraies doctrines pour les incliner vers des erreurs qui, prenant bientôt de plus larges développements et traduisant en actes leurs dernières conséquences, bouleversent tout l'ordre social et perdent les peuples.

« A coup sûr, bien-aimé fils, si, par votre opuscule vous avez le bonheur d'amener à résipiscence bon nombre de ceux qui, jusqu'à ce jour, ont été dans l'erreur, votre récompense sera bien belle.

« C'est de tout cœur que Nous vous souhaitons cette grâce, et, en attendant, comme gage de la bénédiction de DIEU, comme témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons avec amour la Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, près Saint Pierre, le 31 juillet 1871, vingt-sixième année de notre Pontificat.

« PIE IX, PAPE. »



## Lettre de M. le comte de Chambord

« C'est en revenant de Chambord que j'ai trouvé à Bruges, Monseigneur, votre admirable lettre et l'hommage qui l'accompagne. J'ai reçu l'un et l'autre avec un véritable bonheur.

« Ce petit livre, auquel votre modestie donne le nom d'opuscule, est le traité le plus complet et le plus lumineux qu'on puisse lire sur ce grand sujet de la souveraineté royale.

On a écrit bien des volumes pour établir très-imparfaitement ce que vous démontrez en quelques pages avec une merveilleuse clarté.

« Je ne m'arrête point aux jugements trop bienveillants portés sur ma personne. Mais ce qui me frappe, ce qui saisit toutes les âmes de bonne foi, c'est l'enchaînement et la puissance de votre argumentation, la sûreté de votre doctrine, l'évidence de vos démonstrations.

« Je voudrais, dans l'intérêt de la vérité et de notre chère et malheureuse France, que ce livre fût dans toutes les mains, et j'engage mes amis à le faire pénétrer partout, dans l'atelier, dans les salons, dans la chaumière. On ne se livrera jamais à une propagande plus utile et plus féconde.

« Je ne saurais assez vous dire la reconnaissance dont je me suis senti pénétré en recevant la chaleureuse expression de votre dévouement et de vos vœux. Il vous était réservé de prolonger ainsi les douces émotions que je rapportais de France, et rien ne pouvait me toucher plus profondément.

« Je me recommande tout spécialement à vos prières. Dieu exauce de préférence celles que lui adressent les humbles de cœur et les âmes ferventes. C'est à ce titre que je compte sur les vôtres. Je vous renouvelle l'expression de tous mes sentiments de reconnaissance et de constante affection.

« HENRI. »

« Le 12 juillet 1871. »



## Trois mots sur la politique.

La politique est la direction du mouvement social, dans l'ordre temporel ; c'est la direction des idées, des aspirations, des forces vives d'une nation.

La politique d'un gouvernement est bonne et sage, lorsque ce gouvernement dirige, selon la vérité et la justice, les idées, les aspirations, les forces vives de la nation. Au contraire, sa politique est fautive et mauvaise, lorsque la direction imprimée au pays n'est pas selon la vérité et la justice, ou, plus simplement encore selon la volonté de DIEU, qui est le souverain Maître du monde et qui veut que tout dans le monde tourne au vrai bien et au salut de ses enfants.

<http://www.liberius.net>

Touchant à chaque instant aux intérêts de la Religion, la politique, à ce point de vue, intéresse directement l'Église ; et le Pape, les Evêques, les prêtres, lorsqu'ils s'occupent de questions politiques à ce grand point de vue religieux, exercent un droit sacré et remplissent le premier de leurs devoirs.

En effet, quoi de plus dangereux pour le salut des âmes qu'une direction antichrétienne donnée par un pouvoir quelconque aux idées d'une nation, à ses institutions publiques, à son éducation, à ses lois, à ses mœurs ? Par une politique, par une direction publique contraire à la loi divine dont l'Église, et l'Église seule, est la gardienne ici-bas, le mal s'opère en grand et dans des proportions effrayantes. Au contraire, rien de plus favorable au salut des âmes qu'une direction chrétienne et vraie, donnée par le pouvoir à toute une société.

C'est uniquement à ce point de vue que l'Église s'occupe des questions sociales et politiques. C'est aussi à ce point de vue que j'écris ces quelques pages, dictées, ce me semble, par la foi et le bon sens, où la passion demeure étrangère, et où je m'adresse à la bonne foi du lecteur.

Élevé, comme tant d'autres, dans un siècle de révolutions et dans un milieu libéral, je n'ai pas toujours eu le bonheur de connaître aussi clairement qu'aujourd'hui les importantes vérités que j'expose ici, et dont le simple énoncé me paraît être la démonstration la plus convaincante. A la lueur des événements si graves qui, depuis quelques années, ébranlent la société, beaucoup d'esprits sincères ont vu distinctement ce que jusqu'alors ils n'avaient fait qu'entrevoir, ou même ce qu'ils avaient ignoré. Je suis de ce nombre ; et c'est pour faire profiter les autres de ce que j'ai reçu, que je prends la plume pour exposer simplement, telles que je les comprends, ces vérités de salut public et de réorganisation de notre chère France.

Quoique les questions que je touche ici soient grosses comme le monde et sujettes à des développements, à des discussions sans nombre, le peu que j'en dis me semble suffisant pour satisfaire les esprits honnêtes, chez qui la foi et la bonne foi ont conservé le sens du vrai.

Je leur offre ce petit travail, en priant DIEU de les bénir et de les convaincre.

## I

**Pourquoi, après cinq ou six essais, plus misérables les uns que les autres, la France tourne enfin ses regards vers le principe monarchique, représenté par Henri V.**

Parce qu'elle ne voit plus de salut que là.

Parce que l'expérience lui fait comprendre enfin qu'on ne peut point bâtir sur le sable mouvant de principes qu'on a forgés soi-même, et qu'en politique comme en religion il y a des vérités auxquelles il faut revenir bon gré mal gré, si l'on ne veut être sans fin le jouet ou plutôt la victime des révolutions.

Profondément bonne, mais profondément égarée, la pauvre France revient à la monarchie légitime, comme le pauvre enfant prodigue, lui aussi égaré par de folles passions, est revenu à la maison paternelle. L'excès de sa misère l'a fait rentrer en lui-même ; il s'est aperçu que lui, le noble enfant, n'était couvert que de haillons, qu'il ne gardait que de vils animaux, et qu'il ne pouvait y tenir plus longtemps. Confus, repentant, il se dit : « Je me lèverai, et j'irai trouver mon père ; j'avouerai ma faute, et il me pardonnera ! » Et généreux dans le bien comme il avait été ardent dans le mal, il se leva sans plus tarder, et prit le chemin de cette maison qu'il n'eût jamais dû quitter.

Telle est aujourd'hui notre pauvre chère France. Séduite par Voltaire et par Rousseau, par les idéologues du dernier siècle, elle a rejeté l'autorité de ses Souverains légitimes ; elle a renié tout son glorieux et religieux passé, pour s'abandonner aux premiers-venus, et même à des scélérats, à des infâmes tels que Robespierre et Marat. Elle s'est jetée dans toutes sortes d'aventures, républicaines, dictatoriales, constitutionnelles, parlementaires, bourgeoises, démocratiques, césariennes, socialistes : partout, à chaque nouveau gouvernement, elle a cru trouver la paix ; elle n'a trouvé que la ruine.

Punie par où elle avait péché, la France, après avoir abandonné sa monarchie traditionnelle, en est arrivée à ces abîmes sans nom, où l'on voit tombées les malheureuses qui se laissent séduire par un étranger et qui, de faute en faute, en arrivent à la ruine totale et au déshonneur.

Du fond de l'abîme où nous ont entraînés les erreurs révolutionnaires, despotiques et anarchiques, nous ouvrons enfin les yeux, nous reconnaissons humblement que nous nous sommes trompés, et nous voulons réparer nos fautes.

Voilà pourquoi nous revenons au principe monarchique et à celui qui seul le représente à savoir Henri V, chef de la maison royale de France.

« Je ne doute pas, écrivait ce Prince en 1861, je ne doute pas que tous les bons esprits et tous les nobles cœurs, éclairés par les événements et l'expérience, ne reconnaissent bientôt que la violation du grand principe de l'hérédité royale a été pour la France et l'Europe un immense malheur, et que le retour à cette loi fondamentale est l'unique port de salut où elles peuvent enfin trouver le repos.

« En effet, comment ne pas voir aujourd'hui, après tant de mécomptes et d'essais infructueux, que la monarchie traditionnelle, appuyée sur le droit héréditaire et consacrée par le temps, peut seule rendre au pays, avec un gouvernement régulier et stable, cette sécurité de tous les droits, cette garantie de tous les intérêts, cet accord nécessaire d'une autorité forte et d'une sage liberté, qui sont les plus solides bases de l'ordre public et les plus sûrs gages du bonheur des peuples (*Correspondance de M. le comte de Chambord, Genève, 1871, p. 206*).

« Oui, bientôt, j'en ai la ferme confiance, tous les bons esprits et tous les nobles cœurs

**« L'unique port de salut est dans la monarchie héréditaire et traditionnelle. »**

reconnaîtront que, pour notre chère patrie, l'unique port de salut est dans la monarchie héréditaire et traditionnelle, la seule véritable, la seule qui, en renouant l'antique alliance de la royauté et de la liberté, peut ouvrir encore à la France une nouvelle ère de prospérité, de bonheur et de gloire (*Correspondance, p. 197*).

« Aujourd'hui, comme il y a dix-sept ans, écrivait-il encore en 1869, je suis convaincu et j'affirme que la monarchie héréditaire est l'unique port de salut, où, après tant d'orages, la France pourra retrouver enfin le repos et le bonheur.

« Poursuivre, en dehors de cette monarchie, la réalisation des réformes légitimes que demandent avec raison tant d'esprits éclairés, chercher la stabilité dans les combinaisons de l'arbitraire et du hasard, bannir le droit chrétien de la société, baser sur des expédients l'alliance féconde de l'autorité et de la liberté, c'est courir au-devant de déceptions certaines (*Correspondance, p. 268*). »

## II

**Comment et en quel sens Henri V est, de droit, le légitime Souverain de la France.**

Depuis cent cinquante ans, on a fait tout ce qu'on a pu pour enlever à la France et la foi religieuse et la foi politique. On a mis tout en œuvre pour lui faire perdre ce qu'on pourrait appeler « *le sens de l'autorité* », c'est-à-dire les vraies notions et l'amour de l'obéissance. Les incrédules et les francs-maçons du dernier siècle sont parvenus à lui faire oublier ce qu'elle devait et à son DIEU et à son Roi. Ses vieilles et nobles traditions de fidélité à l'Église et de fidélité à la monarchie ont été tournées en dérision, et on lui a persuadé qu'elle pouvait à son gré être fidèle ou infidèle, être chrétienne ou athée, monarchique ou révolutionnaire. Elle en a essayé ; elle a goûté de l'indépendance ; et elle s'est si bien habituée à n'avoir pour loi que ses caprices, à ne plus rien respecter, à faire et à défaire ses Souverains, qu'elle ne peut pour ainsi dire plus concevoir un Roi qui se présente à elle avec des droits qu'il ne tient pas d'elle, qu'elle n'a point par conséquent le droit de discuter, encore moins de nier et de renverser.

Tel est, devant la France, Henri V, chef de la maison royale de Bourbon, héritier légitime, et seul légitime, de la couronne de saint Louis, d'Henri IV et de Louis XIV.

Il ne s'impose pas à la France ; il se propose.

Mais il se propose comme le seul Souverain légitime, tenant ses droits de sa naissance même et d'une antique constitution nationale, que nulle violence n'avait le droit de renverser.

Il ne s'impose pas, parce que, pour être stable, toute autorité morale doit être librement reconnue et acceptée ; mais, une fois donnée cette reconnaissance solennelle de son droit, Henri V se présente à la France au nom de Celui de qui procède tout droit et toute souveraineté légitime.

Que la France eût été heureuse, si, au lieu de se laisser séduire par de chimériques promesses et par de grands mots, elle était restée fidèle à son Roi !

Henri V est Roi de France, non en vertu de la capricieuse volonté du peuple, mais en vertu de l'ordre établi de DIEU ; il est Roi de France de *droit divin*.

### III

#### Ce que c'est que le *droit divin*, dont on se moque avec tant de légèreté.

Il n'y a que l'ignorance qui s'en moque. « Le droit divin », quand on sait ce que c'est, est la chose du monde la plus simple et la plus vénérable.

Ainsi que le mot l'indique, le « *droit divin* » c'est le droit de DIEU. Que DIEU, souverain Maître de toutes choses, ait le *droit* de diriger les sociétés et les peuples, cela est plus clair que le jour. DIEU n'est-il pas le Roi suprême de tous les rois et de tous les peuples, le Seigneur souverain et absolu de toutes les sociétés ? Son droit est au-dessus de tous les droits ; et tous les droits légitimes viennent de lui, comme toutes les gouttes d'eau d'un ruisseau viennent de la source. Tout droit véritable est donc un droit *divin*, une communication du droit de DIEU.

En matière de souveraineté, cette communication, pour être réelle, n'a nullement besoin d'être surnaturelle ni miraculeuse : il n'est pas nécessaire que le bon DIEU apparaisse en personne ou envoie un Ange pour dire à un peuple : « Voici le Souverain que je te donne ; voici la race royale qui te gouvernera. » Non, ce n'est pas ainsi que DIEU mène les sociétés et choisit les dépositaires de ses droits. Pour communiquer ses droits souverains sur tel ou tel peuple, le bon DIEU se sert de faits humains, parfaitement suffisants pour établir le droit divin : la naissance, par exemple, et le droit de succession ; ou bien encore une élection régulière. Le droit à la couronne est, en effet, un véritable droit de propriété, qui s'acquiert comme toutes les propriétés : par naissance, par héritage, par conquête, par donation, enfin par prescription. La prescription a toujours la vertu de légitimer le titre primordial lorsqu'il est vicieux, de le confirmer lorsqu'il est légitime.

Oui, la couronne — je ne dis pas le royaume, mais la couronne, c'est-à-dire le droit de commander et de régner — est une propriété ; une propriété que nul n'a le droit de ravir à celui qui la possède en vertu d'un

titre légitime, c'est-à-dire conforme à la loi de DIEU et aux traditions du pays. Violent cette propriété royale, c'est voler ; et le vol est interdit par les lois divines et humaines.

En fait de souveraineté comme en fait de propriété, le *droit* humain est sanctionné par le *droit* divin, s'appuie sur lui, devient une seule et même chose avec lui : de telle sorte qu'il est à la fois humain et divin.

Remarquons-le d'ailleurs : le droit divin du Roi légitime n'est pas, comme on se l'imagine, un fait isolé dans la société. La société repose sur une foule de faits humains donnant lieu au droit divin. C'est de droit divin que je possède ma maison, mon champ, et tous les fruits de mon travail ; c'est de droit divin que je possède ce dont je suis devenu le propriétaire légitime, à la suite et par l'effet de faits humains, de conventions purement humaines.

Il n'en est pas autrement du droit du Souverain légitime à sa couronne. Bien que ce droit résulte de faits humains, comme nous le disions tout à l'heure, il n'en est pas moins divin ; et dès lors on peut et on doit dire que c'est de droit divin qu'il possède sa couronne.

Or, il n'y a pas de droit contre le droit. Contre le droit à la fois humain et divin de la souveraineté légitime, il n'y a pas plus de *droit* qu'il n'y en a contre le droit à la fois humain et divin en vertu duquel tout propriétaire légitime possède ce qu'il possède. — De grâce, méditons bien ces choses. Elles sont, je le sais, un peu abstraites ; elles choquent les idées courantes, vulgarisées par la Révolution ; mais elles sont vraies ; et aujourd'hui plus que jamais, il est indispensable de le bien comprendre.

En résumé, pour un Souverain quelconque, régner de « droit divin », c'est tout simplement régner légitimement, en vertu de droits légitimes ; c'est être le représentant légitime de DIEU pour le gouvernement d'une société, d'un peuple. De là cette formule célèbre, qui fait tant crier les impies et les ignorants : *régner par la grâce de DIEU*.

Donc, quand nous disons qu'Henri V est de « droit divin » le Roi de France, nous voulons dire que, d'après la loi de DIEU, et d'après les plus vénérables traditions de la France, le droit de ce Prince à la couronne repose sur des titres légitimes, inattaquables, et sur une prescription huit fois séculaire, qu'il est le dépositaire de l'autorité souveraine de DIEU, lequel est le Maître suprême du peuple français comme de tous les peuples ; qu'il est ainsi le Roi légitime à qui la France doit obéir, si elle veut faire la volonté de DIEU, si elle ne veut point se révolter contre le droit de DIEU.

Voilà ce que c'est que le « droit divin ».

Est-ce là, dites-moi, chose si étrange ? Est-ce là surtout quelque chose d'absurde, de ridicule, d'intolérable comme l'affirment depuis cent ans nos petits bavards démocrates de la libre-pensée et du journalisme ?

Du moment que l'on croit en DIEU et

qu'on respecte le droit, le « droit divin » n'est-il pas au contraire une doctrine parfaitement raisonnable, la conséquence évidente des principes les plus certains ?

### IV

#### Comment on peut reconnaître avec certitude sur qui repose le droit divin.

D'abord, au moyen des événements et des circonstances, qui manifestent les vues de la Providence sur tel ou tel Prince ; puis, par l'examen approfondi des principes qui sont ou qui seront la base du gouvernement de ce Prince ; puis enfin, par les fruits de salut et de véritable bonheur qui résultent ou qui résulteront des principes de son gouvernement.

Lorsque ces *trois* conditions se trouvent réunies sur la tête d'un Souverain, on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que ce Souverain est le dépositaire des droits de DIEU pour le bien du pays qu'il gouverne ou qu'il gouvernera. Et si, par-dessus le marché, la sainte Église prend en main ses droits, le protégeant de ses sympathies et de sa divine autorité, la certitude, du moins pour les chrétiens, devient telle que le doute ne semble plus permis.

Je dis d'abord que la légitimité d'un Prince et la volonté de DIEU qui l'a établi ou qui veut l'établir à la tête d'une nation se manifestent par les événements. La Providence mène, en effet, d'une manière souveraine les choses du monde, et fait souvent servir à ses desseins les événements les plus imprévus, quelquefois même les crimes et les injustices des hommes. Elle punit les péchés d'un peuple, en lui retirant tel ou tel bon Prince dont il n'est plus digne ; elle punit les péchés de telle et telle famille royale, en laissant déchoir du trône ses descendants et ses héritiers. Dans sa colère ou dans sa miséricorde, elle chasse ou elle ramène les dynasties, elle suscite une dynastie nouvelle ; et alors c'est surtout par les événements qu'elle exprime ses volontés. Rien de plus certain que ce principe, dont la fameuse théorie moderne des « faits accomplis » n'est que la caricature. Ordinairement, ce n'est qu'avec le temps et de loin que l'on peut juger avec certitude le véritable caractère de ces événements, touchant la légitimité du pouvoir qui en est issu. Jusque-là, on n'a que des présomptions. — Comme on le voit, ces événements providentiels ne *donnent* pas le droit ; ils ne font que le manifester.

**Rien de ce qui est révolutionnaire ne saurait venir de DIEU. Voilà une pierre de touche pour éprouver la légitimité des droits d'un prétendant à la couronne.**

Je dis en second lieu que la légitimité, le droit divin d'un Souverain se reconnaît à la

nature des principes sur lesquels repose son pouvoir. Rien de ce qui est contraire à la loi divine, à la foi et à la morale catholiques, à l'enseignement du Saint-Siège, au respect des droits souverains de JÉSUS-CHRIST sur le monde ; rien de ce qui est contraire à la justice, à l'honnêteté, au droit des gens ; rien de ce qui est révolutionnaire ne saurait venir de DIEU. Voilà une pierre de touche très-simple, très-pratique, pour éprouver la légitimité des droits d'un prétendant à la couronne. Dans les principes sur lesquels s'appuie la revendication de ses droits, il faut que tout soit conforme, ou du moins ne soit point contraire à ce que la loi et la raison nous montrent comme la volonté de DIEU. — Notons-le bien, je parle ici des principes et non des actes : les principes doivent être absolument vrais, absolument conformes à la volonté de DIEU ; les actes, au contraire, sont toujours plus ou moins imparfaits, à cause de la faiblesse humaine. Si, pour être légitime, un gouvernement devait être parfait, il faudrait renoncer à en trouver un ; et la société civile, livrée à l'anarchie ou au despotisme, s'effondrerait bientôt dans le gouffre des révolutions.

Enfin la légitimité et l'origine sacrée du droit d'un Prince au gouvernement d'une nation peut et même doit se reconnaître aux fruits de salut qui résultent ou devront nécessairement résulter de son avènement au pouvoir. « Aux fruits jugez de l'arbre », nous dit Notre-Seigneur dans l'Évangile. Lorsqu'il est évident que le vrai bien d'une nation, son salut, sa paix, son bonheur résulteront du gouvernement d'un Prince, on peut affirmer également, sans crainte d'erreur, que ce Prince est élu de DIEU pour gouverner cette nation, et que par conséquent il en est le Souverain légitime. DIEU veut, en effet, le bien, le bonheur des sociétés comme des individus ; il ne confie l'autorité que pour procurer ce bien et ce bonheur ; et dès lors que l'expérience montre qu'un Souverain procure, par la sagesse et la force de son gouvernement, le bien véritable d'un pays, tout doit faire conclure à la légitimité, au droit divin de ce Souverain. — Je ne saurais trop le répéter : pas plus que les deux premières, cette troisième condition ne suffirait, à elle seule, pour manifester le droit divin ; d'autant plus qu'en pareille matière, on peut facilement s'abuser, prendre l'apparence pour la réalité et regarder comme solide et durable un bien-être purement passager.

J'ai ajouté, et il n'est pas besoin de le prouver longuement, que si l'autorité des sympathies de l'Église vient se joindre à ces trois signes très-probables, moralement certains, de la volonté de DIEU sur un Prince et sur un peuple, le doute n'est plus guère permis à la conscience d'un catholique.

Appliquons ces principes aux pouvoirs qui se disputent en ce moment le droit de gouverner la France. N'est-il pas évident qu'Henri V remplit seul les conditions du programme ?

## V

### Comment et pourquoi, depuis le commencement de notre siècle, il a

### été souvent très-difficile de déterminer de quel côté se trouvait le droit divin.

En pratique, la légitimité n'est pas toujours facile à déterminer ; du moins, pas aussi facile que, par la grâce de DIEU, elle l'est aujourd'hui. Et c'est là ce qui explique les hésitations, pour ne pas dire les divisions de beaucoup de gens de bien, dans les temps de révolutions et d'ébranlements politiques.

Il y a des temps où le droit divin, la légitimité du véritable Souverain, est un fait évident. Ainsi, en France, avant 1789, la loi fondamentale du royaume était tellement claire relativement aux droits de succession au trône ; les principes sur lesquels s'appuyait la monarchie étaient tellement conformes à la foi catholique et au droit des gens ; la prospérité et la force qui en découlaient pour la France étaient si évidentes, que, pendant de longs siècles, pas une difficulté, pas un doute sérieux n'ont pu s'élever à cet égard.

En outre, la France étant essentiellement catholique, l'autorité suprême de l'Église et du Saint-Siège était toujours là pour décider au besoin et d'une manière souveraine les grands cas de conscience sociaux et politiques qui auraient pu diviser la nation. C'est ce qui eut lieu deux fois en douze ou treize siècles, à l'avènement de la dynastie Carolingienne et à celui la dynastie Capétienne. Un instant le calvinisme d'Henri IV suscita un doute ; mais il fut bientôt résolu, et l'abjuration du Roi y mit fin de la manière la plus heureuse pour le pays.

En dehors de ces cas exceptionnels, nécessairement très rares, la loi constitutionnelle de la France, telle que l'avaient réglée et la Providence et l'Église et les instincts de la nation, suivait son cours comme un beau fleuve, paisible, profond, majestueux. Mais, depuis un siècle, tous les principes, religieux, politiques et sociaux, ont été, sinon renversés, du moins profondément ébranlés dans notre pauvre France ; à l'ancienne lumière ont succédé de tels brouillards, qu'on n'y voyait pour ainsi dire plus à dix pas devant soi, et que la foi politique, si ferme jadis et si simple, ne se trouvait plus que dans un petit nombre d'esprits très-fermes et de cœurs très-élevés.

Ce qu'il avait été si facile de déterminer dans des temps meilleurs était devenu sinon très-difficile, du moins beaucoup plus difficile dans ces temps-ci. C'est ainsi qu'en 1801 Pie VII, voyant les affreuses ruines religieuses de la France et se rappelant peut-être les fautes (nous ne cherchons point à le nier) que les Bourbons avaient commises ou laissé commettre contre la sainte Église, put croire un instant que Napoléon était suscité de DIEU pour commencer une dynastie nouvelle ; et il crut pouvoir le sacrer. Les faits montrèrent bientôt que, si DIEU avait daigné se servir de cet homme extraordinaire pour relever en France les ruines de son Église, il ne régnait point par lui ni en lui. Le doute qui avait pu s'élever un instant à cet égard, Napoléon se chargea de le dissiper lui-même : foulant aux pieds tous les droits, mettant son ambition au-dessus des lois divines et humaines, il porta une main

sacrilège sur le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, se découronna de ses propres mains et fut rejeté de DIEU et de la France, comme chacun sait.

En 1830, le droit divin était trop évidemment du côté de la branche aînée des Bourbons ; la Révolution trouva plus commode de le supprimer dédaigneusement, et d'asseoir tant bien que mal la royauté de Louis-Philippe sur un prétendu droit exclusivement populaire.

En 1852, beaucoup de gens de bien, effrayés des menaces de l'anarchie et croyant trouver, dans un nouveau régime impérial, des éléments très-sérieux de salut et de bonheur pour la France, espèrent en Napoléon, et oublièrent ce qui devait inspirer des craintes. La cause d'Henri V, si claire en théorie, leur semblait alors une vérité dont la pratique était devenue impossible ; et beaucoup se disaient que ce noble et vertueux Prince était sans doute, comme Louis XVI et Louis XVII, une victime expiatoire des fautes de ses aïeux. L'impossibilité de son retour paraissait « un fait accompli » ; et puis, la France régicide avait-elle suffisamment expié son crime de 93 ?

Mais la Providence, qui a ses moments marqués, semble nous dire aujourd'hui : « Vous vous êtes trompés ! Je vous ai réservé, dans ma miséricorde, un Souverain selon mon cœur ; un Souverain qui, régnant d'après mes lois et se glorifiant d'être avant tout mon serviteur, vous tirera de l'abîme des révolutions, et fera reflourir, sur la terre de France, la paix véritable et le véritable bonheur. »

C'est à force de souffrances que nous en sommes venus à entendre, à comprendre cette grande voix. DIEU parle au monde par les événements, disions-nous tout à l'heure. Ceux de ces dernières années sont tellement éloquents, les châtements ont été si terribles, l'unique espoir du salut est si évidemment dans le retour à la monarchie légitime et héréditaire de la race de saint Louis, à une souveraineté qui repose sur des principes chrétiens et anti-révolutionnaires, qu'aujourd'hui le doute ne semble plus permis.

Oui, le fils de saint Louis, le chef de la maison de Bourbon, est notre Roi légitime, le Roi que DIEU nous prépare, que DIEU a daigné nous réserver. Acclamons-le sans crainte. Bien que, en matière politique, la certitude pratique du droit divin ne puisse pas être aussi absolue que lorsqu'il s'agit du Pape, chef de l'Église, ou du père, chef de la famille, néanmoins lorsqu'il y a certitude morale on peut, on doit même se prononcer et ne pas hésiter.

C'est ce qui a lieu relativement au droit d'Henri V à la couronne de France ; et c'est ce qui fait que nous n'hésitons pas à le reconnaître comme notre seul Roi légitime.

## VI

### Pourquoi la France ne parvient pas se constituer en République.

Eh ! mon DIEU ! Pour une raison fort

simple : une femme blonde a beau se teindre les cheveux en noir ou même en rouge, elle n'en demeure pas moins en réalité, une blonde. Pour un temps, elle semble brune ; pour un temps, elle semble rousse ; mais, bon gré mal gré, les cheveux repoussent toujours blancs.

La France est monarchique dans sa constitution même ; elle a le sang monarchique, comme elle a le sang catholique et militaire. C'est un fait dont l'évidence est attestée par l'histoire et, au besoin, par les efforts impuissants que cette pauvre France fait depuis un siècle, pour changer son tempérament.

## Dieu a élu la France pour être le bras droit de son Vicaire.

Et pourquoi notre belle et bonne France est-elle essentiellement catholique, essentiellement monarchique, essentiellement militaire ? Ah ! c'est que DIEU, qui l'a élue entre toutes les autres nations de la terre pour être le bras droit de son Vicaire ici-bas, l'a façonnée à l'image et ressemblance de son Église. L'Église est catholique, monarchique et militante : la France, « qui a été faite par les Évêques, comme une ruche est faite par les abeilles », selon l'expression d'un célèbre historien protestant, la France est née catholique ; elle ne peut cesser de l'être, sans cesser d'être la France ; elle est née monarchique, et a été baptisée comme telle par saint Rémy, en la personne de Clovis, son vrai premier Roi ; on aura beau faire, elle est et elle sera toujours monarchique ; enfin la France est née militaire et guerrière : Clovis était soldat ; Charlemagne, Philippe-Auguste, saint Louis, Henri IV, Louis XIV, tous nos grands Souverains ont été des soldats.

Telle est la constitution intime de la France ; tel est l'ordre providentiel qui régit les destinées de notre patrie, et auquel elle ne saurait déroger impunément. D'autres nations, autrement organisées, peuvent et même doivent peut-être vivre en république, parce que tel est leur tempérament social et politique ; mais, pour nous, il n'en est pas ainsi : pour la France, cesser d'être une monarchie, c'est descendre du trône où DIEU et l'Église l'ont miséricordieusement placée ; c'est déroger ; c'est quitter un état meilleur pour un état moins parfait et moins noble. Saint Thomas établit, en effet, que la forme monarchique est, dans la société chrétienne, la forme gouvernementale la plus parfaite : c'est pour cela sans doute que le Seigneur l'a choisie et pour l'Église et pour la famille, c'est-à-dire pour les deux sociétés qu'il a instituées lui-même, non-seulement quant au fond, mais encore quant à la forme.

Quoi qu'il en soit de la perfection relative de la forme monarchique, le fait est, quant à la France, qu'elle ne peut vivre ni prospérer en dehors du terrain de la monarchie. DIEU sait, et le démon aussi, combien de tentatives infructueuses ont été faites depuis cent ans, pour transporter la pauvre France dans des terrains autres que celui où DIEU l'a plantée ?

Les faits sont là. Toutes les fois qu'elle a pu voter librement, l'immense majorité de la nation a repoussé la république et proclamé la monarchie. Or, comme en dehors du droit divin, il n'y a que la souveraineté nationale, c'est là une décision sans appel, une preuve sans réplique.

On est si monarchique en France que dès qu'on est tombé en république, on cherche immédiatement un dictateur : témoins, le général Bonaparte, à la fin du dernier siècle ; le général Cavaignac, en 1848 ; et Thiers en 1871.

Non, la France n'est pas, ne sera pas républicaine ; elle ne peut pas, elle ne veut pas l'être. Instruite par l'expérience, elle veut vivre ; elle veut revivre aujourd'hui, et comme jadis, plus que jadis, donner au monde ses belles fleurs et ses excellents fruits.

Donc, revenons enfin à cette maison paternelle d'où nous sommes follement sortis, en dehors de laquelle nous n'avons trouvé que des déceptions ; rentrons-y : nous y retrouverons la paix, le bonheur et le repos.

## VII

### Ce que c'est que la Révolution, adversaire du droit divin et par conséquent de la cause d'Henri V.

Il ne faut pas confondre ce qu'on appelle en général « la Révolution » avec la révolution française de 1789. La Révolution proprement dite est plus qu'un fait : c'est une doctrine, un ensemble de principes et de théories sociales et politiques, que l'Assemblée nationale de 1789 n'a fait qu'appliquer à la France ; et cette doctrine qu'on a appelée justement *la Révolution*, c'est-à-dire la grande révolte, est un immense blasphème et une théorie abominable. C'est la négation impudente du droit de DIEU sur les sociétés, et du droit qu'il a donné à son Église d'enseigner et de diriger les rois et les peuples dans la voie du salut.

C'est une doctrine nouvelle, née des révoltes protestantes, de l'incrédulité voltairienne et des conspirations de la franc-maçonnerie. Elle déclare que l'Église de DIEU n'a aucun droit d'enseigner ni de diriger les sociétés, d'inspirer les lois, de s'interposer entre les Souverains et les peuples pour empêcher l'injustice et maintenir les droits de la vérité. D'après la doctrine révolutionnaire, les Souverains et leurs gouvernements relèvent, non plus de DIEU, mais du peuple ; DIEU n'est plus le Maître suprême de la nation : c'est le peuple qui seul est son propre maître ; de là les noms de « peuple souverain », et de « souveraineté du peuple ». De là encore la fameuse et absurde théorie du suffrage universel, où le peuple-roi, trompé, conduit par le bout du nez par le premier-venu, vote sans savoir ce qu'il veut, sans comprendre ce qu'il fait, sans connaître les élus pour qui on le fait voter.

Dans ce beau système, le Souverain n'est plus le délégué, le représentant de DIEU, chargé par lui de procurer le vrai bonheur du peuple : le Souverain, dans le système révolutionnaire, est le commis, le représentant du Peuple-Souverain, lequel

peut, à son gré, le mettre à la porte, et se choisir un autre commis.

D'après l'Église, le Roi ne règne et ne gouverne qu'au nom de DIEU et comme exerçant les droits de DIEU ; et l'Église est toujours là pour lui rappeler ses devoirs et l'empêcher d'abuser de sa puissance. D'après la doctrine révolutionnaire, le Roi ne règne et ne gouverne qu'au nom du peuple ; la volonté nationale, c'est-à-dire, en bon français, les caprices de la multitude aveugle et du suffrage universel sont sa règle unique, sa lumière et sa morale ; son seul frein, c'est la crainte de déplaire au peuple et de perdre sa place.

C'est cette doctrine sociale et politique de la Révolution qui a présidé, plus ou moins directement, à tous les gouvernements *de fait* que nous avons eus depuis la *grande*, c'est-à-dire la terrible révolution française ; tous ont plus ou moins régné et gouverné au nom des fameux principes de 89, qui ne sont autre chose que les principes sociaux et politiques de la Révolution. On les appelle ordinairement *immortels* ; c'est *mortels* qu'il faut dire.

En effet, tous les pauvres gouvernements qui se sont appuyés sur ces principes, en sont morts. Le droit de la force les avait amenés : le droit de la force les a fait partir. Toutes nos révolutions viennent des principes révolutionnaires ; et tant que la cause subsistera, les effets subsisteront aussi. Qu'on applique ces principes de bonne ou de mauvaise foi, il importe peu ; qu'on les applique avec plus ou moins d'habileté, il importe peu encore : du moment qu'on les applique, on est perdu tôt ou tard ; de même qu'on meurt tôt ou tard, quand on avale un poison mortel. Impossible de faire de l'ordre avec du désordre.

« Le mal, écrivait Henri V, vient des atteintes portées, depuis plus d'un demi-siècle, aux grands principes sur lesquels repose tout l'ordre social et politique ; et le remède, c'est le retour à ces principes sacrés. Tout ce qui pourrait encore être essayé hors de là n'aboutirait qu'à des révolutions nouvelles et au triomphe plus ou moins prochain, mais infaillible, des fatales doctrines dont le but est le bouleversement et l'entière destruction de la société (*Correspondance*, p. 99). »

Il n'est pas nécessaire d'être bien fin pour voir que le droit divin est en opposition directe avec la théorie révolutionnaire et la prétendue souveraineté du peuple ; et c'est parce que l'esprit révolutionnaire s'est infiltré dans presque toutes les têtes depuis un siècle, qu'il est devenu si difficile de faire comprendre aux gens la vérité en matière sociale et politique.

Sachons-le bien : c'est principalement parce qu'elle est l'ennemie jurée de DIEU et de son Église, que la Révolution est l'ennemie de la royauté légitime, de la monarchie très-chrétienne, aujourd'hui représentée par Henri V.

Tout ce qui, à un degré quelconque, est révolutionnaire en France est contraire à la cause d'Henri V : c'est la preuve la plus

splendide de la légitimité, de la sainteté de cette cause.

### VIII

#### **Que l'antique monarchie chrétienne qu'il s'agit de restaurer en France diffère essentiellement de tous les pouvoirs qui nous ont gouvernés depuis 89.**

Ce qui fait qu'un pouvoir est légitime, ce ne sont ni les intentions ni les qualités de celui qui l'exerce : ce sont les principes sur lesquels il s'appuie. De même, ce qui fait qu'un pouvoir est révolutionnaire, ce ne sont ni les intentions ni la perversité de ceux qui l'exercent, mais bien les principes révolutionnaires qui lui servent de base. Cette distinction est fondamentale.

Depuis 1789, tous les gouvernements de fait qui se sont succédé et qui ont dirigé la France, se sont tous, comme nous l'avons dit, appuyés plus ou moins sur les principes mensongers de la souveraineté du peuple et de l'indifférence politique en matière de religion. Pour ce motif, tous ont été plus ou moins révolutionnaires.

**La liberté, ou plutôt, la licence de la presse, est la grande arme de la Révolution.**

La Restauration elle-même, tout en maintenant le vrai principe monarchique, avait fait à l'esprit du temps des concessions qui l'ont perdue en l'affaiblissant. Elle avait conservé trois éléments de mort : l'Université napoléonienne, qui était et qui est toujours l'école, la pépinière de la Révolution ; la liberté, ou plutôt, la licence de la presse, qui est la grande arme de la Révolution ; enfin la franc-maçonnerie, qui est l'armée organisée de la Révolution. La Révolution a perdu Charles X, comme elle avait perdu Louis XVI.

« Je suis la Révolution, » disait un jour, de lui-même, Napoléon I<sup>er</sup>. Louis-Philippe eût pu en dire autant, quoique à un autre point de vue. Nos deux républiques, plus encore, s'il se peut ; et chacun sait comment le second Empire, malgré la modération habituelle, pour ne pas dire l'hypocrisie, de ses procédés avait inscrit, en tête de sa constitution « les immortels principes de 89, la souveraineté nationale et le suffrage universel ».

Le premier Empire était la Révolution militaire ; le gouvernement de Juillet, la Révolution parlementaire, bourgeoise ; les trois Républiques, la Révolution démocratique ; le second Empire, la Révolution diplomatique et soi-disant pacifique.

Tous ces pouvoirs, bâtis sur le sable, ne pouvaient durer : le souffle de la colère de DIEU les a renversés les uns après les autres, les uns comme les autres, les uns sur les

autres. Aucun gouvernement issu de la Révolution n'est viable.

La monarchie légitime, la monarchie vraiment catholique qu'il s'agit de relever, diffère par son essence de tous ces gouvernements. Le Roi Henri V, qui, par la grâce de DIEU, la comprend et la représente, s'appuie sur un droit qu'il tient de DIEU et que confirme l'enseignement catholique le plus traditionnel, le plus autorisé. S'il revendique la couronne, c'est qu'elle lui appartient par sa naissance ; c'est qu'elle est à lui, d'après l'antique et vénérable constitution française, que les passions et l'incrédulité ont seules fait oublier à notre pauvre France, et s'il ne fait que se proposer à la libre acceptation de son peuple, le droit, le droit divin au nom duquel il nous dit à tous : « Je suis votre Roi », s'impose à notre esprit, comme toute vérité.

Donc, indépendamment de toute considération personnelle, la royauté d'Henri V repose sur des principes vrais, certains, immuables, catholiques ; tandis que les autres gouvernements que nous avons eus depuis près d'un siècle reposaient sur la base essentiellement fragile de principes erronés, révolutionnaires, condamnés par la foi et, on peut bien l'ajouter, par la saine raison et l'expérience.

La légitimité est essentiellement une question de principes ; il ne faut jamais en faire, comme on le fait presque toujours, une question de personnes.

### IX

#### **Si, en remontant sur le trône de France, le Roi y fera monter avec lui « le despotisme et la tyrannie ».**

Les aveugles adversaires de la monarchie légitime ont trois vieilles *rengaines*, qui alimentent, depuis cent ans, toute la presse révolutionnaire, celle qui porte l'habit noir comme celle qui porte la blouse. La première de ces rengaines, qui ne mérite pas même qu'on s'y arrête, c'est l'accusation de « théocratie ». On confond, parce qu'on le veut bien, et parce qu'on ne sait pas ce dont on parle, la théocratie, qui est le gouvernement *direct* et immédiat de DIEU, avec la soumission archi-légitime d'un Souverain et de son gouvernement à la volonté de DIEU. Le gouvernement de Moïse était un gouvernement théocratique ; le gouvernement que nous demandons est tout simplement un gouvernement chrétien et soumis à la loi de DIEU.

La seconde rengaine révolutionnaire, ce sont les grands mots de *despotisme* et de *tyrannie*. Tout roi est un *despote* ; tout prince est un *tyran*. Ici encore, ils ne savent ce qu'ils disent ; ou plutôt ils ne le savent que trop : ils mentent, pour séduire le pauvre peuple.

Un *despote* est un homme qui gouverne, commande, défend, en suivant ses caprices, sans tenir compte de la justice ni du droit. Un *tyran* est un despote cruel, un despote qui non-seulement gouverne arbitrairement, mais qui, de plus, opprime, écrase le pauvre peuple. Quel rapport, dites-moi, y a-t-il entre ces deux idées et celle d'un Roi légitime,

chrétien, ami de l'ordre et du bonheur publics, éclairé et conduit par la loi de DIEU, dirigé par les lumières de la foi dans le droit sentier de la justice ? Autant est abominable le type du tyran et du despote, autant celui du Roi chrétien est noble, attrayant et digne de respect.

La monarchie française, telle que l'avaient constituée et l'Église et les siècles, était garantie contre ses propres faiblesses, autant que peut l'être ici-bas une institution humaine. D'après cette constitution incomparable, le Roi avait d'abord pour premier conseiller et, pour ainsi dire, pour lumière et conscience, l'Église, la foi, la loi divine, représentée par les Evêques et, au besoin, par le Pape. Quelle plus puissante garantie contre les écarts de l'orgueil et du despotisme ?

Ensuite, le Roi était entouré des sommités de la France, des plus puissants et des plus riches seigneurs du pays, qui, après l'Ordre du clergé, formaient le second Ordre de la nation. Les seigneurs, par leur puissance même, tempéraient ce que l'autorité royale pouvait avoir de trop puissant, garantissaient ainsi le peuple contre les abus de pouvoir toujours possibles par cela seul qu'un Roi est un homme ; et en même temps ils couvraient le Roi contre les révoltes également possibles de ses sujets.

Enfin, le peuple proprement dit, fortement organisé au moyen de nombreuses institutions municipales et ouvrières, jouissait de libertés très-étendues et très-réelles, protégées par l'Église et aussi vieilles que la France elle-même.

Lorsque le besoin s'en faisait sentir, les représentants du clergé, des seigneurs et des communes, librement élus par leurs pairs, se rassemblaient autour du Roi et portaient à sa connaissance toutes les plaintes, tous les désirs de la France. C'était ce qu'on appelait les *Assemblées des notables* ou les *États généraux* du royaume. Malheureusement pour la France et pour la monarchie elle-même, ces grandes assises nationales furent supprimées de fait, à partir de Richelieu.

Tant que les États généraux purent se réunir, la monarchie chrétienne et française fut le plus magnifique pouvoir de l'Europe ; et, sauf des perfectionnements et des changements de forme nécessités par le changement des temps, c'est à ce type excellent que nous voudrions revenir. Ce n'est point là rétrograder : c'est remonter à une hauteur d'où nous ont fait descendre le protestantisme d'abord, puis l'absolutisme de Richelieu et de Louis XIV, puis enfin les honteuses doctrines de l'incrédulité voltairienne et de l'impiété révolutionnaire.

Rien n'est plus opposé au despotisme et à la tyrannie que la vraie monarchie chrétienne et traditionnelle de la France. Cette monarchie est le pouvoir le plus juste, le plus fort, et tout à la fois le plus réglé qu'il soit possible de concevoir. En le redemandant à DIEU et aux hommes, nous demandons, non l'esclavage, mais la délivrance de notre patrie. Nous voulons l'autorité, non le despotisme ; nous voulons la liberté, non la licence ; nous voulons le règne de DIEU sur la France, parce

que ce règne, oublié depuis trop longtemps, n'est que le règne de la vérité, de la paix, de l'ordre et de la vraie liberté.

Quant au despotisme et à la tyrannie, nous laissons cela aux révolutionnaires et à ces pouvoirs de toute couleur, nés de la Révolution, qui ne parlent si haut de la liberté que parce qu'elle fait défaut à la pauvre France et que ne pouvant lui donner la chose, ils cherchent à la satisfaire avec le mot.

Le Roi de France nous apportera, DIEU aidant, la vraie liberté, en même temps que la vraie autorité. Voilà pourquoi nous soupçons après son retour.

Voici ce que, du fond de son exil, dit et répète ce tyran d'un nouveau genre : « La France réclame à bon droit les garanties du gouvernement représentatif, honnêtement, loyalement pratiqué avec toutes les libertés et tout le contrôle nécessaires. Elle désire une sage décentralisation administrative, et une protection efficace contre les abus d'autorité. Un gouvernement qui fait de l'honnêteté et de la probité politique la règle invariable de sa conduite, loin de redouter ces garanties et cette protection, doit, au contraire, les rechercher sans cesse (*Correspondance*, p. 269). »

Non assurément, ni l'Église catholique, ni la monarchie traditionnelle ne sont hostiles aux doctrines de tolérance et de liberté ; et, loin d'être les ennemis de tout progrès bien entendu, elles en ont souvent pris la sage initiative et toujours favorisé le salutaire développement.

« Il est utile, ajoute le Prince, de rappeler cette vérité à ceux qui l'oublient (*Ib.*, p. 210). »

## X

### **Que la monarchie chrétienne représentée par Henri V n'a rien de commun avec « les abus de l'ancien régime ».**

La troisième rengaine, qui revient à tout propos sous la plume et sur la langue des ennemis de la monarchie, c'est ce qu'on est convenu d'appeler « les abus de l'ancien régime ».

Ici, il faut distinguer entre « l'ancien régime », et « le régime très-ancien », ou, pour parler plus clairement, le régime très-chrétien.

En effet, à l'époque de la Révolution française, une modification fatale s'était opérée insensiblement dans le régime intérieur de la France. Le Cardinal de Richelieu, craignant sans doute d'être gêné dans les plans de sa politique par les États généraux, parvint à les empêcher de se réunir pendant le règne de Louis XIII, ou, pour mieux dire, pendant tout son règne à lui-même. En même temps, il comprima, il abaissa tant qu'il put la puissance des seigneurs et la liberté des Évêques, contre-poids si utile, si indispensable de l'autorité royale. Louis XIV suivit son exemple. Il put bientôt dire cette parole devenue célèbre : « L'État, c'est moi » : axiome gros de dangers, contraire aux droits de DIEU, aux traditions

catholiques de la France, et à sa vieille constitution si sage et si forte.

Sous Louis XIV, la France s'absorba de plus en plus dans l'autorité personnelle du Roi. Sous la Régence du duc d'Orléans, tout était soumis aux influences et même aux intrigues de la Cour ; et cet état de choses continua sous le règne de Louis XV.

**Cette abominable tyrannie, ces scènes hideuses, ces meurtres, ces échafauds sanglants, ces ruines de tout genre, cet épouvantable régicide, ces forfaits sans nom seront à jamais le stigmate du règne de la Révolution.**

De là naquirent une quantité d'abus, qu'on appelle aujourd'hui les abus de « l'ancien régime ». Une lettre de cachet suffisait pour envoyer un homme en prison, sans aucun jugement ; c'était un acte essentiellement arbitraire, qui ne devait amener aucune justification, aucune défense ; un acte dont les conséquences étaient indéfinies, que rien ne contrôlait, qui ouvrait la porte à toutes les injustices et qui était justement odieux. Les charges les plus importantes de l'État et même de l'Église s'obtenaient trop souvent par des favoris ; on vendait et on achetait les charges de la magistrature, etc. La Révolution, il est vrai, en a fait cent fois, cent mille fois plus. Qu'est-ce, en effet, que ces abus, en comparaison de cette abominable tyrannie, de ces scènes hideuses, de ces meurtres, de ces échafauds sanglants, de ces ruines de tout genre, et, par-dessus tout, de cet épouvantable régicide, de ces forfaits sans nom qui seront à jamais le stigmate du règne de la Révolution ?

Mais enfin les abus de l'absolutisme étaient réels, étaient criants, et la nécessité d'une réforme sérieuse était sentie de tous, à commencer par le bon et honnête Louis XVI.

Si la terrible révolution qui fit expier à Louis XVI et à toute la famille royale les fautes de ses devanciers n'éclata point plus tôt, ce fut à cause de la puissante vitalité que la monarchie française avait puisée dans sa vieille et chrétienne constitution. La France vivait de son passé. Elle finit pourtant par succomber. Les voltairiens, les francs-maçons et les autres révolutionnaires attaquèrent la royauté par son côté vulnérable ; ils parvinrent, en ajoutant le mensonge aux exagérations, à détacher le peuple de son Roi ; ils lui firent oublier ses nobles traditions de foi et de fidélité ; ils circonvinrent le Roi lui-même, paralysèrent ses efforts, et finirent par le faire passer du trône à la prison du Temple, et du Temple à l'horrible échafaud du 21 janvier.

Quand nous parlons d'un retour à la

monarchie très-chrétienne, nous n'entendons pas le moins du monde le retour à l'arbitraire, à l'omnipotence de la Cour, au règne du bon plaisir et du caprice royal. Nous entendons, et le Roi Henri V l'entend ainsi le premier, le retour à une autorité, légitime en son essence, forte mais toujours juste en son exercice ; le retour à une autorité soumise à la suprême autorité de DIEU, éclairée et sauvegardée par l'enseignement de la sainte Église, tempérée et tout ensemble soutenue par de fortes institutions provinciales et par des libertés municipales, qui remplaceront les anciennes institutions emportées par le vent des révolutions.

Voyez si le programme royal que Henri V a tracé de sa propre main ressemble en quoi que ce soit à l'absolutisme de « l'ancien régime ». « Mes dispositions, écrivait-il dès 1856, dans un manifeste que toute la France a connu, mes dispositions sont toujours les mêmes et ne changeront jamais.

« Exclusion de tout arbitraire ; — le règne et le respect des lois ; — l'honnêteté et le droit partout ; — le pays sincèrement représenté, votant l'impôt et concourant à la confection des lois ; — les dépenses sincèrement contrôlées ; — la propriété, la liberté individuelle et religieuse inviolables et sacrées ; — l'administration communale et départementale sagement et progressivement décentralisées ; — le libre accès pour tous aux honneurs et aux avantages sociaux : telles sont à mes yeux les véritables garanties d'un bon gouvernement ; et tout mon désir est de pouvoir un jour me dévouer tout entier à l'établir en France, et assurer ainsi à ma patrie le repos et le bonheur (*Correspondance*, p. 157). »

Et, dix ans après, il disait plus explicitement encore : « Un pouvoir fondé sur l'hérédité monarchique, respecté dans son principe et dans son action, sans faiblesse comme sans arbitraire ; — le gouvernement représentatif dans sa puissante vitalité ; — les dépenses publiques sérieusement contrôlées ; — le règne des lois ; — le libre accès de chacun aux emplois et aux honneurs ; — la liberté religieuse et les libertés civiles consacrées et hors d'atteinte ; — l'administration intérieure dégagée des entraves d'une centralisation excessive ; — la propriété foncière rendue à la vie et à l'indépendance par la diminution des charges qui pèsent sur elle ; — l'agriculture, le commerce, l'industrie constamment encouragés ; — et, au-dessus de tout cela, une grande chose : l'honnêteté ! L'honnêteté qui n'est pas moins une obligation dans la vie publique que dans la vie privée ; l'honnêteté qui fait la valeur morale des États comme des particuliers (*Correspondance*, p. 254). »

Voilà le très-ancien et très-chrétien régime dont nous saluons d'avance le retour.

## XI

### **S'il est vrai que le règne d'Henri V serait le règne d'une caste privilégiée, le règne de la noblesse et de la Cour.**

C'est le Prince lui-même qui va répondre à ce préjugé par trop démocratique.

« Je me suis constamment efforcé, écrivait-

il y a plus de vingt ans, de prouver par mes paroles comme par ma conduite, que, si la Providence m'appelle à régner un jour, je ne serai pas le Roi d'une seule classe, mais le Roi ou plutôt le père de tous. Partout et toujours, je me suis montré accessible à tous les Français, sans distinction de classes et de conditions. Je les ai tous vus, tous écoutés, tous admis à se presser autour de moi.

« Comment après cela pourrait-on encore me soupçonner de ne vouloir être que le Roi d'une caste privilégiée, ou, pour employer les termes dont on se sert, le Roi de l'ancien régime, de l'ancienne noblesse, de l'ancienne Cour ? J'ai toujours cru, et je suis heureux de me voir ici d'accord avec les meilleurs esprits, que désormais la Cour ne peut plus être ce qu'elle était autrefois.

« J'ai toujours cru également qu'il faut que toutes les classes de la nation s'unissent pour travailler de concert au salut commun, y contribuant, les unes par leur expérience des affaires, les autres par l'utile influence qu'elles doivent à leur position sociale. Il faut que toutes soient engagées dans cette lutte du bien contre le mal ; que toutes y apportent le concours de leur zèle et de leur coopération ; que toutes y prennent leur part de responsabilité, afin d'aider loyalement et efficacement le pouvoir à fonder un gouvernement qui ait tous les moyens de remplir sa haute mission, et qui soit durable.

« Toujours aussi j'ai eu l'intime conviction qu'il n'y a que la monarchie restaurée sur la base du droit héréditaire et traditionnel qui, répondant à tous les besoins de la société, telle que l'ont faite les événements accomplis depuis plus d'un demi-siècle, puisse concilier tous les intérêts, sauvegarder tous les droits acquis, et mettre la France en pleine et irrévocable possession de toutes les sages libertés qui lui sont nécessaires.

« J'apprécie tous les services qui ont été rendus à la patrie ; je tiens compte de tout ce qui a été fait à différentes époques, pour la préserver des maux extrêmes dont elle était et dont elle est encore menacée.

« J'appelle tous les dévouements, tous les esprits éclairés, toutes les âmes généreuses, tous les cœurs droits, dans quelques rangs qu'ils se trouvent, et sous quelque drapeau qu'ils aient combattu jusqu'ici, à me prêter l'appui de leurs lumières, de leur bonne volonté, de leurs nobles et unanimes efforts pour sauver le pays, assurer son avenir, et lui préparer, après tant d'épreuves, de vicissitudes et de malheurs, de nouveaux jours de gloire et de prospérité.

« Telles ont été dans tous les temps, et telles sont encore mes dispositions et mes vues (*Correspondance*, p. 106) ».

Plus tard, Henri V insistait sur le même sujet. « Loin de repousser personne, disait-il, je serai heureux, au contraire, d'accueillir tous les hommes utiles, dans quelque situation politique qu'ils se soient trouvés, à quelque nuance d'opinion qu'ils appartiennent, pourvu qu'ils apportent au service de l'État un zèle éclairé et un véritable dévouement. Car, si la Providence m'appelle

à remonter un jour sur le trône de mes pères, je n'aurai pas trop du concours de tous les cœurs qui aiment sincèrement leur patrie, pour m'aider à remplir les grands devoirs qui me seront imposés (*Ib.*, p. 126). »

Après cela n'est-il pas évident que le règne d'Henri V serait le règne d'une caste privilégiée, le règne de la noblesse et de la Cour ? Qu'en dites-vous ?

## XII

### Quelle est la vraie liberté que la France attend de son Roi.

Sur ce point encore, nous avons sa parole : « Aujourd'hui, a-t-il dit, relever tout à la fois l'autorité royale et la liberté, en les fortifiant l'une par l'autre pour les préserver de ces cruels retours, de ces fatales alternatives d'anarchie et de despotisme, de licence et de servitude, voilà le problème. J'ai la ferme confiance qu'il me sera donné de contribuer au moins à le résoudre (*Correspondance*, p. 193).

« Fasse le ciel que bientôt, sortant de mon inaction forcée, je puisse me sacrifier tout entier au triomphe du droit sur l'iniquité, de la vérité sur le mensonge, de l'ordre et de la liberté sur la licence et l'oppression : en un mot, de la civilisation chrétienne sur la barbarie révolutionnaire. C'est mon désir ardent et ma ferme espérance (*Ib.*, p. 199) ».

La licence, la barbarie révolutionnaire, nous les voyons à l'œuvre depuis cent ans, à chacune de nos révolutions. Les orgies sanglantes de 93, les massacres et les proscriptions de la Terreur, les barricades de juillet, les assassinats des Princes et des Rois, les horreurs des journées de juin, et, par-dessus tout, le règne sanglant et ignoble de la Commune en 1871, avec la guerre civile, le pillage organisé et l'incendie de Paris : voilà les fruits de cette licence qui a osé s'appeler la liberté.

Henri V nous apportera la liberté, la bonne liberté du bien et du vrai ; et c'est parce qu'il aimera la liberté, qu'il détestera, qu'il réprimera la licence.

Cependant, que les nigards se rassurent : le Roi très-chrétien ne persécutera, ne brûlera personne ; seulement, il empêchera de son mieux le démon et ses bons amis de faire leurs mauvais coups, de perdre les âmes et d'empoisonner le pauvre peuple.

Le retour du Roi légitime, c'est donc au fond le retour de la liberté légitime, qui seule mérite le beau nom de liberté.

## XIII

### Si Henri V va rétablir, comme on veut le faire croire, « la dîme et les droits féodaux ».

Voilà encore une de ces niaiseries, plus grosses qu'une montagne, et que l'on avale sans sourciller, sous les pieuses exhortations des francs-maçons et des démocrates, qui n'en croient pas un mot.

D'abord savez-vous ce que c'est que la dîme ? Sur cent qui s'en épouvantent, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui ne savent pas ce que c'est, et le centième ne le sait pas non plus. La dîme était une redevance annuelle que payaient autrefois à l'Église les braves gens qui vivaient sous sa protection dans les domaines ecclésiastiques. C'était une espèce d'impôt qui se payait en nature, et qui constatait le devoir imposé par Notre-Seigneur au peuple chrétien de subvenir aux besoins temporels de ceux qui se dévouent à ses besoins spirituels.

Dans les temps de foi, cette redevance paraissait toute naturelle. Quoi de plus simple, en effet, que la reconnaissance effective envers cette Église bienfaisante, dont les ministres abandonnent tout pour se dévouer au salut des âmes, à l'instruction et à l'éducation du peuple fidèle, à l'administration des sacrements, à la prière publique et au soin des pauvres ? *Dîme* veut dire *dixième*, l'Église et la coutume avaient, en effet, fixé au dixième la part qui devait revenir au clergé sur les fruits et produits de la terre.

La Révolution s'indigne contre la dîme, parce que la dîme avait un caractère essentiellement religieux, parce qu'elle était un acte de foi et de soumission à cette Église abhorrée dont la destruction est le but final de la grande conspiration révolutionnaire. Mais que la dîme soit chose bonne ou mauvaise, juste ou injuste, où a-t-on pris qu'Henri V pense à la rétablir ? Ces sortes d'accusations sont tellement ridicules que, pour toute réponse, il suffit de hausser les épaules.

Ce sont les sociétés secrètes et les mauvais journaux qui ont inventé ces stupidités et qui les font avaler au peuple « le plus spirituel du monde » (vieux style).

Il en est de même de ces fameux *droits féodaux*, qu'Henri V, disaient-ils, va rétablir. Encore une chimère ; encore une calomnie absurde !

« Les droits féodaux » n'étaient guère que des redevances, souvent très-peu onéreuses, ou encore certains hommages, insignifiants en eux-mêmes, qu'imposaient les seigneurs à leurs vassaux, en échange des terres dont ils leur abandonnaient les fruits ou même la propriété. Dans un temps où l'orgueil et l'envie n'avaient pas encore été surexcités parmi les ouvriers et les paysans, ces droits seigneuriaux n'avaient rien de choquant ; et il ne faut pas juger de ces anciens usages avec l'esprit de folle indépendance qui relâche et bouleverse aujourd'hui tous les liens sociaux.

Maintenant le seigneur universel, insatiable et invisible, qui s'appelle l'État, a jeté son grappin redoutable sur la France ; il lui suffit d'une loi, d'un décret portant l'étiquette de « l'utilité publique », pour prendre tout ce qui lui plaît, pour violer sans appel la propriété individuelle ; par la conscription, il prend de force nos enfants, les arrache au foyer et au bonheur domestiques, les jette brutalement ou dans la corruption des casernes, ou sous les canons de l'ennemi ; du, au matin ou soir, du



commencement jusqu'à la fin de la vie, il foule aux pieds les droits les plus sacrés de la famille et de la conscience, sans compter ceux de DIEU et de l'Église.

Et les misérables qui ont jeté et qui maintiennent notre France dans cet esclavage osent accuser un passé qui avait contre lui des abus sans aucun doute, mais dont les institutions fondamentales étaient excellentes, protectrices de toutes les libertés vraies, essentiellement conformes à la loi de DIEU.

Presque tout ce qu'on a dit de ces horribles « droits féodaux » sont de pures inventions ou des exagérations grossières, uniquement dictées par la haine de l'autorité légitime et par l'impunité.

De grâce, gardons-nous une bonne fois de cette école de mensonge qui nous séduit, qui nous perd depuis plus d'un siècle, et demandons à DIEU de rendre au peuple français le sens du vrai que la Révolution semble lui avoir enlevé si profondément.

Henri V ne songe pas plus à rétablir la dime et les droits féodaux qu'à nous faire marcher la tête en bas, ou à remplacer le chassepot par les vieilles arbalètes du temps de saint Louis, et les canons rayés par les vénérables catapultes des Étrusques.

#### XIV

##### **Si Henri V forcera tout le monde d'aller à la Messe et à confesse.**

Dans celles de nos provinces qui sont encore chrétiennes, les sociétés secrètes font peur aux pauvres gens en les menaçant de la dime et des droits féodaux. Dans les provinces, trop nombreuses hélas ! où la Révolution a fait son œuvre et a déchristianisé les masses, on leur dit : « Le jour où Henri V arrivera au pouvoir, il vous forcera d'aller à la Messe et à confesse. Ce sera le règne des curés, des jésuites, des capucins. Nous n'aurons plus la liberté de penser. Nous serons sous l'éteignoir clérical. Donc, honnêtes moutons, ajoutent-ils, votez pour nous. Soyez des nôtres. »

Et il y a des gens, beaucoup de gens assez bêtes (qu'on me pardonne cette expression qui rend exactement ma pensée), oui, assez bêtes pour le croire.

Non, Henri V n'obligera personne à aller à la Messe ni à confesse. Non, il n'opprimera personne ; il ne lésera aucun des droits de votre conscience. Ce qu'il fera, ce sera de protéger tout ce qui est bon contre tout ce qui est mauvais ; de protéger les pauvres gens, beaucoup plus nombreux qu'on ne pense, qui sont actuellement privés de liberté religieuse, par les exigences odieuses et arbitraires d'une quantité de patrons ou de maîtres sans conscience.

Parce qu'il sera un Souverain sérieusement chrétien, sérieusement catholique, le Roi empêchera, autant qu'il pourra, les scandales publics de l'impunité ; et par ses exemples d'abord, puis par l'influence d'une autorité prudente et ferme, il aidera l'Église à faire le bien, à combattre les vices, à élever

chrétiennement les enfants des familles chrétiennes, à faire connaître et à faire servir le bon DIEU ; mais, comme l'Église elle-même, il n'obligera personne à être chrétien. Ceux qui voudront aller en enfer auront toujours la liberté d'y aller ; seulement les empoisonneurs publics n'auront plus toute liberté de séduire, de calomnier, de pervertir. Est-ce là un mal, je vous prie ?

Ayant pour base le droit et la justice, le règne d'Henri V sera le règne de l'honnêteté et du bien. Voilà pourquoi il est digne des sympathies, des respects de tous les honnêtes gens.

Savez-vous quel est le véritable éteignoir ? C'est l'autocratie aveugle de l'État révolutionnaire, qui opprime et qui supprime arbitrairement ce qui lui déplaît et, avant tout, la liberté catholique, mère et protectrice de toutes les autres libertés.

#### XV

##### **Pourquoi tous les hommes d'ordre doivent saluer avec bonheur le retour d'Henri V.**

Henri V, s'il m'est permis de parler ainsi, n'est pas tant un homme qu'un principe : C'est le principe du droit, qui vient se substituer à l'absence de tout principe, ou, ce qui est pis encore, aux principes erronés, chimériques, délétères, de la souveraineté du peuple et de l'athéisme politique.

Henri V, c'est l'ordre, l'ordre stable et vrai, succédant à cette apparence d'ordre fait avec du désordre, dont nous *jouissons* depuis 1789.

Nous l'avons dit, nous en sommes arrivés à un tel point, qu'il n'y a plus maintenant de milieu possible pour ces partis mitoyens, demi-vrais, demi-faux, qui croyaient pouvoir vivre avec des fragments de vérité sans être obligés de rompre avec les fameux principes de 89, marotte de notre siècle. Pas plus en politique qu'en religion ces tiers-partis ne sont possibles aujourd'hui. Si on veut le rétablissement de l'ordre, il faut le vouloir tout entier, non-seulement avec ses conséquences, mais aussi avec son principe, c'est-à-dire avec le retour d'une monarchie évidemment légitime, dont le droit est indiscutable et supérieur aux caprices et aux oscillations du peuple.

**Il faut choisir : ou bien être *homme d'ordre* avec le Roi légitime ; ou bien être franchement révolutionnaire.**

Il faut choisir : ou bien être *homme d'ordre* (grand mot dont on a bien abusé depuis cent ans), être homme d'ordre avec le Roi légitime ; ou bien être franchement révolutionnaire. Les *métis*, qu'on appelle « les libéraux », sont des révolutionnaires qui s'ignorent, qui croient qu'on peut faire de

l'ordre avec du désordre, de l'autorité avec les principes qui sapent l'autorité par sa base. Il faut qu'ils choisissent ou le Roi, ou la Révolution ; ou le droit, ou le caprice ; ou le blanc ou le rouge. Il n'y a plus de place pour le tricolore, lequel est doublé de rouge, nous ne le voyons que trop depuis 89.

Le Roi Henri V a l'honneur insigne de représenter, et de représenter seul aujourd'hui, le grand principe de la légitimité. C'est pour cela qu'il tient en ses mains le salut de la France ; c'est pour cela que tous les véritables hommes d'ordre, tous les gens de bien doivent se ranger sous sa bannière.

#### XVI

##### **Comment, chez un très-grand nombre de gens de bien, appartenant aux anciens partis politiques, le retour de la monarchie légitime n'est que la réalisation de ce qu'ils ont vainement cherché jusque-ici.**

Parmi les anciens libéraux, à l'époque de la révolution française, et même parmi les républicains modérés, il y avait bon nombre d'hommes fort sincères, qui, choqués outre mesure des abus de l'absolutisme royal, ne virent, dans la révolution qui s'opérait en France et à laquelle ils travaillaient avec enthousiasme, qu'un retour aux anciennes libertés nationales et la cessation du régime de l'arbitraire. Le fait est certain.

De même, quelques années plus tard, lorsque Napoléon I<sup>er</sup> releva le trône brisé, et, mêlant le faux avec le vrai, constitua l'Empire, beaucoup de gens honorables se rallièrent au nouvel ordre de choses, parce qu'ils n'y voyaient qu'un élément d'autorité et de force, capable de réparer les ruines de la Terreur.

Sous la Restauration, on salua les Bourbons comme représentant le principe monarchique héréditaire et les antiques traditions de la France ; mais on ne se préoccupait pas, ou du moins pas assez, du venin libéral et gallican, qui était répandu dans la charte de 1815 et dans l'ensemble de nos lois athées.

Malgré son origine si évidemment révolutionnaire, malgré ses tendances irrégulières et libérâtres, le régime de Juillet compta également parmi ses partisans bon nombre d'hommes honnêtes qui croyaient sincèrement à la liberté du libéralisme et qui voulaient de très-bonne foi le bien public.

Il en fut de même sous la république de 1848 ; sans être républicains, quantité d'hommes d'ordre crurent trouver dans la république une forme d'institutions plus large, plus simple, plus adaptée aux exigences du moment. Ils furent donc se rallier très-loyalement, très-sincèrement à cette pauvre république.

A son tour et malgré certains « points noirs » qui dès lors apparaissaient à l'horizon, le rétablissement du second Empire put être regardé par les hommes d'ordre comme un bonheur pour la France, d'autant plus facilement que les premières années du règne

de Napoléon III parurent empreintes d'un caractère de modération ferme et de respect pour la Religion, qui faisait bien augurer de l'avenir. Esprits conservateurs, ils trouvaient dans le régime impérial un élément vigoureux d'autorité, nécessaire, semblait-il, pour réprimer l'anarchie.

Ces hommes étaient véritablement des hommes d'ordre, des gens de bien. Ce qu'ils ont cherché, ce qu'ils ont cru trouver dans ces différents régimes, c'était la sécurité, la paix publique, la prospérité du pays : toutes choses excellentes.

Mais ces biens si désirables ne se trouvent que là où la Providence les a mis comme en dépôt : dans la vraie et légitime autorité, dans la vraie et légitime liberté : dans la vraie autorité, qui seule peut sérieusement réprimer la licence ; et dans la vraie liberté, qui seule n'est pas un danger pour l'autorité.

Or, dans la monarchie très-chrétienne, que représente Henri V et qu'il s'agit de rendre à notre France, nous trouverons ce que nous avons vainement, quoique honnêtement, cherché ailleurs.

En devenant *légitimistes*, c'est-à-dire partisans de la monarchie légitime, nous ne faisons que saisir l'idéal après lequel nous avons inutilement couru sur la terre étrangère. Nous faisons comme le voyageur qui, après avoir pris, sans le savoir, et à plusieurs reprises, des chemins qui ne le menaient point à son but, reconnaît enfin son erreur, et rentre sans hésiter dans le vrai chemin, dès qu'il vient à le connaître.

Nous faisons comme ces pauvres âmes que le malheur de leur naissance et de leur éducation a fait grandir ou dans l'indifférence ou dans le schisme ou dans l'hérésie, et qui embrassent avec autant de droiture que de bonheur la foi catholique dès que leurs yeux s'ouvrent à sa lumière.

En politique comme en religion, comme en toutes choses, ne faut-il pas mettre avant tout l'amour de la vérité ? Du moment que la vérité politique se montre à nous, comme elle le fait en ces temps-ci, claire et lumineuse, rallions-nous sans hésiter autour de son drapeau, et bénissons DIEU qui nous permet enfin de saluer la réalisation de nos plus chères, de nos plus légitimes espérances.

Rallions-nous à la monarchie héréditaire d'Henri V, afin d'être de vrais gens, de vrais hommes d'ordre. Si l'on nous accuse d'être inconséquents avec notre passé, nous aurons la consolation bien supérieure d'être conséquents avec notre conscience et avec des instincts d'honnêteté qui grâce à DIEU, ne nous ont jamais fait défaut, mais qui, jusqu'à ce jour, n'étaient point guidés par une lumière suffisante.

En politique comme en religion, passer du camp de l'erreur dans le camp de la vérité, ce n'est pas apostasier, c'est se convertir, c'est remplir un véritable devoir de conscience.

## XVII

### **Pourquoi les ouvriers et les paysans sont tout spécialement intéressés au**

### **rétablissement de la monarchie légitime.**

Parce que la monarchie légitime est seule capable de rétablir tout de bon l'ordre et la paix ; parce que les révolutions qui sont nées précisément de l'oubli des principes sur lesquels repose la vraie monarchie, enlèvent aux pauvres travailleurs le nécessaire, le pain de chaque jour.

Avec nos belles révolutions modernes, nous passons notre temps à renverser aujourd'hui ce que nous avons bâti hier. Il n'y a plus de sécurité dans les esprits, plus de stabilité dans les affaires, et par conséquent il n'y a pas d'affaires ; le travail est interrompu à tout propos : or le travail, qu'est-ce pour l'ouvrier et le pauvre peuple, sinon le pain quotidien, le strict nécessaire ? Pour le riche, les révolutions sont sans doute fort désastreuses aussi ; mais enfin elles ne le privent que du superflu. A l'ouvrier, au pauvre travailleur, elles enlèvent tout ; elles le réduisent à la misère, et le poussent trop souvent à des extrémités détestables, car la misère est mauvaise conseillère.

Autrefois, lorsque les bases de la société étaient affermissées par le respect de notre antique et chrétienne monarchie, l'ordre n'était jamais troublé qu'à la surface. Un Roi succédait à un Roi ; le Roi ne mourait pas. Un changement de règne ne changeait rien à la France ; c'était simplement un grand deuil de famille, auquel s'unissait une grande joie de famille. Alors comme toujours, il y avait des misères, sans aucun doute : il y aura toujours des misères ici-bas, et les meilleurs régimes ne font que les diminuer ; mais la santé de la France n'était pas atteinte par ces maux accidentels ; la prospérité, la foi, l'honneur et le bonheur du peuple demeuraient intacts.

L'esprit démocratique et révolutionnaire, introduit en France par le calvinisme, ne cessa de battre en brèche, pendant plus de deux cents ans, cette belle et excellente monarchie française qui servait de fondement à la paix et à la prospérité du pays. En 1789, l'édifice s'écroula ; et depuis, nous avons vécu de ruines et au milieu de ruines.

A qui, dites-moi, ont profité les douze ou treize révolutions qui, depuis 89, se sont succédées sans interruption ? Est-ce aux pauvres gens ? Est-ce aux ouvriers de nos grandes villes ? De plus en plus exploités par l'industrie, beaucoup d'entre eux se trouvent réduits à une espèce d'esclavage qui ressemble fort à l'état lamentable des esclaves du paganisme. Pour ces pauvres gens, plus de liberté religieuse : sous peine de mourir de faim, ils sont forcés de travailler le dimanche, d'oublier DIEU, de vivre sans religion, loin de l'Église. Avec la liberté du dimanche, ils ont perdu et l'esprit de famille, et le bonheur tranquille du foyer, et le repos nécessaire à la vie ; les cabarets, la mauvaise presse, les sociétés secrètes, les associations politiques et révolutionnaires sont venues compléter l'œuvre, et les épouvantables excès qui déshonorent depuis quelque temps la plupart de nos grandes villes font toucher du doigt la profondeur du mal où la Révolution a jeté la classe ouvrière. Quant aux mœurs de tout ce monde-là, il n'en faut point parler : c'est quelque chose d'effrayant ;

au dire de bien des missionnaires, c'est une dégradation inconnue chez les nègres et les sauvages.

Quoique les travailleurs de la campagne soient moins malheureux, ils sont tombés bien bas aussi ; ils ont perdu le sens chrétien, le respect du prêtre et des choses saintes ; ils ont perdu la simplicité, la bonne et joyeuse naïveté d'autrefois. Eux aussi s'occupent de politique ; le café et le cabaret ont remplacé les bienfaisantes réunions à l'Église. Trop souvent l'instituteur semble n'avoir d'autre mission que de paralyser l'influence du curé, de pervertir la foi des enfants et de préparer ainsi des générations de plus en plus révolutionnaires.

Le retour à la monarchie chrétienne et légitime sera, tout le monde le sent fort bien, le retour à un état de choses tout différent. L'ordre, remis à la base même des institutions du pays, se fera bientôt sentir jusque dans les détails : il en sera de la France comme d'un arbre à moitié desséché, auquel la vie est rendue peu à peu par l'eau bienfaisante qui vient baigner ses racines : il reverdit, il pousse de nouvelles branches ; il retrouve bientôt son ancienne vigueur et sa fécondité première.

Cette métamorphose bienheureuse peut s'effectuer en beaucoup moins de temps qu'on ne pense : si la France rappelait aujourd'hui et acclamait son Roi, en peu d'années le crédit, le commerce, les grandes et les petites affaires reprendraient avec d'autant plus d'ardeur qu'on pourrait enfin compter sur l'avenir. Les méchants pourraient cette fois trembler tout de bon, les méchants qui sont les seuls véritables ennemis du pauvre peuple ; et les bons, c'est-à-dire les vrais amis, les seuls bienfaiteurs de la classe laborieuse, pourraient enfin se rassurer et mettre la main, sans hésiter, à la reconstruction du grand édifice social. Les sources du vice et de l'irrégulation, qui sont les principales sources de la misère, seraient taries, autant du moins que le permettent et l'imperfection de toutes les choses de ce monde et la difficulté des circonstances.

Dans son long exil, Henri V a beaucoup étudié les grandes questions qui intéressent la classe ouvrière, soit dans les villes, soit dans les campagnes. Il a sur ce point les idées les plus généreuses, les plus arrêtées. Voici comment, dans un document public, spécialement consacré à cette grave question, il résumait ses pensées : « En présence des difficultés actuelles, ne semble-t-il pas que, fidèle à toutes les traditions de son glorieux passé, la royauté vraiment chrétienne et vraiment française doive faire aujourd'hui, pour l'émancipation et la prospérité morale et matérielle des classes ouvrières, ce qu'elle a fait en d'autres temps pour l'affranchissement des communes ? N'est-ce pas à cette royauté qu'il appartient d'appeler le peuple du travail à jouir de la liberté et de la paix, sous la garantie nécessaire de l'autorité, sous la tutelle spontanée du dévouement et sous les auspices de la charité chrétienne (*Correspondance*, p. 239) ? »

Le retour d'Henri V au trône de France serait pour tous, mais surtout pour le peuple

proprement dit, le commencement d'une ère nouvelle, d'une ère vraiment chrétienne, vraiment heureuse.

### XVIII

#### **Si cela vaut la peine de rappeler Henri V, puisqu'il n'a pas d'enfants.**

Il n'a pas d'enfants, mais il a des héritiers ; et ces héritiers lui succéderaient légitimement, sans aucune secousse, d'après la foi fondamentale de la monarchie française.

Depuis bientôt neuf cents ans, ce cas s'est présenté six fois déjà ; et jamais cela n'a fait l'ombre d'une difficulté. Reprenons la même loi. Rentrons dans les mêmes traditions ; et nous retrouverons la même paix, récompense des mêmes vertus sociales et politiques. Ne l'oublions pas ; Henri V est, avant tout, un principe. Devant ce principe, toutes les questions personnelles disparaissent. Quant à ses héritiers légitimes, nous ne voyons plus en eux que des descendants de saint Louis et d'Henri IV, des princes de la race royale de France, que le droit de leur naissance, que le droit divin appelle au trône.

Et puis, lors même qu'Henri V n'aurait aucun héritier, ni direct ni indirect, il n'en resterait pas moins indispensable de reconnaître son droit et de rentrer dans les voies d'où la Révolution nous a fait sortir. Cette soumission serait devant DIEU et devant les hommes le témoignage de la vérité de notre repentir ; elle nous attirerait pour l'avenir les miséricordes divines. Après Henri V, on aviserait.

**Point de salut pour la France, tant qu'elle demeurera loin de son DIEU et de son Roi, hors de l'Église.**

La grande affaire pour nous, c'est de rentrer dans les voies du droit, et de nous débarrasser une bonne fois de ces haillons ensanglantés qui nous déshonorent et qu'on appelle les principes révolutionnaires. Point de salut pour la France, tant qu'elle demeurera loin de son DIEU et de son Roi, hors de l'Église, pour courir d'aventures en aventures, et tomber de monarchies frelatées en républiques impossibles.

Dans le principe de la légitimité, nous retrouverons le double trésor que nous avons perdu : l'autorité véritable et la véritable liberté.

### XIX

#### **Si la cause d'Henri V est bonne et vraie, pourquoi donc n'est-elle pas plus populaire ?**

D'abord, parce que les calomnies de la

Révolution ont fini par produire leur effet ; puis, parce que quantité de gens de bien sont des *pleutres*.

Quantité de gens de bien croient et espèrent en la monarchie ; mais il n'osent pas le dire tout haut. — Oh ! que de petites lâchetés chez les gens de bien ! Tout dernièrement un homme d'esprit les appelait « les *gens de bien* peu de cœur ». Pour la cause de la monarchie comme pour la cause de la Religion, quatre-vingt-dix personnes sur cent rougissent de la vérité, et ont la déplorable faiblesse de ne pas affirmer hautement leurs convictions.

**Jusqu'à quand les méchants seront-ils seuls à montrer de l'énergie, à s'entendre, à agir, à l'emporter presque partout, malgré leur infime minorité ? Quoi ! nous avons pour nous la vérité ; DIEU est avec nous : et nous avons peur !**

Jusqu'à quand les méchants seront-ils seuls à montrer de l'énergie, à s'entendre, à agir, à l'emporter presque partout, malgré leur infime minorité ? Quoi ! nous avons pour nous la vérité ; DIEU est avec nous : et nous avons peur ! Quelle anomalie !

Il y en a qui craignent qu'Henri V ne soit trop consciencieux, trop chrétien. Oui, il y en a, et beaucoup, même parmi les gens de bien, si réellement honnêtes, si bons et si nombreux. C'est insensé : un Souverain peut-il être trop chrétien, trop consciencieux, surtout dans un temps comme le nôtre, où il s'agit de relever les caractères énervés par la corruption, et de remonter le moral de la France ? Ces pauvres disciples de M. Prud'homme ne se doutent pas du mal incalculable qu'ils font au pays : leur inintelligence et leur faiblesse ouvrent à deux battants les portes aux révolutionnaires et aux révolutions.

Un peu d'énergie ! Et demain, si nous le voulons, la cause du Roi sera populaire, sera gagnée !

### XX

#### **Comment Henri V vient de faire lui-même, à deux reprises, appel au bon sens et à la bonne foi de la France.**

Au mois d'octobre dernier, pendant que l'invasion allemande ensanglantait, écrasait la France ; pendant que l'ennemi assiégeait et affamait Paris, Henri V a cru devoir faire un appel au bon sens et à la bonne foi du pays. Ses paroles si simples, si nobles, achèveront de convaincre les esprits qui pourraient douter encore.

« Français, écrivait le Prince le 9 octobre 1870, vous êtes de nouveau maîtres de vos destinées.

« Pour la quatrième fois depuis moins d'un demi-siècle, vos institutions politiques se sont écroulées et nous sommes livrés aux plus douloureuses épreuves.

« La France doit-elle voir le terme de ces agitations stériles, source de tant de malheurs ? C'est à vous de répondre.

« Durant les longues années d'un exil immérité, je n'ai pas permis un seul jour que mon nom fût une cause de division et de trouble ; mais aujourd'hui qu'il peut être un gage de conciliation et de sécurité, je n'hésite pas à dire à mon pays que je suis prêt à me dévouer tout entier à son bonheur.

« Oui, la France se relèvera si, éclairée par les leçons de l'expérience, lasse de tant d'essais infructueux, elle consent à rentrer dans les voies que la Providence lui a tracées.

« Chef de cette maison de Bourbon, qui, avec l'aide de DIEU et de vos pères, a constitué la France dans sa puissante unité, je devais ressentir plus profondément que tout autre l'étendue de nos désastres, et mieux qu'à tout autre il m'appartient de les réparer.

« Ne l'oubliez pas : c'est par le retour à ses traditions de foi et d'honneur, que la grande nation, un moment affaiblie, recouvrera sa puissance et sa gloire.

« Je vous le disais naguère : gouverner ne consiste pas à flatter les passions des peuples, mais à s'appuyer sur leurs vertus.

« Ne vous laissez plus entraîner par de fatales illusions. Les institutions républicaines qui peuvent correspondre aux aspirations des sociétés nouvelles, ne prendront jamais racine sur notre vieux sol monarchique.

« Pénétré des besoins de mon temps, toute mon ambition est de fonder, avec vous, un gouvernement vraiment national, ayant le droit pour base, l'honnêteté pour moyen, la grandeur morale pour but.

« Effaçons jusqu'au souvenir de nos dissensions passées, si funestes au développement du véritable progrès et de la vraie liberté.

« Français, qu'un seul cri s'échappe de notre cœur :

« *Tout pour la France, par la France et avec la France !*

« HENRI. »

Plus récemment encore, le descendant de saint Louis écrivait, pour qu'on les rendit publiques, les lignes suivantes, qui ont produit sur tous les esprits honnêtes un incroyable effet. Ce nouveau manifeste résume, en le revêtant d'une autorité vraiment royale, les considérations renfermées dans le présent travail.

« Comme vous, mon cher ami, j'assistais

l'âme navrée, aux cruelles péripéties de cette abominable guerre civile, qui a suivi de si près les désastres de l'invasion.

« Je n'ai pas besoin de vous dire combien je m'associe aux tristes réflexions, qu'elle vous inspire, et combien je comprends vos angoisses.

« Lorsque la première bombe étrangère éclata sur Paris, je ne me suis plus souvenu que des grandeurs de la ville où je suis né : j'ai jeté au monde un cri de douleur qui a été entendu ; je ne pouvais rien de plus, et aujourd'hui comme alors, je suis réduit à gémir sur les horreurs de cette guerre fratricide.

« Mais ayez confiance, les difficultés de cette douloureuse entreprise ne sont pas au-dessus de l'héroïsme de notre armée.

« Vous vivez, me dites-vous, au milieu d'hommes de tous les partis, préoccupés de savoir ce que je veux, ce que je désire, ce que j'espère.

« Faites-leur bien connaître mes pensées les plus intimes, et tous les sentiments dont je suis animé.

« Dites-leur que je ne les ai jamais trompés, que je ne les tromperai jamais, et que je leur demande, au nom de la civilisation, au nom du monde entier, témoin de nos malheurs, d'oublier nos dissensions, nos préjugés et nos rancunes.

« Prémunissez-les contre les calomnies répandues dans l'intention de faire croire que, découragé par l'excès de nos infortunes, désespérant de l'avenir de mon pays, j'ai renoncé au bonheur de le sauver.

« Il sera sauvé, le jour où il cessera de confondre la licence avec la liberté ; il le sera surtout quand il n'attendra plus son salut de ces gouvernements d'aventure, qui, après quelques années de fausse sécurité, le jettent dans d'effroyables abîmes.

« Au-dessus des agitations de la politique, il y a une France qui souffre, une France qui ne veut pas périr, et qui ne périra pas ; car lorsque DIEU soumet une nation à de pareilles épreuves, c'est qu'il a encore sur elle de grands desseins.

**« L'abandon des principes est la vraie cause de nos désastres. »**

« Sachons reconnaître aussi que l'abandon des principes est la vraie cause de nos désastres.

« Une nation chrétienne ne peut pas impunément déchirer les pages séculaires de son histoire, rompre la chaîne de ses traditions, inscrire en tête de sa constitution la négation des droits de DIEU, bannir toute pensée religieuse de ses codes et de son enseignement public. Dans ces conditions,

elle ne fera jamais qu'une halte dans le désordre ; elle oscillera perpétuellement entre le césarisme et l'anarchie, ces deux formes également honteuses des décadences païennes, et n'échappera pas au sort des peuples infidèles à leur mission.

« Le pays l'a bien compris, il a choisi pour mandataires des hommes éclairés comme vous sur les besoins de leur temps, mais non moins pénétrés des principes nécessaires à toute société qui veut vivre dans l'honneur et dans la liberté.

« C'est pourquoi, mon cher ami, malgré ce qui reste de préjugés, tout le bon sens de la France aspire à la monarchie. Les lueurs de l'incendie lui font apercevoir son chemin ; elle sent qu'il lui faut l'ordre, la justice, l'honnêteté ; et qu'en dehors de la monarchie traditionnelle, elle ne peut rien espérer de tout cela.

« Combattez avec énergie les erreurs et les préventions qui trouvent un accès trop facile jusque dans les âmes les plus généreuses.

« On dit que je prétends me faire décerner un pouvoir sans limite. Plût à DIEU qu'on n'eût pas accordé si légèrement ce pouvoir à ceux qui, dans les jours d'orage, se sont présentés sous le nom de sauveurs ! Nous n'aurions pas la douleur de gémir aujourd'hui sur les maux de la patrie.

« Ce que je demande, vous le savez, c'est de travailler à la régénération du pays ; c'est de donner l'essor à toutes ses aspirations légitimes ; c'est, à la tête de toute la Maison de France, de présider à ses destinées, en soumettant avec confiance les actes du gouvernement au sérieux contrôle de représentants librement élus.

« On dit que la monarchie traditionnelle est incompatible avec l'égalité de tous devant la loi.

« Répétez bien que je n'ignore pas à ce point les leçons de l'histoire et les conditions de la vie des peuples. Comment tolérerais-je des privilèges pour d'autres, moi qui ne demande que celui de consacrer tous les instants de ma vie à la sécurité et au bonheur de la France, et d'être toujours à la peine avant d'être avec elle à l'honneur ?

« On dit que l'indépendance de la Papauté m'est chère, et que je suis résolu à lui obtenir d'efficaces garanties. On dit vrai.

**« La liberté de l'Église est la première condition de la paix des esprits et de l'ordre dans le monde. »**

« La liberté de l'Église est la première condition de la paix des esprits et de l'ordre dans le monde. Protéger le Saint-Siège fut toujours l'honneur de notre patrie, et la cause la plus incontestable de sa grandeur parmi les

nations. Ce n'est qu'aux époques de ses plus grands malheurs que la France a abandonné ce glorieux patronage.

« Croyez-le bien, je serai appelé non-seulement parce que je suis le droit, mais parce que je suis l'ordre, parce que je suis la réforme, parce que je suis le fondé de pouvoir nécessaire, pour remettre en sa place ce qui n'y est pas, et gouverner avec la justice et les lois, dans le but de réparer les maux du passé et de préparer enfin un avenir.

« On se dira que j'ai la vieille épée de la France dans la main, et dans la poitrine ce cœur de Roi et de père qui n'a point de parti.

« Je ne suis point un parti, et je ne veux pas revenir pour régner par un parti. Je n'ai ni injure à venger, ni ennemis à écarter, ni fortune à refaire, sauf celle de la France, et je puis choisir partout les ouvriers qui voudront loyalement s'associer à ce grand ouvrage.

« Je ne ramène que la Religion, la concorde et la paix. Je ne veux exercer de dictature que celle de la clémence, parce que, dans mes mains seulement, la clémence est encore la justice.

« Voilà, mon cher ami, pourquoi je ne désespère pas de mon pays, et pourquoi je ne recule pas devant l'immensité de la tâche.

« La parole est à la France, et l'heure à DIEU.

« HENRI.

« 9 mai 1871. »

Je plains le cœur français, qui, devant de pareils accents, ne laisserait point échapper notre vieux cri national :

« VIVE LE ROI ! »

## CONCLUSION

« Et si, malgré tout cela, Henri V ne remontait point sur le trône ? Si, pour une raison ou pour une autre, les faits venaient à ne pas répondre à vos principes et à vos espérances ? »

— Eh bien ! répondrais-je, ces principes n'en seraient pas moins certains en eux-mêmes, et la question de la monarchie chrétienne et légitime n'en resterait pas moins en elle-même une grande, une sainte vérité, digne de tout respect.

Si ce malheur arrivait, de deux choses l'une : ou bien la Providence, dans les secrets impénétrables de sa toute-puissance, réserverait à la France des voies extraordinaires de salut que la sagesse humaine ne peut absolument pas prévoir ; — ou bien la pauvre France serait perdue sans retour, et irait s'effondrer totalement dans les abîmes sur le bord desquels nous la voyons penchée.

Espérons mieux, et de la bonté de DIEU, et de la protection de la très-sainte Vierge, à qui la France est consacrée. Espérons mieux du bon sens de notre France, qui, au fond, a de la foi et du cœur, et dont les bonnes œuvres

crient miséricorde devant le trône du Seigneur.

Pour ma part, je m'estimerai heureux si la lecture de ces quelques pages pouvait affermir dans la vérité ceux qui ont eu le bonheur de la professer toujours, et ramener quelques-uns de ceux qui ont eu, comme moi-même, le malheur de l'ignorer longtemps.

Que DIEU sauve la France ! Que DIEU et sa Mère lui rendent son Roi !



### Ouvrages recommandés

- Henri, Comte de Chambord, *Textes politiques*, réédition 1995. Disponible à SA D. P. F.
- Jean Vaquié, *Les origines et les finalités surnaturelles de la monarchie française*, réédition Éditions Saint-Rémi, 2000. Disponible aux Éditions Saint-Rémi.
- Jean Vaquié, *Bénédictions et malédictions*, Dominique Martin Morin, 3<sup>e</sup> édition, 1987. Disponible à SA D. P. F.
- Bernard Basse, *La constitution de l'ancienne France*, Dominique Martin Morin, 1986. Disponible à SA D. P. F.
- Marquis de la Franquerie, *Le Sacré-Cœur et la France*, Éditions Résiac, 3<sup>e</sup> édition, 1988. Disponible à SA D. P. F.
- Marquis de la Franquerie, *La mission divine de la France*, 1955. Disponible à SA D. P. F.
- Pierre Virion, *Le Christ qui est Roi de France*, Éditions Téqui, 1995. Disponible à SA D. P. F.

### Adresses

- SA D. P. F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.

- Éditions Saint-Rémi, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.

### Prière à saint Louis, Roi de France

Regardez-nous du haut du ciel, ô saint monarque ! et dans cette félicité éternelle que vous possédez, soyez sensibles à nos misères : tout indignes que nous sommes de votre secours, ne nous le refusez pas.

Regardez d'un œil favorable ce royaume que vous avez si sagement gouverné, et si tendrement aimé. Si, par la corruption des vices qui s'y sont introduits depuis votre règne, la face vous en paraît défigurée, que cela même soit un motif pour vous

intéresser, comme son roi, à le renouveler : si vous y voyez des scandales, aidez-nous à les retrancher.

Étendez surtout votre protection sur notre auguste monarque. C'est votre fils, c'est le chef de votre maison, c'est l'imitation de vos vertus, c'est la vive image de vos héroïques et royales qualités : car il est comme vous le zèle de Dieu, il est comme vous le protecteur de la vraie religion, le restaurateur des autels, l'exterminateur de l'hérésie.

Obtenez-lui les grâces et les lumières dont il a besoin pour achever les grands desseins que Dieu lui inspire ; que cet esprit de sainteté qui vous a dirigé dans toutes vos voies, vienne reposer sur lui ; qu'il nous anime nous-mêmes, et qu'il nous conduise tous à l'éternité bienheureuse. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Ainsi soit-il.

(P. Bourdaloue (1633-1704), S. J., *Sermon pour la fête de Saint Louis*, in *Cœuvres complètes*, Paris : Méquignon-Havard, 1825, tome XI, pp. 164-165.)

### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

(*Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife)*. Pén., 12 novembre 1932.)

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquente et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diræ librorum*, 26 juin 1827.

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

**Toute reproduction est autorisée.**

Correspondance : I. Kraljic, C.P. 311, succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Qc), H3S 2S6, Canada.  
Email : [i.k@sympatico.ca](mailto:i.k@sympatico.ca). URL : <http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 8 — Octobre 2000

## Lépante 7 octobre 1571

Abbé Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, Paris : Librairie Louis Vivès, 1904, Tome XI, livre 86°, pp. 614-618.



En 1565, à l'issue du concile de Trente, lorsque Soliman II menaça la chrétienté d'une ruine entière, en lui enlevant son dernier boulevard, ni l'empereur d'Allemagne, ni le roi de France, ni le gouvernement d'Angleterre n'envoyèrent un homme ni un écu au secours de la chrétienté menacée. Elle ne dut son salut qu'aux Papes et à des moines. Ces Papes furent Pie IV et Pie V : ces moines, les religieux militaires de Saint-Jean de Jérusalem, nommés depuis chevaliers de Rhodes, et enfin chevaliers de Malte, gouvernés par frère Jean Parisot de Lavalette. Le dix-huit mai 1565, la flotte des Turcs parut devant Malte. Elle était composée de cent cinquante-neuf vaisseaux de guerre chargés de trente mille janissaires, la plupart Chrétiens apostats et suivis d'un grand nombre de bâtiments qui portaient la grosse artillerie et les munitions. Frère Lavalette avait reçu de Pie IV un secours d'argent considérable. Philippe II, roi d'Espagne, avait promis des troupes du royaume de Naples ; mais ces troupes n'arrivaient pas. A l'armée formidable des Turcs, qui s'augmentait encore de jour en jour par des renforts, frère Jean Lavalette avait à opposer sept cents religieux de son ordre plus les frères servants et huit mille cinq cents hommes, tant soldats de profession qu'habitants enrégimentés. A la vue du péril, qu'il ne leur dissimule pas, il engage ses frères à renouveler avec lui leurs vœux au pied des autels, et à puiser à la sainte table un généreux mépris pour la mort. Fortifiés de cette manne céleste comme les premiers martyrs, les nouveaux Machabées abjurent toute faiblesse, toute division, toute haine particulière, et se dévoient au secours de la chrétienté. Le siège, les attaques, les

canonnades, les assauts durèrent cinq mois, depuis le dix-huit mai jusqu'à la mi-septembre. La descente des Turcs se fit le vingt mai ; la tranchée s'ouvre devant le fort Saint-Elme quatre jours après, et dure jusqu'au 22<sup>e</sup> de juin. Frère Lavalette y avait placé cent trente de ses religieux. Deux fois ces braves, voyant leur petit fort foudroyé par l'artillerie turque, mandent à leur général que la place n'est plus tenable. Mais, un religieux, de la famille de Scanderbeg, soutient qu'on peut encore y tenir, et s'offre au grand maître pour la défendre. Lavalette agréa cette proposition courageuse : de concert avec l'évêque de Malte, il avança de son argent les sommes nécessaires pour faire de nouvelles levées dans l'île. Une foule de Maltais s'enrôlent à l'envi. Le grand maître écrit alors aux réfractaires que, pour un chevalier qui paraissait rebuté de soutenir plus longtemps le siège, dix braves demandaient à s'enfermer dans le fort. « Revenez au couvent, mes frères, ajouta-t-il, vous y serez plus en sûreté, et de notre côté nous serons plus tranquilles sur la conservation d'une place d'où dépend le salut de l'île et de tout notre ordre. » Les chevaliers confus s'écrièrent tous d'une voix : Comment soutiendrons-nous la vue du grand maître et les reproches de nos frères ? Tous, ils jurèrent de se faire tuer jusqu'au dernier, plutôt que de céder leur poste à une milice nouvelle ; et, dans une lettre respectueuse, ils témoignèrent à leur héroïque et vénérable chef tout leur repentir. Lavalette leur accorda comme une grâce la permission de continuer à défendre le fort. Il y eut de la part des Turcs des assauts plus terribles les uns que les autres. La plupart des chevaliers et de leurs soldats se firent tuer sur la brèche. Enfin le vingt-trois de juin, après avoir perdu huit mille hommes, les Turcs entrèrent dans le fort Saint-Elme. Mustapha, leur général, pour intimider les Chrétiens, fit arracher le cœur aux chevaliers qui respiraient encore. Par une dérision sacrilège, les infidèles firent en croix le corps de ces héroïques martyrs ; puis, après les avoir liés sur des planches, on les jeta à la mer, dont les flots les transportèrent au pied du château Saint-Ange. Par représailles, le grand maître lança dans le camp de Mustapha les têtes des prisonniers turcs, et ordonna de ne plus faire de quartier à l'avenir.

Le dix huit août, les Turcs entraient dans un autre fort, celui de Castille ; déjà ils ont arboré leurs enseignes sur un pan de muraille. On engage le grand maître à se retirer dans le château Saint-Ange, mais l'intrépide vieillard, sans se donner le temps de mettre sa cuirasse, s'avance fièrement, la pique à la main, au-devant des infidèles : suivi des chevaliers, il les charge avec fureur ; ceux-ci,

voyant une foule d'habitants venir au secours du grand maître, commencent à se retirer, sans ralentir leur feu. Tous les chevaliers tremblent des périls auxquels s'expose Lavalette : plusieurs se jettent à genoux, et le

**« Puis-je finir ma vie plus glorieusement qu'avec mes frères, pour le service de Dieu et la défense de notre sainte religion ? »**

conjurent de ne pas compromettre davantage une vie si précieuse. Le héros, montrant les enseignes des Turcs, répond qu'il ne se retirera, qu'après les avoir abattus. Le combat s'engage avec une nouvelle fureur ; les étendards sont renversés, et les Turcs s'éloignent en désordre. Le grand maître, convaincu que leurs chefs les ramèneront bientôt au combat, témoigne la résolution de passer la nuit au poste où il avait si vaillamment combattu. Les chevaliers lui représentent combien cet endroit est exposé à l'artillerie des ennemis. « Puis-je, leur répondit Lavalette, à l'âge de soixante-onze ans, finir ma vie plus glorieusement qu'avec mes frères, pour le service de Dieu et la défense de notre sainte religion ? »

Le lendemain, dans un nouvel assaut, le grand maître reçut une blessure à la jambe ; mais, dissimulant ses souffrances, il ne cessa de donner l'exemple aux plus braves. Le 23, les Turcs renouvelèrent leurs attaques sur tous les points : on combattit jusqu'à la nuit, et le grand maître, malgré toutes ses batteries, ne put les empêcher de se loger sur la brèche. Le conseil de l'ordre était d'avis d'abandonner ce poste, après en avoir fait sauter les fortifications ; mais Lavalette rejeta cet avis avec indignation : « C'est ici, mes chers frères, dit-il, qu'il faut que nous mourions tous ensemble ou que nous chassions nos ennemis. » Et, pour prouver aux chevaliers combien il était éloigné de se retirer au château Saint-Ange, il passa toute la nuit avec la garnison à construire de nouveaux retranchements. Lui-même conduisit ces ouvrages avec tant d'art et de capacité, qu'on fut en état de tenir encore sur ce point.

Enfin, le 7 septembre, le secours espagnol si longtemps attendu parut devant Malte, sous la conduite du vice-roi de Naples, don Garcie de Tolède. Après avoir présidé au

débarquement, qui se fit dans un endroit opposé à celui que les infidèles gardaient avec vigilance, le vice-roi se remit aussitôt en mer pour aller chercher encore quatre mille soldats ; mais ce nouveau renfort ne fut pas nécessaire. Les généraux turcs, craignant de voir fondre sur eux les principales forces de la chrétienté, levèrent le siège et se rembarquèrent avec précipitation. Lavalette ne vit pas plus tôt les Turcs s'éloigner, qu'il fit combler leurs tranchées et ruiner leurs ouvrages ; et sa prévoyance préserva l'île d'un nouveau siège. En effet, informé par un esclave que le secours qui avait fait fuir seize mille Ottomans n'était composé que de six mille hommes accablés de fatigues, Mustapha revint de sa terreur panique : il remit son armée à terre et alla au-devant des troupes auxiliaires de Sicile, mais les Turcs, qu'il avait fallu forcer à coups de bâton de quitter leurs vaisseaux, combattirent sans courage et livrèrent aux Chrétiens une facile victoire. Mustapha, abandonné de ses soldats fut réduit à faire comme eux, après avoir perdu trente mille hommes à ce siège (*Biog. univ.*, t. XLVII. Lavalette).

## Un supérieur de moines, secondé par le Pape, sauva l'Europe chrétienne.

La nouvelle de la délivrance de Malte répandit la joie dans toute la chrétienté. Le nom de Lavalette fut célébré dans toute l'Europe. Le pape Pie IV lui offrit le chapeau de cardinal. Soliman, au contraire, outré de cet échec, se prépare à revenir en personne, l'année suivante 1566, contre Malte. Il fait construire une nouvelle flotte pendant l'hiver. Le grand maître trouve moyen de faire mettre le feu dans l'arsenal et les chantiers du sultan. En même temps, il forma le dessein de bâtir une ville nouvelle sur l'emplacement du fort Saint-Elme. Le Pape, c'était Pie V, les rois d'Espagne et de Portugal fournissent des sommes considérables pour un si grand ouvrage. La première pierre de la ville nouvelle, appelée la *Cité Valette*, fut posée le 18 mars 1566 ; et pour qu'elle fût plus tôt achevée, Pie V permit qu'on y travaillât même les jours de fête. Et voilà comme un supérieur de moines, secondé par le Pape, sauva l'Europe chrétienne.

Soliman II, l'empereur le plus fameux des Ottomans, mourut de la fièvre le 14 septembre 1566, et eut pour successeur son fils, Sélim II, surnommé l'Ivrogne, dont la vie et la mort justifiaient le surnom. L'empire turc se soutint néanmoins sous son règne, non par la force ou le génie des Turcs, mais des renégats ou Chrétiens apostats, les mêmes qui, sous le règne de son père, l'avaient porté au plus haut point de sa puissance. C'était, au pied de la lettre, l'empire de l'apostasie. Les premiers généraux et ministres de Soliman et de Sélim furent des renégats. Sur dix grands vizirs de cette époque, il y en eut huit : Ibrahim et l'eunuque Soliman étaient Grecs ; Ajaz, Lutsi et Ahmed, Albanais ; Ali le Gros, de

Herzogwine, ainsi que Pertew, Hersekogli et Dukaginogli ; Albanais et Croates, Rustan et son frère Sinan, les vizirs Ferhad Ahmed, Daud, conquérant de l'Yémen, et Sinanpacha ; Bosniaques, le grand vizir Mohamed Sokolli, le visir Mustapha, Chosrewpacha, la famille Jajaoghli, Jailak Mustapha, Sal Mohammed, Maktul Mohammedberg, Baltaschi Ahmed ; Dshenabi Ahmed, Temerrud-Ali et Sophi Alipacha : Russes, Hasanpacha, gouverneur de l'Yémen et l'eunuque Dchaaferpacha. Les chefs de la marine et des corsaires turcs étaient : Salipacha, renégat grec des plaines de Troie ; le renégat hongrois ou croate, Pialipacha ; le renégat calabrais, Ochiali ; enfin, le fameux roi des forbans, Barberousse, était Grec d'origine. La plupart des femmes du harem étaient des filles chrétiennes, emmenées captives ; plusieurs des eunuques du sérail, plusieurs des adolescents prostitués des sultans étaient de jeunes Chrétiens emmenés en esclavage. Le plus funeste de ces renégats fut un Juif relaps, Joseph Nassy : de Juif devenu Chrétien en Portugal, de Chrétien devenu Juif à Constantinople, il s'était insinué dans les bonnes grâces de Sélim, encore prince héréditaire, en lui fournissant des ducats de Venise et des vins de Chypre. Dès lors il représentait au futur sultan que, par la conquête de Chypre, il aurait l'un et l'autre en abondance. Un jour, dans l'ivresse, Sélim l'embrassa et lui dit : En vérité ; si mes vœux s'accomplissent tu seras roi de Chypre ! Et le Juif fit peindre en sa maison les armes de ce royaume, avec cette inscription : Joseph, roi de Chypre. Sélim, devenu Sultan, le nomma duc de Naxos et des Cyclades. Mais le royaume de Chypre tenait encore plus au cœur du Juif. Il est vrai, les Vénitiens en étaient paisibles possesseurs depuis quatre-vingts ans. Il est vrai que Sélim venait de confirmer la paix conclue avec les Vénitiens par son père ; mais un Juif, directeur de la conscience d'un sultan, ne s'arrêtait guère à ces scrupules. D'autant que Sélim venait de conclure la paix pour huit ans avec l'empereur d'Allemagne : ainsi, rien à craindre de ce côté. De plus, l'arsenal maritime de Venise venait d'être incendié, peut-être par les émissaires du Juif. Le moment était favorable. D'ailleurs, le mufti répondit en ces termes à la consultation de Sélim : « Le prince de l'Islamisme ne peut légitimement conclure la paix avec les infidèles que quand il résulte utilité et avantage pour l'universalité des Musulmans. Si l'utilité générale n'est pas atteinte, la paix n'est pas légitime. Dès qu'il se présente une utilité, soit durable, soit passagère, on doit, en temps opportun, rompre la paix. Ainsi le prophète conclut la paix avec les infidèles dans la sixième année de l'hégire jusqu'à la dixième, et Ali en rédigea le traité ; cependant il trouva plus dangereux de rompre la paix l'année suivante, d'attaquer les infidèles en la huitième année de l'hégire, et de s'emparer de la Mecque (De Hammer, *Hist. des Ottomans* t. III, livre 36, p. 566, en allemand). »

Comme on voit, ce fetfa du mufti de Constantinople exprime très clairement la politique moderne, que l'on se plaît à nommer machiavélisme : l'intérêt y est seul la règle. Toute la différence qu'il y a, c'est que la politique ottomane s'exprimait avec une

franchise turque, tandis que la diplomatie européenne y met généralement plus de mode et de circonlocution. Elle voudrait bien vous enlancer et vous étrangler avec un cordon de soie. Il fut donc notifié à la république de Venise que, si elle voulait la continuation de la paix avec le sultan, elle devait lui céder le royaume de Chypre, attendu que cette île appartenait autrefois à l'Égypte, dont le sultan était maître. C'est par le même droit que certains empereurs Teutoniques prétendaient à la souveraineté de tous les royaumes, attendu que César-Auguste était maître de tout l'univers connu. La république de Venise s'y étant refusée, la conquête de Chypre fut résolue, et le renégat de Bosnie Mohammed pacha, chargé de l'entreprise.

La ville de Nicosie, après un siège de sept semaines, fut prise d'assaut le 9 septembre 1570 : les habitants se prosternèrent à genoux, en demandant la vie ; ils furent tous massacrés. La garnison, avec le commandant et les autres magistrats, s'était retirée dans le palais : le pacha leur offrit la vie sauve, s'ils mettaient bas les armes ; ils le firent, et furent hachés en morceaux. Vingt mille victimes furent égorgées par les conquérants : deux mille esclaves de l'un et l'autre sexe réservés à leurs plaisirs. Des mères tuèrent leurs enfants et elles-mêmes, pour ne pas devenir le jouet de leurs brutales passions. Une femme se vengea, elle et sa patrie, d'une manière moins désespérée. Le renégat Mohammed, grand vizir, ayant chargé trois vaisseaux de ce qu'il y avait de plus précieux dans le butin, entre autres mille personnes du sexe réduites en esclavage, une d'elles mit le feu au magasin de poudre, le vaisseau principal sauta en l'air, et mit le feu aux deux autres (*Ibid.*).

La prise de Famagouste fut encore plus horrible. Tant le blocus que le siège durèrent onze mois, depuis le 19 septembre 1570 jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1571. En ce jour, n'ayant plus que sept barils de poudre, les assiégés demandèrent à capituler. Leur demande fut accordée le jour même. Libre à eux de se retirer avec leurs biens, cinq canons, et les trois chevaux des trois principaux chefs : à ceux qui voudraient demeurer, sécurité pleine et entière pour leur honneur, leurs biens et leur vie : quarante navires reçurent les émigrants pour les transporter ; il ne restait à terre que les principaux commandants. Le 5 août, le gouverneur vénitien Bradagino, accompagné de trois commandants, se présente devant Mustapha, pour lui remettre les clefs. Il est reçu d'une manière amicale. Mais tout à coup Mustapha exige plus qu'il n'est porté dans la capitulation. Bradagino s'y refuse : aussitôt Mustapha fait égorguer les trois commandants, couper le nez et les oreilles au gouverneur. Dix jours après, il le fit hisser aux verges d'un navire, et plonger dans la mer ; il le contraignit de porter de la terre pour construire deux bastions ; enfin, il le traîne sur la place principale, et le fait écorcher vivant. Au milieu de ce cruel supplice, Bradagino ne proféra pas une plainte : il pria, il récitait tout haut le *Miserere*. Quand il dit ces paroles : *O Dieu ! créez en moi, un cœur pur*, il rendit son âme à Dieu. Trois cents Chrétiens, qui se trouvaient dans le champ, furent égorgés. Ceux qui avaient été

embarqués d'après la capitulation furent traînés en esclavage. Non content de la mort ignominieuse de Bradagino, il fit couper son corps en quatre, et clouer ses quartiers à l'affût des plus gros canons. Quant à sa peau, il la fit remplir de paille, et promener par le camp et par la ville, avec une image de la passion, également remplie de paille, et attachée sur le dos d'une vache. Enfin, il envoya l'un et l'autre au sultan, avec les têtes salées de Bradagino et de ses trois collègues. A Constantinople, la peau du martyr fut suspendue en spectacle aux esclaves chrétiens du bagne (De Hammer, *Hist. des Ottomans* t. III, livre 36, p. 566, en allemand. On peut voir aussi *Les quatre martyrs*, par M. Rio).

Tel est le sort que les renégats de Constantinople firent éprouver aux Chrétiens de Chypre. Tel est le sort qu'ils préparaient aux Chrétiens d'Allemagne, de France et d'Angleterre ; d'autant plus que d'autres renégats [les protestants] y faisaient déjà endurer des traitements semblables à quiconque ne voulait pas, comme eux, renier la foi de leurs pères.

Qui donc empêchera les renégats de l'Orient de se joindre aux renégats de l'Occident pour étouffer le christianisme et l'humanité dans toute l'Europe, dans tout le monde ? C'est un moine, un moine dominicain assis sur le siège de saint Pierre, sous le nom de Pie V.

Les Vénitiens, ainsi menacés par l'empire des apostats, en informèrent le chef de l'Eglise, le suppliant de venir à leur secours et d'y exciter les autres princes. Pie V fit de grand cœur l'un et l'autre. Il dispose sa flotte sous le commandement de Marc-Antoine Colonne pour renforcer celle de Venise. Il envoie des légats aux rois d'Espagne, de Portugal, de France, de Pologne, aux princes d'Italie, à l'empereur d'Allemagne, au souverain de Moscou ; il leur représente que ce n'est pas seulement le royaume de Chypre qui est en péril, mais tous les royaumes de l'Occident ; il leur propose une sainte ligue contre les Turcs, pour la défense commune de la chrétienté ; les rois de Portugal, de France, de Pologne, l'empereur d'Allemagne s'en excusent sous divers prétextes ; seuls, le roi d'Espagne et les princes d'Italie concluent avec le Pape et les Vénitiens une ligue sainte, une croisade, pour le salut commun de l'Europe chrétienne, avec invitation aux autres souverains d'y prendre part. Pour maintenir la bonne intelligence parmi les confédérés, le Pape fut déclaré chef de la ligue. Pie V nomma généralissime des troupes don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint et frère de Philippe II roi d'Espagne, lequel avait déployé de grands talents militaires en plusieurs occasions. Il reçut à Naples, de la main du cardinal de Granvelle, l'étendard envoyé par le Pape. On y avait brodé en or et en argent le Sauveur crucifié ; et en bas, les armes du Pontife dans le milieu, celles du roi Philippe à droite, celles du sénat de Venise à gauche, avec celles du généralissime suspendues à de petites chaînes. Marc-Antoine Colonne, général des galères pontificales, avait reçu du Pape même son étendard, représentant le Sauveur en croix, avec les images de saint Pierre et de saint Paul, et cette inscription : *Tu vaincras*

*par ce signe.*

Pendant les lenteurs des négociations et des préparatifs, on apprit les désastres de Nicosie et de Famagouste, et le ravage d'autres îles par les Turcs. Pie V n'en pressa que plus vivement l'expédition, à laquelle il donna pour rendez-vous général le port de Messine. Il manda au généralissime que l'unique moyen de salut était une bataille ; il lui prédisait la victoire, mais en lui recommandant de s'y préparer chrétiennement, et de renvoyer de son armée tous les gens de mauvaise foi. Tous les chefs suivirent les conseils du Pape et résolurent d'aller chercher l'ennemi. Aussitôt, le huit septembre 1571, Nativité de la sainte Vierge, on indique un jeûne de trois jours ; toute l'armée se confesse, communie, et reçoit les indulgences du vicaire de Jésus-Christ : les ennemis se réconcilient, et ne songent plus qu'à vaincre ou à mourir ensemble. D'excellents prêtres et religieux, distribués parmi la flotte, y entretenaient le bon ordre et la piété, et distribuèrent aux soldats des chapelets et des *Agnus Dei* bénits par le saint Pontife. D'ailleurs, Juan d'Autriche tenait sévèrement à la discipline. Deux misérables ayant été convaincus d'avoir proféré des blasphèmes, il les fit pendre tous deux : ce qui répandit une crainte salutaire dans toute l'armée.

**Juan d'Autriche  
parcourut toute la ligne  
dans un esquif,  
tenant à la main un  
crucifix. Tous les  
Chrétiens, à haute voix,  
invoquèrent la Sainte  
Trinité et saluèrent  
la sainte Vierge.**

Enfin, s'étant embarqués à Messine le seize septembre, ils arrivèrent, le samedi sept octobre, à une heure et demie après midi, dans le golfe de Lépante, à la vue des Turcs, disposés au combat. C'était dans les mêmes parages qu'avait eu lieu la bataille d'Actium, entre Octave et Antoine. La flotte des Turcs montait à trois cents vaisseaux de guerre, celle des Chrétiens à deux cent neuf. Don Juan d'Autriche se plaça au centre, ayant à sa droite Marc-Antoine Colonne, amiral du Pape, à sa gauche Sébastien Veniero, amiral de Venise : l'aile droite était commandée par André Doria, amiral génois ; l'aile gauche, par le Vénitien Barbarigo ; le marquis de Santa-Cruz commandait la réserve. Juan d'Autriche parcourut toute la ligne dans un esquif, tenant à la main un crucifix, et exhortant du geste et de la voix les chefs et les soldats à faire leur devoir. Au même temps les prêtres, le crucifix à la main, entendaient brièvement les confessions, donnaient l'absolution générale, avec l'indulgence plénière du Pape. Enfin, au signal donné par le généralissime, les trompettes sonnèrent : tous les Chrétiens, à haute voix, invoquèrent la Sainte Trinité et saluèrent la sainte Vierge. Pie V l'avait ainsi ordonné.

Les deux armées restèrent quelque temps à se considérer l'une l'autre avec une admiration réciproque. L'amiral turc rompit le silence par un coup de canon, don Juan y répondit par un autre ; la bataille commença sur toute la ligne. C'était vers quatre heures après midi. Les Chrétiens avaient le soleil, le vent et la fumée dans les yeux, ce qui donnait aux Turcs un double avantage, outre leur plus grand nombre. Peu à peu le soleil donna dans les yeux des infidèles ; le vent, changé tout à coup, leur envoyait la fumée de l'artillerie. Vers quatre heures et demie, l'amiral turc s'élança entre le vaisseau amiral de don Juan et l'amiral Veniero. On se battit avec acharnement corps à corps, pendant une heure entière : enfin un boulet blessa l'amiral turc ; un soldat espagnol monté à l'abordage lui coupa la tête et la mit au bout d'une lance. La défaite des Turcs fut générale : ils perdirent trente mille hommes, deux cent vingt-quatre vaisseaux, dont quatre-vingt-quatorze furent poussés contre la côte et brûlés : ils ne purent sauver que quarante galères. Mais ils perdirent bien plus que tous les navires, savoir, leur réputation d'être invincibles sur mer : depuis cette époque, leur empire comme leur renommée a toujours été en décadence. Les Chrétiens victorieux firent trois mille quatre cent soixante-huit prisonniers, mais surtout ils rompirent les chaînes de quinze mille Chrétiens réduits en esclavage. Ils eurent à regretter la perte de quinze galères et de huit mille braves, parmi lesquels l'amiral vénitien Barbarigo, qui mourut le troisième jour de ses blessures. Michel Cervantes, écrivain célèbre d'Espagne, combattit à Lépante, et eut le bras gauche emporté. Dans le butin se trouvèrent cent dix-sept gros canons et deux cent cinquante-six de plus petits, avec les étendards des pachas, les fanaux d'or, et les pavillons de pourpre avec des inscriptions d'or et d'argent, des étoiles et des croissants (De Hammer, *Hist. des Ottomans* t. III, livre 36, p. 566, en allemand.).

Cependant le saint Pontife Pie V multipliait ses austérités et ses aumônes. Il avait organisé des prières perpétuelles dans les maisons religieuses de Rome. Lui-même persévérerait nuit et jour dans l'oraison, et lorsque la nécessité du repos ou des affaires l'en empêchait, il confiait à des hommes d'une dévotion exemplaire le soin de prier à sa place. Un jour, le trésorier, nommé Bussoti, vint l'entretenir au Vatican, selon le devoir de sa charge, et lui soumettre, en présence de plusieurs prélats, un travail important. Tout d'un coup Pie V lui impose le silence de la main, il se lève brusquement, se dirige vers la fenêtre, l'ouvre, et y demeure quelques minutes dans une profonde contemplation. Son visage, son attitude décelaient une profonde émotion ; puis, se retournant transporté, il s'écrie : Ne parlons plus d'affaires : ce n'en est pas le temps ! Courez rendre grâce à Dieu dans son église, notre armée remporte la victoire ! Ces mots à peine achevés, il congédia les assistants grandement surpris, et ils n'étaient pas encore sortis, que le saint Pontife se précipitait, baigné de larmes, à genoux dans son oratoire. Bussoti et les prélats témoins privilégiés de ce miracle, allèrent le confier aux cardinaux les plus considérés dans Rome, et aux personnes les plus éminentes en piété. Tous ensemble notèrent le jour et l'heure de



la vision du Saint-Père : 7<sup>e</sup> jour d'octobre, cinquième heure après midi. C'était bien le jour et l'heure où triomphait la croix dans le golfe de Lépante.

**En reconnaissance de cette victoire, le saint Pape voulut que l'on célébrât la fête du Rosaire le premier dimanche d'octobre, et inséra dans les litanies de la sainte Vierge cette invocation :  
*Secours des Chrétiens, priez pour nous !***

En reconnaissance de cette victoire, le saint Pape voulut que l'on célébrât la fête du Rosaire le premier dimanche d'octobre, et inséra dans les litanies de la sainte Vierge cette invocation : *Auxilium Christianorum, Secours des Chrétiens, priez pour nous !* Les prisonniers détenus pour une dette au-dessous de cent vingt ducats furent mis en liberté aux frais du trésor pontifical. Enfin, les Romains furent autorisés à décerner les anciens honneurs du triomphe au commandant de la flotte pontificale, Marc-Antoine Colonne (*Vita S. Pii V*, l. IV et V. *Acta SS.*, 25 maii. — Falloux, *Hist. de S. Pie V*, l. 2, c. XXV et XXVI).

L'année suivante, Pie V se préparait à profiter de la victoire remportée sur les infidèles lorsqu'il mourut de la pierre, le 1<sup>er</sup> mai 1572. Il était âgé de soixante-huit ans trois mois et quinze jours. Il fut béatifié par Clément X en 1672, et canonisé par Clément XI en 1712. Son corps est dans l'église de Sainte-Marie-Majeure. La mort de Pie V fut pleurée à Rome et dans toute la chrétienté : les Turcs en firent des réjouissances à Constantinople. [...]

La défense de Malte et la victoire de Lépante, frère Lavalette et don Juan, terminaient sous un rapport l'œuvre des croisades, l'œuvre de Charles-Martel, de Charlemagne, de Godefroi de Bouillon, de Tancrede, de saint Louis ; la défense de l'humanité chrétienne, de la société universelle ou catholique, contre la barbarie mahométane.



#### Ouvrages recommandés

- Jean Dumont, *Lépante, l'histoire étouffée*, 1997. Disponible à SA D. P. F.
- Vicomte de Falloux, *Saint Pie V*, réédition Éditions de Chiré, 1978. Disponible à SA D. P. F.
- R. P. Fr. Charles-Antoine Joyau, *Saint Pie V, Pape du Rosaire*, réédition Éditions Saint-Rémi, 2000. Disponible aux Éditions Saint-

Rémi.

#### Adresses

- SA D. P. F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.

- Éditions Saint-Rémi, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.

*Reine du très saint Rosaire,  
priez pour nous.*

(Indulgence de 300 jours. Pén., 24 novembre 1933.)

#### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquente et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diree librorum*, 26 juin 1827.

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

**Toute reproduction est autorisée.**

Correspondance : I. Kraljic, C.P. 311, succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Qc), H3S 2S6, Canada. Email : [i.k@sympatico.ca](mailto:i.k@sympatico.ca). URL : <http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 9 — Novembre 2000

## De la résistance aux gouvernements de fait

Abbé Jacques Balmès, *Le protestantisme comparé au catholicisme*, 8<sup>e</sup> édition, Paris : Vaton Frères, 1870, Tome III, chapitres LV et LVI, pp. 148-183.



Les questions jusqu'ici traitées, touchant l'obéissance due au pouvoir, sont très-graves ; cependant la question de *résistance* contre ce pouvoir est encore plus grave.

Peut-il être permis, en aucun cas, en aucune hypothèse, de résister *par la force physique* au pouvoir ? Ne peut-on trouver nulle part le droit d'*ôter* le pouvoir ? A quelle limite les doctrines catholiques s'arrêtent-elles en cette matière ? Tels sont les points extrêmes que nous allons examiner.

Certaine doctrine voudrait qu'on dût obéissance à un gouvernement, par cela seul qu'*il est*, en considérant uniquement le *fait*, et même en supposant ce *fait* illégitime ; il faut, avant tout, établir la fausseté de cette doctrine : elle est contraire à la saine raison et n'a jamais été enseignée par le Catholicisme. L'Église, en prêchant l'obéissance aux puissances, parle des puissances légitimes ; cette absurdité, qu'un simple fait puisse créer le droit, ne saurait faire partie du dogme catholique. S'il était vrai que l'on dût obéissance à tout gouvernement établi, même illégitime ; s'il était vrai qu'on ne pût lui résister, il serait également vrai que le gouvernement illégitime aurait le droit de commander ; car l'obligation d'obéir est corrélative au droit de commander ; par conséquent, le gouvernement illégitime se trouverait légitimé par le seul fait de son existence. Dès lors toutes les usurpations

seraient légitimées, les résistances les plus héroïques des peuples se trouveraient condamnées, le monde serait livré au pur

**Non, elle n'est point vraie, cette dégradante doctrine qui décide de la légitimité par le résultat de l'usurpation.**

empire de la force. Non, elle n'est point vraie, cette dégradante doctrine qui décide de la légitimité par le résultat de l'usurpation, qui dit à un peuple vaincu et subjugué par un usurpateur : « Obéis à ton tyran ; ses droits sont fondés sur sa force, et ton obligation envers lui sur ta faiblesse. » Elle ne peut être vraie, cette doctrine qui effacerait de notre histoire une de ses plus belles pages, qui flétrirait la nation espagnole luttant six ans pour son indépendance, et finissant par vaincre le vainqueur de l'Europe. Si le pouvoir de Napoléon se fût établi parmi nous, le peuple espagnol n'en aurait pas moins gardé le droit en vertu duquel il se souleva en 1808 ; la victoire n'aurait pu légitimer l'usurpation. Les victimes du 2 mai ne légitimèrent point le commandement de Murat ; et lors même que chaque coin de la Péninsule eût présenté les horribles scènes du Prado, le sang des martyrs de la patrie, couvrant d'une ineffaçable ignominie l'usurpateur et ses satellites, n'aurait fait que sanctionner le droit sacré de se soulever pour la défense du trône légitime et l'indépendance de la nation.

Il faut le répéter : le simple fait ne crée le droit, ni dans l'ordre privé, ni dans l'ordre public ; le jour où un pareil principe serait reconnu, ce jour même les idées de raison et de justice disparaîtraient du monde. Certains hommes, peut-être, eurent en vue de flatter les gouvernements par cette doctrine ; ils ne songèrent pas qu'ils les ruinaient par la base et répandaient une semence féconde d'usurpations et d'insurrections. Qu'y aura-t-il d'assuré ici-bas, si nous établissons le principe que le succès décide de la justice ? N'est-ce point exciter les hommes à mépriser toute notion de droit, de raison, de justice ? En vérité, les gouvernements qui se trouveront défendus par un enseignement si étrange, devaient peu de reconnaissance à leurs insensés protecteurs. Cette défense n'en est point une, c'est une insulte ; plutôt que d'y voir une apologie, on devrait la regarder comme un cruel sarcasme. Savez-vous, en effet, à quoi cela se réduit, et comment l'on peut formuler cette doctrine ?

« Peuples, obéissez à celui qui vous commande. Vous dites que son autorité a été usurpée, nous ne le nions pas ; mais l'usurpateur, par cela même qu'il a atteint son but, a aussi acquis un droit. C'est un voleur qui vous a assailli sur le chemin ; il a dérobé votre argent ; mais par cela seul que vous avez été forcé de le lui livrer, aujourd'hui qu'il le possède, respectez cet argent comme une propriété sacrée. C'est un vol, mais ce vol est un *fait consommé*, il ne vous est plus permis de remettre ce fait en question. »

Présentée sous ce point de vue, la doctrine du fait se montre tellement contraire aux notions le plus communément admises, qu'aucun homme raisonnable ne saurait l'accepter. Je ne nierai point qu'il n'existe certains cas où, même sous un gouvernement illégitime, il est à propos de recommander aux peuples l'obéissance : lorsqu'on prévoit, par exemple, que la résistance sera inutile, qu'elle ne conduira qu'à de nouveaux désordres et à une plus grande effusion de sang. Mais, en recommandant au peuple la prudence, ne mêlez point de fausses doctrines au langage de la prudence ; afin de calmer l'exaspération de la multitude, gardez-vous de répandre des erreurs subversives de tout gouvernement, de toute société.

Il est à remarquer que tous les pouvoirs, même les plus illégitimes, ont un instinct plus sûr que les gens qui soutiennent de pareilles maximes. La première chose que fait tout pouvoir, dans le premier moment de son existence, c'est de proclamer sa légitimité. Il la cherche dans le droit divin et humain, il l'établit sur la naissance ou sur l'élection, il la fait émaner de titres historiques ou du développement subit d'événements extraordinaires ; mais tout aboutit au même point : savoir, la prétention à la légitimité. Ce n'est point lui qui se sert du mot *fait* ; l'instinct de sa propre conservation lui dit qu'il lui suffirait de le prononcer pour ôter toute force à son autorité, pour dissiper son prestige, indiquer au peuple le chemin de l'insurrection, se tuer lui-même. Ceci est la condamnation la plus explicite de la doctrine que nous combattons : les usurpateurs les plus déhontés savent mieux respecter qu'elle ne le fait le bon sens et la conscience publique.

Parfois, les doctrines les plus erronées se couvrent du voile de la douceur et de la mansuétude chrétienne ; nous devons dissiper les arguments qui pourraient nous être opposés par les partisans d'une aveugle soumission à tout pouvoir établi. « L'Écriture sainte, diront-ils, prescrit l'obéissance envers les puissances, sans distinction aucune ; le

chrétien ne doit pas faire plus de distinction, mais se soumettre avec résignation à celles qu'il trouve établies. »

Je vois contre cette objection les réponses suivantes, toutes décisives. 1° La puissance illégitime n'est point puissance : l'idée de pouvoir implique l'idée de droit, sans quoi il n'y a qu'un pouvoir physique, c'est-à-dire la force. Donc, lorsque la sainte Écriture prescrit d'obéir aux puissances, elle parle de puissances légitimes. 2° Le texte sacré, expliquant pourquoi nous devons nous soumettre à la puissance civile, nous dit qu'elle est ordonnée de Dieu même, qu'elle est le *ministre* de Dieu lui-même ; il est clair que l'usurpation ne se trouve jamais revêtue d'un si haut caractère. L'usurpateur sera, si l'on veut, l'instrument de la Providence, le *fléau de Dieu*, comme s'intitulait Attila, non son ministre. 3° La sainte Écriture prescrit l'obéissance aux sujets par rapport à la puissance civile, de la même manière qu'elle la prescrit aux esclaves par rapport à leurs maîtres. Or, de quels maîtres s'agit-il ? Évidemment, de ceux qui avaient un domaine légitime, tel qu'on l'entendait alors, conforme à la législation et aux mœurs régnantes ; s'il n'en était pas ainsi, il faudrait dire que le texte sacré fait un devoir de la soumission, même aux esclaves réduits en servitude par un pur abus de la force. Ainsi donc, de même que l'obéissance à l'égard des maîtres, prescrite par les Livres saints, ne prive point de son droit l'esclave injustement retenu en servitude, de même l'obéissance envers les autorités établies ne doit être entendue que des autorités légitimes, ou lorsque la prudence le conseille pour éviter le trouble et le scandale.

À l'appui de la doctrine du *fait*, on allègue la conduite des premiers chrétiens. « Ils obéissaient, dit-on, aux autorités constituées, sans s'inquiéter si elles étaient légitimes ou non. À cette époque, les usurpations étaient fréquentes ; le trône impérial se trouvait fondé sur la force ; ceux qui l'occupaient tour à tour devaient fréquemment leur élévation à l'insurrection militaire, ou à l'assassinat de leur prédécesseur. Néanmoins, on ne voit pas que les chrétiens se soient jamais mêlés de la question de légitimité ; ils respectaient le pouvoir établi ; lorsque ce pouvoir tombait, ils se soumettaient sans murmure au nouveau tyran. » On ne peut nier que cet argument ne présente, au premier coup d'œil, une difficulté grave : quelques réflexions cependant suffisent pour en démontrer la futilité.

Pour que l'insurrection contre un pouvoir illégitime soit légitime et prudente, il faut que ceux qui entreprennent de le renverser soient sûrs de son illégitimité, aient en vue de lui substituer un pouvoir légitime, et comptent d'ailleurs sur la probabilité du succès. Ces conditions venant à manquer, le soulèvement manque d'objet ; ce n'est plus qu'un emportement stérile, une impuissante vengeance, qui, au lieu d'apporter quelque avantage à la société, ne sert qu'à faire verser du sang, à exaspérer le pouvoir qu'on attaque, et n'a d'autre résultat qu'un redoublement d'oppression et de tyrannie.

À l'époque dont nous parlons, aucune des conditions que nous venons de mentionner n'existait ; l'unique parti qu'eussent à prendre les gens de bien était de se résigner tranquillement aux calamités de leur temps, et d'élever leurs prières vers le ciel pour qu'il prit pitié de la terre. Lorsque les armes décidaient de tout, qui pouvait établir que tel ou tel empereur s'était légitimement élevé ? Quelles règles présidaient à la succession impériale ? Où était la légitimité qu'on aurait dû substituer à l'illégitimité ? Résidait-elle dans le peuple romain, baisant les chaînes du premier tyran qui lui offrait *du pain et des jeux* ; dans l'indigne postérité de ces patriciens qui jadis avaient donné des lois à l'univers ; dans les fils ou la famille de tel ou tel empereur assassiné, lorsque les lois n'avaient point réglé la succession héréditaire, lorsqu'il arrivait si fréquemment que l'empereur victime de l'usurpation n'était lui-même qu'un usurpateur, monté au trône sur le cadavre de son rival ? Résidait-elle dans les anciens droits de ces peuples conquis, maintenant simples sujets de l'Empire, dépouillés de tout esprit de nationalité, ayant perdu jusqu'au souvenir de ce qu'ils avaient été, sans pensée propre à leur servir de guide dans l'œuvre de leur émancipation, et impuissants à trouver des ressources contre les forces colossales de leurs maîtres ? Qu'on réponde de bonne foi : Quel objet pouvait se proposer celui qui, dans de telles circonstances, aurait osé quelques tentatives contre le gouvernement établi ? Lorsque les légions, à leur gré, élevaient et assassinaient successivement leurs maîtres, que pouvait, que devait faire le chrétien ? Disciple d'un Dieu de paix et d'amour, il ne lui était point permis de prendre part à de telles scènes criminelles ; l'autorité se trouvait incertaine, flottante ; ce n'était pas lui qui devait décider si elle était légitime ou illégitime : il ne lui restait d'autre parti que de se soumettre à la puissance généralement reconnue.

Les chrétiens, en se mêlant aux troubles politiques, n'auraient réussi qu'à discréditer la religion dont ils faisaient profession : ils auraient donné aux faux philosophes et aux idolâtres un fondement pour augmenter le catalogue des calomnies dont ils poursuivaient leur foi. Une rumeur publique accusait le Catholicisme d'être subversif des États, les chrétiens auraient fourni des prétextes à cette rumeur mensongère ; la haine des gouvernants et les rigueurs de la persécution s'en seraient accrues. Cette situation, par hasard, s'est-elle reproduite dans les temps anciens ou modernes ? La conduite des premiers chrétiens pouvait-elle, par exemple, ainsi que certains hommes l'ont prétendu, servir de règle aux Espagnols, lorsqu'il s'est agi de repousser l'usurpation de Bonaparte ? Peut-elle être imitée par quelque autre peuple en de semblables circonstances, et en fera-t-on un argument pour affermir dans leur pouvoir toute sorte d'usurpateurs ? Non, l'homme, parce qu'il est chrétien, ne laisse pas d'être citoyen, d'être homme, d'avoir ses droits, et d'agir d'une manière louable, lorsque, dans les limites de la raison et de la justice, il se dévoue à la défense de ces droits avec une intrépide audace.

Don Félix Amat, archevêque de Palmyre, dans son ouvrage posthume intitulé *Idee de*

*l'Église militante*, a écrit ceci : « Jésus-Christ, par sa nette et énergique réponse : *Rendez à César ce qui est à César*, a suffisamment déclaré qu'il suffit du seul fait qu'un gouvernement existe, pour convaincre les sujets qu'ils sont *légitimement* obligés d'obéir à ce gouvernement. » Ce que j'ai dit plus haut détruit assez, ce me semble, une pareille assertion ; comme d'ailleurs je compte revenir sur l'opinion de cet écrivain et sur les raisons dont il l'appuie, je ne m'étendrai point ici à la combattre. J'émettrai toutefois une observation : l'ouvrage de l'archevêque de Palmyre a été prohibé à Rome : quels que soient les motifs de cette prohibition, on peut assurer que, lorsqu'il s'agit d'un livre qui développe une pareille doctrine, tous les peuples jaloux de leurs droits pourraient souscrire au décret de la sacrée Congrégation.

Puisque l'occasion nous y invite, disons quelques mots sur les *faits consommés* ou *accomplis*, qui se rattachent si intimement à la doctrine qui nous occupe. *Consummé*, *accompli*, signifie une chose parfaite dans son genre ; ainsi, un acte sera *consummé* lorsqu'il aura été porté à son complément. Ce mot appliqué aux délits est opposé à *tentative*. On dira qu'il y a eu tentative de vol, d'assassinat, d'incendie, lorsque l'entreprise de commettre ces crimes s'est révélée par quelque acte ; par exemple, on a rompu la serrure d'une porte, on a attaqué avec une arme meurtrière, on a commencé de mettre le feu à une matière combustible ; mais le délit n'est dit consommé que lorsqu'on a réellement commis le vol, donné la mort, réussi à allumer l'incendie. De même, dans l'ordre social et politique, on appellera *faits consommés* ou *accomplis*, une usurpation qui aura complètement renversé le pouvoir légitime, et au moyen de laquelle l'usurpateur aura déjà pris sa place ; une mesure qui sera exécutée sur tous les points, comme la suppression du clergé régulier en Espagne et l'incorporation de ses biens au trésor ; une révolution qui aura triomphé et qui disposera sans partage du sort d'un pays, telle que celle de nos possessions d'Amérique. Cet éclaircissement nous fait voir que le *fait*, pour être *accompli*, ne change pas de nature ; c'est un fait achevé, mais ce n'est jamais qu'un simple fait ; est-il juste ou injuste, légitime ou illégitime, cela n'est nullement exprimé par cet adjectif. Des attentats horribles qui jamais ne prescrivent, qui jamais ne cessent de mériter l'ignominie et le supplice, sont aussi appelés *faits accomplis*.

Que signifient donc certaines phrases si fréquemment répétées ? « Il faut respecter les faits accomplis ; nous acceptons toujours les faits accomplis ; c'est une folie de lutter contre des faits accomplis ; une sage politique se plie et se soumet aux faits accomplis. » Loin de moi d'affirmer que tous ceux qui établissent ces règles, professent la funeste doctrine qu'elles font supposer. Souvent nous admettons des principes dont nous repoussons les conséquences, et nous donnons pour bonne une certaine ligne de conduite sans faire attention aux abominables maximes sur lesquelles elle s'appuie. Dans les choses humaines le mal est si près du bien, l'erreur si près de la vérité, la prudence confine tellement avec la timidité

coupable et l'indulgence avec l'injustice, qu'en théorie comme en pratique, il n'est pas toujours facile de se tenir dans les bornes prescrites par la raison et la saine morale. Parle-t-on du respect pour les faits accomplis, des hommes pervers y comprennent aussitôt la sanction du crime, le fruit du pillage assuré dans les mains coupables, toute espérance de réparation ôtée aux victimes et le bâillon mis sur leur bouche pour étouffer leurs plaintes. Mais je sais que d'autres, en prononçant ces mots, n'ont pas de pareils desseins ; ceux-ci sont dupes d'une confusion d'idées qui vient de ce qu'ils n'ont point distingué entre les principes moraux et la convenance publique. Ce qu'il faut faire sur ce point, c'est donc de discerner et de fixer ; je le ferai en peu de mots.

Un fait, par cela seul qu'il est consommé, n'est point légitime, et par conséquent n'est point digne, par cela seul, de respect. Le voleur qui a dérobé n'acquiert point un droit sur la chose volée ; l'incendiaire qui a réduit une maison en cendres, n'est pas moins digne de châtement, ne mérite pas moins d'être forcé à des indemnités, que s'il s'était arrêté dans sa tentative : tout cela est si clair, si évident, qu'il n'y a pas de réplique. Pour dire le contraire, il faudrait être ennemi de toute morale, de toute justice, de tout droit ; il faudrait proclamer l'empire exclusif de l'astuce et de la force. Lorsqu'ils appartiennent à l'ordre social et politique, les faits consommés ne changent pas de nature : l'usurpateur, qui a enlevé la couronne au possesseur légitime ; le conquérant qui, au seul titre de la force de ses armes, a subjugué une nation, n'acquiert aucun droit par la victoire ; le gouvernement qui aura dépouillé injustement des classes entières de citoyens, exigé des contributions indues, aboli des droits légitimes, ne justifiera point ses actes par cela seul qu'il aura une suffisante force pour consommer ces iniquités. Cela n'est pas moins évident ; et s'il y a ici quelque différence, c'est sans doute que le délit est d'autant plus grand qu'on a causé des préjudices plus graves, plus étendus, et qu'on a donné un scandale public. Tels sont les principes de la saine morale, morale de l'individu, morale de la société, morale du genre humain, morale immuable, éternelle.

Consultons maintenant la convenance publique. Il y a des cas où un fait consommé, malgré son injustice, son immoralité, sa noirceur, acquiert une telle force, que, ne pas vouloir le reconnaître, s'acharner à le détruire, c'est amener une suite de troubles et de bouleversements, et peut-être sans aucun fruit. Tout gouvernement est tenu de respecter la justice, de faire que les sujets la respectent ; mais il ne doit point s'entêter à commander ce qui ne serait point exécuté, lorsqu'il se trouve privé des moyens d'assurer l'exécution de sa volonté. En une pareille situation, ne point attaquer les intérêts illégitimes, ne pas s'efforcer d'obtenir réparation pour les victimes, ce n'est point de sa part commettre une injustice : le gouvernement est alors dans la position d'un homme qui, voyant des voleurs les mains encore chargées du fruit de leur larcin, se trouve impuissant à leur faire restituer ce fruit de leur crime. L'impossibilité une fois supposée, qu'importe de dire que le

gouvernement n'est point un simple particulier, mais un défenseur-né de tous les intérêts légitimes ? A l'impossible nul n'est tenu.

Et remarquez qu'il n'est point nécessaire en ce cas que l'impossibilité soit physique, il suffit d'une impossibilité morale. Ainsi, lors même que le gouvernement aurait en ses mains les moyens matériels d'obtenir la réparation, il suffirait, pour établir l'impossibilité morale, que l'emploi de ces moyens, dût amener de graves difficultés pour l'État, mettre en péril la tranquillité publique, ou répandre pour l'avenir des semences de bouleversements : l'ordre et les intérêts publics réclament la préférence ; ce sont les objets primordiaux de tout gouvernement ; par conséquent, ce qui ne pourrait s'exécuter sans les mettre en péril, doit être regardé comme impossible. L'application de ces doctrines restera une question de prudence, sur laquelle on ne peut rien établir de général. Cette application dépend de mille circonstances ; elle ne doit point être résolue par des principes abstraits, mais en vue des faits présents, appréciés par le tact politique. Ainsi se justifie un certain respect pour les faits accomplis. On reconnaît l'injustice de ces faits, mais il n'en faut pas méconnaître la force ; ne les point attaquer, ce n'est pas les sanctionner. L'obligation du législateur est de diminuer le dommage le plus qu'il se peut, non de s'exposer à l'aggraver en s'attachant à en vouloir une réparation impossible. Comme il est extrêmement fâcheux pour la société que de grands intérêts restent mal assurés, incertains sur leur avenir, il faudra imaginer des moyens qui, sans créer la complicité avec le mal, soient capables de prévenir les dangers d'une situation douteuse, résultat de l'injustice même.

Une politique juste ne sanctionne point l'injustice ; mais une politique sage ne méprise jamais la force des faits. Elle ne les reconnaît point par une approbation ; elle ne les accepte point en s'en rendant complice ; mais s'ils existent, s'ils sont indestructibles, elle les tolère. Transigeant avec dignité, elle tire des situations difficiles le meilleur parti possible, et fait en sorte de marier les principes de l'éternelle justice avec les vues de la convenance publique. Rien de plus facile que d'éclaircir ce point par un exemple. Après les grands maux, les énormes injustices de la révolution française, comment était-il possible d'opérer une réparation complète ? De 1814 pouvait-on remonter à 1789 ? Le trône renversé, les classes sociales nivelées, la propriété mise en pièces, qui était capable de reconstruire l'ancien édifice ? Personne.

Telle est ma manière de concevoir le respect pour les faits accomplis, qu'on ferait mieux d'appeler *indestructibles*. J'essayerai de présenter ma pensée sous une forme plus simple et plus sensible. Un propriétaire vient d'être chassé de ses possessions par un voisin puissant. Il manque des moyens nécessaires pour s'en rendre maître de nouveau. Il n'a ni or ni influence, et le spoliateur en regorge. S'il a recours à la force, il sera repoussé ; aux tribunaux, il perdra son procès : quel parti lui reste-t-il ? Négocier pour transiger, obtenir ce qu'il pourra, se résigner dans sa mauvaise fortune. Après quoi tout est dit. Ce sont là,

qu'on y fasse attention, les principes auxquels s'accroissent les gouvernements. L'histoire et l'expérience nous enseignent que les faits accomplis sont respectés lorsqu'ils sont indestructibles, c'est-à-dire lorsqu'ils ont en eux-mêmes assez de force pour se faire respecter ; en tout autre cas, ils ne le sont point. Et rien de plus naturel : ce qui ne se fonde point sur le droit, ne peut s'appuyer que sur la force.

### De quelle manière est-il permis de résister au pouvoir civil ?

Il suit, de ce que j'ai dit dans les chapitres précédents, qu'il est permis de résister par la force à un pouvoir illégitime. La Religion catholique ne prescrit point l'obéissance

**Il est permis de résister par la force à un pouvoir illégitime.**

envers les gouvernements de simple fait, car, dans l'ordre moral, le simple fait n'est rien. Cependant, lorsque le pouvoir est légitime en soi, mais tyrannique dans son exercice, est-il vrai que notre foi défende, dans tous les cas, la résistance par la force physique, de sorte que ne point résister soit un devoir prescrit par ses dogmes ? L'insurrection ne pourra-t-elle être jamais permise, en aucune hypothèse, pour aucun motif ? Bien que j'aie éliminé déjà bien des questions, il est encore nécessaire de distinguer de nouveau, pour fixer exactement le point où s'arrête le dogme, où commencent les opinions.

En premier lieu, il est certain qu'un particulier n'a pas le droit de tuer le tyran, de sa propre autorité. Le concile de Constance, session 15<sup>e</sup>, a condamné comme hérétique la proposition suivante : « Un vassal ou sujet quelconque peut et doit, licitement et méritoirement, tuer tout tyran ; il peut même se servir, à cet effet, d'embûches secrètes, de caresses trompeuses ou d'adulations, nonobstant tout serment ou pacte quelconque fait avec le tyran, et sans attendre la sentence ou l'ordre d'aucun juge. »

(« Quilibet tyrannus potest et debet licite et meritorie occidi per quemcumque vassallum suum vel subditum, etiam per clanculares insidias et subtiles blanditias vel adulationes, non obstante quocumque præstito juramento, sed confederatione factis cum eo, non expectata sententia vel mandato iudicis cujuscumque. »)

Cette décision du concile de Constance condamne-t-elle toute espèce d'insurrection ? Non. Elle parle du *meurtre* d'un tyran par la main d'un *particulier quelconque* ; or, toutes les résistances ne sont point le fait d'un simple particulier, et il ne s'agit pas, dans toute insurrection, de tuer le tyran. Cette doctrine ne fait que condamner l'assassinat et prévenir une foule de maux qui inonderaient la société, dès qu'il serait établi que tout particulier peut, de sa propre autorité, donner la mort au chef suprême. Qui osera accuser ce principe d'être

favorable à la tyrannie ? La liberté des peuples ne doit point être basée sur le droit de l'assassinat ; la défense de la société ne doit point être confiée au poignard d'un frénétique. Les attributions du pouvoir public s'étendent si loin et sont si diverses, que, nécessairement, quelques individus doivent souvent s'en trouver blessés. L'homme, enclin à la vengeance, grossit facilement les dommages qu'il souffre. Passant du particulier au général, il est porté à regarder comme des scélérats ceux qui lui nuisent ou le contraignent. Au moindre choc qu'il éprouve de la part du gouvernement, il s'écrie que la tyrannie est insupportable ; l'acte d'arbitraire, réel ou imaginaire, commis contre lui, devient, à l'entendre, une des iniquités infinies qui se commettent, ou le commencement de celles qui vont avoir lieu. Accordez à un particulier quelconque le droit de tuer le tyran ; dites au peuple que, pour consommer licitement et méritoirement un pareil acte, il n'est besoin ni de sentence, ni d'ordonnance du juge ; ce crime horrible sera commis à chaque instant. Les rois les plus sages, les plus justes, les plus cléments, périront victimes du fer ou du poison. Vous n'aurez donné aucune garantie à la liberté des peuples, et vous aurez exposé à des chances formidables les plus chers intérêts de la société.

L'Église catholique, par cette déclaration solennelle, a rendu à l'humanité un immense service. La mort violente de celui qui exerce le pouvoir suprême n'arrive point d'ordinaire sans amener une effusion de sang et de grands bouleversements ; elle provoque des mesures de précaution soupçonneuse qui dégénèrent aisément en tyrannie : il en résulte qu'un crime, motivé par la haine excessive de la tyrannie, contribue à l'établir plus arbitraire et plus cruelle. Les peuples modernes doivent être reconnaissants à l'Église catholique d'avoir posé ce principe tutélaire et sacré ; pour ne point l'apprécier à sa juste valeur, pour regretter les scènes sanglantes de l'Empire romain ou de la monarchie barbare, il faudrait n'avoir que des sentiments bien pervers ou des instincts bien féroces.

On a vu, nous voyons encore, de grandes nations livrées à de cruelles angoisses par l'oubli de cette maxime catholique : l'histoire des trois derniers siècles et l'expérience de celui-ci nous montrent que cet enseignement auguste de l'Église fut inspiré par la prévision des dangers qui menaçaient les peuples. Ici point de flatterie pour les rois, car ils ne sont pas les seuls à profiter de cette doctrine : la proposition est générale ; elle comprend toutes personnes qui, sous un titre quelconque, exercent le suprême pouvoir, quelle que soit la forme du gouvernement, depuis l'autocrate russe jusqu'au président de la république la plus démocratique.

Une chose digne de remarque, c'est que les constitutions modernes, sorties du sein des révolutions, ont rendu, sans y penser, un solennel hommage à la maxime catholique ; elles ont déclaré la personne du monarque *inviolable et sacrée*. Que signifie cela, sinon qu'il est nécessaire de placer cette personne sous une sauvegarde impénétrable ?

Reprocherez-vous à l'Église catholique d'avoir mis une sorte de bouclier sur la personne des rois, lorsque vous-mêmes déclarez cette personne inviolable ? Le *sacre* des rois a été pour vous un sujet de risée, et vous déclarez le roi *sacré*. Il fallait qu'aux dogmes et à la discipline de l'Église fussent mêlés, avec une éternelle vérité, des principes de politique bien éminents, puisque vous êtes forcés d'imiter l'Église. L'unique différence est que vous présentez, comme l'ouvrage de la volonté des hommes, ce qu'elle montrait comme l'œuvre de la volonté de Dieu.

Mais si le pouvoir suprême fait un abus scandaleux de ses droits, s'il les étend au delà des justes limites, s'il foule aux pieds les lois fondamentales, s'il persécute la religion, s'il corrompt la morale, s'il outrage la dignité publique, s'il attente à l'honneur des citoyens, s'il exige des contributions illégales et disproportionnées, s'il viole le droit de propriété, s'il aliène le patrimoine de la nation, démembrer les provinces, le Catholicisme, dans ces cas, prescrit-il encore l'obéissance ? défend-il de résister ? oblige-t-il les sujets de rester comme l'agneau sous les griffes de la bête féroce ? Ne pourra-t-il exister chez les particuliers ni dans les corps principaux, ni chez les classes distinguées des citoyens, ni dans la masse totale de la nation, le droit de s'opposer, de résister, après que tous les moyens de douceur, de représentation, de conseil, de prière, auront été épuisés ? Dans des circonstances si désastreuses, l'Église catholique laisse-t-elle les peuples sans espérance et les tyrans sans frein ?

Des théologiens très-graves opinent que la résistance, en de pareilles extrémités, est permise ; mais les dogmes de l'Église ne descendent point à ces détails. L'Église s'est abstenue de condamner aucune des doctrines opposées : dans des circonstances si pressantes, *ne point résister* n'est pas une prescription dogmatique. Jamais l'Église n'a enseigné une pareille doctrine ; qu'on nous montre une décision de Concile ou de Souverain Pontife qui en fasse foi. Saint Thomas d'Aquin, le cardinal Bellarmin, Suarez et d'autres théologiens insignes connaissaient à fond les dogmes de l'Église ; consultez leurs ouvrages, loin d'y trouver cet enseignement, vous y rencontrerez l'enseignement contraire. Or, l'Église ne les a point condamnés ; elle ne les a point confondus avec ces écrivains séditionnaires qui pullulèrent chez les protestants, ni avec les révolutionnaires modernes, éternels perturbateurs de l'ordre social. Bossuet, d'autres auteurs de réputation ne pensent point comme saint Thomas, Bellarmin, Suarez ; c'est ce qui rend l'opinion contraire respectable, sans la convertir en dogme. Sur certains points de la plus haute importance, les opinions de l'illustre évêque de Meaux souffrent contradiction ; on sait que, précisément en ce cas d'un excès de tyrannie, on reconnaissait au Pape, à une autre époque, des facultés que Bossuet lui dénie.

L'abbé de Lamennais, dans sa résistance obstinée contre le Saint-Siège, a rappelé ces doctrines de saint Thomas et de quelques théologiens, prétendant que condamner ses

propres ouvrages, c'était condamner des écoles jusqu'à ce jour tenues pour irréprochables. (*Affaires de Rome*.) L'abbé Gerbet, dans son excellente réfutation des erreurs de M. de Lamennais, après avoir observé fort judicieusement qu'en réprochant les doctrines modernes, le Souverain Pontife avait voulu couper court au renouvellement des erreurs de Wicléf, fait remarquer qu'à l'époque de la condamnation de cet hérésiarque, les doctrines de saint Thomas et des autres théologiens étaient bien connues, et que néanmoins personne ne crut qu'elles fussent comprises dans la condamnation. L'abbé Gerbet, estimant que cela suffisait pour ôter à M. de Lamennais le bouclier sous lequel il prétend abriter son apostasie, a omis de faire le parallèle entre les deux doctrines. En effet, il suffit de cette réflexion pour convaincre tout homme judicieux que les doctrines de saint Thomas ne ressemblent en rien à celles de M. de Lamennais. Néanmoins, il ne me semble pas inutile d'offrir en peu de mots une comparaison des deux enseignements ; par le temps qui court, et en ces matières, il est à propos de savoir, non-seulement que ces doctrines diffèrent, mais en quoi elles diffèrent.

La théorie de M. de Lamennais peut se résumer en ces termes : Égalité de nature entre tous les hommes, et comme conséquences nécessaires : 1° égalité de droits, y compris, les droits politiques ; 2° injustice de toute organisation sociale et politique qui n'établit point cette égalité complète, ce qui a lieu en Europe et dans tout l'univers ; 3° convenance et légitimité de l'insurrection pour détruire les gouvernements et changer l'organisation sociale ; 4° abolition de tout gouvernement pour terme du progrès du genre humain.

Les doctrines de saint Thomas sur les mêmes points se réduisent à ceci : *Égalité de nature entre les hommes*, c'est-à-dire égalité d'essence ; mais, à côté, inégalités dans les dons physiques, intellectuels et moraux. Égalité de tous les hommes devant Dieu, c'est-à-dire égalité d'origine en tant qu'ils sont tous créés de Dieu ; égalité de fin en tant qu'ils sont tous créés pour jouir de Dieu ; égalité de moyens, en tant qu'ils sont tous rachetés par Jésus-Christ, et qu'ils peuvent recevoir toutes les grâces de Jésus-Christ ; mais, à côté, inégalités qu'il a plu au Seigneur d'établir dans les dons de la grâce et de la gloire.

1° *Égalité de droits sociaux et politiques*. Cette égalité est impossible, d'après le saint Docteur. Il établit bien plutôt l'utilité et la légitimité de certaines hiérarchies ; le respect dû à celles qui sont établies par les lois ; la nécessité que les uns commandent, que d'autres obéissent ; l'obligation de vivre soumis au gouvernement établi, quelle qu'en soit la forme ; la préférence pour le gouvernement monarchique. 2° *Injustice de toute organisation sociale et politique qui n'établit point l'égalité complète*. Pour saint Thomas, c'est une erreur opposée à la raison et à la foi. Il y a plus : s'il est vrai de dire que l'inégalité fondée sur la nature même de l'homme et de la société se trouve être un effet et un châtiement du péché originel, en ce que cette

inégalité a d'injuste et de nuisible, néanmoins, aux yeux du saint docteur, cette inégalité n'aurait pas laissé d'exister dans l'état d'innocence. 3° *Convenance et légitimité de l'insurrection pour détruire les gouvernements et changer l'organisation sociale.* Opinion erronée et funeste. On doit soumission aux gouvernements légitimes ; il convient de supporter patiemment ceux même qui abusent de leur pouvoir ; on est obligé d'épuiser tous les moyens de prière, de conseil, de représentation, avant de recourir à d'autres moyens ; il n'est licite d'employer la force que dans des cas tout à fait extrêmes, très-rare, et encore ne le peut-on qu'avec des restrictions infinies, ainsi que nous le verrons ailleurs. 4° *Abolition de tout gouvernement pour terme du progrès du genre humain.* Proposition absurde, songe irréalisable. Nécessité d'un gouvernement dans toute réunion ; arguments fondés sur la nature de l'homme ; analogies tirées du corps humain, de l'ordre même de l'univers. Existence d'un gouvernement jusque dans l'état d'innocence.

Voilà les doctrines : comparez et jugez. Il m'est impossible de rapporter les textes du saint Docteur : ils rempliraient ce volume. Néanmoins, si quelque lecteur est bien aise de les consulter, qu'il lise, outre les passages insérés dans mon ouvrage, l'opuscule tout entier : *De Regimine Principum*, les Commentaires sur l'Épître aux Romains, les endroits de la Somme dans lesquels le saint docteur traite de l'âme, de la création de l'homme, de l'état d'innocence, des anges et de leur hiérarchie, du péché originel et de ses effets, surtout le précieux Traité des Lois et celui de la Justice, où il discute l'origine du droit de propriété et du droit de punir. On se convaincra ainsi de l'exactitude de tout ce que je viens de dire ; on verra combien M. de Lamennais a eu tort de présenter, comme complices de son apostasie, des écrivains illustres, des saints que nous vénérons sur nos autels.

Toute confusion dans des matières délicates amène l'erreur ; c'est pourquoi les ennemis de la vérité ont intérêt à établir des propositions générales, vagues, susceptibles de mille sens. Ils cherchent avec inquiétude un texte favorable à quelqu'une des nombreuses interprétations possibles, et disent fièrement : « Voyez combien vous êtes injustes et ignorants : ce que nous disons, ce que vous condamnez, les docteurs les plus célèbres, les plus accrédités, l'ont dit il y a des siècles. »

Comment donc ne s'est-il trouvé personne à Rome pour avertir le Pape qu'en condamnant les doctrines de l'apôtre de la Révolution, il condamnait aussi l'ange de l'École et d'autres théologiens insignes ! En vérité, M. de Lamennais comptait étrangement sur la crédulité de ses lecteurs. Probablement il n'a lu les théologiens dont il parle qu'à la hâte et par fragments ; or, à Rome, bien des gens ont consumé leur vie entière à les étudier.

On sait les déclamations fougueuses de Luther, de Zwingle, de Knox, de Jurieu, de plusieurs autres coryphées du Protestantisme pour soulever les peuples contre leurs princes ; on sait les invectives

violentes que ces sectaires se permettaient contre les princes, afin d'enflammer la multitude. De semblables égarements ne sont considérés qu'avec horreur par les catholiques. De même ils considèrent avec effroi la doctrine anarchique de Rousseau, établissant que « les clauses du contrat social sont tellement déterminées par la nature de l'acte, que la moindre modification les rendrait vaines et de nul effet... en sorte que chacun rentre alors dans ses premiers droits et reprenne sa liberté naturelle. » (Cont. soc., liv. I, ch. VI.) La doctrine des théologiens que nous avons cités ne renferme point ce germe d'insurrections et de désastres ; mais, d'un autre côté, ces théologiens ne sont nullement pusillanimes lorsque se présente la dernière extrémité. Ils prêchent la résignation, la patience, la longanimité ; mais vient un moment où ils disent : *C'est assez !* S'ils ne conseillent pas l'insurrection, ils ne l'interdisent pas ; en vain voudrait-on exiger d'eux d'enseigner, comme vérité dogmatique, l'obligation de ne pas résister dans des cas extrêmes. Ils ne peuvent enseigner aux peuples comme dogme ce qu'ils ne reconnaissent pas pour tel. Ce n'est point leur faute si la tempête éclate, si les vagues se soulèvent en mugissant : nulle main ne saurait les apaiser que la main de Celui qui fait de l'aigle son coursier et se joue avec la tempête.

Pendant plusieurs siècles on a professé et pratiqué en Europe une doctrine, objet de vives critiques de la part de ceux qui n'ont jamais pu la comprendre : l'intervention de l'autorité pontificale dans les différends entre les peuples et les souverains. Cette doctrine n'était autre chose que le ciel intervenant, comme arbitre et juge, pour mettre un terme aux discordes de la terre.

La puissance temporelle des papes a été un thème de déclamations pour les ennemis de l'Église ; mais cette puissance n'en est pas moins un phénomène social qui a rempli d'admiration les hommes les plus remarquables des temps modernes, y compris certains protestants.

L'Écriture sainte fait un devoir aux esclaves d'obéir à leurs maîtres, même fâcheux ou injustes : tout ce qu'on peut induire de là relativement à l'ordre civil, c'est qu'un prince, par cela seul qu'il est mauvais, ne perd point l'autorité sur ses sujets, ce qui condamne cette erreur, que le droit de commander dépend de la sainteté de celui qui le possède. Un pareil principe est anarchique, incompatible avec l'existence de la société, s'il était une fois établi, la puissance resterait incertaine, flottante ; chaque perturbateur déclarerait déchu de l'autorité tous ceux qu'il lui plairait de regarder comme coupables. La question que nous agitions est tout autre, et l'opinion des théologiens mentionnés par nous n'a rien à démêler avec cette erreur. Ces théologiens disent aussi qu'il faut obéir aux princes, même injustes ou fâcheux ; ils condamnent aussi l'insurrection qui n'a d'autre prétexte que les vices des personnes exerçant le suprême pouvoir : ils n'admettent pas qu'un abus quelconque d'autorité suffise pour légitimer la résistance ; mais ils ne croient point contredire le texte sacré en admettant que, dans des cas extrêmes, il est permis

d'opposer une barrière aux excès du tyran.

**Si les gouvernements  
sortent du cercle de leurs  
attributions, leurs ordres,  
comme dit saint Thomas,  
sont plutôt des violences  
que des lois.**

« Si les gouvernements ne perdent point le pouvoir par le fait seul qu'ils sont mauvais, comment concevoir, dira-t-on, qu'il soit permis de leur résister ? » Assurément, cela ne sera point permis lorsqu'ils ne font que commander dans le cercle de leurs attributions ; mais s'ils en sortent, leurs ordres, comme dit saint Thomas, sont plutôt des violences que des lois. « Nul ne peut juger le pouvoir suprême, » cela est vrai ; mais au-dessus de ce pouvoir restent les principes de raison, de morale, de justice, de religion ; le pouvoir, quoique suprême, ne laisse pas d'être obligé d'accomplir ce qu'il a promis, d'observer ce qu'il a juré. Les sociétés ne se forment point en vertu du contrat idéal de Rousseau ; mais il existe, en certains cas, de véritables pactes entre les princes et les peuples, desquels ni les uns ni les autres ne peuvent s'écarter.

Dans la célèbre *Proclamation catholique à sa pieuse Majesté Philippe le Grand, roi des Espagnes, empereur des Indes, par les conseillers et le conseil des Cent de la ville de Barcelone*, en 1640, époque si profondément religieuse que les conseillers allèguent comme un titre de gloire le culte des Catalans pour la foi catholique, la dévotion des Catalans pour la Vierge Notre-Dame et le très-saint Sacrement ; à cette époque, si souvent taxée de fanatisme et de bassesse, nos conseillers disaient au roi : « Outre l'obligation civile, (les usages, les constitutions et actes de la cour de Catalogne) obligent en conscience, et les violer serait un péché mortel : car il n'est point permis au prince de contrevenir au contrat : on fait librement le contrat, mais on ne peut le révoquer sans injustice. Lors même que le contrat ne serait point soumis à la loi civile, il est soumis à la loi de raison. Et, bien que le prince soit le maître des lois, il ne l'est point des contrats qu'il passe avec ses vassaux ; car, dans cet acte, il est personne individuelle, et le vassal acquiert un droit égal au sien : le pacte, en effet, doit se faire entre égaux. Ainsi, de même que le vassal ne peut licitement manquer à la fidélité envers son seigneur, de même celui-ci est tenu à ce qu'il a promis par un pacte solennel ; c'est même du côté du prince qu'on doit le moins présumer la rupture du pacte. Si la parole royale doit avoir force de loi, celle qui est donnée dans un contrat solennel exige encore plus de solidité. » (*Proclamation catholique*, § 27.)

Les courtisans poussaient le monarque à user de la force pour faire rentrer les Catalans dans l'ordre ; l'armée de Castille se préparait à pénétrer dans la Principauté. En cette extrémité, après avoir épuisé les moyens de représentation et de prière, les conseillers s'expriment ainsi :

« Finalement, des hommes qui ont voué une inextinguible haine aux Catalans ont travaillé avec tant de succès, par leurs continuelles persuasions, que l'on a détourné la rectitude et l'équité de Votre Majesté des moyens de paix et de tranquillité proposés par nous, et qui devaient être admis, ne fût-ce qu'à titre d'expérience. Pour mettre le comble à la malice, on propose encore à Votre Majesté, comme une obligation stricte, de poursuivre l'oppression de la Principauté au moyen d'une armée, qui porterait partout le sac et le pillage, selon le caprice du soldat. Ce qui mettrait ce pays dans le cas de dire (n'étaient l'amour et la fidélité qu'il a eus, qu'il a et aura toujours pour Votre Majesté) qu'un tel manquement à la foi jurée le laisse libre, chose à laquelle la province ne veut seulement point penser et qu'elle prie Dieu de ne pas permettre. Et cependant la Principauté sait par expérience que ces soldats n'ont de respect ni de pitié pour rien, ni pour personne, femmes mariées, vierges innocentes, temples, ou Dieu lui-même, images des saints ou vases sacrés de nos églises ; il n'est pas jusqu'au saint Sacrement de l'autel qui n'ait été deux fois livré aux flammes cette année par ces

**« La Principauté est partout sous les armes, afin de défendre, par-dessus tout, les saints temples, les images sacrées et le très-saint Sacrement de l'autel, loué soit-il à jamais ! »**

soldats. Aussi la Principauté est-elle partout sous les armes, afin de défendre, dans une extrémité si pressante et sans espoir de remède, la fortune, la vie, l'honneur, la liberté, la patrie, les lois, et par-dessus tout, les saints temples, les images sacrées et le très-saint Sacrement de l'autel, loué soit-il à jamais ! En pareil cas, les sacrés théologiens ne se contentent pas d'établir que la défense est licite ; ils disent encore que, pour prévenir le mal, l'usage des armes est permis à tous, depuis le laïque jusqu'au religieux ; que les biens séculiers et ecclésiastiques peuvent et doivent contribuer à la défense ; que les peuples envahis peuvent, puisque la cause touche tout le monde, s'unir, se confédérer, former des juntes, afin de s'opposer avec prudence à ces maux. » (§ 36.)

Tel était le langage qu'on parlait aux rois à une époque où la religion dominait tout. Les conseillers, selon l'usage du temps, avaient eu soin de citer en marge les sources où ils avaient puisé, et je ne sache pas que leurs doctrines aient jamais été condamnées comme hérétiques. On ne pourrait, sans une insigne mauvaise foi, confondre ces doctrines avec celles de plusieurs protestants et révolutionnaires modernes ; il suffit de jeter un coup d'œil sur ces écrits pour reconnaître à l'instant combien les principes et les intentions diffèrent.

Lorsqu'on soutient qu'en aucun cas, lors même qu'il s'agirait de ce qu'il y a de plus précieux et de plus sacré, il n'est permis de résister à la puissance civile, on croit fortifier les trônes, car c'est presque toujours des trônes qu'il est question ; mais il faut faire

attention que cette doctrine s'étend à tous les pouvoirs suprêmes, sous toutes les formes de gouvernement. Les textes de l'Écriture, qui recommandent l'obéissance aux pouvoirs, ne se rapportent pas uniquement aux rois, mais en général aux *puissances supérieures*, sans exception ni distinction ; il s'ensuit qu'on ne pourrait non plus, en aucun cas, résister au président d'une république. Dira-t-on que les droits du président sont déterminés ? Mais les droits du roi ne le sont-ils pas aussi ? N'y a-t-il pas jusque dans les gouvernements absolus des lois qui fixent les limites du pouvoir ? Et n'entendons-nous pas à chaque instant les défenseurs de la *monarchie* répondre cela à leurs adversaires, qui confondent la monarchie avec le despotisme ? « Mais, répliquera-t-on, le président d'une république n'est que pour un temps. » Et s'il était à perpétuité ? D'ailleurs les facultés ne se trouvent ni agrandies, ni amoindries, par cela seul qu'elles ont plus ou moins de durée. Si un conseil, un homme, une famille sont revêtus de tel ou tel droit, en vertu de telle ou telle loi, avec telle ou telle restriction, mais par certains contrats et avec certains serments, ce conseil, cet homme, cette famille, sont obligés à ce qu'ils ont stipulé et juré, quelle que soit l'étendue de leurs facultés, quelle qu'en soit la durée, à temps ou perpétuelle. Ce sont là des principes de droit naturel, si certains et si simples, qu'il ne saurait y avoir de difficulté.

Les théologiens, même les plus attachés au Souverain Pontife, enseignent une doctrine qu'il faut mentionner, à cause de l'analogie qu'elle présente avec le point en discussion. On sait que le Pape, reconnu infallible lorsqu'il parle *ex cathedra*, ne l'est cependant pas comme simple particulier, et que, en cette qualité, il pourrait tomber dans l'hérésie. Ce cas échéant, les théologiens sont d'avis que le Pape perdrait sa dignité ; les uns soutenant qu'il faudrait le destituer, les autres que la destitution résulte du seul fait qu'il s'est écarté de la foi. Voici donc un cas où la résistance deviendra permise ; et pourquoi ? parce que le Pape se sera scandaleusement éloigné de l'objet de son institution, aura foulé aux pieds la base des lois de l'Église, le dogme, et par conséquent aura frappé de caducité les promesses, les serments d'obéissance qui lui ont été prêtés. Spedalieri, en énonçant cet argument, observe que les rois ne sont certainement pas d'une meilleure condition que les Papes, que la puissance leur a été accordée aux uns et aux autres *in ædificationem, non in destructionem* ; ajoutant que, si les souverains pontifes autorisent cette doctrine par rapport à eux, les souverains temporels ne peuvent s'en offenser par rapport à eux-mêmes.

Étrange et curieuse contradiction ! les protestants et les philosophes incrédules font un crime à la Religion catholique d'avoir permis de soutenir dans son sein qu'en certains cas les sujets peuvent être déliés du serment de fidélité ; tandis que d'autres philosophes de la même école lui reprochent d'avoir prêté appui au despotisme par sa *détestable doctrine de la non-résistance*, comme s'exprime le docteur Beattie. Les *puissances directes, indirectes, déclaratoires des Papes* ont servi d'épouvantail pour effrayer les rois ; les principes dangereux des ouvrages de théologie étaient un excellent prétexte pour

faire entendre des cris d'alarme, pour présenter le Catholicisme comme une école de maximes séditionnelles. L'heure des révolutions sonna, les circonstances aussitôt changèrent. Les catholiques, naguère séditionnels et rigides, furent alors déclarés fauteurs de despotisme, plats adulateurs de la puissance civile. Naguère, les Jésuites, d'accord avec l'*infernale* politique de la cour romaine, minaient partout les trônes pour élever sur leurs ruines la monarchie universelle du Pape ; mais le fil de l'horrible trame fut découvert ; le monde, sans cela, était sur le point d'éprouver un épouvantable cataclysme. Or, tandis que les Jésuites sont expulsés, qu'ils expient leurs crimes dans l'exil, la révolution française, prélude de tant d'autres, éclate ; la face des choses change aussitôt. Les protestants, les incrédules, les *défenseurs de l'ancienne discipline, les zélés adversaires des abus de la cour romaine*, comprenant à fond la nouvelle situation, s'y conforment à l'instant. Dès ce moment, les Jésuites, les Catholiques, le Pape, ne sont plus ni des séditionnels, ni des tyrannicides, mais des soutiens machiavéliques de la tyrannie, des ennemis des droits et de la liberté des peuples ; et de même qu'on avait découvert entre les Jésuites et le Pape une ligue pour fonder la théocratie universelle, on découvre, grâce aux investigations des philosophes et des *chrétiens sévères, incorruptibles, le pacte infâme des Papes avec les Rois* pour opprimer, avilir, dégrader la misérable humanité.

Voulez-vous le mot de l'énigme ? Le voici. Lorsque les rois sont puissants, lorsqu'ils règnent tranquilles sur leurs trônes, lorsque la Providence tient enchaînées les tempêtes, et que le monarque, levant vers le ciel un front orgueilleux, commande aux peuples d'un air altier, l'Église catholique ne le flatte point. « Tu es poussière, lui dit-elle, et tu retourneras en poussière ; la puissance ne t'a point été donnée pour détruire, mais pour édifier ; tes prérogatives sont vastes, mais elles ne sont pas sans limites ; Dieu est ton juge, comme celui du dernier de tes sujets. » Alors l'Église est accusée d'insolence ; et si quelque théologien se hasarde à fouiller l'origine du pouvoir civil, à marquer avec une généreuse liberté les devoirs auxquels ce pouvoir doit être soumis, à écrire, en un mot, sur le droit public avec prudence, mais sans servilisme, les catholiques sont des séditionnels.

La tempête éclate, les trônes sont renversés ; la révolution commande, verse à torrents le sang des peuples, tranche des têtes augustes, le tout au nom de la liberté ; l'Église dit : « Ce n'est point là la liberté : ce n'est qu'une suite de crimes ; jamais la fraternité et l'égalité, enseignées par moi, n'ont été vos orgies et vos guillottes. » A ce moment l'Église devient une vile adalatrice ; ses paroles, ses actions ont indubitablement révélé que le Souverain Pontife est le fauteur du despotisme, la Cour romaine s'est souillée par un pacte infâme.



**Ouvrages recommandés**

- Saint Thomas d'Aquin, *Petite somme politique*, 1997. Disponible à SA D. P. F.
- P. Jean-Jacques Marziac, *Précis de la doctrine sociale de l'Église à l'usage des chefs d'état*, Les éditions pontificales suppléantes, 1991. Disponible à SA D. P. F.
- Robert Martel, *La Contrerévolution en Algérie*, Diffusion de la Pensée Française, 2e édition, 1972. Disponible à SA D. P. F.
- Jean Sévillia, *Le Chouan du Tyrol*, Librairie Académique Perrin, 1991. Disponible à SA D. P. F.
- Colonel Pierre Chateau-Jobert, *Doctrine d'action contrerévolutionnaire*, Éditions de Chiré, 1986. Disponible à SA D. P. F.
- Colonel Pierre Chateau-Jobert, *La Confrontation Révolution Contrerévolution*, Diffusion de la Pensée Française, 1975. Disponible à SA D. P. F.
- Yves-Marie Salem-Carrière, *Quand l'espérance est militaire*, Éditions du Cèdre, 1985. Disponible à SA D. P. F.
- Yves Salem, *Saint Vincent de Paul et l'armée*, Éditions du Cèdre, 1974. Disponible à SA D. P. F.

**Adresses**

- SA D. P. F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.

**Oraison contre les persécuteurs**

Brisez, nous vous prions, Seigneur, l'orgueil de nos ennemis, et réprimez leur présomption par la force de votre bras. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ votre Fils, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

**Prière à saint Michel Archange**

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pen., 12 novembre 1932.)*

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquentes et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diræ librorum*, 26 juin 1827.

**LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES** reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

**Toute reproduction est autorisée.**

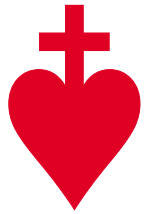
Correspondance : I. Kraljic, C.P. 311, succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Qc), H3S 2S6, Canada.  
Email : [i.k@sympatico.ca](mailto:i.k@sympatico.ca). URL : <http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>



# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 10 — Décembre 2000

## La guerre au point de vue chrétien

Mgr Fèvre, *La guerre au point de vue chrétien (Dissertations sur le livre 50)*, in Abbé Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, Paris : Librairie Louis Vivès, 1904, Tome V, pp. 625-632.



La guerre est le phénomène le plus général qui existe ; c'est un phénomène de tous les siècles et de toutes les contrées, il s'étend jusqu'où s'étend l'espace ; il se dilate jusqu'où se dilate le temps ; et, lorsque je parle du temps, je ne parle pas seulement des temps historiques, mais du temps en général contemporain de la création ; de même, en parlant de l'espace, je n'entends pas seulement le cercle de la terre, mais l'espace en général, le cercle de toutes les choses créées.

I. La religion nous enseigne qu'avant qu'il eût des guerres entre les hommes il y en eut entre les substances célestes. L'ange déchu, avant de tomber, fit la guerre à son Créateur ; et son Créateur, après la victoire, l'arracha de sa demeure et le précipita dans les abîmes. Cette croyance, qui est celle du chrétien, fut celle du monde. Tous les peuples primitifs conservaient la tradition d'une époque où les esprits supérieurs s'étaient levés en armes les uns contre les autres. Les Perses particulièrement reconnurent une divinité créatrice de tout bien et une autre divinité créatrice de tout mal ; ces deux divinités étaient en guerre, et la guerre devait se terminer par la victoire du bon principe sur le mauvais principe, de la divinité tutélaire sur la divinité malfaisante. L'Osiris Egyptien est un roi et un dieu civilisateur des hommes ; Typhon, qui est son frère et qui représente le mal, lui donne la mort ; mais Oros, fils du premier et neveu du second, tue le meurtrier et venge son père, et le principe du bien

trionphe par cette complète victoire.

Ainsi donc la guerre commença dans le ciel ; voyons comment elle descend sur la terre. Le premier homme commet le premier péché, et peu après Caïn tue Abel et commet le premier crime : ce premier crime est le symbole de la guerre de l'homme avec l'homme, de la guerre dans la famille. Les familles se dispersent dans le monde, et en se dispersant elles en viennent aux mains les unes avec les autres. C'est le symbole de la guerre entre les nations. Thésée combat et dompte les bêtes féroces ; Hercule étouffe les serpents dans son berceau ; c'est le symbole de la guerre avec la nature, de la guerre entre l'humanité et les monstres. Voilà pour ce qui regarde la période primitive, la période héroïque des sociétés humaines.

Les sociétés se constituent et s'établissent : c'est toujours par la guerre qu'elles se mettent en contact les unes avec les autres et étendent leur sphère d'action. L'Occident et l'Orient se connaissent, et, le jour où ils se connaissent, ils en viennent aux mains. La guerre de Troie est le symbole de la guerre entre les races. L'Asie vaincue veut demander compte du succès de ce jour à l'Europe victorieuse. Xerxès inonde la Grèce de ses armées, couvre l'Hellespont de ses vaisseaux : la Grèce se venge de cette insolente expédition à Marathon, à Salamine et à Platée. Lorsque la Grèce n'a plus personne à combattre, elle tourne ses armes contre elle-même : aujourd'hui c'est le jour de Sparte ; demain c'est le jour d'Alexandre. La Grèce le reçoit comme son roi, l'Orient comme son Dieu. Rome vient ensuite, et les fondements de la ville éternelle sont arrosés par Romulus du sang de Rémus. Romulus est le symbole de Caïn, de même que Rome est le symbole du monde. Rome ne se fonde, ne se constitue, ne grandit que par le moyen de la guerre et du sang. Le sang de Rémus préside à sa naissance ; le sang de Lucrece et de Virginie à sa liberté ; le sang des peuples à sa domination ; le sang de César à l'empire. Aujourd'hui elle se mesure avec l'Italie, et l'Italie est un lac de sang ; demain avec Carthage, et le monde apprend les noms formidables du Tésin, de la Trébie, de Trasimène, de Cannes. Viennent ensuite la guerre avec les Cimbres, la guerre avec les Grecs, la guerre avec les Macédoniens, et la guerre avec les peuples de l'Asie et les guerres civiles. Guerre entre Marius et Sylla, entre le sénat et le peuple, entre les maîtres et les esclaves ; entre César et Pompée, entre Antoine et Auguste. Auguste a vaincu, les portes de Janus vont se fermer pour toujours, car Auguste est maître de Rome et de la

terre. Non ! des peuples inconnus commencent à s'agiter dans les neiges du Pôle, et le Sauveur du monde est né en Orient. L'humanité fait une halte, mais c'est pour marcher avec une nouvelle ardeur. Là commencent à paraître les tribus tartares ; après elles viennent les peuples allemands. Malheur aux Césars ! malheur au Capitole ! malheur à Rome ! allais-je dire : mais à Rome est le Pontife ; l'éternité que lui promirent ses dieux, Dieu lui a donnée.

Rome est esclave, mais à la voir si pleine de majesté au milieu de sa servitude, et regarder défilier les uns après les autres les peuples du Nord on dirait qu'elle est une reine et qu'elle les passe en revue. Cependant toutes les villes sont à sac, toutes les provinces sont en feu ; l'empire a les veines ouvertes et ses membres séparés gisent çà et là. Déjà il n'y a plus ni Romains, ni Gaulois, ni Espagnols ni Bretons ; tous ont passé comme des ombres. A leur place le regard effrayé rencontre les Goths, les Lombards, les Vandales, les Suèves, les Saxons et les Francs. Dans le monde tout est confusion, lamentations, sang et guerre. Les conquérants se tournent les uns contre les autres après la victoire. Le poignard ouvre le chemin au trône, le trône est le chemin du couvent. Mahomet vient alors, et les Arabes, obéissant à sa voix, se répandent dans toutes les régions. L'Afrique tombe en leur pouvoir, l'Espagne sous leur joug ; l'Italie est sur le point de succomber, l'Asie succombe. L'Orient et l'Occident en viennent encore une fois aux mains, comme s'ils ne pouvaient avoir d'autres liens que ceux de la guerre. Les Croisés fondent un empire dans les régions orientales ; Isabelle et Ferdinand arborent l'étendard de la croix sur les créneaux de Grenade ; Mahomet II plante celui du prophète sur les murs de Constantinople. Colomb découvre un nouveau monde, et là aussi le sang coule à torrents. Viennent les guerres d'Italie : Espagnols et Français campent sur cette terre de la gloire. Luther paraît ensuite, et les guerres de religion occupent les princes et les peuples. Voici François I<sup>er</sup> et Charles-Quint qui se divisent et jouent la monarchie universelle au jeu des batailles. Après ces imposantes figures commence à se dessiner la physionomie sévère de Philippe II. Les Pays-Bas se soulèvent et donnent à l'Europe le premier exemple d'une révolution politique.

Bientôt paraîtra Louis XIV, ce roi aussi fameux par ses victoires que par ses revers, par ses amours que par ses malheurs. Nous voici maintenant en présence de Charles I<sup>er</sup> et de Cromwell, en présence de la seconde révolution politique de l'Europe, en présence

du plus hypocrite des usurpateurs et devant le cercueil du premier roi décapité. Que de sang et d'horreur ! qui ne sentirait son imagination épouvantée et son âme terrifiée à ce spectacle ? Vient enfin la Révolution française, et ses massacres impies et ses sanglantes bacchanales.

Un peuple en démence déclare la guerre à Dieu et abat la croix ; déclare la guerre aux rois et abat leur trône ; déclare la guerre à l'Europe, lui jette comme défi la tête de son roi et répand ses armées sur toutes les nations. Voici Napoléon, aussi grand que César et plus grand que tous les autres Césars, de qui on pourrait dire, comme Quinte-Curce d'Alexandre, qu'il touche l'Orient de sa main droite, l'Occident de sa main gauche, et le ciel de sa tête. Son aigle impériale vole sur toutes les capitales de l'Europe et sur les pyramides d'Égypte. Partout où son cheval pose le pied, il en jaillit du sang.

Tel est, historiquement considéré, le phénomène de la guerre. Je vais le considérer philosophiquement, et j'espère démontrer que le plus universel des phénomènes, il est de tous pourtant le moins connu, et qu'il renferme les problèmes les plus difficiles et les mystères les plus profonds.

II. La guerre n'est pas un fait barbare, c'est-à-dire propre aux époques de barbarie, puisqu'il est également de toutes les périodes historiques, puisqu'il naît dans la famille, se réalise dans la tribu, se perpétue dans l'État, s'étend avec l'humanité et s'accomplit dans toutes les régions.

Supprimez-le par la pensée et vous aurez supprimé l'humanité, et vous aurez fini avec l'histoire. Ouvrez les pages de cette histoire, étendez vos regards sur le monde, interrogez les siècles : les siècles, le monde et l'histoire vous parleront de la guerre. Son universalité montre sa nécessité, et sa nécessité la constitue en un fait *humain*, c'est-à-dire propre à la nature de l'homme.

**La guerre, qui est un fait humain, nécessaire, éternel, est le fait de Dieu, est un fait divin.**

Or, les faits de cette espèce n'ont pas pu être inventés et ne peuvent pas se supprimer ; ils ne peuvent être sujets à discussion, parce qu'ils ne tombent pas dans le domaine de notre libre arbitre. Ils existent, parce qu'ils existent : et leur existence est providentielle, nécessaire. Et comme tout ce qui existe nécessairement est éternel, et comme rien de ce qui a été fait pour l'éternité n'a été fait par l'homme et comme tout ce qui n'est pas le fait de la liberté de l'homme est le fait de la volonté de Dieu, la guerre, qui est un fait *humain, nécessaire, éternel*, est le fait de Dieu, est un fait *divin*.

Si la guerre est un fait divin, il est *bon* ; parce que le mal n'est pas l'œuvre de Dieu, mais du libre arbitre de l'homme. En effet, Dieu a fait l'homme à son image et à sa ressemblance,

car il l'a fait *créateur* en le constituant *libre*. Sa liberté explique l'existence du mal sur la terre. Le mal, sans la liberté de l'homme, serait un fait qui accuserait la Providence divine, un fait inexplicable.

Le phénomène de la guerre lui-même sert à expliquer ma pensée. Considéré en général, il est l'œuvre de Dieu ; mais, considéré comme un fait *particulier*, il est l'œuvre du libre arbitre de l'homme ; car l'Être suprême, en décrétant la guerre comme un fait *nécessaire* en général, n'a pas décrété sa nécessité dans les cas particuliers. Dieu est créateur de la guerre, l'homme est créateur des guerres. L'homme n'a pas la puissance de supprimer la guerre, parce qu'elle est créature de Dieu, mais il peut éviter une guerre, parce que les guerres sont de sa création. Cela étant ainsi, la guerre, œuvre de Dieu, est bonne comme ses œuvres sont bonnes ; mais une guerre peut être désastreuse et injuste, parce qu'elle est l'œuvre du libre arbitre de l'homme.

Je comprends et j'applaudis ceux qui condamnent une guerre particulière que l'intérêt public ne justifie pas ; mais je n'ai jamais pu comprendre ceux qui anathématisent la guerre. Cet anathème est contraire à la philosophie et à la religion : ceux qui le prononcent ne sont ni philosophes ni chrétiens.

Cependant on est forcé d'avouer que la guerre, même considérée en général, paraît toujours, à la première vue, un fait contraire à la raison ; un fait contre lequel la conscience se soulève indignée ; un fait horrible tout à la fois et inexplicable. Mais en même temps je puis affirmer, du moins pour ce qui me regarde, que, lorsque j'ai pénétré plus avant dans cette question redoutable, j'ai senti diminuer mon horreur et vu s'éclaircir un peu cette mystérieuse énigme ; car, on ne peut pas hésiter à le reconnaître, la guerre est une énigme pour l'humanité, comme le sont tous les faits providentiels, à commencer par l'humanité et par l'homme : et, dans l'homme lui-même, tout ce que sa conscience atteste, n'est-il pas énigme inexplicable, problème insoluble ? Qui s'expliquera à soi-même sa sagesse et son ignorance, ses instincts grossiers et ses pensées élevées, sa petitesse et sa grandeur, ses inclinations terrestres et ses aspirations sublimes ? Quel homme, en se considérant par un seul côté, n'a pas été tenté quelquefois de s'adorer comme un Dieu, et, en se considérant par un autre, ne s'est pas méprisé comme la plus vile de toutes les choses créées ? Quel homme ne s'est jamais dit, dans le secret de son âme : tout est mystère pour moi, à commencer par moi ? Quoi d'étrange que la guerre soit aussi une de ces énigmes que la Providence se plaît à mettre devant nos yeux, pour qu'ils soient témoins de la faiblesse de l'entendement humain ?

D'un côté, l'on ne peut, sans accuser la Providence divine, affirmer que la guerre est un mal, et, de l'autre, l'on ne conçoit pas comment l'effusion du sang peut être une chose bonne, sans tomber dans l'absurdité de condamner d'un seul coup tous nos instincts, de bouleverser toutes nos idées, de confondre toutes nos connaissances. Et cependant, pour ne pas tomber dans une autre absurdité plus grande, il faut affirmer

qu'entre la Providence de Dieu et la conscience de l'homme, il y a un accord nécessaire, une parfaite harmonie. Leur contradiction serait absurde, inexplicable, impossible. On voit par là que nous ne pouvons faire un pas dans cette question terrible sans heurter contre un de ces écueils : ou la négation de la Providence, si la guerre est un mal, ou la négation de la conscience, si la guerre est un bien ; et si, pour sauver la Providence de Dieu et la conscience de l'homme, nous disons qu'il n'y a pas contradiction entre la première et la seconde, nous ne les sauvons qu'en sacrifiant la raison humaine.

Je ne prendrai pas sur moi la tâche téméraire de chercher l'explication complète de cette mystérieuse énigme ; mon unique but est de soumettre aux hommes de raison ferme et de bonne volonté quelques observations qui me paraissent de la plus grave importance.

Tout ce qui se rapporte à la guerre a un je ne sais quoi de singulier et de mystérieux, comme la guerre elle-même. Lorsque, ouvrant les pages de l'histoire, nous lisons le récit des batailles des nations, la première idée qui nous frappe naturellement est celle de la dépopulation du monde, comme conséquence forcée de ces innombrables guerres. Or, l'économie politique et la statistique ont établi, et cela est aujourd'hui au rang des vérités démontrées, qu'en général les guerres n'ont pas pour résultat de diminuer d'une manière sensible la population. Premier motif d'étonnement, lorsqu'on étudie le phénomène de la guerre.

La seconde idée qui s'offre à nous en poursuivant cette étude, c'est que la guerre tue les arts et les sciences qui fleurissent dans la paix, et par conséquent la civilisation des sociétés humaines. À l'idée de la guerre, même entre les peuples civilisés, les hommes associent naturellement l'idée de vandalisme ; cette association s'explique, puisque la guerre est le déploiement de la force physique et matérielle, et que cette force, s'il est permis de s'exprimer ainsi, est de nature vandale. Et pourtant, s'il est un fait hautement proclamé par le monde et clairement attesté par l'histoire, c'est le fait de l'action civilisatrice de la guerre, action civilisatrice à un tel point que, si vous la supprimez par la pensée, tous les progrès sociaux sont supprimés, toutes les civilisations anéanties. Arrêtons-nous ici pour donner à la vérité que nous établissons toute la lumière de l'évidence.

Un fait évident, consigné dans toutes les traditions populaires, et que jamais l'histoire n'a démenti, c'est que la civilisation ne naît pas, mais s'importe dans les sociétés humaines. Telle fut la croyance universelle de tous les peuples primitifs, croyance qui a persisté dans les temps historiques ; et, si par hasard il s'est rencontré une exception, qu'on veuille bien signaler le siècle et le peuple où la civilisation est née d'elle-même. Ce fait universel démontre, pour le dire en passant, que la civilisation est née dans le monde d'une révélation faite de Dieu à un homme chargé de la transmettre aux nations ; et par là est expliquée aux yeux de la raison humaine cette parole profonde de la sagesse

divine : *Fides ex auditu*. C'est pareillement un fait consigné dans les traditions populaires et dans l'histoire, que la civilisation ne s'est jamais transmise à un peuple que par le moyen de la guerre. Qu'on ouvre les annales qui renferment les traditions des nations primitives, et l'on y verra que les peuples, pour trouver l'origine de leur civilisation, la cherchent dans un guerrier demi-dieu, venu on ne sait d'ou, né on ne sait de qui, lequel s'est ouvert le chemin au trône avec l'épée, a dévasté les champs et désolé les nations.

Si des temps fabuleux nous passons aux temps historiques, nous observerons avec étonnement que l'histoire est la confirmation de la fable. La guerre et la conquête ont toujours été les instruments de la civilisation dans le monde ; mais elles l'ont été de deux manières différentes. Quelquefois c'est le peuple civilisé qui s'est proposé d'appeler à la vie de la civilisation des peuples enfoncés dans la barbarie, en portant la guerre dans leurs entrailles. D'autres fois lorsque le peuple civilisé s'est livré à un coupable repos, les peuples barbares l'ont secoué de son sommeil et se sont jetés sur lui les armes à la main pour réclamer leur part dans le commun héritage, pour apaiser, à la source des eaux vives, la soif de civilisation qui les dévore sans qu'ils le sachent. Les uns et les autres, en se mettant en mouvement, ont toujours cru qu'ils s'agitaient pour donner un nouvel aliment à leur ambition ou à leurs instincts féroces, ignorant que, dociles instruments de la main de Dieu, ils n'étaient point leurs propres serviteurs, mais les serviteurs de l'humanité et de la Providence. Genséric obéissait sans doute à une inspiration instantanée et merveilleuse lorsque, interrogé sur la route qu'il voulait prendre, il mit sa colère aux ordres de la colère de Dieu, prêt à frapper le peuple qui lui serait désigné et demandant au Tout-Puissant d'enfler ses voiles du souffle de ses fureurs. « L'homme s'agite et Dieu le mène. » Voilà la formule de la philosophie de l'histoire.

Les exemples de la première manière de transmettre la civilisation sont : la guerre de Troie, dans laquelle le peuple grec, le peuple civilisé, quitte sa demeure pour porter la guerre, et avec la guerre la civilisation aux empires asiatiques ; la guerre d'Alexandre, qui, précurseur du plus grand de tous les peuples, ouvre, par son épée, à la civilisation un passage en Orient ; les guerres gigantesques de Rome, dont la mission providentielle était de s'assimiler le monde, en lui imposant l'empire de ses armes, de sa civilisation et de ses lois, en le disposant par sa magnifique unité à recevoir dans son sein le civilisateur de la terre, le sauveur du genre humain ; les guerres des croisades, par lesquelles les chevaliers de l'Occident allaient prêcher sur la terre des prodiges, asservie au joug musulman, le prodige d'une religion sainte qui portait en elle le germe fécond de tous les progrès sociaux. Pour exemples de la seconde manière on a, dans les temps anciens, la guerre de Xerxès avec les républiques naissantes de la Grèce ; à l'époque qui sépare les temps anciens des temps modernes, les invasions des peuples du Nord, précipités des neiges du pôle sur Rome comme un tourbillon aveugle et irrésistible, et dans les temps modernes, les

guerres de l'Italie. La révolution française se jette sur l'Europe pour annoncer au monde l'avènement de l'idée démocratique armée des foudres révolutionnaires. L'Europe se lève contre la France et change Paris en un camp de cosaques pour rappeler à un peuple en démençe que l'arbre de la démocratie ne dérobera pas ses suc à l'arbre de la monarchie, sous l'ombre duquel les générations reposèrent longtemps encore. De ce double enseignement il résulta que le gouvernement des Bourbons restaurés, différent de celui de tribuns de la révolution parce qu'il fut une monarchie, fut également différent de celui des anciens Bourbons, parce qu'il fut une monarchie démocratique.

## Les veines du monde furent alors fermées, mais parce que les veines du fils de Dieu allaient s'ouvrir.

Non, depuis les temps fabuleux jusqu'à nos jours, nulle idée civilisatrice n'est apparue dans le monde qu'elle n'ait été propagée par le moyen de la guerre, inoculée aux peuples par le moyen du sang. En vain me citerait-on, pour démontrer le contraire, l'exemple du christianisme, qui vint au monde au moment où, comme pour se préparer à le recevoir, le monde, semblable à un pécheur repentant, mettait un sceau à ses lèvres et déposait humblement ses armes. Oui, c'est vrai : le monde fut réduit alors à un solennel repos, à un silence profond. Oui, c'est vrai : les veines du monde furent alors fermées, mais parce que les veines du fils de Dieu allaient s'ouvrir comme des sources inépuisables pour le rachat du monde. Oui, c'est vrai : il n'y eut plus alors de guerre de peuple à peuple, d'hommes à hommes, de nations à nations ; mais il y eut guerre entre le ciel et la terre, et les fils des hommes clouèrent le Fils de Dieu à une croix infâme ; leurs langues souillèrent sa gloire immaculée, et leurs mains son visage sacré. Oui, c'est vrai : il n'y eut pas de sang sur les champs de bataille ; mais il y en eut sur le Calvaire. Oui alors, comme avant et après, plus qu'avant et plus qu'après, la loi de la guerre et du sang fut accomplie ; mais le Fils de Dieu, saisi de pitié pour nous, et voyant que cette loi était trop lourde pour les épaules du genre humain, voulut le soulager en ce jour d'un tel fardeau et le prit sur ses propres épaules.

L'action civilisatrice de la guerre est donc un second motif d'étonnement pour celui qui médite profondément sur cette grave matière.

La troisième idée qui nous saisit en contemplant ce phénomène, c'est que la guerre doit endurcir le cœur du guerrier ; et pourtant le caractère d'Alexandre est sympathique, celui de Scipion magnifique, celui de César généreux, celui d'Hector idéal, celui d'Enée religieux ; les chevaliers du moyen âge étaient polis, sensibles, religieux, courtois ; ils se montraient résignés dans les revers, modestes dans la victoire ; ils étaient pudiques comme des vierges, tendres et

amoureux comme des trouvères. Chose étonnante, et qui n'a jamais été assez admirée, la fleur la plus délicate est née sur les champs de la mort et a été arrosée de sang. La fleur de la chevalerie et le culte des femmes sont nés sur les champs de bataille. Les hommes habitués à s'ouvrir un chemin par l'épée s'en allaient par le monde détruire les œuvres de la force. Les fils de la guerre portèrent jusqu'à l'extravagance l'idéalisme de l'amour ; doux comme des agneaux dans les villes, ils étaient des lions au combat dès qu'il s'agissait du point d'honneur. Chose singulière et pourtant évidente ! l'esprit guerrier enfanta, dans les siècles barbares, l'esprit de chevalerie, et l'esprit de chevalerie dépourvillait l'arbre de la civilisation de la rude écorce de la barbarie et les mœurs de leur férocité : *Emollit mores, nec sinit esse feros*.

Je n'en finirais jamais si j'écrivais toutes les réflexions qui se présentent à mon esprit pour démontrer surabondamment ce qui est déjà démontré selon moi, à savoir que la guerre est un phénomène d'un caractère si singulier, qu'on en peut affirmer, sans crainte de se tromper, tout le contraire de ce qu'il paraît être à la première vue. Au premier abord, on ne peut s'empêcher d'y voir un agent puissant de dépopulation ; mais, considéré plus attentivement, on reconnaît qu'elle amène un résultat tout contraire. Au premier abord, on dirait que c'est un élément barbare, et c'est un élément civilisateur. On croirait qu'elle doit engendrer le matérialisme, et c'est l'idéalisme qu'elle répand sur la terre. On penserait qu'elle dégrade les âmes ; elle les exalte et les purifie. Enfin, on dirait qu'elle rend les hommes plus féroces, plus durs, et, au contraire, elle adoucit les mœurs.

Une dernière observation et un dernier mot.

La mort de l'homme par la main de l'homme, est, chez le meurtrier, un acte de frénésie qu'accompagne toujours un horrible appareil de symptômes physiques et moraux. Le meurtrier est un malade tourmenté par les furies : la haine, la colère et la vengeance ont pris possession de lui ; il palpète dans leurs mains ; la soif du sang le dévore, et il faut qu'avant de mourir il se baigne dans le sang. Le meurtrier marche par le monde comme marcha Caïn, marqué du doigt de Dieu, objet d'horreur à lui-même, objet d'horreur et de compassion pour les hommes. A son aspect, la nature humaine tremble, tout ce qui a vie est saisi d'effroi. Les pierres du chemin se lèvent contre lui ; ses enfants ne le connaissent plus, ses frères le repoussent ; son père le maudit, et sa mère, qui ne peut pas le maudire, maudit ses entrailles et s'éloigne de lui.

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Or on dirait que la profession de guerrier est une profession de meurtrier, et qu'entre l'une et l'autre il n'y a aucune différence. Et pourtant les furies ne tourmentent pas le guerrier ; ses nobles traits ne sont pas défigurés par la haine, la vengeance ou la colère ; s'il verse le sang, il ne le porte pas à ses lèvres, il n'en a pas soif. Le guerrier marche dans le monde le front entouré d'une auréole de gloire ; les hommes poussent des

acclamations sur son passage, ses fils sont fiers de lui, ses frères l'honorent, son père le bénit, sa mère sent un tressaillement de joie dans ses entrailles fécondes ; sa patrie inscrit son nom sur le marbre pour le transmettre à la postérité.

D'où vient cette différence si profonde entre choses qui paraissent si semblables ? L'humanité serait-elle injuste, lorsqu'elle tresse des couronnes pour les guerriers, tandis qu'elle dresse des échafauds pour les meurtriers ? En agissant ainsi, se met-elle en contradiction avec elle-même ? Et si, en agissant ainsi, l'humanité a raison, quelle puissante et secrète vertu est donc cachée dans ce phénomène merveilleux de la guerre qui purifie le meurtrier, qui sanctifie la mort ?

Il y a un mystère dans ce phénomène, un mystère profond, une énigme terrible, un phénomène qui existe et qui ne porte pas en lui-même la raison de son existence, qui est le contraire de ce qu'il paraît, et qui ne paraît pas ce qu'il est ; qui, étant un mal considéré en lui-même, est comme la condition nécessaire de tous les progrès sociaux ; qui réunit en soi les caractères les plus opposés, et qui est le symbole de toutes les contradictions : c'est nécessairement un de ces mystères devant lesquels l'esprit humain s'arrête contraint de reconnaître qu'ils sont insondables.

Le pourquoi de la guerre sera toujours la question de l'homme et le secret de Dieu ; et cependant, quand l'homme se propose de rechercher la raison des choses, même de celles dont la nature intime est dérobée à ses yeux par la voile le plus épais, l'homme accomplit sa destinée en ce monde. Dieu lui a refusé la grâce de ses réponses, mais c'est Dieu lui-même qui l'anime dans ses laborieuses investigations, sans doute parce que le résultat de toutes doit être le sentiment de son humilité et la confusion de son ignorance.

Quel est donc le pourquoi de ce terrible phénomène qui épouvante l'imagination et accable l'entendement ?

III. Le *péché*, qui est le *mal*, œuvre exclusive de l'homme, naquit le jour où l'homme, se révoltant contre son Créateur, mangea le fruit défendu.

**Dieu eût pu effacer le mal par la condamnation. Mais il voulut l'effacer par le châtement.**

Dieu eût pu effacer le *mal* par la *condamnation*, et c'était l'objet de sa *justice*. Mais il voulut l'effacer par le *châtement* ; ce fut le conseil de sa *miséricorde*.

Le châtement est l'*expiation* ; l'expiation devait retomber sur le pécheur ; le pécheur était tout à la fois un homme et le père commun des hommes ; l'expiation devait retomber sur l'individu et sur l'espèce, sur

l'homme et sur le genre humain.

L'individu devait expier son péché en devenant sujet aux maux physiques, c'est-à-dire aux souffrances ; au mal moral, c'est-à-dire à ses passions ; enfin à la destruction, c'est-à-dire à la mort.

Les souffrances, les passions et la mort sont en même temps l'œuvre de l'homme et l'œuvre de Dieu ; de l'homme, parce qu'elles n'existeraient pas sans le péché, qui est son œuvre ; de Dieu, parce qu'elles n'existeraient pas si les conseils de sa miséricorde n'eussent prévalu sur les conseils de sa justice.

Œuvre de Dieu et de l'homme tout à la fois, elles sont tout à la fois une *bien* et un *mal* ; un mal, parce qu'elles ouvrent la porte à toutes les *douleurs* ; un bien, parce qu'elles ouvrent la porte à toutes les *espérances*. Elles sont un mal parce qu'elles sont une *peine*, et un bien parce qu'elles sont une expiation ; un mal, enfin, parce qu'elles *torturent*, un bien parce qu'elles *réhabilitent*.

Le christianisme est merveilleux en toutes choses, mais surtout dans ses explications. D'un seul mot il éclaire l'entendement, et lui donne la puissance de lire dans les desseins de Dieu, dans la liaison et le concert des choses, dans les mystères de l'homme.

Son explication est toujours si transcendante, qu'elle confond les philosophes, et si simple, que les enfants la comprennent ; si abstraite et si élevée au-dessus des choses de la terre, sous un point de vue, qu'elle paraît imaginée de Dieu pour exercer l'entendement des purs esprits ; si unie et même si vulgaire, sous un autre point de vue, qu'elle semble inventée pour le commun des mortels.

C'est ainsi que Dieu tient tous les hommes égaux devant lui, rendant l'innocence aussi savante que l'orgueil, l'ignorance que la sagesse.

Que l'on compare les explications du christianisme avec celles des philosophes, et, pour ne pas aller plus loin, que l'on compare leurs explications sur le sujet qui nous occupe, et nous ne cesserons de nous étonner en voyant la distance qu'il y a entre les unes et les autres, même considérées sous l'aspect philosophique seulement.

Les stoïciens, ne pouvant expliquer le mal physique, le nient ; les épicuriens, ne pouvant se résigner à l'accepter, le condamnent comme mauvais absolument et dépourvu de tout élément de bien ; ces derniers demandent à l'égoïsme la raison des choses, les premiers la demandent à l'orgueil ; l'égoïsme et l'orgueil s'appelaient la philosophie avant que la vraie philosophie ne fût venue au monde avec la vraie religion.

Ce qui distingue souverainement le christianisme, c'est cette vaste compréhension de la nature complexe des choses et des divers éléments qui les constituent, qui seule peut donner d'elles une explication complète et satisfaisante, tandis que les vaines opinions des philosophes n'expliquent jamais rien d'une manière suffisante. Les philosophes, en

effet, ne parviennent jamais à voir dans les phénomènes physiques ou moraux qu'un ou quelques-uns des éléments qui les constituent : d'où il résulte que les opinions philosophiques contiennent autant d'erreur que de vérité ; pour l'ordinaire, elles ne sont que des vérités incomplètes.

Si l'exemple que je viens de rappeler n'était pas une preuve suffisante de tout ce que je viens d'affirmer, j'en citerais un autre encore plus remarquable, en exposant l'opinion des philosophes qui considéraient l'homme comme une créature si vile, qu'elle n'était pas digne de la vigilante providence du Créateur, et celle des philosophes qui estimaient l'homme à un si haut point et le tenaient pour si excellent, qu'ils en faisaient une manière de Dieu, s'adorant lui-même dans son propre sanctuaire. Le christianisme vint, et, réunissant ces fragments de vérité, s'il m'est permis de parler ainsi, pour en composer la vérité pure, il dit à l'homme qu'il était la première des créatures par la hauteur de son origine, et la dernière par la bassesse de son péché. Il lui dit qu'il était une sorte d'ange ; mais, pour qu'il n'eût pas d'orgueil, il ajouta qu'il était un ange tombé : il lui dit que, comme un vil criminel, il avait été déshérité du ciel ; mais, pour qu'il ne s'abîmât pas dans sa propre abjection, il ajouta que, pour y remonter, il lui laissait les ailes de l'espérance.

Voilà, d'un côté, l'homme de la philosophie ; voilà, de l'autre, l'homme du christianisme. Chose singulière ! les solutions que donne le christianisme à tous les problèmes sont en même temps les plus acceptables dans la théorie et les plus convenables dans la pratique. L'homme de la philosophie est un homme mutilé, celui du christianisme est l'homme complet.

Laissant de côté ces considérations qui m'entraîneraient trop loin de mon but, je reprends le fil de mon discours. Nous avons vu l'expiation réservée à l'individu ; voyons maintenant celle qui est réservée au genre humain.

La loi de l'expiation, pour l'individu comme pour l'espèce est renfermée dans cette formule simple à la fois et sublime : *Tu gagnes ton pain à la sueur de ton front.*

Appliquée à l'individu, cette formule veut dire : *Tu reconquerras la demeure perdue en subissant les passions, les souffrances, la mort.*

Appliquée au genre humain, elle signifie : *Tu te civiliseras, c'est-à-dire tu te perfectionneras par le moyen de la guerre.*

En effet depuis que l'individu et l'espèce ont été souillés de la faute du père commun de tous les hommes, l'expiation est la loi de l'univers : c'est la condition essentielle de la perfection humaine.

Il y a dans l'humanité deux manières de perfection analogues et différentes : la perfection de l'*individu* et la perfection des *sociétés*. Dès lors il y a deux espèces d'expiations ; parce que, s'il n'y en avait pas deux, il y aurait une perfection qui ne serait pas le résultat de l'expiation ; il y aurait une perfection qui serait hors de l'atteinte de

l'anathème primitif, *quod absurdum*.

S'il y a une expiation pour les sociétés comme pour l'individu, cette expiation est nécessairement symbolisée par la guerre. Elle l'est en effet, parce que la guerre, prise en son sens le plus général et le plus large, dans son sens le plus philosophique, est pour la société ce que les souffrances et les passions sont pour l'homme.

Il y a guerre lorsque les nations en viennent aux mains, et lorsqu'elles se détruisent intérieurement par des partis et des discordes ; mais ce n'est pas alors seulement qu'il y a guerre, il y a encore toutes les fois que la société entre en *lutte* avec un obstacle qui s'oppose à sa perfection, toutes les fois qu'il lui faut *vaincre* pour accomplir sa destinée.

Cela étant ainsi, la société est dans un état permanent de guerre, parce qu'il n'y a pas un seul point dans l'espace, une seule minute dans le temps où la société ne combatte contre les obstacles qu'elle a toujours devant elle. Sa perfection n'est incessante que parce que son expiation est continue. Supprimez l'obstacle, la résistance, la lutte, la guerre enfin, vous avez supprimé l'expiation, et avec elle toutes les civilisations. La vie se retirera de l'univers ; l'univers ne sera plus que le tombeau de l'homme.

Il suit de là que ceux qui demandent la civilisation sans la guerre demandent la civilisation sans sa cause ; ils demandent une absurdité ; ils ne savent pas ce qu'ils demandent.

Mais, me répondra-t-on : la guerre, vous l'avez dit vous-même, ne consiste pas seulement dans la lutte de nation à nation ; on peut flétrir cette espèce de lutte sans prétendre blâmer les autres, et, par conséquent, si l'on peut dire de ceux qui la flétrissent qu'ils condamnent une *espèce* de guerre, on ne peut pas dire qu'ils condamnent la guerre, qu'ils aspirent d'une manière impie à s'émanciper de la loi de l'expiation dont la miséricorde divine a fait la loi de l'univers. La guerre est nécessaire ; ils ne se révoltent pas contre cette nécessité ; mais ils voudraient que la guerre (c'est-à-dire la lutte, le combat, car c'est ce que ce mot signifie dans son sens le plus étendu) fût sujette aussi aux transformations que subissent toutes choses ; ils voudraient qu'elle se civilisât quand le monde se civilise, qu'elle se perfectionnât quand le monde se perfectionne ; ils voudraient, en un mot, qu'au choc des armées, sur le champ de bataille, succédât le choc des partis, ou pour mieux dire des idées dans la presse et à la tribune ; que le combat des esprits succédât à celui des bras ; et, ne pouvant détruire la *lutte*, ils voudraient arrêter le sang. Puisque la lutte constitue la guerre et la guerre l'expiation, la loi de l'expiation serait accomplie par une lutte sans effusion de sang.

Non, cette loi ne serait pas accomplie, mais une autre plus inexorable, plus dure, la loi de la condamnation, la loi que Dieu voulut épargner au monde, lorsque les conseils de sa miséricorde l'emportèrent sur les conseils de sa justice. Incompréhensible aveuglement ! Dans leur profonde ignorance, les hommes repoussent la loi de la miséricorde et

appellent sur eux la loi de la justice ; ils repoussent comme dure la *loi de la terre*, et demandent comme douce et agréable la *loi de l'enfer*. Malheur aux hommes, si Dieu, écoutant leurs prières, leur accordait leur demande !

Il y eut deux révoltes après la création, celle des anges et celle de l'homme ; deux sentences suivirent ces deux révoltes : Dieu condamna l'homme rebelle à l'expiation, et les anges rebelles à la mort de l'esprit.

Dieu éloigna de lui les anges déchus, pour l'éternité ; et l'homme rebelle, pour un temps ; il livra les anges au désespoir, et laissa à l'homme la consolation et l'espérance.

L'homme habita la terre ; les anges habitèrent l'enfer.

Et cependant ces deux mondes furent assujettis à une même loi, à la loi de la guerre ; mais entre la guerre de l'enfer et celle du monde que nous habitons, il y a cette différence :

La guerre en ce monde se réduit, pour l'ordinaire, au *combat des bras* ; dans l'enfer, c'est toujours un *combat des esprits*.

La guerre, en ce monde, est pour l'ordinaire *sanglante* ; dans celle de l'enfer, il n'y a pas de sang.

S'il en est ainsi, il suit de là, comme conséquence forcée, que ceux qui veulent transformer la guerre des *bras* en guerre des *esprits*, la loi du *sang* en une loi *non sanglante*, veulent changer, pour la loi qui *condamne*, la loi qui *rachète*, la loi de l'*expiation* pour la loi de la *mort*, la loi de la *miséricorde* pour la loi de la *justice*, la loi de la *terre* pour la loi de l'*enfer*.

Les peuples anciens, soit parce qu'ils étaient plus près que nous de l'origine du monde, et par conséquent de la science révélée, soit pour une autre cause qu'il n'est pas donné à l'homme de découvrir, eurent une perception plus claire que la troupe des philosophes de la *vertu expiatoire*, et par conséquent *bienfaisante* du sang. Cette perception explique les sacrifices en usage chez toutes les nations.

Mes arguments, dictés par la raison, sont merveilleusement confirmés par l'histoire.

**Quand un peuple montre cette horreur civilisatrice pour le sang, Dieu change son sexe ; il le dépouille du signe public de la virilité, il le change en peuple femme et lui envoie des conquérants pour lui ravir l'honneur.**

Quand un peuple montre cette horreur civilisatrice pour le sang, il reçoit aussitôt le châtement de sa faute : Dieu change son sexe ; il le dépouille du signe public de la virilité, il le change en peuple *femme* et lui envoie des conquérants pour lui ravir l'honneur. Le peuple chinois est un exemple vivant de cette vérité, ce peuple avili auquel l'idée du mouvement et de la guerre fait peur : il est aujourd'hui ce qu'il a toujours été, la fable et le jouet des nations. Nous en avons un autre exemple non moins insigne dans les peuples asiatiques qui joignent à une sainte horreur de la guerre la passion des combats subtils du génie, c'est-à-dire de la *guerre des esprits* : dans ces vastes régions, les hommes végètent, la civilisation périt, le soleil de l'humanité s'éteint, la vie meurt. Lorsque Mahomet II entra à Constantinople, il y avait guerre dans la cité, mais c'était la guerre des *esprits* : les esprits du Bas-Empire luttèrent sur la question de savoir si la lumière du Thabor était une lumière créée ou incréée. Lorsque Socrate, buvant la ciguë, laissa Athènes livrée aux disputes interminables de ses beaux esprits, c'est-à-dire de ses sophistes, l'horloge des temps sonnait la dernière heure de la cité de Minerve.

**Si la guerre pouvait disparaître, alors les hommes et les esprits infernaux seraient tout un, la terre disparaîtrait aussi, il n'y aurait plus que le ciel et l'enfer, et entre eux les abîmes.**

Heureusement la loi de la guerre et du sang ne disparaîtra pas du monde ; elle est l'œuvre de Dieu, et les œuvres de l'homme, seules, disparaissent. Mais, si elle pouvait disparaître, si Dieu pouvait prêter une oreille favorable à nos prières insensées, alors les hommes et les esprits infernaux seraient tout un, la terre disparaîtrait aussi, il n'y aurait plus que le ciel et l'enfer, et entre eux les abîmes.



#### Ouvrages recommandés

- Yves-Marie Salem-Carrière, *Quand l'espérance est militaire*, Éditions du Cèdre, 1985. Disponible à SA D. P. F.
- Saint Bernard, *Éloge de la nouvelle chevalerie*, 1990. Disponible à SA D. P. F.
- Léon Gautier, *La chevalerie*, 1884, réédition 1996. Disponible à SA D. P. F.
- Abbé Joseph Lémann, *La religion de*

*combat*, réédition Éditions Saint-Rémi, 2000. Disponible aux Éditions Saint-Rémi.

• Gérard Bedel, *La général de Sonis*, D.E.L., 1997. Disponible à SA D. P. F.

• Alain Denizot, *Le Sacré-Cœur et la grande guerre*, Nouvelles Éditions Latines, 1994. Disponible à SA D. P. F.

### Adresses

- SA D. P. F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.

- Éditions Saint-Rémi, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.

— — — — —

*Sanctus, Sanctus, Sanctus  
Dominus Deus Sabaoth.  
Pleni sunt caeli et terra  
gloria tua.*

*Saint, Saint, Saint, le  
Seigneur, Dieu des armées.  
Votre gloire remplit ciel et  
terre.*

*(Indulgence de 500 jours ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires.)*

### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)*

— — — — —

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquente et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diræ librorum*, 26 juin 1827.

**LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES** reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

**Toute reproduction est autorisée.**

Correspondance : I. Kraljic, C.P. 311, succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Qc), H3S 2S6, Canada.  
Email : [i.k@sympatico.ca](mailto:i.k@sympatico.ca). URL : <http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro II — Janvier 2001

## Le dévouement du chrétien au Christ-Roi

R. P. Félix, S. J., *La Royauté de Jésus-Christ*, Paris : P. Téqui, 1908, pp. 160-216.



*Labora sicut bonus miles Christi Jesu.*

Combats comme un vaillant soldat du Christ Jésus.  
(II Tim. II, 3.)

Jésus-Christ est Roi, et il a sur nous tous les droits qu'un souverain a sur ses sujets.

Après avoir montré les témoignages qui proclament, les titres qui fondent et les caractères qui distinguent cette incomparable royauté, nous avons constaté l'opposition qui lui est faite dans l'humanité ; opposition séculaire, opposition contemporaine et aujourd'hui plus grande que jamais. Envers cette royauté d'une part si magnifiquement attestée et proclamée et, d'autre part, si opiniâtement contestée et repoussée, nous avons tous, comme chrétiens, des devoirs à remplir.

Nous avons, avant tout, à remplir vis-à-vis de sa souveraineté, le devoir général et radical de la dépendance, parce que la dépendance est corrélative à la souveraineté, qui l'engendre nécessairement.

Nous n'avons pas insisté sur ce devoir fondamental, qui fait dépendre tout sujet de son vrai souverain ; parce que ce devoir, qui résulte de la force même des choses, se révèle dans la lumière de sa propre évidence. Mais, venant au détail des devoirs qui naissent de cette dépendance elle-même, nous avons signalé hier trois grands devoirs, qui nous obligent, comme sujets, envers notre Christ-Roi : le devoir de le croire, de lui obéir et de l'aimer ; le devoir de le croire, parce qu'il est l'infaillible vérité, et qu'à ce titre il a droit de

régner sur nos intelligences ; le devoir de lui obéir, parce qu'il est la suprême autorité, et qu'à ce titre il a droit de régner sur nos volontés, le devoir de l'aimer, parce qu'il est le souverain amour, et qu'à ce titre il a droit de régner sur nos cœurs.

Nier pratiquement un seul de ces trois devoirs, c'est renier pratiquement Jésus-Christ : refuser de le croire, c'est renier le Christ révélateur ; refuser de lui obéir, c'est renier le Christ législateur ; refuser de l'aimer, c'est renier le Christ-amour ; et récuser et repousser en Jésus-Christ ces trois attributs de sa royauté, c'est récuser et repousser le christianisme lui-même, parce qu'en fait le vrai christianisme, c'est la vérité, l'autorité et l'amour de Jésus-Christ régnant dans l'humanité.

Mais, Messieurs, Jésus-Christ n'est pas seulement pour nous un Roi révélateur, législateur et amour, et, à ce triple titre, ayant le droit de régner sur nos intelligences, nos volontés et nos cœurs ; il est un roi, chef et conquérant, et, à ce titre, il nous demande à nous, ses soldats, le service, et pour ce service, notre *dévouement* : notre dévouement au triomphe de sa vérité, de son autorité et de son amour, notre dévouement absolu pour la défaite de tout ce qui fait, dans le monde, opposition à ces trois divines choses, et par elles à Jésus-Christ lui-même.

En deux mots, notre Christ-Roi et conquérant nous demande un *dévouement* absolu et sans réserve : 1° pour le suivre lui et son drapeau, dans la guerre qu'il veut faire à Satan et à tous ses suppôts ; 2° pour vaincre Satan et son drapeau, dans la guerre qu'il déclare depuis le commencement du monde, et aujourd'hui surtout, à Jésus-Christ et à tous les siens.

Bref, notre Christ-Roi nous demande, non plus seulement de le croire, de lui obéir et de l'aimer, il nous demande de nous dévouer à lui sans réserve, pour restaurer et défendre, contre tout ce qui l'attaque, son règne dans l'humanité.

I

Oui, Messieurs, notre dévouement absolu à notre Christ, capitaine et conquérant, pour le complet établissement de son règne dans l'humanité ; car, être des serviteurs et des soldats dévoués même jusqu'à la mort, dans l'armée divinement conquérante dont il est le général en chef, tel est le grand devoir qui s'impose à tout chrétien, en tout temps et en tout lieu, et tout particulièrement dans notre temps et dans notre chère France.

Ce serait ici le lieu, avant d'aller plus loin, de vous dire tout ce que renferme ce mot : le *dévouement*, et en particulier le dévouement à Jésus-Christ.

Le dévouement ou le libre don de soi-même aux autres, le dévouement, alors qu'il est sincère et désintéressé, le dévouement surtout poussé jusqu'au sacrifice, est, sans contredit, ce qu'il y a de plus grand, de plus sublime, de plus puissant et de plus fécond dans l'humanité.

C'est par son dévouement que l'homme s'élève au-dessus de lui-même, atteint son plus haut sommet, et se couronne de la gloire de ses bienfaits et de ses sacrifices. C'est par son dévouement que l'homme agrandit sa puissance et multiplie sa fécondité. Il n'y a dans l'humanité entière aucune chose grande, féconde et vraiment salutaire qui ne soit l'œuvre d'un dévouement. Les actions et les institutions qui ont laissé dans l'histoire un sillon plus éclatant sont les actions et les institutions inspirées par le dévouement ; et ces arbres aux fruits d'or, que les générations recueillent en passant, ont tous été plantés et fécondés par des mains dévouées.

Tout ce qu'il y eut et tout ce qu'il y a encore dans les individus, les familles et les sociétés, d'exceptionnellement beau, puissant et salutaire, en quelque sphère de la vie que ce soit, tous les grands héroïsmes surtout, et toutes les immolations volontaires les plus illustres, rendraient témoignage à cette vérité : le dévouement est la plus haute cime de la vie, et il est le générateur de toutes les vraies grandeurs humaines.

Mais, si le dévouement se révèle si grand, partout où il fait son apparition, et alors même qu'il ne s'élève pas plus haut que les sphères où se meut l'humanité, que dire du dévouement à Jésus-Christ, c'est-à-dire du dévouement qui a pour objet la personne même de notre Christ-Roi, du Christ Homme-Dieu ? Qui ne voit que ce dévouement se couvre et s'empreint de la grandeur même de celui qui en est l'objet, et comment ce dévouement, en montant jusqu'à l'Homme-Dieu, reçoit de lui un caractère d'élévation, de puissance et d'universalité qu'il n'aurait pas de lui-même en s'adressant à des êtres purement humains ?

Mais, ce qu'il faut remarquer surtout ici, dans le dévouement à Jésus-Christ, c'est son caractère essentiellement *chrétien*. C'est qu'en effet, le dévouement à Jésus-Christ est comme la quintessence du vrai christianisme ; et on peut définir le

christianisme, j'entends le christianisme pratique, le *dévouement à Jésus-Christ*.

C'est qu'en effet, le chrétien, à le bien définir, est un homme *voué* à Jésus-Christ, oui, voué à Jésus-Christ par son baptême, voué de nouveau par la rénovation de ce vœu du baptême, voué à Jésus-Christ par le sacrement de la confirmation et voué plus intimement encore à Jésus-Christ par le mystère de la communion. Comment, en effet, le chrétien qui, comme le mot le révèle, devient dans la communion *un* avec Jésus-Christ, pourrait-il ne pas être dévoué à Jésus-Christ ? Comment, sans renier à la fois son baptême, sa confirmation et sa communion, pourrait-il refuser à son Christ-Roi le dévouement qu'il lui demande ?

Voilà, Messieurs, ce que, comme préliminaire, j'ai cru devoir rappeler en peu de mots : le dévouement, en général, est le plus haut sommet de la vie humaine, le dévouement à Jésus-Christ est la plus haute expression du christianisme, il est le christianisme pratique lui-même.

Et voilà ce que notre Christ-Roi vous demande pour concourir à l'entreprise que médite ce Roi conquérant, l'établissement ou la restauration de son règne dans l'humanité : le dévouement à sa personne, et par conséquent le dévouement à sa cause.

Je ne m'arrêterai pas à vous rappeler tous les droits essentiels que ce Roi conquérant a de vous demander votre dévouement. Ce qui fonde ces droits, c'est ce qui fonde sa royauté elle-même.

Nous avons montré, dans notre premier discours, les titres incontestables qui fondent sa royauté sur nous. Or, tout ce qui démontre que Jésus-Christ est notre Roi et notre Souverain démontre que nous sommes ses sujets ; et tout ce qui atteste que nous sommes ses sujets, atteste par le fait même que nous devons lui être dévoués.

*Être dévoué au roi*, c'était la loi et l'honneur, sous notre vieille monarchie chrétienne, et, pendant de longs siècles, des générations entières ont rehaussé par ce dévouement leur dépendance devant l'autorité royale. Leur obéissance, en se transformant en dévouement, donnait à leur soumission d'humbles sujets un caractère sublime.

Ce qui n'existe plus, hélas, dans l'ordre purement humain, demeure et ne périra jamais dans l'ordre chrétien proprement dit. Le dévouement au *Christ-Roi* nous demeurera à jamais comme la loi, la pratique et la gloire du vrai christianisme, et ce Roi des rois traverse les siècles, environné d'une aristocratie, qu'il se fait par son amour. Cette aristocratie où la noblesse et la grandeur se mesurent aux services rendus au divin Roi, c'est l'aristocratie des *dévoués*.

Mais quel est le dévouement que notre conquérant nous demande surtout ?

Le dévouement dans l'humanité et dans le christianisme peut prendre des formes indéfiniment variées. Celui que nous demandons ici notre divin capitaine, je l'appelle le dévouement *militaire*, le dévouement du

soldat à la cause et au triomphe de son Roi.

Oui, Messieurs, le dévouement qu'attend de nous notre Christ-Roi, c'est le dévouement du soldat, prêt à le suivre, à le servir et à l'aider dans tous les combats.

## Le christianisme, c'est la lutte, encore la lutte, et toujours la lutte.

C'est que le christianisme, c'est la lutte, encore la lutte, et toujours la lutte, et la lutte dans des proportions, avec une profondeur, une largeur, une durée qu'on n'avait pas connues de l'autre côté du Calvaire. Et c'est une vérité qu'il faut bien entendre, un fait qu'il importe tout d'abord de bien constater.

La lutte, il est vrai, a toujours existé dans le monde depuis la chute primitive, et, il y a plus de trois mille ans, un homme divinement inspiré nous révélait cette loi de l'humanité, alors qu'il s'écriait : *Militia est vita hominis super terram* (Job, VII, 1). C'est que le patriarche de la terre de Hus, mieux encore que la sibylle de Cumes, entendait lui venir de partout le bruit des luttes et des combats et que, lui aussi pouvait s'écrier : Partout des guerres et d'horribles guerres, *Bella, horrida bella!*

Telle est, en effet, l'immense et perpétuelle rumeur de l'histoire : des guerres, toujours des guerres ; la lutte au dedans et la lutte au dehors.

Cette loi de la lutte est tellement l'histoire de l'humanité en général, et le fait de toutes les sociétés, qu'un peuple, un seul peuple, échappant aux agitations de la guerre et jouissant des douceurs d'une perpétuelle paix, est encore à trouver sur la terre.

Et considérée dans chaque homme en particulier, la lutte contre lui-même, la lutte entre sa raison et ses passions, entre son esprit et sa chair, est tellement la nécessité et la loi de sa vie, que quiconque récusé la lutte, s'amoindrit, se déshonore, se dégrade, et tombe au-dessous de l'homme. Car, l'homme, *vir*, veut dire la force ; or, la force grandit dans la lutte, et la virilité sort, armée de force, des épreuves et des souffrances du combat.

Je n'insiste pas sur la réalité de cette lutte dans la vie humaine. Chacun de nous la porte au plus intime de son être, et sent en lui la lutte perpétuelle des deux hommes dans l'homme, luttant l'un contre l'autre au fond de ses entrailles, comme Esau et Jacob dans le sein de Rébecca.

Mais, Messieurs, si la vie simplement humaine, c'est la lutte déjà, il est une vie supérieure où la lutte se produit d'une manière plus intime, plus profonde et dans de plus vastes proportions : c'est la vie chrétienne. Le christianisme, c'est, de toutes manières, la lutte agrandie. Il est, par excellence, la religion militante.

Je disais hier : Creusez en tous sens le christianisme, vous y découvrirez l'amour, l'amour de Jésus-Christ ; je vous dis maintenant : Creusez en tous sens le christianisme, et, vu sous tous ses aspects, le christianisme se révèle comme la lutte organisée dans l'univers, et la lutte organisée dans l'homme : entre ces deux choses, l'amour et la lutte constituant le christianisme, il n'y a pas de contradiction ; parce que l'amour de Jésus-Christ, qui en est le fond, est nécessairement, depuis la chute originelle, un amour militant.

Ah ! oui, le christianisme c'est la lutte.

J'en atteste son *dogme* qui en est la révélation. En dehors du dogme chrétien, la lutte, comme fait, subsiste, mais elle demeure un mystère.

Pourquoi la lutte dans l'humanité ? Pourquoi surtout la lutte dans chaque homme en particulier ? Pourquoi l'homme est-il obligé de lutter contre lui-même ? Pourquoi surtout, dans certaines situations, l'homme est-il condamné à se frapper et à se blesser lui-même, et à porter au plus vif et au plus sensible de son être les coups les plus violents et souvent les plus douloureux ? Comment un Dieu sage, un Dieu juste, a-t-il pu, en créant l'homme, mettre l'antagonisme et la guerre au fond de ses entrailles ? Ou comment la nature pourrait-elle à ce point se contredire elle-même ? Les philosophes, depuis trois mille ans, ont scruté tous les systèmes, pour essayer de résoudre ce mystérieux problème de la lutte ; ils ont, pour y arriver, remué ciel et terre, mais, bon gré mal gré, le mystère subsistait ; et, à la fin, désespérant de l'expliquer, nos philosophes novateurs ont pris le parti de le nier, et ils ont dit : Non, la lutte n'existe pas dans l'homme : la lutte c'est erreur, la lutte c'est préjugé ; dans l'homme il n'y a que l'harmonie.

Eh bien ! le christianisme, sur ce mystère de notre vie, ne nie rien et il explique tout, et il justifie devant la sagesse et la justice de Dieu ce mystère de l'homme ; comment ?

Par ces trois mots de son dogme révélateur : la création, la chute et la restauration.

La création, ce fut dans l'homme l'ordre et l'harmonie.

La chute, ce fut dans l'homme le désordre et la ruine.

Et la restauration de l'ordre et de l'harmonie, c'est moi, dit le christianisme ; moi, la réaction divine contre le désordre humain ; moi, le drapeau du bien relevé contre le drapeau du mal ; moi, la grande et perpétuelle bataille de la vérité contre l'erreur, de la justice contre l'iniquité, de l'ordre contre le désordre ; moi, l'antagonisme éternel et divin de l'esprit contre la chair.

Oui, nous crie de toutes les manières notre christianisme militant, entre l'esprit et la chair la haine est irréconciliable, la lutte est inapaisable et la guerre est à mort : « La chair, partout et toujours, convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair : *Caro concupiscit*



*adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem* (Galat., V, 17). » Or, la chair c'est le désordre, et l'esprit c'est moi ; la chair c'est Satan, et l'esprit c'est moi ; la chair c'est le monde, le monde tout entier dans la malice, et l'esprit c'est moi ; moi, qui suis la lutte et la guerre ; moi, qui suis venu pour apporter au monde non la paix, mais le glaive : *Non veni pacem mittere sed gladium* (Matt., X, 34).

Ainsi, nous dit le christianisme par la voix de son fondateur, je viens, le glaive à la main, pour frapper dans l'humanité toutes les révoltes de la chair et des passions désordonnées ; c'est-à-dire toutes les révoltes du mal contre le bien ; je viens, par le droit et la puissance de ma royauté divinement légitime, relever dans les âmes le trône de la vérité et de la justice, et je marche dans la guerre pour arriver à la grande paix, c'est-à-dire au repos des âmes et des cœurs, dans la vérité, la justice et l'amour.

Ainsi, le christianisme, par son dogme de la chute et de la restauration, nous révèle le mystère de la lutte et se proclame, lui, comme la lutte permanente et universelle dans l'humanité.

Ce qu'il nous révèle, par son dogme, il le proclame, en effet, partout et toujours par sa *prédication*.

La voix de ses prédicateurs, qui se fait entendre jusqu'aux extrémités de la terre, cette voix, qui ne se tait ni jour ni nuit, si vous l'écoutez bien, retentit comme le son de la trompette et du clairon. Elle est l'universel et permanent appel au combat, et aujourd'hui encore, même au milieu de vous, nous, porteurs de la sainte parole, que faisons-nous autre chose ? Et pourquoi moi-même suis-je dans cette grande chaire de Notre-Dame, si ce n'est pour vous encourager à la lutte, à la lutte contre vous-mêmes, à la lutte contre le monde, et pour vous donner, comme d'un lieu élevé d'où l'on est entendu de loin, le signal du combat ?

Jamais parole dans l'univers ne fut plus guerroyante et n'eut des accents plus belliqueux que la prédication catholique : c'est quelque chose comme la voix d'un capitaine, criant non à un groupe d'hommes seulement, mais à l'humanité tout entière : Aux armes, soldats ! en avant marche ! et droit à l'ennemi !

Il serait curieux d'entendre tout ce que, depuis bientôt deux mille ans, l'éloquence de tous nos prédicateurs a fait entendre de paroles guerrières, pour rappeler aux générations chrétiennes cette grande loi du christianisme, la loi de la lutte, et les exciter à combattre au dedans et au dehors toutes les puissances du mal.

Écoutez seulement, sur ce point, la voix du premier et du plus grand prédicateur du christianisme ; écoutez la voix de saint Paul.

La religion de la lutte venait à peine de naître, que déjà ce grand apôtre disait aux premiers soldats enrôlés sous la bannière du Christ-Roi : « Fortifiez-vous dans le Seigneur et dans la puissance qui vous vient de la force divine, *confortamini in Domino, et in potentia*

*virtutis ejus*. Revêtez-vous de l'armure de Dieu, *induite vos armaturam Dei* ; afin que vous puissiez tenir ferme contre les embûches du diable, *ut possitis stare contra insidias diaboli*. C'est que nous n'avons pas seulement à lutter contre la chair et le sang, *quoniam non est nobis colluctatio adversus carnem et sanguinem* ; nous avons à combattre les princes du royaume des ténèbres et ceux qui y règnent, *sed adversus principes et potestates, adversus mundi rectores tenebrarum harum*.

« Donc, prenez, pour ces combats, non pas une arme quelconque, capable de se briser entre vos mains, mais prenez l'arme de Dieu, *accipite armaturam Dei*, afin qu'au jour mauvais, c'est-à-dire au jour où vous subirez les attaques du mal, vous puissiez résister, *ut possitis resistere in die malo*, et en toutes choses demeurer parfaits, *et in omnibus perfecti stare* ; c'est-à-dire être de vrais soldats de notre Christ-Roi, dignes de la vocation guerrière qu'il vous fait (Ephes., VI, 10-13). »

Ainsi a retenti, près du berceau du christianisme, la parole de l'apôtre, à la fois soldat et conquérant. En entendant cette parole, qui croiriez-vous entendre, ou la voix d'un prédicateur parlant aux fidèles du Christ, ou la voix d'un capitaine appelant au combat ses soldats dévoués ? Eh bien ! la prédication chrétienne, c'est l'écho universel et séculaire de cette voix de saint Paul.

Et dans combien d'autres circonstances l'apôtre, sous diverses formules, ne redit-il pas ses appels à la lutte et ses accents guerriers : « Travaille, dit-il à Timothée, c'est-à-dire combats comme un vaillant soldat de Jésus-Christ, *labora sicut miles Christi* (II Timoth., II, 3). »

Et ailleurs : « Combats le bon combat de la foi, *certa bonum certamen fidei* (I Timoth., VI, 12). On ne couronnera que celui qui aura bien combattu, *non coronatur, nisi legitime certaverit* (II Timoth., II, 5). »

Et, résumant lui-même sa vie d'apôtre, c'est-à-dire sa vie de luttes et de combats, saint Paul se rend à lui-même ce témoignage du soldat vaillant, près de mourir : « J'ai combattu le bon combat, *bonum certamen certavi*, et j'ai achevé ma carrière de soldat du Christ, *cursum consummavi* (II Timoth., IV, 7). »

Ainsi partout, les lettres de l'apôtre guerrier respirent la lutte et le combat. Sa parole en est la perpétuelle prédication, et sa vie en est la plus complète réalisation.

Les autres apôtres font entendre les mêmes accents et prêchent la même loi du combat, comme la loi essentielle du vrai christianisme.

Quatre siècles plus tard, un autre vaillant soldat de Jésus-Christ, saint Jean Chrysostome, exposait avec une rare éloquence cette loi du christianisme : « O chrétien, montre ton courage et ta force, *exere vires*, et combats, *fortiter dimica*. Souviens-toi de l'engagement que tu as pris, *pactum quod spondidisti*, et de la milice dans laquelle tu t'es enrôlé, *militiam cui nomen dedisti*. »

Ah ! l'engagement que vous avez pris, le serment que vous avez fait, c'est d'être de vrais chrétiens, donc, des soldats dévoués à votre Christ-Roi ; et la milice dans laquelle vous vous êtes enrôlés, c'est le christianisme, c'est-à-dire la *grande armée* toujours militante, la plus grande et la plus glorieuse armée qui ait jamais été vue sous le ciel.

La grande armée ! Tel est le mot qui exprime le mieux la nature et l'histoire du christianisme, et il n'y en a pas qui nous dise mieux pourquoi nous devons au Christ, notre Roi, le dévouement dont nous avons parlé tout à l'heure et que nous avons nommé le dévouement militaire. C'est que la religion que nous professons et à laquelle nous lient d'inviolables serments est, dans le meilleur et le plus sublime sens de ce mot, une armée, et que la vie de cette armée est un perpétuel combat ! Et c'est sur le spectacle grandiose que nous présente cette armée, que je vous prie d'arrêter un moment vos regards ; rien ne pouvant mieux vous révéler la vocation que nous fait notre Christ, en nous y demandant notre service dévoué et vraiment militaire.

Ah ! cette incomparable armée, comment vous la peindre et vous la montrer dans tout son harmonieux ensemble, et dans toute sa majestueuse et divine beauté ?

Cette armée a une *organisation* divinement sublime et belle dans sa simplicité ; c'est ce que nous avons appelé la hiérarchie catholique ; la hiérarchie qui se déploie dans l'univers, avec ses trois rangs superposés des *pasteurs*, des *évêques* et des *pontifes* : là, les pasteurs sont comme les capitaines, les évêques, comme les généraux, et le pontife suprême, comme le généralissime exerçant le commandement d'une manière visible, en qualité de vicaire ou de lieutenant du Christ-Roi. Et, au-dessous de ce triple rang de l'autorité qui commande, marche, avec tous ses groupes, aussi hiérarchiquement disposés, la masse des soldats qui obéissent. Et, nulle part, en aucune société et en aucune armée, une telle harmonie ne se rencontre.

Cette armée a un *drapeau*, un drapeau pour guider et, au besoin, rallier l'armée tout entière ; un drapeau ouvrant la marche à tous les courages et à tous les dévouements qui le suivent : c'est le drapeau de la Croix, drapeau du sacrifice, portant la trace du sang du divin Immolé ; drapeau, sans comparaison aucune, le plus vraiment glorieux qui se soit déployé sous le ciel, et le seul qui fasse le tour du monde.

Bien autrement glorieux que le drapeau, dont on peut être fier et qui n'a fait pourtant que le tour de l'Europe, notre drapeau, le drapeau de notre divin crucifié, à la lettre, fait le tour du monde, laissant par derrière lui, partout où il a passé, non pas, comme tant d'autres, des destructions et des ruines, mais des vertus et des bienfaits et, en particulier, la civilisation, la vraie civilisation qui ne germe, ne fleurit et ne se maintient qu'à l'ombre de la croix.

Cette armée a une *armure*, l'armure de Dieu si bien décrite par saint Paul, lorsque, après avoir donné aux Ephésiens le mot d'ordre du

combat contre leurs vrais ennemis, il les arme, pour ainsi dire de pied en cap, par ses paroles vraiment guerrières et dites tout exprès pour les vrais soldats du Christ-Roi : « Donc, debout ! soldats que vous êtes, debout ! mettez autour de vos reins la ceinture de la vérité, *succincti lumbos vestros in veritate*, et autour de vos poitrines, la cuirasse de la justice, *induti lorica[m] justitiæ*. Chaussez vos pieds pour ouvrir par la guerre la voie à la paix évangélique, *calceati pedes in præparatione Evangelii pacis*. Et puis, portez partout le bouclier de la foi, *sumentes scutum fidei*, afin que vous puissiez repousser les traits les plus enflammés de l'ennemi. Placez sur vos têtes le casque du salut, *galeam salutis assumite*, et, tandis que vous tenez à votre bras gauche le bouclier de la foi, prenez, dans votre main droite, le glaive, le glaive de l'esprit, qui n'est autre que la parole de Dieu, *gladium spiritus*, *quod est Verbum Dei* (Ephes., VI, 14-17).

« Et, ainsi armés de toutes pièces, armés de la vérité et de la force même de Dieu, frappez à droite et à gauche, *a dextris et a sinistris* ; allez, dans la gloire ou l'ignominie, *per gloriam et ignobilitatem*, dans l'infamie et la bonne renommée, *per infamiam et bonam famam* ; et partout triomphez de vos ennemis par les armes de la justice, *per arma justitiæ* (II Cor., VI, 7-8). »

Telle est l'armure que nos soldats doivent porter dans tous leurs combats : ceinture de la vérité, cuirasse de la justice, casque du salut, bouclier de la foi, glaive de la parole. Jamais avant l'Évangile, telle armure de guerre n'avait été portée dans les combats et n'avait pu même s'imaginer. Là, vous le voyez, ni le fer ni le feu ; là, nul engin de mort ou de destruction ; là, non des armes qui blessent, mais des armes qui guérissent ; non des armes qui tuent, mais des armes qui sauvent ; armes vraiment divines qui, au lieu de donner la mort, donnent la vie !

Cette armée a un *champ de bataille* ; et ce champ de bataille, c'est le monde entier. Jamais les conquérants, même les plus illustres et les plus victorieux, n'ont eu pour champ de bataille toute la surface de la terre, et jamais leurs plus vastes conquêtes n'en ont atteint, en tous sens, les extrêmes limites. Alexandre se trompait, lorsque, arrivé au terme le plus lointain de ses conquêtes, il soupirait, parce qu'il croyait n'avoir plus rien à conquérir.

Le rêve de la conquête universelle est encore plus chimérique que celui de l'universelle royauté. Et ceux-là même à qui il a été donné d'étendre le plus loin leurs conquêtes, règle générale, n'ont pu se maintenir dans les positions conquises, et leur champ de bataille s'est resserré avec celui de leurs conquêtes.

Alors même que leurs victoires poussaient plus loin dans l'espace, une chose leur manquait fatalement, c'est ce que j'appellerais volontiers le champ de bataille de la *durée* ; et si, jusqu'à certaines limites, leur armée pouvait franchir les espaces, jamais elles n'ont pu franchir les siècles, et, souvent, leurs bataillons disparaissaient, ou peu s'en faut, comme la poussière que leur marche soulevait au chemin où ils passaient.

Eh bien ! voici une armée qui traverse à la

fois les siècles et les espaces ; combattant partout et combattant toujours. Ses tentes et ses pavillons se déploient sur tous les rivages, ses phalanges et ses bataillons luttent dans les cinq parties de notre monde terrestre, et deux mille ans bientôt de combats et de victoires attestent sa marche perpétuelle dans le temps, comme sa présence universelle dans l'espace. Et bien que séparées par de longs siècles et par des distances immenses, ses phalanges marchent comme un seul homme dans l'unité d'un même commandement.

Cette armée, en effet, en quelque partie du monde et à quelque point de la durée qu'elle porte son drapeau, a un seul et même *chef* : au ciel le Christ-Roi, son chef invisible, et sur la terre le Souverain Pontife, son chef visible et lieutenant de Jésus-Christ. Seul un vieillard, du haut du Vatican, commande en chef à cette armée qui a pour champ de bataille les espaces et les siècles, et compte dans ses rangs trois cent millions de combattants sortis de toutes les conditions et de tous les degrés de l'humanité. A un signe de sa main, à une parole de ses lèvres, cette armée avance, s'arrête ou recule, combat ou se repose, conclut la paix ou la guerre, sans jamais quitter tout à fait le champ de bataille où elle se meut, toujours prête, au premier signal de son chef, à braver tous les périls et à voler à la mort pour donner la vie !

Et voilà ce qui fait surtout l'incomparable beauté de cette armée : c'est dans ces proportions qui la font grande comme l'espace, longue comme la durée, vaste comme l'humanité, et surtout dans cette prodigieuse variété de légions, de phalanges et de bataillons, cette harmonieuse unité qui les fait tous marcher sous les ordres d'un seul homme, représentant sur la terre le souverain Maître qui est au ciel ! Oh ! grande et magnifique armée de mon Christ-Roi, que tes tabernacles et tes pavillons sont beaux ! *Quam pulchra tabernacula tua et tentoria tua* (Num., XXIV, 5).

Telle est, Messieurs, peinte en quelques traits trop rapides, l'armée de notre Christ-Roi sur la terre. Elle marche à travers les orages, comme sous le ciel le plus serein ; elle traverse, au moins par quelques-unes de ses légions, les contrées les plus âpres et les plus incultes, comme les plus cultivées et les plus florissantes, les peuples les plus barbares et les plus sauvages, comme les plus polis et les plus civilisés. Le pas profond de cette immense armée remue le monde, et le bruit qu'elle fait en marchant est le bruit même de l'histoire ; c'est, depuis bientôt deux mille ans, la grande rumeur de l'humanité.

Eh bien ! je le répète, dans cette armée, nous sommes tous soldats, oui tous, chrétiens que nous sommes, prêtres et laïques, hommes et femmes, riches et pauvres, savants et ignorants, nobles et bourgeois, princes et peuples, tous soldats dévoués de notre Christ-Roi et, comme tels, tous obligés d'être à notre poste, d'y porter, avec nos armes, notre dévouement et, au besoin, un dévouement poussé jusqu'au sacrifice même de la vie.

Ah ! malheur à nous, si dans cette armée, dont nous avons juré de suivre le drapeau,

nous refusons de tenir notre place, de garder notre poste, fût-il même le plus périlleux, et si, dans les combats qu'elle livre à chaque pas, nous refusons de prendre notre part. Nous trahissons notre cause et notre Roi, et nous nous abdiqons nous-mêmes comme chrétiens, car combattre pour Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, ce qui revient à dire : combattre avec l'Eglise et pour l'Eglise, c'est pour tout chrétien le suprême devoir !

Dans cette bataille qui ne finit jamais que pour recommencer toujours, les postes pour chaque soldat peuvent être différents, mais la loi du combat est la même pour tous. Les dévouements peuvent s'y produire avec plus ou moins d'éclat, mais tous ont la vocation d'y apporter un dévouement, et si tous, aux heures des grandes luttes, n'y combattent pas avec le même héroïsme, tous y doivent combattre avec vaillance ; et ceux qui, parmi nous, ne montreraient pas au moins, dans le combat, un courage, un dévouement et une fidélité vulgaires, porteraient, écrit sur leur front, aux yeux de tous, ce mot déshonorant : *lâches*, et aux yeux de notre Christ-Roi, ce mot plus déshonorant encore : *traîtres* ! Si, comme chrétiens, nous comprenons autrement notre vie, nous avons cessé de nous connaître et de nous comprendre nous-mêmes.

Enfin, Messieurs, notre armée — et c'est ici le mot décisif, — avec tout ce que je viens de dire, avec ses soldats, son organisation, son drapeau, son armement et son immense champ de bataille, a ce qu'on nomme, dans la guerre, un *objectif*.

Tout capitaine, tout commandant, tout chef, à la tête d'une armée, doit avoir un objectif déterminé, objectif variant selon les situations : tantôt tourner l'ennemi, tantôt le surprendre, tantôt monter à l'assaut d'une cité, et tantôt la réduire par la famine, tantôt porter la guerre chez l'ennemi et tantôt marcher droit sur sa capitale, etc.

L'armée chrétienne, elle aussi, a son objectif, varié quant à la manœuvre et à la stratégie, mais en réalité toujours le même : propager et étendre le règne de Jésus-Christ, et pour cela combattre l'ennemi qui l'attaque, déjouer ses ruses, repousser ses assauts, vaincre sur le champ de bataille toutes ses forces réunies.

Or, l'ennemi, l'antique et éternel adversaire de Jésus-Christ, c'est Satan, Satan avec tous ses partisans et tous ses suppôts recrutés sur la terre, Satan avec tout ce qu'il y a d'impie, de pervers, de perfide, de méchant dans l'humanité, Satan levant en face du drapeau de Jésus-Christ le drapeau de l'antichristianisme.

**Résister à l'antichristianisme, partout où il attaque, et non seulement lui résister, mais l'attaquer lui-même dans ses propres retranchements.**

Aussi, résister à l'antichristianisme, partout où il attaque, et non seulement lui

résister, mais l'attaquer lui-même dans ses propres retranchements, et jour par jour, de bataille en bataille, le vaincre sur toute la ligne : voilà le grand et perpétuel objectif de l'armée chrétienne. Son mot d'ordre et son cri de guerre est partout et toujours celui-ci : Gloire à jamais au règne de Jésus-Christ, à bas son implacable ennemi ! Allons, marchons, et partout renversons le règne de Satan. Partout où il porte l'attaque, portons le combat, et avec le combat, la victoire.

C'est ce qu'il me reste à vous montrer : comment l'antichristianisme de Satan attaque le christianisme, et comment notre dévouement partout doit combattre et vaincre l'antichristianisme.

## II

Oui, Messieurs, Satan, lui aussi, a une armée, l'armée de l'antichristianisme, avec laquelle il attaque partout et toujours l'armée de Jésus-Christ ou le christianisme.

Mais, avant de préciser les points où Satan porte, avec ses bataillons, ses principaux coups, et où notre dévouement doit surtout se déployer, il importe de dire, en peu de mots, ce qu'est cette armée que Satan conduit à l'attaque du christianisme.

Cette armée, elle aussi, a ses *soldats*, soldats rangés en bataillons divers ; quels soldats et quels bataillons !

Et d'abord voici les bataillons portant, sous diverses couleurs, la bannière de toutes les grandes erreurs : bataillons des sceptiques, des rationalistes, des matérialistes, des panthéistes et des athées.

Après eux et avec eux viennent les bataillons du mal, du vice et de la corruption.

Imaginez tout ce qu'il y a dans l'humanité de plus pervers et de plus orgueilleux, de plus cupide et de plus sensuel, de plus voluptueux et de plus impie : tout cela portant la bannière du mal et marchant à l'attaque de tout bien.

Et puis derrière eux, vous voyez venir, avec leurs couleurs et leurs nuances indéfiniment variées, les bataillons de toutes les révoltes et de toutes les insurrections : socialistes et communistes, possibilistes et anarchistes, tous marchant à la fois à l'attaque de la société et du christianisme.

Et derrière tous ces bataillons, marche, les encourageant et les poussant tous à l'attaque de Jésus-Christ, une légion immense et à elle seule formant une sorte d'armée : c'est la légion essentiellement antichrétienne, la franc-maçonnerie, la grande ennemie jurée de notre Christ-Roi.

Cette armée, elle aussi, a une *organisation*. Toutes les forces qu'elle conduit à l'attaque de l'Eglise sont hiérarchisées entre elles. Là aussi, il y a différents degrés de dignité, de fonction, de puissance et d'action. Là, sous des noms divers, étranges et bizarres parfois, pour employer ici les vocables de la langue et de la hiérarchie militaire, il y a des généraux, des colonels, des capitaines et, au-dessous, des grades et des emplois inférieurs.

Bref, dans cette armée comme dans l'armée catholique, les postes et les ministères sont subordonnés les uns aux autres ; les commandements et les mots d'ordre circulent avec la rapidité de l'étincelle électrique ; et ces hommes, dont les convictions personnelles se heurtent souvent à celles de ceux qui les touchent, marchent quand même à leur rang assigné par la secte, et bien que divisés entre eux, comme à Babylone, par la confusion des idées et des langues, tous ces hommes, soumis au même commandement, et fidèles au même mot d'ordre, se rencontrent et s'unissent dans la même pensée et la même résolution, la pensée et la résolution d'anéantir sur la terre le règne de Jésus-Christ.

Ainsi, grâce surtout à l'influence et à l'action maçonnique, cette armée du mal a une organisation : organisation à la fois publique et latente, dont une partie se découvre aujourd'hui à la lumière de la publicité, et dont l'autre demeure toujours cachée dans l'ombre du mystère, et dans les cavernes obscures d'où la secte envoie ses mandats impératifs.

Cette armée, elle aussi, a une *armure*, mais quelle armure ? L'armure de Satan. Vous venez d'entendre comment saint Paul décrit ce qu'il nomme bien l'armure de Dieu, *armaturam Dei* : la ceinture de la vérité, la cuirasse de la justice, le casque du salut, le bouclier de la foi, le glaive de l'esprit et, avec tout cela, la prière, la mortification, la bonté, la charité, etc.

Mais voici, dans l'armée ennemie, des armes bien différentes : au lieu de la vérité, l'erreur, au lieu de la justice, l'iniquité, au lieu de la foi, l'incrédulité, au lieu de l'esprit, la matière, au lieu de la parole de Dieu, la parole de l'homme, au lieu de la prière, le blasphème, au lieu de l'humilité, l'orgueil, au lieu de la bonté, la colère, au lieu de la mortification, la sensualité, au lieu de la charité, la haine !... Et puis ces armes obligées et professionnelles de la secte franc-maçonne, à savoir : la ruse, la dissimulation, l'hypocrisie, le dénigrement, la calomnie et, par-dessus tout, l'arme la plus familière et la plus chère au prince des ténèbres, le mensonge, cette arme préférée du grand impie, donnant aux soldats qu'il conduisait à l'assaut de l'Eglise ce mot d'ordre vraiment satanique : « Mentons, mentons hardiment ; il en reste toujours quelque chose. »

Cette armée, elle aussi, a un *champ de bataille* ; lequel ? Le champ de bataille de l'Eglise elle-même.

Chose remarquable, en effet, partout où l'Eglise porte, avec son drapeau, le règne de notre Christ-Roi, cette armée marche sur ses pas, et partout la suit jusque dans les contrées les plus reculées. Et pourquoi ? Pour contredire sa parole, pour nier ses bienfaits, pour paralyser ses dévouements et, autant qu'elle peut, anéantir l'œuvre de sa charité et de ses sacrifices. Ce n'est pas seulement le protestantisme qui lutte, sur tous les rivages du monde, contre les légions héroïques de nos missionnaires, c'est aussi, et par-dessus tout, la secte par excellence anticatholique et antichrétienne, la franc-maçonnerie, cette

pieuvre dont les tentacules s'allongent jusqu'aux extrémités de la terre, pour y saisir les âmes et les arracher à Jésus-Christ.

Cette armée a un *drapeau*, elle aussi, un drapeau qu'elle élève partout audacieusement devant le drapeau de la croix. Ce drapeau que longtemps l'antichristianisme gardait enfermé dans ses conciliabules souterrains, il ose aujourd'hui le déployer au grand jour. On le voit flotter au vent de toutes les révolutions, il apparaît planté sur toutes les grandes ruines, il guide à l'assaut de toutes les saintes choses, à la consommation de toutes les grandes iniquités et de tous les crimes exceptionnels. Véritable drapeau noir, portant partout la mort et annonçant la guerre à tout ce qui vivifie l'humanité, et digne à ce titre de guider la marche de l'armée de Satan. Et avec ce drapeau qui dirige l'armée entière de l'antichristianisme, la secte antichrétienne par excellence étale les insignes qui la distinguent, et elle tend, ô Sauveur Jésus, à les déployer jusque dans vos temples et au milieu même de nos solennités, *in medio solennitatis tuae, posuerunt signa sua, signa*. Et ce cri des impies de l'antique Jérusalem : « Faisons cesser sur la terre toutes les fêtes de Dieu » montre clairement où veut en arriver cette armée de l'antichristianisme, et quel est son véritable objectif.

**Le but de l'armée satanique est certain, l'objectif est déterminé : en finir avec la religion de Jésus-Christ.**

Cette armée en effet, elle aussi, a son objectif, et son objectif est celui-ci : Par tous les moyens possibles, ruiner et détruire le christianisme. Un opportunisme machiavélique et une prudence satanique peut dissimuler plus ou moins l'attaque et affecter, dans cette guerre déclarée au christianisme, une modération relative : mais le but est certain, l'objectif est déterminé : en finir avec la religion de Jésus-Christ, et le cri de guerre, plus ou moins retentissant, est partout et toujours le même : « A bas l'Eglise catholique, à bas le christianisme ! »

Et tel est le mot d'ordre donné pour le combat : Marchez, et dans la lumière ou dans les ténèbres, frappez sur tout ce qui est chrétien, et, en frappant, visez surtout ce qu'il y a dans l'Eglise, de plus grand, de plus élevé, de plus respecté, de plus illustre par la dignité, par le talent, par l'éloquence, par le génie, par l'influence. Que la ruine de cet édifice que nous avons juré d'abattre, commence par ses sommets les plus hauts, en attendant sa ruine totale et sa disparition complète.

Voilà l'objectif réel de l'armée satanique, voilà le point de mire montré et le signal donné à tous les soldats de l'antichristianisme : frapper le Christ en frappant les chrétiens, bref, anéantir avec le christianisme le règne de Jésus-Christ.

Il n'est plus possible, sur ce point, de se faire une dernière illusion : le fait s'impose à

la pensée, je pourrais même dire aux regards. Naguère encore, lorsque du haut de nos chaires chrétiennes nous signalions ce phénomène de l'antichristianisme en plein christianisme, aux yeux de nos optimistes et soi-disant modérés, nous exagérons, et nous inventions, pour le combattre, un ennemi chimérique, un être imaginaire. Aujourd'hui, à moins de fermer les yeux pour ne rien voir, et les oreilles pour ne rien entendre, cette illusion n'est plus possible : le fait de l'antichristianisme est, pour tous, public, manifeste, tangible ; et son agression partout et de toutes les manières se fait sentir à tous.

Mais, sur quels points surtout nous attaque-t-il et avons-nous à le combattre ? C'est ce qu'il importe ici de signaler avant de finir.

Je pourrais dire, d'un seul mot qui résumerait tout, qu'il nous attaque sur tous les points et sur toute la ligne. Mais il nous attaque surtout sur les trois points capitaux que voici : il attaque notre Christ-Vérité par la puissance de l'erreur, notre Christ-Autorité par la puissance de la révolution, notre Christ-Amour par la puissance de la haine.

Ainsi, nous n'avons pas seulement, comme nous le disions hier, le devoir d'embrasser, sous ce triple rapport, notre Christ-Roi ; nous avons le devoir de le défendre et de vaincre l'ennemi qui l'attaque.

Sous ce triple rapport, nous avons tous, chrétiens, à mettre au service de notre Christ-Roi ce que j'ai appelé le dévouement militaire, c'est-à-dire le dévouement qui lutte, combat, et, quand il le faut pour sa défense, sait mourir pour lui.

La première agression de l'antichristianisme contre le christianisme est celle qui attaque notre *Christ-Vérité* par la puissance de l'erreur, c'est l'attaque du Roi de la lumière par le prince des ténèbres ; et c'est contre cette première attaque que notre dévouement doit défendre notre Christ-Roi.

Accepter pour le gouvernement de notre intelligence toute la doctrine de Jésus-Christ révélateur, c'est bien ; c'est, avons-nous dit, notre premier devoir envers notre Christ-Roi. Mais ce n'est pas assez de croire à sa divine vérité et de l'accepter tout entière, nous devons combattre pour la défendre, nous devons avec un indomptable courage repousser les ténèbres de l'erreur, que Satan avec tous ses suppôts travaille à répandre dans le royaume de la lumière ; et mettre, autant que nous le pouvons, au service et à la défense de la vérité, un dévouement effectif. Ce dévouement, c'est le dévouement à Jésus-Christ qui a dit de lui-même : « Je suis la vérité. » Combattre pour les vérités qu'attaque l'antichristianisme, c'est combattre pour Jésus-Christ.

Il faut porter, dans cette lutte pour la défense de la vérité, un dévouement d'autant plus généreux et un courage d'autant plus intrépide qu'une immense conspiration, depuis plus d'un siècle déjà, est organisée et armée contre elle, dans notre France chrétienne surtout.

Qui, parmi vous, ne peut entendre, dans la grande rumeur du siècle, le bruit sourd ou éclatant de cette satanique conspiration de l'erreur contre la vérité chrétienne : ce qui revient à dire, contre notre Christ-Vérité lui-même ? Eh ! qui donc parmi vous pourrait l'ignorer tout à fait, cette guerre à outrance faite, au grand jour, à la vérité chrétienne par la presse antichrétienne ? Guerre vaste et retentissante où le verbe humain sous toutes les formes et de toutes les manières s'attaque au Verbe divin, et avec quels mensonges, quelles calomnies, quels sarcasmes, quels blasphèmes ! Combien d'hommes aujourd'hui, marqués encore au front du signe de leur baptême, consacrent leur vie et leurs talents à ce travail abominable : jour par jour, et même heure par heure, faisant métier et profit de jeter l'injure, le mépris et l'outrage au Christ-Vérité, et à tout ce qui par la parole, l'enseignement et la prédication le représente dans l'humanité !

Combien de mensonges et de calomnies, d'insultes et de blasphèmes, en un seul jour, et rien que sur la terre de France, s'impriment, se publient, se vendent et sont jetés par cent mille exemplaires aux curiosités qui attendent... Il est horrible d'y penser, plus horrible encore il serait de le dire. Pour décrire, dans son ensemble et dans ses détails, cette guerre acharnée et vraiment démoniaque que la presse antichrétienne fait, sous nos yeux, à notre Christ-Vérité, il faudrait plus qu'un discours. A quoi bon d'ailleurs vous la peindre et vous la décrire, cette presse monstrueuse, alors que le spectacle en est partout, et le retentissement universel ?

Quoi ! nous chrétiens, nous assisterions sans en être émus, et les bras croisés, à cette lutte immense, où le christianisme doctrinal tout entier est en jeu et où tous les coups frappés par l'erreur antichrétienne sont dirigés contre notre Christ-Vérité ? Et nous n'aurions pas un dévouement à mettre, sous ce rapport, au service de notre Roi ? Nous n'aurions pas, pour le défendre, une parole à opposer à la parole, un journal à opposer au journal, un livre à opposer au livre ?

**Arrière cette attitude lâche,  
arrière cette molle insouciance,  
qui assisterait, sans y prendre part, à ce combat décisif de l'erreur contre la vérité, du prince des ténèbres contre le Roi de la lumière !**

Arrière cette attitude lâche, arrière cette molle insouciance, qui assisterait, sans y prendre part, à ce combat décisif de l'erreur contre la vérité, du prince des ténèbres contre le Roi de la lumière !

Mais là ne se borne pas l'attaque de l'antichristianisme satanique contre le Christ et le christianisme : tandis qu'il attaque par la puissance combinée de toutes les erreurs le Christ-Vérité, il attaque par toutes les puissances de la Révolution le *Christ-Autorité*.

L'essence de la Révolution, comme nous le disions il y a deux jours, consiste dans l'opposition et la guerre que fait Satan au Verbe-Autorité.

Oui, là gît le fond intime de ce qui s'appelle aujourd'hui la *Révolution* ; non pas, remarquez-le bien, cette révolution ou cette autre révolution politique, religieuse ou sociale, mais la *Révolution*, c'est-à-dire l'antagonisme absolu et irréconciliable à l'autorité, et très spécialement à l'autorité divine personnifiée dans le Verbe incarné : c'est la quintessence de l'esprit ou du génie révolutionnaire.

Allez partout où se trouve un révolutionnaire dans le vrai sens de ce mot, creusez jusqu'au fond de son âme, vous y trouverez une révolte plus ou moins frémillante contre toute autorité, et en particulier contre l'autorité de notre Christ-Roi. L'esprit révolutionnaire résume en lui toutes les oppositions signalées, il y a deux jours, au règne de Jésus-Christ. Son opposition est judaïque, elle dit comme les Juifs dans la Passion : « Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous. » Son opposition est césarienne. S'il dépendait de lui, il soumettrait Jésus-Christ et tout ce qui le représente, aux despotismes de tous les Etats. Son opposition est hérétique et schismatique, car la Révolution est l'universalité du schisme et de l'hérésie. Son opposition est rationaliste, car la Révolution est la plus complète expression et le dernier mot du rationalisme ; rationalisme le plus radical et, comme celui de Voltaire, essentiellement antichrétien, car révolution et antichristianisme ne sont qu'une même chose sous deux noms différents. Impossible de se méprendre désormais sur ce point : tous nos révolutionnaires sont tous antichrétiens, donc ennemis acharnés de l'autorité de Jésus-Christ ; et pour défendre efficacement l'autorité de notre Christ-Roi, il faut combattre la Révolution.

Et voilà, à l'heure qu'il est surtout, le second service que Jésus-Christ réclame de notre dévouement : combattre la Révolution par la défense courageuse de toute légitime autorité, et spécialement de l'autorité personnelle de Notre-Seigneur et de ses représentants officiels sur la terre, c'est-à-dire des pasteurs, des évêques, des pontifes.

Eh ! qui donc, ici encore, voué par son baptême au service de notre Christ-Roi, consentirait à se renfermer dans une neutralité honteuse, alors que de tous côtés l'ennemi s'attaque à l'autorité souveraine de son divin Maître ? Qui n'aura, au contraire, la généreuse et vaillante ambition de travailler à lui élever, s'il le peut, dans les âmes un trône d'où son autorité commande à toutes, et où il reçoive avec l'obéissance le respect et les hommages de toute la terre ?

Mais comment, demanderez-vous peut-être, défendre la divine autorité de Jésus-Christ contre les agressions de l'antichristianisme et de la Révolution ? D'abord en faisant pour son propre compte, vis-à-vis de cette autorité, le contraire de ce que font l'antichristianisme et la Révolution : à l'insulte opposer l'hommage, à l'outrage la louange, au mépris le respect et à

la révolte l'obéissance.

Et puis, partout, dans l'école, dans la famille, dans l'atelier, dans le forum, faire à cette suprême autorité la place qui lui appartient, c'est-à-dire la première. Bref, à force de dévouement et de sacrifice, en tout et partout, mettre sa parole, son action et toute sa puissance, au service de cette divine et royale autorité : tel est le second devoir du chrétien soldat devant son Christ-Roi.

Nous avons enfin, comme soldats de notre Roi et Empereur, à combattre par un dévouement effectif l'agression de la haine antichrétienne contre le *Christ-Amour*.

C'est qu'en effet l'antichristianisme déchaîne contre le Christ et les chrétiens cette infernale puissance qu'on appelle la haine, et quelle haine ! Haine exceptionnelle, haine réservée, haine comme il n'y en a qu'en enfer !

Qui ne sait ce que c'est que la haine sur la terre, alors même quelle n'a qu'un objectif purement humain ? Qui n'a vu parfois le rouge de ses yeux et les frémissements de ses lèvres ? Qui n'a entendu la férocité de ses cris et l'horreur de ses menaces ? Elle est méchante, la haine, elle dénigre, elle déchire, elle calomnie.

Tout le mal qu'elle sait, elle le publie, elle l'exagère, elle le multiplie, et quand le mal n'existe pas, elle l'invente, afin de mieux haïr ; la haine, elle est ingrate, elle est vindicative, elle est homicide ; faire le mal, tuer même, c'est sa joie ; et sa suprême joie, c'est qu'on n'ignore pas le mal qu'elle a voulu. Ainsi le poète fait dire à une haine en fureur : Va, qu'il meure,

Et qu'il sache en mourant que c'est moi qui le tue.

Et un autre poète fait dire à une haine plus furieuse encore :

Voir le dernier Romain à son dernier soupir,  
Moi seule en être cause et mourir de plaisir.

Mais, Messieurs, remarquez-le bien, rien ne ressemble dans un cœur humain à la haine qui a pour objet le *divin*, c'est-à-dire Dieu et son Christ, et tout ce qui se rattache au Christ et à Dieu ; cette haine a un caractère à part : à la lettre, c'est la haine *satanique*.

Déjà de son temps, de Maître, témoin des haines que portait à notre divine religion l'antichristianisme révolutionnaire, s'écriait : « Il n'y a que la vérité, la vérité divine, qui puisse être haïe de la sorte. » Que dirait aujourd'hui ce grand chrétien, s'il entendait le cri de rage que la haine pousse contre notre Christ-Roi et contre tout ce qui le suit, le sert et le défend ? Haine du prêtre, haine de l'évêque, haine du pontife, haine de l'Eglise, haine de ses temples et de ses cérémonies, haine enfin de tout ce qui exalte et glorifie Jésus-Christ, haine sortie de l'enfer pour combattre et repousser sur la terre ce Christ Sauveur, dont l'amour est le fond du christianisme dans ce monde, comme il est dans l'autre le fond du ciel et du paradis.

Vous me demandez où est cette haine, et sous quelles formes se produit cette haine... Qui a vu, qui a rencontré cette haine ? Qui a

constaté son passage, senti son souffle, et entendu ses menaces ?

Mais, Messieurs, vous êtes de votre temps, je pense. Eh bien ! dites-moi, cette haine, est-ce que vous ne la sentez pas frémir dans notre atmosphère sociale ? Et ces livres, ces journaux, ces revues, ces discours qui, à la lettre, *suent* la haine, est-ce que vous les ignorez tout à fait ? Ah ! cette haine innommée, monstrueuse, moi je la sens comme l'air que je respire. Et de toutes les misères de ce malheureux temps, c'est la plus triste et la plus lamentable.

Et maintenant, cette haine de Satan, qui partout poursuit Jésus-Christ dans l'humanité, comment la combattre et la vaincre ? Je réponds : par un dévouement sans borne, à notre Christ-Roi, et par un redoublement d'amour envers ce Christ qui est amour. Oui, plus notre divin Maître est haï, plus nous avons le devoir de l'aimer ; plus il est en butte aux persécutions et aux fureurs de la haine, plus nous devons lui donner par notre dévouement l'éclatant témoignage de l'amour, et, s'il le faut, pour le complément de son triomphe, pousser ce dévouement jusqu'à la totale immolation de nous-mêmes, c'est-à-dire jusqu'au sacrifice de la vie.

Ah ! ce dévouement jusqu'à la mort, dès le commencement le Christ-Roi l'a trouvé dans ses fidèles et intrépides soldats. Des millions et des millions de martyrs lui ont donné ce sanglant témoignage de l'amour.

Tel est le prodigieux passage de Jésus-Christ à travers les siècles chrétiens : il marche comme entre deux haies, entre deux humanités, l'une à droite, l'autre à gauche, *lui* entre les deux : à gauche tous ceux qui le haïssent, à droite tous ceux qui l'aiment, à gauche tous ceux qui le maudissent, à droite tous ceux qui le bénissent, à gauche tous ceux qui l'insultent, à droite tous ceux qui l'exaltent, à gauche tous ceux qui le persécutent, à droite tous ceux qui pour *lui* souffrent persécution, à gauche, enfin, ceux qui tuent ses disciples, à droite ceux qui meurent pour la glorification du Maître.

Ainsi Jésus-Christ, depuis dix-neuf siècles, marche dans l'humanité, ayant à sa gauche toutes les haines et à sa droite tous les amours, à sa gauche toutes les persécutions, à sa droite tous les dévouements ; et tous les dévouements ont vaincu toutes les persécutions, et tous les amours, plus ou moins, ont vaincu toutes les haines. Et ce Roi divin toujours haï et toujours aimé, toujours attaqué et toujours défendu, poursuit à travers les siècles, et jusqu'à la fin du monde, une marche triomphale telle qu'on n'en a jamais vu sur la terre, en attendant son éternel triomphe dans le ciel, alors que la haine ne sera plus que dans l'enfer, et que dans le ciel il n'y aura plus que l'amour...

Mais, même avant l'avènement de cet éternel triomphe de notre Christ-Roi, à côté de la conspiration de toutes les haines et de toutes les fureurs qui frémissent autour de lui, il faut qu'il y ait pour le défendre, la conspiration de tous les amours et de tous les dévouements rangés autour de lui, et tout prêts, au besoin, à mourir pour lui.

Telles sont, Messieurs, les trois puissances infernales que l'antichristianisme, c'est-à-dire Satan dans l'humanité, déchaîne contre Jésus-Christ et le christianisme. Puissance de l'erreur, de la Révolution, de la haine ; puissance de l'erreur s'attaquant au *Christ-Vérité* ; puissance de la Révolution, s'attaquant au *Christ-Autorité* ; puissance de la haine, s'attaquant au *Christ-Amour*.

Ces trois puissances, partout et toujours, comme par un instinct inné conspirent ensemble, et ensemble marchent à l'attaque de notre Christ-Roi. Et vous pouvez voir les mêmes hommes ou des groupes d'hommes incarnant à la fois ces trois infernales puissances, pervertis dans leur intelligence par l'extrême erreur, pervertis dans leur volonté par leur révolte contre l'autorité, et pervertis dans leur cœur par le *virus* de la haine. Ils sont non seulement *une* fois, mais *trois* fois, animés contre le Christ et contre tous les saints.

Et voilà pourquoi notre dévouement militaire doit opposer à cette triple agression la triple résistance de sa divine vérité, de sa divine souveraineté et de son divin amour. Oui, Messieurs, il faut qu'armé tout à la fois du glaive de cette divine vérité, du bouclier de cette divine autorité, et de la force de ce divin amour, votre dévouement lutte et lutte encore contre cette triple agression de l'antichristianisme.

Ah ! je le sais, et nous l'avons démontré, toujours, et dans tous les temps, les vrais chrétiens, pour défendre leur chef, ont dû se couvrir de cette triple armure, et toujours ont dû la porter sur ses pas.

Mais il est des heures où cette nécessité, plus que jamais, s'impose aux chrétiens. Et, si je ne me trompe, le temps sonne pour nous l'une de ces heures, heure solennelle où s'engage entre l'erreur et la vérité, entre la révolte et l'autorité, entre la haine et l'amour, la lutte la plus vaste, la plus profonde et la plus ardente que l'on ait jamais vue.

Oui, nous essayerions en vain de nous le dissimuler, la Providence nous ramène une de ces heures décisives, où le radicalisme de l'erreur se pose en face du radicalisme de la vérité, où l'extrême révolte, sous le nom d'anarchie, s'insurge contre la suprême autorité, et où le paroxysme de la haine se dresse devant la plus grande manifestation de l'amour, incarné dans notre Christ-Roi : heure fatidique où, sous ce triple rapport, l'antichristianisme personnifié dans Satan est plus que jamais, et dans des proportions plus grandes que jamais, aux prises avec le christianisme personnifié en Jésus-Christ.

Ah ! Messieurs, croyez-le bien, la lutte qui s'engage au sein de notre société moderne n'est pas une lutte superficielle, une lutte d'un parti contre un parti, d'une opinion contre une opinion. Ce n'est pas une lutte politique, ce n'est pas même une lutte purement sociale. La lutte est plus profonde, c'est la lutte religieuse, c'est la guerre non plus latente, organisée dans les ténèbres, c'est la lutte publique, se produisant dans l'éclat de la publicité. Que dirai-je ? C'est la lutte fondamentale, c'est la lutte universelle,

c'est la lutte centrale, la lutte où l'ennemi vise surtout au centre et au sommet du christianisme, c'est-à-dire à la personne même de Jésus-Christ, Notre-Seigneur !

Aussi, en sentant le glaive de l'ennemi porter jusque-là sa pointe sacrilège, nous avons tous tressailli, et nous nous sommes écriés : Chrétiens, *debout*, comme s'écriait saint Paul, *State ergo* ; que chacun prenne son arme et qu'il marche au combat. Dans un tel moment et dans une telle situation, la neutralité c'est la lâcheté, et s'abstenir, à la lettre, c'est trahir.

N'eussions-nous à porter dans la lutte que la protestation de notre foi outragée et le cri de notre cœur blessé, allons quand même, et, à notre manière, même sans autres armes, répondre à l'appel de notre Christ-Roi, et lui donner le témoignage de notre inébranlable fidélité et de notre absolu dévouement.

Ah ! je crois le voir d'ici, notre divin capitaine, nous conviant tous à la lutte et nous appelant à la défense de sa cause, à la propagation de son règne et à la glorification de sa personne. Jamais, entre lui et l'adversaire Satan, la lutte ne fut plus vaste, plus profonde et plus solennelle. A cette heure même, notre Christ nous fait signe, car il se prépare à prendre du monde des âmes une possession nouvelle, et par la voix même des événements qui lui ouvrent la route et préparent son triomphe, il nous crie : Que tous ceux qui sont pour moi viennent avec moi. Que tous ceux qui portent mon signe lèvent le front, et que tous ceux qui me reconnaissent pour leur chef, marchent après moi. Voués que vous êtes à mon service et à l'extension de mon règne, suivez-moi, même à travers tous les dangers, tous les travaux, toutes les fatigues, toutes les souffrances, tous les sacrifices. Et pour combattre et vaincre avec moi, prenez les armes que je porte moi-même, armes de l'esprit pour vaincre l'empire de la chair, armes de Dieu pour vaincre l'empire de Satan.

Mais pour assurer mon triomphe et le vôtre, il faut que votre dévouement soit grand comme les combats auxquels je vous convie ; et que vous puisiez dans mon amour la source divine de votre dévouement.

## CONCLUSION

Voilà, Messieurs, les deux camps qui divisent l'humanité vivante et, dans ces deux camps ou armées en présence, voilà les deux drapeaux : d'un côté le drapeau de Jésus-Christ, la croix, ce drapeau rouge du sang divin versé par le sacrifice d'un Dieu ; de l'autre, le drapeau de Satan, drapeau rouge aussi, mais rouge du sang humain versé par l'égoïsme de l'homme.

Oui, les ennemis du Christ et de la société ont levé leurs étendards devant l'étendard du christianisme et devant celui de la société elle-même. Ici, comme je le disais naguère, surtout ici les milieux sont impossibles et les conciliations imaginaires ! Entre ces deux drapeaux, lequel des deux voulez-vous choisir ?

Ah ! dirais-je ici aux indifférents, aux

timides, aux hommes qui ne veulent d'autre drapeau que celui de l'effacement, et d'autre attitude que l'attitude des bras croisés : Allons, sortez, sortez enfin de votre indifférence et de votre sommeil, et comme disait un orateur de la Rome antique, dans une situation analogue : *Expergiscimini tandem* ; réveillez-vous donc enfin. Quoi ! Catilina est aux portes de Rome, et vous hésitez, et vous délibérez, *Catilina in faucibus urget, et deliberatis* ! Mais, qu'est-ce que l'agression de Catilina contre la Rome antique, devant l'agression de Satan contre le christianisme et la Rome nouvelle ?

**Mon choix est fait,  
je prends le drapeau et  
l'armure de mon divin  
Roi, et je marche à la  
défense du règne de  
Jésus-Christ et à la  
destruction du règne  
de Satan.**

Aussi, tous vous direz, dans une résolution suprême : Ah ! pour nous chrétiens et catholiques, l'hésitation ne peut pas être. Le drapeau de Satan se lève devant le drapeau de Jésus-Christ ! Mon choix est fait, je prends le drapeau et l'armure de mon divin Roi, et je marche à la défense du règne de Jésus-Christ et à la destruction du règne de Satan.

Pour servir efficacement dans le combat la cause de notre Christ-Vérité, de notre Christ-Autorité, de notre Christ-Amour, et pour vaincre sûrement avec Satan toutes les puissances de l'erreur, de la Révolution et de la haine, que l'antichristianisme déchaîne contre nous, armons-nous de l'amour de Jésus-Christ, notre capitaine et notre Roi. Là, dans ce cœur royal et divin, nous trouverons la puissance de tout supporter, de tout braver, de tout vaincre, et de suffire à tout. Ah ! c'est que l'amour, même quand il n'est qu'humain, triomphe de tout, *omnia vincit amor* ! Que ne fera pas, dès lors, cet amour de Jésus-Christ, cet amour plus fort que la mort, cet amour qui a tout à la fois la plus grande force de l'humain et la toute puissance du divin ?

Donc, ouvrons-lui tout d'abord notre propre cœur, pour qu'il y règne et commande à tout. Et puis, armés pour le combat de son incomparable force, ouvrons-lui dans tous les cœurs un chemin triomphal, et faisons qu'il y règne, pour leur bonheur et pour sa gloire. *Amen*.



## Ouvrages recommandés

• Jean Ousset, *Pour qu'Il règne*, réédition D. M. M. Disponible à S. A. D. P. F.

• Mgr Gaume, *Abrégé du catéchisme de persévérance*, réédition Expéditions Pamphiliennes.

• Mgr Gaume, *La Révolution*, réédition

Expéditions Pamphiliennes.

• Mgr Delassus, *La conjuration antichrétienne*, réédition Éditions Saint-Rémi, 1998.

• Abbé Joseph Lémann, *La religion de combat*, réédition Éditions Saint-Rémi, 2000

• François Marie Algoud, *Histoire de la volonté de perversion de l'intelligence et des mœurs du XVI<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, 1996. Disponible à S. A. D. P. F.

## Adresses

- SA D. P. F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.

- Éditions Saint-Rémi, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.

- Expéditions pamphiliennes, B. P. 51, 67044 Strasbourg cedex, France.

## Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)*

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquent et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Dire librorum*, 26 juin 1827.

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

**Toute reproduction est autorisée.**

Correspondance : I. Kraljic, C.P. 311, succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Qc), H3S 2S6, Canada. Email : [i.k@sympatico.ca](mailto:i.k@sympatico.ca). URL : <http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 12 — Février 2001

## Sur l'intolérance doctrinale

Cardinal Pie, *Sermon prêché à la cathédrale de Chartres : sur l'intolérance doctrinale*, 1841 et 1847, in *Ceuvres sacerdotales du Cardinal Pie*, Librairie religieuse H. Oudin, 1901, Tome I, pp. 356-377.



*Unus Dominus, una fides, unum baptisma.*

Il n'y a qu'un seul Seigneur, qu'une seule foi, qu'un seul baptême.

(Saint Paul aux Éphésiens, c. IV, v. 5.)

Un sage a dit que les actions de l'homme sont les filles de sa pensée, et nous avons établi nous-même que tous les biens comme tous les maux d'une société sont le fruit des maximes bonnes ou mauvaises qu'elle professe. La vérité dans l'esprit et la vertu dans le cœur sont des choses qui se correspondent à peu près inséparablement ; quand l'esprit est livré au démon du mensonge, le cœur, si toutefois l'obsession n'a pas commencé par lui, est bien près de se livrer au démon du vice. L'intelligence et la volonté sont deux sœurs entre lesquelles la séduction est contagieuse ; si vous voyez que la première s'est abandonnée à l'erreur, jetez un voile sur l'honneur de la seconde.

C'est parce qu'il en est ainsi, M. F., c'est parce qu'il n'est aucune atteinte, aucune lésion dans l'ordre intellectuel qui n'ait des conséquences funestes dans l'ordre moral et même dans l'ordre matériel, que nous nous attachons à combattre le mal dans son principe, à le tarir dans sa source, c'est-à-dire dans ses idées. Mille préjugés sont accrédités au milieu de nous : le sophisme, étonné de s'entendre attaquer, invoque la prescription ; le paradoxe se flatte d'avoir acquis le droit de cité et de bourgeoisie. Les chrétiens eux-

mêmes, vivant au milieu de cette atmosphère impure, n'en évitent pas toute la contagion ; ils acceptent trop facilement bien des erreurs. Fatigués de résister sur les points essentiels, souvent, de guerre lasse, ils cèdent sur d'autres points qui leur semblent moins importants, et ils n'aperçoivent pas toujours, et parfois il ne veulent pas apercevoir jusqu'où ils pourraient être conduits par leur imprudente faiblesse. Parmi cette confusion d'idées et de fausses opinions, c'est à nous, prêtres de l'incorruptible vérité, de nous jeter à la traverse, et de protester du geste et de la voix ; heureux si la rigide inflexibilité de notre enseignement peut arrêter le débordement du mensonge, détrôner des principes erronés qui règnent superbement dans les intelligences, corriger des axiomes funestes qui s'autorisent déjà de la sanction du temps, éclairer enfin et purifier une société qui menace de s'enfoncer, en vieillissant, dans un chaos de ténèbres et de désordres où il ne lui serait plus possible de distinguer la nature et encore moins le remède de ses maux.

Notre siècle crie : Tolérance ! tolérance ! Il est convenu qu'un prêtre doit être tolérant, que la religion doit être tolérante. M. F., en toutes choses rien n'égale la franchise ; et je viens vous dire sans détour qu'il n'existe au monde qu'une seule société qui possède la vérité, et que cette société doit nécessairement être intolérante. Mais, avant d'entrer en matière, pour nous bien entendre, distinguons les choses, convenons du sens des mots et ne confondons rien.

La tolérance peut être ou civile ou théologique ; la première n'est pas de notre ressort, je ne me permets qu'un mot à cet égard. Si la loi veut dire qu'elle permet toutes les religions parce qu'à ses yeux elles sont toutes également bonnes, ou même encore parce que la puissance publique est incompétente à prendre un parti sur cette matière, la loi est impie et athée ; elle professe, non plus la tolérance civile telle que nous allons la définir, mais la tolérance dogmatique, et, par une neutralité criminelle, elle justifie dans les individus l'indifférence religieuse la plus absolue. Au contraire, si, reconnaissant qu'une seule religion est bonne, elle supporte et permet seulement le tranquille exercice des autres, la loi en cela, comme on l'a observé avant moi, peut être sage et nécessaire selon les circonstances. S'il est des temps où il faut dire avec le fameux connétable : *Une foi, une loi* ; il en est d'autres où il faut dire comme Fénelon au fils de Jacques II : « Accordez à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience ce que Dieu souffre ». Mais je

laisse de côté ce champ hérissé de difficultés, et, m'attachant à la question proprement religieuse et théologique, j'exposerai ces deux principes :

1° La religion qui vient du ciel est vérité, et elle est intolérante envers les doctrines.

2° La religion qui vient du ciel est charité, et elle est pleine de tolérance envers les personnes.

Prions Marie de venir à notre aide, et d'invoquer pour nous l'Esprit de vérité et de charité : *Spiritus veritatis et pacis. Ave Maria.*

**Condamner la vérité à la tolérance, c'est la forcer au suicide.**

I. Il est de l'essence de toute vérité de ne pas tolérer le principe contradictoire. L'affirmation d'une chose exclut la négation de cette même chose, comme la lumière exclut les ténèbres. Là où rien n'est certain, où rien n'est défini, les sentiments peuvent être partagés, les opinions peuvent varier. Je comprends et je demande la liberté dans les choses douteuses : *In dubiis libertas*. Mais dès que la vérité se présente avec les caractères certains qui la distinguent, par cela même qu'elle est vérité, elle est positive, elle est nécessaire, et, par conséquent, elle est une et intolérante : *In necessariis unitas*. Condamner la vérité à la tolérance, c'est la forcer au suicide. L'affirmation se tue, si elle doute d'elle-même ; et elle doute d'elle-même, si elle laisse indifféremment la négation se poser à côté d'elle. Pour la vérité, l'intolérance c'est le soin de la conservation, c'est l'exercice légitime du droit de propriété. Quand on possède, il faut défendre, sous peine d'être bientôt entièrement dépouillé.

Aussi, mes Frères, par la nécessité même des choses, l'intolérance est partout, parce que partout il y a bien et mal, vrai et faux, ordre et désordre ; partout le vrai ne supporte pas le faux, le bien exclut le mal, l'ordre combat le désordre. Quoi de plus intolérant, par exemple, que cette proposition : 2 et 2 font 4 ? Si vous venez me dire que 2 et 2 font 3, ou que 2 et 2 font 5, je vous réponds que 2 et 2 font 4. Et si vous me dites que vous ne contestez point ma façon de compter, mais que vous gardez la vôtre, et que vous me priez d'être aussi indulgent envers vous que vous l'êtes envers moi ; tout en demeurant convaincu que j'ai raison et que vous avez tort, à la rigueur je me tairai peut-être, parce

qu'après tout il m'importe assez peu qu'il y ait sur la terre un homme pour lequel 2 et 2 font 3 ou 5.

Sur un certain nombre de questions, où la vérité serait moins absolue, où les conséquences seraient moins graves, je pourrai jusqu'à un certain point composer avec vous. Je serai conciliant, si vous me parlez de littérature, de politique, d'art, de sciences agréables, parce qu'en toutes ces choses il n'y a pas un type unique et déterminé. Là le beau et le vrai sont, plus ou moins, des conventions ; et, au surplus, l'hérésie en cette matière n'encourt d'autres anathèmes que ceux du sens commun et du bon goût. Mais s'il s'agit de la vérité religieuse, enseignée ou révélée par Dieu lui-même ; s'il y va de votre avenir éternel et du salut de mon âme, dès lors plus de transaction possible. Vous me trouverez inébranlable, et je devrai l'être. C'est la condition de toute vérité d'être intolérante ; mais la vérité religieuse étant la plus absolue et la plus importante de toutes les vérités, est par conséquent aussi la plus intolérante et la plus exclusive.

Mes Frères, rien n'est exclusif comme l'unité. Or, entendez la parole de saint Paul : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma*. Il n'y a au ciel qu'un seul Seigneur : *Unus Dominus*. Ce Dieu, dont l'unité est le grand attribut, n'a donné à la terre qu'un seul symbole, une seule doctrine, une seule foi : *Una fides*. Et cette foi, ce symbole, il ne les a confiés qu'à une seule société visible, à une seule Église dont tous les enfants sont marqués du même sceau et régénérés par la même grâce : *Unum baptisma*. Ainsi l'unité divine, qui réside de toute éternité dans les splendeurs de la gloire, s'est produite sur la terre par l'unité du dogme évangélique, dont le dépôt a été donné en garde par Jésus-Christ à l'unité hiérarchique du sacerdoce : Un Dieu, une foi, une Église : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma*.

Un pasteur anglais a eu le courage de faire un livre sur la tolérance de Jésus-Christ, et le philosophe de Genève a dit en parlant du Sauveur des hommes : « Je ne vois point que mon divin Maître ait subtilisé sur le dogme ». Rien n'est plus vrai, mes Frères : Jésus-Christ n'a point subtilisé sur le dogme. Il a apporté aux hommes la vérité, et il a dit : Si quelqu'un n'est pas baptisé dans l'eau et dans le Saint-Esprit ; si quelqu'un refuse de manger ma chair et de boire mon sang, il n'aura point de part dans mon royaume. Je l'avoue, il n'y a point là de subtilité ; c'est l'intolérance, l'exclusion la plus positive, la plus franche. Et encore Jésus-Christ a envoyé ses Apôtres prêcher toutes les nations, c'est-à-dire, renverser toutes les religions existantes, pour établir l'unique religion chrétienne par toute la terre, et substituer l'unité du dogme catholique à toutes les croyances reçues chez les différents peuples. Et prévoyant les mouvements et les divisions que cette doctrine va exciter sur la terre, il n'est point arrêté, et il déclare qu'il est venu apporter non la paix mais le glaive, allumer la guerre non seulement entre les peuples, mais dans le sein d'une même famille, et séparer, quant aux convictions du moins, l'épouse croyante de l'époux incrédule, le genre chrétien du beau-père idolâtre. La chose est vraie, et le philosophe a raison : Jésus-Christ n'a point

subtilisé sur le dogme.

Le même sophiste dit ailleurs à son Émile : « Moi, je fais comme saint Paul, et je place la charité bien au-dessus de la foi. Je pense que l'essentiel de la religion consiste, en pratique, que non seulement il faut être homme de bien, humain et charitable, mais que quiconque est vraiment tel, en croit assez pour être sauvé, n'importe quelle religion il professe ». Voilà certes, mes Frères, un beau commentaire de saint Paul qui dit, par exemple, que sans la foi il est impossible de plaire à Dieu ; de saint Paul qui déclare que Jésus-Christ n'est point divisé, qu'en lui il n'y a pas le oui et le non, mais seulement le oui ; de saint Paul qui affirme que, quand par impossible un ange viendrait évangéliser une autre doctrine que la doctrine apostolique, il faudrait lui dire anathème. Saint Paul, apôtre de la tolérance ! saint Paul qui marche abattant toute science orgueilleuse qui s'élève contre Jésus-Christ, réduisant toutes les intelligences sous la servitude de Jésus-Christ.

On a parlé de la tolérance des premiers siècles, de la tolérance des Apôtres. Mes Frères, on n'y pense pas ; mais l'établissement de la religion chrétienne a été au contraire par excellence une œuvre d'intolérance religieuse. Au moment de la prédication des Apôtres, l'univers entier possédait à peu près cette tolérance dogmatique si vantée. Comme toutes les religions étaient aussi fausses et aussi déraisonnables les unes que les autres, elles ne se faisaient pas la guerre ; comme tous les dieux se valaient entre eux, c'étaient autant de démons, ils n'étaient point exclusifs, ils se toléraient : Satan n'est pas divisé contre lui-même. Rome, en multipliant ses conquêtes, multipliait ses divinités ; et l'étude de sa mythologie se compliquait dans la même proportion que celle de sa géographie. Le triomphateur qui montait au Capitole, faisait marcher devant lui les dieux conquis avec plus d'orgueil encore qu'il ne traînait à sa suite des rois vaincus. Le plus souvent, en vertu d'un sénatus-consulte, les idoles des Barbares se confondaient désormais avec le domaine de la patrie, et l'Olympe national s'agrandissait comme l'empire.

**Quand on eut constaté l'esprit intolérant de la foi chrétienne, c'est alors que commença la persécution.**

Le christianisme, au moment où il apparut (remarquez ceci, mes Frères, ce sont des aperçus historiques de quelque valeur par rapport à la question présente), le christianisme, à sa première apparition, ne fut pas repoussé tout d'un coup. Le paganisme se demanda si, au lieu de combattre cette religion nouvelle, il ne devait pas lui donner accès dans son sein. La Judée était devenue une province romaine ; Rome, accoutumée à recevoir et à concilier toutes les religions, accueillit d'abord sans trop d'effroi le culte sorti de la Judée. Un empereur plaça Jésus-Christ aussi bien

qu'Abraham parmi les divinités de son oratoire, comme on vit plus tard un autre César proposer de lui rendre des hommages solennels. Mais la parole du prophète n'avait pas tardé à se vérifier : les multitudes d'idoles, qui voyaient d'ordinaire sans jalousie des dieux nouveaux et étrangers venir se placer à côté d'elles, à l'arrivée du Dieu des chrétiens tout à coup poussèrent un cri d'effroi, et, secouant leur tranquille poussière, s'ébranlèrent sur leurs autels menacés : *Ecce Dominus ascendit, et commovebuntur simulacra a facie ejus*. Rome fut attentive à ce spectacle. Et bientôt, quand on s'aperçut que ce Dieu nouveau était l'irréconciliable ennemi des autres dieux ; quand on vit que les chrétiens dont on avait admis le culte ne voulaient pas admettre le culte de la nation ; en un mot, quand on eut constaté l'esprit intolérant de la foi chrétienne, c'est alors que commença la persécution.

Écoutez comment les historiens du temps justifient les tortures des chrétiens : ils ne disent point de mal de leur religion, de leur Dieu, de leur Christ, de leurs pratiques ; ce ne fut que plus tard qu'on inventa des calomnies. Ils leur reprochèrent seulement de ne pouvoir souffrir aucune autre religion que la leur. « Je ne doutais pas, dit Pline le Jeune, quoi qu'il en soit de leur dogme, qu'il ne fallût punir leur entêtement et leur obstination inflexible : *Pervicaciam et inflexibilem obstinationem*. Ce ne sont point des criminels, dit Tacite, mais ce sont des intolérants, des misanthropes, des ennemis du genre humain. Il y a chez eux une foi opiniâtre à leurs principes, et une foi exclusive qui condamne les croyances de tous les autres peuples : *Apud ipsos fides obstinata, sed adversus omnes alios hostile odium*. Les païens disaient assez généralement des chrétiens ce que Celse a dit des Juifs, que l'on confondit longtemps avec eux parce que la doctrine chrétienne avait pris naissance en Judée : « Que ces hommes adhèrent inviolablement à leurs lois, disait ce sophiste, je ne les en blâme pas ; je ne blâme que ceux qui abandonnent la religion de leurs pères pour en embrasser une différente ! Mais si les Juifs ou les chrétiens veulent se donner les airs d'une sagesse plus sublime que celle du reste du monde, je dirai qu'on ne doit pas croire qu'ils soient plus agréables à Dieu que les autres. »

Ainsi, mes Frères, le principal grief contre les chrétiens, c'était la rigidité trop absolue de leur symbole, et, comme on disait, l'humeur insociable de leur théologie. Si ce n'eût été qu'un Dieu de plus, il n'y aurait pas eu de réclamations ; mais c'était un Dieu incompatible qui chassait tous les autres : voilà pourquoi la persécution. Ainsi l'établissement de l'Église fut une œuvre d'intolérance dogmatique. Toute l'histoire de l'Église n'est pareillement que l'histoire de cette intolérance. Qu'est-ce que les martyrs ? des intolérants en matière de foi, qui aiment mieux les supplices que de professer l'erreur. Qu'est-ce que les symboles ? des formules d'intolérance, qui règlent ce qu'il faut croire et qui imposent à la raison des mystères nécessaires. Qu'est-ce que la Papauté ? une institution d'intolérance doctrinale, qui par l'unité hiérarchique maintient l'unité de la foi. Pourquoi les conciles ? pour arrêter les écarts de la pensée, condamner les fausses



interprétations du dogme, anathématiser les propositions contraires à la foi.

**Nous sommes donc  
intolérants, exclusifs  
en matière de  
doctrine : nous en  
faisons profession ;  
nous en sommes fiers.**

Nous sommes donc intolérants, exclusifs en matière de doctrine : nous en faisons profession ; nous en sommes fiers. Si nous ne l'étions pas, c'est que nous n'aurions pas la vérité, puisque la vérité est une, et par conséquent intolérante. Fille du ciel, la religion chrétienne, en descendant sur la terre, a produit les titres de son origine ; elle a offert à l'examen de la raison des faits incontestables, et qui prouvent irréfragablement sa divinité. Or, si elle vient de Dieu, si Jésus-Christ, son auteur, a pu dire : Je suis la vérité : *Ego sum veritas* ; il faut bien, par une conséquence inévitable, que l'Église chrétienne conserve incorruptiblement cette vérité telle qu'elle l'a reçue du ciel même ; il faut bien qu'elle repousse, qu'elle exclue tout ce qui est contraire à cette vérité, tout ce qui la détruirait. Reprocher à l'Église catholique son intolérance dogmatique, son affirmation absolue en matière de doctrine, c'est lui adresser un reproche fort honorable. C'est reprocher à la sentinelle d'être trop fidèle et trop vigilante ; c'est reprocher à l'épouse d'être trop délicate et trop exclusive.

Nous vous tolérons bien, disent parfois les sectes à l'Église, pourquoi donc, vous, ne nous tolérez-vous pas ? Mes Frères, c'est comme si les esclaves disaient à l'épouse légitime : Nous vous supportons bien, pourquoi être plus exclusive que nous ? Les étrangères supportent l'épouse, c'est une grande faveur, vraiment ; et l'épouse est bien déraisonnable de prétendre seule à des droits et à des privilèges, dont on veut bien lui laisser une part, du moins jusqu'à ce qu'on réussisse à la bannir tout à fait !

Voyez donc cette intolérance des catholiques ! dit-on souvent autour de nous : ils ne peuvent souffrir aucune autre Église que la leur ; les protestants les souffrent bien ! M. F., vous étiez dans la tranquille possession de votre maison et de votre domaine ; des hommes armés s'y précipitent ; ils s'emparent de votre lit, de votre table, de votre argent, en un mot ils s'établissent chez vous, mais ils ne vous en chassent pas, ils poussent la condescendance jusqu'à vous laisser votre part. Qu'avez-vous à vous plaindre ? Vous êtes bien exigeants de ne pas vous contenter du droit commun !

Les protestants disent bien qu'on peut se sauver dans votre Église ; pourquoi prétendez-vous qu'on ne peut pas se sauver dans la leur ? M. F., transportons-nous sur une des places de cette cité. Un voyageur me demande la route qui conduit à la capitale ; je la lui enseigne. Alors un de mes concitoyens s'approche, et me dit : J'avoue que cette

route conduit à Paris, je vous accorde cela ; mais vous me devez des égards réciproques, et vous ne me contesterez pas que cette autre route, la route de Bordeaux par exemple, conduise également à Paris.

En vérité, cette route de Paris serait bien intolérante et bien exclusive de ne pas vouloir qu'une route qui lui est directement opposée conduise au même but. Elle n'a pas un esprit conciliant ; jusqu'où ne se glisse pas l'envahissement et le fanatisme ? M. F., et je pourrais céder encore, car les routes les plus opposées finiraient par se rencontrer peut-être, après avoir fait le tour du globe, tandis qu'on suivrait éternellement le chemin de l'erreur sans jamais arriver au ciel. Ne nous demandez donc plus pourquoi, quand les protestants avouent qu'on peut se sauver dans notre religion, nous nous refusons à reconnaître que, généralement parlant et hors le cas de la bonne foi et de l'ignorance invincible, on puisse se sauver dans la leur. Les épines peuvent avouer que la vigne donne des raisins, sans que la vigne soit tenue de reconnaître aux épines la même propriété.

M. F., nous sommes souvent confus de ce que nous entendons dire sur toutes ces questions à des gens sensés d'ailleurs. La logique leur fait entièrement défaut, dès qu'il s'agit de religion. Est-ce passion, est-ce préjugé qui les aveugle ? C'est l'un et l'autre. Au fond, les passions savent bien ce qu'elles veulent, quand elles cherchent à ébranler les fondements de la foi, à placer la religion parmi les choses sans consistance. Elles n'ignorent pas qu'en démolissant le dogme elles se préparent une morale facile. On l'a dit avec une justesse parfaite : c'est plutôt le décalogue que le symbole qui fait les incroyables. Si toutes les religions peuvent être mises sur un même rang, c'est qu'elles se valent toutes ; si toutes sont vraies, c'est que toutes sont fausses ; si tous les dieux se tolèrent, c'est qu'il n'y a pas de Dieu. Et quand on a pu en arriver là, il ne reste plus de morale bien gênante. Que de consciences seraient tranquilles, le jour où l'Église catholique donnerait le baiser fraternel à toutes les sectes ses rivales !

L'indifférence des religions est donc un système qui a ses racines dans les passions du cœur humain. Mais il faut dire aussi que, pour beaucoup d'hommes de notre siècle, il tient aux préjugés de l'éducation. En effet, ou bien il s'agit de ces hommes, déjà avancés en âge, et qui ont sucé le lait de la génération précédente ; ou bien il s'agit de ceux qui appartiennent à la génération nouvelle. Les premiers ont cherché l'esprit philosophique et religieux dans l'*Émile* de Jean-Jacques ; les autres, dans l'école éclectique ou progressive de ces demi-protestants et demi-rationalistes qui tiennent aujourd'hui le sceptre de l'enseignement.

Jean-Jacques a été parmi nous l'apologiste et le propagateur de ce système de tolérance religieuse. L'invention ne lui en appartient pas, quoiqu'il ait audacieusement enchéri sur le paganisme qui ne poussa jamais aussi loin l'indifférence. Voilà, avec un court commentaire, les principaux points du catholicisme genevois, devenu malheureusement populaire : Toutes les religions sont bonnes ; c'est-à-dire,

autrement pour le français, toutes les religions sont mauvaises. Il faut pratiquer la religion de son pays ; c'est-à-dire que la vérité en matière religieuse dépend du degré de longitude et de latitude : vérité en deçà des monts, mensonge au delà des monts. Par conséquent, ce qui est encore plus grave, il faut ou n'avoir aucune religion sincère et faire l'hypocrite partout, ou, si l'on a une religion au fond du cœur, se rendre apostat et renégat quand les circonstances le veulent. La femme doit professer la même religion que son mari, et les enfants la même religion que leur père ; c'est-à-dire que ce qui était faux et mauvais avant le contrat de mariage, doit être vrai et bon après, et qu'il serait mal aux enfants des anthropophages de s'écarter des pratiques estimables de leurs parents !

Mais je vous entends me dire que le siècle de l'Encyclopédie est passé, qu'une réfutation plus longue serait un anachronisme. A la bonne heure ; fermons le livre de l'Éducation. Ouvrons à sa place les savants Essais qui sont comme la source commune d'où la philosophie du XIX<sup>e</sup> siècle se répand par mille canaux fidèles sur toute la surface de notre pays. Cette philosophie s'appelle éclectique, syncrétique, et, avec une petite modification, elle s'appelle aussi progressive. Ce beau système consiste à dire qu'il n'y a rien de faux ; que toutes les opinions et toutes les religions peuvent être conciliées ; que l'erreur n'est pas possible à l'homme, à moins qu'il ne dépouille l'humanité ; que toute l'erreur des hommes consiste à croire posséder exclusivement toute la vérité, quand chacun d'eux n'en tient qu'un anneau et que de la réunion de tous ces anneaux doit se former la chaîne entière de la vérité. Ainsi, selon cette incroyable théorie, il n'y a pas de religions fausses, mais elles sont toutes incomplètes l'une sans l'autre. La véritable religion serait la religion de l'éclectisme syncrétique et progressif, laquelle rassemblerait toutes les autres, passées, présentes et à venir : toutes les autres, c'est-à-dire, la religion naturelle qui reconnaît un Dieu ; l'athéisme qui n'en connaît pas, le panthéisme qui le reconnaît dans tout et partout ; le spiritualisme qui croit à l'âme, et le matérialisme qui ne croit qu'à la chair, au sang et aux humeurs ; les sociétés évangéliques qui admettent une révélation, et le déisme rationaliste qui la repousse ; le christianisme qui croit le Messie venu, et le judaïsme qui l'attend toujours ; le catholicisme qui obéit au pape ; et le protestantisme qui regarde le pape comme l'antéchrist. Tout cela est conciliable ; ce sont différents aspects de la vérité. De l'ensemble de ces cultes résultera un culte plus large, plus vaste, le grand culte véritablement catholique, c'est-à-dire universel, puisqu'il renfermera tous les autres dans son sein.

M. F., cette doctrine, que vous avez tous qualifiée absurde, n'est point de ma création ; elle remplit des milliers de volumes et de publications récentes ; et, sans que le fond en varie jamais, elle prend tous les jours de nouvelles formes sous la plume et sur les lèvres des hommes entre les mains desquels reposent les destinées de la France. — A quel point de folie sommes-nous donc arrivés ? — Nous en sommes arrivés, M. F., là où doit logiquement en venir quiconque n'admet pas

ce principe incontestable que nous avons établi, savoir : que la vérité est une, et par conséquent intolérante, exclusive de toute

**Vous cherchez la  
vérité sur la terre,  
cherchez l'Église  
intolérante.**

doctrine qui n'est pas la sienne. Et, pour rassembler en quelques mots toute la substance de cette première partie de mon discours, je vous dirai : Vous cherchez la vérité sur la terre, cherchez l'Église intolérante. Toutes les erreurs peuvent se faire des concessions mutuelles ; elles sont proches parentes, puisqu'elles ont un père commun : *Vos ex patre diabolo estis*. La vérité, fille du ciel, est la seule qui ne capitule point.

O vous donc qui voulez juger cette grande cause, appropriez-vous en cela la sagesse de Salomon. Parmi ces sociétés différentes entre lesquelles la vérité est un objet de litige, comme était cet enfant entre les deux mères, vous voulez savoir à qui l'adjudger. Dites qu'on vous apporte un glaive, feignez de trancher, et examinez le visage que feront les prétendantes. Il y en aura plusieurs qui se résigneront, qui se contenteront de la part qui va leur être livrée. Dites aussitôt : celles-là ne sont pas les mères. Il en est une au contraire qui se refusera à toute composition, qui dira : la vérité m'appartient et je dois la conserver tout entière, je ne souffrirai jamais qu'elle soit diminuée, morcelée. Dites : celle-ci est la véritable mère.

Oui, sainte Église catholique, vous avez la vérité, parce que vous avez l'unité, et que vous êtes intolérante à laisser décomposer cette unité. C'était là, M. F., notre premier principe : La religion qui descend du ciel est vérité, et par conséquent elle est intolérante, quant aux doctrines. Il me reste à ajouter : La religion qui descend du ciel est charité, et par conséquent elle est pleine de tolérance, quant aux personnes. Cette fois encore, je ne ferai guère qu'énoncer et n'entreprendrai pas le développement. Respirons un moment.

II. C'est le propre de l'Église catholique, M. F., d'être ferme et inébranlable sur les principes, et de se montrer douce et indulgente dans leur application. Quoi d'étonnant ? N'est-elle pas l'épouse de Jésus-Christ, et, comme lui, ne possède-t-elle pas à la fois le courage intrépide du lion, et la mansuétude pacifique de l'agneau ? Et ne représente-t-elle pas sur la terre la suprême Sagesse, qui tend à son but fortement et qui dispose tout suavement ? Ah ! c'est à ce signe encore, c'est à ce signe surtout que la religion descendue du ciel doit se faire reconnaître, c'est aux condescendances de sa charité, aux inspirations de son amour. Or, M. F., considérez l'Église de Jésus-Christ, et voyez avec quels ménagements infinis, avec quels respectueux égards elle procède avec ses enfants, soit dans la manière dont elle présente ses enseignements à leur intelligence, soit dans l'application qu'elle en

fait à leur conduite et à leurs actions. Bientôt vous reconnaîtrez que l'Église c'est une mère, qui enseigne invariablement la vérité et la vertu, qui ne peut jamais consentir à l'erreur ni au mal, mais qui s'industrie à rendre son enseignement aimable, et qui traite avec indulgence les égarements de la faiblesse.

Souffrez que je vous communique, M. F., une impression qui assurément ne m'est pas particulière et personnelle, et qu'ont éprouvée comme moi tous ceux de mes frères qui se sont livrés avec loisir et réflexion à l'incomparable étude de la science sacrée. Dès les premiers pas qu'il m'a été donné de faire dans le domaine de la sainte théologie, ce qui m'a causé le plus d'admiration, ce qui a parlé le plus éloquemment à mon âme, ce qui m'aurait inspiré la foi si je n'avais eu le bonheur de la posséder déjà, c'est d'une part la tranquille majesté avec laquelle l'Église catholique affirme ce qui est certain, et d'autre part la modération et la réserve avec laquelle elle abandonne aux libres opinions tout ce qui n'est pas défini. Non, ce n'est pas ainsi que les hommes enseignent les doctrines dont ils sont les inventeurs, ce n'est pas ainsi qu'ils expriment les pensées qui sont le fruit de leur génie.

Quand un homme a créé un système, il le soutient avec une ténacité absolue ; il ne cède ni sur un point ni sur un autre. Quand il s'est épris d'une doctrine issue de son cerveau, il cherche à la faire prévaloir avec empire ; ne lui contestez pas une seule de ses idées : celle que vous vous permettez de discuter est précisément la plus assurée et la plus nécessaire. Presque tous les livres sortis de la main des hommes sont empreints de cette exagération et de cette tyrannie. S'agit-il de littérature, d'histoire, de philosophie, de science ? chacun s'érige en oracle, ne veut être contredit en rien ; c'est une affirmation perpétuelle ; c'est une critique étroite, mesquine, hautaine, absolue. La science sacrée, au contraire, la sainte théologie catholique offre un caractère tout différent. Comme l'Église n'a point inventé la vérité, mais qu'elle en est seulement dépositaire, on ne trouve point de passion ni d'excès dans son enseignement. Il a plu au Fils de Dieu descendu sur la terre, en qui résidait la plénitude de la vérité, il lui a plu de dévoiler clairement certaines faces, certains aspects de la vérité et de laisser seulement entrevoir les autres. L'Église ne pousse pas plus loin son ministère, et, contente d'avoir enseigné, maintenu, vengé les principes certains et nécessaires, elle laisse ses enfants discuter, conjecturer, raisonner librement sur les points douteux.

L'enseignement catholique a été tellement calomnié, M. F., les hommes sont tellement accoutumés à le juger avec leurs préventions, que vous croirez difficilement peut-être à ce que je vais vous dire. Il n'y a pas une seule science au monde qui soit moins despotique que la science sacrée. Le dépôt de l'enseignement a été confié à l'Église ; or savez-vous ce que l'Église enseigne ? un symbole en douze articles qui ne forment pas douze lignes, symbole composé par les Apôtres et que les deux premiers conciles généraux ont expliqué et développé par l'addition de quelques mots devenus nécessaires.

Nous proclamons, nous catholiques, que l'interprétation authentique des saintes Écritures appartient à l'Église ; or savez-vous, M. F., par rapport à combien de versets de la Bible l'Église a usé de ce droit suprême ? La Bible renferme trente mille versets environ, et l'Église n'a peut-être pas défini le sens de quatre-vingts de ces versets ; le reste est abandonné aux commentateurs, et, je puis le dire, au libre examen du lecteur chrétien, en sorte que, selon la parole de saint Jérôme, les Écritures sont un vaste champ dans lequel l'intelligence peut s'ébattre et se délecter, et où elle ne rencontrera que quelques barrières çà et là autour des précipices, et aussi quelques lieux fortifiés où elle pourra se retrancher et trouver un secours assuré.

Les conciles sont le principal organe de l'enseignement chrétien ; or le concile de Trente voulant renfermer dans une seule et même déclaration toute la doctrine obligatoire, il n'a pas fallu deux pages pour contenir la profession de foi la plus complète. Et si l'on étudie l'histoire de ce concile, on reconnaît avec admiration qu'il était également jaloux de maintenir les dogmes et de respecter les opinions ; et il est tel mot que l'assemblée des Pères a rejeté et auquel elle n'a pas eu de repos qu'elle n'en ait substitué un autre, parce que sa signification grammaticale semblait dépasser la mesure de la vérité certaine et dérober quelque chose aux libres controverses des docteurs.

Enfin, l'incomparable Bossuet ayant opposé aux calomnies des protestants sa célèbre Exposition de la foi catholique, il se trouva que cette même Église, que l'on accusait de tyranniser les intelligences, pouvait réduire ses vérités définies et nécessaires dans un corps de doctrine beaucoup moins volumineux que n'étaient les confessions, synodes et déclarations des sectes qui avaient rejeté le principe de l'autorité et qui professaient le libre examen.

Or, je le répète, M. F., ce phénomène remarquable qui ne se trouve que dans l'Église catholique, cette tranquille majesté dans l'affirmation, cette modération et cette réserve dans toutes les questions non définies, voilà, selon moi, le signe adorable auquel je dois reconnaître la vérité venue du ciel. Quand je contemple sur le front de l'Église cette conviction sereine et cette bénigne indulgence, je me jette entre ses bras, et je lui dis : Vous êtes ma mère. C'est ainsi qu'une mère enseigne, sans passion, sans exagération, avec une autorité calme et une sage mesure.

Et ce caractère de l'enseignement de l'Église, vous le retrouvez chez ses docteurs les plus éminents, chez ceux dont elle adopte et autorise à peu près sans restriction les écrits. Augustin entreprend son immortel ouvrage de la Cité de Dieu qui sera jusqu'à la fin des âges un des plus riches monuments de l'Église. Il va venger contre les calomnies du paganisme expirant les saintes vérités de la foi chrétienne ; il sent au dedans de lui bouillonner les ardeurs du zèle ; mais s'il a lu dans les Écritures que Dieu est la vérité, il a lu aussi que Dieu est charité : *Deus caritas est* ; il comprend que l'excès de la vérité peut devenir le défaut de la charité ; il se met à genoux, et il envoie vers le ciel cette

admirable prière : *Mitte, Domine, mitigationes in cor meum, ut charitate veritatis non amittam veritatem charitatis* : Envoyez, Seigneur, envoyez dans mon cœur l'adoucissement, le tempérément de votre esprit, afin qu'entraîné par l'amour de la vérité, je ne perde pas la vérité de l'amour : *Mitte, Domine, mitigationes in cor meum, ut charitate veritatis non amittam veritatem charitatis*. Et, à l'autre extrémité de la chaîne des saints docteurs, entendez ces belles paroles du bienheureux évêque de Genève : La vérité qui n'est pas charitable cesse d'être la vérité ; car en Dieu, qui est la source suprême du vrai, la charité est inséparable de la vérité. Ainsi, M. F., lisez Augustin, lisez François de Sales : vous trouverez dans leurs écrits la vérité dans toute sa pureté et, à cause de cela même, tout empreinte de charité et d'amour.

O prêtre de Carthage, illustre apologiste des premiers âges, j'admire le nerf de votre langage énergique, la puissance irrésistible de votre sarcasme ; mais le dirai-je ? sous l'écorce de vos écrits les plus orthodoxes, je cherche l'onction de la charité ; vos syllabes incisives n'ont pas l'accent humble et doux de l'amour. Je crains que vous ne défendiez la vérité comme on défend un système à soi, et qu'un jour votre orgueil blessé n'abandonne la cause que votre zèle amer avait soutenue. Ah ! M. F., pourquoi Tertullien, avant de consacrer son immense talent au service de l'évangile, n'a-t-il pas prié le Seigneur, comme Augustin, d'envoyer dans son cœur les adoucissements, les tempéréments de son esprit ? L'amour l'aurait maintenu dans la doctrine. Mais parce qu'il n'était pas dans la charité, il a perdu la vérité.

Et vous, ô célèbre apologiste de ces derniers jours, vous dont les premiers écrits furent salués par les applaudissements unanimes de tous les chrétiens, vous le dirai-je, ô grand écrivain, cette logique apparente dans les étrointes de laquelle vous voulez étouffer votre adversaire, ces raisonnements pressés, multipliés, triomphants dont vous l'accablez, tout cela me laisse à désirer quelque chose ; votre zèle ressemble à de la haine, vous traitez votre adversaire en ennemi, votre parole impétueuse n'a pas l'onction de la charité ni l'accent de l'amour. O notre infortuné frère dans le sacerdoce, pourquoi faut-il qu'avant de consacrer votre beau talent à la défense de la religion, vous n'ayez pas fait au pied de votre crucifix la prière d'Augustin ? *Mitte, Domine, mitigationes in cor meum, ut charitate veritatis non amittam veritatem charitatis*. Plus d'amour dans votre cœur, et votre intelligence n'aurait pas fait une si déplorable défection ; la charité vous aurait maintenu dans la vérité.

Et si l'Église catholique, M. F., présente à nos esprits l'enseignement de la vérité avec tant de ménagements et de douceur, ah ! c'est encore avec plus de condescendance et de bonté qu'elle applique ses principes à notre conduite et à nos actions. Incapable de supporter jamais les doctrines mauvaises, l'Église est tolérante sans mesure pour les personnes. Jamais elle ne confond l'erreur avec celui qui enseigne, ni le péché avec celui qui le commet. L'erreur elle la condamne, mais l'homme elle continue de l'aimer ; le péché elle le flétrit, mais le

pécheur elle le poursuit de sa tendresse, elle ambitionne de le rendre meilleur, de le réconcilier avec Dieu, de faire rentrer dans son cœur la paix et la vertu.

Elle ne fait point acception de personnes : il n'y a pour elle ni juif, ni grec, ni barbare ; elle ne s'occupe point de vos opinions ; elle ne vous demande pas si vous vivez dans une monarchie ou dans une république. Vous avez une âme à sauver, voilà tout ce qu'il lui faut. Appelez-la, elle est à vous, elle arrive les mains pleines de grâces et de pardon. Vous avez commis plus de péchés que vous n'avez de cheveux sur la tête ; cela ne l'effraie point, elle efface tout dans le sang de Jésus-Christ. Quelques-unes de ses lois sont pour vous trop onéreuses, elle consent à les accommoder à votre faiblesse ; leur rigueur cède devant votre infirmité, et l'oracle de la théologie, saint Thomas, pose en principe que si nul ne peut dispenser de la loi divine, la condescendance au contraire ne doit pas être trop difficile dans les lois de l'Église, à cause de la suavité qui fait le fond de son gouvernement : *Propter suave regimen Ecclesie*. Aussi, M. F. quand la loi civile est rigide et inflexible, autant la loi de l'Église est souple et pliable. Quelle autre autorité sur la terre gouverne, administre comme l'Église ? *Suave regimen Ecclesie*.

Ah ! que le monde, qui nous prêche la tolérance, soit donc aussi tolérant que nous ! Nous ne rejetons que les principes, et le monde rejette les personnes. Que de fois nous absolvons, et le monde continue de condamner ! Que de fois, au nom de Dieu, nous avons tiré le voile de l'oubli sur le passé, et le monde se souvient toujours ! Que dis-je ? les mêmes bouches qui nous reprochent l'intolérance, nous blâment de notre bonté trop crédule et trop facile ; et notre inépuisable patience envers les personnes est presque aussi combattue que notre inflexibilité contre les doctrines.

M. F., ne nous demandez donc plus la tolérance par rapport à la doctrine. Encouragez au contraire notre sollicitude à maintenir l'unité du dogme, qui est le seul lien de la paix sur la terre. L'orateur romain l'a dit : l'union des esprits est la première condition de l'union des cœurs. Et ce grand homme fait entrer dans la définition même de l'amitié l'unanimité de pensée par rapport aux choses divines et humaines : *Eadem de rebus divinis et humanis cum summa charitate juncta concordia*.

Notre société, M. F., est en proie à mille divisions ; nous nous en plaignons tous les jours. D'où vient cet affaiblissement des affections, ce refroidissement des cœurs ? Ah ! M. F., comment les cœurs seraient-ils rapprochés, là où les esprits sont si éloignés ? Parce que chacun de nous s'isole dans sa propre pensée, chacun de nous se renferme aussi dans l'amour de soi-même. Voulons-nous mettre fin à ces dissidences sans nombre, qui menacent de détruire bientôt tout esprit de famille, de cité et de patrie ? Voulons-nous n'être plus les uns pour les autres des étrangers, des adversaires et presque des ennemis ? Revenons à un symbole, et nous retrouverons bientôt la concorde et l'amour.

Tout symbole concernant les choses d'ici-bas est bien loin de nous ; mille opinions nous divisent et il n'y a plus de dogme humain depuis longtemps, et je ne sais s'il s'en reconstituera jamais un parmi nous. Heureusement le symbole religieux, le dogme divin s'est toujours maintenu dans sa pureté entre les mains de l'Église, et par là un germe précieux de salut nous est conservé. Le jour où tous les Français diront : « Je crois à Dieu, à Jésus-Christ et à l'Église », tous les cœurs ne tarderont pas à se rapprocher, et nous retrouverons la seule paix vraiment solide et durable, celle que l'Apôtre appelle la paix dans la vérité. Ainsi soit-il.



### Ouvrages recommandés

- Pie XI, *Encyclique Mortalium animos*, (1928) réédition Expéditions Pamphiliennes.
- Dom Sarda y Salvany, *Le libéralisme est un péché*, 1884, réédition Expéditions Pamphiliennes.
- Mgr Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, réédition Éditions Saint-Rémi, 2000.
- Mgr Lefebvre, *Dubia sur la déclaration conciliaire sur la liberté religieuse*, réédition Éditions Saint-Rémi, 2000.
- Chanoine Étienne Catta, *La doctrine politique et sociale du Cardinal Pie*, Nouvelles Éditions Latines, 1959, réédition 1991. Disponible à la S. A. D. P. F.
- Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, réédition 1994. Disponible à la S. A. D. P. F.
- *Catéchisme du Concile de Trente*, réédition 1998. Disponible à la S. A. D. P. F.
- *Les conciles œcuméniques (L'histoire, Les décrets)*, Les Éditions du Cerf, 1994. Disponible à la S. A. D. P. F.

### Adresses

- SA D. P. F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.
- Éditions Saint-Rémi, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.
- Expéditions pamphiliennes, B. P. 51, 67044 Strasbourg cedex, France.

*Mon Dieu, faites l'unité des esprits dans la vérité, et l'union des cœurs dans la charité.*

(Indulgence de 300 jours. *Enchiridion indulgentiarum, Preces et pia opera*, Typis polyglottis Vaticanis, 1952.)

---

### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pen., 12 novembre 1932.)*

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquente et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diræ librorum*, 26 juin 1827.

**LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES** reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

**Toute reproduction est autorisée.**

Correspondance : I. Kraljic, C.P. 311, succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Qc), H3S 2S6, Canada.  
 Email : [i.k@sympatico.ca](mailto:i.k@sympatico.ca) URL :  
<http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 13 — Mars 2001

## L'épopée mariale de l'Espagne

Abbé Stéphane Coubé,  
*Discours prononcé le 29 septembre 1908 pour la clôture du Congrès Marial de Saragosse, in Gloires et bienfaits de la Sainte Vierge, Paris : P. Lethielleux, 1912, pp. 91-134.*



*Pulchra es, amica mea, suavis et decora, terribilis ut castrorum acies ordinata.*

Vous êtes belle et douce et charmante, ô ma bien-aimée, et terrible comme une armée rangée en bataille.

(CANTIC. III. 3.)

La Bien-Aimée que nous honorons dans ce magnifique temple del Pilar est belle et douce, et charmante comme celle du Cantique des cantiques, mais elle n'est pas moins redoutable. Ces attributs qui semblent s'exclure s'accordent, au contraire, parfaitement ; car, si une mère est tendre pour ses enfants, elle devient terrible quand il s'agit de les défendre contre leurs ennemis.

Or, Marie est notre Mère, et les ennemis que nous avons le plus à craindre sont ceux qui attaquent notre foi, c'est-à-dire l'hérésie et l'incrédulité. Aussi la Vierge a-t-elle toujours combattu ces deux monstres. Contre eux, elle s'est dressée comme la tour de David, *turris Davidica* ; contre eux, elle s'est montrée le secours des chrétiens, *auxilium christianorum* ; contre eux, elle a toujours été terrible comme une armée rangée en bataille. Aussi les a-t-elle terrassés dans tout l'univers : *cunctas haereses sola interemisti in universo mundo*.

Parmi les nations catholiques, en dehors de la Pologne et de l'Irlande martyres, il n'en est pas qui aient mieux compris que l'Espagne et la France le bienfait de la foi, ni qui l'aient

gardé aussi jalousement. Et, chose étrange, elles ont eu à lutter contre les mêmes ennemis : contre le paganisme, et elles l'ont vaincu ; contre l'arianisme, et elles l'ont vaincu ; contre le mahométisme, et elles l'ont vaincu ; contre le protestantisme, et elles l'ont vaincu. Elles luttent aujourd'hui contre la libre-pensée, et elles la vaincront !

Mais toutes deux aussi n'ont triomphé de ces erreurs que grâce à Marie. Leur histoire est une grande épopée religieuse, mais c'est aussi une épopée mariale. Elles ont choisi la Mère de Dieu pour gardienne de leur foi : *posuerunt me custodem* : et vraiment elle a bien gardé ce précieux trésor. Elle a été pour vous la *Virgen de las batallas* qu'aimait à invoquer votre saint Ferdinand de Castille ; elle a été pour nous la Vierge des Victoires, à laquelle Louis XIII élevait un sanctuaire vénéré dans sa capitale.

L'Espagne, depuis Charles III, a choisi Marie pour sa patronne, sous le vocable de l'Immaculée-Conception ; la France, depuis Louis XIII, est spécialement consacrée à Marie, sous le vocable de l'Assomption, et la fête du 15 août est pour elle une fête religieuse nationale.

**Marie est reine de France ; mais elle est aussi reine de cette Espagne qui l'a proclamée généralissime de son infanterie.**

Marie est reine de cette France dont le Pape Benoît XIV disait : *Regnum Galliae, regnum Mariae* ; mais elle est aussi reine de cette Espagne qui l'a proclamée généralissime de son infanterie. Ne m'a-t-on pas dit que très prochainement une ordonnance royale prescrira de rendre à la Vierge del Pilar les honneurs militaires dus au capitaine général de l'armée ?

Et vous-mêmes, mes Frères, dans une chanson populaire bien connue, est-ce que vous ne l'invoquez pas comme *la Capitana de la tropa Aragonesa* ?

C'est un beau spectacle, mes Frères, que celui de ces deux grandes nations, qui oublient dans ce Congrès leurs querelles d'il y a cent ans, et qui ne rivalisent plus que d'amour envers la gardienne de leur foi. Il y a là pour elles, me semble-t-il, le gage d'un avenir religieux de plus en plus splendide et

d'une entente fraternelle de plus en plus féconde.

Puissent l'Espagne et la France resserrer ce lien sacré qui les unit en Dieu et en Marie ! Puisse la Reine des cieux étendre son manteau royal sur les deux nations sœurs de la race latine, et leur garder le joyau de la vérité dont elles sont si justement fières !

Certes, l'épopée mariale de la France serait belle, et je compte la dire un jour, s'il plaît à Dieu ; mais ici, au pied de la Vierge du Pilar, c'est l'épopée mariale de ce royaume que je voudrais esquisser dans ses grandes lignes. Nous y verrons par quels bienfaits Marie a montré son amour à l'Espagne, et par quels hommages l'Espagne lui a témoigné sa reconnaissance. Nous y verrons comment la foi catholique, si vive et si féconde de ce pays, est sortie, grâce à Notre-Dame, victorieuse du paganisme avec saint Jacques, victorieuse de l'arianisme avec saint Herménilde, victorieuse de l'Islam avec saint Ferdinand et les rois catholiques, victorieuse du protestantisme avec saint Ignace et sainte Thérèse, et comment elle doit encore triompher de l'impiété contemporaine. Ces belles victoires forment comme les chants d'une épopée. O Vierge del Pilar, donnez-moi de les rappeler en termes qui ne soient pas indignes de Votre Majesté : *Dignare me laudare te, Virgo sacrata!*

### I. — Marie chasse le paganisme d'Espagne et y fonde la foi catholique.

Le premier chant de cette épopée a pour héros saint Jacques, et pour héroïne Notre-Dame del Pilar.

Après l'Ascension de Notre Seigneur, la Sainte Vierge s'était renfermée au Cénacle avec les Apôtres ; avec eux, elle reçut le Saint-Esprit ; avec eux, elle pria pour la conversion du monde. Elle devint ainsi la Reine des Apôtres.

La tradition nous raconte que, lorsqu'ils se séparèrent pour aller prêcher l'Évangile, les compagnons de Jésus s'agenouillèrent devant leur Reine et qu'elle leur donna sa bénédiction, pour eux et pour les peuples qu'ils devaient évangéliser.

J'ose dire qu'elle eut un regard particulier pour l'Espagne. Elle ne peut lui envoyer saint Jean, son fils adoptif du Calvaire, que la volonté de Jésus mourant a fixé auprès d'elle, mais elle lui députe un des favoris les plus illustres du Sauveur, un des compagnons du Thabor et du Jardin des Oliviers, le fils de Zébédée, le frère de saint Jean, saint Jacques

le Majeur.

Elle le bénit, elle le suit par la pensée, elle s'intéresse à son apostolat. Elle a pour communiquer avec lui mieux que nos inventions modernes, la puissance du miracle. Ainsi que le rapporte le pape saint Grégoire, encore vivante à Jérusalem, elle lui apparaît une nuit sur les bords de l'Èbre, au lieu même où nous sommes. Elle est entourée de milliers d'anges. Elle se tient sur un pilier vénérable, qui deviendra le centre de la foi dans ce pays. Elle lui demande de lui bâtir un temple où elle puisse prier par la pensée avec son peuple, durant sa vie, et le protéger après sa mort. Elle l'assure que ce sera un lieu de bénédictions pour tous ceux qui viendront l'invoquer, et elle prophétise que ce temple restera debout, toujours rempli d'adorateurs du Christ, jusqu'à la fin des siècles. Saint Jacques obéit, et c'est ainsi que cette chapelle a été la première consacrée à la Reine du ciel dans tout l'univers.

En posant son pied sur la terre espagnole, la Vierge en a pris à jamais possession. Désormais cette terre est acquise à son fils Jésus. En effet, l'apostolat de saint Jacques qui, jusqu'alors, n'avait pas produit de grands fruits, devint bientôt plus fécond. Après son départ d'Espagne et surtout après sa mort glorieuse à Jérusalem, sa voix retentit avec plus d'éclat. Répercutée par les sept évêques qu'il a formés et que saint Pierre a consacrés, elle est vraiment cette voix de tonnerre que Jésus avait prédite en appelant les fils de Zébédée : Boanerges, enfants du tonnerre. A cette voix les idoles tremblent, les temples païens s'écroulent, les chrétiens surgissent du sol, la foi naît, couvrant de ses fleurs sanglantes la vieille Ibérie.

En effet, cette voix des apôtres est bientôt renforcée par celle des martyrs. Or, rien ne résiste à l'éloquence du sang. C'est le sang de saint Jacques lui-même, le premier des apôtres qui ait été martyrisé pour le Sauveur ; c'est le sang du diacre saint Vincent, le prédicateur de Saragosse, le héros de Valence, dont le supplice effroyable rappelle ou dépasse celui du diacre saint Laurent ; c'est le sang de sainte Léocadie, la glorieuse vierge martyre, patronne de Tolède ; c'est le sang de sainte Eulalie, la douce émule de sainte Agnès, immolée à l'âge de douze ans, et dont la *cantilène* sera le premier poème en langue d'oïl balbutié par la France du X<sup>e</sup> siècle ; c'est le sang de sainte Engracia, une des patronnes de cette ville, qui lui a consacré une église ; enfin, c'est le sang de ces « innombrables martyrs », qui partagent, avec sainte Engracia, l'honneur de son sanctuaire, et auxquels vous avez élevé, sur une de vos places publiques, un monument de foi et de patriotisme<sup>3</sup>.

Ces héros de la foi devaient trouver un poète digne d'eux dans un des plus illustres fils de l'Espagne, une des gloires de Saragosse, le grand poète latin Prudence. Né un demi-siècle à peine après la grande persécution, où l'horrible Dacien fit périr tant d'Espagnols, il a pu recueillir l'écho de leurs pensées. Or, en célébrant leur gloire, il n'a pas oublié celle de la Vierge immaculée, *interemeta Virgo* ; on voit bien qu'il vécut

auprès de Notre-Dame del Pilar. Il exalte sa maternité divine et sa victoire sur les serpents venimeux de l'enfer. Porte-parole de l'Espagne des quatre premiers siècles, il exprime sa foi et son amour pour Marie.

Une foi prêchée par de tels apôtres, empourprée par de tels martyrs, chantée par un tel poète, est impérissable. Mais qui a donné à l'Espagne ces hommes illustres et surtout le premier d'entre eux ? C'est la Reine des apôtres et des martyrs, Marie. C'est donc à vous, ô Vierge del Pilar, que ce pays doit cette foi catholique dont il est si jaloux. Certes, il saura montrer splendidement sa reconnaissance au glorieux fils de Zébédée ; il lui élèvera, à Compostelle, un temple célèbre, où l'on viendra de toutes les parties du monde. Mais il n'oubliera pas qu'il vous doit son grand Santiago ; il n'oubliera pas que vous êtes apparue en ce lieu, ô douce Étoile du matin, annonciatrice du divin Soleil ; il reviendra ici, au cours des siècles, chanter la foi de son baptême. Il appellera toutes les générations en pèlerinage pour vous proclamer bienheureuse et pour vous vénérer sur cet auguste pilier, où ont reposé vos pieds : *adorabimus eam in loco ubi steterunt pedes ejus*<sup>1</sup>.

## II. — Marie chasse l'arianisme d'Espagne et y rétablit la foi catholique.

Victorieuse de l'infidélité, l'Espagne devait l'être aussi de l'hérésie arienne : et elle doit encore à la Vierge cette victoire, qui remplira le second chant de cette épopée.

La nation wisigothe avait envahi à peu près en même temps, au commencement du V<sup>e</sup> siècle, l'Aquitaine et l'Espagne ; elle s'y était installée, grâce à la faiblesse de l'empereur Honorius, et y avait introduit l'arianisme qu'elle professait.

La France eut le bonheur de se débarrasser la première de cette hérésie. En 507, Clovis écrasait, à Vouillé, le fameux roi arien Alaric et rétablissait le catholicisme dans toute la Gaule. La lutte fut plus longue en Espagne : elle se termina, en 586, par une victoire plus belle que celle de Vouillé, par la victoire du martyr.

Théodosia, illustre femme espagnole, sœur de sainte Florentine et des trois grands évêques, saint Léandre, saint Isidore et saint Fulgence, avait épousé le roi Arien Léovigilde. Elle en eut deux fils, saint Herménégilde, le roi martyr, et Récarède, qui devait être le premier prince catholique d'Espagne. Elle n'eut pas la consolation de voir ici-bas la conversion de son mari et de ses fils, mais elle alla la demander à Dieu, dans le ciel.

Herménégilde, devenu roi de Séville du vivant de son père, avait épousé une princesse franque, Ingonde, fille de Sigebert, roi d'Austrasie. Ému par les conseils de cette pieuse fille de France, nouvelle Clotilde, et éclairé par les instructions de son saint oncle Léandre, nouveau Rémy, il se fit catholique. Son père, irrité, lui déclara la guerre, s'empara de lui par trahison, le jeta dans une

prison, et, après trois ans de menaces et de mauvais traitements, désespérant de le voir apostasier, il le fit décapiter.

Il est peu de figures aussi sympathiques et aussi chevaleresques que celle de saint Herménégilde. A la fleur de l'âge, il renonce à une couronne terrestre pour garder sa foi, et il offre à Dieu son sang pour baptiser sa patrie. Sa prière fut agréée.

Un an après son martyre, son père mourait, regrettant son horrible crime, maudissant l'arianisme et recommandant à saint Léandre de convertir Récarède, comme il avait converti Herménégilde. Récarède suivit l'exemple de Dieu son sang pour baptiser sa patrie. Sa prière fut agréée.

Ce fut un beau spectacle, mes Frères, lorsque, en 589, au troisième concile de Tolède, Récarède, entouré de soixante-quatre évêques et des grands du royaume, abjura solennellement l'hérésie et jura fidélité à la foi d'Herménégilde, de Santiago et de la Vierge Marie. Ce fut une heure émouvante, celle où le vénérable évêque de Séville, saint Léandre, se levant au milieu de l'auguste assemblée, célébra les bienfaits de la vérité catholique, et, dans une inspiration prophétique, affirma que, tandis que l'hérésie est une semence de discorde, la foi serait, pour l'Espagne, la condition de l'unité, de la paix et de toutes les grandeurs.

Ce fut un de ces événements qui ont un retentissement indéfini dans l'histoire. Aujourd'hui encore, ce pays s'en ressent pour son bonheur. La nation wisigothe, mêlée aux Suèves et aux anciens habitants du pays, les Celtibères, les Cantabres, les Basques, allait devenir cette grande nation espagnole, qui n'a pas de plus cher joyau que la foi de ses pères.

Or, cette insigne victoire sur l'erreur, proclamée au troisième concile de Tolède, c'est la Vierge qui l'avait remportée. L'arianisme, en attaquant la divinité de Jésus, niait le plus beau titre de Marie, celui de Mère de Dieu. Elle avait donc à venger sur lui une injure personnelle. Elle conspira avec les pieuses princesses Théodosia, Ingonde et sainte Florentine. Elle soutint Herménégilde dans sa lutte héroïque.

Comme pour bien marquer que c'était Elle qui combattait, Elle voulut que le coup mortel fût donné à l'hérésie dans une de ses églises, dans cette cathédrale de Tolède, qui lui avait été consacrée deux ans auparavant et qui devait si souvent retentir de ses louanges. Ce fut Elle qui inspira ces grands apôtres de l'Église wisigothe, lumières de l'Église universelle, saint Léandre et saint Isidore de Séville, avec leur frère saint Fulgence, avec saint Brulion de Saragosse, saint Jean de Biclár, saint Ildefonse et saint Julien de Tolède.

Ces illustres prélats, instruments de Dieu dans la conversion de leur peuple, étaient de fervents serviteurs de Marie. Que de fois leur voix s'éleva sur les bords de l'Èbre, du Tage ou du Guadalquivir, pour célébrer ses louanges !

Saint Isidore, successeur de son frère Léandre sur le siège de Séville, défend, dans son livre *Contre les Juifs*, la pureté sans tache de la Vierge, en lui appliquant la prophétie de la Tige de Jessé. Dans ses *Questions sur la Genèse*, il chante la victoire de la femme qui écrasa la tête du serpent. Saint Isidore, avec son frère saint Léandre, est encore le principal auteur de cette belle liturgie mozarabe, que l'illustre cardinal Ximénès de Cisneros devait recueillir et sauver en 1500, en lui accordant une chapelle dans la cathédrale de Tolède : c'est donc de son cœur que sont sortis ces accents de piété si tendre et si filiale envers la Mère de Dieu, qui remplissent le Bréviaire et le Missel de ce rite vénérable.

Saint Braulton, votre bien-aimé pasteur, disciple et ami intime de saint Isidore, professe, lui aussi, un immense amour pour la Vierge. D'une main, il arrache l'ivraie de l'arianisme dans son peuple, et de l'autre, il répand les fleurs de sa piété devant le saint Pilar, au pied duquel il veut être enterré.

Mais que dire du grand archevêque de Tolède, saint Ildefonse, si populaire dans ce royaume ? Qui ne connaît son ardente dévotion envers Marie ? Il écrit un traité célèbre sur sa *perpétuelle Virginité*, contre les erreurs de Jovinien et d'Elvidius ; il compose des prières, des poésies et un office en son honneur. Un matin, entendant des chants avant l'heure usuelle, dans sa cathédrale, il y accourt ; mais quelle n'est pas son émotion de voir la Vierge assise sur un trône, vêtue d'une chasuble plus blanche que la neige, *en toile du ciel*, comme dit la chronique, et d'entendre les anges chanter l'office qu'il a lui-même composé ! Bientôt Marie le fait approcher et lui remet la merveilleuse chasuble, comme gage de sa protection maternelle.

Murillo a peint cette scène dans un magnifique tableau : mais je croie qu'elle est gravée en traits plus indélébiles encore dans l'âme de tout Espagnol. Cette chasuble de neige, cette toile du ciel, n'est-ce pas le symbole de la foi immaculée et somptueuse, dont l'Espagne, délivrée d'Arius, est redevable à la Sainte Vierge ?

### III. — La Reconquista. — Marie combat le Mahométisme en Espagne et y aguerrit la foi catholique. — Première période, la défensive : de Covadonga à Las Navas.

#### PÉLAGE ET NOTRE-DAME DE COVADONGA

Voici le cœur même de la grande épopée, une chanson de geste grandiose, qui demanderait, pour la chanter dignement, la majesté d'un Homère et la foi naïve d'un troubadour.

De même que les ariens au <sup>v</sup> siècle, les Musulmans, au <sup>viii</sup>, envahirent presque simultanément l'Espagne et la France. La France s'en délivra rapidement. Abder-Rhaman, écrasé par Charles Martel, succombait avec ses troupes, en 732, dans les plaines de Poitiers.

En Espagne, l'effort fut plus considérable.

Ce fut une lutte épique, gigantesque, qui dura près de huit siècles, pendant laquelle l'Espagnol refoula, pied à pied, l'invasisseur, reconquit sa patrie, lambeau par lambeau, lutte féconde, où il aguerrit sa foi, trempa son caractère et puisa cette fierté chevaleresque qui le caractérise.

Or, on peut dire que Marie se rencontre partout, au cours de cette guerre, couvrant de son égide les défenseurs de la religion, intervenant par de nombreux bienfaits aux moments les plus critiques et donnant la victoire aux héros de la *Reconquista*.

Le premier de ces héros à qui elle fait sentir sa protection, c'est Pélage, le porte-drapeau du roi Rodrigue à la désastreuse bataille du Guadalete. Les Maures, vainqueurs, ont couvert la péninsule, martyrisant les chrétiens, et Pélage reste avec une poignée de braves, pour incarner l'idée espagnole et catholique. Mais il a pour lui la Vierge guerrière.

Il s'est retranché dans les Asturies, sur la *montana de la Virgen* : il invoque sa céleste protectrice, il sort de la grotte de Covadonga, fait pleuvoir sur les Sarrasins des quartiers de roc et des troncs d'arbres. Bientôt l'ennemi est en fuite, et le vainqueur est proclamé roi sur le champ de bataille.

L'Espagne reconnaissante attribue à Marie cette première victoire qu'elle a remportée sur les Arabes. La grotte de Pélage deviendra un des plus célèbres pèlerinages de ce pays ; les foules y accourront chaque année, à l'ermitage de la Vierge, en sa fête du 8 septembre ; et les chevaliers chrétiens ne s'élanceront dans la bataille qu'après avoir invoqué Santiago et Notre-Dame de Covadonga.

#### LE CID CAMPÉADOR

La victoire de Covadonga avait donné du cœur et de la confiance aux chrétiens. Ils se mettent à la lutte avec une énergie et une obstination que rien ne lassera. Ils élèvent contre les Musulmans des châteaux-forts, ces fameux *castillos*, d'où la Castille a tiré son nom.

Les luttes sont de tous les jours. Tantôt c'est la défaite, et ils offrent à Dieu leur sang pour leur foi. Tantôt c'est la victoire, et ils en reportent l'honneur à Marie.

C'est Elle qui soutient dans la lutte son dévot chevalier, le grand Ferdinand Gonzalès, premier comte de Castille, seigneur de Burgos, vainqueur des Maures à Osma et à Simancas : il avait toujours l'image de sa Reine, pendant la bataille.

C'est Elle qui, à la fameuse journée de Calatanazor, en 998, assure le triomphe des rois Bermude de Léon, Garcia de Navarre et Sanche de Castille sur le fameux Almanzor.

C'est Elle qui, en 1085, s'empare de Tolède avec le Cid, et, en 1118, entre triomphalement dans cette ville de Saragosse, avec Alphonse le Batailleur.

Je viens de nommer le Cid. Voilà un nom qu'il faut saluer très bas, comme un des plus

magnifiques de l'histoire espagnole. Le Cid Campéador incarne la résistance chrétienne à Mahomet. Il se peut que la légende ait embelli son histoire : il se peut que le fameux Ruy Diaz de Bivar, chanté par le Romancero,

**C'est l'homme de la croisade éternelle, qui n'a pas, comme les Français, à franchir les mers pour rencontrer le Sarrasin, mais qui le trouve à la porte de son manoir délabré et fonce sur lui, lance baissée, en invoquant Santiago et Santa Maria.**

Guilhem de Castro et notre Corneille, dépasse de beaucoup le personnage réel du <sup>xii</sup> siècle. Mais il représente une grande réalité, le type de chevalier chrétien tel que l'Espagne l'a conçu et l'a réalisé dans de nombreux guerriers. C'est le véritable *hidalgo* castillan et catholique, parangon de loyauté et d'honneur, toujours prêt à braver la mort pour sa religion et sa patrie. C'est la force au service du droit. C'est l'homme de la croisade éternelle, qui n'a pas, comme les Français, à franchir les mers pour rencontrer le Sarrasin, mais qui le trouve à la porte de son manoir délabré et fonce sur lui, lance baissée, en invoquant Santiago et Santa Maria. C'est le paladin de Notre Dame.

Le véritable Cid fit, croit-on, partie d'une Confrérie de l'Immaculée-Conception établie à Burgos, la plus ancienne du monde peut-être. Quand il est banni par Alphonse VI, il descend de cheval en passant devant l'autel de Santa Maria, et il lui demande sa protection dans les combats qu'il va livrer aux Maures.

Quant à l'autre Cid, formé à son image, celui qui fut légion en Espagne, il nous apparaît toujours comme un serviteur de Marie. Il lui doit ce sens de la délicatesse et de l'honneur, ce respect de la femme, ce dévouement à la faiblesse qui sont comme l'âme de la chevalerie. Il lui doit aussi sa bravoure : car il a en Elle une absolue confiance. Avant de partir pour la guerre, il fait sa veillée d'armes devant un autel de la Vierge, à Montserrat, au Pilar, à Roncevaux, à Covadonga, aux pieds de la Virgen de la Antigua, à Tolède ; il prend pour protectrice et pour idéal, la Femme terrible, qui broie sous ses pieds l'injustice et l'erreur.

#### LES ORDRES MILITAIRES

De cette idée du chevalier chrétien sont nés ces Ordres religieux et militaires qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire de la Reconquête. Ce fut vraiment la fleur de la chevalerie. Mais cette fleur a poussé aux pieds de la Vierge des batailles. C'est une institution mariale.

Les chevaliers de Santiago, de Calatrava, d'Alcantara, de Roncevaux, de Notre Dame de Montesa, de Notre Dame de la Merci choisissaient Marie pour leur première patronne. Ils se distinguaient par leurs croix rouges, vertes, or, noires, mais portaient,

pour la plupart, le manteau blanc, la couleur de la Vierge et de saint Jacques, le chevalier à la blanche armure.

Les chevaliers de Calatrava, d'Alcantara et de Montesa ajoutaient aux trois vœux de religion celui d'honorer particulièrement l'Immaculée Conception de Marie.

Ceux de Roncevaux avaient pour centre, dans cette ville, un pèlerinage célèbre de la Vierge, où l'on envoyait une partie des trophées de la bataille de Las Navas.

Ceux de Notre-Dame de Montesa étaient plus particulièrement que les autres consacrés à Marie, dont ils portaient le nom.

Quant à l'Ordre de la Merci, ce fut la Sainte Vierge elle-même qui le suscita. Apparaissant, en même temps, au roi Jacques I<sup>er</sup> d'Aragon, à saint Raymond de Penafort et à saint Pierre Nolasque, elle leur commanda de fonder un Ordre à l'imitation de celui de la Trinité, récemment institué en France, pour la rédemption des captifs. Les membres devaient s'engager, par vœu, à se livrer eux-mêmes en esclavage entre les mains des Maures, si c'était nécessaire, comme caution des prisonniers chrétiens, délivrés sans rançon. Les troncs destinés à recevoir les aumônes des fidèles pour le rachat des captifs portaient l'image de Marie tenant son fils entre ses bras. Ainsi, après avoir soutenu ses enfants dans la lutte, la Mère de la divine Merci ne les abandonnait pas dans l'esclavage et les arrachait à la cruauté des Maures.

#### IV. — La Reconquista. — Seconde période, l'offensive : de Las Navas à la prise de Grenade.

##### LA VICTOIRE DE LAS NAVAS DE TOLOSA

Un des plus hauts faits de la grande guerre contre le croissant, le plus célèbre peut-être, ce fut la bataille de Las Navas de Tolosa, en 1212.

Alphonse VIII, de Castille, battu à Alarcos, avait juré de prendre sa revanche. Il se rendait compte, avec toute l'Europe, que la prochaine bataille serait décisive pour la chrétienté. Il fit appel à ses alliés. La France répondit à sa voix : mais elle lui envoya mieux que ses chevaliers, l'étendard de la Vierge de Rocamadour, porté par le prieur de ce célèbre monastère.

**Le prieur ayant déployé la bannière de Rocamadour, l'image virginale qui y rayonnait effraya les Maures. Ils prirent la fuite, et bientôt cent mille de leurs cadavres jonchaient la plaine.**

La rencontre eut lieu à Las Navas de Tolosa. Elle fut d'abord défavorable aux chrétiens, qui commençaient à fuir. Mais le

prieur ayant déployé la bannière de Rocamadour, l'image virginale qui y rayonnait effraya les Maures. Ils prirent la fuite, et bientôt cent mille de leurs cadavres jonchaient la plaine. Cette victoire fut le salut de l'Espagne : comme plus tard celle de Lépante, elle eut un immense retentissement dans le monde. Elle porta un coup mortel à la puissance musulmane qui, depuis lors, alla toujours déclinant au pays du Cid. A partir de ce jour, l'Espagne prend résolument l'offensive ; elle ne se contente plus de se défendre dans ses *castillos*, elle attaque, elle refoule l'infidèle.

Or, tout l'honneur de cette journée revient à la Sainte Vierge. C'est Elle qui, au moment où tout semble perdu, vient au secours de ses enfants et se montre en leur faveur plus terrible qu'une armée rangée en bataille. C'est Elle que vos pères, dans leur belle langue sonore, proclament la glorieuse *vencedora*, l'immortelle *triumfadora* de Las Navas de Tolosa.

##### LE ROSAIRE ET LA BATAILLE DE MURET

Mais comment passer ici sous silence une autre victoire chrétienne, la victoire de Muret, qui, pour n'avoir pas été remportée en Espagne, n'en est pas moins due à l'un des plus illustres Espagnols, saint Dominique de Guzman, et à la Très Sainte Vierge ? Saint Dominique, né à Calahorra, au royaume de Castille, est un des plus grands serviteurs de Marie. On peut dire que rien n'a contribué autant que son Rosaire à populariser le culte de Notre-Dame et qu'il lui a ainsi formé, avec des milliards de cœurs humains, un collier d'honneur plus précieuse que toutes les perles et pierreries du monde.

Saint Dominique connaissait Alphonse VIII, le vainqueur de Las Navas, et il a dû prier plus que personne pour le succès de cette bataille. Mais c'est à la journée de Muret qu'il joue le plus grand rôle. Affligé de voir les ravages de l'hérésie albigeoise dans le Midi de la France, Dominique avait prié Marie et Marie lui avait révélé qu'il vaincrait par le Rosaire.

Le Rosaire ! Qu'y a-t-il de plus faible et de plus enfantin aux yeux du monde ? Mais, qu'y a-t-il de plus fort en réalité ? C'est une arme plus terrible que l'épée, arme redoutée de l'enfer, arme qui a rendu invincibles bien des héros chrétiens. C'est l'arme qui écrasa l'Albigisme à Muret, comme plus tard le Mahométisme à Lépante.

**Une main qui a égrené le chapelet n'en manie que plus brillamment l'épée.**

La veille du combat, Simon de Montfort, le champion de la foi catholique, et Dominique, son ami, récitaient humblement le Rosaire. Pendant la mêlée, le saint le murmurait encore, en élevant la croix au-dessus des combattants ; et Simon de Montfort montrait qu'une main qui a égrené le chapelet n'en manie que plus brillamment l'épée.

Ainsi donc, à l'aurore de ce grand XIII<sup>e</sup> siècle, et à un an de distance l'une de l'autre, deux victoires mariales écrasèrent l'infidélité et l'hérésie. A Tolosa, l'Espagne catholique combattait sous une bannière de Marie, portée par un moine français de Rocamadour. A Muret, la France catholique combattait sous l'égide de Marie, portée par un moine espagnol, saint Dominique.

Vous avez donc bien raison, mes Frères, d'aimer et d'honorer si magnifiquement le Rosaire. Tout à l'heure vous allez, dans une procession splendide, promener un gigantesque Rosaire vivant, dont les grains, représentés par de mouvantes lumières et par des hommes, iront s'égrenant à travers les rues de cette cité, au chant des *Ave Maria*. La statue de Notre-Dame del Pilar, entourée d'anges, présidera ce cortège pittoresque : c'est justice ! Si le Rosaire est catholique et universel par son esprit et par sa pratique si populaire, j'ose dire qu'il est franco-espagnol par ses origines, et que nulle part il n'est plus à sa place que dans ce Congrès, qui réunit aux pieds de Notre-Dame del Pilar les compatriotes de saint Dominique et de Simon de Montfort.

##### SAINT FERDINAND III DE CASTILLE

Voici un autre prince, défenseur de la foi, saint Ferdinand III, roi de Castille, lui aussi grand paladin de la Vierge.

Le vainqueur de Tolosa, Alphonse VIII, avait eu deux filles, l'une, Blanche de Castille, mère de saint Louis, roi de France, et l'autre, Bérenguela, mère de saint Ferdinand. Saint Louis et saint Ferdinand sont donc deux cousins germains ; ils s'aiment tendrement ; ils sont dignes l'un de l'autre et dignes des peuples qu'ils gouvernent.

Tandis que saint Louis va en Orient, pour combattre les Infidèles, saint Ferdinand les harcèle dans son propre pays. C'est une des grandes figures de la Reconquista. Il bat l'émir de Grenade, à Jérès, en 1233. En 1236, après un long siège, il s'empare de Cordoue, la vieille capitale des Kalifes. Il enlève Séville et Jaen, et ne laisse aux Maures que le petit royaume de Grenade. L'inscription arabe, jadis gravée sur son tombeau à la cathédrale de Séville, l'appelle « un grand conquérant, le plus noble des rois, le plus loyal, le plus généreux, le plus justicier, le plus hardi, le plus bienveillant, le plus magnifique, le plus humble devant Dieu et le plus fier devant les hommes au service de Dieu ».

Humble devant Dieu, fier au service de Dieu, je ne connais de plus belle devise pour un roi !

Or, ce grand Conquistador était un enfant très aimant de la Sainte Vierge. Il s'efforçait de la glorifier et de la faire aimer de son peuple et de sa famille. Il éleva son fils Alphonse le Sage dans ces sentiments, et ce prince, aussi brillant poète que vaillant guerrier, devait écrire un jour, en l'honneur de Marie, rose des roses, et fleur des fleurs, de charmantes cantilènes, en dialecte galicien, que nous a conservées le Romancero. C'est saint Ferdinand qui commença, à Burgos, cette incomparable cathédrale, une des plus belles du monde, qui



porte si haut le nom et la gloire de Notre-Dame. Sans cesse il invoquait sa céleste Protectrice et lui attribuait tous ses succès. Il ne s'élançait jamais dans la mêlée sans porter, attachée à l'arçon de sa selle, une figurine en ivoire de la *Virgen de las Battallas*, que l'on garde encore à la cathédrale de Séville. On voit aussi dans la même cathédrale, sur l'autel de la chapelle royale et sous un dais d'argent, la *Virgen de los Reyes*, statue de Notre-Dame, patronne de Séville, en robe de satin blanc, couverte de bijoux, que saint Ferdinand avait reçue de saint Louis. Glorieuse époque, mes Frères, où deux puissantes nations avaient à leur tête deux saints issus du même sang et où un acte de foi et de piété mariale cimentait l'amitié des peuples et des rois. Le monde reverra-t-il jamais cette splendeur morale ? Les siècles de progrès matériel valent-ils les siècles de foi, et la grandeur des machines peut-elle remplacer la grandeur des âmes ?

DON JAIME D'ARAGON, LE  
CONQUISTADOR

Don Jaime d'Aragon, le Conquistador, contemporain de saint Ferdinand, fut, lui aussi, comme l'indique son surnom, un brillant guerrier. Il conquiert Majorque en 1232, Minorque en 1242 ; il s'empara de Valence et chassa les Maures d'un grand nombre de villes. Or, sa dévotion à Marie était aussi ardente que celle de son illustre voisin, saint Ferdinand de Castille, et il montra que, sur ce terrain de la piété mariale, comme sur celui de la valeur militaire, la *Casa Real de Aragon* marchait avec la *Casa Real de Castilla*.

Il avait coutume de dédier au culte de la Vierge, sous le vocable de l'un de ses mystères, particulièrement de son Assomption, la principale mosquée de toutes les cités qu'il enlevait à l'ennemi. On dit qu'il offrit ainsi plus de deux mille sanctuaires à la patronne de l'Espagne. Ce chiffre énorme honore à la fois et sa piété et sa valeur guerrière, mais ne paraîtra pas invraisemblable si l'on songe qu'il enleva au Croissant d'immenses territoires, entre autres les îles Baléares et le royaume de Valence.

LES MOSQUÉES CONVERTIES EN CHAPELLES  
DE MARIE

Cet usage ne fut pas particulier à Don Jaime ; on le retrouve à toutes les époques de la Reconquête. C'était une pensée délicate de vos pères. En transformant les mosquées en sanctuaires de la Vierge, ils réparaient les blasphèmes des Maures envers la Mère de Dieu ; ils substituaient son culte très pur au culte sensuel de l'Islam ; enfin ils reconnaissaient en Elle la patronne de leurs armes, à qui ils devaient leurs victoires.

C'est ainsi qu'une mosquée de Tolède devint Santa Maria la Blanca. La grande mosquée de Séville servit longtemps de cathédrale sous le nom de Santa Maria del Sede, jusqu'au jour où, ébranlée par un tremblement de terre, elle fut remplacée, en 1401, par l'immense cathédrale actuelle. A Grenade, une des mosquées fut dédiée à Notre-Dame des Douleurs.

Un poète moderne, Pierre-Antoine

Alarcon, a délicatement exprimé la haute pensée qui présidait à ces transformations dans une jolie poésie intitulée *La Virgen de las Angustias*.

« Ici, dit-il, où, chargée de perles et de parfums, la femme s'étendait, avilie et esclave, ici où les Maures savourèrent leurs amours et élevèrent parmi les fleurs le temple du plaisir, au pied de la colline qui se montre encore couronnée de l'Alhambra grenadine, palais de l'amour, les chrétiens ont élevé une demeure plus divine, la maison de la Vierge, le temple de la douleur. »

### V. — La Reconquista. — Fin de la guerre ; la prise de Grenade. — Épilogue : la bataille de Lépante.

LES SOUVERAINS CATHOLIQUES ET LA PRISE  
DE GRENADE

Enfin, nous arrivons au dernier épisode de la lutte séculaire, la prise de Grenade, en 1492.

**L'honneur de l'Espagne  
et de la croix demandait  
qu'il ne restât plus un  
seul drapeau insulteur  
du Christ et de sa Mère  
sur la terre catholique.**

Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, ayant réuni, par leur mariage, toutes les terres et toutes les forces de l'Espagne sous leur sceptre royal, résolurent de tenter un suprême effort pour chasser l'envahisseur de son dernier refuge. Ce n'était pas une vulgaire ambition qui les animait, c'était un sentiment très noble de patriotisme et de religion. L'honneur de l'Espagne et de la croix demandait qu'il ne restât plus un seul drapeau insulteur du Christ et de sa Mère sur la terre catholique.

Les souverains se préparèrent à cette lutte par la prière ; mais ils s'adressèrent spécialement à Marie. Ils firent des vœux à la Vierge del Sagrario de Tolède, ils invoquèrent Notre-Dame del Pilar, ils invoquèrent l'Immaculée Conception, à laquelle la reine avait une dévotion particulière, comme nous l'apprenons par un bref du Pape Innocent VII, qui la loue de ce sentiment.

Marie ne pouvait manquer de se laisser toucher. Elle avait toujours été la protectrice de la foi espagnole. Elle devait étendre sa protection sur l'armée réunie aux portes de Grenade, dans le village baptisé de ce beau nom : Santa-Fé, la Sainte Foi.

En effet par une coïncidence où apparaît clairement l'intention du Ciel, ce fut le vendredi 2 janvier 1492, jour où l'Église d'Espagne commémorait l'apparition de Notre-Dame à saint Jacques, alors que d'un bout à l'autre du pays une immense supplication montait vers la Vierge del Pilar, que le souverain de Grenade, Boabdil, ouvrit

enfin les portes de sa capitale aux souverains catholiques. N'était-ce pas à Marie qu'il rendait ses clefs ?

Oui, c'était bien à Elle, et personne n'en douta sur cette terre de foi. L'armée catholique le reconnut. En effet, lorsque, sur la haute tour de la Véla, à côté de la croix primatiale du nouvel archevêque de Grenade, à côté des étendards de saint Jacques et de Castille, un héraut d'armes eut jeté à la plaine ces paroles triomphales : « Santiago ! Santiago ! Santiago ! Castilla ! Castilla ! Granada ! Granada ! Granada ! », il ajouta aussitôt que Don Ferdinand et Dona Isabelle avaient conquis ce nouveau royaume contre les Maures avec l'aide de Dieu, de la glorieuse Vierge, sa Mère, et du bienheureux apôtre saint Jacques.

Là voilà donc terminée, après huit siècles environ de luttes héroïques, la grande Reconquista de l'Espagne. Huit siècles durant, ses enfants ont versé leur sang en invoquant Marie. Huit siècles durant, des gorges de Covadonga aux remparts de Grenade, du pauvre camp de Pélage aux tentes superbes de Santa-Fé, par-dessus les sierras neigeuses et dans les plaines ensoleillées, la Vierge des batailles a promené sa bannière et semé l'héroïsme avec la victoire : et, au soir de cette journée mémorable du 2 janvier, il me semble la voir, debout sur la tour de la Véla, jetant à la terre, enfin délivrée, ce conseil maternel : « Espagne, sois toujours fidèle à la foi que je t'ai gardée. »

LA BATAILLE DE LÉPANTE

Lorsque les derniers Musulmans eurent repassé sur la terre d'Afrique, il semble que l'Espagne triomphante ait eu le droit de se reposer et d'oublier pour toujours cet odieux Croissant qui ne la menaçait plus.

Cependant elle ne voulut pas se désintéresser du salut de la chrétienté, et elle regardait parfois du côté de l'Orient, où Mahomet rassemblait toujours ses hordes pour les lancer sur l'Europe. Un jour un cri d'alarme retentit. Pie V faisait appel aux chrétiens, pour sauver la religion en péril. L'Espagne vola à son secours.

Un de ses princes, Don Juan d'Autriche, frère de Philippe II, fut mis à la tête de la flotte catholique. Il commandait les vaisseaux de l'Espagne, de Venise et du Pape. Il anéantit les forces turques dans les eaux de Lépante. Ce fut une belle victoire mariale, puisqu'elle eut lieu le jour de la fête du Rosaire, au moment où le Pape et des millions de fidèles invoquaient Marie, secours des chrétiens. Mais ce fut aussi une belle victoire espagnole, et le fils de Charles V put suspendre, avec une légitime fierté, à l'autel de Notre-Dame, dans la cathédrale de Tolède, les sept bannières bleu et or des galères chrétiennes et l'étendard triangulaire du Prophète, orné de lettres rouges.

Tel fut, près d'un siècle après la prise de Grenade, le splendide épilogue de la lutte contre les Maures. Mais il nous faut revenir en arrière, au lendemain de la victoire des souverains catholiques.

## VI. — Le siècle d'or. — La foi espagnole, reconnaissante, loue Marie par la bouche des apôtres et des saints.

L'Espagne allait recevoir la récompense de ses luttes généreuses pour la foi. La même année où elle reprenait Grenade, Dieu lui donnait un nouveau monde, et, bientôt après, s'ouvrait pour elle cette ère de grandeur matérielle, intellectuelle et morale que ses écrivains ont appelée leur siècle d'or, *nuestro Siglo de oro*. C'était l'époque où le soleil ne se couchait pas sur les États de Charles-Quint et de Philippe II, l'époque où les apôtres, les saints, les docteurs et les artistes espagnols remplissaient le monde de leur gloire.

Or, ce siècle d'or fut un siècle marial. Marie le domine tout entier de son nom. D'une part, Elle étend sa protection et son influence sur les grands hommes et sur leurs œuvres ; d'autre part, Elle les glorifie et Elle est glorifiée par eux. C'est ce que nous allons constater dans le domaine de l'apostolat et de la sainteté, de la science et de l'art.

L'APOSTOLAT : CHRISTOPHE COLOMB,  
FRANÇOIS-XAVIER

Après avoir longtemps défendu la foi chez elle, l'Espagne allait la répandre dans le monde. Elle allait produire des apôtres plus généreux encore que ses vieux chevaliers, magnifiques conquérants des âmes qu'ils devaient gagner à l'amour du Christ et à l'amour de Marie.

Le nom de la Vierge se trouve associé d'une manière providentielle à la découverte de l'Amérique. Christophe Colomb avait donné à sa caravelle amirale le nom de Santa Maria. Et c'est bien Santa Maria qui le portait vers sa sublime conquête. Mais il y a mieux : Santa Maria voulut montrer son intervention par une circonstance plus que singulière.

Nous avons vu que Grenade avait été prise le 2 janvier, jour de l'apparition de la Vierge del Pilar. Or, ce fut le 12 octobre de la même année, en la fête liturgique de la même Vierge del Pilar, que Colomb planta la croix et la bannière espagnole sur le sol du Nouveau-Monde. L'incrédulité aura beau crier : simple coïncidence ! Il est des coïncidences si curieuses que l'esprit humain se refuse à y voir un hasard et qu'une secrète logique lui dit : le doigt de Dieu est là ! *Digitus Dei est hic !* La prise de Grenade et la découverte du Nouveau-Monde, deux des événements les plus considérables de l'histoire mondiale, survenues la même année, aux deux fêtes de Notre-Dame del Pilar, patronne de l'Espagne, ce sont là des coïncidences devant lesquelles il est impossible de ne pas s'écrier : *digitus Mariae est hic !* le doigt de Marie est là.

Christophe Colomb sut le reconnaître. Il donna le nom du Sauveur, *San Salvador*, à la première terre où il aborda ; c'était justice, car à tout Seigneur tout honneur. Mais il donna à la seconde le nom du grand mystère marial, il l'appela l'*Ile de la Conception*.

Le 8 décembre, il se trouvait à Espanola.

« Ce jour-là, dit l'historien Antoine Herrera, Colomb, pour honorer la fête de la Conception de Marie, fit pavoiser ses vaisseaux et tirer des salves d'artillerie. »

L'année suivante, il baptisait deux Antilles des noms de deux grands pèlerinages espagnols de la Vierge, la *Guadeloupe* et *Montserrat*.

Or, ce grand serviteur de Marie était un apôtre. C'était une pensée de foi en même temps qu'une intuition de génie, qui l'avait poussé en avant : il voulait faire connaître le nom de Jésus aux peuples d'outre-mer. Quand on lui parlait des richesses des Indes occidentales, il répondait, en levant les yeux au ciel, que la véritable perle de l'Inde, c'est l'âme de l'Indien. Et sa seule consolation ici-bas, au milieu de ses épreuves et de ses disgrâces, fut d'avoir frayé la voie aux missionnaires.

Bientôt, en effet, les missionnaires portaient pour la conquête des âmes : les uns vers les nouvelles terres de l'Occident, les autres vers le vieux monde de l'Orient. Parmi ces derniers, il en est un qui fut le géant de l'apostolat dans les temps modernes, un nouveau saint Paul, François Xavier. François Xavier fut le chevalier de la sainte Foi, Santa Fé, nom béni qu'il donna au collège de Goa : mais il fut aussi un insigne chevalier de Marie. Il écrivait : « J'ai trouvé les peuples rebelles à l'Évangile toutes les fois que, à côté de la croix du Sauveur, j'ai omis de montrer l'image de sa Mère. » Quand il fit son entrée solennelle à la Cour du roi de Bungo au Japon, il fit porter devant lui en grande pompe une image de Marie, enveloppée dans une riche écharpe de damas violet. Il finissait toutes ses prédications par le *Salve Regina*, et il mourut en murmurant la touchante prière : *Monstra te esse matrem*.

A la suite de Xavier, des milliers et des milliers d'apôtres s'élançèrent des terres catholiques vers les terres infidèles, et pendant deux siècles l'Espagne partagea avec le Portugal la gloire de fournir les principales missions du monde de héros et de martyrs. Ils s'en allaient par le monde, criant partout : « Gloire au Christ et gloire à Marie. » Ils semaient la vertu et la sainteté. Pierre Claver étonnait Carthagène par sa charité, San Turibio édifiait Lima par son zèle épiscopal, et sainte Rose de Lima et la bienheureuse Marianne Parédès, le lis de Quito, faisaient aimer Marie par l'imitation de sa pureté virginale. Les Espagnols répandaient au Mexique le culte de Notre-Dame de la Guadeloupe, dont le sanctuaire américain devait surpasser la gloire de celui qu'elle possédait dans la mère-patrie.

LA SAINTÉTÉ : SAINT IGNACE, SAINTE  
THÉRÈSE, ETC.

L'éclosion la plus merveilleuse de ce temps, ce fut celle des saints. Nous venons d'en nommer plusieurs, mais il y en a d'autres.

Voici d'abord Ignace de Loyola, avec sa glorieuse phalange. C'est un fier hidalgo et un vaillant soldat. Il a héroïquement combattu à Pampelune. Blessé et obligé au repos, il rêve de croisades et d'exploits

chevaleresques. Comme tout gentilhomme de son temps et de son pays, il regrette de n'avoir plus de Maures à pourfendre. Il demande, pour se distraire, des romans de cape et d'épée. Dans la vieille *Casa Solar* de Loyola, on ne trouve que la vie des saints. « Voilà, se dit-il, les vrais héros, les vrais chevaliers ! » Il jure de les imiter. Marie lui apparaît, tenant son Enfant dans ses bras, éclatante de lumière et de beauté. Désormais, elle sera la Dame de ses pensées. Comme ses aïeux, les guerriers de la Reconquête, il veut commencer sa carrière par une veillée d'armes aux pieds de la Vierge. Il se rend au célèbre sanctuaire de Montserrat. Il dépose son épée sur l'autel de Notre-Dame, en la vigile de l'Annonciation.

Désormais il ne respirera plus que pour Jésus et Marie. Longtemps il porte sur son cœur une image de Notre Dame du Cœur, c'est-à-dire de Notre Dame au cœur transpercé d'un glaive, et il ne s'en dessaisit que par affection pour l'un de ses fils. Il fonde sa Compagnie à Montmartre, le jour de la fête de l'Assomption. Il fait vœu, à Paris, de défendre l'Immaculée Conception. Plus tard, à Rome, il fait de l'enseignement de cette vérité une des règles du Collège Romain. Enfin, il honore d'une dévotion toute spéciale Notre Dame della Strada, et demande son image vénérée pour l'église de sa Compagnie.

Dans son lumineux sillage, les saints abondent : pour ne nommer que les plus illustres, et qui furent ses compatriotes, quels noms que ceux de François-Xavier, déjà nommé : François de Borgia, le célèbre duc de Gandie, ami de Charles-Quint, devenu un prodige d'humilité et de charité ; saint Pierre Claver, l'héroïque apôtre des nègres, et enfin saint Alphonse Rodriguez, une des âmes les plus naïvement et les plus tendrement dévouées à la Reine des cieux. Chacun de ces noms évoque, avec le souvenir des services les plus glorieux rendus à l'Église, celui d'une vie toute de dévouement *ad majorem Dei et Mariae gloriam*.

Elle est belle aussi, la phalange du Carmel ! A sa tête marche sainte Thérèse. Ce nom brille comme le soleil au ciel de la Castille. Thérèse, c'est à la fois le génie et la sainteté. C'est la femme dans ce qu'elle a de plus délicat et le docteur de l'Église dans ce qu'il a de plus sublime. C'est l'âme aux contrastes étonnants et superbes, âme très humaine et très divine, très mystique et très chevaleresque ; c'est l'âme espagnole à sa plus haute puissance, éprise du sentiment de l'honneur, dont elle parle avec une fierté toute castillane, et en même temps affamée d'humiliations et de sacrifices par amour pour Jésus crucifié. Aussi je comprends que l'Espagne en soit fière, et que sous Philippe IV, elle l'ait choisie pour sa patronne, après Notre Dame et saint Jacques.

Or, sainte Thérèse est embrasée d'amour pour la Mère de Dieu. Elle écrit de belles pages sur l'*Ave Maria*. Elle raconte que le Rosaire était sa consolation et sa force. Un jour Notre Seigneur le lui prend et le lui rend, mais enrichi de quatre diamants incrustés dans la croix d'ébène. Elle honore particulièrement l'Immaculée Conception

et l'Assomption. La fête du 15 août est, pour elle, un jour de grâces extraordinaires. Une année, elle voit en extase la Vierge portée au ciel par les anges, spectacle magnifique, qu'elle se déclare impuissante à reproduire. Une autre année, en ce même jour, Marie la revêt d'une robe éblouissante et lui met au cou un collier d'or et de pierreries, symbole des grâces dont elle la comble.

A côté de la Réformatrice du Carmel, se dresse le Réformateur, saint Jean de la Croix. Il étouffe le monde par la profondeur de sa mystique et conduit les âmes à travers la nuit de l'épreuve à la clarté de l'extase. Or, lui aussi est un noble serviteur de Marie, dont il parle avec un filial amour. Thérèse et Jean de la Croix sont deux âmes éminemment mariales. Elles ont trouvé Marie sur la montagne des Aromates ; elles l'ont suivie au Calvaire et au ciel.

Et combien d'autres saints brillent, à cette époque, comme des étoiles au ciel de l'Espagne ! Saint Jean de Dieu édifie la ville de Grenade et son siècle par son héroïque charité envers les malades. Saint Pierre d'Alcantara est le héros de la Pénitence. Saint Thomas de Villeneuve est le modèle des pasteurs. C'est le prédicateur éloquent que Charles-Quint aime à entendre, caché dans son auditoire. C'est l'aumônier généreux, que le Pape Paul V, en le béatifiant, ordonne de peindre avec une aumônière à la main au lieu de crosse. Saint Louis-Bertrand défend avec zèle l'Immaculée Conception. Saint Pascal Baylon, que Léon XIII a déclaré patron de toutes les œuvres eucharistiques, a deux grandes dévotions : la Sainte Hostie et l'Immaculée Conception. Le bienheureux Jean d'Avila étonne sainte Thérèse elle-même par sa piété et son zèle apostolique. Il affirme que la sainteté de la Vierge dépasse celle de tous les saints et de tous les anges réunis, belle pensée que Suarez lui emprunte et développe avec éclat à l'Université de Salamanque.

Toutes ces grandes âmes forment comme un collier de pierreries et d'or que Marie, après l'avoir porté autour de son cou, suspend au cou de l'Espagne catholique, plus précieux que celui dont elle orna un jour la vierge d'Avila.

### VII. — Le siècle d'or. — La foi catholique loue Marie par la voix des savants et des artistes.

LA THÉOLOGIE MARIALE.  
DÉVOTION DE L'ESPAGNE POUR  
L'IMMACULÉE CONCEPTION

Après la sainteté, il n'y a rien, ici-bas, de plus excellent que la science. Et l'Espagne, ayant reçu ce don de Dieu, s'empressa d'en faire hommage à la Vierge.

C'est surtout par la théologie qu'elle s'est distinguée. Or, ses grands docteurs ont écrit des pages admirables en l'honneur de Marie : ils ont développé, comme on ne l'avait jamais fait avant eux, la théologie mariale. Suarez aimait tant Marie qu'il aurait, disait-il, donné tous ses in-folio pour un *Ave Maria* bien récité. Il a exposé brillamment les plus belles

thèses sur la sainteté de la Mère de Dieu, comparée à celle des saints et des anges, sur Marie, considérée comme le canal de toutes les grâces dont Jésus est la source, sur l'Immaculée Conception.

Mais les défenseurs de ce dernier mystère sont innombrables. C'est celui que la théologie espagnole a soutenu avec le plus d'abondance et le plus de ferveur. Les ouvrages qu'elle lui a consacrés forment d'immenses bibliothèques.

Au concile de Trente, le cardinal Pacheco, évêque de Jaen, appuyé par les Pères Jésuites Lainez et Salmeron, s'en fit le champion infatigable. C'est grâce à lui que, dans la cinquième session, le 17 juin 1546, le concile proclama, dans ses canons sur le péché originel, qu'il n'entendait pas comprendre dans ce décret la bienheureuse et Immaculée Vierge Marie.

De tout temps, l'Espagne s'est signalée par son zèle pour ce privilège de la Mère de Dieu. Les confréries de l'Immaculée Conception remontent au Moyen Âge. On croit qu'il y en avait une à Burgos, dès le X<sup>e</sup> siècle, et que le fameux héros Fernand Gonzalès, et plus tard le Cid Campéador, en firent partie.

**Charles V fait broder sur son guidon et graver sur son armure l'image de Marie Immaculée. Philippe II la fait sculpter sur son écusson.**

Charles V est membre de la confrérie de l'Immaculée, à Tolède. Il fait broder sur son guidon et graver sur son armure l'image de Marie Immaculée. Philippe II la fait sculpter sur son écusson.

Les écoles se font gloire de soutenir ce mystère. Les Universités s'y obligent par vœu. Les corporations, les municipalités, les villes suivent cet exemple. De tous côtés, les Espagnols font un serment, qu'ils appellent le serment sanglant, *el voto sangriento*, celui de défendre jusqu'au sang l'Immaculée Conception de Marie.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que la dévotion à la Vierge Immaculée ait jeté de si profondes racines dans la vie sociale espagnole. Une des salutations populaires les plus répandues consiste à aborder ses amis avec ce mot : *Ave, Maria Purissima*, auquel ils répondent : *Sin pecado concebida*. Une des exclamations par lesquelles s'expriment le plus souvent la crainte, ou la surprise, ou la joie est celle-ci : *Jésus ! Ave, Maria purissima !* C'est encore la formule par laquelle on proteste contre un blasphème. D'après un ancien usage, encore conservé dans bien des villes, le *sereno* ou veilleur, chargé d'annoncer les heures dans les rues pendant la nuit, ajoute à chacune d'elles la pieuse prière : *Ave, Maria purissima !*

Que de coutumes pittoresques ou charmantes on relèverait encore au pays de la

Vierge, comme ces processions que les confrères du Rosaire, en Catalogne, font de grand matin, avant le lever du jour, munis de lanternes, pour louer Celle qui fut l'aurore du Soleil éternel !

LES ARTS : LA POÉSIE, L'ARCHITECTURE, LA PEINTURE. — MURILLO, LE PEINTRE PAR EXCELLENCE DE MARIE

L'Espagne n'avait pas attendu d'être délivrée des Maures pour offrir à Marie des œuvres d'art.

De tout temps, ses poètes ont chanté la Vierge. Prudence avait entonné l'hymne marial dans sa belle poésie latine. Saint Ildefonse l'avait continué dans l'idiome des Wisigoths. Les chroniques rimées du moyen âge et le Romancero leur font un long et charmant écho. Alphonse le Sage célèbre, en des cantilènes délicates, la Rose des roses. Raymon Lulle, le docteur Illuminé, chante sa beauté dans la langue des trouvères.

Mais au siècle d'or, et aux siècles suivants, dans tous les rythmes, dans tous les modes, d'innombrables poètes forment comme un immense orchestre en l'honneur de Marie.

Gil Vicente a des accents d'amour pour la Doncella du ciel si belle, si gracieuse, si charmante :

*Muy graciosa es la Doncella.  
Como es bella y hermosa !*

Les auteurs des *Autos Sacramentales* exaltent à la fois le Christ et sa Mère. Lope de Véga chante celle qu'il appelle la Pureté sans tache et la Toison d'or. Caldéron écrit en son honneur *le Lis et l'Iris*, et *la Première Fleur du Carmel*.

L'architecture avait, elle aussi, consacré à Marie d'incomparables monuments. La liste serait infinie des églises, des chapelles, des statues élevées en son honneur. La piété des fidèles y a accumulé les bijoux, les pierreries et les perles. L'œil y est parfois ébloui, comme à Notre-Dame del Pilar, du scintillement des brillants, des rubis et des saphirs qui forment les rayons de son auréole. La cathédrale de Burgos, commencée par saint Ferdinand, est un poème de pierre consacré à la Vierge, un des plus beaux qui soient au monde. Qui dira dignement les merveilles de ce temple de *Santa Maria*, la majesté et l'élégance de ses flèches, la splendeur de ses nefs, et cette célèbre balustrade ajourée en haut de sa façade, dont les dessins représentent ces mots : *totā pulchraes !*

La peinture n'a pas manqué d'apporter son tribut à la Vierge Mère. Velasquez et Zurbaran, Ribera et Murillo, Juan de Juanes, Alonso Cano, Luis de Vargas, Martinez Montanes et combien d'autres lui ont consacré des tableaux qui sont la richesse de vos églises et que les étrangers se disputent à prix d'or.

Mais entre tous les peintres de Marie, il n'en est pas de plus illustre que Murillo. Il semble qu'il ait eu le ciel pour atelier et la Vierge elle-même pour modèle. Il a su unir, pour la fixer sur sa toile, l'idéalisme le plus

élevé et le réalisme le plus sincère. Avec Fra Angelico, nul n'a mieux compris Marie. Ses Vierges si pudiques, si pures, dépassent, par leur expression céleste, toutes celles de Raphaël. Sa Vierge aux Anges, sa Vierge douloureuse, sa Vierge au chapelet, sa Vierge de saint Ildefonse, sa Vierge de saint François d'Assise, sont des visions du paradis. Mais que dire de son immortel chef-d'œuvre, la *Conception de Marie* ? Qu'il me suffise de rappeler que de tous les tableaux du monde c'est le plus populaire et le plus souvent reproduit.

### VIII. — Marie préserve l'Espagne du protestantisme.

Tandis que l'Espagne du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle illustrait sa foi par des œuvres splendides, elle ne jouissait pas, dans le domaine religieux, d'une paix absolue. Elle devait se tenir sur la défensive.

Le protestantisme blessait au vif son amour pour l'Eucharistie et pour la Sainte Vierge. Il attaquait la religion catholique dans ce qu'elle avait de plus cher à son cœur. Après avoir versé son sang pendant huit siècles pour la foi, l'Espagne n'était guère disposée à l'abandonner sur les sommations orgueilleuses d'une nouvelle hérésie. Elle avait dit à Mahomet : « Va-t-en ! » Elle ne pouvait dire à Luther : « Viens ! Je te livre mon Dieu et ma Mère ! » Elle avait chassé à coups d'épée Mahomet, qui ne voulait pas sortir, elle l'avait jeté à la mer du haut de la Sierra Nevada. Elle ne pouvait abaisser les Pyrénées pour faire entrer les faux prophètes d'Allemagne et de Suisse. Au contraire, elle éleva à sa frontière une barrière plus infranchissable que les Sierras dentelées de ses montagnes ; elle dit à Luther et à Calvin : « Vous ne passerez pas ! »

Ce que fut cette barrière, vous le savez : elle fut double. Ce fut l'idée et ce fut la force : la polémique doctrinale et l'Inquisition.

Les théologiens espagnols comptèrent parmi les plus ardents à réfuter les erreurs de la Réforme. Ils appelèrent Marie à leur aide, car c'était sa cause qu'ils défendaient, en même temps que celle du Christ et de saint Pierre. On sait quelle part brillante ils prirent au concile de Trente, et en particulier avec quelle attention l'illustre assemblée écouta les discours des célèbres Jésuites, Lainez et Salmeron. Pendant ce temps, les autres disciples de Loyola combattaient l'hérésie du haut de toutes les chaires. Après avoir récité l'*Ave Maria*, ils avaient plus de force pour expliquer le *Credo*. Un pape a dit de saint Ignace, converti la même année où Luther apostasiait, que Dieu l'avait suscité tout exprès pour l'opposer au protestantisme. Et de graves historiens ont pu affirmer que, si la moitié de l'Europe est restée fidèle à la foi, c'est à la Compagnie de Jésus, en grande partie, qu'elle le doit.

Mais l'Espagne, nation religieuse et militaire comme ses vieux ordres de Santiago et de Calatrava, n'entendait pas se borner à une opposition purement spéculative. Elle résolut de repousser l'hérésie par la force, par l'Inquisition.

Le protestantisme menaçait non seulement la religion, mais encore l'ordre, la paix, la tranquillité des peuples catholiques. L'Espagne avait combattu des siècles pour constituer son unité nationale. Elle entendit rester maîtresse chez elle ; elle refusa d'admettre un ferment de division et d'avaler le poison : c'était son droit.

Le Saint Office a épargné à ce pays les troubles, les guerres civiles, les massacres qui ont ensanglanté les autres parties de l'Europe.

Méprise donc, ô grande nation, méprise les calomnies d'une histoire corrompue et falsifiée, méprise les injures de la libre-pensée et du libéralisme, méprise les criailleries des pharisiens et des hypocrites, méprise et sois fière ! Sois fière de la foi que tu as gardée intacte ! Sois fière de l'intransigeance et de la sévérité de tes pères !

### IX. — Marie sauvera l'Espagne de l'impiété moderne.

L'erreur n'a pas désarmé de nos jours. Elle prend toutes les formes, c'est l'hérésie, c'est le modernisme, c'est la libre-pensée, c'est l'athéisme, c'est l'impiété, c'est la franc-maçonnerie. Mais, sous ces noms divers, c'est toujours le serpent de la Genèse qui se redresse pour mordre le pied Virginal qui l'écrase, c'est toujours la bête de l'Apocalypse qui veut dévorer la Femme bénie entre toutes les femmes, avec son enfant, le peuple catholique.

La Bestia est aujourd'hui déchaînée par le monde : elle rugit ses blasphèmes, elle vomit ses impudicités. Elle s'attaque surtout aux deux grandes nations latines. Elle sait que, si elle pouvait déchristianiser l'Espagne et la France, humainement la foi serait perdue sur la terre.

Mais loin de nous, chers frères d'Espagne, la crainte et le découragement ! La foi, chez vous comme chez nous, est intimement liée à l'amour de la Sainte Vierge.

Elle veille, la Vierge de Lourdes ; elle veille, la Vierge del Pilar, et, sous ces deux noms, c'est toujours la Vierge des batailles, c'est la Senora des Victoires, la Vencedora, la Triunfadora, la grande tueuse d'hérésies !

Vous avez à Séville une merveille : c'est la Giralda, la tour svelte et puissante, qui monte fièrement dans le ciel de l'Andalousie. Elle porte à son sommet une statue colossale de la Foi, tenant à la main le labarum. Eh bien, il me semble que c'est un symbole. Marie est la Tour de David, la Tour d'ivoire, qui se dresse au milieu de nous, sur la frontière de nos deux nations, plus haute que nos belles Pyrénées. Mais, comme la Giralda, elle garde et elle montre à tous les yeux la Foi catholique avec le Labarum : *in hoc signo vinces*.

Oui, nous vaincrons par ce signe, frères bien-aimés ; oui, nous vaincrons par Marie ; oui, nous garderons notre foi malgré tous les vents et tous les orages, contre toutes les hérésies et toutes les infidélités modernes. L'épopée mariale n'est pas finie chez vous ni

**Oui, nous vaincrons par Marie ; oui, nous garderons notre foi malgré tous les vents et tous les orages, contre toutes les hérésies et toutes les infidélités modernes. L'épopée mariale n'est pas finie.**

chez nous ; l'histoire y ajoutera de nouveaux chants, de nouvelles victoires de Notre Dame. O Vierge de Lourdes, ô Vierge del Pilar, défendez vos enfants, protégez notre foi et bénissez l'Espagne et la France ! Ainsi soit-il.

### Notes

1. Cette chanson, qui date, croyons-nous, du siège de Saragosse en 1808, renferme une petite pointe bien compréhensible contre la France révolutionnaire de cette époque. La voici dans sa piquante saveur :

La Virgen del Pilar dice  
Que no quiere ser francesa  
Quiere ser la Capitana  
De la tropa aragonesa.

La Vierge du Pilar dit qu'elle ne veut pas être française, mais qu'elle veut être la Capitane de la troupe aragonaise.

Il nous semble qu'aujourd'hui la Vierge del Pilar ne parlerait plus comme au temps de nos divisions, et que, sans se dire ni française ni aragonaise, elle accepterait peut-être, si elle ne le trouve pas un peu trop moderne, le titre de Vierge franco-espagnole. C'est bien ce que signifiait au Congrès de Saragosse la petite manifestation toute sympathique, faite de sourires et d'approbations bruyantes, qui accueillit ces paroles de l'orateur.

2. L'Espagne se vante d'être la nation la plus aimée de Marie et celle qui lui est la plus dévouée. Je lis dans le livre *España y la Immaculada*, par le P. Oller, S. J. : « Depuis qu'elle vint en sa chair mortelle à Saragosse, la Vierge fut toujours pour l'Espagne la plus caressante des mères, avec un amour si particulier que nous pouvons bien dire, sans offenser personne, qu'elle n'a rien fait de pareil pour les autres nations : *non fecit taliter omni nationi*. »

Le journal *El Pilar*, du 26 septembre 1908, publié à Saragosse, appelle l'Espagne : « *la nacion privilegiada de Maria* ». Il rappelle le mot dit par les délégués espagnols au Congrès d'Einsiedeln : « *La Virgen Maria no es francesa, ni alemana, ni polaca, ni italiana, ni de ninguna nacion, y si de alguna pudiese ser y no de todas, seria de... España*. » Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que nous tenons en France exactement le même langage : nous aussi, nous nous disons la nation privilégiée et chérie de Notre-Dame.

Des deux côtés, on apporte pour preuves d'insignes bienfaits de Marie et d'insignes hommages rendus à Marie. Marie seule pourrait trancher la question et dire quel est celui des deux peuples qui l'a le plus honorée et qu'elle a comblé de plus de faveurs. Cette pieuse rivalité montre du moins combien la Mère de Dieu est aimée dans nos deux pays et nous fournit les éléments de deux belles épopées mariales.

3. Au milieu de la place de la Constitution à Saragosse, se dresse sur un piédestal de pierre un groupe de bronze représentant sous la forme d'un ange surmonté de la Croix, la foi catholique montrant le ciel de la main gauche, et de la droite soutenant un martyr ; au pied de la statue on lit : *Victrix Cæsaraugustæ pietas innumeris martiribus pro fide et patria.*

4. Dans le sens strictement théologique du mot, les catholiques n'adorent pas la Sainte Vierge, puisqu'ils ne voient en Elle qu'une créature sortie comme nous des mains de Dieu ; ils réservent à Jésus le culte de latrerie ou de l'adoration suprême. Et cette réponse suffit pour anéantir la calomnie absurde des protestants, qui nous accusent de mariolâtrie ou d'idolâtrie mariale. Mais le mot *adorare* a dans la langue latine et ses dérivées un sens secondaire celui de *vénérer* ou de rendre hommage. Dans ce sens nous adorons Marie, comme nous adorons la Croix. Dans ce sens, le journal *El noticiero* de Saragosse, numéro du 30 septembre 1908, rendant compte de la cérémonie de la veille, dit que ce discours fut suivi de l'adoration à la *Virgen* et que *todos los Prelados subieron à adorar à la Santissima Virgen*. S'effaroucher de ce mot, quand il est ainsi expliqué et compris, serait le fait d'une ignorance puérile ou d'une mauvaise foi pharisaïque.



#### Ouvrages recommandés

- Action Familiale et Scolaire, *La geste de 1492*. Disponible à la S. A. D. P. F.
- Jean Dumont, *L'incomparable Isabelle la Catholique*, 1992. Disponible à la S. A. D. P. F.
- Saint Jean de la Croix, *La montée du Carmel*, réédition 1972. Disponible à la S. A. D. P. F.
- Saint Ignace de Loyola, *Exercices spirituels*, réédition 1982. Disponible à la S. A. D. P. F.
- Sainte Thérèse d'Avila, *Le chemin de la perfection*, réédition 1962. Disponible à la S. A. D. P. F.
- Guy Augé, *Les Blancs d'Espagne*, 1995. Disponible à la S. A. D. P. F.
- Franck Lafage, *L'Espagne de la Contre-Révolution*, Éditions L'Harmattan, 1993. Disponible à la S. A. D. P. F. Note : l'auteur n'est aucunement contrerévolutionnaire ; exception faite des préjugés, le livre résume bien la Contre-révolution carliste.
- Saint Louis-Marie Grignon de Montfort, *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*,

réédition Expéditions pamphiliennes.

• Abbé Alfred Monnin, *Mater admirabilis ou les quinze premières années de Marie Immaculée*, réédition Éditions Saint-Rémi, 1999.

#### Adresses

- SA D. P. F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.
- Expéditions pamphiliennes, B. P. 51, 67044 Strasbourg cedex, France.
- Éditions Saint-Rémi, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.

—————

*O Marie, ma douce Mère,  
combien je vous aime !  
Cependant c'est bien peu !  
Vous m'apprenez ce qu'il  
faut connaître, car Vous  
m'apprenez ce que Jésus est  
pour moi et ce que je dois  
être pour Jésus. Mère bien-  
aimée, combien Vous devez  
être proche de Dieu et toute  
remplie de Dieu ! A mesure  
que nous connaissons Dieu,  
nous nous souvenons de  
Vous. Mère de Dieu,  
obtenez-moi d'aimer mon  
Jésus ; obtenez-moi de Vous  
aimer !*

(Cardinal R. Merry del Val. Indulgence de 500 jours ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires. *Enchiridion indulgentiarum, Preces et pia opera*, Typis polyglottis Vaticanis, 1952.)

#### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du

*Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)*

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquentes et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et leur enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diræ librorum*, 26 juin 1827.

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

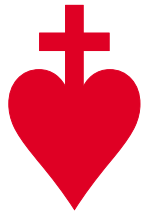
**Toute reproduction est autorisée.**

Correspondance : I. Kraljic, C.P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal (Qc), H3T 2A5, Canada. Email : [i.k@sympatico.ca](mailto:i.k@sympatico.ca). URL : <http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 14 — Avril 2001

## Garcia Moreno

R. P. A. Berthe, *Garcia Moreno*, Paris : Retaux-Bray, 4<sup>e</sup> édition, 1888, pp. 81-93.



En dépit du glorieux titre de *Libertador*, Bolivar ne fut donc pas un vrai libérateur. S'il chassa de l'Amérique les tyrans qui l'opprimaient au nom de l'omnipotence royale, ce fut pour la livrer à une horde de tyranneaux qui l'écrasèrent au nom du peuple souverain ; s'il lui donna l'indépendance, « ce fut au prix de tous les autres biens, » comme lui-même l'avouait à la fin de sa carrière. Pour sauver l'Amérique, il fallait un autre Bolivar, assez fort pour chasser les révolutionnaires, assez chrétien pour remplacer la souveraineté du peuple par la souveraineté du Christ et les droits de l'homme par les droits de Dieu. Mais est-il possible aujourd'hui de détrôner le peuple souverain pour replacer la société sur la base divine ? Bolivar ne le pensait pas. En voyant les éléments de discorde qui bouillonnaient dans la fournaise, les hommes qui attisaient le feu, le combustible dont ils disposaient, son impuissance à réagir en faveur de l'ordre et de la religion, il prophétisa que les républiques nées du démembrement de la Colombie aboutiraient comme la Colombie elle-même, à un épouvantable cataclysme. « L'Amérique est ingouvernable, disait-il peu de jours avant sa mort ; travailler sur ces peuples, c'est labourer sur les flots. L'américain n'a qu'une chose à faire : émigrer. Ces pays vont tomber sous les coups d'une populace sans frein, et passer ensuite aux mains d'imperceptibles rongeurs qui les dévoreront sans pitié comme sans vergogne. S'il se pouvait qu'une partie du globe retombât dans le chaos primitif, telle serait la dernière phase des révolutions américaines. Tout est perdu, et perdu pour toujours : que peut un homme contre un monde ! »

De fait, tout le continent américain, du Pacifique à l'Atlantique, des plaines de La Plata aux forêts du Haut-Canada, exaltait la Révolution. Le Vénézuëla, la Nouvelle-Grenade, l'Équateur, le Pérou, la Bolivie, le

Chili, la République Argentine, érigés en États indépendants, avaient adopté dans ses grandes lignes la fameuse constitution de Cúcuta, basée sur la souveraineté du peuple et la subordination de l'Église à l'État. Le Brésil, avec sa monarchie parlementaire trop souvent dirigée par une majorité de francs-maçons, et, par delà les Antilles, la grande fédération des États-Unis exaltant les droits de l'homme et du citoyen, se trouvaient en parfait accord avec les républiques sœurs du Pacifique. Malheur à qui dès lors eût osé, sur le continent de Colomb, médire du peuple souverain, le grand dieu des deux Amériques, ou affirmer que l'Église est au-dessus de l'État ; la loi évangélique, au-dessus des décrets du parlement.

L'ancien monde, infatué plus que le nouveau des conquêtes de 1789, tendait la main aux révolutionnaires d'outre-mer. Sous les noms barbares de sécularisation, de laïcisation, euphémismes qui signifient répudiation, les peuples européens n'ont-ils pas tous, comme les américains, brisé les liens qui les unissaient à Jésus-Christ et à son Église ? S'il existe encore des princes chrétiens dans leur conduite privée, vous n'en trouvez plus un seul qui, en tant que législateur et chef d'État, accepte la direction de l'Église. On a remplacé le Dieu en trois personnes par cette divinité à sept ou huit cents têtes qu'on appelle le parlement, déclaré le Sinaï moins respectable que la tribune des députés, et abrogé le Décalogue éternel pour lui substituer le Bulletin des lois. L'Europe entière en est là, aussi bien dans les monarchies que dans les républiques, à Londres comme à Paris, à Rome comme à Madrid. Les quelques empereurs encore debout devant le peuple souverain, mettent en avant, non pas la souveraineté de l'Église, mais leur propre omnipotence. Du reste, la démocratie entend bien les courber tous à ses pieds, vivants ou morts. Parlementarisme ou nihilisme, constitution ou dynamite : Sire, faites votre choix !

Ce n'est donc pas un monde, comme le disait Bolivar, ce sont les deux mondes qui se dresseraient devant l'homme assez audacieux pour replacer une nation dans son état normal, c'est-à-dire à genoux devant Dieu. Les partis qui divisent l'opinion se réuniraient en une armée compacte pour sauver le principe sacro-saint de la souveraineté du peuple, le palladium des sociétés modernes. Sans doute, libéraux et radicaux se font la guerre pour savoir qui gouvernera l'État, mais ils s'entendent à merveille pour proclamer la suprématie absolue de l'État et son divorce avec l'Église. La seule différence entre ces frères et amis,

c'est que les radicaux par amour de l'État, voudraient tuer l'Église afin de se débarrasser à jamais de ses revendications, tandis que les libéraux consentent à la laisser vivre, sauf à la jeter en prison toutes les fois qu'elle oppose les lois divines aux ukases du peuple souverain. Il y a plus : ces principes rationalistes ont tellement pénétré l'opinion qu'on voit nombre de catholiques s'y rallier : chrétiens, l'Église est leur mère, ils consentent à lui obéir ; citoyens, ils la regardent comme une étrangère dont ils n'acceptent pas la suprématie. Que l'Église catholique soit libre comme le protestantisme, le judaïsme, le mahométisme ; mais que l'État soit libre aussi, et absolument indépendant. Ce droit moderne constitue pour ces politiques un progrès dans la civilisation, de sorte qu'on ne peut plus même travailler à rétablir le droit ancien sans mériter l'épithète de réactionnaire et de rétrograde.

Comment donc faire remonter le courant révolutionnaire à ce monde épris de 1789 ? La solution du problème qui désespérait Bolivar, apparaîtra plus difficile encore si l'on considère l'inanité des efforts tentés depuis un siècle pour désabuser les princes et les peuples. La première autorité de ce monde, l'Église, n'a pas manqué de s'opposer de tout son pouvoir aux envahissements de la Révolution. Chaque pontife en passant a jeté l'anathème à cette grande hérésie non moins antisociale qu'antichrétienne. Pie VI, dès 1791, flétrit « les prétendus droits de l'homme, la liberté absolue, le droit de professer n'importe quelle opinion religieuse, le pouvoir de penser, d'écrire et même d'imprimer arbitrairement en matière de religion ce qui plaît à chacun. » Pie VII reproche à Napoléon de rompre l'union de l'Église et de l'État en soumettant l'Église à l'esclavage des articles organiques. En 1814, à l'aurore de la Restauration il réprovoie un projet de constitution dans lequel, au lieu de reconnaître les droits exclusifs de l'Église à la protection des lois, on autorise la liberté de conscience, et l'on promet appui et protection aux ministres de ce qu'on appelle *les cultes*, mettant ainsi au rang des sectes hérétiques et de l'impiété judaïque, l'Épouse immaculée du Christ (Lettre de Pie VII à Mgr de Boulogne, 29 avril 1814). « Les princes et les puissances, s'écrie Léon XII, sont établis de Dieu pour défendre la foi, protéger l'Église, et procurer par tous les moyens convenables la soumission aux Constitutions apostoliques. » Dans une Encyclique mémorable, Grégoire XVI condamne solennellement l'indifférentisme en matière de religion, et ne craint pas de qualifier de délire, « cette fausse et pernicieuse maxime

qu'on doit procurer et garantir à chacun la liberté de conscience et la liberté absolue des opinions (Encyclique *Mirari vos*, 15 août 1832). » De nos jours enfin, Pie IX et Léon XIII ont poursuivi l'erreur libérale jusque dans ses ramifications les plus éloignées. Le *Syllabus* a foudroyé ce naturalisme maudit qui prétend gouverner la société humaine sans tenir plus compte de la religion que si elle n'existait pas, ou du moins sans faire aucune différence entre la religion vraie et les religions fausses. « Aujourd'hui comme aux siècles passés, lisons-nous dans ce célèbre document, il est expédient de déclarer la religion catholique religion de l'État à l'exclusion des autres cultes. La liberté civile de tous les cultes et le pouvoir accordé à chacun de manifester publiquement ses idées et ses opinions corrompent les mœurs, pervertit l'esprit, et propage le fléau de l'indifférence. Aussi le pontife romain ne peut ni ne doit se réconcilier ou transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne (Derniers articles du *Syllabus*), c'est-à-dire avec les principes de la Révolution. Résumant les définitions de ses prédécesseurs (Lire sur ce sujet l'Encyclique *Immortale Dei*, 1<sup>er</sup> novembre 1885), le docteur du XIX<sup>e</sup> siècle, Léon XIII, les harmonise et les fait resplendir dans sa magistrale Encyclique *sur la Constitution chrétienne des États*, où la philosophie, le droit canonique et l'histoire prêchent d'un commun accord la nécessité de rétablir l'union entre le sacerdoce et l'empire, union qui a fait l'Europe si l'on ne veut aboutir à d'épouvantables catastrophes.

Voilà donc le libéralisme d'État réprouvé par les papes comme attentatoire aux droits de Jésus-Christ et de son Église. Devant les anathèmes pontificaux, la Révolution a-t-elle reculé ? Non. Les avancés ont rejeté le droit chrétien au nom de la thèse naturaliste, et les modérés l'ont déclaré de tout point inapplicable, vu l'hypothèse des divisions religieuses et politiques au sein desquelles se meut le monde moderne. Sans doute, on trouve encore des catholiques qui ne feront jamais leur deuil de la constitution chrétienne des États ; des politiques qui, tout en distinguant le fait et le droit, travaillent de toutes leurs forces à la restauration des vrais principes sociaux ; mais, pour accabler ces revenants d'un autre âge, quelle rage et quelle entente de tous les partis ! Peu s'en faut que ces champions du droit ne soient rendus responsables des maux qui désolent l'Église et le monde.

Nous étonnerions peut-être nos lecteurs en affirmant que l'instinct révolutionnaire l'emporte, dans les classes dirigeantes, non seulement sur l'esprit catholique que les pontifes tâchent en vain de réveiller, mais même sur l'instinct naturel de la conservation. Toujours prophètes, les papes ont dépeint la Révolution comme le puits de l'abîme d'où jaillit, au milieu d'affreuses convulsions, la lave impure qui obscurcit le soleil. Convulsions de 1789 et de 1793, convulsions de 1800 et de 1815, convulsions de 1830 et de 1848, de 1852, et de 1870 ; déchirements intérieurs, pillages, incendies, commune de Paris ; catastrophes militaires, telles que Waterloo et Sedan : la France s'agite comme une bacchante échevelée, ou

plutôt comme le lunatique de l'Évangile. Elle aussi tombe du mal caduc depuis son enfance ; c'est-à-dire depuis l'origine du droit révolutionnaire. Elle le sait, elle voit son état d'épuisement, de temps en temps elle jette un cri comme pour appeler l'homme qui pourrait la sauver de ses propres fureurs ; puis, la crise passée, elle s'étourdit en poussant de nouveau des hurrahs frénétiques en l'honneur du progrès et de la liberté. Deux faits, aussi étranges l'un que l'autre, prouvent jusqu'à quel point princes et peuples subissent la fascination du serpent révolutionnaire.

En 1852, à deux doigts de sa ruine, la France éperdue se jeta dans les bras de Napoléon III. Acclamé par huit millions de suffrages, Napoléon pouvait tout, puisqu'il osa restaurer l'empire ; il recula cependant devant une restauration chrétienne de la société, ne se croyant pas de force à lutter contre l'Université, les sociétés secrètes, et l'opinion publique travaillée par ces deux formidables puissances. Le célèbre évêque de Poitiers essaya de lui donner du courage : « Ni la Restauration, ni vous, lui dit-il un jour, n'avez fait pour Dieu ce qu'il fallait faire, parce que ni l'un ni l'autre n'avez relevé son trône, parce que ni l'un ni l'autre n'avez renié les principes de la Révolution, parce que l'Évangile social dont s'inspire l'État est encore la Déclaration des droits de l'homme, laquelle n'est autre chose que la négation des droits de Dieu. Notre constitution n'est pas celle d'un État chrétien et catholique. Notre droit public établit bien que la religion catholique est celle de la majorité des Français, mais il ajoute que les autres cultes ont droit à une égale protection. N'est-ce pas proclamer équivalement que la constitution protège également la vérité et l'erreur ? »

L'Empereur répondit par l'argument des faibles : « Croyez-vous que l'époque où nous vivons comporte cet état de choses et que le moment soit venu d'établir le règne exclusivement religieux que vous me demandez ? Ne pensez-vous pas que ce serait déchaîner les mauvaises passions ? »

L'Évêque avait d'autres idées, lui qui écrivait un jour : « Jamais je n'accepterai pour la France la nécessité absolue et définitive de ce qu'on appelle l'hypothèse, en haine de la thèse chrétienne. J'estime trop mon pays pour le croire irrémédiablement assis dans le mensonge. La France n'est point apostate à toujours. On ne parle ainsi qu'auprès d'un moribond désespéré ou d'un criminel incorrigible. » Cependant, ne voulant point entamer de controverse, il se contenta de cette prophétique réponse : « Sire, le moment n'est pas venu pour Jésus-Christ de régner : alors le moment n'est pas venu pour les gouvernements de durer (*Le cardinal Pie*, par Mgr Baunard, tom. 1, pages 668-669). »

Le second fait est plus caractéristique encore. En 1870, la Révolution mit à la porte l'homme qui avait tremblé devant elle : Napoléon eut le sort de Bolivar, et la France tomba dans cette effroyable anarchie qu'on appelle la Commune. Sur le point d'expirer, elle chercha un sauveur. Depuis un demi-siècle, au moment des grands périls, le noble descendant des rois de France, exilé par la

Révolution, lui tendait la main par-dessus la frontière. Cette fois encore, il se présenta pour prendre les rênes, mais comme roi très chrétien, comme fils de saint Louis. « L'avenir est aux hommes de foi, écrivait-il, à la condition d'oser dire à la Révolution triomphante ce qu'elle est dans son essence et dans son esprit, et à la contre-révolution ce qu'elle doit être dans son œuvre de réparation et d'apaisement. Je veux sauver la France, mais il faut que Dieu y rentre en maître pour que j'y puisse régner en Roi. » Les représentants de la France lui préférèrent un bourgeois révolutionnaire. Quand Thiers eut reconduit le pays sur le bord de l'abîme, le Roi cria encore : « Ouvrez, je suis le sauveur ! — Abdiquez le vieux droit, lui cria-t-on de toutes parts, et prenez en main l'étendard de 1789. — Jamais, répondit-il, je ne serai le roi légitime de la Révolution. — Restez donc en exil ; la France aime mieux retomber dans le chaos primitif que d'être gouvernée par un saint Louis. »

**Non, la Révolution n'a pas  
tellement assujetti et abêti  
les peuples qu'un Hercule  
chrétien ne puisse encore  
les arracher à son joug pour  
leur rendre Jésus-Christ  
et son Église.**

La conclusion qui semble s'imposer comme la résultante forcée de cet état des esprits, n'est-ce point celle de Bolivar : les peuples doivent périr parce qu'aucun homme au monde n'est assez fort pour les tirer des griffes de la Révolution ? — J'écris ce livre pour protester contre cette conclusion désespérante et pourtant si logique en apparence. Non, la Révolution n'a pas tellement assujetti et abêti les peuples qu'un Hercule chrétien ne puisse encore les arracher à son joug pour leur rendre Jésus-Christ et son Église, et c'est précisément pour relever nos courages abattus que Dieu suscita, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, ce phénomène politique qui s'appelle Garcia Moreno.

Il y a dix ans, les journaux signalèrent la mort d'un personnage étrange. Il était président de la République de l'Équateur, un de ces États révolutionnaires que nous avons vus naître du démembrement de la Colombie. Trente ans seulement après Bolivar, sans aucun respect pour les immortels principes, cet homme avait par un coup de force balayé les misérables qui s'engraissaient au dépens du peuple souverain, installé dans son pays un gouvernement aussi catholique que celui de saint Louis, et tiré la nation du chaos où elle expirait. En 1862, en dépit des libéraux et des émeutiers, il signait un concordat qui restituait à l'Église son entière liberté, et, en 1867, une constitution destinée à faire de son peuple, au milieu des nations sans Dieu, le vrai peuple du Christ. En 1870, il eut la hardiesse de protester seul contre l'envahissement des États pontificaux, alors que, par la reconnaissance officielle d'un pouvoir usurpateur, les rois se faisaient les complices des brigandages italiens ; il obtint même du congrès, en 1873, un subsi-

national en faveur du pontife captif et dépouillé. En même temps, il consacrait la République au Sacré-Cœur de Jésus, et ordonnait de placer aux frais de l'État dans toutes les cathédrales une pierre commémorative de ce grand événement. Dans un pays pauvre et ruiné, il trouva moyen de réaliser en dix ans, au point de vue matériel et intellectuel, des prodiges tels que l'imagination la plus audacieuse n'eût osé les concevoir. Naturellement les démocrates qu'il avait évincés du gouvernement, et même les théoriciens de l'Église libre dans l'État libre firent rage contre lui ; mais son bras de fer les écrasa toutes les fois qu'ils ouvrirent leurs serres pour ressaisir leur proie. Enfin, comme le peuple reconnaissant envers son bienfaiteur venait de lui confier une troisième fois la suprême magistrature, sa mort fut décrétée dans les loges maçonniques. Il l'apprit, et écrivit au pape cette parole sublime : « Puissé-je être jugé digne de verser mon sang pour la cause de l'Église et de la société ! »

Dieu l'en jugea digne : le 6 août 1875, il tomba sous le poignard de la Révolution. Sa dernière parole fut le cri du martyr : « *Dios no muere*, Dieu ne meurt pas ! » A l'Équateur, des jours de deuil et de désespoir suivirent l'exécrable assassinat. En Europe, aussi bien qu'en Amérique, retentit le nom à jamais mémorable de Garcia Moreno. Pie IX éleva une statue au nouveau Charlemagne dans cette Rome dont il avait si noblement revendiqué les droits, et le congrès de l'Équateur lui décerna ce solennel hommage :

« Considérant que l'excellentissime seigneur don Gabriel Garcia Moreno, par sa puissante intelligence comme par ses hautes vertus, a mérité d'occuper la première place entre tous les enfants de l'Équateur ;

« Qu'il a consacré sa vie et son génie à la régénération et à la grandeur de la République, en basant les institutions politiques sur le fondement solide du principe catholique ;

« Qu'avec la magnanimité des grands hommes, il affronta sans crainte la diffamation, la calomnie et les sarcasmes impies, donnant ainsi au monde l'exemple unique d'une inébranlable fermeté dans l'accomplissement du devoir ;

« Qu'il aima la religion et la patrie jusqu'à souffrir le martyre pour elles, léguant à la postérité une mémoire illustrée de l'immortelle auréole dont le ciel couronne les vertus héroïques ;

« Qu'il combla la nation d'immenses et impérissables bienfaits dans l'ordre matériel, intellectuel, moral et religieux ;

« Et qu'enfin la nation doit gratitude, honneur et gloire aux citoyens qui, sous l'inspiration du plus pur patriotisme, savent ainsi l'ennoblir et la servir :

« L'Équateur, par la voix de ses législateurs, donne à Garcia Moreno le titre de *Régénérateur de la patrie* et de *Martyr de la civilisation*. Afin de recommander ce noble héros à l'estime et au respect de la postérité, il lui sera élevé une statue en marbre, portant

cette inscription : « A l'excellentissime Garcia Moreno, le plus grand des enfants de l'Équateur, mort pour la religion et la patrie, la République reconnaissante (*Décret du Congrès*, 16 septembre 1875) ! »

Il est donc possible de vaincre la Révolution et d'arracher les peuples à ses mortelles étreintes, puisque Garcia Moreno, dans cette Amérique anarchiste qui désespérait Bolivar, l'a tenue quinze ans frémissante à ses pieds. Seulement, pour délivrer les peuples de cette robe empoisonnée dont la Déjanire de 1789 les a revêtus, il ne faut point qu'Hercule, je veux dire Bolivar, porte lui-même la tunique dévorante ; autrement, il mourra comme son peuple dans les convulsions d'une affreuse agonie ; il faut un Hercule chrétien, un Garcia Moreno, couvert de l'armure du Christ, c'est-à-dire des vérités sociales dont l'Église seule a le dépôt. Le vrai, le seul libérateur, c'est Jésus-Christ, parce qu'il est la vérité, et que la vérité seule peut délivrer les peuples : *Veritas liberabit vos*.

**Seul de tous les chefs  
d'états, depuis le péché  
originel de 1789 et la  
déchéance des sociétés qui  
en a été la suite, Garcia  
Moreno a restauré le  
gouvernement chrétien.**

Seul de tous les chefs d'états, depuis le péché originel de 1789 et la déchéance des sociétés qui en a été la suite, Garcia Moreno a restauré le gouvernement chrétien et mérité le nom glorieux de *régénérateur de la patrie* ; seul, au milieu des rois soliveaux, des princes décrépits, des vils flatteurs d'une vile populace, en dépit des calomnieux et des assassins, il a donné au monde le noble exemple d'une inébranlable fermeté dans l'accomplissement du devoir ; seul, au milieu des tyrans et des anarchistes qui s'abattent tour à tour sur les peuples pour vider leur bourse, leur esprit et leur cœur, il a comblé sa nation d'immenses et impérissables bienfaits dans l'ordre matériel, intellectuel, moral et religieux ; seul enfin, héroïque martyr de la civilisation catholique, il a donné son sang pour la noble cause qu'il a défendue : il apparaît donc comme le grand politique du dix-neuvième siècle, comme le type trop longtemps perdu d'un sauveur de peuples.

Voilà pourquoi nous avons cru que Garcia Moreno ne devait point comme un météore passer au milieu de ses contemporains, sans laisser de trace après lui. Ne pas mettre en lumière une telle personnalité, ce serait ravir à Dieu la gloire de ses œuvres, et à cet homme de Dieu l'immortalité, à laquelle il a droit, même sur cette terre. De plus, ce serait priver l'humanité d'un grand secours, car l'histoire de Garcia Moreno donne au monde une leçon providentielle, la dernière peut-être avant le cataclysme que tout le monde prévoit et que lui seul a essayé de conjurer. Daigne le Dieu « qui ne meurt pas » rendre fécond le sang du noble martyr, et susciter sur sa tombe d'autres régénérateurs assez intelligents pour le comprendre, assez courageux pour l'imiter !



### Ouvrages recommandés

- Pie VI, *Écrits sur la Révolution française*. Disponible aux Expéditions Pamphiliennes.
- Abbé Lémann, *Dieu a fait la France guérissable*, Éditions Saint-Rémi, 1998.
- Jacques d'Arnoux, *Les sept colonnes de l'héroïsme*. Disponible à la S. A. D. P. F.

### Adresses

- SA D. P. F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.

- Éditions Saint-Rémi, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.

- Expéditions pamphiliennes, B. P. 51, 67044 Strasbourg cedex, France.

### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)*

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquent et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diræ librorum*, 26 juin 1827.

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

### Toute reproduction est autorisée.

Correspondance : I. Kraljic, C.P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal (Qc), H3T 2A5, Canada. Email : [i.k@sympatico.ca](mailto:i.k@sympatico.ca). URL : <http://www3.sympatico.ca/i.k/pdr.html>



Au nom et à la gloire de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, Fils de la Très Sainte Vierge Marie au Cœur Immaculé, Roi des rois, Seigneur des seigneurs, devant qui tout genou doit plier, au Ciel, sur terre et en enfer :

# CHARTRE CONTRERÉVOLUTIONNAIRE

*Nous, soldats du Christ, enfants dévoués de la Sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine, fils des Croisés qui délivrèrent la Terre Sainte, des Vendéens qui combattirent pour Dieu et le Roi Très-Chrétien, des Carlites qui s'armèrent pour l'Espagne catholique et le Roi légitime, des Zouaves Pontificaux qui défendirent le Vicaire du Christ, des Cristeros qui luttèrent pour le Christ-Roi, nous refusons la Révolution, satanique par essence, qui s'efforce depuis des siècles de ruiner la civilisation chrétienne, et nous voulons que Jésus-Christ règne sur nous, sur les nations, sur le monde.*

- Nous rejetons 1789, ses principes athées de liberté, d'égalité et de fraternité, de souveraineté du peuple, ses droits de l'homme révolutionnaires, sa démocratie maçonnique, ainsi que toutes leurs conséquences.

- Nous refusons 1789 dans l'Église, le modernisme, ainsi que tout *aggiornamento* révolutionnaire de notre foi entrepris par de faux pasteurs, comme contraire à la gloire de Dieu et au salut de nos âmes.

- Nous haïssons le péché, le mal et l'erreur et nous ne leur reconnaissons aucun droit, pas plus qu'à l'hérésie, à l'impiété, aux fausses religions.

- Nous rejetons le libéralisme, le naturalisme, le laïcisme, l'indifférentisme, le socialisme, le communisme intrinsèquement pervers, le national-socialisme, le nationalisme xénophobe et toute autre doctrine ennemie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

- Nous refusons à la volonté générale le droit de faire la loi ; nous rejetons toutes les lois décrétées par les démons à face humaine et contraires à la Très Sainte Loi de Dieu comme nulles et non avenues.

- Nous refusons la séparation de l'Église et de l'État ainsi que la laïcité de l'État.

- Nous combattons les sectes maudites issues de l'enfer, notamment la franc-maçonnerie, et toutes les conjurations impies.

- Nous reconnaissons qu'il n'y a de salut, pour les hommes et pour les nations, que dans Jésus-Christ, et dans la soumission à Sa volonté dont l'Église catholique est l'unique interprète.

- Nous reconnaissons que la Sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine est une société parfaite fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, supérieure à toute autre société, et nous lui reconnaissons tous les droits que Dieu lui a conférés, notamment celui d'enseigner aux nations.

- Nous cherchons uniquement la gloire de Dieu et les intérêts du Christ-Roi ; nous nous engageons à faire triompher, selon nos moyens, les droits de Dieu et de Son Église, et à ne prendre de repos que lorsque le Sacré-Cœur de Jésus et le Cœur Immaculé de Marie régneront sur le monde.

- Nous reconnaissons à la vérité le droit d'user de la force pour s'imposer face aux erreurs.

- Nous reconnaissons que tout pouvoir légitime ne vient que de Dieu ; en présence de toute usurpation du pouvoir, nous professons qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

- Nous voulons un État catholique qui remplisse son premier devoir en rendant à Dieu le culte public qui Lui est dû, qui favorise la religion, protège l'Église Catholique et réprime l'hérésie et l'impiété ; nous reconnaissons que Rois et chefs d'État sont avant tout serviteurs de Dieu et lieutenants du Christ.

*En présence des fureurs exercées par le démon dans le monde entier, l'armée chrétienne doit combattre.*

Saint Léon le Grand

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 15 — Mai 2001

## Du pouvoir indirect des papes

Abbé Jules Morel, *Somme contre le catholicisme libéral*, Société générale de librairie catholique, 1876, tome II, pp. 545-564.



Mgr Dupanloup met au nombre des plus grands épouvantails qui devraient rendre inopportune la définition de l'Infaillibilité personnelle, le souvenir toujours vivant et toujours inquiétant, suivant lui, du pouvoir indirect des papes sur le temporel des rois. Suivant nous, l'Infaillibilité personnelle n'a rien à voir en cette affaire, puisque le pouvoir indirect ne relève aucunement de la prérogative pontificale en question. Les papes, qui en ont usé plus qu'ils n'en useront, se sont-ils jamais crus infaillibles dans le jugement pénal qu'ils portaient sur tel ou tel souverain prévaricateur ? Nullement, car ils agissaient, en pareille occurrence, comme juges d'un fait, et les papes n'ont jamais prétendu à l'Infaillibilité sur les faits, sauf deux exceptions, les faits dogmatiques et les faits de canonisation, l'une sans laquelle leur infaillibilité doctrinale serait illusoire, et l'autre sans laquelle ils ne pourraient pas même affirmer la sainteté de la liturgie.

Le pouvoir indirect sur le temporel des rois relève donc uniquement de cette fonction spirituelle des papes qui remet entre leurs mains la décision suprême de tous les cas de conscience, en fait comme en droit. Le pape a été de tout temps le préfet de cette sacrée-congrégation de la Pénitencerie, pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires, et il a encore occasion d'y faire apparaître sa primauté de juridiction, fréquemment invoquée dans ces derniers temps, relativement à ce qu'on est convenu d'appeler « les cas de conscience politiques. » Il est vrai que ces cas de conscience ne s'appliquent plus à la légitimité ou à l'illégitimité du souverain, puisqu'il n'existe plus de république chrétienne, et que, de

toutes les révolutions suspendues sur nos têtes, celle qui ressusciterait cet ordre politique périmé est la moins à craindre ou à espérer, comme on voudra. Mais il existe encore des individus chrétiens dans ces nationalités qui ne sont plus constituées chrétiennement, et il appartient au pape de décider, dans des cas multiples, ce que ces individus doivent à César et ce qu'ils doivent à Dieu.

Résumons déjà. Si le pouvoir indirect n'a aucun rapport avec le privilège de l'Infaillibilité personnelle, et si la république chrétienne n'existe plus et ne pourrait ressusciter que par un miracle auquel personne ne croit, ni les amis ni les ennemis, comment se fait-il que Mgr Dupanloup cherche son principal argument contre l'opportunité de la définition pendante, dans l'usage que les papes ont fait autrefois de leur pouvoir très-direct sur le temporel des rois, si l'on considère l'effet qu'ils se proposaient, et très-indirect néanmoins, si l'on compare la manière dont ce pouvoir leur est échü, avec la délégation qui leur a été faite immédiatement par le Christ du pouvoir souverain sur les personnes et les choses ecclésiastiques ? Car c'est là toute la raison du démêlé d'un jour qui a existé entre Sixte-Quint et Bellarmin, au sujet de ces diverses dénominations.

Quoi qu'il en soit, le prélat cite à ce propos la bulle de Paul III, qui déclare Henri VIII, autrefois décoré par Léon X du titre de Défenseur de la foi, déchu de la couronne et ses sujets déliés du serment de fidélité pour cause de persécution que le tyran faisait subir à cette même foi. Une passion d'adultère que six mariages, entremêlés d'échafauds, ne purent assouvir, avait changé le fidèle croyant et militant en hérésiarque persécuteur. Mgr Dupanloup affirme que cette bulle imprudente du Farnèse irrita profondément les Anglais, attachés à un prince si intéressant, et que cette bulle, aussi inopportune dans le temps que l'Infaillibilité du pape dans le nôtre, fut probablement la cause de la défection de l'Angleterre. Mais Mgr Dupanloup ne sait pas tout, nous nous trompons, il ne veut pas tout dire. Il a voulu ménager Rome, qui est bien plus coupable au regard de l'Angleterre, si tant est qu'elle soit coupable. Nous, nous dirons toute la vérité, rien que la vérité.

Paul III, qui a attaché son nom à la convocation du concile de Trente et à la fondation de la sainte et glorieuse Compagnie de Jésus, avait-il donc pu tant scandaliser les Anglais en arrachant d'une tête infâme la couronne de saint Édouard ?

Nous ne le pensons pas. Le prélat allègue bien ici que les Anglais s'attendaient à être traités plus civilement par la cour de Rome, parce qu'on était déjà loin du temps de Boniface VIII. En effet, il s'écrie : « Et après même que le protestantisme fut venu changer si profondément l'état de l'Europe, Paul III, dans la fameuse bulle qui excommuniait Henri VIII, » etc. Mais il y a ici un anachronisme patent. Du temps d'Henri VIII, du temps de la bulle de Paul III qui l'excommuniait, en 1537, quinze ans après que Luther avait brûlé la bulle de Léon X sur la grande place de Wittemberg, non, le protestantisme n'avait pas changé si profondément l'état de l'Europe. La déclaration de guerre était faite sans doute, le protestantisme s'annonçait au monde comme la plus puissante déformation que l'Église aurait à subir. Mais l'hérésie luthérienne était naissante, elle avait encore la faiblesse de l'enfance, et avec un peu d'entente entre les princes et un peu de zèle religieux au milieu de leurs intérêts divergents, il était facile de l'étouffer dans son berceau. Rien n'était changé dans l'état de l'Europe « profondément. » Le maintien de l'antique unité catholique s'offrait naturellement aux esprits comme le résultat certain d'une première campagne conduite avec prudence et bravoure.

Le droit public chrétien s'affirmait dans toute sa splendeur, connu, professé et admis partout ; contesté, oublié ou périmé nulle part. Comment en eût-il été autrement ? Il y avait moins d'un siècle que les Pères de Constance et de Bâle l'exprimaient dans toute sa verdeur, et l'appliquaient sans le moindre ménagement aux princes, aux rois, aux empereurs ; témoin la conduite de ces assemblées envers les Hussites, et les croisades qu'elles prêchèrent contre les hérétiques d'une grande partie de l'Allemagne. Quelle meilleure preuve, pour le faire remarquer en passant à Mgr Dupanloup, de la disjonction qui existe visiblement entre l'Infaillibilité personnelle du pape et la doctrine consacrée par la bulle *Unam Sanctam* ! Car les Pères des conciles suisses, d'ailleurs exemplairement décennaux, Constance, Bâle et Lausanne, n'étaient pas ultramontains que nous sachions ; ce qui ne les empêcha pas de laisser le pouvoir indirect intact entre les mains de Martin V, d'Eugène IV, et même, faut-il le dire, entre les mains débiles du pontife savoyard de la villa Ripaille, l'antipape Félix !

Or le premier article de cette constitution catholique de l'ancien monde, respecté des schismatiques comme des autres, portait qu'un prince hérétique opiniâtre ne pouvait

régner sur aucun peuple chrétien, et ce point était tellement avoué, que, dans tous les démêlés semblables entre les couronnes et la papauté, les royaux accusés ne se défendaient

**Le premier article de cette constitution catholique de l'ancien monde portait qu'un prince hérétique opiniâtre ne pouvait régner sur aucun peuple chrétien.**

pas autrement qu'en niant qu'ils fussent hérétiques. Aucun d'eux n'avait encore osé dire : Je suis hérétique et je reste roi ! Il n'y avait donc rien de bien étonnant qu'au premier moment ou un pareil état de choses était menacé de dislocation, à l'aurore de la prétendue réforme, le pape régnant alors se soit conformé aux vieux us, et ait lancé contre Henri VIII l'anathème auquel il s'attendait, avec les conséquences qui suivaient toujours en pareil cas. Un pape agissant autrement eût bien plus surpris les Anglais que Paul agissant comme il le faisait.

Mais cette île, qui consultait depuis longtemps ses intérêts égoïstes et restait mal jointe avec le corps de la chrétienté, cette race anglo-saxonne, qui voulait se faire une situation indépendante de l'Europe, se gouverner d'après la sagesse de Rome païenne et accroître la domination de sa marine libre, au point d'exploiter le globe sans concurrence, ce à quoi elle a trop bien réussi pour sa gloire temporelle et le malheur du reste du monde ; en un mot, la fière et jalouse aristocratie britannique espérait bien que, grâce à son crédit, à son opiniâtreté, à ses ressources déjà prépondérantes, l'Angleterre se maintiendrait dans son isolement hérétique et appellerait à l'imiter d'autres peuples dont elle se ferait un rempart contre Rome chrétienne, et que cette assiette une fois prise dans le concert des grandes puissances, elle ferait tomber la prétention des papes à gouverner la moralité de la république du Christ, elle supplanterait le droit des gens catholique par celui de Grotius et de son école, elle frapperait de désuétude les lois du moyen âge, et que les successeurs de Paul III, devant cet amoncellement d'impossibilités, ne songeraient pas plus aux armes rouillées de l'excommunication des rois que si elles n'étaient jamais sorties des musées de l'époque gothique, où les touristes vont les visiter aujourd'hui.

Cependant les choses ne se passèrent pas tout à fait de la sorte. Trente ans après Paul III, au moment où finissait le concile de Trente, si cahoté dans son existence, que ce pape avait inauguré, on vit monter sur la chaire de saint Pierre un homme de grêle apparence qui allait devenir le plus grand homme du monde moderne. Il porte le nom de saint Pie V. Arrêtons-nous devant cette figure, non pas autant qu'il faudrait pour la contempler, mais de grâce, un instant ! Saint Pie V constitue un étrange phénomène, un phénomène bien significatif dans l'Église de Jésus-Christ. Il arrive cinq cents ans après saint Grégoire VII et trois cents ans avant Pie IX. Entre saint Grégoire VII et lui, il n'y

a plus de saints papes canonisés que saint Célestin V, un saint anachorète qui convint lui-même de son insuffisance au gouvernement de la chrétienté ; et après saint Pie V, il n'y a plus de saints papes, non plus, dans la plénitude du mot, quoiqu'il y en ait toujours qui ont gardé une bonne part de ses vertus, avec ou sans son nom.

Cette position unique de saint Pie V en fait évidemment un type dans l'Église, un phare, ou plutôt une colonne de feu. Il n'est plus du moyen âge qu'avait ouvert saint Grégoire VII, il appartient à la fâcheuse Renaissance, et il ouvre les temps modernes. Si l'on veut connaître l'esprit de l'Église, et s'orienter dans ces fallacieux arcanes de la philosophie de l'histoire, qui ont trompé plusieurs têtes trop attachées à leur propre sens, il faut absolument interroger saint Pie V. Eh bien, qu'est-ce que pensait saint Pie V du « fougueux Hildebrand, » des prétentions de la cour de Rome sur le temporel des rois, du droit public invoqué dans la bulle *Unam sanctam* et appliqué dans les lettres apostoliques *Ausculta, fili mi* ? Il en pensait exactement comme saint Grégoire VII et l'indomptable Boniface VIII.

Cependant il n'ignorait pas plus les infirmités du dixième siècle que l'illustre Baronius, et il ne s'en croyait pas plus empêché dans l'usage de ses prérogatives que son incomparable devancier du onzième siècle. Il ne croyait peut-être pas tout le mal que les Luitprand, les Guichardin et autres, qui ne s'accordent guère avec le vénérable Flodoard, avaient dit de ce siècle de fer. Mais enfin il avait étudié les misères de cet âge, où une nouvelle humanité chrétienne se pétrissait des restes décrépités de la civilisation romaine avec la sève sauvage des peuples du Nord : incubation gigantesque qui devait renouveler la race et la sanctifier peu à peu sans lui faire perdre ses énergies primitives. Il connaissait de même ses précédents moins pieux de la fin du quinzième siècle. Il avait lu le journal de l'Infessura plus attentivement que nos Janus contemporains, et cependant il ne contestait pas plus à Alexandre VI son bon droit d'avoir partagé le nouveau monde entre les Espagnols et les Portugais qu'à saint Grégoire VII d'avoir déposé Henri IV d'Allemagne, quand cet impie fut descendu au fond de l'abîme de tous les maux. C'est qu'il était trop théologien pour ignorer que la sainteté, qui est bonne, très-bonne dans un pape, n'est nullement nécessaire à la possession et à l'exercice des droits apostoliques. Le saint pape et le pape qui ne l'est pas ne sont que des vicaires, et Jésus-Christ est toujours le souverain pontife et roi.

Mais enfin, puisqu'on veut un pape saint pour user des droits les plus exorbitants attachés aux clefs de saint Pierre, nous en tenons un de la plus unanime renommée, saint Pie V, religieux mendiant, vainqueur de Lépante, sanctificateur de Rome néo-païenne, plus grand que saint Grégoire VII, par la haute magistrature de l'Inquisition que celui-ci n'exerça pas, rénovateur du bréviaire romain que toute l'Église latine récite déjà, et que Mgr Dupanloup va bientôt réciter, réformateur des ordres religieux, martyr des plus intolérables douleurs, sans autre vœu

que de souffrir davantage, thaumaturge après sa mort comme pendant sa vie. Avez-vous bien cette fois la sainteté unie avec la papauté, et toutes les deux couronnées par la plus vaste intelligence ? Sachez maintenant ou souvenez-vous que saint Pie V a fait tout ce qui vous offusque dans la bulle de Boniface VIII. Il a distribué des couronnes, témoin la couronne grand-ducale posée sur la tête des Médicis pour services exceptionnels pendant la campagne contre l'islamisme, et il a arraché la couronne à une bâtarde qui ne méritait pas de la porter, malgré son grand cerveau de princesse ; oui, saint Pie V a déposé Elisabeth d'Angleterre !

Si donc il y a dans la liste des papes un successeur de Pierre, à qui les admirateurs de Bossuet et du premier article de la Déclaration puissent reprocher d'avoir aliéné l'esprit des Anglais de toute idée de retour à l'obédience du Saint-Siège, s'il y a un auteur du No-popery sur les bords de la Tamise, n'allez pas chercher le coupable dans la personne de Paul III, de ce Farnèse qui avait commencé par la vie conjugale, qui avait une famille à pourvoir selon son rang, et qui devait être si mal récompensé de ses largesses envers son sang, jusqu'à ce qu'il en fût sorti cet héroïque Alexandre dont la gloire supérieure faisait le dépit du Béarnais, Paul III qui avait tant de côtés magnanimes, avait encore trop de côtés humains pour désespérer la politique anglaise, toujours si habile à les exploiter. Mais prenez-vous en à saint Pie V, qui n'a point de famille, qui n'a point de faiblesse, lui, le pontife virginal, qui arrive à la papauté quand l'Angleterre a consommé son schisme, qu'elle s'est repentie de ses vellétés de conversion pendant la légation du cardinal Polus, qu'elle s'est débarrassée de sa reine Marie, et que tout sourit dans les fait accomplis au triomphe de son crime national, sous une reine horrible et adulée ; en un mot, comme on pourrait le dire cette fois sans anachronisme, « après que le protestantisme fut venu changer si profondément l'état de l'Europe. » Voilà le coupable, le vrai coupable, s'il y en a un à Rome. Voilà celui que les Anglais ont dû regarder comme l'expression adéquate du système papal dans ses rapports avec les États. Pour eux, Paul III est peu de chose, Boniface VIII, venu pour d'autres temps, n'est pas beaucoup plus à redouter. Mais saint Pie V est tout le mal à leurs yeux, tout dans leurs préoccupations hostiles ; lisez les annales de leur parlement et de leur diplomatie, elles rendent témoignage de leurs soucis en cent endroits divers, et c'est saint Pie V que vous devez nommer, si vous avez le courage de vos opinions gallicanes.

Cependant, prenez garde, sachez bien à quoi vous vous engagez en faisant de saint Pie V l'obstacle insurmontable à la conversion de l'Angleterre. Saint Pie V a-t-il été avoué ou désavoué par l'Église ? Toute la question est là dorénavant entre vous et nous. Ouvrons les registres de l'histoire des seizième, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles.

Le cardinal Félix Perretti, qui avait préparé la bulle de déchéance d'Elisabeth, devenu à son tour Sixte-Quint, tient, à l'occasion d'Henri de Navarre, la même conduite que son ancien protecteur saint Pie V. Clément

VIII les imite tous les deux. Les évêques et les abbés autrefois demandés par Boniface VIII pour s'entendre au sujet des affaires de France, se succèdent sans relâche sur les voies qui conduisent à Rome, et le pape ne reconnaît Henri de Bourbon pour roi des Français qu'après l'absolution des censures, et la pénitence imposée au prince relaps en la personne de ses procureurs, d'Ossat et du Perron. Le cardinal archevêque de Sens non-seulement se soumit à cette sentence, mais encore il en exalta la doctrine dans sa réponse à Messieurs du tiers-état, aux états généraux de 1614. Paul V continua les traditions romaines et universelles dans sa bulle monitoriale à la république de Venise, ingrate et imprévoyante !

Cependant des Français, atteints déjà de cette angomanie qui les remit sur la piste des prétentions de Philippe le Bel, parlent de revenir à la séparation absolue du spirituel et du temporel. Des évêques de cour accueillent cette ouverture timidement d'abord. Plus tard, ils découvrent dans les victoires de Louis XIV des arguments qui fortifient leur conviction. Les quatre articles sont rédigés et signés ; mais ils sont répudiés par tous les clergés catholiques de l'Europe, et la Déclaration est anathématisée par Innocent XI, vénérable, et par Alexandre VIII, sur son lit de mort. Le dix-huitième siècle, qui devait être le tombeau de la monarchie infidèle à sa mission, s'inaugure par la Régence. Rome reste fidèle à la sienne. Elle place saint Pie V sur les autels par les mains de Clément XI et saint Grégoire VII par celles de Benoît XIII. Elle les inscrit tous les deux au missel et au bréviaire romains, avec des légendes telles, qu'elles font frissonner d'horreur les oreilles gallicanes, amies de la prudence et de la modération. Au fait, il est impossible d'exprimer en termes plus énergiques la théorie du droit pontifical sur la conduite des sujets et des souverains baptisés. Les nouveaux saints sont exclus du paradis gallican, tel que les évêques partisans de cette erreur entendent le composer. Des mandements paraissent pour justifier cette expulsion, et le pape les met à l'index, sans s'inquiéter autrement de la colère des prélats condamnés.

Maintenant, voyons venir la Révolution qui s'avance, fille et héritière de la réforme protestante. La papauté, vaincue par le protestantisme dans la moitié de l'Europe, va-t-elle capituler devant la Révolution qui en emporte l'autre moitié, et qui menace de se venger sur Rome de tous les anciens griefs accumulés d'âge en âge en remontant jusqu'aux Gibelins ? Ange Braschi est élu au conclave de 1775 et prend le nom sans équivoque de Pie VI. Il donne la bulle *Auctorem fidei* à laquelle une partie trop grande du clergé français a le tort de faire la sourde oreille, parce qu'elle découle de la même source que la bulle *Unam sanctam*. La Révolution éclate dans sa fureur. Pie VI en devient la victime, ce qui ne l'empêche pas de condamner les *Droits de l'homme* par un bref aux Avignonnais, et il meurt à Valence entre les mains des démagogues. Cette fin misérable aux yeux du monde n'intimide guère son successeur, qui semble vouloir s'assurer les mêmes outrages en prenant le nom de Pie VII. On sait le reste. Pie VIII

assiste à la révolution de 1830, et adresse son bref aux évêques de la province du Rhin pour les prémunir contre ceux dont la sagesse adultérine voudrait rendre l'Église humaine : *humanam faciunt Ecclesiam*. Enfin, quand l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, accomplissent, les dernières, leur sécession définitive du droit chrétien, Pie IX est là debout, son Syllabus à la main, qui ressemble d'autant mieux aux doctrines de saint Grégoire VII et de saint Pie V, qu'on le regarde de plus près : *Accuratus*.

Ainsi, saint Pie V a dominé bien réellement les temps nouveaux, et il a trouvé des héritiers vraiment fidèles de ses traditions et de son courage. Aujourd'hui tout est écroulé et les ruines mêmes disparaissent. Non-seulement il n'y a plus de république fédérative chrétienne, mais il n'y a plus nulle part, dans toute l'étendue de la mappemonde, une seule nation constituée chrétiennement, et tout ce qu'il y a de plus impossible à prévoir, c'est la résurrection d'un empire chrétien. On ne peut pas même espérer une Sainte Alliance comme celle de 1814, cette pauvre Sainte-Alliance, composée d'hérétiques, de schismatiques et de catholiques, Anglais, Russes et Autrichiens, qui, voulant remercier le Dieu des armées et des victoires par une cérémonie religieuse, célébrée sur la place de la Concorde, et trouvant les catholiques trop chrétiens, les anglicans trop peu, fut obligée de faire monter à un autel de parade autour duquel s'agenouillèrent les souverains alliés, qu'il se rebut des hommes d'Église, des papes !

Mais, grâce à la sainte Église romaine, les principes subsistent. L'histoire, la grande histoire du monde, n'a d'honneur et de logique qu'en suivant leur fil conducteur, et si vous prétendez que des nations ont des griefs plausibles contre la papauté, des motifs avouables de persister dans leur chute que l'ultramontanisme aurait préparée, à peu près comme celle du père Hyacinthe, alors n'équivoquez pas, allez droit au suprême délinquant, évoquez le nom de saint Pie V, et faites-lui son procès ; à moins que vous n'aimiez mieux placer sur la sellette notre bien-aimé Pie IX, qui a brûlé les bréviaires gallicans et remis entre nos mains sacerdotales le vrai bréviaire de saint Pie V, avec sa légende non mutilée et la légende aussi entière de saint Grégoire VII. Telle est la portée véritable de l'acte d'accusation que vous avez puisé dans la *Défense de la Déclaration*, et que vous prétendiez restreindre à l'ombre inoffensive de Paul III. Il vous suffisait de viser à hauteur de pape, et voilà que vous avez tiré à hauteur de saint : *Sanctissimus Pontifex Pius quintus*, comme dit la sixième leçon de l'office du 24 mai, tracée par la main de Pie VII reconnaissant !

Après avoir posé la question telle qu'elle est dans la sincérité, adressons-nous à Mgr Dupanloup, et demandons-lui de vouloir bien répondre, la main sur la conscience. Peut-il espérer qu'en délivrant les monarques du tribunal des papes, il va raffermir la couronne sur leurs têtes, et la rendre inamovible ? Nous savons bien que telle est la prétention du premier article de 1682. Mais l'histoire a bien démontré que cette prétention était une chimère, et, il faut le

dire, l'honneur des races chrétiennes exigeait cette démonstration, même quand il se fourvoyait. Faire croire à des races courbées sous le joug des idoles et de l'esclavage invétéré que les despotes par leur naissance sont de droit divin, à tel point qu'ils peuvent faire de leurs sujets tout ce qu'ils veulent sans perdre un rayon de leur diadème, et que l'humanité ne pourra être délivrée de ces monstres qu'autant que leur dynastie s'éteindra dans la stérilité, c'est déjà une grande œuvre d'obscurantisme et de pacification à tout prix. Mais essayer de transporter « ces excès dans le dogme », au sein des nations qui ont jadis vécu sous le droit chrétien, et qui en gardent malgré tout des vestiges, est-ce possible, est-ce prudent, est-ce modéré ?

Mgr Dupanloup parle du mauvais effet produit par une opinion romaniste qui aspire à devenir un dogme, sur l'esprit des fidèles qui ne sont pas théologiens. Il excelle à faire miroiter cet esprit sincère et indépendant qui s'effraye, se cabre et pourrait bien reculer, si on ne capitulait pas à propos, avec opportunité. Qui ne reconnaîtrait à cette photographie l'original de ces catholiques éminents de l'Église enseignée dont l'esprit savant et lettré fait à l'Église enseignante des offres de services dangereuses à refuser ? Nous savons qu'après avoir été ultramontains, ils sont redevenus gallicans, par horreur de la dictature, même dans le pape. Alors nous demandons à Mgr Dupanloup, qui les connaît bien, comment ces chatouilleux de dignité politique s'arrangent si aisément du dogme de l'inamissibilité des couronnes défini par Bossuet, et comment ils concilient ce dogme avec leur chère théorie de la pondération parlementaire et du gouvernement du pays par lui-même ? Il est clair qu'il y a une solution de continuité dans leur synthèse, et qu'ils procèdent ici par amalgame, suivant leur coutume déjà ancienne.

Mais l'histoire de l'humanité est plus logique. Elle poursuit sa marche à travers les rancunes académiques et les amour-propres de coteries, comme un fleuve à qui le niveau fléchissant du terrain trace son lit entre les obstacles de collines et de montagnes. Aussi qu'avons-nous vu, et que sommes-nous menacés de voir encore ? Les papes ne jugent plus les rois, au contraire, les rois jugent les papes : Très-saint Père, votre gouvernement est détestable, prenez donc ce code, faites ceci, ne faites pas cela. On a même entendu en plein sénat une jeune Altesse conclure un long discours contre le régime des États romains par une péroraison dont le premier mot traduit en latin devrait être : *Ausculta, Pater mi!* — Très-bien, mais parce que les rois ne sont plus jugés par les papes et que les papes sont jugés par les rois, est-ce que pour cela les rois ont cessé d'être jugés ? Au contraire, ils n'ont jamais tant été jugés et jugés si mal ; et ils le deviendront de plus en plus jusqu'à l'extinction non-seulement des rois, mais de la royauté !

Ce déplacement de la haute juridiction internationale devant qui comparaissent les rois, a commencé avec le dépècement de la république chrétienne par le protestantisme, et a suivi diverses phases jusqu'à la révolution

qui grandit toujours. Charles I<sup>er</sup> et Louis XVI sont descendus à la barre de conventions nationales, qui cédaient à l'envie de s'élever dans leur orgueil en abattant des têtes si hautes dans l'opinion des peuples. Or cette espèce de blason, qu'elles voulaient se donner en s'investissant d'une magistrature usurpée, les inclinait au moins à respecter un long simulacre de formes judiciaires. Mais la source de tout respect était tarie, et bientôt on se passa de cette hypocrisie fatigante. L'insurrection de la populace devint le plus saint des devoirs et le seul religieusement accompli. Aujourd'hui le décret qui frappe un souverain de déchéance et de mort est réduit à la plus simple formalité. Il est porté dans une vente de Carbonari ; le poignard ou la bombe se charge de l'exécuter. Souvent même les souverains ne valent plus la peine d'un assassinat, judiciaire ou non. Ils courent à la frontière sans qu'on les poursuive de trop près. Ils se sauvent comme des faillis dont la spéculation monarchique a mal tourné ; et si l'on ne songeait aux millions qu'ils emportent peut-être dans leur portefeuille, on rirait plutôt qu'on ne s'indignerait de leur fuite. « Les rois s'en vont ; » encore un qui part !

Et c'est dans ce piteux état qu'ils prendraient peur des papes !

**L'histoire des papes n'est-elle pas faite pour montrer que le Saint-Siège est le véritable ami des rois, qu'il en a maintenu des centaines sur le trône pour quelques indignes qu'il en a fait descendre ?**

Les têtes encore couronnées se laisseront-elles épouvanter par des chimères au rebours du bon sens ? Iron-elles chercher des craintes là où il n'y a pas sujet de craindre, et voudront-elles se rassurer là où tant de points noirs sont menaçants à l'horizon ? L'histoire des papes écrite sans passion, n'est-elle pas faite pour montrer que le Saint-Siège est le véritable ami des rois, qu'il en a maintenu des centaines sur le trône pour quelques indignes qu'il en a fait descendre ? En tout cas les papes n'ont jamais été des irréconciliables. On ne le sait que trop.

La dynastie protestante d'Angleterre peut voir en particulier quelle confiance elle doit accorder au clergé catholique, depuis qu'elle a relâché les chaînes d'une législation inconséquente à son principe. Qui devait être plus tenté que les prêtres irlandais d'accueillir les offres du férianisme des deux mondes ? Et cependant ils ont résisté à cette séduction de vengeance jusqu'à risquer leur popularité. Ces garanties spontanées valent mieux, si les ministres de la couronne britannique sont intelligents, que des serments rédigés de façon à déshonorer ceux qui seraient forcés de les prêter. Car le serment suppose la délicatesse de la conscience, et quand cet esprit de délicatesse s'évanouit, il ne reste du serment que la lettre morte. On le voit tous les jours.

Il y a d'ailleurs dans les archives de l'Église

catholique un serment que nous n'avons pas prêté, et dont le refus devrait rassurer tous les souverains du monde, mieux que ne feraient tous les serments raffinés qu'ils proposent à notre allégeance. On peut voir dans une excellente revue de Florence : *Archivio dell' Ecclesiastico*, la collection très-complète des serments présentés au clergé catholique depuis la Réforme jusqu'à la Révolution, comme condition *sine qua non* de l'exercice de son ministère. Dans ce volumineux dossier, on trouve une formule célèbre sous le nom de *Serment de haine à la royauté*, proposée par la République française après la terreur. Or, le gallicanisme, représenté par ses docteurs les plus respectables, inclinait à accepter cette formule aussi courtoisesque envers la République impie, que le premier article de la Déclaration avait été servile devant la monarchie césarienne de Louis XIV. Déjà plusieurs avaient faibli, suivant en cela l'hérésie du moindre mal, quand les ultramontains, les théologiens de la bulle *Unam sanctam* intervinrent. Pie VI approuva la décision qu'ils donnaient de ce cas de conscience politique, et les prêtres français, dociles à cette voix papale qu'ils recherchent avec amour dans la pratique tout en la contestant quelquefois en théorie, se vouèrent de nouveau à l'exil et à la persécution, plutôt que d'assumer sur leur tête la responsabilité d'un anathème plein d'injustice et d'ingratitude.

A la fin de cette étude sur le pouvoir des papes au moyen âge, conduite d'une manière tout opposée, nous l'avouons, à la théorie sulpicienne de M. Gosselin qui prend l'effet pour la cause, Mgr Dupanloup peut nous demander pourquoi nous réveillons des souvenirs si intempestifs, et que le plus vulgaire bon sens devrait nous persuader de laisser dans l'oubli, où ils ne demandaient qu'à disparaître. Nous lui répondrons que l'histoire est fouillée de nos jours comme le champ du père de famille de la fable, dans l'espérance impie d'y trouver un trésor d'objections invincibles sur l'action de la papauté dans le monde. Mais l'histoire, la vraie histoire ne nous fait pas peur comme à lui. Nous ajouterons que tout ce que nous venons de *prétendument* révéler, se trouve équivalamment dans des ouvrages mal digérés et mal écrits, que l'Académie française n'en a pas moins primés dernièrement : *les Martyrs de l'Inquisition*, par Jules Bonnet de Lausanne, *les Fondateurs de la liberté de conscience*, par Dargaud, un chiromancien de nouvelle espèce qui devine tout sur les lignes du nez, sans parler de la longue et fausse *Histoire de France*, par Henri Martin.

Il pourra aussi nous demander de quel droit un membre du clergé inférieur donne son avis doctrinal, une manière d'avertissement sur l'œuvre d'un prélat agissant dans l'exercice de ses fonctions pastorales. A Dieu ne plaise que nous ajoutions un flot de plus à ce débordement d'insoumission qui monte toujours ! Si Mgr Dupanloup n'avait mis en cause que ses subordonnés, sa dignité eût imposé silence à nos réclamations. Mais quand un évêque s'en prend à des papes d'heureuse ou de sainte mémoire, quand il les dénonce comme ayant failli d'une manière grave et peut-être

irréparable au gouvernement de la sainte Église, qu'ils avaient pleine puissance de régir, quand il les accuse de s'être mis en travers « du grand œuvre d'illumination et de pacification religieuse » dont ils devaient être les instruments, alors tout catholique peut intervenir dans le débat, et mieux encore le premier prêtre ultramontain venu. D'autres prêtres l'ont fait avant nous, à leur risque et péril : témoins ces quatre docteurs de Sorbonne, quatre seulement ! qui allèrent expier dans l'exil leur répulsion pour l'œuvre révolutionnaire de 1682. Cette maxime du droit hiérarchique sera la règle de notre conduite, jusqu'à ce que le pape en ait décidé autrement.

En résumé, peut-être sans y penser, mais à coup sûr dans la réalité, Mgr Dupanloup a lancé un trait de blâme par derrière et par-dessus la tête de Paul III, à la face auguste de saint Pie V, et nous, nous avons voulu réparer à la hâte, avant l'ouverture du Concile, l'auréole blessée du patron choisi par le pape qui va le présider.

### Bulle Unam Sanctam S. S. Boniface VIII 18 novembre 1302

La foi nous oblige instamment à croire et à tenir une Église, sainte, catholique et apostolique. Nous y croyons fermement, nous la confessons simplement. Hors d'elle, il n'y a pas de salut ni de remission des péchés, puisque l'époux proclame dans le Cantique : « Unique est ma colombe, unique ma parfaite, l'unique de sa mère, préférée de celle qui l'enfanta » [Ct 6, 9]. Elle représente l'unique Corps mystique dont le Christ est la tête, Dieu étant celle du Christ. En elle, il y a « un Seigneur, une foi, un baptême » [Ep 4, 5]. Unique fut, en effet, l'arche de Noé au temps du déluge ; elle figurait par avance l'unique Église. Achevée « à une coudée » [Gn 6, 16], elle eut un unique pilote et un unique chef : Noé. Hors d'elle, nous l'avons lu, tout ce qui existait sur terre fut détruit.

Elle, l'unique, nous la vénérons, comme le Seigneur dit par son prophète : « Dieu, délivre mon âme de l'épée, et de la patte du chien, mon unique ! » [Ps 22, 21]. Car il a prié à la fois pour l'âme, c'est-à-dire pour lui-même, la tête, et pour le corps, puisqu'il a appelé le corps son unique, c'est-à-dire l'Église, à cause de l'unité de l'Église en son époux, dans la foi, dans les sacrements et dans la charité. Elle est la tunique sans couture [Jn 19, 23] du Sauveur, qui n'a pas été déchirée, mais tirée au sort.

C'est pourquoi cette Église, une et unique, n'a qu'un corps, une tête, non deux têtes comme les aurait un monstre : c'est le Christ et Pierre, vicair du Christ, et le successeur de Pierre, selon ce que le Seigneur a dit à Pierre lui-même : « Pais mes brebis » [Jn 21, 17]. Il dit « mes » en général, et non telle ou telle en particulier, ce qui fait comprendre

que toutes lui ont été confiées. Si donc les Grecs ou d'autres disent qu'ils n'ont pas été confiés à Pierre et à ses successeurs, il leur faut reconnaître qu'ils ne font pas partie des brebis du Christ, puisque le Seigneur dit dans saint Jean : « Il y a un seul bercaïl et un seul pasteur » [Jn 10, 16].

Les paroles de l'Évangile nous l'enseignent : cette puissance comporte deux glaives, à savoir le spirituel et le temporel... Tous deux sont donc au pouvoir de l'Église, le glaive spirituel et le glaive matériel. Mais celui-ci doit être manié pour l'Église, celui-là par l'Église. Celui-là par la main du prêtre, celui-ci par celle des rois et des chevaliers, au consentement et au gré du prêtre. Le glaive doit donc être subordonné au glaive et l'autorité temporelle soumise à l'autorité spirituelle... La puissance spirituelle doit l'emporter en dignité et en noblesse sur toute espèce de puissance terrestre, nous devons le reconnaître d'autant plus nettement que les choses spirituelles ont le pas sur les temporelles... La vérité l'atteste : la puissance spirituelle peut établir la puissance terrestre et la juger si elle n'est pas bonne... Si donc, la puissance terrestre dévie, elle sera jugée par la puissance spirituelle, mais si la puissance spirituelle inférieure dévie, elle le sera par la puissance supérieure. Si la puissance suprême dévie, Dieu seul pourra la juger et non pas l'homme. L'Apôtre en témoigne : « L'homme spirituel juge de tout et n'est jugé par personne » [1 Co 2, 15].

Cette autorité, bien que donnée à un homme et exercée par un homme, n'est pas de l'homme, mais de Dieu. Elle est donnée à Pierre de la bouche de Dieu et fondée pour lui et ses successeurs en celui que lui, le roc, a confessé, lorsque le Seigneur dit à Pierre : « Tout ce que tu lieras... » [Mt 16, 19]. Quiconque donc résiste à cette puissance ordonnée par Dieu « résiste à l'ordre de Dieu » [Ro 13, 2], à moins qu'il n' imagine deux principes comme Manès, opinion que nous jugeons fautive et hérétique, car, selon Moïse, ce n'est pas dans les principes, mais « dans le principe que Dieu a créé le ciel et la terre » [Gn 1, 1].

Dès lors, nous déclarons, disons, définissons et prononçons qu'il est absolument nécessaire au salut, pour toute créature humaine, d'être soumise au Pontife romain.

Source : *La foi catholique*, Paris : Éditions de l'Orante, 1975, pp. 248-250.



### Ouvrages recommandés

- Abbé Giugni, *Saint Pie V, le Pape de la Sainte Messe*, Expéditions Pamphiliennes.
- R. P. Joyau, *Saint Pie V, Pape du Rosaire*, Éditions Saint-Rémi, 2000.
- Mgr de Ségur, *Le pape est infallible*, Éditions Saint-Rémi, 2001.
- Mgr Gaume, *A quoi sert le Pape ?*, Éditions Saint-Rémi, 1999.

• Mgr Gaume, *La peur du Pape*, Éditions Saint-Rémi, 1999.

• Vicomte de Falloux, *Saint Pie V*, réédition Éditions de Chiré, 1978. Disponible à la S. A. D. P. F.

• Saint Alphonse de Liguori, *Traité sur le Pape et sur le Concile*, réédition 1975. Disponible à la S. A. D. P. F.

### Adresses

- Expéditions pamphiliennes, B. P. 51, 67044 Strasbourg cedex, France.

- Éditions Saint-Rémi, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.

- SA D. P. F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.

### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)*

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquentes et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diræ librorum*, 26 juin 1827.

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

**Toute reproduction est autorisée.**

Courrier. : I. Kraljic, C.P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal, Qc, H3T 2A5, Canada. Email : [documents@contrerevolution.org](mailto:documents@contrerevolution.org). URL : <http://www.contrerevolution.org>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 16 — Juin 2001

## Les zouaves pontificaux

Commandant C. - E. Rouleau, *La Papauté et les Zouaves Pontificaux*, Québec : Le Soleil, 1905, pp. 7-156.



En 1848, la Révolution qui menaçait déjà de saper l'ordre social par sa base, se déchaîne sur Rome. Le 15 novembre, le comte de Rossi, le vaillant soutien de la Papauté et premier ministre du gouvernement papal, tombe sous le poignard des adeptes du carbonarisme — société secrète italienne. Le lendemain, une foule furieuse, inspirée par Mazzini, assiège le palais du Quirinal, où Pie IX s'était réfugié pour échapper au glaive des assassins. L'orage grandit ; on essaie d'incendier le Quirinal. Les balles pleuvent ; l'une d'elles tombe dans la chambre où le Pape pria pour ses bourreaux, et blesse mortellement Sa Grandeur Mgr Palma. Le Souverain-Pontife se croit à sa dernière heure, lorsqu'une femme courageuse, la comtesse de Spaur, forme avec son mari, le duc d'Harcourt, le projet de sauver le roi de Rome. L'héroïne met son projet à exécution et le 24 au soir, Pie IX, déguisé, monte dans le carrosse de M. d'Harcourt, qui le transporte à Gaète, dans le royaume de Naples, où il est reçu à bras ouverts par le roi Ferdinand II.

Dans son exil, le Saint-Père ne cesse de protester contre les spoliations de la révolution. Il lance l'excommunication contre les membres de la *Jeune Italie* et contre les révolutionnaires, qui saccageaient Rome, pillaient les églises et chassaient les religieux de leurs monastères. L'iniquité s'était débordée sur la Ville Sainte, comme un torrent dévastateur. Mazzini poussa même l'impunité et le cynisme jusqu'à parodier le Pape en montant dans la loge de la basilique Saint-Pierre, où le Pontife romain donne la bénédiction *urbi et orbi*.

L'Europe s'émeut enfin de tant d'audace et

de sacrilèges. L'Espagne offre de délivrer Rome du joug des vandales de 1848. L'Autriche occupe Ferrare, dans le Piémont. Les Napolitains passent la frontière et pénètrent même jusqu'à Velletri, à dix lieues de Rome. Mazzini, le chef des révolutionnaires, veut tenir tête à l'Europe. Tout à coup, la France se réveille ; elle prend les devants et débarque des troupes à Civita-Vecchia, le 25 avril 1849. Napoléon III occupe militairement un point en Italie, « afin de garantir l'intégrité du Piémont et de sauvegarder les intérêts de la France » ; mais les catholiques de la fille aînée de l'Eglise demandaient au président de la république de rétablir le Pape sur son trône et de continuer à le protéger contre les révolutionnaires. Le général Oudinot reçut alors l'ordre de marcher sur Rome, où il arriva le 30 avril. L'armée française ayant subi un échec, le général demanda des renforts, qui n'arrivèrent qu'au mois de juin. Le 22 du même mois, l'armée française donne un premier assaut. Le 29, le général Oudinot s'empare de l'ancienne ville des Césars, et le colonel Niel est chargé de porter les clefs de Rome à Pie IX, qui se trouvait alors à Portici.

Le Souverain-Pontife, ivre de joie, reprend, quelques mois plus tard, le chemin de Rome, dans laquelle il fait son entrée triomphale le 12 avril 1850. Son retour fut salué par des salves d'artillerie, par le son de toutes les cloches de la ville et par les cris de « Vive Pie IX ! Vive notre Saint-Père ! » Le peuple romain était au comble du bonheur.

Les révolutionnaires ayant été chassés de Rome, l'Eglise continua de gouverner le monde catholique avec sa sollicitude ordinaire et de répandre partout les bienfaits de son ardente charité.

L'occupation de Rome par l'armée française procura à la Papauté une ère apparente de paix et de tranquillité, qui dura jusqu'en 1859, alors que Victor-Emmanuel annexa les Romagnes au Piémont, tout en protestant de sa fidélité et de son dévouement au Saint-Siège. L'hypocrite ! il se conduit comme un enfant qui, pour prouver son amour et son affection à l'auteur de ses jours, lui enlève une partie de ses biens. La France, gouvernée alors par Napoléon III, laisse commettre ce vol sans faire entendre aucune protestation. « Depuis longtemps, dit un écrivain français, l'Etat Pontifical n'était plus organisé de manière à faire la guerre. Paternel et pacifique par sa nature, ce gouvernement n'avait pu suivre le développement de la centralisation et des armées permanentes, qui livraient désormais l'Europe aux convoitises de quelques grandes puissances, employant les ressources de la

science et de la richesse modernes à accroître leur empire aux dépens de leurs voisins. Du moment que la révolution universelle était libre de diriger contre Rome toutes les forces de l'Italie et qu'elle agissait avec la complicité ou du moins avec l'assentiment de la France, la résistance pouvait paraître insensée.

« Aussi, en même temps que les Autrichiens s'étaient concentrés sur le Mincio, les délégués du Saint-Siège s'étaient-ils empressés d'évacuer les Romagnes. Avant même qu'un danger sérieux les eût menacés, ils abandonnèrent Bologne, Ravennes, Ferrare et jusqu'à Pérouse à une poignée d'émeutiers et de soldats déguisés, envoyés par le Piémont.



Général Louis de La Moricière

« Dans un moment de péril semblable, saint Pie V n'avait pas craint de confier des pouvoirs illimités au général Marc-Antoine Colonna, qu'il mit à la tête de ses armées et qui remporta sur les Turcs la victoire décisive de Lépante. Pie IX suivit cet exemple. Résolu à ne pas céder sans combat la couronne qu'il avait juré de transmettre à ses successeurs, abandonné des grandes puissances, ne pouvant faire appel qu'au dévouement individuel de ses enfants, il lui fallait avant tout un chef capable de porter un tel fardeau et d'organiser la résistance avec les faibles ressources que présentait l'Etat pontifical, et avec les éléments quelque peu désordonnés qui viendraient s'offrir des quatre coins du monde. Il choisit pour cette mission le général de La Moricière.

« Mais accepterait-il ? Général illustre

entre tous de la plus brave armée du monde, consentirait-il à devenir soldat du Pape, chef d'une armée qui n'existait pas et qui pouvait être condamnée aux plus humiliantes défaites ? Ministre de Cavaignac, n'ayant qu'à demi ratifié l'expédition de 1849, dont il avait ensuite refusé le commandement, imbu par Tocqueville de toutes les illusions libérales de l'Europe, irait-il soutenir un pouvoir qu'on représentait comme un reste de l'ancien régime, tout hérissé d'abus et d'imperfections, et qui était le type de l'union parfaite de l'Eglise et de l'Etat. N'y avait-il pas là, au point de vue de sa gloire, un sacrifice au-dessus de ses forces, au point de vue de ses idées un obstacle infranchissable ? »

Il fallait donc connaître les sentiments du général La Moricière. Pie IX chargea de cette mission délicate M. de Corcelles, ambassadeur français à Rome en 1849, et ami dévoué de la Papauté. Le messenger papal rencontra le général à Paris, au mois d'octobre 1859, et lui demanda, dans le cours de la conversation, ce qu'il pensait du commandement de l'armée du Pape. « Je pense, répondit-il, que c'est une cause pour laquelle je serais heureux de mourir. »

Cette noble réponse fut aussitôt communiquée au Souverain Pontife, dont le cœur fut rempli de joie à la pensée d'avoir bientôt à la tête de sa petite troupe le plus grand guerrier des temps modernes. Mgr de Mérode, ancien capitaine belge qui avait servi dans l'état-major de La Moricière en Afrique, reçut instruction d'aller demander immédiatement et officiellement le secours de l'épée du nouveau Bayard français ; il arriva, le 3 mars 1860, au château de Prouzel, où il s'acquitta de la mission qu'il avait reçue de Pie IX. Le général répondit à l'envoyé du Pape : « Quand un père appelle son fils pour le défendre, il n'y a qu'une chose à faire, y aller. » Mme La Moricière, femme chrétienne et courageuse, répondit aussi à Mgr de Mérode : « On ne discute pas l'appel d'un père. »

Le général La Moricière fit ses préparatifs de voyage à la hâte et partit, le 19 mars, pour la ville des Papes, où il arriva dans la nuit du 1er au 2 avril. Sa Sainteté Pie IX pressa sur son cœur le commandant en chef de l'armée papale et le fondateur du Régiment des Zouaves Pontificaux. [...]

### Castelfidardo - 18 septembre 1860

En 1859, Victor-Emmanuel avait enlevé les Romagnes aux Etats de l'Eglise ; mais la révolution n'était pas encore satisfaite — l'enfer n'est jamais rassasié. La Révolution pousse le roi larron plus loin dans la voie de l'iniquité ; elle veut les Marches et l'Ombrie. Victor-Emmanuel se rend à son désir ; il écrit au Saint-Père de céder au Piémont ses deux plus belles provinces, et cela, pour le plus grand bien de l'Eglise !

Le fourbe ! il va même jusqu'à protester de son attachement à l'Eglise et à demander au Pape la bénédiction apostolique.

Quelques jours plus tard, en septembre 1860, sans aucune déclaration de guerre, l'armée piémontaise, sous le

commandement de Cialdini, envahit le territoire de l'Eglise. Voici l'ordre du jour que le général Piémontais adressa à ses troupes avant de franchir la frontière :

« Soldats, je vous conduis contre une bande d'aventuriers que la soif de l'or et du pillage a amenés dans votre pays. Combattez, dispersez inexorablement ces misérables sicaires ; que, par votre main, ils sentent la force et la colère d'un peuple qui veut son indépendance. Soldats ! Pérouse demande vengeance, et bien qu'il soit tard, elle l'aura ! »

Cialdini, ton nom figurera toujours dans l'histoire impartiale, non couvert de gloire et d'honneur, mais de honte et d'opprobre.

C'est là un échantillon des invectives et des infamies dont les défenseurs du Pape ont été l'objet de la part des coryphées de la révolution ou des principaux dignitaires des loges maçonniques.

Le général La Moricière qui, comme nous l'avons déjà dit, venait d'organiser la petite armée pontificale, avec le concours de Mgr de Mérode, s'empressa de voler au-devant des Piémontais qu'il rencontra près de Castelfidardo, le 18 septembre.

Le célèbre général français fut rejoint par le général de Pimodan à la tête de 2000 soldats ; ce qui porta l'effectif de l'armée du Pape à 5000 hommes. Cialdini commandait 45.000 guerriers. Malgré cette énorme différence dans la force numérique des deux armées, La Moricière n'hésita pas cependant à faire face à l'envahisseur. La petite division commandée par M. de Pimodan, et dans laquelle figurait avec honneur le corps des 300 franco-belges qui devint plus tard le régiment des Zouaves Pontificaux, fit des prodiges de valeur. Pendant trois heures, cette poignée de braves tint en échec toute une division piémontaise, en se barricadant dans la ferme Crocette, qu'ils avaient enlevée à l'ennemi à la pointe de la baïonnette. Ces vaillants défenseurs de la Papauté s'étaient confessés et avaient reçu la sainte communion avant le combat ; ils possédaient Dieu dans leur cœur ; le champ de bataille fut couvert de leur sang généreux et pur. Parmi ces illustres martyrs de la foi, nous trouvons le général de Pimodan et cent à cent cinquante franco-belges. Avant le combat, le valeureux capitaine français s'était contenté de dire aux zouaves : « Souvenez-vous que vous êtes catholiques et Français. » Il reçut trois blessures coup sur coup, et à chaque balle qui lui entra dans le corps, il répétait : « Dieu est avec nous. » Il mourut le lendemain.

En apprenant le glorieux trépas de son mari, Madame de Pimodan, qui était restée en France, prit son fils unique dans ses bras et le couvrit de baisers en lui disant : « Toi aussi, tu seras soldat du Pape. » Il n'y a que l'amour chrétien qui puisse allier ainsi la sublimité à l'héroïsme.

Ecrasée par le nombre et amoindrie par la défection de deux bataillons des chasseurs et du premier escadron des Dragons qui furent pris de panique, malgré les efforts des colonels Allet et Cropt et du major Odescalchi, la petite armée pontificale dut

battre en retraite. Quatre cents hommes environ, conduits par La Moricière, se replièrent sur Ancône. Les Franco-Belges et le reste de la troupe papale se réfugièrent à Lorette, où ils durent déposer les armes, le soir même, après avoir pris l'engagement de ne pas servir dans l'armée du Pape pendant un an et de retourner dans leur pays. Les Franco-Belges refusèrent de souscrire à cet engagement et s'enfuirent dans les montagnes ; plusieurs d'entre eux purent atteindre Ancône à la faveur des ténèbres.

Castelfidardo ! si tu nous remets à la mémoire de bien tristes souvenirs, tu nous rappelles en même temps le nom d'un grand capitaine, qui a étonné ses chefs par ses valeureux exploits, et frappé d'admiration l'armée de Cialdini. Ce capitaine, tout le monde le connaît, c'est le baron de Charette, que nous avons été si heureux de recevoir dans nos murs lors de la célébration de notre fête nationale en 1882.

Pendant que les balles pleuvent et que les obus sillonnent l'air en tous sens et sèment la terreur et la mort sur le champ de bataille, le capitaine de Charette, du corps de Franco-Belges, encourage ses soldats de la parole et de l'exemple. Son épée ne cesse de frapper, et tous les coups qu'elle porte sont mortels.



**Général-Baron Athanase de Charette**

Au lieu de reculer devant le nombre, il s'avance ; il s'avance toujours, jusqu'à ce qu'il soit sur le front de bandière de l'armée ennemie. Là, il s'arrête, il promène un regard de défi et de dédain sur ses adversaires, il les invite, il les provoque à se mesurer avec lui : mais personne ne bouge. Il brandit son épée avec colère et traite les Piémontais de lâches et de poltrons. Cette dernière apostrophe produit son effet. Un officier piémontais, ayant nom Tromboni, sort des rangs et accepte le combat. Les deux armées s'arrêtèrent un moment pour contempler les deux athlètes.

Les épées se croisent, et deux fois Tromboni est touché et puis blessé grièvement. De Charette ne reçoit aucune blessure. « Capitaine, s'écrie le vaincu, je vous



rends mon épée.»

— Il est mon prisonnier, dit de Charette à ses zouaves, ayez-en bien soin.

Les Franco-Belges ou les zouaves, ivres de joie, acclament leur capitaine et le portent en triomphe.

Les Piémontais courbent la tête de honte et de dépit. Cialdini écume de rage.

Le combat reprend plus acharné et plus meurtrier. Malgré ses prouesses, le corps des Franco-Belges est presque anéanti, et de Charette reçoit deux balles dans le corps. C'était la fin de cette sanglante tragédie.

Le baron de Charette venait de se montrer ce qu'il a toujours été : un héros sans peur et sans reproche ; mais ce n'est pas la dernière fois qu'il sera donné à l'armée pontificale d'admirer sa bravoure et ses glorieux exploits. Voilà comment se bat le soldat qui aime son Dieu et le Pape.

Ancône, défendue par 5200 soldats pontificaux environ et assiégée par 45.000 hommes, 400 bouches à feu et une flotte armée de canons rayés, capitula le 28 septembre, après un siège de dix jours et des assauts meurtriers sans cesse renouvelés. Ce fut avec la plus cruelle douleur que le général La Moricière donna l'ordre d'arborer le drapeau blanc sur la citadelle ; on peut en juger par les paroles suivantes du major de Quatrebarbes, gouverneur de la ville :

« J'étais monté à la citadelle où je trouvai le général se promenant seul dans la casemate. Les officiers de l'état-major respectaient son silence. De temps en temps, il s'arrêtait, ses épais sourcils se contractaient, et ses yeux noirs lançaient des éclairs. Dieu seul sait la lutte qui se passait alors dans son cœur.

« Sur combien d'hommes puis-je compter, si la capitulation n'est pas acceptée ? me dit-il en m'apercevant. — Sur mille ou douze cents hommes, mon Général. — C'est assez pour le camp retranché et pour la citadelle, et nous pourrions, en abandonnant la ville, prolonger au besoin la défense de quarante-huit heures. Ce serait mon devoir, si nous avions seulement une vague espérance de secours... Aujourd'hui, ce serait un suicide inutile.

« Je regardais avec une profonde émotion ce glorieux et loyal soldat, ce vainqueur d'Abd-el-Kader et des Arabes, qui n'avait jamais connu la défaite, cet héroïque défenseur de la société et de la civilisation chrétienne aujourd'hui vaincu, prisonnier de guerre, à la merci d'un ennemi obscur qui ne doit ses succès qu'au nombre et à la perfidie. »

Oui, M. de Quatrebarbes avait raison de se servir de l'expression de perfidie en parlant de la France ; car la fille aînée de l'Eglise, entraînée dans la voie de l'iniquité et de la trahison par l'empereur Napoléon III, abandonna alors le successeur de Pierre à la fureur de ses ennemis et laissa consommer la trame ourdie quelques jours auparavant par le roi d'Italie et l'empereur des Français. L'histoire nous en fournit des preuves incontestables.

Le 11 septembre, le consul de France à Ancône, reçut de M. de Gramont, ambassadeur à Rome, la dépêche suivante : « L'empereur a écrit de Marseille au roi de Sardaigne que, si les troupes piémontaises pénètrent sur le territoire pontifical, il sera forcé de s'y opposer. Des ordres sont déjà donnés pour embarquer des troupes à Toulon, et ces renforts doivent arriver sans retard. Le gouvernement de l'Empereur ne tolérera pas la coupable agression du gouvernement Sarde... »

Jamais homme n'a affublé le manteau de la fourberie avec autant d'aisance que l'empereur Napoléon III. En effet, la vérité ne tarda pas à se faire jour. Après avoir pris connaissance de cette dépêche, M. de Quatrebarbes donna l'ordre à un employé du consulat français d'aller communiquer cet important document au général Cialdini, commandant en chef de l'armée piémontaise, et de le prier de cesser les hostilités. « Calmez-vous, répondit-il à l'envoyé français ; nous avons vu, il y a quinze jours, votre Empereur à Chambéry, et nous savons à quoi nous en tenir. »

Cet aveu du général Cialdini ne laisse aucun doute sur les dispositions de l'empereur des Français à l'égard du chef de l'Eglise catholique. Comme Judas il l'avait vendu au roi de la Sardaigne. Du reste, les documents officiels, publiés par le gouvernement français, prouvent que Napoléon III rencontra Cialdini à Chambéry et qu'il l'autorisa à envahir les Etats de l'Eglise, en lui disant : « Faites vite, » et à écraser La Moricière avant qu'il ait eu le temps d'organiser l'armée pontificale. C'est en conséquence de ce complot infâme que fut décidé le guet-apens de Castelfidardo. Pour sauver les apparences et conserver l'amitié des catholiques français, Napoléon feignit d'exercer une fausse protection sur Rome, et pour cela il donna l'ordre de lui envoyer du renfort, mais seulement après que La Moricière, son ennemi personnel, aurait été vaincu et mis dans l'impossibilité de lui nuire dans l'accomplissement de ses projets anti-chrétiens. Sachant que tous ces attentats ne manqueraient pas d'éveiller l'opinion publique en France et de lui attirer des reproches bien mérités, Napoléon III eut recours à la fourberie pour dissimuler sa complicité avec les révolutionnaires et les spoliateurs des Etats Pontificaux : au moment même où les Piémontais mettaient le pied sur le territoire papal, il partait pour l'Algérie, où il voulait, disait-il, fonder un royaume arabe. Et quelques jours plus tard, l'iniquité était consommée.

C'est en présence de tous ces faits incontestables et incontestés que Son Eminence le cardinal Pie, évêque de Poitiers, s'écria un jour, en parlant de l'empereur des Français : « Lave tes mains, ô Pilate ! »

Mais, ne l'oublions pas, la divine Providence ne laisse jamais le crime impuni. En effet, dix ans après, Napoléon III était fait prisonnier à Sedan et allait mourir sur une terre étrangère, tandis que la France perdait l'Alsace et la Lorraine. Le traître est disparu ; mais la Papauté vit encore et vivra jusqu'à la consommation des siècles.

Permettez-nous de citer quelques paroles que le général de Charette prononçait sur la bataille de Castelfidardo, en 1885, aux noces d'argent de notre régiment :

« Le 17, nous bivaquions au-dessus de Lorette, et le 18 nous recevions, à Castelfidardo, le baptême du feu. « La veille, le commandant de Becdelièvre nous réunit : « Messieurs, dit-il, demain, vous allez voir le feu pour la première fois ; afin d'être sûrs de faire honneur à votre uniforme, passez au confessionnal, j'en sors.

« Je ne vous raconterai pas la bataille de Castelfidardo ; je rappellerai seulement l'ordre du jour du commandant de Becdelièvre : « Nommez-les tous, ou ne nommez personne, car tous ont fait leur devoir.

« Une centaine de volontaires n'avaient pu rejoindre le bataillon à Terni, sous les ordres du colonel de Mortillet, de MM. de Saisy et Thomalé, ils firent une pointe sur Monte Corvo. Quelques zouaves, après la bataille, rejoignirent Ancône : un seul revint à Rome avec armes et bagages, il s'appelle Rouleau. — C'était un Vendéen !

« A Castelfidardo, ce sont des enfants comme d'Héliand qui tombent ! Sa mère, apprenant sa mort, chante le *Te Deum*.

« Ce sont là de vieux zouaves d'Afrique, c'est Colombeau qui meurt en criant : « Vive la France ! » C'est un saint comme Guérin, dont le cercueil, oublié dans une gare en Autriche, est enfin rapporté à Nantes en triomphe, et opère des miracles... » [...]

### Les zouaves pontificaux

Le premier soin du général La Moricière, en prenant le commandement de l'armée pontificale, fut de former un corps d'infanterie légère semblable à ses chers zouaves d'Afrique. Ce corps fut constitué le 1er juin 1860 et prit le nom de *Tirailleurs Pontificaux* ou plutôt de *Volontaires Franco-Belges*. M. de Becdelièvre, capitaine dans les Chasseurs à pied, en fut le commandant, et M. le baron de Charette, le capitaine. L'effectif de cette troupe d'élite, à la bataille de Castelfidardo, s'élevait à environ 300 hommes. Le 6 octobre de la même année, M. de Becdelièvre fut promu au grade de lieutenant-colonel. Le bataillon comprenait alors six compagnies.

Le 1er janvier 1861, le corps prit officiellement le nom de *Zouaves Pontificaux*. M. de Moncuit et M. de Charette eurent l'honneur de porter les premiers l'uniforme de zouave, qui fut adopté par Pie IX, le général La Moricière et Mgr de Mérode.

M. de Becdelièvre donna sa démission, le 21 mars 1861, et retourna en France. Il fut remplacé comme lieutenant-colonel par M. Allet, un des héros de Castelfidardo. Le capitaine de Charette fut élevé au grade de commandant. Au mois d'août suivant, le bataillon fut porté à huit compagnies. Un des soldats de M. Becdelièvre annonça la retraite de son colonel dans les termes suivants :

« Notre brave colonel M. Becdelièvre nous a quittés à la suite de différends avec Mgr de Mérode. Il ne m'appartient pas d'apprécier les motifs qui ont dicté son départ... Trois ou quatre officiers ont cru devoir suivre le colonel dans sa retraite ; et il y a eu, cela va sans dire, un peu d'émotion et d'agitation parmi nous. Mais ça n'a duré qu'un jour. Tous les esprits se sont vite calmés, grâce aux belles paroles du capitaine de Charette, qui nous a déclaré que le désir du Saint-Père était de nous voir rester sous son drapeau et qu'un tel désir devait être pour nous plus qu'un ordre. On a crié : « Vive Charette ! » Tout a continué à marcher avec le même entrain, et nous avons fait le meilleur accueil à notre nouveau colonel, M. Allet. M. Allet est suisse, de très-noble famille et de très-vieux sang. Digne descendant du héros d'Ivry, auquel Henri IV donna le collier de nos Ordres sur le champ de bataille ; il a déjà trente ans de service dans l'armée du Pape, et s'est magnifiquement conduit à Castelfidardo.

« Mgr de Mérode a nommé M. le capitaine de Charette, chef de bataillon, et nous avons applaudi à cette nomination : « Mais c'est un drapeau que vous donnez là aux zouaves, » lui a représenté quelqu'un à Rome. — « C'est vrai, a répondu Mgr de Mérode ; mais un drapeau qui a été percé de balles à Castelfidardo et qui a le droit par conséquent d'être déployé en face du tombeau de Saint-Pierre. » A la bonne heure ! Voilà qui est parler en ministre des armes de Notre Saint-Père le Pape Pie IX. »

En 1865 parut l'annonce officielle du retrait des troupes françaises de Rome. La fille aînée de l'Eglise abandonnait encore une fois la Papauté à la fureur des révolutionnaires et des sociétés secrètes. A cette nouvelle alarmante, le général La Moricière résolut de partir immédiatement pour la Ville Eternelle et de se mettre de nouveau à la tête de la petite armée pontificale, qui s'était épurée et fortifiée. Certains corps étrangers sur lesquels on ne pouvait guère compter, étaient retournés dans leurs pays respectifs. La petite troupe des zouaves pontificaux avait vu son effectif s'élever au chiffre de 1500 hommes, sous la direction du colonel Allet et du lieutenant-colonel de Charette. La gendarmerie formait un magnifique corps de 4500 à 5000 soldats réguliers et dévoués au Saint-Siège. Avec les Dragons et les Chasseurs indigènes, l'armée pontificale formait un total de 10.000 hommes parfaitement aguerris. C'est de cette troupe choisie que le général La Moricière se préparait à reprendre le commandement, lorsque la mort vint l'enlever subitement à l'affection des siens et au service de l'Eglise catholique. [...]

Pendant les années de paix que la Papauté a traversées entre 1862 et 1867, on s'est souvent posé la question suivante :

« Que font les zouaves du Pape à Rome ? »

Nous trouvons la réponse à cette question dans le discours que Pie IX adressa à nos officiers le 27 décembre 1865 :

« Je me réjouis d'entendre si bien exprimer les sentiments de cette armée et du monde

catholique pour notre personne et pour le Saint-Siège. J'y veux répondre et je pense à quelque coutume que nous avons ici. Il est d'usage, le saint jour de Noël, que nous bénissions une épée. Elle doit être envoyée au prince qui a le mieux mérité de l'Eglise, et qui s'en servira pour la cause de la justice.

« Au milieu de tant de grandes nations armées, de tant de glaives tirés, je regarde et je vois : je vois que cette épée de la justice, je dois la garder pour moi. C'est moi qui dois la ceindre, et c'est à vos mains que je la confie.

« Soyez fiers, marchez la tête levée devant Dieu, soyez pleins de confiance parmi les hommes, parce que c'est vous, vous seuls, qui portez l'épée pour la justice et la vérité, pour la dignité et la liberté du genre humain. Vous êtes ainsi armés à l'encontre de ces hommes malheureux qui ensanglantent leurs mains au profit des causes injustes, appuis de l'iniquité, ennemis de Dieu qu'ils espèrent follement atteindre, oppresseurs de son Eglise et de ses ministres.

« Je vous raconterai un trait de deux officiers de deux armées différentes, l'un général et l'autre capitaine de marine. M'ayant été présentés, ils me prièrent de poser mon pied sur leurs épées couchées à terre, afin, disaient-ils, qu'ils ne les portassent jamais que pour une cause juste. Le général est mort dans une guerre dont je n'ai point à parler, et il a gardé son serment. Quant au marin, depuis longtemps je l'ai perdu de vue. J'espère qu'il vit encore ; j'espère surtout qu'il se souvient de la promesse qu'il a faite à mes pieds et de la bénédiction donnée.

« Vous aussi, souvenez-vous de ne porter l'épée que pour la justice, et alors ne craignez aucun péril, levez la tête, vos cœurs auront la paix.

« Il s'en est trouvé qui se sont laissés emporter par des idées d'erreur et de mensonge, par des illusions de jeunesse, et ils s'en sont allés servir dans une certaine armée ; j'ai vu les lettres qu'ils écrivaient de là, j'ai vu leurs mères en pleurs, leurs pères désolés. Ces pauvres enfants écrivaient : « Nous nous sommes fourvoyés, nous avons été trompés ; demandez notre pardon au Pape, notre conscience ne nous laisse pas de repos. Nous sommes dans l'abaissement, dans l'esclavage ! »... et, suivant moi, ils sont aussi dans le péché.

**« Portez l'épée, gardez l'épée pour la défense de la cause la plus juste, la plus sainte, qui est celle de l'Eglise de Jésus-Christ. »**

« Mais vous, avec quelle consolation je vois votre respect, vos sentiments d'amour et de dévouement pour ce Saint-Siège ! Portez l'épée, gardez l'épée pour la défense de la cause la plus juste, la plus sainte, qui est celle de l'Eglise de Jésus-Christ.

« Par là, quoiqu'il arrive, et pour la troisième fois, je le répète, marchez en

assurance, soyez fiers.

« J'ose dire que vous vous présenterez avec sécurité au tribunal du Juge Suprême, devant lequel ils devront paraître aussi ceux qui portent l'épée pour l'injustice et l'oppresser.

« J'agrée donc avec bonheur l'expression de votre fidélité. Recevez en retour ma bénédiction, qui vous confirme dans tous ces bons sentiments ; qu'elle vous affermis dans les périls et qu'elle vous accompagne toute votre vie. »

Afin de « porter l'épée pour la justice et la vérité, pour la dignité et la liberté du genre humain » et « marcher la tête haute devant Dieu », les zouaves se préparaient à combattre les bons combats ; ils faisaient la manœuvre tous les jours, ils faisaient des marches forcées, ils faisaient des guerres simulées, ils s'initiaient, en un mot, à l'art militaire, tout en montant la garde auprès du trône du Pape et en priant pour les ennemis de l'Eglise. Les zouaves s'élevaient ainsi dans la considération et l'estime des catholiques : ils rendaient le bien pour le mal, en pratiquant la charité chrétienne envers ceux qui voyaient leur présence d'un mauvais œil. [...]

### L'invasion garibaldienne

Le 15 septembre 1864, Napoléon III signa une convention passée entre la France et l'Italie et en vertu de laquelle l'empereur des Français s'engageait à retirer ses troupes des Etats Pontificaux, dans un délai de deux ans, à charge pour le Piémont de respecter le territoire du Saint-Siège et de ne pas s'opposer à l'organisation d'une armée papale. C'était livrer la Papauté aux mains des révolutionnaires d'abord, et au roi Victor-Emmanuel ensuite, comme l'histoire va nous le démontrer. C'était afficher de nouveau la politique de fourberie inaugurée en 1859. C'était le règne des convoitises de l'Italie qui s'annonçait à courte échéance. En effet, le gouvernement du Piémont tendait secrètement la main à Garibaldi, le chef des révolutionnaires, tout en protestant de son dévouement au Saint-Siège.

Pie IX fit entendre sa voix pour dénoncer la violation du traité de 1864 et les injustices flagrantes dont il était l'objet. Les catholiques de France tentèrent, mais en vain, d'obtenir de l'empereur un délai au retrait de ses troupes : notre ancienne mère patrie devait continuer à descendre dans l'abîme creusé par la politique néfaste et anti-chrétienne de Napoléon III.

A la fin de l'année 1866, l'iniquité fut consommée : les troupes françaises quittèrent Rome. A leur départ, Sa Sainteté Pie IX leur adressa ces admirables paroles :

« Allez, mes enfants ; partez avec ma bénédiction, avec mon amour. Si vous voyez l'empereur, dites-lui que je prie chaque jour pour lui. On dit que sa santé n'est pas très bonne, je prie pour sa santé. On dit que son âme n'est pas tranquille, je prie pour son âme. La nation française est chrétienne, son chef doit être chrétien aussi. Ne croyez pas que vous me laissez seul, le bon Dieu me reste. »

Ne rencontrant plus d'obstacle à leur ambition, à leur cupidité et à leur rage, les bandes garibaldiennes se ruèrent, en 1867, sur le territoire pontifical ; elles saccageaient les villages, elles pillaient les caisses municipales, elles profanaient les couvents et les sanctuaires et rançonnaient les habitants. Les zouaves et les gendarmes s'opposèrent à leurs déprédations et les repoussèrent sur la frontière. Les garibaldiens passèrent à travers les troupes italiennes, qui étaient chargées, en apparence, de veiller à la sûreté des États de l'Église, mais qui fermaient les yeux sur les faits et gestes des révolutionnaires, et ceux-ci pénétraient librement dans le Piémont pour aller chercher des hommes et des munitions, qui leur étaient fournis par le gouvernement de Victor-Emmanuel lui-même. L'histoire nous donne des preuves irréfutables de la complicité des autorités italiennes.

Le théâtre des hostilités que couvraient les bandes garibaldiennes, comprenait toute la province de Viterbe. Comme on le voit, c'était un vaste champ de bataille. Pour faire face au danger, les Zouaves Pontificaux et la gendarmerie papale furent forcés de se diviser en petits détachements et de se porter à tous les endroits menacés. Malgré son infériorité numérique, l'armée pontificale était applaudie pour ses brillants faits d'armes à Acquapendente, à Bagnorea, à Nerola, à Farnèse, à Valentano, à Monte Libretti et à quinze autres villes ou villages.

A Nerola, le lieutenant-colonel de Charette battit les garibaldiens, qui étaient trois fois plus nombreux que les zouaves ; il a eu son cheval tué sous lui, mais il a fait dix-huit prisonniers.

**Le sous-lieutenant  
Dufournel tire alors son  
sabre et fait avec la lame le  
signe de la croix en disant :  
« Au nom du Père, du Fils et  
du Saint-Esprit, en avant ! »  
Et il s'élança suivi de  
ses zouaves.**

A Farnèse, le sous-lieutenant Dufournel trouva la mort, le 19 octobre, dans les circonstances suivantes : Il partit à onze heures du matin de Valentano pour chasser trois cents garibaldiens qui s'étaient emparés de Farnèse ; il n'avait que vingt zouaves sous ses ordres. Le capitaine de ligne Sparacanna l'accompagnait avec une trentaine de ses hommes. En arrivant à un demi-mille de Farnèse, la petite troupe pontificale reçut soudainement des coups de fusil, partis d'une grande maison occupée par les garibaldiens. Le sous-lieutenant Dufournel tire alors son sabre et fait avec la lame le signe de la croix en disant : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en avant ! » Et il s'élança suivi de ses zouaves. Les garibaldiens ne peuvent résister à ce choc impétueux ; ils abandonnent la maison dont ils s'étaient emparés et retraits. Les zouaves s'installent dans la même maison pour délibérer, mais ils sont attaqués aussitôt par un corps de deux cents garibaldiens. Emmanuel Dufournel donne

l'ordre d'ouvrir la porte et s'écrie : « Chassons-les à la baïonnette ! » Et il se précipite en frappant de son sabre un garibaldien qui se tenait près de la porte ; mais le coup est si violent que la lame casse en deux et lui échappe des mains. Les garibaldiens se jettent sur lui et lui portent quatorze coups de baïonnette. Tout semble désespéré pour les zouaves ; mais il n'en est rien : Ferdinand de Charette, un des frères de notre lieutenant-colonel, et quelques autres zouaves accourent au secours de leur officier et font une immense trouée parmi les garibaldiens, qui prennent la fuite.

Le brave sous-lieutenant Dufournel, mortellement blessé, fut transporté immédiatement à Valentano, où il expira le lendemain en remerciant Dieu de lui avoir procuré le bonheur de mourir pour sa sainte mère l'Église catholique.

Cette triste nouvelle fut télégraphiée à son frère Adéodat, capitaine adjudant-major alors en garnison à Rome. Le frère bien-aimé arriva le même soir à Valentano ; il se prosterna la face contre le cercueil et donna l'ordre d'envoyer à Rome la dépouille mortelle de son cher Emmanuel.

Dix jours plus tard, Adéodat Dufournel était blessé à l'attaque de la villa Crecchina, à Rome, et mourait le 5 novembre. Le matin de son trépas Adéodat avait entendu la messe qu'un de nos aumôniers, le R. Père de Gerlache, avait dite à la confession de Saint-Pierre. La messe terminée, le Père se retourna, trouva le zouave la face contre terre et lui demanda la cause du rayonnement de toute sa figure : « Mon Père, j'ai demandé à la sainte Vierge la grâce de mourir pour l'Église. » Cette grâce lui fut accordée le même soir. Voici ce que nous a raconté au sujet d'Adéodat Dufournel, M. de Clisson qui était à ses côtés quand il tomba frappé d'une balle en pleine poitrine :

« Je me trouvais sur la place Saint-Pierre avec quarante hommes de ma compagnie, lorsque M. Dufournel vint et dit à M. Ledieu, notre lieutenant : « Rassemblez vos hommes, nous allons tout près d'ici voir une villa où l'on prétend qu'il y a des garibaldiens. » Il nous fit diviser en bandes de huit hommes, conduite chacune par un gradé chargé de les placer autour de la maison et de diriger le feu. Il était cinq heures et demie du soir environ, et la nuit était déjà descendue. Nous eûmes bientôt atteint la porte de la villa que nous devions visiter. A peine le premier zouave avait-il gravi les deux ou trois marches de l'entrée, que des hommes se précipitèrent pour sortir du jardin. M. Dufournel s'élança en criant : « En avant ! » et c'est à ce moment qu'il fut atteint par une balle. Je commandais le second groupe ; voyant quelqu'un tomber, j'étendis la main, et ce n'est qu'alors que je reconnus celui que j'avais dans mes bras. Aidé d'un homme de ma compagnie, je le transportai dans la rue, et, m'étant assis par terre, je l'appuyai sur mes genoux. Il ouvrit alors les yeux qu'il avait fermés un moment et me dit en me pressant la main : « C'est fini, je suis mort... »

Transporté à l'hôpital, Adéodat Dufournel rendit son âme à Dieu le 5 novembre.

Emmanuel Dufournel avait 27 ans, et Adéodat, 29 ans. Leurs corps reposent dans le cimetière de Saint-Laurent hors les murs.

Comprenant l'immense douleur que ressentirait M. Dufournel, père, en présence de ces deux fins tragiques, arrivées presque coup sur coup, notre Saint-Père Pie IX lui écrivit pour le consoler : « Vous m'avez donné deux soldats ; je vous rends deux saints. » Ces paroles du successeur de Pierre valent à elles seules tous les éloges que nous pourrions faire de ces deux glorieux martyrs de la foi.

A Monte Libretti, le lieutenant Guillemain donne une nouvelle preuve de la valeur et de l'héroïsme des zouaves. Douze cents garibaldiens occupaient cette forteresse, construite sur une montagne et dominant la route.

Guillemain, avec ses quatre-vingt-dix zouaves, n'hésite pas à gravir la montagne au milieu d'une grêle de balles et essaye d'enlever à la baïonnette cette ville fermée et défendue par un ennemi puissant en nombre, commandé par Menotti Garibaldi. Les zouaves ne peuvent réussir à enfoncer les portes : mais les garibaldiens, effrayés de tant de courage et d'audace, évacuent la ville pendant la nuit et fuient devant les soldats du Pape.

Au milieu de la mêlée, Guillemain est tombé pour ne plus se relever : Dieu voulait une victime pure. Ce brave des braves était mûr pour le ciel ; car, le matin, il avait dit à l'aumônier : « Je me confesserai volontiers, mais je n'ai rien sur la conscience. » Ce héros chrétien n'avait pas peur de la mort.

Que de prodiges cette petite poignée de soldats du Pape n'a-t-elle pas accomplis pendant cet assaut meurtrier ! C'est alors que le caporal de Jong s'est jeté au milieu des garibaldiens et qui, sans recevoir la moindre égratignure, en a assommé ou percé quatorze. Épuisé de fatigue, il se jeta à genoux et attendit la mort avec calme, comme autrefois les martyrs du Colisée. Les garibaldiens, furieux comme des démons, le criblèrent de coups de baïonnette. C'est ce jeune homme qui écrivait, un jour, à sa mère : « Quand les protestants vous diront que la chaire de saint Pierre est vermoulue, répondez-leur que cela n'est pas vrai. Dites-leur que Pierre Jong et son cousin Guillaume l'ont vue, et ajoutez qu'elle est solide. »

Nous pourrions citer une foule d'autres traits semblables ; mais ces citations retarderaient inutilement notre récit historique. Nous disons inutilement, parce que nous possédons le témoignage de Pie IX et des officiers de plusieurs armées de l'Europe sur les exploits glorieux des Zouaves Pontificaux depuis Castelfidardo jusqu'à leur licenciement. [...]

### La bataille de Mentana

Pendant ce temps-là, Garibaldi, l'ermite révolutionnaire de Caprera, sort de son île, située en face de Naples, se rend à Florence et, à la tête de 10.000 aventuriers et soldats, fond comme un ouragan, le 3 novembre, sur Mentana, petite ville d'environ 1000 âmes, à

cinq lieues au nord-est de Rome. Un fait historique important se rattache à cette bourgade : c'est là que l'illustre Charlemagne eut une entrevue avec le pape Léon III, lorsque l'empereur des Francs se rendait à Rome, en l'an 800, pour y recevoir la couronne impériale.

Les étrangers qui visitent la Ville Eternelle se font un devoir d'aller à Mentana fouler le champ de bataille où l'armée pontificale remporta, le 3 novembre 1867, une si brillante victoire sur le porte-étendard des révolutionnaires et des sociétés secrètes, Garibaldi, le général en chef du bataillon ou du régiment des Chemises Rouges. A l'approche de cet implacable ennemi de la Papauté et de l'Eglise catholique, Rome trembla. La population était tellement terrifiée qu'elle se préparait à s'enfuir vers les montagnes en apprenant cette nouvelle alarmante. Un deuil universel enveloppait la ville aux sept collines. La crainte avait glacé le sang dans les veines des plus intrépides. Les églises regorgeaient de fidèles implorant la protection du Très-Haut. Partout, à chaque coin de rues, sur les places publiques, on entendait des gémissements et des sanglots. Encore quelques heures, et Rome et le Père commun des fidèles seront au pouvoir des révolutionnaires, entre les mains d'un homme sans cœur et sans honneur. Quels maux vont fondre sur la ville des Papes !

Mais, consolons-nous ; l'auguste vieillard du Vatican avait prié pour l'Eglise et le Ciel avait exaucé sa prière.

Pie IX bénit sa petite mais vaillante armée et lui donne l'ordre de marcher au combat. Les zouaves volent à Mentana, taillent en pièces les bandes garibaldiennes et rentrent dans Rome couverts de lauriers et de blessures. L'Eglise venait d'ajouter une nouvelle page glorieuse à sa glorieuse histoire, et le Canada avait arrosé de son sang pour la première fois le sol romain dans la personne de M. H. Murray de Québec, et de M. Alfred LaRocque, de Montréal, tous deux décorés de la croix de Pie IX pour leur bravoure, et dormant aujourd'hui leur dernier sommeil, le premier sur la terre d'Espagne, et le second dans le cimetière de Montréal. Honneur à la nationalité franco-canadienne !

Le combat avait duré cinq heures. Garibaldi, bien plus poltron que brave, avait pris la fuite pendant la bataille, en laissant ses Chemises Rouges à leur triste sort. Se voyant cerné par les zouaves, il sauta sur son cheval et galopa vers Monte-Rotondo en disant à ses officiers de le rejoindre dans cette ville. Mais le fuyard fit tellement jouer les éperons que sa monture prit le mors aux dents et ne s'arrêta avec son cavalier, bien entendu, que lorsqu'elle eut franchi la frontière du Piémont.

Les officiers garibaldiens retournèrent à Monte-Rotondo, suivant l'ordre de leur général ; mais le triste sire avait pris la poudre d'escampette, comme nous venons de le voir. Les vainqueurs et les vaincus, en apprenant la fuite de ce héros — soulignons le mot —, s'écrièrent : « Le général *Montre-ton-dos* a disparu. » C'est Monte-Rotondo qu'on avait changé en *montre ton dos*, et, il faut l'avouer, le

qualificatif était bien choisi.

Nous avons raconté la bataille de Mentana au pas de course ; mais n'allez pas croire que la victoire a été gagnée aussi rapidement et aussi facilement que vous venez de le voir. Non, la lutte a été acharnée et chaudement contestée. Plusieurs zouaves sont morts victimes de leur dévouement à la cause de l'Eglise, et un grand nombre d'autres ont été plus ou moins grièvement blessés. La petite troupe des zouaves ne comprenait que 3000 hommes, et les garibaldiens étaient au nombre de 10.000 combattants, comme nous l'avons déjà dit. La partie n'était donc pas égale. Et puis l'ennemi occupait la ville, se tenant à l'abri des vignes et des collines qui entourent Mentana ; sa position était excellente ; tandis que les zouaves pontificaux se trouvaient en rase campagne, n'ayant d'autre défense que leur courage et leur bravoure, stimulés par le vaillant lieutenant-colonel de Charette. C'est le héros de Castelfidardo que nous retrouvons ici.

Pendant cette bataille, le futur général de Charette s'est conduit comme un digne fils de la Vendée. Les garibaldiens avaient établi leurs quartiers-généraux dans la vigne Santucci, à deux pas de Mentana, et c'est là qu'ils avaient concentré le gros de leur armée. Cette vigne était entourée d'un mur de brique. C'était donc une véritable citadelle pour l'ennemi. En profitant des accidents de terrain, les zouaves étaient parvenus à une centaine de verges de cette forteresse et se tenaient cachés derrière de petits arbres dissimulés ça et là, tout en continuant un feu de tirailleurs des mieux nourris. M. de Charette trouve que la besogne ne va pas assez vite. Il commande donc une charge à la baïonnette. Les zouaves se lancent de l'avant comme des lions furieux ; accueillis par une grêle de balles, ils s'arrêtent, ils hésitent en présence d'un aussi grand danger ; mais ils ne perdent pas courage — les zouaves n'ont jamais donné ce triste spectacle. Les balles continuent de tomber dru comme mouches et commencent à faire des vides dans les rangs pontificaux.

**« En avant les zouaves, s'écrie de Charette, ou je me fais tuer sans vous. » Et, agitant avec la pointe de son épée un bonnet rouge d'un chef garibaldien qu'il venait de mettre hors de combat, il se précipite sur l'ennemi.**

M. de Charette réalise bientôt la situation. Un seul moment d'hésitation peut faire perdre la bataille et être la cause de la ruine complète de l'armée du Pape. « En avant les zouaves, s'écrie-t-il, ou je me fais tuer sans vous. » Et, agitant avec la pointe de son épée un bonnet rouge d'un chef garibaldien qu'il venait de mettre hors de combat, il se précipite sur l'ennemi. Ses paroles et son exemple électrisent les zouaves, qui se ruent au pas de charge sur la vigne Santucci, en bondissant comme des cerfs dans la forêt. Rien ne peut alors résister à leur élan impétueux : rien n'arrête leur marche

précipitée ; c'est un torrent qui renverse tout sur son passage. D'un saut ils arrivent à la porte. Une nouvelle pluie de balles inonde l'armée pontificale. Le lieutenant-colonel de Charette et les zouaves y répondent par les cris de : « Vive le Pape ! Vive Pie IX ! » Ils franchissent le mur, ils culbutent les garibaldiens et les chassent devant eux à coups de crosse de sabre. Des centaines de garibaldiens tombent pour ne plus se relever. Plusieurs chemises rouges déposent les armes, se jettent à genoux et demandent grâce en criant : « Vive Pie IX, » et en maudissant le monstre de Caprera.

Du même élan, les zouaves, toujours guidés par M. de Charette, pénètrent dans Mentana et mettent en déroute le reste de l'armée de Garibaldi. Les révolutionnaires prennent leurs jambes à leur cou et regagnent la frontière.

M. le baron de Charette venait, par un coup de sublime audace, de décider du sort de la bataille et de sauver Rome de la domination sectaire. C'est le véritable soldat chrétien qui nous donne ainsi l'exemple d'un courage de héros et se distingue par des actes dignes des anciens Croisés, et lui seul peut se battre en brave, parce qu'il ne craint pas la mort.

Le colonel Allet ne se montra pas moins courageux que son lieutenant-colonel ; mais il était moins bouillant que lui ; son sang-froid excitait l'admiration de tous les zouaves. Les balles ne lui faisaient pas courber la tête, à celui-là. Voici un trait de bravoure qui vient à l'appui de notre thèse :

Pendant la bataille, *papa* Allet, comme nous l'appelions au régiment, se tenait au front et un peu à côté de son armée et suivait les différentes péripéties de la mêlée, tout en fumant tranquillement un cigare, lorsqu'il aperçut un garibaldien qui le mettait en joue. Sans laisser percer la moindre émotion, le colonel Allet le regarde viser. Le garibaldien fait feu et... le colonel ne reçoit aucune blessure. Alors, se tournant vers les zouaves, Allet dit en riant : « Oh ! qu'il est bête ! il me vise, il tire et il ne me tue pas. » — « Donne-moi ta carabine », ajoute-t-il en s'adressant à un zouave. Notre bon colonel épaula sa carabine, pointa le garibaldien, fit feu et le soldat à la chemise rouge tombe raide mort. « Tiens, dit-il en remettant l'arme qu'il avait empruntée, c'est comme cela qu'on vise dans l'armée pontificale. » Un tel sang-froid et un tel courage se passent de commentaires.

Ce sont les zouaves pontificaux, et non les soldats de l'armée française, comme on l'enseigne faussement en France aujourd'hui, qui ont culbuté les garibaldiens en cette journée mémorable. Voici, à ce sujet, le témoignage d'un Français présent à cette bataille :

« Vers trois heures et demie, les Français arrivèrent devant les murs de Mentana, s'annonçant d'une manière significative par une décharge de cinq minutes. Quelle chose épouvantable que ces fusils chassepots !

On aurait cru entendre un roulement de tambour. C'était la première fois que nos soldats se servaient de pareilles armes, et il

est heureux que l'expérience en ait été faite sur les ennemis de la Papauté.

« Certes ! loin de nous la pensée de diminuer le rôle de l'armée française et de lui ravir la moindre parcelle d'une gloire bien acquise. Mais il est bon de flétrir l'injustice de ceux qui s'obstinent à lui attribuer tout l'honneur de la journée. Son drapeau fut comme une menace sur le champ de bataille et jeta l'épouvante au cœur des garibaldiens ; elle contint par sa présence les bataillons piémontais campés à quelques milles du terrain de la lutte : enfin, grâce aux habiles manœuvres exécutées par elle aux abords de Monte-Rotondo et dans la plaine, elle intercepta les renforts ennemis. Mais, encore une fois, toutes les positions avaient été enlevées lorsqu'elle vint prendre une part active à l'affaire.

« Les vaincus jugèrent moins humiliant de rejeter leur défaite sur les merveilles des chassepots, et ce fut pour tous les ennemis de l'Eglise un dédommagement que d'exclure l'armée pontificale d'un triomphe acheté par sa bravoure. » [...]

### Le 20 septembre 1870

Montalembert écrivait au lendemain de l'invasion des Romagnes, en 1860 :

« La pièce s'est jouée en trois actes : la diffamation, l'usurpation, la votation ; chaque acte a eu ses acteurs : les écrivains, les fantassins, les électeurs ; c'est un procédé désormais connu.

« On dénonce un souverain. Son gouvernement est imparfait, intolérable ; ses sujets sont mécontents, opprimés, exaspérés. Il ne se soutient plus que par les armes étrangères, il manque de force morale, de force matérielle, il est perdu. Voilà le souverain diffamé, et si la dénonciation tombe de haut, tous les matins deux mille journalistes en répètent à deux millions de lecteurs l'écho retentissant.

« Tout d'un coup on affirme que ce souverain si faible est menaçant, qu'il songe à attaquer, qu'il groupe quelques soldats ; il faisait pitié, il fait peur... Prenons nos précautions, violons ses frontières ! C'est le second acte : on envahit le territoire.

« Puis, maître du pays, on consulte les sujets. Etes-vous heureux ? — Non. Voulez-vous le devenir ? — Oui. — Le malheur, c'est Pie IX ; le bonheur, ce sera Victor-Emmanuel. Vive Victor-Emmanuel ! La pièce est jouée, la toile tombe ; on s'endort Romain, on se réveille Piémontais, mais toujours contribuable, et, de plus, conscrit. »

C'est la même comédie qui se joua en 1870. Le comte Ponza di San-Martino se chargea de jouer le premier acte en portant au Pape la lettre qu'on va lire, c'est un monument d'hypocrisie :

« Très Saint-Père,

« Avec une affection de fils, avec une foi de catholique, avec une loyauté de roi, avec un sentiment d'Italien, je m'adresse encore,

comme j'eus à le faire autrefois, au cœur de Votre Sainteté.

« Un orage plein de périls menace l'Europe. A la faveur de la guerre qui désole le centre du continent, le parti de la révolution cosmopolite augmente de hardiesse et d'audace et prépare, spécialement en Italie et dans les provinces gouvernées par Votre Sainteté, les derniers coups contre la monarchie et la Papauté.

« Je sais, Très Saint-Père, que la grandeur de Votre âme ne le céderait jamais à la grandeur des événements, mais moi, roi catholique et roi italien, et, comme tel, gardien et garant, par la disposition de la divine Providence et par la volonté de la nation, des destinées de tous les Italiens, je sens le devoir de prendre, en face de l'Europe et de la catholicité, la responsabilité du maintien de l'ordre dans la Péninsule et de la responsabilité du Saint-Siège.

« Or, Très Saint-Père, l'état d'esprit des populations gouvernées par Votre Sainteté et la présence parmi elles de troupes étrangères venues de lieux divers avec des intentions diverses, sont un foyer d'agitation et de périls évidents pour tous. Le hasard ou l'effervescence des passions peut conduire à des violences et à une effusion de sang qu'il est de mon devoir et du Vôtre, Très Saint-Père, d'éviter et d'empêcher.

« Je vois l'inéluctable nécessité, pour la sécurité de l'Italie et du Saint-Siège, que mes troupes, déjà préposées à la garde des frontières, s'avancent et occupent les positions qui seront indispensables à la sécurité de Votre Sainteté et au maintien de l'ordre.

« Votre Sainteté ne voudra pas voir un acte d'hostilité dans cette mesure de précaution. Mon gouvernement et mes forces se restreindront absolument à une action conservatrice et tutélaire des droits facilement conciliables des populations romaines avec l'inviolabilité du Souverain-Pontife, et de son autorité spirituelle avec l'indépendance du Saint-Siège.

« Si Votre Sainteté, comme je n'en doute pas, et comme son caractère sacré et la bonté de son âme me donnent le droit de l'espérer, est inspirée d'un désir égal au mien d'éviter tout conflit et d'échapper au péril d'une violence, Elle pourra prendre avec le comte Ponza di San-Martino, qui lui remettra cette lettre et qui est muni des instructions opportunes par mon gouvernement, les accords qui paraîtront mieux devoir conduire au but désiré.

« Que Votre Sainteté me permette d'espérer encore que le moment actuel, aussi solennel pour l'Italie que pour l'Eglise et la Papauté, rendra efficace l'esprit de bienveillance qui n'a jamais su s'éteindre dans votre cœur, envers cette terre qui est aussi Votre patrie, et les sentiments de conciliation que je me suis toujours étudié avec une persévérance infatigable à traduire en actes, afin que, tout en satisfaisant aux aspirations nationales, le chef de la catholicité, entouré du dévouement des

populations italiennes, conservât sur les rives du Tibre un siège glorieux et indépendant de toute souveraineté humaine.

« Votre Sainteté, en délivrant Rome de troupes étrangères, en l'enlevant au péril continu d'être le champ de bataille des esprits excessifs, aura accompli une œuvre merveilleuse, rendu la paix à l'Eglise, et montré à l'Europe épouvantée par les horreurs de la guerre, comment on peut gagner de grandes batailles et remporter des victoires immortelles par un acte de justice et par un seul mot d'affection.

« Je prie Votre Sainteté de vouloir bien m'accorder sa bénédiction apostolique, et je renouvelle à Votre Sainteté l'expression des sentiments de mon profond respect.

« Florence, 8 septembre 1870.

« De Votre Sainteté,

« Le très humble, très obéissant et très dévoué fils,

« VICTOR EMMANUEL. »

La diffamation est consommée par un roi ; mais elle est repoussée avec indignation par un autre roi. Pie IX répondit à Ponza, après avoir pris connaissance de ces impudents mensonges et de ces prétendues expressions de dévouement à l'Eglise : « A quoi bon cet effort d'hypocrisie inutile ? Ne valait-il pas mieux me dire tout simplement qu'on voulait me dépouiller de mon royaume ? »

Ponza ayant commenté la lettre de Victor-Emmanuel dans un sens favorable, le Pape lui répliqua : « Mais enfin, vous parlez toujours des aspirations des Romains ! Eh bien ! vous pouvez voir de vos propres yeux combien ils sont tranquilles. » Le comte Ponza se trouvait donc en présence d'un démenti formel.

Lorsque Pie IX congédia le « commissaire général des Etats romains, » il lui dit : « je puis bien céder à la violence, mais adhérer à l'injustice... jamais ! »

Le comte Ponza di San-Martino était arrivé à Rome le 9 septembre ; il s'en éloignait le 11, avec la lettre suivante, que Pie IX adressait à Victor-Emmanuel, le roi *galant-homme*.

« Au roi Victor-Emmanuel,

« Sire,

« Le comte Ponza di San-Martino m'a remis une lettre que Votre Majesté m'a adressée ; mais elle n'est pas digne d'un fils affectueux qui se fait gloire de professer la foi catholique et se pique d'une royale loyauté. Je n'entre pas dans les détails de la lettre elle-même, pour ne pas renouveler la douleur que sa première lecture m'a causée. Je bénis Dieu, qui a permis à Votre Majesté de combler d'amertume la dernière partie de ma vie. Du reste, je ne puis admettre certaines demandes, ni me conformer à certains principes contenus dans cette lettre. J'invoque Dieu de nouveau, et je remets

entre ses mains ma cause qui est entièrement la sienne. Je le prie d'accorder de nombreuses grâces à Votre Majesté, de la délivrer des périls et de lui dispenser des miséricordes dont Elle a besoin.

« Du Vatican, le 11 septembre 1870,

« P10 PP. IX »

C'est ainsi que parle le roi diffamé, et c'est ainsi que se termine le premier acte de la pièce. Passons maintenant au second, c'est-à-dire à l'usurpation.

Le même jour que le comte Ponza di San-Martino quittait Rome, les troupes piémontaises franchissaient la frontière romaine et s'emparaient de Bagnorea et de Montefiascone, que les zouaves avaient évacués quelques instants auparavant. L'invasion était commencée, et cela sans raison aucune et sans aucune déclaration de guerre. Ce n'est pas le mot *invasion* qu'il faudrait employer, mais bien l'expression de *vol de territoire*. Victor-Emmanuel représente ici le lion de la fable : « Je m'appelle lion, se dit-il ; par conséquent je prends le royaume du Pape. » Et le nouveau Judas envoie le lieutenant-général Raffael Cadorna exécuter ses ordres iniques.

Cadorna entre alors dans les Etats de l'Eglise avec cinq divisions et une réserve, formant trois corps d'armée. Les forces piémontaises se répartissent comme suit : quatre-vingts bataillons d'infanterie, dix-sept bataillons de bersaglieri ; cent quatorze pièces, cinq compagnies de train et une compagnie de pontonniers. L'effectif de l'armée s'élevait à 81.478 hommes.

Cadorna, ayant trois divisions sous son commandement, s'avancait du côté des Légations et de la Sabine. Bixio, à sa droite, avec la 2<sup>ème</sup> division, menaçait les frontières du côté de la Toscane, et Angioletti, à la gauche, quittait le royaume de Naples avec le 3<sup>ème</sup> corps d'armée. Avant même de prévenir le Pape, l'armée piémontaise avait pris ses positions sur la frontière ; car, le 7 septembre, Bixio avait son quartier général à Orvieto ; Cadorna, à Rieti ; Mazé de la Roche, à Terni ; Ferrero, à Narni ; et Angioletti, à Cassino.

Pendant que ces différents corps d'armée s'avançaient sur Rome, une flotte de douze navires de guerre, commandée par le contre-amiral Del Caretto, se dirigeait vers le port de Civita-Vecchia.

Telle était la position de l'armée piémontaise au commencement de l'invasion. Rome était donc cernée de toutes parts.

Maintenant, quels moyens ou quelles forces Pie IX avait-il à sa disposition pour défendre son territoire de cinquante lieues de longueur sur quinze de largeur en moyenne ? Treize mille six cent quatre-vingt-quatre hommes de troupes — chiffre officiel, — et encore disséminés dans les cinq provinces romaines savoir : Velletri, Frosinone, Viterbe, Civita-Vecchia et Comarca. Plusieurs bataillons se trouvaient à Rome dans le moment pour protéger notre

Saint-Père. Défendre cinq provinces, avec une poignée de soldats, contre trois corps d'armée, c'eût été une folie et un sacrifice inutile de vies. Aussi, le général Kanzler, promoteur des armes, donna-t-il l'ordre d'abandonner les provinces à l'approche de l'ennemi et de converger vers Rome, tout en laissant aux commandants la latitude de faire une « honorable résistance. » Cet ordre fut ponctuellement exécuté, comme nous le verrons dans le cours de ce récit.

**La retraite des zouaves de la province de Viterbe, sous la direction du lieutenant-colonel de Charette, a été un des exploits les plus glorieux et les plus hardis accomplis par notre régiment.**

La retraite des zouaves de la province de Viterbe, sous la direction du lieutenant-colonel de Charette, a été un des exploits les plus glorieux et les plus hardis accomplis par notre régiment. Nous en ferons donc une narration aussi fidèle que possible, en nous appuyant sur le témoignage de nos camarades de la 6<sup>ème</sup> compagnie du 4<sup>ème</sup> bataillon à laquelle nous avons eu le bonheur d'appartenir, et sur celui du comte de Beaufort, témoin oculaire du vol commis par Victor-Emmanuel.

Bixio, l'ancien lieutenant de Garibaldi, s'empare d'abord de Bagnorea, le 11 septembre, comme nous l'avons dit précédemment. Cette ville n'était défendue que par vingt zouaves commandés par le lieutenant de Kervyn. Ce dernier, averti à trois heures par un courrier de Capraccia que l'ennemi s'avance, prend alors le parti de se replier sur Montefiascone ; mais, trompé par un faux rapport, il retarde son départ et, surpris par les Piémontais, il est fait prisonnier avec son détachement. On les promena ensuite à travers l'Italie, dit M. de Beaufort, en butte aux mauvais traitements de leurs vainqueurs et aux insultes d'une lâche populace.

Les Italiens marchent tout de suite sur Montefiascone qu'ils croient surprendre : mais le commandant de Saisy ayant reçu, la veille, l'ordre de retraiter sur Viterbe avec ses deux compagnies de zouaves, « au dernier moment et sans engager d'action, » quitte cette ville à dix heures du soir alors que l'armée piémontaise pénètre dans Montefiascone par une porte opposée, et arrive à Viterbe, la même nuit, sans avoir été inquiété dans sa retraite. Du reste, M. de Saisy avait pris ses mesures pour protéger sa petite colonne en la flanquant de tirailleurs. L'arrivée de ces deux compagnies de zouaves à Viterbe fut saluée par les cris de : « Vive Pie IX ! »

Bixio passe la nuit à Montefiascone. Le lendemain matin, il lève le camp, et, pour couper la retraite à de Charette et à ses zouaves qui se trouvaient alors à Viterbe, au lieu de marcher sur cette dernière ville, il prend un chemin à droite et se dirige sur Civita-Vecchia par la route de Toscanella et de Corneto, en laissant un bataillon derrière

lui, afin de cerner la petite armée pontificale commandée par notre brave lieutenant-colonel.

Le baron de Charette, qui avait été mis au courant de la démarche du comte Ponza di San-Martino, avait averti tous les avant-postes de se tenir prêts à se replier en cas d'attaque ; et tous les détachements avaient obéi à ses ordres. Les deux mille hommes échelonnés dans la province de Viterbe, étaient donc alors réunis sous le commandement du héros de Mentana. Mais quel parti prendre dans cette situation périlleuse ? Combattre ou retraiter, pas d'autre issue. M. de Charette, après avoir mûrement réfléchi, se décide à la retraite. Pour exécuter cette manœuvre audacieuse, de Charette n'avait plus le choix des routes. Cadorna devait nécessairement bloquer la voie la plus directe : celle de Ronciglione et de Monterosi. Il ne restait donc que celle de Civita-Vecchia par Vetralla ; c'était parcourir la base d'un triangle dont Rome occupait le sommet. Mais il fallait bien passer par là pour ne pas tomber entre les mains de l'ennemi et priver ainsi Rome de l'élite de ses troupes.

Ce parti pris, de Charette se prépare à la retraite. Mais, pour ne pas paraître fuir devant l'armée piémontaise et lui laisser le champ libre, il prend la résolution de se fortifier à Viterbe et d'y attendre Bixio. Le 12, à sept heures du matin, les barricades et les autres travaux de fortification sont terminés. En un mot, la ville est mise en état de défense. De Charette, placé dans l'observatoire établi au sommet de la tour de la caserne, examine les mouvements de l'ennemi, qui était campé sur les hauteurs de Montefiascone et à Bagnorea, située à droite de Montefiascone et à six milles environ de Viterbe. Vers dix heures et demie, le brave commandant des zouaves voit une colonne piémontaise lever le camp et se diriger vers Toscanella et Carcanello dans le but évident de couper la route de Corneto, et une autre colonne se porter sur Viterbe. En même temps, des paysans arrivent à Viterbe et préviennent de Charette que deux colonnes du corps de Cadorna s'avancent du côté d'Orte et de Soriano. Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, que les zouaves aperçoivent distinctement l'ennemi sur la route de Ronciglione.

Il n'y avait plus à retarder le départ sans être complètement investi. De Charette assemble alors son conseil de guerre, et il est résolu d'évacuer Viterbe immédiatement. Des ordres sont donnés aux officiers, et les troupes pontificales abandonnent Viterbe et se retirent au casino Polidori, à un mille et demi de cette ville. Les habitants saluent leur départ par les cris de : « Corraggio, Zuavi ! Courage, zouaves ! Corraggio, figli ! Courage, enfants ! » Encore un démenti à la lettre de Victor-Emmanuel. Toute la petite troupe pontificale se trouvait réunie au casino Polidori, à l'exception de quelques vedettes et de douze hommes de garde au poste de la Place qui avaient été faits prisonniers, parce que l'ordre de la retraite avait été mal compris.

Le lieutenant-colonel de Charette donne le commandement de marcher de l'avant.

Les troupes pontificales prennent la route de Vetralla où elles arrivent à six heures du soir. Deux heures avant d'atteindre cette petite ville, des cavaliers piémontais ont rejoint la troupe du Pape ; mais ils sont obligés de rebrousser chemin en voyant l'attitude fière et menaçante des zouaves.

Le 13 septembre, à 6 heures du matin, la petite troupe pontificale sort de Vetralla et se dirige, par une chaleur suffocante, sur la petite ville de Monte-Romano, où elle fait son entrée à dix heures, au milieu des vivats de la population. De Charette accorde quelques heures de repos à ses soldats avant de commencer la célèbre retraite de Viterbe proprement dite. Les hommes tombent de fatigue ; une soif dévorante les brûle ; et pourtant ils sont encore pleins de courage. De temps à autre, on les entend crier : « Vive Pie IX ! » Après avoir récupéré leurs forces, les zouaves se mettent en marche pour se rendre à Civita-Vecchia ; mais la route qui conduit de Monte-Romano à Corneto, par où ils doivent passer, est déjà occupée par les Piémontais. Comment de Charette s'y prit-il pour sortir de cette impasse ? Pour répondre à cette question, nous laissons la parole à M. de Beaufort :

« Essayer de forcer le passage eût été téméraire, vu l'infériorité numérique des troupes romaines, et la forte position de Bixio à Corneto. Si l'on était obligé de combattre pour s'ouvrir la route, mieux valait-il le faire le plus près possible de Civita-Vecchia, où l'on trouverait des soutiens et un asile ; il fallait donc gagner Civita-Vecchia le plus tôt possible ; pour cela, on n'avait qu'une route longue, difficile, passant près des montagnes escarpées, inconnues, et c'était pendant la nuit qu'on devait la suivre...

« Le temps presse cependant. La troupe s'étant un peu reposée, M. de Charette adresse quelques mots à ses soldats, et, sans même avoir le temps d'achever le repas commencé, par une accablante chaleur et au cri de « Vive Pie IX, » on commence, vers trois heures et demie, cette retraite de douze heures qui ne devait finir qu'à Civita-Vecchia, et qui serait admirée comme elle le mérite, si, exécutée en autre temps, elle eût trouvé un historien digne d'elle.

« A quelque distance de Monte-Romano, il fallait quitter la grande route pour se jeter à gauche dans la traverse. Le chemin que l'on prit, mauvais dès l'abord, était cependant praticable. Au bout de quelques milles, il cesse complètement ; c'est à gué, et de l'eau jusqu'au dessus du genou, qu'on passe le petit fleuve du Mignone ; puis, on se trouve en pleine montagne, dans des sentiers bons seulement pour des bêtes de somme. C'est pourtant le seul chemin possible pour la colonne ; il faut y faire passer l'artillerie ; et avec le jour qui baisse, augmentent les difficultés. Tantôt descendant au fond des ravins escarpés, tantôt gravissant des pentes abruptes, tantôt par de brusques détours contournant des saillies de rochers, gênés par l'inégalité même d'un sol raboteux, hérissé de pierres aux arrêtes vives, on triomphe de tous les obstacles. On avance là même où la marche semble impossible ; quand les deux

canons et la mitrailleuse ne peuvent passer, on leur attache des cordes et on les hisse à force de bras. Deux fois ainsi, l'on doit monter séparément les caissons et les pièces ; ailleurs, il faut aux six chevaux d'attelage joindre une vingtaine de soldats. Pour les bagages, il en est de même, et parfois on doit les transporter et enlever en quelque sorte les chariots. Un ou deux se brisent, qu'on abandonne ; les autres passent, ainsi que les canons, grâce aux efforts soutenus de la troupe.

« Les hommes tombent de fatigue, mais aucun ne se plaint, et le courage leur donne une force nouvelle, maintenue par le bon esprit de tous et l'énergie que savent inspirer le lieutenant-colonel de Charette et le lieutenant d'artillerie Maldura.

« On avait encore à courir un autre risque : une fois, dans la nuit, on aperçut du sommet d'une hauteur les feux de nombreux bivouacs ennemis entre Corneto et Civita-Vecchia. Ils étaient encore éloignés ; mais la route s'en approchait. A force d'efforts, on avait, en continuant cette marche nocturne, gagné Allumiera et rejoint la route allant de Bracciano à Civita-Vecchia, mais bientôt on vit qu'en la suivant on tombait au milieu des Italiens : on était même si près d'eux qu'il n'était pas certain qu'on pût éviter leur rencontre. On fait une halte un instant ; de Charette donne à voix basse ses instructions aux officiers pour le cas d'une attaque, et échange avec eux une poignée de main d'adieu ; puis, quittant de nouveau la route frayée que suivent seuls les bagages et leur garde, on se jette à travers les champs, traînant encore les canons sur un sol parsemé de rochers jetés en désordre, et marchant ainsi en ligne droite et le plus vite dans la direction de Civita-Vecchia.

« Tant d'efforts furent récompensés, et l'ennemi ne s'aperçut pas de la proximité des zouaves pontificaux. Bixio se promettait bien cependant de leur couper le passage. Il avait occupé par ses troupes la route de Corneto à Monte-Romano, et le pont du Mignone, où il les attendait au passage. Ce qu'il n'avait pas prévu, c'est que des chemins impraticables les dérobaient à son atteinte.

« Vers deux heures du matin, la petite troupe romaine entendit un bruit lointain ; c'était celui de la mer, on approchait de Civita-Vecchia. Tout n'était pas sauvé encore, et des fusées que l'on vit alors s'élever au-dessus de la ville, dans le ciel encore sombre, et dont le sens était connu, donnèrent bien quelques inquiétudes ; mais celles-ci ne furent pas confirmées. La marche se poursuivit heureusement : à trois heures, l'avant-garde atteignit les portes de la ville, et le reste de la colonne arriva à trois heures et demie dans Civita-Vecchia ; elle était en sûreté...

« Pendant que les troupes de la province de Viterbe effectuaient avec tant de bonheur une retraite si périlleuse, le général Bixio, que nous avons laissé à Corneto avec sa division, y attendait toujours la colonne pontificale. Il y demeura jusqu'au soir du 14. Ce jour-là, cependant, il avait poussé sa cavalerie et les bersaglieri jusqu'en vue de Civita-Vecchia, et

ayant enfin appris que ceux qu'il attendait lui avaient échappé, il ne songea plus qu'à s'emparer de Civita-Vecchia. La flotte italienne, étant venue dans la journée sous Corneto, au Porto-Clementino, Bixio alla, vers deux heures et demie, à bord du vaisseau-amiral « Roma, » se concerter avec l'amiral Caretto pour le siège de la place, et, se portant lui-même en avant, le 15, il établissait son quartier-général à Torre-Orlando, devant Civita-Vecchia.

« Vers le même temps, (au moment où Bixio eut un entretien avec le contre-amiral Del Caretto) le lieutenant-colonel de Charette partait avec ses troupes. Le train qu'il prit était le train ordinaire de Civita-Vecchia à Rome. Entre la première de ces deux villes et une station voisine, il y eut un instant de sérieuse crainte. Le chemin de fer côtoyait de très près le rivage et l'on vit à une faible portée de terre une frégate ennemie embossée, et qui semblait prête à prendre en écharne le train à son passage. Le danger était réel et grand ; mais on n'en eut que la crainte ; la présence de voyageurs civils dans le convoi et la certitude de tirer sur eux en même temps que sur les troupes arrêterent-elles la frégate italienne ? Celle-ci ignorait-elle que nos soldats étaient dans le train, crut-elle qu'ils allaient suivre dans un train spécial, ou bien n'eut-elle pas d'ordres ? Quoi qu'il en soit, le convoi poursuivit sa marche et fut bientôt hors d'atteinte ; on arriva ainsi jusqu'aux portes de Rome. Au pont du Tibre, le train s'arrêta ; le triste souvenir de la caserne Serristori et de tentatives analogues faisaient craindre que des mains criminelles n'eussent essayé de miner le pont pour le faire sauter au moment du passage des troupes. Celles-ci descendirent du train, qui poursuivit sans elles, et, suivant la rive droite, elles entrèrent dans Rome par la porte Porthèse. L'anxiété sur leur sort n'était pas moindre à Rome qu'à Civita-Vecchia ; la joie de les revoir y fut égale. Le pro-ministre des armes les attendait lui-même à la porte avec sa famille ; et ce fut au milieu des vivats et des acclamations poussées par les troupes rangées près des murailles et par le peuple répandu dans les rues, que nos soldats de Viterbe firent leur entrée dans la capitale, où bientôt ils durent se rendre aux postes de combat qu'on leur avait assignés. »

Les jours suivants furent consacrés aux préparatifs de défense. Presque toute l'armée pontificale avait pu retraiter sur Rome : quelques détachements isolés, mais peu nombreux, avaient été faits prisonniers.

Les soldats pontificaux étaient rangés en bataille, autour de Rome, en dedans et près des murs.

Le 20 septembre, l'armée piémontaise enveloppait la Ville Eternelle dans un cercle de feu. Le général Cadorna avait placé les XIe et XIIe divisions et la réserve au nord-est de la ville, en face des Portes Pia et Salaria ; Ferrero se trouvait à l'est, près de la porte Majeure ; Angioletti devait attaquer le sud vers la porte Latine, et Bixio était chargé de la partie qui fait face au Transtévère.

A cinq heures et dix minutes, le premier coup de canon est tiré par l'ennemi, et un

boulet vient frapper le mur à droite de la Porte Pia. C'est le signal de l'attaque. Bientôt la fusillade devient générale. Les Italiens sont moissonnés par la mort, tandis que les pontificaux n'éprouvent que des pertes insignifiantes. Malgré l'active et courageuse défense des assiégés, l'armée ennemie pratique une brèche dans le mur qui avoisine la Porte Pia. Les Piémontais essaient par trois fois de pénétrer dans Rome par cette brèche ; mais, à chaque attaque, les bersaglieri, les meilleurs soldats des troupes assiégeantes, sont repoussés par les zouaves, qui font des charges à la baïonnette des plus brillantes. Le général Kanzler envoie un rapport au Saint-Père sur ce qui se passe à la Porte Pia. Le Pape, pour éviter une plus grande effusion de sang, arbore le drapeau blanc à dix heures et dix minutes. L'armée pontificale obéit au successeur de Pierre : elle cesse le combat et se dirige vers la cité Léonine. Rome capitule et tombe au pouvoir du Piémont.

Nous ne vous parlerons pas des scènes dégoûtantes et indignes d'un peuple civilisé, qui eurent lieu après la capitulation. Les Italiens ont manqué alors à toutes les lois de l'honneur et se sont conduits comme les barbares des premiers siècles de l'Eglise.

Nos pertes, dans cette journée tout-à-fait glorieuse pour les soldats du Pape, s'élevèrent à seize tués et cinquante-huit blessés ; celles de l'ennemi dépassèrent mille, tués ou blessés. Un écrivain allemand a dit : « La perte de l'ennemi devant Rome, le 20, monte environ à deux mille hommes tués ou blessés. Je sais ce que je dis et pourquoi je le dis ; je sais aussi combien le Piémont a donné dans ses journaux des pertes mensongèrement petites ; mon calcul s'appuie sur le dire des soldats ennemis. »

Reportons-nous de quelques heures en arrière et voyons ce que faisait Pie IX pendant que les Piémontais bombardaient Rome.

Après avoir dit sa messe à sept heures et demie et être resté en prières jusque vers neuf heures, le Pape passa dans sa bibliothèque particulière, où étaient réunis les membres du corps diplomatique au nombre de dix-sept. Pie IX dit quelques mots aux ambassadeurs, mais sa voix est entrecoupée de sanglots. Voici quelques-unes de ses touchantes paroles :

« J'ai écrit au roi ; je ne sais s'il a reçu ma lettre ; je l'avais envoyée cependant sous l'adresse de son ministre des affaires étrangères. Je pense qu'elle lui sera parvenue, mais je n'en sais rien.

« Bixio, le fameux Bixio, est là avec l'armée italienne. Aujourd'hui, il est général. Bixio, du temps où il était républicain, avait formé le projet de jeter dans le Tibre, quand il entrerait dans Rome, le Pape et les cardinaux... Il est là, à la porte San-Pancrazio ; ce côté-là est le plus exposé. Il y a des maisons qui souffriront, entre autres celle de Torlonia. Les souvenirs du Tasse courent beaucoup de risques avec les libérateurs de l'Italie ; mais ces gens-là s'en inquiètent peu... »

« Hier, j'ai été à la maison où fut condamné Jésus-Christ ; j'ai monté la Scala-Santa, et c'était avec beaucoup de peine, et j'avais un soutien ; enfin, j'y suis parvenu. C'est cet escalier qu'il a monté pour être condamné. En le montant, je me disais : peut-être demain, moi aussi, je serai condamné par les catholiques d'Italie, *filii matris mea pugnauerunt contra me*. Il me faut beaucoup de force, et Dieu me la donne ! *Deo Gratias!*

« Les élèves du séminaire américain m'ont demandé de prendre les armes, mais je les ai remerciés, et je leur ai dit de se joindre à ceux qui soignent les blessés. »

« Voici maintenant que Rome est enveloppée et que l'on commence à manquer de beaucoup de choses... »

« Hier, en revenant de la Scala-Santa, j'ai vu tous les drapeaux que l'on a mis dans Rome pour se protéger. Il y en a des anglais, des américains, des allemands, même des turcs. Le prince Doria en a mis un anglais, je ne sais pourquoi.

« Quand je suis revenu de Gaète, ajouta tristement le Pontife, j'ai vu aussi sur mon passage beaucoup de drapeaux qui avaient été mis en mon honneur. Aujourd'hui, c'est différent ; ce n'est pas pour moi qu'on les a mis.

« Ce n'est pas la fleur de la société qui accompagne les Italiens quand ils attaquent le Père des catholiques ; c'est une miniature de ce que faisaient les jeunes Romains qui se rendirent au camp de César quand il passa le Rubicon. Le Rubicon est passé... *Fiat voluntas tua in caelo et in terra...* »

Après avoir fait arborer le drapeau de la paix, Sa Sainteté dit aux ambassadeurs :

« Je viens de donner l'ordre de capituler. On ne pourrait plus se défendre sans répandre beaucoup de sang, ce que je ne veux pas. Je ne vous parle pas de moi ; ce n'est pas pour moi que je pleure, mais sur ces pauvres enfants qui sont venus me défendre comme leur Père. Vous vous occuperez chacun de ceux de votre pays. Il y en a de toutes les nations... Pensez aussi, je vous prie, aux Anglais et aux Canadiens, dont personne ne représente les intérêts ici... »

« Je vous les recommande, je vous les recommande tous, pour que vous les préserviez des mauvais traitements dont d'autres eurent tant à souffrir, il y a quelques années (en 1860.)

« Je délègue mes soldats du serment de fidélité qu'ils ont fait, afin de leur laisser leur liberté. »

Le Pontife-Roi congédia ensuite les membres du corps diplomatique ; il pleurait comme un enfant.

La capitulation fut signée le 20, et le lendemain, 21, le général Kanzler annonça le licenciement de l'armée pontificale, dans les termes suivants :

« Officiers, sous-officiers et soldats !

« Le moment fatal est venu où nous devons

nous séparer et abandonner par la force ce service du Saint-Siège qui, plus que tout au monde, nous tient tant à cœur !

« Rome est tombée ! mais, grâce à votre courage, à votre fidélité, à votre admirable union, elle est tombée avec honneur !

« Quelques-uns d'entre vous se plaindront sans doute de ce que la défense n'ait pas été plus prolongée ; mais une lettre de Sa Sainteté éclaircira tout. Ce témoignage de l'auguste Pontife sera la consolation de tous et la plus belle récompense que nous puissions obtenir dans les circonstances actuelles. Je dois également vous faire connaître que, séparée, par la violence, de son armée, Sa Sainteté a daigné vous délier de tous vos serments militaires.

« Adieu, mes chers compagnons d'armes ! N'oubliez pas votre chef, qui conservera de vous tous un grand et impérissable souvenir.

« Rome, le 21 septembre 1870.

« Kanzler. »

Le colonel Allet adresse aussi quelques paroles d'adieu à ses chers zouaves.

Et l'heure de la séparation est arrivée.

**Levant le bras vers le ciel,  
Pie IX commence la  
bénédition solennelle :  
« Benedictio Dei Omnipotentis. » Le cri de « Vive  
Pie IX » s'échappe de  
toutes les poitrines.**

Il se passe alors une scène que les soldats du Pape n'oublieront jamais. Tous les défenseurs de la Papauté auraient désiré voir encore une fois leur Père bien-aimé, et cette faveur allait leur être refusée, — puisque l'ordre de se mettre en marche était déjà donné — lorsque tout-à-coup une fenêtre du Vatican s'ouvre. Et l'on voit apparaître dans l'embrasure, le véritable roi de Rome. Levant le bras vers le ciel, Pie IX commence la bénédiction solennelle : « Benedictio Dei Omnipotentis. » Le cri de « Vive Pie IX » s'échappe de toutes les poitrines. Les zouaves sont ivres de joie et de bonheur : les uns lancent leurs kèpis en l'air : les autres présentent les armes.

Des balcons des résidences qui entourent la place Saint-Pierre, des milliers de personnes répètent : « Vive notre Saint-Père ! Vive le Pape ! Vive Pie IX, notre roi ! » C'en est trop pour le cœur du Souverain-Pontife. Succombant à l'émotion qui le suffoque, il tombe évanoui dans les bras de ceux qui l'environnent. La fenêtre se ferme, et les soldats pontificaux prennent la route de leur pays respectif, en versant d'abondantes larmes sur le sort de l'auguste prisonnier du Vatican.

Les Français furent recueillis à bord de la frégate française, l'*Orénoque*, en station à Civita-Vecchia.



Le commandant Briot les reçut avec les plus grands égards.

« Le 25 septembre, qui était un dimanche, écrit le capitaine Jacquemont, après la messe célébrée par leur aumônier sur le pont de la frégate, les zouaves se rassemblèrent autour de leur colonel. Le capitaine de Fumel déploya le drapeau du régiment, qu'il avait emporté en le cachant dans les plis de sa ceinture, et après avoir salué une dernière fois ce glorieux drapeau, troué des balles de Mentana, les zouaves se le partagèrent. Chacun voulut en emporter un fragment et garder sur son cœur cette relique, talisman de la foi, du courage et de l'honneur. Selon l'expression du commandant d'Albiousse, c'étaient pour la plupart d'entre eux *les dépouilles opimes de leurs campagnes*. Ensuite, les zouaves passèrent du bord de l'*Orénoque* sur un paquebot des Messageries, l'*Illissus* qui était venu les chercher, et ils quittèrent aussitôt le port de Civita-Vecchia.

Le second acte du drame étant terminé, la toile tombe.

Le troisième acte fut joué le 2 octobre : c'est la votation ou le plébiscite. Affiches mensongères, menaces, bulletins forgés ; tout a été employé par les partisans de la Révolution pour accomplir cette scène de bouffonnerie, obtenir un vote unanime — les catholiques avaient reçu du Pape l'instruction de ne pas voter — et faire comprendre aux autres nations que « Victor-Emmanuel était aimé par tout le peuple romain. »

Le drame était donc fini. Pie IX, le roi légitime, est dépouillé de sa couronne, et Victor-Emmanuel, le roi spoliateur, s'installe à Rome, au Palais du Quirinal appartenant au Pape.



**Commandant Charles-Edmond Rouleau**

*Chevalier de Saint Grégoire le Grand et de Pie IX  
Lieutenant-Colonel des zouaves pontificaux canadiens  
Président des zouaves pontificaux de Québec*

## Serment de fidélité des Zouaves Pontificaux au Saint-Siège

Je jure à Dieu Tout-Puissant d'être Jobéissant et fidèle à mon souverain le Pontife Romain, notre très Saint-Père le pape Pie IX et à ses légitimes successeurs. Je jure de le servir avec honneur et fidélité, et de sacrifier ma vie même pour la défense de sa personne auguste et sacrée, pour le soutien de sa souveraineté et pour le maintien de ses droits ; je jure de n'appartenir à aucune secte ni civile ni religieuse, à aucune société secrète ou corporation, quelle qu'elle soit, ayant pour but directement ou indirectement, d'offenser la religion catholique et de corrompre la société.

Je jure de ne m'inscrire dans aucune secte ou société condamnée par les décrets des Pontifes romains.

Je jure aussi à Dieu très bon et très grand de n'avoir aucune intelligence directe ou indirecte avec les ennemis, quels qu'ils soient, de la religion et des Pontifes romains.

Je jure de ne jamais abandonner les insignes du Souverain Pontife et le poste qui m'aura été confié par mes supérieurs.

Je jure d'obéir à tous mes légitimes supérieurs, de les honorer, de les défendre et d'exécuter sous leurs ordres en tout ce qui concerne l'observation de la religion et le fidèle service du Saint-Siège.

Je jure d'observer exactement les conditions de mon engagement, de me soumettre à tous les articles et à toutes les clauses des lois de l'État pontifical et des règlements militaires, et de me comporter toujours en valeureux et fidèle soldat dans l'accomplissement de mes devoirs.

Que Dieu me vienne en aide et son saint Évangile, par Notre Seigneur Jésus-Christ - Ainsi soit-il.

**Source : Jean Guenel, *La dernière guerre du pape*, Presses Universitaires de Rennes, 1998, pp. 53-54.**



### Ouvrages recommandés

- Maurice de Charette, *Les zouaves pontificaux*, 1996. Disponible à la S. A. D. P. F.
- Jean Guenel, *La dernière guerre du pape*, Presses Universitaires de Rennes, 1998. Disponible à la S. A. D. P. F.
- Jacques Créteineau-Joly, *L'Église romaine en face de la Révolution*, réédition Cercle de la Renaissance Française, 1976. Disponible à la S. A. D. P. F.
- Yves Chiron, *Pie IX, pape moderne*, 1995. Disponible à la S. A. D. P. F.

• Claude Mouton-Raimbault, *La Moricière*, 1990. Disponible à la S. A. D. P. F.

### Adresse

- SA D. P. F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.

### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)*

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquent et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diræ librorum*, 26 juin 1827.

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

**Toute reproduction est autorisée.**

Courrier. : I. Kraljic, C.P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal, Qc, H3T 2A5, Canada. Email : [documents@contrerevolution.org](mailto:documents@contrerevolution.org). URL : <http://www.contrerevolution.org>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 17 — Septembre 2001

## Les crimes du protestantisme

Abbé Lefortier, *La Saint-Barthélémy et les premières guerres de religion en France*, Société Générale de Librairie Catholique, 2<sup>e</sup> édition, 1879, pp. 125-159.



Souvent l'humanité des historiens s'est sapitoyée sur le sort des Huguenots en France ; ils nous les ont souvent représentés comme les victimes innocentes de l'intolérance des Catholiques. Cependant l'impartialité de l'histoire nous force à dire que toujours les mauvais traitements dont ils ont été l'objet de la part des Catholiques, et dont nous sommes loin d'approuver les excès, ont été amenés par les violences exercées par les Protestants sur leurs adversaires ; que les premières attaques ne partirent pas des rangs du Catholicisme, et que ce fut le Protestantisme qui le premier se montra partout intolérant, provocateur, violent jusqu'à la brutalité. Maimbourg commence ainsi son histoire du Calvinisme en France : « Tout ce que la perfidie, l'avarice, l'ambition, l'impiété, la cruauté, le désespoir et toutes les passions les plus tumultueuses et les plus farouches, ont inspiré de fureur et de rage aux plus scélérats des siècles passés, le Calvinisme l'a renouvelé en ce royaume, pour s'y établir par le fer et par le feu, s'il eût pu, sur les ruines de la Religion et de l'État (1). » Quelque exagérées que paraissent ces paroles au premier abord, cependant l'histoire les a pleinement justifiées.

Ce fut, comme on sait, sous François I<sup>er</sup> que le Protestantisme pénétra en France, grâce à la protection de la sœur du roi, Marguerite de Navarre, et de la duchesse d'Étampes. Ce fut au château de Pau, dans cette demeure féodale, hérissée de tours et de ponts-levis et où l'on était à couvert de la surveillance du lieutenant général Morin, que se tinrent les premières conférences sous forme de conversation. Dans ces réunions, on lisait des

pièces arrangées à la luthérienne, on inventait une messe nouvelle, la messe à sept points. Peu à peu la nouvelle doctrine se répandit au dehors et fit des progrès, surtout dans les classes lettrées de la société. François I<sup>er</sup> fermait les yeux et se montrait même assez favorable aux prosélytes de la nouvelle religion ; il acceptait la dédicace de l'*Institution Chrétienne* de Calvin ; il travaillait pour attirer Mélanchthon à Paris : tout cela montrait un prince qui voulait mettre en pratique un système de tolérance commandé du reste par des raisons politiques. Mais les nouveaux réformés, enhardis par cette conduite du roi à leur égard, fiers de la protection de la reine Marguerite et confiant dans la Ligue de Smalkade, alors menaçante en Allemagne, ne cachèrent bientôt plus ni leur croyance, ni leurs pratiques. Peu à peu ils devinrent railleurs, insolents envers les Catholiques, qu'ils ne désignaient que par les noms de *Papalâtres* et de *Théophages*. Ils s'attaquaient aux temples, aux statues, aux reliquaires, troublaient même les cérémonies les plus augustes du culte catholique. A Rouen, le jour de la Fête-Dieu, ils poussèrent l'insolence jusqu'à mettre le désordre dans une procession en jetant sur les prêtres des ordures et tout ce qu'ils trouvaient sous la main (Dom Pommeraye, *Hist. des Arch. de Rouen*, ap. Jager, t. XV, p. 281). En 1534, ils vivaient encore en paix ; aucun édit n'avait encore été porté contre eux, et ils pouvaient se livrer tranquillement aux pratiques de leur culte, à l'abri de la tolérance ou plutôt de l'indifférence du gouvernement à leur égard. Cependant, ils osèrent provoquer publiquement l'indignation des Catholiques en faisant afficher dans tous les carrefours de Paris, et jusqu'à la porte du roi, des placards injurieux contre la Messe et le Saint Sacrement.

Comme il s'agit ici d'actes qui ont été le prélude des rixes sanglantes qui vont déchirer le sein de notre malheureuse patrie ; comme il s'agit surtout de savoir à qui, des Catholiques ou des Protestants, revient la responsabilité de ces actes qui ont amené la rupture de la paix, c'est un devoir de conscience pour l'historien de n'avancer rien qui ne soit bien authentiquement avéré aux yeux des Protestants eux-mêmes. Or, voici un témoignage que nous empruntons à un des témoins mêmes du Calvinisme, à Théodore de Bèze. « Ayant, dit-il, le roi été gagné par eux (les frères du Bellai) jusqu'à ce point qu'il délibéra de faire venir en France et d'oùir en présence ce grand et renommé personnage, Philippe Mélanchthon, étant pour lors en Saxe, à Wittemberg, compagnon de Luther ; mais d'un esprit beaucoup plus paisible et modéré que Luther. Mais environ le mois de

novembre 1534, tout cela fut rompu par le zèle indiscret de quelques-uns, lesquels ayant fait dresser et imprimer certains articles, d'un style aigre et violent contre la Messe, en forme de placards, les semèrent et plantèrent par les carrefours et autres endroits de la ville de Paris, contre l'avis des plus sages ; mais en affichèrent un à la porte du roi alors étant à Blois, ce qui le mit en telle fureur, ne laissant passer cette occasion, ceux qui l'épiaient depuis longtemps et qui avaient son oreille, comme le grand maître depuis connétable (Montmorency) et le cardinal de Bourbon, qu'il se délibéra de tout exterminer, s'il eût été en sa puissance. » Ce témoignage si explicite est cité par un célèbre historien protestant, de Sismondi, dans son *Histoire des Français*, tome XVI, page 448. Sans ajouter une foi entière à ce projet de tout exterminer, que Bèze prête au roi de France, il faut convenir que rien ne devait le jeter davantage dans une extrême irritation, que ce zèle indiscret de certains novateurs. Quoi ! parce qu'il se montrait patient et modéré, on venait le braver jusque dans son palais ? N'était-ce pas à la révolte ajouter l'insulte ? Aussi, à partir de ce moment, François I<sup>er</sup> conçut et arrêta la résolution de contenir ces sectaires par la terreur. Il fit dresser un bûcher où, suivant le témoignage de Bèze, « furent très cruellement brûlés six personnages avec merveilleuses huées du peuple, tellement ému, que peu s'en fallut qu'il ne les arrachât des mains des bourreaux pour les déchirer (Saint Prosper, *Hist. de Fr.*, t. II, p. 272). » La réflexion que cette exécution inspire à Bèze quand il dit « que si la fureur (du peuple) était grande, la constance des martyrs fut encore plus grande, » restera comme la flétrissure de la Réforme, qui ne rougit pas de profaner le nom de martyrs en le décernant à ces perturbateurs de la paix publique. Voilà quelles furent les premières rigueurs exercées contre les Protestants en France ; elles datent de l'année 1535 et furent, comme on voit, et comme ils l'avouent eux-mêmes, provoquées par les excès de leurs coreligionnaires.

Henri II suivit d'abord envers les Réformés la même politique que son père, et se montra fort disposé à la tolérance. Souvent même, il paraissait au Pré-aux-Clercs avec sa femme et y chantait les psaumes de Marot ; en même temps il prenait publiquement parti pour les Protestants d'Allemagne contre l'empereur, et se déclarait le défenseur des libertés germaniques. Enhardis par cette conduite du roi, les Protestants faisaient, en dépit des édits, des processions séditieuses ; les ministres et des émissaires de Calvin parcouraient les provinces, répandant de

tous côtés les écrits du maître, organisant des associations, faisant des collectes pour favoriser le développement des doctrines nouvelles, si bien qu'à la fin l'autorité royale s'alarme de leurs progrès, et interdit ces réunions clandestines par l'édit de Châteaubriant (1551), décréta même par l'édit d'Écouen la peine de mort contre les religionnaires, *car*, disait le roi, *partout où les nouvelles doctrines étaient prêchées, l'autorité royale devenait moindre.*

Au commencement du règne de François II, ils inondèrent le pays d'un « grand nombre de libelles diffamatoires contre l'autorité de la reine mère et des princes de Guise, prétendant qu'ils n'avaient aucun droit de prendre l'administration du royaume et qu'ils l'avaient usurpée contre les lois pour en frustrer les princes du sang (*Cont. de Fleury*, liv. C, t. III). » La même année, ils inaugurèrent leur politique brutale en assassinant le président Minard, catholique zélé, dont le crime, à leurs yeux, était d'être l'ennemi acharné d'Anne Dubourg, ce membre du Parlement brûlé vif pour avoir résisté à l'enregistrement de l'édit d'Écouen. Ce n'était là, du reste, que le prélude des assassinats sans nombre commis au nom de la Réforme et par ses partisans. Deux ans plus tard, le chef et le défenseur du parti catholique, le duc François de Guise tombait sous les coups de Poltrot de Méré ; crime auquel, s'il faut s'en rapporter aux dépositions de l'assassin, l'amiral de Coligny n'aurait pas été étranger. Nous l'avouons cependant sans peine, nous ne voudrions pas nous fier uniquement aux aveux de ce scélérat, pour condamner l'amiral comme son complice ou son instigateur ; mais les défenses, les propres aveux de Coligny, dans l'apologie qu'il fit pour se disculper, viennent confirmer ce soupçon de la façon la plus accablante. Convenir en effet dans une lettre à la reine, *que depuis cinq ou six mois en deçà il n'a pas fort contesté contre ceux qui montrèrent avoir telle volonté (Mém. de Condé, t. IV, p. 303 et suiv.) ; avouer qu'il avait eu avis que des personnes avaient été pratiquées pour le tuer ; refuser de nommer ces personnes quoiqu'il eût promis de le faire quand il serait temps ; reconnaître dans ses réponses que Poltrot s'avança jusqu'à lui dire qu'il serait aisé de tuer le duc de Guise, mais que lui, amiral, n'insista jamais sur ce propos, d'autant qu'il l'estimait pour chose du tout frivole ; avoir fourni à Poltrot une somme de cent écus pour acheter un cheval qui fut un excellent coureur, convenir que quand Poltrot lui avait dit qu'il serait aisé de tuer le seigneur de Guise, il ne lui répondit rien pour lui dire que c'était bien ou mal fait ; déclarer dans une lettre à la reine qu'il estimait que la mort du duc de Guise était le plus grand bien qui pût advenir au royaume et à l'Église de Dieu personnellement au roi et à toute la maison des Coligny ; récuser les Parlements qui existaient alors et même le grand Conseil, disant que son fait ne devait être examiné que par gens faisant profession des armes : tout cela n'imprime-t-il pas sur la conduite de Coligny dans cette circonstance un vernis de complicité, au moins passive, que les éloges d'un de nos poètes les plus fameux ne parviendront pas à effacer ? Un homme qui reçoit la confiance d'un assassin, qui ne fait rien pour le détourner du criminel dessein qu'il a conçu, qui lui fournit même les moyens de l'exécuter, et qui, une fois le crime*

consommé, s'en réjouit comme d'une bonne fortune, ne saurait être regardé comme complètement innocent aux yeux de quiconque n'a pas perdu toute notion de la justice.

En 1560, la mort de François II avait ôté le pouvoir aux Guises et l'avait laissé tout entier entre les mains de Catherine de Médicis, déclarée régente pour son fils Charles IX, qui n'avait que dix ans et demi. La politique de la régente était de s'appuyer sur ceux de la Religion contre les Guises ; l'Hôpital profita de cette disposition du Gouvernement pour faire rendre l'Édit de juillet (1561), qui prononçait une amnistie générale, mais défendait les prêches et les levées d'hommes en attendant la convocation des États et d'un Concile national. Les Huguenots ne tinrent aucun compte de cet Édit. N'ayant plus rien à craindre du côté de la cour et forts de l'exemple et de la protection des princes, ils n'en observaient que ce qui leur en était favorable, s'assemblaient dans les maisons particulières où ils baptisaient, faisaient la cène, la prière à la façon de Genève. « Toute leur force venait de leur audace, dit Suriano, et tout leur zèle était pour la sédition (Suriano, *Rel. des Ambass. Vénit.*, p. 531). » Après le colloque de Poissy, qui ne fit qu'irriter davantage les haines des deux partis par des débats passionnés, les Protestants, devenus de plus en plus hardis, osèrent publier que leur doctrine y avait été approuvée, qu'ils y avaient confondu les Catholiques, et, forts de ce mensonge, ils se mirent à prêcher plus haut que jamais et à faire courir une quantité de libelles contre leurs adversaires (*Cont. de Fleury*, t. XXXII, p. 166). Des désordres sans nombre furent la suite de cette violation de l'Édit. Alors la France se remplit d'attentats inouïs et se couvrit de ruines. Les prêtres catholiques ne pouvaient plus dire la messe sans courir le danger d'être insultés. A Rouen, on vit les Huguenots arracher de l'autel un religieux pendant qu'il célébrait les saints Mystères, et le laisser à demi mort après l'avoir accablé de coups. Quand ils ne s'emparaient pas des églises pour leur usage, ils les saccageaient et souvent les réduisaient en cendres (Voy. Jager, t. XV).

A Toul, où ils avaient des affidés parmi les soldats de la garnison, ils saccagèrent tout, enfoncèrent les portes des maisons de leurs adversaires, souillèrent de boue et d'ordures les statues des saints qui étaient sur les maisons ou au portail des églises (Benoist, *Hist. eccl. et polit. de Toul*). Dans les environs de Paris, la sédition ne fut pas moins ardente. Aucune ville ne fut plus cruellement traitée que celle de Meaux. La fureur des sectaires s'y traduisit par d'épouvantables ruines et d'horribles sacrilèges. Après avoir abattu les croix, brisé les images, démoli les monuments religieux, ils mirent en pièces les cloches, les baptistères, les vases sacrés, brûlèrent les reliques, foulèrent aux pieds les hosties consacrées, et l'évêque Louis de Brézé, assailli dans son palais, ne dut son salut qu'à la résistance héroïque des troupes que le roi avait envoyées à son secours (*Hist. de l'Église de Meaux*). A Orléans, les Calvinistes tirèrent sur les Catholiques pendant la procession de la Fête-Dieu, et s'installèrent dans le couvent des Carmes, après en avoir chassé les religieux (Orse,

*Encyclop. cath.*, art. RÉFORME).

Dans le Midi, tout semblait irrévocablement perdu. L'hérésie y régnait en despote, protégée par le fanatisme des grands et l'indifférence des autres. Presque toutes les villes, Nîmes, Montpellier, Montauban, Castres, Béziers, Sainte-Foy, etc., étaient complètement en leur pouvoir, et partout où ils passaient on ne voyait que croix abattues, autels renversés, les trésors des églises pillés, mis sous le séquestre, les prêtres et les religieux obligés de se dérober à la mort par la fuite. De la belle abbaye de Bellevaux, près Nevers, il ne resta pas pierre sur pierre ; tous les religieux y furent massacrés. La cathédrale de Pamiers fut également renversée, ainsi que l'évêché, plusieurs couvents et même deux hospices. A Montpellier, ils saccagèrent la cathédrale, massacrèrent un grand nombre de catholiques (deux cents suivant quelques historiens) et interdirent le culte catholique dans les environs (Voy. Languet, *Lettres, passim*). A Sainte-Foy, trois Cordeliers furent précipités du haut de la tour d'une église où ils s'étaient réfugiés. A Montauban, les Calvinistes conduisaient le peuple au prêche à coups de fouet et de nerf de bœuf ; ceux qui résistaient étaient jetés en prison et fouettés jusqu'au sang (Lebret, *Hist. de Montauban*, t. II). Enfin l'effroi était si général partout, que, quelque temps avant l'affaire de Vassy, le protestant Languet pouvait écrire à l'Électeur de Saxe que dans le Languedoc, *à 40 lieues à la ronde, nul prêtre n'osait paraître, que partout les idoles étaient abattues.*

**Les Huguenots enfoncent les portes de l'église, renversent ou tuent tous ceux qui se présentent à leur rencontre, abattent les images, brisent la chaire, déchirent les ornements et foulent même aux pieds les saintes espèces.**

Paris lui-même ne fut pas exempt de ces scènes de désordre et de vandalisme. Les Protestants, à force d'importunité, avaient fini par obtenir de la Régente la permission de s'assembler en deux endroits près de la capitale, à Popincourt et au faubourg Saint-Marceau, dans un lieu appelé le Patriarchat, tout près de l'église Saint-Médard. Or un jour, au moment où le ministre Jean Malo commençait le prêche, on se mit à sonner les vêpres à Saint-Médard pour la fête de Saint-Étienne. Les Huguenots irrités envoient au curé l'ordre de cesser. Comme celui-ci n'en tenait aucun compte, furieux, ils quittent leur prêche au nombre de quinze cents, enfoncent les portes de l'église, renversent ou tuent tous ceux qui se présentent à leur rencontre, abattent les images, brisent la chaire, déchirent les ornements et foulent même aux pieds les saintes espèces. Dandelot, ajoute le continuateur de Fleury, auquel nous empruntons ces détails, y parut et entra dans l'église à cheval, l'épée à la main (*Hist. de l'Égl.*, liv. CLVII).

Ces excès sont également racontés, avec les mêmes circonstances, par Maimbourg et Saint-Prosper. « Le Parlement informa de ces désordres, ajoute l'auteur des remarques sur

Davila, et les Huguenots furent convaincus d'en avoir été les auteurs (Dav. liv. III, p. 126, note). » Les mêmes horreurs se produisirent dans beaucoup d'autres endroits, et nos histoires locales sont remplies des sanglants récits de ces barbaries. Calvin, du fond de sa retraite, triomphait à la vue de ces scènes tumultueuses. *Elles faisaient*, écrivait-il, *sa consolation, sa joie et son bonheur (Praelect. in Daniele)*. Et pourtant à cette époque, en 1561, les Protestants, loin d'être persécutés, étaient plutôt tolérés. Malgré l'Édit de juillet, ils pouvaient se livrer en toute liberté aux pratiques de leur culte et célébrer impunément leurs prêches. Les gouverneurs de provinces, il est vrai, ne pouvaient pas l'ignorer ; mais ils fermaient les yeux et laissaient faire, au grand scandale de tout le monde. Je ne veux pour preuve de ce fait qu'une lettre écrite le 6 septembre 1561, par Perrot Chantonnai, frère du cardinal Granvelle, et qui représentait Philippe II auprès de la reine-mère. « Faites compte, écrivait-il au roi d'Espagne, qu'aujourd'hui ce qui est loisible à Genève, tant aux presches, administration des sacrements, que choses semblables, se peut faire autant impunément par tout ce royaume, commençant dès l'hostel même du roi, et est tenu pour bête qui n'y fait du pis qu'il peut (*Mém. de Condé*, t. II, p. 17). » Languet lui-même, dans une de ses lettres, avoue que les Catholiques s'efforçaient d'amener une paix mutuelle. Il est donc clair et évident, d'après ces témoignages contemporains, que jusqu'ici la violence et le pillage sont du côté des Calvinistes.

En 1562 le gouvernement, allant toujours de concession en concession, rendit, encore à la sollicitation de l'Hôpital, l'Édit de janvier, qui accordait aux Calvinistes la liberté de leur culte dans les campagnes et les faubourgs des villes, leur permettait d'y porter des armes et de tenir des synodes. Deux mois s'étaient à peine écoulés que les Protestants, profitant de la liberté qui leur était accordée, provoquaient l'échauffourée de Vassy, en troublant par leurs cris l'office divin auquel assistait alors le duc de Guise. Les gens du duc, irrités de cette insulte, invitèrent les Huguenots à cesser, et sur leur refus, ils firent usage de leurs armes. Le duc de Guise, de l'aveu de tous les historiens, fit son possible pour apaiser le tumulte ; mais les Huguenots ne répondirent à ses paroles de conciliation que par des insultes et des coups de pierres, dont l'une l'atteignit à la joue. « A cette vue, les gens du duc entrèrent en fureur, et, sans attendre ses ordres, donnèrent tête baissée dans le temple, tuèrent environ soixante personnes et en blessèrent près de deux cents (Voy. Dav., liv. III, et Fleury, liv. CLVIII). » Voilà ce que les Protestants ont appelé le *Massacre de Vassy* ; ce fut là sans doute une affaire déplorable, mais dans laquelle l'empirement eut plus de part que la réflexion. « L'affaire de Vassy, dit l'auteur des *Remarques sur Davila*, contre laquelle les Huguenots ont si vivement déclamé, paraît avoir été une affaire de pur hasard, plutôt qu'un dessein prémédité. Il est vrai qu'Antoinette de Bourbon, mère du duc de Guise, l'avait souvent prié de la délivrer du voisinage des Protestants de Vassy ; mais il n'en est pas moins certain que jamais le duc ne donna ordre de les attaquer ni de troubler leur assemblée (Dav., *ibid.*, p. 124). » Du reste,

avant de jeter ainsi les hauts cris, les Protestants n'auraient-ils pas dû se rappeler la conduite qu'avaient tenue leurs coreligionnaires à Nîmes, à Montauban, à Saint-Médard, à Montpellier, où ils avaient massacré deux cents personnes, à Meaux, etc. ? Tous ces exploits n'étaient pourtant pas tellement éloignés, puisqu'ils avaient eu lieu l'année précédente, qu'ils n'eussent pu en conserver le souvenir.

**Le Calvinisme renouvela en France toutes les horreurs de l'Anabaptisme allemand, et, sous prétexte de se défendre, il couvrit le sol de notre patrie de ruines et de carnage.**

Quoi qu'il en soit, cette affaire de Vassy fut le signal d'une guerre civile atroce, dans laquelle la barbarie, la cruauté, le pillage, l'assassinat, tous les crimes que peuvent inspirer les passions les plus farouches, marchèrent de pair. Pendant cette lutte fratricide, le Calvinisme renouvela en France toutes les horreurs de l'Anabaptisme allemand, et, sous prétexte de se défendre, il couvrit le sol de notre patrie de ruines et de carnage. Tous nos historiens sont pleins du récit de ces lugubres tragédies ; quelques-uns même, bien connus pour leur penchant au pittoresque et à l'hyperbole, ont reculé devant l'énumération de tous les détails. « Je n'entreprendrai pas, dit Maimbourg, de raconter et de bien exprimer ici les abominables excès d'impiétés et de sacrilèges, d'impuretés, d'avarice, de barbare cruauté, et de tous les crimes exécrationnels que commirent dans les villes et aux environs ces furies déchainées.... Le récit en serait insupportable et feroit trop d'horreur. Il suffit de dire, en un mot, qu'ils n'épargnèrent rien, ni de sacré, ni de profane, ni temples, ni statues, ni tout ce qu'il y a de plus saint et de plus auguste dans les saints Mystères (*Hist. du Calv.*, liv. IV, p. 244). »

Ce n'était pas seulement contre les hommes que s'acharnait la fureur des Huguenots ; mais les objets d'art, les tableaux, les statues des saints furent partout brisés ou jetés au feu ; nos vieilles cathédrales furent pillées, profanées, mutilées, insultées de mille manières ; quelques-unes même furent complètement détruites, et, parmi celles qui restent debout, il en est peu qui ne portent encore aujourd'hui les traces de cet odieux vandalisme. Même la dépouille des morts n'était pas respectée, toutes les fois qu'elle rappelait quelque souvenir de vénération ou d'autorité. « Ils s'acharnaient, continue Maimbourg, sur les sépultures de nos rois ; ils violèrent le sépulchre de Jean, aïeul de François I, à Angoulême, des ancêtres des princes de Condé, à Vendôme, du roi Louis XI, à Cléry, de la bienheureuse Jeanne, sa fille, à Bourges, de François II, à Orléans, où ils brûlèrent son cœur, qui était dans la magnifique église de Sainte-Croix (*Hist. du Calv.*, liv. IV, p. 244). » Mais il faut citer quelques détails.

Orléans ne perdra jamais le souvenir des horreurs dont elle fut le théâtre, quand elle

fut tombée au pouvoir du prince de Condé en 1562. Les églises y furent dévastées, les autels mutilés, les vases sacrés livrés au sacrilège et au pillage. La cathédrale fut convertie en écurie et en caserne pour les *reitres* allemands que Condé avait à sa solde. A Saint-Aignan, après avoir livré aux flammes les reliques du saint évêque, ils profanèrent horriblement la Sainte Eucharistie. Clouant les hosties consacrées sur la porte du tabernacle, ils en firent le but de leur tir abominable. Les religieux de Saint-Euverte avaient pris la fuite ; un seul, vieillard octogénaire, n'avait pu les suivre ; il fut pris par les Huguenots, traîné par les rues, puis enfin attaché à un arbre d'où son cadavre leur servit de cible. A Patay, lieu consacré par la victoire de Jeanne d'Arc sur les Anglais, les Calvinistes firent périr au milieu des flammes vingt-cinq personnes réfugiées dans le clocher. Tous ces affreux détails sont racontés par Guyon, dans son Histoire d'Orléans. Dans tous ces exploits, c'était surtout aux prêtres et aux religieux que les Huguenots en voulaient davantage. Quand ils pouvaient les saisir, ils les immolaient avec des raffinements inouïs de barbarie, les attachant à la queue des chevaux, les traînant sur le pavé des rues et dans les plus sales immondices. Si, après ces horribles traitements, ils respiraient encore, on leur brisait les dents, on leur crevait les yeux, on les écorchait vifs, on leur coupait les mains, les pieds, les oreilles, le nez ; ou, suspendus à des arbres, ils servaient d'amusement à leurs bourreaux qui les criblaient de balles (*Ibid. passim*. Jager, t. XV, année 1562).

Dans toutes les villes qui tombèrent au pouvoir des Huguenots, les mêmes atrocités se renouvelèrent sous des formes diverses. Au Mans, ils pillèrent également les églises et les monastères et y massacrèrent les prêtres avec les mêmes raffinements de cruauté (*Le Courvaisier, Hist. des Evêques du Mans*). Dans cette seule année 1562, quarante-six églises furent abattues dans la ville de Montpellier et les environs, et plus de trois cents dans la Beauce (Orse, *Encycl. cat.*, t. XVI). A Troyes, qu'ils prirent deux fois, ils commirent des infamies jusqu'alors sans exemple. Ils violaient les femmes, tuaient les enfants, exerçaient sur les habitants des brutalités de toutes sortes (Courtalou, *Topog. histor. du diocèse de Troyes*). A Bayeux, ils égorgèrent les prêtres ou les pendèrent (Hermant, p. 433). Tours, Poitiers, Angers, Bourges, Evreux, etc., furent le théâtre de scènes semblables ; je n'en finirais pas, s'il fallait énumérer l'un après l'autre tous ces actes d'une barbarie sauvage que Castelnaud, historien contemporain, résume ainsi en quelques mots : « Les églises étoient saccagées et démolies, les anciens monastères détruits, les religieux chassés, les religieuses violées, et ce qui avoit été bâti en quatre cents ans étoit détruit en un jour sans épargner les sépultures de nos rois et de nos pères (Cast., *Mémoires*). » Quand on reproche aux Catholiques romains, ajoute un écrivain protestant, les massacres de Paris sous Charles IX, ils répondent en gémissant, que si leurs ancêtres se sont portés à de telles extrémités, c'est qu'ils étaient forcés de se défendre contre leurs ennemis, prêts à renverser leur religion et leur constitution. N'ont-ils pas droit plutôt de reprocher aux Protestants tout l'acharnement odieux et le

criminel enthousiasme d'un esprit *vindictif, intolérant et persécuteur* ? Les remontrances des Parlements font frémir par le tableau des horreurs qu'elles présentent. Les deux Conjurations d'Amboise et de Meaux, cinq guerres civiles allumées, des places fortes livrées par trahison, les églises et les monastères pillés et brûlés, les prêtres, les moines et les religieux égorgés, les simples fidèles mêmes, dans l'exercice de leur culte et pendant une procession solennelle et sainte, cruellement massacrés dans les rues de Pamiers, Rodez, Valence, etc., sont des témoignages incontestables de la sanglante barbarie que les Huguenots ont exercée contre les Catholiques romains, soit en paix, soit en guerre (Fitz-William, *Lettres d'Atticus*, p. 115). C'est dans les histoires locales qu'il faut lire les détails de tous les brigandages accomplis par le Protestantisme dans cette première année de la guerre civile. Nous sommes obligés de les passer sous silence, de peur de trop allonger ce travail, et pour ne pas nous condamner à des redites qui deviendraient fastidieuses.

Cependant il est un homme qui, par sa férocité, s'est fait un nom trop fameux dans toute cette sinistre histoire, pour ne pas mériter d'être cité ici, c'est le baron des Adrets, qui se fit surnommer le *nouvel Attila* par ses affreux massacres. Lieutenant de Coligny et de Condé dans le Midi, il s'empara de Lyon le 1<sup>er</sup> mai 1562. Son premier acte fut de déclarer que chacun serait libre de son culte, et le second de supprimer la célébration de la messe. Deux fois la semaine, il obligeait les Lyonnais à assister au prêche, sous peine de 10 livres d'amende. Pas une église n'échappa au pillage ; celle de Fourvières fut détruite de fond en comble (Voy. Cahour, *Histoire de N.-D. de Fourvières*). A Grenoble, il tourmenta les religieux et les religieuses pour les faire apostasier, défendit aux prêtres, sous peine de mort, de célébrer la messe, et établit de grosses amendes contre ceux qui osaient y assister. La Grande-Chartreuse ne fut pas épargnée. Trois capitaines, avec des soldats, furent envoyés par des Adrets pour piller cette grande communauté, et ils mirent le feu aux cellules des religieux. La petite ville de Mornas, en Provence, est restée surtout célèbre dans l'histoire de ses cruautés. Des Adrets, l'ayant prise d'assaut, fit passer toute la population au fil de l'épée et fit précipiter du haut de la forteresse les trois cents soldats qui la défendaient. Le même sort fut réservé à Montbrison, qu'il abandonna à la brutalité de ses soldats. Toute la nuit qui suivit la prise de la ville se passa en horribles massacres, et le soleil en se levant éclaira un spectacle que la plume se refuse à décrire. Plus de six cents cadavres gisaient sur la place, qui ruisselait de sang. On dit même que le sanguinaire auteur de cette boucherie poussa la barbarie jusqu'à « obliger ses deux fils à se baigner dans le sang des catholiques, comme s'il eût voulu, par cet effroyable bain, faire passer dans leur âme toute sa cruauté (Maimbourg, *Hist. du Calv.*, p. 247). » Mais bientôt un raffinement de férocité se présente à son esprit ; toutes ces exécutions ne se feront plus en masse, il lui faut un plaisir qui dure. Il choisit donc un certain nombre de victimes parmi les prisonniers, les met en réserve, et chaque jour, après son dîner, il ordonne à quelqu'un de ces malheureux de se précipiter du haut de

la citadelle, tandis que ses soldats les reçoivent sur les pointes de leurs hallebardes avec des huées et des éclats de rire. On aurait peine à ajouter foi à toutes ces horreurs, si elles n'étaient attestées par les historiens les plus dignes de foi (Voy. *Vie du baron des Adrets* par Allard ; Maimbourg, Castelnau, Brantôme, Saint-Prosper).

Ces cruautés commises par le baron Adrets étaient si révoltantes, que Calvin lui-même s'en émut et crut devoir adresser des remontrances à ce féroce chef de brigands. Dans une lettre qu'il écrivit au baron des Adrets, il réclame contre les violences et les pillages, le renversement des images, la profanation des reliques, la spoliation des églises sous l'autorité publique. Il faut savoir gré, sans doute, au chef du Protestantisme français d'avoir élevé la voix pour protester contre ces excès ; mais ce n'était pas seulement ces brigandages qu'il fallait blâmer, c'était le principe qui les avait produits, c'est-à-dire la révolte contre l'autorité royale et la guerre civile. Or pas un mot à ce sujet dans sa lettre au baron des Adrets ; au contraire, il est permis, et même l'on doit conclure de ses paroles qu'il autorisait la guerre civile et l'approuvait. En effet, loin de reprocher à ce chef de révoltés son injustice et son impiété en tournant ses armes sacrilèges contre sa patrie et son souverain, il se contente de lui dire, comme saint Jean faisait aux soldats légitimement enrôlés sous les étendards publics : *Ne faites point de violences, contentez-vous de votre paye* (LUC. II, 14). Or, dit Bossuet, les Catholiques et les Protestants concluent d'un commun accord de cette décision de saint Jean, que la guerre, sous un souverain légitime, est permise, puisque saint Jean n'en reprend que les excès, d'où il s'ensuit qu'il en approuve le fond. Mais par là même on démontre manifestement à Calvin qu'il autorisait la guerre civile (*Déf. de l'Hist. des Variat.*, n° XX).

En 1563, après la victoire de Dreux, la Cour, d'après le conseil de Michel de L'Hôpital, publia, le 8 février, une amnistie complète en faveur des insurgés. Mais loin de poser les armes, Coligny se porte sur la Normandie, prend Pont-l'Évêque, se rabat sur le Berry où il met tout à feu et à sang. A Sully, suivant le témoignage de l'historien protestant La Popelinière, il fit massacrer trente prêtres et en noya plusieurs autres dans la Loire.

En 1568, les Huguenots devinrent maîtres de La Rochelle et y renouvelèrent tous les excès qu'ils commettaient partout. « On vit, dit un auteur, les Catholiques et leurs prêtres traités avec plus de cruauté et de barbarie que n'aurait fait une armée turque, si elle fût descendue sur nos côtes (*Manusc. de Jarnac*, ap. Jager, t. XV). »

En 1569, ils s'emparèrent de Parthenay, de Niort, de Fontenay, de Saint-Maixent, de Saintes, de Saint-Jean-d'Angély, d'Angoulême, et partout ils se souillèrent des mêmes infamies. Angoulême garde encore le souvenir de la barbare exécution du P. Greslet, habile prédicateur de l'ordre des Cordeliers, que l'amiral fit pendre à un mûrier, pour lui avoir prédit que le sort de Jézabel lui était réservé. La ville de Nîmes mérite surtout d'être signalée à cause des atrocités qu'y commirent les Huguenots en

### Dans les Michelades, les égorgements se firent de sang-froid, processionnellement, aux flambeaux.

1567 et 1569. Elles sont restées célèbres dans l'histoire sous le nom de *Michelades*. Les exécutions qui furent faites dans ces nuits fatales n'ont de semblables dans l'histoire que les massacres de Septembre et peuvent figurer avec avantage à côté des horreurs de la Saint-Barthélémy. Là, point de tumulte ni d'émeute, point de passions populaires sur le compte desquelles on puisse rejeter les excès, comme dans la nuit du 24 août 1572 ; dans les Michelades, les égorgements se firent de sang-froid, processionnellement, aux flambeaux, avec tout l'appareil des sacrifices de la Taurique, dit Caveirac. « Un affreux massacre, dit Cantù, fut organisé par les Protestants, le jour Saint-Michel, en 1567. Les Catholiques, enfermés sous bonne garde à l'Hôtel de ville, furent égorgés par leurs ennemis avec une horrible régularité, qui rappelle les boucheries de Septembre pendant la révolution. On les faisait descendre l'un après l'autre dans les caveaux de l'église, où les religionnaires les attendaient pour les percer à coups de dague. Des hommes, munis de torches, étaient placés sur la flèche et les fenêtres du clocher pour mieux éclairer cette scène de carnage, qui dura depuis onze heures du soir jusqu'à six heures du matin (Cantù, *Hist. univ.*, t. XV, notes). » Les mêmes excès se renouvelèrent en 1569. Tous les ecclésiastiques et les chanoines que les Huguenots purent saisir, furent précipités dans les puits de l'évêché ; plusieurs habitants eurent le même sort, et l'on montrait, à ce qu'il paraît, hors de la ville, un puits appelé dans le patois du pays *lou puits de mal mort* (La Popelinière, liv. XX). Terminons ce rapide exposé de la situation en citant les paroles d'un auteur contemporain : « Je trouvai ce royaume, écrivait J. Corro, dans une très grande confusion... Les Huguenots craignaient, les Catholiques craignaient, le prince craignait, les sujets craignaient. Pour dire la vérité, le prince craignait beaucoup plus, et beaucoup plus craignaient les Catholiques que les Huguenots. Ces derniers, en effet, *devenus hardis et même insolents, s'inquiétant peu des édits de pacification et des autres commandements royaux*, cherchaient par tous les moyens possibles à propager et à étendre leur religion, prêchant en divers lieux prohibés et jusque dans la ville de Paris où le peuple est si dévot et tellement hostile envers eux, que je puis affirmer avec toute raison, qu'il n'y a pas dans dix des plus grandes cités d'Italie, autant de dévotion ni autant de haine contre les ennemis de notre foi. N'en tenant aucun compte néanmoins, ils se permettaient de se réunir dans des maisons particulières, et, en place de cloches, ils s'appelaient la nuit à coups d'arquebuse... (*Rel. des Ambassadeurs vénit.*, et ap. Cantù, t. XV, p. 219, note). » On peut juger maintenant de quel côté partait l'attaque, de quel côté étaient les victimes et les agresseurs.

Voilà des faits et des dates qui appartiennent à l'histoire et qui sont antérieures à la Saint-Barthélémy. On voit par là de quelle manière et avec quelle brutalité

procédait le Protestantisme pour s'établir en France. Après avoir ensanglanté l'Allemagne par ses violences, c'était aussi par la violence, le brigandage et le sacrilège, qu'il prétendait fonder son empire dans les États du roi très chrétien.

On pourra objecter que les Catholiques ne sont pas restés en arrière en fait de cruautés, qu'ils ont bien fait payer à leurs adversaires les excès dont ils furent victimes, par les sanglantes représailles qu'ils exercèrent contre les Calvinistes, et qu'enfin le nom de Montluc peut figurer avec honneur à côté de celui du baron des Adrets.

**Le Catholicisme était sur le pied de légitime défense, la répression était juste contre des hommes qui étaient des instigateurs de trouble et de sédition dans l'État, et tendaient à ruiner la religion.**

Il n'est que trop vrai, en effet, que le parti catholique ne sut pas toujours se tenir dans les limites d'une juste et légitime répression. Assurément loin, bien loin de nous la pensée de vouloir justifier ou excuser les crimes particuliers ou politiques qui ont souillé cette grande cause. Le Catholicisme, qui ne les a jamais inspirés, ne cessera d'en gémir ; mais il faut remarquer que la position des deux partis était loin d'être la même. Le Calvinisme, en France, n'avait pas commencé par être persécuté ; ce fut lui qui, le premier, se montra persécuteur, intolérant, tyrannique et agresseur. Ce fait est hors de doute, les témoignages que nous avons cités en font foi. Les Protestants s'armaient des Édits de tolérance en leur faveur pour provoquer l'indignation des Catholiques, en s'attaquant aux objets de leur culte, pour ourdir des complots, faire des séditions dans le but de s'emparer du pouvoir et d'asservir la France au joug de l'hérésie. Qu'on force tant qu'on voudra les événements, qu'on fasse ressortir, avec une déplorable complaisance les excès des Catholiques, en couvrant ceux des Protestants, voilà le fond de l'histoire, voilà la cause générale des rigueurs exercées contre les Huguenots. « Ces excès énormes, on ne peut le dissimuler, dit Anquetil, vinrent de ce que les Calvinistes ne respectèrent pas assez dans les commencements, les reliques, les images et les autres objets de la vénération des Catholiques (*Esprit de la Ligue*, t. I, p. 127). » D'où nous concluons que le Catholicisme était alors sur le pied de légitime défense, que la répression était juste contre des hommes qui étaient des instigateurs de trouble et de sédition dans l'État, et tendaient à ruiner la religion. Il a pu y avoir et il y a eu certainement des excès regrettables dans la manière dont cette répression s'est exercée ; mais c'est sur leur moralité, et non d'après leurs résultats, que l'histoire juge les actions des hommes. Faut-il s'étonner, du reste, qu'à la vue de leurs églises abattues, des tombeaux de leurs ancêtres violés, des objets de leur culte profanés le plus souvent avec le signe de la moquerie et de l'insulte, à la vue de tant de

sang répandu et sur les champs de bataille et dans le sac des villes, les esprits se soient enflammés de colère et d'indignation, et que les passions, une fois exaltées par de pareils spectacles, n'aient pas su se contenir dans les bornes du droit et de la justice ? Ne serait-ce pas le contraire qui serait surprenant aux yeux de quiconque connaît la marche ordinaire des choses humaines ?

Quant à Montluc, nous le reconnaissons volontiers, il n'eut que trop de ressemblance avec le baron des Adrets. Mais si la religion doit blâmer ses rigueurs, du moins peut-elle se prévaloir hautement de n'en avoir pas été le motif et encore moins l'inspiratrice. Montluc ne voyait dans la guerre civile qu'une révolte impie contre le roi. Il avait reçu de la cour mission pour rétablir l'ordre en Guyenne. Il le fit d'une façon terrible, inhumaine, barbare ; mais il le fit sans aucun zèle pour la question religieuse, qui du reste le touchait assez peu. Il se vantait même, avec une franchise que l'on prendrait aisément pour de l'indifférence, de *n'être pas théologien*.

Ainsi, pour résumer brièvement tout ce qui précède, quatre grandes batailles rangées (Dreux, Saint-Denis, Jarnac, Moncontour), deux ou trois cents combats sanglants, un grand nombre de villes prises, pillées, saccagées, les églises renversées ou insultées, les objets du culte catholique profanés, les tombeaux des rois violés, les deux conjurations d'Amboise et de Meaux, les édits des rois, ostensiblement déchirés, une sorte de république établie dans la monarchie, plus d'un million de Français, dit Maimbourg, tués sur les champs de bataille ou assassinés contre toute justice, dans des tourments horribles : tels sont les trophées que la Réforme a su élever sur sa route pour venir s'implanter en France. C'est à la lueur des incendies et à travers les ruines souillées du sang de nos pères, que l'on peut suivre les traces du Calvinisme dans notre patrie. On conçoit facilement après cela quels trésors de colère et de vengeance avaient dû amasser dans l'esprit du peuple tous les excès commis par les Huguenots depuis douze ans, et que, au moment où l'occasion favorable se présenterait, les représailles seraient terribles. Aussi sans entrer dans plus de détails sur cette lamentable époque de notre histoire, ni sur les criminelles horreurs qui ont précédé et amené la déplorable scène de la nuit du 24 août 1572, nous nous contenterons de citer comme conclusion de tout ce qui précède, les paroles d'un historien qui a porté sur tous ces événements le jugement le plus fortement motivé : « Pour tout esprit impartial, dit Segretain, au milieu de ces violences permanentes, après un demi-siècle de guerres et de massacres, la Saint-Barthélémy n'est plus ce prodige d'horreurs que l'on veut faire peser sur le Catholicisme, comme le témoignage irréfutable de son intolérance barbare : *c'est le jour des représailles de tant d'autres jours fêtés de la même manière par les Huguenots*. Elle reste l'accomplissement d'une politique perverse, mais *d'une politique qui trouva son appui dans l'exaspération de tout un peuple qu'on n'eut guère qu'à lâcher sur sa proie, tant il avait soif de venger sa religion si longtemps outragée et ses frères massacrés* (Segretain, *Sixte-Quint et Henri IV*). »

## Notes

(1) *Hist. du Cal.*, liv. I, p. 1. Comme on a quelquefois contesté l'exactitude de cet historien, il ne sera pas inutile de rapporter les paroles d'un critique cité par Feller : « Les Protestants, dit-il, dont il avait peint la secte au naturel, l'ont décrié avec fureur ; sur quoi bien des orthodoxes l'ont jugé d'abord sans examen. Sans l'approuver en tout, on rend aujourd'hui plus de justice à sa fidélité dans les citations. Ce qui empêche peut-être le plus de dissiper les fortes préventions qu'on avait conçues contre lui, c'est la qualité de son style pompeux jusqu'à l'emphase, avec une surcharge de traits pittoresques, qui, dans le genre grave de l'histoire, ôtent à la vérité l'air de la vraisemblance. » — Voltaire a dit en parlant de Maimbourg : « Il eut d'abord trop de vogue, et on l'a trop négligé ensuite. »



## Ouvrages recommandés

- Pie XI, *Encyclique Mortalium animos (sur l'œcuménisme)*, Expéditions Pamphiliennes.
- Abbé Marie-Léon Vial, *Jeanne d'Arc et la Monarchie*, Expéditions Pamphiliennes.
- Michel Feretti, *Les victimes françaises du fanatisme huguenot*, Éditions Saint-Rémi, 2001.
- *La conférence entre Luther et le diable au sujet de la messe*, Éditions Saint-Rémi, 1998.
- Arnaud de Lassus, *Connaissance élémentaire du Protestantisme*, 1995. Disponible à la S. A. D. P. F.

## Adresses

- **SA D. P. F.**, BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.
- **Éditions Saint-Rémi**, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.
- **Expéditions pamphiliennes**, B. P. 51, 67044 Strasbourg cedex, France.
- **Éditions Contrerévolutionnaires**, C. P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal, QC, H3T 2A5, Canada.
- **Bibliothèque Saint-Michel**, 201 rue Sainte Christine, 83000 Toulon, France. Tél./Fax : 04 94 03 16 74.

## Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits

mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)*

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquente et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diræ librorum*, 26 juin 1827.

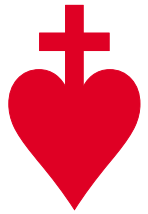
**LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES** reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

**Toute reproduction est autorisée.**

Courrier. : I. Kraljic, C.P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal, Qc, H3T 2A5, Canada. Email : documents@contrerevolution.org. URL : <http://www.contrerevolution.org>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES



*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie

Numéro 18 — Octobre 2001

## Le libéralisme catholique

— I<sup>ère</sup> partie —

Mgr de Ségur, *Hommage aux jeunes catholiques-libéraux, in Œuvres*, Paris : Tolra, 1877, 3<sup>e</sup> série, tome X, pp. 345-405.



N. T. S. P. le Pape Pie IX, aux pieds duquel j'avais déposé un des premiers exemplaires de cet opuscule, a daigné l'agréer et m'a fait répondre, par son Secrétaire des Lettres Latines, Son Excellence Révérendissime Monseigneur Nocella, quelques paroles de félicitation.

Voici la partie de cette lettre qui concerne l'*Hommage aux jeunes catholiques-libéraux* :

« ... *Devant les incessants témoignages du zèle qui vous distingue dans la défense de la vérité et de la Religion, Notre Très-Saint Seigneur le Pape PIE IX a pensé qu'il y avait lieu de vous envoyer une fois de plus ses félicitations. Sa Sainteté, en effet, a reçu votre opuscule intitulé : Hommage aux jeunes catholiques-libéraux ; et le Saint Père a vu par votre lettre que, dans ce nouvel écrit, mettant sous les yeux de vos lecteurs les Lettres Apostoliques, écrites par Sa Sainteté pour prémunir les fidèles contre les principes catholiques libéraux et contre leurs fauteurs, vous vous êtes soigneusement appliqué à donner sur ce sujet aux jeunes gens de précieux avis, capables de les préserver fort heureusement de ce mal perfide.*

« *Le Très-Saint Père a grandement loué votre zèle à cet égard. En attendant qu'Elle puisse lire et goûter votre travail, Sa Sainteté est persuadée que si, par d'autres excellents écrits, vous avez eu déjà le bonheur de faire du bien à vos concitoyens, vous avez acquis par celui-ci un nouveau mérite devant DIEU, et une fois de plus vous aurez été sérieusement utile à vos lecteurs.*

« Rome, le 1<sup>er</sup> avril 1874. »

### Aux jeunes gens.

Mes amis, permettez-moi de vous faire hommage de ce petit écrit qui n'est au fond qu'un appel à votre foi et à votre bonne foi. Il renferme des choses très-importantes, et que la plupart d'entre vous ne connaissent assurément pas, ou du moins qu'ils ont parfaitement oubliées.

Vous avez le bonheur d'être catholiques. Un catholique, vous le savez, c'est un enfant de l'Église de JÉSUS-CHRIST, qui croit d'une ferme foi tout ce que DIEU lui enseigne par la bouche du Chef de l'Église, lequel ne peut se tromper, du moment qu'il parle et enseigne officiellement. Pour un catholique, écouter le Pape, c'est écouter JÉSUS-CHRIST, c'est entendre DIEU.

Or, voici que tout récemment, au sujet d'une question qui intéresse vivement tout le monde, mais plus particulièrement encore la jeunesse catholique, le Pape vient de parler à plusieurs reprises, de parler officiellement, de parler directement aux jeunes gens. Cette question, brûlante, s'il en fut, c'est le *catholicisme libéral*, ou, si on l'aime mieux, le *libéralisme catholique*, c'est-à-dire le libéralisme accepté, professé par des catholiques.

Et qu'en dit le Pape ? Certes, la chose vaut la peine qu'on y fasse attention. Écoutez donc, mes amis ; écoutons tous. Celui qui parle, c'est le Vicaire de DIEU, c'est le Docteur suprême de l'Église. S'il ne *définit* point encore, il enseigne, il enseigne officiellement.

### I

Mais avant de mettre sous vos yeux les Actes Pontificaux que je viens de dire, laissez-moi vous rappeler une parole qui n'a pas sans doute le même caractère officiel, mais dont l'importance, j'ose le dire, n'est pas moindre aux yeux d'un chrétien. Je veux parler de la solennelle Allocution adressée par le Souverain-Pontife à la grande députation des catholiques de France, au Vatican, au mois de juin 1871.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du Pontificat de Pie IX, cette députation venait de présenter à Sa Sainteté ses vœux et ses hommages. Mgr Forcade, alors Evêque de Nevers, avait lu une adresse qui portait plus de deux millions de signatures. Après avoir félicité la députation, après lui avoir dit combien il avait toujours aimé la France, le Chef de l'Église a ajouté :

« Mes chers enfants, il faut que mes paroles

vous disent bien ce que j'ai dans mon cœur. Ce qui afflige votre pays et l'empêche de mériter les bénédictions de DIEU, c'est ce mélange des principes. Je dirai le mot, et je ne le tairai pas ; ce que je crains, ce ne sont pas tous ces misérables de la Commune de Paris, vrais démons de l'enfer qui se promènent sur

**« Ce que je crains, c'est cette malheureuse politique, ce libéralisme catholique qui est le véritable fléau. »**

la terre. Non, ce n'est pas cela ; ce que je crains, c'est cette malheureuse politique, ce *libéralisme catholique* qui est le véritable fléau. Je l'ai dit plus de quarante fois ; je vous le répète, à cause de l'amour que je vous porte. Oui, c'est ce jeu... Comment dit-on en français ? nous l'appelons en italien *altalena*... Oui, justement, ce jeu de bascule qui détruirait la Religion. Il faut sans doute pratiquer la charité, faire ce qui est possible pour ramener ceux qui sont égarés : mais pour cela il n'est pas besoin de partager leurs opinions. »

Voici donc déjà un point bien avéré : le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, le Docteur suprême de la foi, regarde le *libéralisme catholique* comme le véritable fléau de notre siècle et plus spécialement de notre pauvre patrie.

Et, notez-le, mes bien chers amis : ce n'est pas du libéralisme des politiques sans religion qu'il est ici question, c'est directement et uniquement des libéraux *catholiques*, c'est-à-dire de ces chrétiens, de ces bons jeunes gens qui ont la foi, qui prient, qui se confessent, qui communient, qui s'occupent de bonnes œuvres, qui sont souvent fort gens de bien. Il s'agit du libéralisme des doctrines, des livres, des journaux, des revues de tels personnages plus ou moins éminents, qu'il n'est pas besoin de nommer, mais qui se sont fait auprès de vous une réputation d'esprits éclairés et indépendants, que la foule applaudit et que les jeunes gens en particulier admirent et suivent comme leurs chefs de file, plus ou moins infaillibles.

De grâce, qu'aucun catholique, que pas un d'entre vous ne se fasse illusion ; que personne ne ferme les yeux à la lumière, ni les oreilles à la parole du Docteur de la vérité.

« Mais, direz-vous peut-être, ce n'est là qu'une simple Allocution, une parole improvisée ; cela n'a pas le caractère d'un enseignement proprement dit. » — Sans



doute ; mais, outre que cette parole solennelle du Souverain-Pontife a une portée sur laquelle il n'est pas besoin d'insister autrement, elle sert comme de préliminaire, comme de préface à la parole officielle que le Saint-Père a fait entendre, coup sur coup, à la jeunesse catholique, plus spécialement menacée par le susdit « fléau ».

Et d'abord, écoutez ce que le Pape a dit du libéralisme à la jeunesse catholique d'Italie.

## II

### Bref de N. T. S. P. le Pape PIE IX au Cercle de la jeunesse catholique de Milan.

Le 6 mars 1873, le Très-Saint Père a donc du nouveau élevé la voix, et cette fois le Souverain-Pontife ne se borne plus à signaler le danger comme en passant et dans une simple Allocution Pontificale ; c'est par un Bref Apostolique *ad hoc*, par un Acte officiel, qu'il flétrit le même libéralisme catholique.

Ce Bref important est adressé au Cercle de Saint-Ambroise, à Milan, qui réunit toute la jeunesse chrétienne de cette grande ville. Le Pape insiste avec une force nouvelle sur les condamnations déjà portées contre les catholiques-libéraux. Nous le citons en entier. Chaque parole porte coup.

« *A nos chers fils le président et les associés du Cercle de Saint-Ambroise de Milan.*

« Pie IX, Pape.

« Chers fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Au milieu de ces temps si douloureux pour l'Église, c'est assurément un grand adoucissement à Notre douleur que le zèle de ces catholiques qui, voyant les persécutions auxquelles leur religion est en butte et les périls qui menacent leurs frères, s'associent afin de professer plus ouvertement leur foi, s'appliquent avec plus d'ardeur à retirer leurs frères du danger, se dévouent avec plus de zèle aux œuvres de miséricorde et mettent leur gloire principale à se montrer plus étroitement rattachés à Nous et plus humblement soumis aux enseignements de cette Chaire de vérité et de ce centre de l'unité catholique.

« Cette attitude, en effet, est le signe auquel on reconnaît d'une façon indubitable les vrais enfants de l'Église. C'est elle qui constitue cette force inexpugnable de l'unité qui seule peut s'opposer victorieusement à la fureur, aux ruses et à l'audace de ses ennemis. Et c'est juste. Car, à quiconque considère le caractère de la guerre soulevée contre l'Église, il apparaîtra clairement que toutes les machinations de l'ennemi visent à détruire la constitution de l'Église et à briser les liens qui unissent les peuples aux Évêques et les Évêques au Vicaire de JÉSUS-CHRIST. Quant au Pape, ils l'ont dépouillé de son domaine temporel afin que, le soumettant à une puissance étrangère, il fût privé de la liberté qui lui est nécessaire pour gouverner la famille catholique. Et c'est pour cela qu'ils s'attaquent surtout à lui afin que, le Pasteur

étant frappé, les brebis soient dispersées.

« Cependant, et bien que les enfants du siècle soient plus habiles que les enfants de la lumière, leurs ruses et leurs violences auraient sans doute moins de succès si un grand nombre parmi ceux qui portent le nom de catholiques, ne leur tendaient une main amie. Oui, hélas ! il y en a qui ont l'air de vouloir marcher d'accord avec nos ennemis, et s'efforcent d'établir une alliance entre la justice et l'iniquité au moyen de ces doctrines qu'on appelle *catholiques-libérales*, lesquelles, s'appuyant sur les principes les plus pernicieux, flattent le pouvoir laïque quand il envahit les choses spirituelles, et poussent les esprits au respect, ou tout au moins à la tolérance des lois les plus iniques, absolument comme s'il n'était pas écrit que *personne ne peut servir deux maîtres*.

« Or, ceux-ci sont plus dangereux assurément et plus funestes que des ennemis déclarés, et parce qu'ils secondent leurs efforts sans être remarqués, peut-être même sans s'en douter, et parce que, se maintenant sur l'extrême limite des opinions formellement condamnées, ils se donnent une certaine apparence d'intégrité et de doctrine irréprochable, alléchant les imprudents amateurs de conciliation et trompant les gens honnêtes, lesquels se révolteraient contre une erreur déclarée. De la sorte, ils divisent les esprits, déchirent l'unité et affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi.

« Toutefois vous pourrez facilement éviter leurs embûches, si vous avez devant les yeux cet avis divin : « *C'est par leurs fruits que vous les connaîtrez* » ; si vous observez qu'ils affichent leur dépit contre tout ce qui marque une obéissance prompte, entière, absolue aux décrets et aux avertissements de ce Saint-Siège ; qu'ils n'en parlent que dédaigneusement en l'appelant « Cour romaine » ; qu'ils accusent tous ses actes d'être imprudents ou inopportuns ; qu'ils affectent d'appliquer le nom d'ultramontains et de jésuites aux fils de l'Église les plus zélés et les plus obéissants ; enfin que, pétris d'orgueil, ils s'estiment plus sages que l'Église, à qui a été faite la promesse d'une assistance divine spéciale et éternelle.

« Pour vous, chers fils, souvenez-vous que, sur la terre, le Pontife Romain tient la place de DIEU, et que dès lors, en tout ce qui concerne la foi, la morale et le gouvernement de l'Église, il peut dire avec le Christ : « *Quiconque ne recueille pas avec moi, disperse.* » Faites donc consister toute votre sagesse dans une obéissance absolue et dans une libre et constante adhésion à la Chaire de Pierre. Car, animés ainsi du même esprit de foi, vous serez tous consommés dans l'unité des mêmes sentiments et des mêmes doctrines ; vous affermirez cette unité qu'il faut opposer aux ennemis de l'Église ; et vous rendrez très-agréables à DIEU et très-utiles au prochain les œuvres de charité que vous avez entreprises, et vous apporterez une véritable consolation à Notre âme, douloureusement affligée des maux qui accablent l'Église.

« A cette fin, Nous vous souhaitons l'efficacité du secours céleste et l'abondance des dons de la grâce d'en haut. Et comme présage de ces grâces, comme gage de Notre bienveillance paternelle, Nous vous accordons, chers fils, du fond de Notre cœur la Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 6 mars de l'année 1873, de Notre Pontificat la vingt-septième.

« PIE IX, Pape. »

Je le demande à tout homme de bonne foi : est-il possible de parler plus explicitement ? Et comment, après cela, un chrétien peut-il rester *libéral* ?

Et cependant, cela n'a point suffi. Quelques mois après, le Souverain-Pontife a dû revenir sur le même sujet, et poursuivre en Belgique ce malheureux libéralisme, appuyé, il faut bien le dire, par quantité d'écrivains et personnages influents, même par des ecclésiastiques, même par des Religieux !

Ce second Bref est du 8 mai de la même année 1873. Il est adressé à la Fédération des Cercles catholiques de Belgique.

Nous tenons à le citer également en entier et nous prions le lecteur de peser religieusement les paroles du Vicaire de JÉSUS-CHRIST.

## III

### Bref de N. T. S. P. le Pape PIE IX adressé à la Fédération des Cercles catholiques de Belgique.

« *A Nos chers fils le sénateur de Cannaert d'Hamale, président, et les membres de la Fédération des Cercles catholiques de Belgique.*

« PIE IX, Pape.

« Chers fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Pendant que la situation de l'Église devient chaque jour plus pénible et qu'on voit croître l'impudence avec laquelle on foule aux pieds son autorité, ainsi que l'opiniâtreté avec laquelle on travaille à dissoudre l'unité catholique et à Nous arracher les enfants qui Nous appartiennent, Nous voyons en même temps, chers fils, briller d'un éclat toujours croissant votre foi, votre amour de la Religion et votre dévouement au Siège de saint Pierre. Dans le but, non-seulement de faire échouer ces efforts de l'impiété, mais aussi de Nous attacher les fidèles par des liens constamment plus étroits, vous mettez en commun vos lumières, vos forces et vos ressources. Ce que Nous louons le plus dans cette religieuse entreprise, c'est que vous êtes, dit-on, remplis d'aversion pour les principes *catholiques-libéraux*, que vous tâchez d'effacer des intelligences autant qu'il est en votre pouvoir.

« Ceux qui sont imbus de ces principes font profession, il est vrai, d'amour et de respect pour l'Église, et semblent consacrer à sa

défense leurs talents et leurs travaux ; mais ils n'en travaillent pas moins à pervertir son esprit et sa doctrine, et chacun d'eux, suivant la tournure particulière de son esprit, incline à se mettre au service, ou de César, ou de ceux qui inventent des droits en faveur de la fausse liberté. Ils pensent qu'il faut absolument suivre cette voie pour enlever la cause des dissensions, pour concilier avec l'Évangile le progrès de la société actuelle et pour rétablir l'ordre et la tranquillité ; comme si la lumière pouvait coexister avec les ténèbres, et comme si la vérité ne cessait pas dès qu'on lui fait violence en la détournant de sa véritable signification et en la dépouillant de la fixité inhérente à sa nature.

« Cette insidieuse erreur est plus dangereuse qu'une inimitié ouverte, parce qu'elle se couvre du voile spécieux du zèle et de la charité ; et c'est assurément en vous efforçant de la combattre et en mettant un soin assidu à en éloigner les simples, que vous extirperez la racine fatale des discordes et que vous travaillerez efficacement à produire et à entretenir l'union étroite des âmes.

« Sans doute, ce n'est pas vous qui avez besoin de ces avertissements, vous qui adhérez avec un dévouement si absolu à tous les enseignements émanés de ce Siège-Apostolique, que vous avez vu condamner à différentes reprises les principes libéraux ; mais le désir même de faciliter vos travaux et d'en rendre les fruits plus abondants Nous a poussé à vous rappeler le souvenir d'un point si important.

« Au reste, continuez à combattre le bon combat que vous avez généreusement commencé, et efforcez-vous chaque jour de mériter de mieux en mieux de l'Église de DIEU, ayant en vue la couronne que Celui-ci vous donnera en récompense. En attendant, Nous vous exprimons hautement toute Notre reconnaissance pour les services que vous rendez, et Nous souhaitons à votre Association des développements toujours nouveaux, avec l'abondance des bénédictions célestes. Nous désirons que le présage de ces faveurs soit la Bénédiction Apostolique, que Nous vous accordons avec beaucoup de tendresse, chers fils, comme gage de Notre bienveillance paternelle.

« Donnée à Rome, près Saint-Pierre, le 8 mai 1873, en la vingt-septième année de Notre Pontificat.

« PIE IX, Pape. »

Vous le voyez, mes amis : dans ce beau Bref, si grave et tout ensemble si paternel, le Souverain-Pontife félicite les catholiques fidèles, c'est-à-dire les catholiques tout court, et stigmatise de nouveau ceux des catholiques qui se laissent séduire soit par les préjugés de leur éducation soit par le milieu social et politique où ils ont le malheur de vivre.

#### IV

Quelques semaines auparavant, le Pape avait adressé aux catholiques allemands un Bref Apostolique qui présente un caractère

dogmatique encore plus explicite, s'il se peut, que ceux qui devaient les suivre.

Ce Bref a été envoyé à l'Association des catholiques allemands, en date du 10 février 1873, et il répondait à une Adresse où dominait cette pensée, que désormais les Associations catholiques ne pouvaient plus se désintéresser des questions sociales et politiques. Le programme soumis au Pape était celui-ci : « La défense de la liberté et des droits de l'Église et le triomphe des principes catholiques dans la vie publique par tous les moyens moraux et légaux, et surtout en invoquant les droits que la constitution garantit à tous les citoyens ». On voit dès lors l'importance de la réponse.

Le Bref aux catholiques allemands est le premier de cette mémorable série d'avertissements et d'enseignements qui devaient faire de l'année 1873 une sorte de vivante réprobation du libéralisme catholique. — L'Association des catholiques allemands a son centre à Mayence. Elle compte plusieurs centaines de mille membres, et a déjà eu les honneurs de la persécution, de la part de M. de Bismarck.

Voici ce Bref.

« Au président et à tous les membres de l'Association catholique des Allemands, à Mayence.

« PIE IX, Pape.

« Bien-aimés fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Au moment où Nous voyons avec une extrême douleur s'élever presque partout la persécution contre l'Église, Nous ressentons une grande joie de voir que vous, Nos fils bien-aimés, loin d'être abattus et découragés par les assauts de l'ennemi, vous en êtes plutôt affermis. Vous ne vous laissez pas arrêter par les obstacles qui se dressent de toutes parts ; et, bien que l'un de ceux qui, plus que tous les autres, auraient dû seconder votre entreprise, vous ait refusé son appui, vous avez créé une Association catholique qui, s'étendant sur l'Allemagne entière, pourra opposer à l'attaque de l'ennemi toutes vos forces réunies.

« Cependant, votre Association ne saurait en ce moment atteindre son but, qui est de défendre la doctrine et les droits de l'Église, ainsi que le libre exercice de ces droits dans tout le domaine de la vie publique, si vous ne franchissiez pas l'étroite limite des choses saintes, pour vous opposer, par tous les moyens que vous fournit la constitution, à la domination de l'arbitraire et à cette foule de lois injustes que l'on dirige contre l'Église.

« En effet, quand tous les droits de l'autorité ecclésiastique sont foulés aux pieds, quand la liberté de l'exercice du saint ministère est comprimée, quand on ferme la bouche au sacerdoce, si le peuple catholique, fort de son droit sacré, ne se lève tout entier pour protéger sa religion, il n'y aura plus personne qui soit assez puissant pour résister efficacement, sur le terrain de la légalité, aux adversaires de l'Église et pour la défendre

contre l'arbitraire.

« Cette situation par trop lamentable devrait, à elle seule, suffire pour faire évanouir ce rêve détestable, si souvent réprouvé et condamné, d'après lequel le pouvoir civil serait la source de tout droit, et l'Église elle-même, par conséquent, soumise à l'omnipotence de l'État. Or, il n'y a pas un chrétien qui ne sache d'abord, que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, « à qui tout pouvoir a été donné au ciel et sur la terre », a transmis ce pouvoir à son Église, et cela précisément pour qu'elle enseignât tous les peuples de l'univers, sans l'autorisation et même malgré les oppositions des princes ; et ensuite, qu'il a condamné, sans en excepter les rois, tous ceux qui refuseraient d'écouter l'Église et d'ajouter foi à ses enseignements. Aussi, avons-Nous appris avec douleur que cette erreur pernicieuse n'est pas seulement défendue aujourd'hui par les hommes étrangers à l'Église, mais qu'elle est même acceptée par quelques catholiques.

« C'est pourquoi vous qui, au milieu de la perturbation générale, êtes appelés par la divine Providence à défendre l'Église et la Religion catholique et à venir ainsi en aide au clergé opprimé, vous n'outrepassez nullement votre mission en combattant sous sa direction dans les premiers rangs de la mêlée ; bien mieux, vous ne faites, en réalité, que rendre au clergé captif un service qui est un devoir filial.

« Et, dans ce combat, vous n'entrez pas en lice pour votre liberté religieuse seulement et pour les droits de l'Église, mais encore pour votre patrie et pour l'humanité tout entière, lesquelles marchent fatalement à la dissolution et à la ruine dès qu'on leur retire la base de l'autorité divine et de la Religion.

« Donc, en rendant grâce au Seigneur qui, par vous et par tous les autres fidèles répandus sur la terre, vient au secours de la sainte Église, son Épouse, si cruellement éprouvée et assaillie de toutes parts, Nous prions de tout Notre cœur pour votre Association ; Nous lui promettons les meilleures bénédictions du ciel et les dons les plus précieux de la grâce, afin qu'elle ne s'écarte pas de la voie droite ; qu'elle ne refuse jamais à l'autorité ecclésiastique l'obéissance qui lui est due, qu'elle ne se laisse pas effrayer par la violence de la lutte et qu'à la longue elle ne se relâche point de son zèle.

« En attendant, comme gage de la grâce divine et comme témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons avec amour, à vous et à votre entreprise, la Bénédiction Apostolique.

« Donnée à Rome près Saint-Pierre, le 10 février 1873, en la vingt-septième année de Notre Pontificat.

« PIE IX, Pape. »

Ici, le nom de libéralisme catholique n'est pas prononcé, comme dans les autres Brefs ; mais la chose y est en plein, et la doctrine libérale, « acceptée par quelques catholiques, » stigmatisée par le Saint-Siège comme une « erreur pernicieuse, » n'est pas

autre chose que le libéralisme catholique. Nous y reviendrons tout à l'heure. Pour le moment, il nous suffit de faire remarquer le caractère universel de ce Bref Apostolique : les enseignements et les directions que le Chef de l'Église y donne aux catholiques d'Allemagne s'adressent, au même titre, aux catholiques du monde entier. Partout où le libéralisme étend ses pernicieuses influences, les vrais enfants de l'Église, non-seulement peuvent, mais doivent s'unir pour opposer au mal sous toutes ses formes une résistance à toute épreuve.

## V

Mais voici un document qui nous est plus spécial encore, à nous autres Français. C'est un Bref extraordinairement significatif, que le Souverain-Pontife a cru devoir adresser à Orléans, en réponse à l'adresse du Comité catholique qui venait de se fonder dans cette ville, et qui protestait au Pape de sa fidélité. Il est daté du 9 juin de cette même année 1873, bien qu'il n'ait été publié qu'au bout de dix mois ; il traite encore du catholicisme libéral. Le voici. Inutile de dire pourquoi il présente un intérêt tout particulier, et comment, à ce titre, il se recommande à l'attention la plus religieuse de mes jeunes lecteurs.

*« A nos chers fils, le Vicomte de Morogues, président, et à tout le Conseil du Comité catholique, à Orléans. »*

« PIE IX, pape,

« Cher et noble fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Nous Nous réjouissons de ce que, vous aussi, vous avez formé un Comité pour combattre l'impiété qui travaille au renversement de tout ordre ; et Nous voyons avec joie que vous avez à cœur de commencer vos luttes sous d'heureux auspices en demandant le secours et la bénédiction de ce Siège Apostolique, à qui seul a été promise une constante victoire sur les puissances des ténèbres.

« Mais, bien que vous ayez en effet à soutenir la lutte contre l'impiété, cependant vous avez moins à redouter de ce côté, peut-être, que de la part d'un groupe ami composé d'hommes imbus de cette doctrine équivoque, laquelle, tout en repoussant les conséquences extrêmes des erreurs, en retient et en nourrit obstinément le premier germe, et qui, ne voulant pas embrasser la vérité tout entière, n'osant pas non plus la rejeter tout entière, s'efforce d'interpréter les enseignements de l'Église de manière à les faire concorder à peu près avec ses propres sentiments.

« Car, aujourd'hui encore, il en est qui adhèrent aux vérités récemment définies par un pur effort de volonté, et cela pour éviter l'accusation de schisme et pour abuser leur propre conscience ; mais ils n'ont nullement *« déposé cette hauteur qui s'élève contre la science de DIEU, ni réduit leur intelligence en captivité sous l'obéissance de JÉSUS-CHRIST. »*

« Si de telles opinions s'étaient glissées

secrètement dans votre esprit et y dominaient, vous n'auriez certainement point à espérer cette fermeté et cette force que peut seule vous apporter une parfaite adhésion à l'esprit et aux doctrines de la Chaire de Pierre ; et pour cette raison, non-seulement vous ne seriez pas en état de soutenir utilement la lutte que vous entreprenez, mais vous causeriez peut-être un plus grand dommage à la cause que vous voulez défendre.

« Soyez donc en garde contre cet ennemi caché ; repoussez ses dangereuses suggestions ; et, vous appuyant sur la pierre immuable établie par JÉSUS-CHRIST, pleins de déférence pour votre illustre Pasteur, marchez vaillamment contre les ennemis de toute autorité divine et humaine. DIEU soutiendra vos forces et vous donnera la victoire ; ce que Nous vous souhaitons de tout Notre cœur.

« En attendant, comme gage de la faveur céleste, et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons avec amour, bien-aimés fils, la Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 juin 1873, vingt-septième année de Notre Pontificat.

« PIE IX, Pape. »

Ici encore, si le nom n'est pas prononcé, la chose saute aux yeux, et je serais curieux de savoir de quelles lunettes se servirait un jeune catholique-libéral qui ne verrait pas son parti et les chefs de son parti directement désignés, pour ne pas dire photographiés, dans le Bref d'Orléans.

## VI

Et ce n'est pas tout. Voyant que, dans notre France, malgré ces avertissements redoutables, « beaucoup de catholiques, honnêtes d'ailleurs et pieux » continuaient à être sympathiques aux opinions et aux publications libérales, le Chef de l'Église a voulu nous parler une fois de plus, et il a saisi la première occasion qui s'est présentée à sa vigilance pastorale.

En réponse à l'Adresse que le vénérable Évêque de Quimper lui avait transmise au nom des membres du Cercle catholique de sa ville épiscopale, Notre Très-Saint Père le Pape PIE IX renouvelle, avec une énergie et une netteté qui ne laissent aucune place à l'équivoque, les sévères condamnations tant de fois prononcées contre les catholiques-libéraux.

Ce cinquième Bref est daté du 28 juillet, toujours de la même année 1873.

**Bref de N. T. - S. P. le Pape PIE IX, à sa Grandeur Mgr l'Évêque de Quimper.**

« PIE IX, Pape.

« Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

« De même, vénérable Frère, que Nous

voyons avec joie se multiplier de toutes parts les Associations catholiques, qui sont tout ensemble les indices de la vigueur de la foi et les instruments les plus propres à la réchauffer et à la défendre, de même c'est avec la plus grande satisfaction que Nous avons reçu la lettre des associés qui, sous votre présidence, ont tenu leur première réunion dans votre ville épiscopale. Nous ayons parfaitement auguré de ce début, en voyant ces réunions catholiques commencer par une protestation de pleine et humble soumission au Saint-Siège et à son magistère infaillible ; car si leurs membres ne s'écartent réellement, en aucune façon, de sa doctrine ni de ses enseignements, s'ils s'appuient fermement sur ce fondement inébranlable, conduits et soutenus par sa force divine, ils travailleront à coup sûr efficacement et très-utilement à la cause sacrée de la Religion. Ils ne seront certes pas détournés de cette obéissance par les écrits et les efforts des ennemis de l'Église et de ce Siège de Pierre, puisque c'est précisément contre eux qu'ils ont engagé la lutte ; mais ils pourraient trouver une voie glissante vers l'erreur dans ces opinions soi-disant libérales qui sont accueillies par beaucoup de catholiques, honnêtes d'ailleurs et pieux, dont, par conséquent, la religion et l'autorité peuvent très facilement attirer à eux les esprits et les incliner vers des opinions très-pernicieuses. Avertissez donc, vénérable Frère, les membres de l'Association catholique que, dans les nombreuses occasions où Nous avons repris les sectateurs des opinions libérales, Nous n'avons pas eu en vue ceux qui haïssent l'Église et qu'il eût été inutile de désigner ; mais bien ceux que Nous venons de signaler, lesquels, conservant et entretenant le virus caché des principes libéraux qu'ils ont sucé avec le lait, sous prétexte qu'il n'est pas infecté d'une malice manifeste et n'est pas, suivant eux, nuisible à la Religion, l'inoculent aisément aux esprits et propagent ainsi les semences de ces révolutions dont le monde est depuis longtemps ébranlé.

« Si les associés ont soin d'éviter ces embûches et s'appliquent à diriger leurs principales forces contre cet insidieux ennemi, ils mériteront certainement très-bien de la Religion et de la patrie. Et ils atteindront tout à fait ce but si, comme ils en ont pris la résolution, ils ne se laissent entraîner par aucun autre vent de doctrine que par celui qui souffle de cette Chaire de vérité. Nous présageons à leur entreprise un heureux succès, et, en attendant, comme témoignage de la faveur divine, et comme gage de Notre particulière bienveillance, Nous accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique à vous, vénérable Frère, à tous les membres de l'Association catholique et à tout votre diocèse.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 28 juillet de l'année 1873, de Notre Pontificat la vingt-huitième.

« PIE IX, Pape. »

Ce Bref, et celui qui le précède, adressés tous deux aux catholiques de France, ont un cachet tout spécial, qui répond à la maladie spéciale de nos jeunes catholiques-libéraux,

laquelle consiste à faire du libéralisme des questions de personnes bien plutôt que des questions de doctrines. Rien n'échappe à la sollicitude du Gardien suprême de la foi, du Père et du Docteur des chrétiens.

Donc, cinq Brefs Apostoliques, cinq Actes officiels du Saint-Siège, qui, en moins de six mois, poursuivent, stigmatisent, réprouvent avec une énergie croissante, et les doctrines et les agissements du catholicisme libéral : Bref du 10 février, aux catholiques d'Allemagne ; Bref du 6 mars, à la jeunesse catholique d'Italie ; Bref du 7 mai, aux Cercles catholiques de Belgique ; Bref du 9 juin, au Comité catholique d'Orléans ; enfin, Bref du 28 juillet, au Cercle catholique de Quimper, ou, pour mieux dire, à toute la jeunesse catholique de France.

A un esprit droit, à une conscience honnête, que faut-il de plus ? « *Qui habet aures audiendi audiatur !* »

## VII

Devant ces manifestations solennelles et répétées de la volonté du Saint-Siège au sujet de la grande erreur du dix-neuvième siècle, un certain nombre de catholiques belges, pleins de foi et de courage, ont résolu de faire une guerre à mort au catholicisme libéral ; et, pour la France non moins que pour la Belgique, ils ont fondé à Bruxelles un journal spécial, intitulé, « La Croix, » dans le double but de combattre, sous les étendards de saint Pierre, les blasphèmes révolutionnaires et les erreurs libérales.

Ayant exposé leur dessein au Souverain-Pontife et déposé à ses pieds les douze premiers numéros de leur journal, ces hommes de foi ont eu le bonheur de recevoir de Sa Sainteté un Bref, que nous rapportons ici comme couronnement et confirmation de cet ensemble véritablement écrasant d'Actes Apostoliques.

Voici les paroles du Saint-Père. Elles contiennent une définition précieuse du libéralisme catholique, lequel, dit le Pape, est la conciliation chimérique de la vérité avec l'erreur.

« *A Nos chers fils, les rédacteurs du journal intitulé La Croix, à Bruxelles.*

« PIE IX, Pape.

« A Nos chers fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Vous faites justement remarquer, chers fils, que le renversement de l'ordre religieux et politique est amené, encouragé et propagé par l'apostasie d'un grand nombre, *par les transactions si fréquentes aujourd'hui entre la vérité et l'erreur et par la pusillanimité de la plupart* ; vous faites voir que, pour repousser l'invasion du désordre, il n'y a pas d'autre arme à employer que la force de la vérité, et qu'il faut absolument aller la chercher là où le Christ a établi la Chaire de vérité.

« Aussi, bien que Nous n'ayons pu lire votre journal, à cause des travaux dont Nous sommes accablé, c'est néanmoins pour Nous

un devoir de louer le dessein que votre lettre Nous fait connaître, et auquel Nous avons appris que votre journal répond pleinement, à savoir : de produire, de répandre, de mettre en lumière, de faire pénétrer dans les esprits tout ce que le Saint-Siège a enseigné contre des doctrines coupables, ou *contre des doctrines pour le moins fausses et reçues en plus d'un lieu, notamment contre le libéralisme catholique, qui tâche de concilier la lumière avec les ténèbres, la vérité avec l'erreur.*

« Sans doute, vous avez entrepris là une lutte bien rude et bien difficile, puisque ces doctrines pernicieuses, qui ouvrent le chemin à toutes les entreprises de l'impiété, sont en ce moment soutenues avec violence par tous ceux qui se glorifient de favoriser *le prétendu progrès de la civilisation* ; par tous ceux qui, faisant consister la Religion dans les actes extérieurs et n'ayant pas son véritable esprit, parlent partout et très-haut de paix, alors qu'ils ignorent la voie de la paix, et attirent à eux, par ce procédé, *le nombre très-considérable des hommes que séduit l'amour égoïste du repos.*

« Nous vous souhaitons donc, en ces luttes si graves, un secours particulièrement efficace ; afin d'une part que vous ne franchissiez jamais les limites de ce qui est vrai et juste, d'autre part afin que vous parveniez à dissiper les ténèbres qui offusquent les esprits.

« En attendant, comme présage de la faveur divine et comme gage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons avec une grande affection la Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 21<sup>e</sup> jour de mai 1874, de Notre Pontificat l'année vingt-huitième.

« PIE IX, Pape. »

En France, les catholiques n'étaient pas restés sourds non plus à la voix du Chef de l'Église. Le plus intrépide adversaire du catholicisme libéral avait publié, sur les agissements du parti libéral et de ses plus illustres chefs, des travaux qui ont fait grand bruit (*Les catholiques-libéraux ; Les incartades libérales. Suite de l'inscription de la Roche-en-Brenil*), et il en avait fait hommage à Sa Sainteté. Par la plume de son Secrétaire des Lettres latines, le Pape jugea opportun de féliciter hautement le courageux défenseur « de la saine doctrine, contre les fausses prétentions de ceux que l'on nomme catholiques-libéraux, *illorum qui catholici liberales dicuntur* ; fausses prétentions qui, à plusieurs reprises déjà, ont été réprouvées par le Siège Apostolique (Lettre de Mgr Nocella à M. l'abbé Morel, en date du 7 octobre 1874). »

Il n'y a donc plus l'ombre d'un doute sur les pensées, les volontés expresses du Siège Apostolique. Le catholicisme libéral est réprouvé par l'Église.

Encore une fois, « *qui habet aures audiendi audiatur !* »

## VIII

« Il n'est donc plus permis en conscience d'être catholique-libéral ? »

Non ; cela n'est *plus* permis. Il y a un certain nombre d'années, lorsque la question demeurait encore dans le vague, l'illusion libérale, qui a certains côtés brillants, pouvait se concevoir. Beaucoup n'y voyaient que des intentions généreuses ; et comme, au fond, ils ne cherchaient que la liberté de l'Église, ils ne s'occupaient guère que du côté pratique de la question, n'approfondissant point le côté doctrinal. Mais depuis, le jour s'est fait ; l'arbre a porté ses fruits ; la distinction chimérique entre les *libéraux* et les *libérateurs*, c'est-à-dire entre les libéraux qui avaient de bonnes intentions et les libéraux qui en avait de mauvaises, a été écartée par le Saint-Siège ; et si jadis on pouvait excuser les catholiques qui donnaient dans le libéralisme, il faut reconnaître qu'aujourd'hui ils sont absolument inexcusables. Ils ne peuvent alléguer que l'ignorance ; excuse peu flatteuse pour des gens qui se piquent d'être des esprits éclairés, des hommes d'intelligence et de progrès.

Théologiquement parlant, il est certain que dans la profession ouverte ou le maintien secret des doctrines libérales et dans leurs différentes applications pratiques, il y a matière à péché grave contre l'obéissance due à l'enseignement du Saint-Siège. Je ne dis pas que l'on pèche toujours gravement et formellement : c'est le secret de DIEU ; ce que je dis, parce que cela est hors de doute, c'est qu'il y a là matière à péché grave.

## IX

« Cependant, il n'y a pas eu de définition de foi proprement dite ? »

C'est vrai ; le libéralisme catholique n'a pas encore été formellement déclaré hérétique ; mais il a été et il demeure létré, réprouvé et condamné comme un ensemble d'opinions « très-pernicieuses, » fausses, aussi dangereuses pour l'Église que pour la société. Franchement, de quel nom appeler un chrétien à qui cela ne suffit pas ? Relisez les Brefs que nous venons de citer. « Les opinions libérales, dit le Souverain-Pontife, s'appuyant sur les principes les plus pernicieux (Bref aux Milanais)... Ceux qui sont imbus de ces principes s'efforcent de pervertir la doctrine et l'esprit de l'Église (Bref aux Belges). Il dénonce « le virus caché des principes libéraux (Bref de Quimper) ; » il félicite hautement les catholiques « fidèles d'être remplis d'aversion pour les principes catholiques libéraux, » et il répète avec énergie que les principes libéraux ont été « condamnés à diverses reprises par le Siège-Apostolique (Bref aux Belges). »

Après cela, dites si, oui ou non, le libéralisme catholique n'est pas condamné, et par conséquent condamnable.

Qu'il soit réprouvé comme hérétique, ou simplement comme une opinion fautive, erronée, téméraire, menant au schisme et à l'hérésie, comme une nouveauté pernicieuse, qu'importe, au point de vue pratique ?

Il y a d'autres péchés contre la foi que le péché d'hérésie. « Tout ce qui est mauvais en matière de doctrine, dit Bossuet, n'est point pour cela formellement hérétique. L'amour de la vérité doit donner de l'éloignement pour tout ce qui l'affaiblit ; et je dirai avec confiance qu'on est proche d'être hérétique, lorsque sans se mettre en peine de ce qui favorise l'hérésie, on n'évite que ce qui est précisément hérétique et condamné par l'Église (Défense de la Tradition et des saints Pères, 1<sup>re</sup> partie, liv. I, chap. XXII). »

L'autorité du Saint-Siège a récemment et énergiquement confirmé ce principe. Dans sa célèbre Encyclique du 8 décembre 1864, qui servit de préambule au *Syllabus*, le Pape Pie IX a condamné « l'audace de ceux qui, ne pouvant supporter la saine doctrine, prétendent que l'on peut, sans pécher et sans porter aucun préjudice à la foi catholique, refuser d'acquiescer et d'obéir aux jugements et décrets du Siège-Apostolique qui regardent le bien général, les droits et la discipline de l'Église, sous prétexte qu'ils ne touchent point aux dogmes de la foi et de la morale (Encycl. Quanta cura) ».

Certes, s'il est une chose qui touche directement et à la foi et à la morale, c'est, à tous ses degrés, la liberté systématique de l'erreur et du mal, c'est-à-dire la liberté des libéraux, c'est-à-dire le libéralisme, qu'il soit ou non porté par des catholiques.

**Au fond, le libéralisme n'est pas plus catholique que le protestantisme. Si vous voulez rester libéral, cessez de vous dire catholique.**

Au fond, le libéralisme n'est pas plus catholique que le protestantisme. Si vous voulez rester libéral, cessez de vous dire catholique. Le libéralisme n'est qu'un rejeton du protestantisme ; c'est l'enfant naturel du fameux principe du *libre-examen*.

Oui, le libéralisme catholique est condamné, quoiqu'il ne le soit pas encore formellement comme hérétique. Oui, il y a incompatibilité absolue entre le catholicisme et le libéralisme. Et désormais un chrétien, tant soit peu instruit, ne peut en sûreté de conscience ni être ni se dire catholique-libéral.

## X

« Mais les Brefs ne sont après tout que des Brefs, disait tout dernièrement un jeune abbé fort entiché de libéralisme. Ce ne sont pas des Bulles dogmatiques, et ce qu'ils contiennent n'est pas article de foi. »

Sans aucun doute ; mais ce qui est « article de foi », de foi révélée et définie (1), c'est que « toute créature humaine est de droit divin soumise au Pontife Romain, sous peine de damnation éternelle ».

Or, du moment que le Pape parle comme Pape et enseigne officiellement, il importe peu que ce soit par un Bref ou par une

Encyclique ou par une Bulle : ce qui importe uniquement, c'est de savoir s'il entend enseigner. Dans les cinq Brefs en question, la pensée pontificale ne saurait être douteuse, non plus que la portée magistrale que le Pape entend donner à sa parole. En effet, ainsi que le fait remarquer le docte et lumineux Evêque de Poitiers, « le Pontife Romain n'invoque rien moins ici que l'infaillibilité de son pouvoir doctrinal (*Œuvres de Mgr Pie, Evêque de Poitiers, tome VII, page 570*) ». Il réclame explicitement une « pleine et humble soumission au Saint-Siège et à son infaillible magistrature (Bref de Quimper) » ; et cela, au moment même où il va enseigner, dans un simple Bref, que les opinions libérales sont des erreurs, des erreurs maintes fois réprouvées, dont il faut se défier plus que de l'impiété elle-même.

Encore une fois, cinq Brefs, cinq Brefs dogmatiques, se succédant à de si courts intervalles, s'adressant à l'Allemagne, à l'Italie, à la Belgique, à la France, exposant des principes et donnant des directions qui regardent tous les enfants de l'Église : franchement, que faut-il de plus pour manifester jusqu'à l'évidence, chez le souverain Docteur et Pasteur de l'Église, l'intention formelle d'enseigner, et d'enseigner officiellement ?

« Ces Brefs, ajoute l'Evêque de Poitiers, sortent du cadre des simples Lettres privées, tant par leur destination que par leur contenu. Les destinataires ne sont pas de simples individus, mais des Associations catholiques, auxquelles il est manifeste que le Chef de l'Église entend donner une direction doctrinale. Le contenu est le développement et l'application de documents antérieurs, adressés à l'Épiscopat. Ces Brefs sont la condamnation explicite et motivée du libéralisme religieux, et il faut un singulier entêtement pour vouloir concilier désormais ce système avec l'orthodoxie catholique (*Œuvres, tome VII, p. 568*). »

Sans doute, il n'est pas encore question d'« articles de foi » ; et personne ne dit que cette « direction doctrinale », toute souveraine et infaillible qu'elle est, constitue le libéralisme catholique à l'état d'hérésie formelle. Nous-même, tout à l'heure, nous avons soigneusement distingué et dit le contraire. Ce que nous avons dit et ce que nous répétons ici, c'est que tout chrétien, ecclésiastique ou laïque, est tenu de soumettre son jugement à l'enseignement apostolique contenu dans ces Brefs, qu'il y est tenu *sub gravi*, et qu'un confesseur ne pourrait admettre aux sacrements ceux qui déclareraient ne point accorder ici à l'enseignement et aux directions du Souverain-Pontife la « pleine et humble soumission », intérieure et extérieure, qui est due « au Saint-Siège et à son magistère infaillible. »

Que les libéraux et les demi-libéraux continuent, s'ils le veulent, à nous taxer d'exagération : c'est une accusation très-commode et fort en usage ; les jansénistes connaissent et pratiquaient cette tactique, qui évite de répondre sérieusement et de discuter le fond des questions. Mais, qu'ils le sachent bien, ce que nous disons ici, c'est la vérité ; et quiconque se heurte contre la

vérité, s'y brise. Il y a là une question de conscience et de salut.

## XI

« Mais qu'est-ce donc, dites-moi, que le libéralisme catholique ? En quoi consiste-t-il ? »

Au fond, il consiste dans une fausse idée de la *liberté* (2), idée protestante acceptée par des catholiques. — Il y a ici à distinguer trois choses, souvent unies, mais parfaitement distinctes, à savoir : un sentiment, un parti, et une doctrine.

Chez les uns, le libéralisme catholique est une affaire de sentiment ; chez les autres, c'est une affaire de parti ; chez d'autres enfin, et c'est le très-petit nombre, c'est une affaire de doctrine.

### *Le sentiment libéral*

Pour les femmes et pour la plupart des jeunes gens, le libéralisme catholique n'est qu'un sentiment, une espèce d'instinct irréflecti ; pas autre chose.

C'est l'amour instinctif et, en un sens, légitime de la *liberté* ; mot magique, entraînant, qui répond à ce qu'il y a de meilleur en nous et tout ensemble à ce qu'il y a de plus mauvais, par cela même qu'il joint à sa puissance quelque chose de vague, d'indéterminé, dont le mal profite au moins autant que le bien. La liberté, en effet, ayant pour mission de rompre des *liens*, nous apprécions diversement la liberté, suivant que nous apprécions plus ou moins sainement ce qu'on appelle des *liens*. Pour le catholique, pour le serviteur de DIEU, un lien, c'est tout ce qui gêne l'accomplissement du devoir, l'accomplissement de la volonté de DIEU : pour le mondain, pour l'homme qui vit en dehors des idées de la foi, un lien, c'est tout ce qui gêne ses passions et ses caprices. — Cette distinction est fondamentale ici. Elle explique comment le nom seul de liberté fait vibrer tous les cœurs, et pourquoi le sentiment de la liberté est si général, si irrésistible.

Dans le sentiment libéral, qu'il ne faut donc pas confondre avec le sentiment de la liberté, il y a du bon et du mauvais ; le bon, c'est l'horreur de tout ce que l'on croit être de la tyrannie ; c'est l'indignation très-légitime contre ce que l'on regarde comme des abus d'autorité et comme l'oppression de la conscience. Au fond, chez nos jeunes catholiques-libéraux, il n'y a guère que cela dans leur répulsion pour les hommes et les institutions qui soutiennent énergiquement le principe d'autorité.

Le mal, c'est l'esprit d'indépendance et de révolte qui fermente dans ces jeunes têtes, et qui les rend sympathiques, sans qu'ils sachent trop pourquoi, à ce qu'on appelle « les libertés modernes », à la séparation de l'Église et de l'État, à la liberté de la presse, aux libertés parlementaires, à la liberté de l'hérésie et de l'erreur, et à tous ces principes de tolérantisme que le Saint-Siège a condamnés en 1790, dès leur proclamation, et qu'il a stigmatisés de nouveau, en 1832, comme une dangereuse « folie, *deliramentum* »

(Encyclique *Mirari vos*, de Grégoire XVI).

Voilà ce qu'une analyse quelque peu attentive fait découvrir dans le *sentiment* catholique-libéral, qui tourne la tête de tant de jeunes gens.

Et de même que le mélange de bon vin et de poison fait un tout parfaitement empoisonné, de même, malgré le bien qui s'y trouve, le sentiment catholique-libéral est un sentiment parfaitement mauvais et dangereux. C'est un sentiment qui conduit les jeunes gens à des excès fort regrettables. Il développe en eux la suffisance, la présomption, l'orgueil ; il sape dans leurs cœurs généreux le respect et l'amour de l'autorité de l'Église ; et l'on en voit qui, plutôt que de se soumettre, s'abandonnent à des impertinences et à des colères aussi blâmables que ridicules.

Néanmoins, il ne faut pas prendre la chose trop au tragique. Un jeune libéral est enchanté quand on le prend au sérieux. J'ai connu un homme de grand sens et de beaucoup d'esprit qui disait que, « après tout, un jeune libéral, c'est tout simplement une mauvaise tête, au service d'une dose plus ou moins sensible d'ignorance, de présomption et de vanité. » Si le portrait est un peu sévère, il faut avouer qu'il ne manque pas de ressemblance.

Il est plus ou moins ressemblant suivant que, dans le sujet, la dose de libéralisme l'emporte plus ou moins sur la dose de catholicisme. Porté à un certain degré, le sentiment catholique-libéral devient du libéralisme pur sang, c'est-à-dire de l'esprit révolutionnaire plus ou moins déguisé sous des habitudes religieuses ; c'est un véritable libertinage d'esprit, plus dangereux encore que le libertinage des sens. Alors il faut le prendre très au sérieux ; c'est un sentiment anticatholique, c'est un véritable manque de foi, c'est de l'orgueil et de l'insoumission ; c'est, sous le nom séduisant de liberté, l'amour de la licence ; et cela peut exposer l'âme à des périls très-graves. J'ai connu d'excellents jeunes gens que le sentiment libéral a fini par complètement détourner de la droite voie, et qui, malheureusement logiques, non moins qu'ardents et peu solidement instruits, ont donné dans tous les écarts de la libre-pensée et des folies révolutionnaires.

Chez le plus grand nombre cependant, l'élément catholique domine de beaucoup l'élément libéral ; et c'est ce qui fait que, malgré leur petite toquade, ils restent de bons et braves jeunes gens. Si l'un ou l'autre vient à mourir dans cet état, il en sera quitte pour faire une station épurative plus ou moins longue dans les terribles flammes du Purgatoire. Pour entrer au ciel, il faut, en effet, que tout soit pur, l'esprit non moins que le cœur. Si les libéraux sont connus en Purgatoire, ils sont radicalement inconnus au Paradis.

#### *Le parti libéral*

Le sentiment libéral a engendré le parti libéral, parti politique plus encore peut-être que religieux, dont la marotte est la *liberté*. Or, par liberté, il n'entend pas ce qu'entend

l'Église de DIEU, mais une liberté à la façon moderne, une liberté rationaliste qui anéantit l'autorité, proclame l'indifférence entre le vrai et le faux, et mène fatalement à l'anarchie et, par l'anarchie, au despotisme.

Poussé par cette fantaisie et enivré de ce sentiment, le parti libéral altère tout ce qu'il touche, et introduit la division dans le camp catholique. Il a ses principes à lui, et ils sont le contre-pied de ceux du Saint-Siège. Il a ses manières de faire, sa politique, sa sagesse, et cette sagesse, cette politique contredisent en plein les directions fermes et sûres que, de la part de DIEU, le Souverain-Pontife ne cesse de donner aux gouvernements et aux peuples.

Ces hommes sont, au fond et malgré des vertus réelles, de véritables sectaires ; et ils reproduisent, trait pour trait, ce que l'histoire nous apprend des anciens sectaires jansénistes et gallicans.

Comme eux, « ils affichent leur dépit contre tout ce qui marque une obéissance prompte, entière, absolue aux décrets et aux avertissements du Saint-Siège. Ils ne parlent que dédaigneusement du Siège-Apostolique, en l'appelant *cour romaine*. Ils accusent tous ses actes d'être imprudents ou inopportuns. Ils affectent d'appliquer le nom d'ultramontains et de jésuites aux fils de l'Église les plus zélés et les plus obéissants. Enfin, pétris d'orgueil, ils s'estiment plus sages que l'Église, à qui a été faite la promesse d'une assistance divine, spéciale et éternelle (Bref aux Milanais). »

Ce n'est pas moi qui parle ainsi, c'est le souverain Pasteur et Docteur de l'Église, à qui tous, sans exception, nous devons l'obéissance et de l'esprit et du cœur. Le portrait qu'il trace ici des sectaires du parti libéral est une véritable photographie ; et en lisant chaque phrase, on ne peut s'empêcher de s'écrier : Comme c'est cela !

Et notez-le bien, mes amis : ces sectaires ne sont pas le moins du monde des impies ni des ennemis déclarés de l'Église ; non, ce sont des chrétiens, souvent des chrétiens fort pratiquants, et dont la vie privée est non-seulement honorable mais édifiante ; en tous cas, ce sont des hommes qui ont parfaitement la foi ; ce sont des catholiques. C'est là précisément qu'est le danger, et pour eux-mêmes et pour les autres, comme le Saint-Père le constate expressément. « Ceux, dit-il, qui sont imbus de ces principes font profession, il est vrai, d'amour et de respect pour l'Église et semblent consacrer à sa défense leurs talents et leurs travaux ; mais ils n'en travaillent pas moins à pervertir son esprit et sa doctrine ; et chacun d'eux, suivant la tournure particulière de son esprit, incline à se mettre au service, ou de César, ou de ceux qui inventent des droits en faveur de la fausse liberté.

« Cette insidieuse erreur est plus dangereuse qu'une inimitié ouverte, parce qu'elle se couvre du voile spécieux du zèle et de la charité (Bref aux Belges). »

Aussi en séduit-elle un grand nombre, principalement chez les jeunes gens qui, étant fort sincères, croient que tout est bon

là où ils voient du bien. Hélas ! on peut avoir mal à la tête sans avoir mal au cœur. C'est le cas de nos sectaires libéraux, qui joignent souvent des idées anticatholiques à une pureté de mœurs et à des œuvres de charité tout à fait catholiques.

C'est ce que, dans sa sollicitude paternelle, le Saint-Père signale encore aux jeunes chrétiens, lorsqu'il ajoute qu'« ils pourraient trouver une voie glissante vers l'erreur dans ces opinions soi-disant libérales qui sont accueillies par beaucoup de catholiques, honnêtes d'ailleurs et pieux dont, par conséquent, la religion et l'autorité peuvent très-facilement attirer à eux les esprits et les incliner vers des opinions très-pernicieuses.

« Dans les nombreuses occasions où Nous avons repris les sectateurs des opinions libérales, continue le Très-Saint Père, nous n'avons pas eu en vue ceux qui haïssent l'Église et qu'il eût été inutile de désigner ; mais bien ceux que Nous venons de signaler, lesquels, conservant et entretenant le virus caché des principes libéraux qu'ils ont sucé avec le lait, sous prétexte qu'il n'est pas infecté d'une malice manifeste et n'est pas, suivant eux, nuisible à la Religion, l'inoculent aisément aux esprits et propagent ainsi les semences de ces révolutions dont le monde est depuis longtemps ébranlé (Bref de Quimper). »

**Pour le libéralisme catholique, l'Arche sainte, ce sont ces fausses libertés, ces lois et ces institutions bâtarde, mélangées de vrai et de faux, de bien et de mal, qui, depuis 1789, régissent ou plutôt étouffent et la France et l'Europe.**

Voilà la vérité sur le parti catholique-libéral. Pour les honnêtes gens, c'est-à-dire pour la quasi-unanimité des chrétiens, il est beaucoup plus dangereux que le parti libéral-révolutionnaire. Celui-ci fait horreur, et non point l'autre : on voit du premier coup les abîmes où conduit tout droit le libéralisme révolutionnaire, tandis que le libéralisme catholique, enveloppé qu'il est de religion, fait aisément illusion à ceux qui n'y regardent pas de très-près. De part et d'autre, le fond est le même ; il n'y a guère de différence que dans les personnes, dans les intentions et, il faut bien le dire aussi, dans le choix des moyens. Pour le libéralisme catholique comme pour le libéralisme révolutionnaire, l'Arche sainte, ce sont ces fausses libertés, ces lois et ces institutions bâtarde, mélangées de vrai et de faux, de bien et de mal, qui, depuis 1789, régissent ou plutôt étouffent et la France et l'Europe (3).

Qu'on ne se fasse point illusion : le parti libéral est puissant. Il règne et gouverne, tantôt sous une forme césarienne et militaire, tantôt sous une forme bourgeoise, tantôt sous une forme républicaine, plus ou moins démocratique, c'est-à-dire anarchique. Partout il veut faire de l'ordre

avec du désordre, pour régner.

On dira tout ce qu'on voudra, ses caractères saillants sont la personnalité, sous l'apparence du dévouement ; l'absolutisme, sous le voile de la modération et de l'amour de la liberté ; la médiocrité, sous le voile du talent ; l'intrigue, sous le voile de l'honneur ; c'est je ne sais quelle horreur instinctive de l'autorité véritable, de l'autorité légitime, soit en religion, soit en politique.

Les meneurs du parti, tout catholiques qu'ils sont, savent intriguer mieux que personne, et leur conduite publique offre un singulier mélange d'honneur et de duplicité. Ils aiment étrangement les faveurs, les décorations et les bonnes places. Pour y arriver, ils se font la courte échelle, ils se surfont sans vergogne les uns les autres dans leurs journaux, dans leurs revues, et on les a appelés très-justement « une société d'admiration mutuelle ». On ne comprend guère ce qu'ils font de leur conscience au milieu de tout cela ; car, malgré tout, ils entendent rester catholiques et bons catholiques.

**Le parti libéral est le pont qui, depuis bientôt un siècle, conduit les peuples chrétiens aux révolutions, c'est-à-dire aux crimes publics les plus antichrétiens.**

Le parti libéral est le pont qui, depuis bientôt un siècle, conduit les peuples chrétiens aux révolutions, c'est-à-dire aux crimes publics les plus antichrétiens. Il mine l'autorité de l'Église, et a trouvé moyen d'attirer dans ses rangs non-seulement quantité de catholiques très-sincères, mais un certain nombre d'ecclésiastiques, dont quelques-uns haut placés.

Qu'ils soient plus ou moins de bonne foi, les meneurs du parti catholique-libéral engagent terriblement leur conscience, et le mal qu'ils font durera longtemps.

#### *La doctrine libérale*

On l'a dit souvent et avec grande raison : ce sont les doctrines qui font les hommes. Les doctrines, ou pour mieux dire, les opinions libérales sont l'âme du parti libéral, et elles sont le soutien caché du sentiment libéral.

En quoi consistent-elles ? Il est difficile de le savoir bien nettement ; car les catholiques-libéraux ne se hasardent pas volontiers à formuler leurs principes. Le parti a des meneurs : il n'a point de docteurs.

Deux fois, en France, il a essayé de formuler sa doctrine ; et, les deux fois, il a été immédiatement condamné par le Saint-Siège. Ce fut d'abord un travail court, mais sérieux, d'un professeur de théologie, très-sincère dans son erreur puisqu'il l'a immédiatement rétractée. Ce fut ensuite un travail collectif et anonyme de quatre fortes têtes du parti catholique-libéral (dont on a connu les noms) et qui résumait, en la

défendant de son mieux, la doctrine catholique-libérale.

En allant au fond des choses, et en saisissant le moins imparfaitement possible cet insaisissable Protée, voici ce que l'on en peut dire :

D'abord, la doctrine catholique-libérale est un système général de fausse liberté et de fausse charité qui, en religion comme en politique, tend à amoindrir les vérités et les principes, et à les remplacer par des nuances et par du sentiment, non certes par impiété, mais afin de soi-disant concilier à l'Église, à la foi, à la vérité, au droit les sympathies des adversaires. Elle tient peu de compte des principes les plus certains dès que ces principes sont en opposition avec l'opinion publique, c'est-à-dire avec les préjugés et les erreurs publiques. Elle tend toujours à mettre le fait au-dessus du droit. Des questions de principes elle fait immédiatement des questions de personnes, sacrifiant ainsi systématiquement la vérité et le droit à une affaire de sentiment, d'habileté ou d'intérêt. Les catholiques-libéraux se laissent tellement préoccuper des personnes, qu'ils perdent de vue les principes, lesquels sont pourtant la base de tout. De là vient que, tout en aimant sincèrement le bien, ils perdent pour ainsi dire l'horreur du mal, l'horreur de l'hérésie, l'horreur des crimes politiques. Ils ne conservent que l'amour des concessions aux méchants ; pauvres dupes ! pendant qu'ils se flattent d'attirer les méchants sur leur terrain, ils glissent eux-mêmes et tombent sur le terrain de l'ennemi.

Puis, la doctrine catholique-libérale, qui n'est, au fond, que la doctrine révolutionnaire de 89, pose en principe, comme chose sinon absolument bonne, du moins meilleure, la séparation de l'Église et de l'État, laquelle n'est autre chose que l'indépendance absolue de la société civile vis-à-vis de la loi divine, de la religion révélée et de la sainte Église. Notre-Seigneur a envoyé le Pape et les Evêques en leur disant : « Enseignez tous les peuples, et apprenez-leur à observer mes lois. Je suis moi-même avec vous jusqu'à la fin des siècles. » Les catholiques-libéraux restreignent cette mission aux intérêts privés de chaque chrétien en particulier ; ils dénie au Souverain-Pontife et à l'Épiscopat le droit d'enseigner les gouvernants aussi bien que les gouvernés, et de veiller à ce que JÉSUS-CHRIST puisse régner sans entraves dans les institutions publiques, dans les lois, dans la direction des sociétés.

Enfin, la doctrine catholique-libérale méconnaît et altère profondément les rapports de l'autorité et de la liberté, telles que DIEU les a établies et telles que son Église est chargée de les enseigner et de les maintenir. Elle est une altération profonde de la doctrine catholique sur l'autorité, au profit de la liberté ; et c'est pour cela qu'elle s'appelle *libérale*.

Suivant l'Église, l'autorité est la puissance active établie de DIEU pour faire respecter et exécuter la loi : suivant le catholicisme libéral, l'autorité est la puissance passive qui doit couvrir d'une égale protection et la foi et l'hérésie, et la vérité et l'erreur, et le bien et le

mal ; pourvu que l'ordre matériel ne soit point troublé, elle ne doit point prendre parti pour le bon DIEU contre le démon.

Suivant l'Église, la liberté est la puissance donnée à tous et à chacun de faire sans entraves la volonté de DIEU et d'accomplir le devoir : suivant le catholicisme libéral, la liberté est la faculté, accordée à tous et à chacun, de faire le mal comme le bien, pourvu que l'ordre matériel ne soit point troublé.

Pour le bon DIEU et son Église, l'autorité est la puissance qui protège le bien et le fait régner ; pour le démon et la Révolution, l'autorité est la puissance qui protège le mal et le fait régner ; pour les catholiques libéraux, l'autorité est la puissance indifférente au bien et au mal et qui les protège également. Et de même pour l'Église, la liberté est la puissance de faire le bien sans entraves ; pour la Révolution, c'est la puissance de faire le mal sans entraves ; pour le catholicisme libéral, c'est la puissance de faire indifféremment le bien ou le mal.

Or, d'après la doctrine catholique, comme d'après le système libéral, cette double notion de l'autorité et de la liberté doit régler tout : la Religion, l'ordre social et politique, la législation, la jurisprudence, l'éducation, la famille.

Aussi, et précisément parce qu'elle s'étend à tout, la doctrine catholique-libérale est-elle une erreur extrêmement grave, dont les conséquences pratiques sont incalculables. Elle touche, pour la fausser, à la notion essentielle de l'autorité et de la liberté, sur laquelle reposent comme sur leur base, l'ordre religieux, l'ordre civil et l'ordre domestique tout entier. Il y a là les éléments d'une immense hérésie ; et tout porte à croire que le Saint-Siège, ou le Concile œcuménique, ne tardera point à frapper d'un anathème définitif une erreur qui résiste à tous les avertissements, et qui ne tend à rien moins qu'à aider la Révolution proprement dite dans son œuvre de destruction universelle.

Ainsi, la doctrine catholique-libérale est une altération systématique de la vérité, de la foi et du droit ; elle est une altération systématique des rapports de l'Église avec les sociétés civiles, et une négation plus ou moins accentuée du droit divinement conféré à l'Église de diriger spirituellement les gouvernements et les sociétés, d'inspirer les lois et les institutions publiques ; elle est enfin une altération systématique de la doctrine de l'Église sur l'autorité et la liberté.

Après cela, vous étonnerez-vous, mes bons et chers amis, d'entendre le Chef de l'Église gémir et s'indigner à la vue de ces catholiques fratels qui, sciemment ou non, font tant de mal ?

« Hélas ! s'écrie-t-il, il y en a qui ont l'air de vouloir marcher d'accord avec nos ennemis, et s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres, un accord entre la justice et l'iniquité, au moyen de ces doctrines qu'on appelle catholiques-libérales, lesquelles, s'appuyant sur les principes les plus pernicieux, flattent le

pouvoir laïque quand il envahit les choses spirituelles, et poussent les esprits au respect, ou tout au moins à la tolérance des lois les plus iniques, absolument comme s'il n'était pas écrit que « *personne ne peut servir deux maîtres.* »

« Or, ajoute le Souverain-Pontife, ceux-ci sont plus dangereux assurément et plus funestes que des ennemis déclarés, et parce qu'ils secondent leurs efforts sans être remarqués, peut-être même sans s'en douter, et parce que, se maintenant sur l'extrême limite des opinions formellement condamnées, ils se donnent une certaine apparence d'intégrité et de doctrine irréprochable, alléchant ainsi les imprudents amateurs de conciliation et trompant les gens honnêtes, lesquels se révolteraient contre une erreur déclarée. De la sorte, ils divisent les esprits, déchirent l'unité et affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi (Bref aux Milanais).

« Ils inclinent à se mettre au service, ou de César, ou de ceux qui inventent des droits en faveur de la fausse liberté, s'imaginant qu'il faut absolument suivre cette voie pour enlever la cause des dissensions, pour concilier avec l'Évangile le progrès de la société actuelle, et pour rétablir l'ordre et la tranquillité ; comme si la lumière pouvait coexister avec les ténèbres, et comme si la vérité ne cessait pas d'être la vérité dès qu'on lui fait violence en la détournant de sa véritable signification et en la dépouillant ainsi de la fixité inhérente à sa nature (Bref aux Belges) ! »

Ces paroles du Vicaire de DIEU devraient être apprises par cœur dans tous nos collèges catholiques, dans tous nos Petits et Grands-Séminaires, dans tous nos Cercles d'étudiants. L'on ne conçoit pas comment un jeune chrétien qui les connaît et qui les comprend, peut, je ne dis pas être libéral, mais ne point concevoir pour le catholicisme-libéral une honnête et invincible répulsion.

Telle est la réponse nécessairement complexe à cette question en apparence si simple : « Qu'est-ce que le libéralisme catholique ? Qu'est-ce que le catholicisme libéral ? » C'est un sentiment faux et dangereux ; c'est un parti nombreux, actif, remuant, qui conspire de fait contre l'Église et contre la société civile, servant sans le vouloir l'horrible cause de la Révolution ; c'est une doctrine fautive, très-pernicieuse, grosse d'hérésies et de révolutions. Un catholique-libéral, c'est un homme qui participe à un degré quelconque ou à ce sentiment, ou à ce parti ou à cette doctrine ; d'autant plus malade qu'il est plus libéral, d'autant moins malade qu'il est plus catholique.

Le catholicisme-libéral, c'est le catholicisme plus ou moins frelaté de libéralisme et entaché d'idées protestantes et révolutionnaires. Le libéralisme catholique, c'est l'hérésie et la Révolution plus ou moins modérées dans leurs formes, qui, à la faveur du beau nom de catholiques, s'insinuent jusque dans le sein de l'Église (4) ; c'est le loup circulant librement dans la

bergerie sous la peau de l'agneau. Est-il étonnant que le pasteur frappe dessus à coups redoublés ?

## XII

« Mais moi, je ne suis libéral qu'en politique. »

Et en quoi donc voudriez-vous être libéral ? Serait-ce en religion ? Les libéraux en religion, ce sont les protestants.

### Il n'y a pas de vérité contre DIEU et son Église.

Vous êtes catholique en religion et libéral en politique ? Eh ! c'est précisément là ce qu'on appelle être catholique-libéral. Un catholique-libéral, c'est un catholique qui n'est pas catholique en tout, et qui, dans les questions politiques ou sociales, se soustrait aux enseignements et aux directions supérieures de l'Église, pour suivre ses idées propres, c'est-à-dire ses idées fausses ; car il n'y a pas de vérité contre DIEU et son Église.

L'Église, ayant reçu de DIEU, comme nous l'avons dit, la mission et l'ordre d'apprendre à tous les hommes sans exception à accomplir *en toutes choses* les volontés divines, les Souverains, les hommes d'État, les députés, les gouvernants, les magistrats et, en général, tous ceux qui conduisent les autres, ont pour devoir, et pour premier devoir, de conformer leurs pensées et leurs volontés aux enseignements de l'Église dans l'exercice de leur autorité. Sans cela, ils cessent d'être catholiques, au moins par un côté (5).

La politique n'étant autre chose que le gouvernement des sociétés et la direction pratique des affaires publiques, il est bien évident qu'elle doit être avant tout catholique, c'est-à-dire conforme aux lois de DIEU et à l'enseignement de son Église. Et il est également évident que le premier devoir d'un catholique, qui, à un titre quelconque, s'occupe de politique, est d'être catholique en cela comme en toutes choses. Vis-à-vis de la souveraine volonté de DIEU, serait-il par hasard permis de demeurer indifférent ?

La lumière catholique éclaire tout, pénètre tout, comme la lumière du soleil ; et de même que seule la lumière du soleil fait le jour, de même aussi la lumière de la foi (ou en d'autres termes, l'enseignement du Saint-Siège) est seule capable de tirer le monde des ténèbres, non-seulement en ce qui concerne directement la Religion, mais encore en ce qui concerne le gouvernement des peuples, la direction des sociétés, les droits et les devoirs de chacun et de tous, l'éducation des enfants ; en un mot, toutes les questions qui intéressent directement ou indirectement l'ordre moral et le règne de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST sur nous.

Voilà pourquoi, en conscience, on ne peut être libéral en politique ; voilà pourquoi la distinction, en apparence ingénieuse, de catholique en religion et libéral en politique, n'est au fond qu'une chimère et un leurre. Et enfin, voilà pourquoi, malgré le catholicisme

de ce libéralisme, le libéralisme de ce catholicisme est, comme l'a dit et redit le Pape, une peste très-pernicieuse (6).

## Notes

(1) Par le Pape Boniface VIII, dans sa célèbre Bulle dogmatique *Unam sanctam*, dont les gallicans avaient osé nier l'autorité, mais que le Concile œcuménique du Vatican vient de faire sienne, en promulguant et en ratifiant de nouveau *toutes* les Constitutions Apostoliques précédentes.

(2) Ne pas confondre la *liberté* avec le *libre arbitre*. Dans la thèse du libéralisme, il n'est jamais question que de la liberté extérieure, de la faculté de faire sans entraves extérieures ce que l'on veut.

(3) Dès l'année 1846, le P. Lacordaire portait sur le libéralisme ce curieux jugement :

« Voyez l'état où est la France après cinquante ans d'essais et d'efforts pour vivre du seul sens humain. Quel pitoyable état que celui du libéralisme, et comme il trouve la mort dans sa victoire ! Point de principes, point de cœur, point de gloire, voilà depuis quinze ans toute sa vie. Non qu'il n'ait eu des pensées généreuses et qu'il n'ait accompli des réformes utiles ; mais il n'a jamais voulu de l'Église pour compagne de ses desseins, et il expire, après cinquante ans, dans le vide et la platitude.

« Si l'Église n'était pas là, nous toucherions au bas-empire, et, malgré elle, on sent partout une odeur d'eunuque. Je ne crois pas qu'une doctrine et un parti aient jamais reçu de châtement plus sanglant de la Providence. » (Lettres inédites du P. Lacordaire, page 176. — Chez Poussielgue, 1874).

Et penser que des chrétiens sincères, de véritables catholiques se sont laissés affubler du manteau de ce libéralisme, et que l'excellent P. Lacordaire lui-même l'a pris maintes fois pour un ornement !

(4) Un ministre protestant de Genève, le professeur Bouvier, vient de le proclamer. Expliquant à son auditoire pourquoi le catholicisme libéral doit être et est si sympathique au protestantisme, il dit en toutes lettres : « Dans notre lutte contre le catholicisme, le catholicisme libéral intervient, armé à la fois du prestige de l'antiquité des doctrines et de la nouveauté de l'esprit... Le catholicisme libéral peut seul faire l'œuvre de réforme, d'édification vivante qu'il a entreprise dans le milieu où il est né. Le pur Évangile, lorsqu'il est apporté aux masses catholiques par des mains protestantes, est par cela même compromis ; on le suspecte. Le catholicisme libéral, lui, a chance de trouver un meilleur accès et de pénétrer un jour, plus vite et plus droit, au cœur même de la place. » (*L'Église libre*, Journal protestant de Nice, janvier 1874).

Après cela, soyez catholique-libéral, si vous en avez le courage.

(5) En politique, les catholiques-libéraux n'ont plus de foi. Ils sont plus ou moins



sceptiques, et ils ne s'en cachent pas. L'un d'entre eux, personnage très-important de ce qu'on appelle le *centre droit* à l'Assemblée nationale, répondait ingénument à une personne qui venait de lui dire : « Où donc conduisez-vous la pauvre France ? Si le bon DIEU ne s'en mêle pas, nous sommes perdus. — Tranquillisez-vous : le bon DIEU ne s'occupe pas de la politique ; c'est nous, et nous seuls, qui sauverons la France. La Providence ne se mêle pas de ces sortes d'affaires. Pourquoi mêler ainsi la religion à la politique ? » Autant d'inepties et de blasphèmes ; et sur dix de ces hommes d'État qui se promettent de nous sauver, il y en a neuf, pour ne pas dire dix, qui pensent cela et qui le disent.

(6) *Perniciosissimam pestem* (Bref Apostolique du 15 janvier 1872, à Mgr Gaume,) *Liberalismi pestis perniciosissima* (Bref du 26 février de la même année, aux Rédacteurs de la *Correspondance de Genève*.)



#### Ouvrages recommandés

- Dom Sarda y Salvany, *Le libéralisme est un péché*, 1884, réédition Expéditions Pamphiliennes.
- Mgr Lefebvre, *Dubia sur la déclaration conciliaire sur la liberté religieuse*, réédition Éditions Saint-Rémi, 2000.
- Marquis A. de Ségur, *Mgr de Ségur, souvenirs et récits d'un frère*, réédition Éditions Saint-Rémi, 2001.
- Marthe de Hédouville, *Monseigneur de Ségur*, 1957. Disponible à la S. A. D. P. F.
- Juan Donoso Cortes, *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme considérés dans leurs principes fondamentaux*, réédition 1986. Disponible à la S. A. D. P. F.
- S. S. Léon XIII, *Encyclique Libertas Præstantissimum*, réédition 1996. Disponible à la S. A. D. P. F.

#### Adresses

- **SA D. P. F.**, BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.
- **Éditions Saint-Rémi**, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.
- **Expéditions pamphiliennes**, B. P. 51, 67044 Strasbourg cedex, France.
- **Éditions Contrerévolutionnaires**, C. P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal, Qc, H3T 2A5, Canada.
- **Bibliothèque Saint-Michel**, 201 rue Sainte Christine, 83000 Toulon, France. Tél./Fax : 04 94 03 1674.

#### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)*

#### Hommage à Henry Coston

Henry Coston, le fondateur de **Lectures Françaises** en 1957, est mort le 27 juillet dernier à l'âge de 90 ans, après 75 années de travail acharné et de luttes incessantes pour combattre les forces occultes (sociétés secrètes, sectes de tous ordres, Franc-Maçonnerie...) qui détruisent la France et asservissent le monde.

Auteur d'une cinquantaine de livres et brochures il est surtout connu pour ses œuvres majeures : **Le Dictionnaire de la politique française** et **Les Financiers qui mènent le monde** (25 éditions en 40 ans).

Le n°533 (septembre 2001) de **Lectures Françaises** vient de lui rendre hommage, sous la forme d'un cahier spécial de 40 pages rédigé par vingt de ses amis et confrères écrivains et journalistes (F. Bergeron, P. Bernardin, A. de Chanterac, A. Figueras, R. Gaucher, Ch. de La Mazière, Pinatel, J. et Ph. Ploncard d'Assac, D. Raffard de Brienne, Ph. Randa, E. Ratier, P. de Villemarest...)

Parmi ces différents articles, il y a lieu de souligner l'exceptionnelle synthèse de 11 pages de Michel Saron-Malassart sur le thème : « **Plus anonyme que jamais, plus vagabond que jamais, le grand capital apatride domine le monde** », qui explique bien des choses et clarifie bien des interrogations.

Par ailleurs, en raison des événements récents qui ont secoué les États-Unis le 11 septembre, la mise en pages de ce même numéro a été modifiée en dernière minute pour y inclure un texte intitulé « **Vers la troisième guerre mondiale ?** » qui exprime le sentiment de la rédaction de **Lectures Françaises** sur cette actualité brûlante résumé dans cette phrase : « Ne nous laissons pas prendre au piège dialectique qui va nous être tendu : nous ne sommes ni pour le mondialisme ni pour l'Islam, ni pour les Anglo-saxons ni pour les Arabes, nous sommes et nous resterons chrétiens et français toujours ».

Demandez sans tarder **Lectures Françaises** n°533 (numéro exceptionnel de 84 pages) au prix de 45 F (franco) à **SA DPF** (BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil). Il y sera

joint un catalogue complet des livres disponibles de Henry Coston.

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquentes et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et leur enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diree librorum*, 26 juin 1827.

**LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES** reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

**Toute reproduction est autorisée.**

Courrier. : I. Kraljic, C.P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal, Qc, H3T 2A5, Canada. Email : [documents@contrerevolution.org](mailto:documents@contrerevolution.org). URL : <http://www.contrerevolution.org>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 19 — Novembre 2001

## Le libéralisme catholique

— 2<sup>ème</sup> partie —

Mgr de Ségur, *Hommage aux jeunes catholiques-libéraux, in Œuvres*, Paris : Tolra, 1877, 3<sup>e</sup> série, tome X, pp. 405-462.



### XIII

« Et cependant n'est-il pas souverainement imprudent de mêler ainsi à tout propos la Religion à la politique ? Les prêtres vraiment sages ne s'occupent pas de politique. »

Les prêtres vraiment sages, comme les catholiques vraiment catholiques, « mêlent » la Religion à tout, non afin de tout brouiller, mais afin de faire régner DIEU partout et toujours. La prudence consiste à faire ce qu'il faut et à ne pas faire ce qu'il ne faut pas ; et la prudence libérale qui s'imagine qu'on compromet le bon DIEU en cherchant à le faire connaître, servir et aimer, est diamétralement contraire à la vraie prudence, à la prudence de l'Église, à la prudence de JÉSUS-CHRIST et de son Vicaire.

Relisez plutôt le Bref aux catholiques allemands. Certes, vis-à-vis de leur redoutable et rusé persécuteur, la prudence leur est nécessaire, non moins que le courage. Eh bien, voici comment le Souverain-Pontife entend les choses ; voici les règles pratiques qu'il donne aux catholiques, en opposition avec les *sages* directions de la prudence libérale.

Le libéralisme moderne, « accepté par quelques catholiques », prétend que la Religion ne doit point sortir de la sacristie ni franchir les limites de la piété privée. — Le Pape déclare que les catholiques ne peuvent défendre efficacement leurs droits et leurs libertés qu'en se mêlant activement à toutes les affaires publiques, afin de faire

prédominer partout les principes et l'influence salutaires de l'Église ; dans le domaine de la vie publique comme dans celui de la vie privée, le citoyen et le chrétien ne doivent faire qu'un.

Le libéralisme tend toujours à subordonner les droits de l'Église aux droits de l'État, par mesure de prudence et de haute sagesse. — Le Pape proclame une fois de plus que le droit de l'Église est un droit absolument souverain, un droit divin, qui n'est subordonné à rien ni à personne ici-bas. Et il déplore l'aberration de certains catholiques (les catholiques-libéraux) qui croient pouvoir faire à cet égard des concessions à la puissance séculière. En tout ce qui touche, directement ou indirectement, le règne de DIEU ici-bas, toute créature humaine est soumise à l'Église : empereurs, rois, princes, gouvernements, assemblées, ministres, députés, magistrats, préfets, maires, etc. ; et cela, non pas seulement comme personnes privées, mais encore et surtout comme fonctionnaires, comme personnes publiques.

Le libéralisme prétend que les Associations catholiques sont dangereuses et que, loin de servir la Religion, elles la compromettent. — Le Pape, au contraire, bénit et encourage les Associations et Comités catholiques. A la coalition des enfants de ténèbres, il déclare qu'il faut opposer l'association des enfants de lumière.

Le libéralisme prétend que le clergé seul est appelé à défendre la doctrine, les droits et les libertés de l'Église. — Le Pape, répétant les enseignements de son Encyclique de 1853 aux Evêques de France, déclare que le peuple catholique peut et doit se lever comme un seul homme pour revendiquer, par tous les moyens légitimes, les droits sacrés de l'Église et de ses ministres ; seul, le peuple catholique étant assez fort pour résister à la tempête universelle.

Le libéralisme prétend parfois encore que les laïques n'ont point mission pour défendre la Religion. — Le Pape enseigne qu'en défendant la doctrine et les droits de l'Église, les laïques, loin d'outrepasser leur mission, remplissent un devoir filial, du moment qu'ils combattent sous la direction du clergé. Et, par le clergé, ce n'est pas tel ou tel Evêque, tels ou tels prêtres qu'il faut entendre ; c'est le Pape et l'Épiscopat ; ce sont les Evêques qui obéissent au Pape, et les prêtres qui obéissent au Pape et aux Evêques.

Voilà les règles de la vraie prudence ; voilà les règles de la vraie et légitime habileté. En

dehors de cela, il n'y a que les illusions de la politique humaine, qui perdent les peuples et les gouvernements.

### XIV

« Est-ce qu'en politique on ne peut pas s'en tenir à la célèbre formule, passée en proverbe : *L'Église libre dans l'État libre* ? »

Pas du tout : C'est encore là une de ces brillantes duperies dont le libéralisme est à la fois si prodigue et si friand. — Examinons de près, et voyons ce que recouvre cette devise en apparence si inoffensive, et même si chevaleresque.

L'Église libre dans l'État libre ? — Voyons d'abord « l'État libre », afin de savoir un peu où doit fleurir « l'Église libre ».

Avant tout, qu'est-ce que « l'État » ?

« C'est moi », répond César.

« C'est moi » répond la hiérarchie gouvernementale, quelle qu'elle soit : impériale, royale, constitutionnelle, républicaine.

« C'est moi », hurle le peuple souverain.

« C'est moi », s'écrie chacun des individus-souverains dont l'agrégation constitue la fameuse souveraineté du peuple.

Voilà « l'État » qui veut être libre. Est-ce inoffensif ? Est-ce chevaleresque ?

« L'État libre » ? Quelle est cette liberté que le patriotisme libéral rêve pour l'État ?

L'État serait libre, se sentirait vraiment libre s'il n'avait plus *en rien* l'obligation, et par conséquent le devoir de se subordonner à l'Église, de céder à l'autorité de l'Église, d'obéir à l'Église, d'écouter, de requérir, de pratiquer les directions de l'Église. En un mot, l'État se sentirait et se déclarerait libre, si l'Église voulait bien consentir à ne plus se dire sa mère, et lui permettre de renoncer pour toujours à son titre et à ses devoirs de Fils (i). — Mais c'est tout simplement la société sans DIEU, l'autorité sans DIEU ! En d'autres termes, c'est l'omnipotence païenne de l'État ; c'est le despotisme sans frein. La belle perspective, en vérité !

« L'État libre » ? Il est vrai, ce pauvre État rencontre la loi de DIEU, rencontre l'Église à chaque pas ; partout il coudoie l'Église. Comme DIEU même qu'elle représente dans le monde, l'Église environne, englobe de

toutes parts l'État, c'est-à-dire l'autorité humaine. En pourchassant tous les vices, en enfantant toutes les vertus, en apprenant aux peuples à respecter l'autorité et à lui obéir en tout ce qui est juste, l'Église comble l'État d'inappréciables bienfaits ; et, en échange de ces bienfaits, l'État, tel que le rêvent les libéraux, les catholiques-libéraux, doit pouvoir dire à l'Église : « Je suis libre, je suis affranchi de ton joug, de tes lois, de tes enseignements, de ton influence ; désormais je me gouverne par mes volontés, et non plus par les tiennes. Je me dirige d'après mes principes, et non plus d'après les tiens. » Donc, l'État des libéraux est libre dans l'Église dès qu'il n'est plus dans l'Église. — Le fond de la devise commence à s'éclaircir terriblement.

Passons maintenant à « l'Église libre. » Qu'est-ce que l'Église ? L'Église, c'est le Pape ; c'est l'Évêque ; c'est le Prêtre ; c'est le fidèle, le peuple des fidèles.

« L'Église libre. » Quelle liberté l'État libre de nos catholiques-libéraux promet-il à l'Église ?

Au Pape, la liberté de s'arranger comme il pourra pour protéger ses droits temporels et spirituels, à la condition toutefois de respecter tout ce qu'il plaira à « l'État libre » d'appeler ses droits, ses libertés, ses lois, voire même ses aspirations. Toujours à la même condition, le Pape sera libre de faire ou de ne pas faire des Bulles, de définir ou de ne pas définir des dogmes, de lancer même des excommunications ou de n'en pas lancer ; et « l'État libre » jurera de ne pas plus s'occuper de ces Bulles, de ces définitions, de ces excommunications, que si elles n'existaient pas ; il se gardera bien d'inviter personne à en tenir compte. — Le Pape sera libre.

A l'Évêque, « l'État libre » promet la liberté de prêcher l'Évangile, l'Évangile tel qu'il l'entend, lui État libre ; la liberté d'écrire des Mandements *pieux*, la liberté de faire ses tournées pastorales, de donner la confirmation, de consacrer et d'entretenir ses prêtres, de bâtir ses églises, etc., le tout à ses frais, et à la condition très-expresse de ne point « troubler les consciences. » L'État, l'État libre, se gardera, comme d'un outrage à la liberté de l'Évêque, de tout ce qui serait capable d'ajouter quelque chose à l'efficacité native de la parole évangélique et du caractère épiscopal. En d'autres termes, pas un sou, pas un hommage public. — Les Evêques seront libres.

Au Prêtre, « l'État libre » promet la liberté de dire la Messe et de réciter l'Office ; la liberté de baptiser, de confesser, de communier, de marier, de consoler à la mort, d'enterrer tout citoyen qui voudra user de la liberté de le demander. Le Prêtre vivra comme il pourra, n'offusquera en rien ni le maire ni l'instituteur, qui sont les agents de l'État libre. L'État ne fera rien pour entraver ces libertés du Prêtre, tant que le Prêtre sera fidèle à ne point sortir de ses fonctions toutes spirituelles ; ce dont l'État libre reste seul juge, bien entendu. — Le Prêtre sera libre, dans l'État libre.

A chaque fidèle en particulier, au peuple

fidèle en général, l'État libre promet toutes les libertés qui correspondent aux libertés du Pape, de l'Évêque et du Prêtre. Il sera libre de croire ou de ne pas croire aux enseignements du Pape et d'avoir ou non peur de ses excommunications. Il sera libre de se faire confirmer, libre d'obéir à l'Évêque, en tout ce qui ne contrariera point le préfet ; libre de contribuer de sa bourse aux fondations des églises et peut-être même des écoles ; il sera libre d'avoir la foi, de prier, de se confesser, d'aller à la Messe, de communier, de faire bénir son enterrement par un prêtre ; libre, bien entendu, en tout ce qui ne froissera point les très-délicates susceptibilités de l'État sans DIEU, de « l'État libre » (au fond, c'est la même chose). Et par contre, chaque citoyen de « l'État libre » sera parfaitement libre de nier l'existence de DIEU, en public comme en particulier, dans les livres, dans les journaux, dans les clubs, dans les écoles, partout où il voudra ; il sera libre de blasphémer JÉSUS-CHRIST, et son Église, et son Vicaire, et sa sainte Mère, et ses sacrements, et ses lois et ses institutions. Au milieu de tout cela, le fidèle sera libre, l'Église sera libre dans l'État libre. — Pour le coup, c'est clair. Mais dites-moi, mes amis, est-ce tentant ? est-ce bon ? est-ce chevaleresque ? Je ne vous ferai pas l'injure d'ajouter : est-ce chrétien ? est-ce catholique ? — Et cependant voilà ce que nous propose, comme un idéal, l'étourderie ou l'aveuglement du catholicisme libéral.

Ce n'est pas tout. « L'Église libre dans l'État libre », qu'est-ce à dire ?

Est-ce que par hasard l'Église est dans l'État ? L'Église est universelle ; elle embrasse l'univers entier, tous les peuples, tous les États, aussi bien que les siècles. L'État, au contraire, est nécessairement limité ; il s'appelle la France, il s'appelle l'Angleterre, il s'appelle la Prusse, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, etc. Il n'y a qu'une Église pour tous, comme il n'y a qu'un DIEU ; et les États ne se comptent pas ; de plus, ils commencent, ils changent, ils disparaissent. L'Église ne peut pas plus être dans l'État, que le tout dans la partie. Dès lors, que signifie la célèbre, la libérale formule ?

Levant le masque, « l'État libre » va nous révéler le fond de sa pensée. « Assez longtemps, dit-il, l'État a été dans l'Église ; depuis 1789, l'État s'est émancipé ; il n'est plus dans l'Église ; c'est désormais l'Église qui, de gré ou de force, sera dans l'État. Elle s'arrangera comme elle pourra ; mais l'État bornera, entourera, enfermera l'Église ; l'État sera le tuteur et le surveillant de l'Église. Les lois de l'État, les principes de l'État, les institutions de l'État, les caprices de l'État formeront l'infranchissable enceinte dans laquelle l'Église aura la liberté de se mouvoir. Que si elle s'y heurte, il est entendu qu'elle s'y brisera. »

D'après tout cela, jugez vous-mêmes, mes chers amis jugez avec votre bon sens, avec votre foi indignée, de ce que sont, au fond, les aspirations libérales, pour peu qu'on les soumette à une analyse sérieuse. Il n'est question que de libertés : libertés pour l'Église, libertés pour l'État ; et au bout du compte qu'y a-t-il ? ou plutôt qu'y aurait-il, si cette belle rêverie venait à se réaliser ? Il y

aurait pour l'Église un affreux esclavage, et par conséquent une affreuse persécution, parce qu'elle ne pourrait jamais sacrifier les droits qu'elle tient de DIEU même ; et pour l'État, il y aurait le plus impie des despotismes. L'État libre, l'État du libéralisme, serait l'ennemi mortel de l'Église.

Et voilà pourtant le dessous des cartes de cette formule célèbre qui a séduit, fasciné un si grand nombre d'esprits distingués, de cœurs généreux ! Égarés par le libéralisme, ils acclamaient précisément le contraire de ce qu'ils aimaient ; et c'est avec ce bois pourri qu'ils se sont flattés de construire l'arche qui devait infailliblement sauver le monde moderne.

**Pauvres catholiques-libéraux !  
Ce sont eux qui ont fourni aux  
plus perfides ennemis de  
l'Église les armes avec  
lesquelles ceux-ci nous  
attaquent aujourd'hui.**

Pauvres catholiques-libéraux ! Ce sont eux qui ont fourni aux plus perfides ennemis de l'Église les armes avec lesquelles ceux-ci nous attaquent aujourd'hui. En Italie, à Rome, en Espagne, à Genève, à Berne, en Prusse, quelle est la prétention « des États libres », si ce n'est la réalisation de la formule catholico-libérale : *l'Église libre dans l'État libre* ? Après y avoir épuisé les « moyens moraux », ils y emploient la force brutale.

Et dire que cela n'ouvre pas les yeux à nos catholiques-libéraux de France, de Belgique, etc. !

Pour vous, mes très-chers amis, ne soyez point assez myopes pour vous laisser prendre à ces miroirs d'alouettes, aux pièges de ces belles formules au moyen desquelles le démon attire et perd les esprits imprudents. L'État ne sera jamais libre, libre de la vraie liberté, que lorsqu'il prendra pour première règle de respecter les volontés de DIEU, telles que les lui enseigne et les lui présente la sainte Église. En avançant le contraire, les catholiques-libéraux ne savent ce qu'ils disent.

## XV

« Soit, répliquera-t-on peut-être. Moi, je ne suis pas de ces libéraux que condamne le Saint-Père. A dire vrai, je ne vois pas même bien ce qu'il veut dire ; et, pour ma part, je ne connais point ce genre de catholiques-libéraux. Tous ceux que je connais, et qu'on veut bien appeler *libéraux*, sont des gens parfaitement raisonnables, qui se tiennent uniquement sur le terrain de la politique, où la Religion n'a rien à faire ; ils se bornent à réclamer pour le pays les libertés publiques, sans lesquelles, ils en ont l'intime conviction, il n'y a point de vraie liberté pour l'Église. »

Illusions et belles paroles que tout cela. Si vous êtes catholique et si avec cela, vous êtes libéral, vous êtes catholique-libéral ; et si vous êtes catholique-libéral, vous êtes de ces catholiques-libéraux que condamne le Chef de l'Église, lequel dit expressément et à

diverses reprises, qu'il entend parler de vous, de vous, catholiques-libéraux pieux, et non pas des libéraux impies. Relisez les Brefs.

Vous ne voyez pas ce que veut dire le Pape ! Comment se fait-il que tout le monde le voit excepté vous ?

Vous ne connaissez pas cette espèce de catholiques-libéraux dont le Pape ne cesse de réprover les doctrines et les agissements ! Comment se fait-il que personne ne s'y méprend ? Catholiques et protestants, bons et mauvais, tout le monde met immédiatement le doigt dessus, sur les personnes, sur les journaux, sur les revues, etc. Les catholiques-libéraux des Brefs sont précisément ces catholiques-libéraux qui prétendent ici qu'il ne s'agit pas d'eux, qui, jusqu'à ces derniers temps, étaient fiers de ce nom, et suivaient les chefs ecclésiastiques et politiques que chacun sait. On dira tout ce qu'on voudra : il n'y a pas deux espèces de catholiques-libéraux : il n'y en a qu'une, et elle est mauvaise.

Ils commencent maintenant à répudier le nom de libéraux. C'est déjà quelque chose ; c'est le sens catholique qui commence à dominer le non-sens libéral. Mais il ne s'agit pas du nom seulement ; c'est surtout le fond qu'il faut laisser là : le fond, c'est-à-dire les idées fausses, « le virus caché des principes libéraux (Bref de Quimper), » ce « germe des erreurs qu'ils retiennent et nourrissent obstinément (Bref d'Orléans), » et qui n'est autre chose que cette fausse conception, cette conception anticatholique de la notion de la *liberté* et de la notion de l'*autorité*, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut. Ce qu'il faut mettre de côté, c'est cette manière tout humaine, antisurnaturelle, anticatholique de juger et les doctrines et les personnes et les choses ; c'est l'esprit de parti, c'est l'entêtement, c'est, en un mot, tout ce que nous avons signalé dans ce petit opuscule.

Ils se disent « raisonnables », par opposition à nous autres, catholiques tout court, qui sommes toujours, le Pape le premier, des exagérés, des ultramontains, qui perdons l'Église et la France. « Raisonnables ! » C'est raisonnables qu'ils devraient dire. La vraie raison est inséparable de la vraie foi, de la vraie fidélité catholique. Les catholiques-libéraux n'ont que la prudence humaine à leur disposition ; et c'est pour cela qu'ils perdent toutes les bonnes causes, soit religieuses, soit politiques.

Comme nous l'avons déjà dit, ils ont la prétention de mettre d'un côté l'Église et la Religion, et de l'autre côté la société et la politique. Urgez un peu le système, et logiquement, fatalement, vous arrivez en un instant à ces principes révolutionnaires extrêmes, qu'ils sont les premiers à réprover. Nous ne saurions trop le répéter : comme toute chose ici-bas, la politique doit être catholique, c'est-à-dire conforme à la loi de DIEU et soumise à sa volonté aussi sainte que souveraine ; et le Pape et les Évêques, et les prêtres, et après eux tous les chrétiens, ont le droit et le devoir de rappeler aux gouvernements qui s'en écartent les grands principes de la politique chrétienne et de les ramener ainsi au premier de leurs devoirs.

Ils se bornent, disent-ils enfin, à réclamer pour le pays les libertés publiques, indispensables, selon eux, à la vraie liberté de l'Église. Eh, ce sont précisément ces « libertés publiques », idoles du libéralisme, que le Saint-Siège déclare officiellement être les ennemies mortelles et de l'Église, et de la foi, et de la société. Ces fameuses « libertés publiques », que sont-elles, en effet, sinon les libertés révolutionnaires de 89, c'est-à-dire la liberté de tout imprimer, la liberté de tout dire, la liberté de l'hérésie et de la libre-pensée, la liberté des sociétés secrètes et des clubs, la suppression légale de l'autorité de l'Église, aussi bien que de la véritable autorité civile ? Nos libéraux sont libéraux, précisément parce qu'ils réclament et acclament, comme autant de principes de vie, tous ces principes de mort. L'Église condamne, repousse ces principes : eux, ils les admettent, et, oublieux des règles les plus élémentaires de leur foi, ils pensent que l'Église a tort et qu'ils sont plus clairvoyants qu'elle. Leurs intentions sont bonnes : voilà tout ce qu'on peut dire à leur décharge. Mais, mon DIEU ! quel mal ils font, les ecclésiastiques surtout, avec leur collection d'idées fausses.

Les vraies, les seules vraies et bonnes libertés publiques sont les libertés chrétiennes. Celles-là, l'Église est la première, ou pour mieux dire, est la seule à les réclamer et à combattre pour elles : c'est la liberté de la vérité, c'est la liberté du droit, c'est la liberté de la famille et de la société chrétiennes ; c'est la liberté de l'exercice légitime de l'autorité religieuse, civile, domestique. C'est, en un mot, la liberté de tout ce qui est bon et bienfaisant.

## XVI

« Comment donc des hommes de mérite et de savoir, comment de grands chrétiens, et surtout comment des ecclésiastiques et des théologiens ont-ils pu être catholiques-libéraux ? »

C'est d'abord parce que les plus grands esprits sont parfaitement capables de se tromper, surtout lorsque la passion s'en mêle : témoin le grand Bossuet, avec le gallicanisme ; témoin Fénelon, avec le quiétisme. Or, le libéralisme étant, parmi nous, la question brûlante du moment, il n'est pas étrange que la passion s'en soit mêlée et s'en mêle encore.

On conçoit sans peine que des esprits distingués, que des cœurs généreux, épris d'amour pour la liberté, aient pu confondre la vraie avec la fausse, et acclamer le libéralisme, croyant acclamer la liberté. Tel a été le cas du P. Lacordaire et de M. de Montalembert, dont les noms glorieux sont si souvent encore invoqués comme des arguments sans réplique, en faveur du libéralisme. Qui ne rend hommage et à leurs intentions et à leurs talents ? Mais, tout en aimant, tout en honorant les personnes, ne sacrifions jamais les principes. En étant catholiques-libéraux, ils se trompaient ; voilà tout.

Et puis, remarquons-le bien, parce qu'un homme de mérite et de vertu s'est trompé sur

ce point, ce n'est pas, DIEU merci ! une raison pour que sur le reste il perde de sa valeur. Quand un beau fruit se trouve gâté par un côté, on enlève la partie gâtée, et on garde le reste. Ainsi faut-il faire à l'égard des hommes distingués, ecclésiastiques ou laïques, qui se sont laissés atteindre par les erreurs libérales ; admirons, louons, imitons tout ce qu'ils ont de bon et de catholique ; mais rejetons avec soin ce qu'ils ont de libéral, ce qu'ils peuvent avoir d'hétérodoxe. Nous serons ainsi dans le vrai, et nous rendrons à chacun ce qui lui est dû.

C'est précisément en vue du danger qu'inspirent aux gens de bien les qualités, les talents et même les vertus privées des chefs du parti catholique-libéral que le Saint-Père a parlé dans son célèbre Bref au comité catholique d'Orléans. Que mes jeunes lecteurs veuillent bien s'y reporter.

Le « groupe ami » dont parle le Souverain-Pontife n'est autre que l'état-major du parti catholique-libéral. Pour nous, ils sont plus dangereux, peut-être, que les impies, nous dit le Pape : nous nous méfions naturellement des impies ; nous ne pensons pas à nous méfier d'hommes, intelligents d'ailleurs et plus ou moins pieux, qui font hautement profession de dévouement à la cause de l'Église.

C'est « un groupe » : ils sont unis, ils ont des journaux, des organes connus. Ce n'est qu'un groupe : comme parti proprement dit, ils sont peu nombreux ; mais leur influence s'étend au loin.

C'est « un groupe *ami* » : ami et ennemi tout ensemble ; ami, en tant qu'ils sont catholiques ; ennemi, en tant qu'ils sont libéraux, c'est-à-dire en tant qu'ils admettent l'erreur, qu'ils font opposition au Saint-Siège, qu'ils divisent profondément les forces catholiques ; et le Pape répète ce qu'il a dit tant de fois déjà, à savoir qu'à ses yeux, ce danger est le pire de tous ceux qui menacent aujourd'hui la société catholique.

Leur doctrine est « équivoque » : elle contient du vrai et du faux, du bien et du mal. Ils adoptent les principes révolutionnaires de 1789, bien qu'ils aient une horreur très-réelle des conséquences extrêmes de ces principes. Ils font comme ce puissant dialecticien qui, dans une dissertation philosophique, disait gravement : « J'adopte le principe ; mais je nie les conséquences. » On avait beau lui démontrer que les conséquences découlaient inévitablement du principe ; il répétait : « N'importe. J'adopte le principe ; mais je nie les conséquences. » Nos catholiques-libéraux, dit le Saint-Père, « tout en repoussant les conséquences extrêmes des erreurs, en retiennent et en nourrissent obstinément le premier germe. » C'est la partie gâtée de la belle poire.

Et d'où vient leur succès auprès du grand nombre ? De ce que, « ne voulant pas embrasser la vérité tout entière, » ils flattent, sciemment ou non, les erreurs du jour et les préjugés à la mode, conservant ainsi assez de fidélité pour ne pas trop faire peur aux catholiques, et assez « d'indépendance » pour

rester sympathiques aux mondains, aux gouvernements, voire même aux protestants et aux libres-penseurs. Libéraux, ils sont audacieux ; catholiques, ils sont prudents. De là, le succès des chefs du parti auprès des esprits peu solides, c'est-à-dire du plus grand nombre.

Ils interprètent à leur façon, mais non à la façon du Saint-Siège, les enseignements de l'Église, les Encycliques, le *Syllabus*, les Brefs Apostoliques, les décrets du Concile ; et, ainsi habillée, la vérité catholique se trouve ressembler à peu près à l'erreur libérale, à l'erreur qu'ils ne cessent de caresser. De là, je le répète, leurs succès auprès du grand nombre. Les chefs en sont venus à ne plus même se douter qu'ils intervertissent complètement les rôles : au lieu de faire humblement concorder leurs propres sentiments avec les enseignements de l'Église, ils veulent, bon gré mal gré, plier les enseignements de l'Église à leurs idées personnelles : « Ils s'efforcent, dit le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, d'interpréter les enseignements de l'Église de manière à les faire concorder à peu près avec leurs propres sentiments ; » ils oublient que c'est l'Église qui est infaillible, et non pas eux.

Au fond de tout cela, il y a de l'orgueil et de l'obstination. « Aujourd'hui encore, » ajoute le Saint-Père, aujourd'hui, c'est-à-dire après le *Syllabus*, après le Concile, après les avertissements réitérés du Saint-Siège, « il en est qui adhèrent aux vérités récemment définies pour éviter la note de schisme », plus que par véritable soumission, par la soumission du jugement. Est-ce là l'esprit catholique ? et n'est-ce pas surtout le cœur que DIEU regarde ?

Enfin dans ce Bref mémorable, le Pape rappelle à deux reprises que la fermeté de la foi repose uniquement sur « l'adhésion parfaite à l'esprit et aux doctrines de la Chaire de Pierre », parce que là seulement se trouve l'infaillibilité de l'enseignement. A cette obéissance pleine et entière au Saint-Siège, il faut joindre sans doute la déférence et le respect dus à l'Évêque ; mais ce respect et cette déférence doivent laisser intact le premier de tous nos devoirs, à savoir la soumission au Pape, à son autorité suprême, à tous ses enseignements, à toutes ses directions. — A cette condition seulement, nous serons forts. Toujours, nous devons à l'Évêque le respect, la déférence, « obsequentes » ; mais nous ne devons le suivre qu'autant que lui-même suit Pierre, l'unique Chef de l'Église, le seul souverain Pasteur, le seul Docteur infaillible. A cause de cela, il est dit ici : « *Obsequentes* », et non pas « *sequentes* ».

Oh ! mes bons amis, soyons fortement catholiques ; ne nous laissons pas entraîner par les sympathies ou, pour mieux dire, par les préjugés à la mode. Et nous aussi, répétons l'acclamation d'obéissance et d'amour qui sortit du cœur et des lèvres des deux cents Évêques réunis à Rome en 1867 pour les fêtes du centenaire de saint Pierre : « *Petrus solus loquatur ! Petrum solum sequamur !* »

C'est la seule règle sûre ; c'est la seule règle infaillible.

## XVII

« Mais les catholiques-libéraux sont dévoués à l'Église tout comme les autres. Ils aiment, ils recherchent la vérité. N'est-on pas injuste à leur égard ? »

Non ; on n'est pas injuste à leur égard, on est juste et très-juste. On fait la part de leurs bonnes intentions ; mais aussi on doit faire et l'on fait la part de leurs illusions, qui sont déplorables.

Ils sont dévoués à l'Église : oui, mais à leur manière ; et l'Église déclare hautement que cette manière est absolument fautive et on ne peut plus dangereuse. Il faut servir DIEU comme DIEU veut être servi et comme l'Église nous l'enseigne. Or, pour servir véritablement DIEU et son Église, il faut commencer par lui obéir, en recevant docilement ses directions et en les suivant fidèlement. Les catholiques-libéraux font juste le contraire : loin de prendre le mot d'ordre de l'Église, ils veulent le lui donner, et se conduisent en conséquence. Ils la voient en danger ; ils veulent la défendre (ce qui est fort bien) ; et pour cela ils lui présentent des remèdes de leur invention. L'Église examine ces remèdes ; leur déclare qu'il y a du poison dans le breuvage ; et eux, inexplicables dans leur entêtement, s'obstinent à le lui présenter, et veulent à toute force le lui faire boire. Ils l'empoisonnent, croyant la sauver. Est-ce là du vrai dévouement ?

« Ils aiment, ils recherchent la vérité. » Oui ; mais quelle vérité ? La leur, celle qu'ils se sont faite, et non point la vraie, celle de l'Église, celle de DIEU.

Qu'est-ce, en effet, que la vérité ? Où est-elle ? où faut-il la chercher ? N'est-il pas de foi qu'elle est dans l'Église, sur les lèvres du Chef de l'Église ? N'est-il pas de foi que l'Église, que le Saint-Siège en est l'incorruptible dépositaire et l'interprète infaillible ? Là est la pierre angulaire de l'esprit humain ; là, et non point ailleurs, est le soleil de l'intelligence, de la raison privée et publique. Ce qui ennoblit, ce qui agrandit, ce qui élève véritablement les intelligences, c'est de rechercher toujours avec une humble soumission la vérité dont l'Église est dépositaire, dont le Vicaire de JÉSUS-CHRIST est le souverain Docteur. Quoi de plus beau, quoi de plus logique, quoi de plus vraiment grand, que de voir un noble esprit, et surtout un grand chrétien interroger l'Église, s'instruire de sa pensée intime sur tout ce qui touche à l'ordre spirituel, moral et social, pressentir au besoin cette pensée avec une sollicitude mêlée d'amour, s'en pénétrer, se défier des préjugés et de l'esprit propre, saisir avec avidité les moindres indices de sa doctrine, et appeler des manifestations toujours plus lumineuses et plus étendues de cette vérité si bienfaisante ?

Au lieu de cela, que voyons-nous, dites-moi, dans l'école catholique-libérale ? Des hommes souvent distingués par les dons de l'intelligence, se passionnant pour des opinions purement humaines, essayant par tous les moyens de les imposer non-seulement à leurs coreligionnaires, mais même à l'Église, fermant les deux oreilles à tout ce qui vient de Rome, interprétant à leur

façon les Actes officiels qui les condamnent, en particulier l'Encyclique et le *Syllabus*, et se dérochant par de misérables échappatoires aux arguments qui les confondent. Est-ce là chercher la vérité ? Est-ce là être vraiment catholique, vraiment dévoué à l'Église ?

On ne peut se défendre d'un profond sentiment de tristesse en voyant des hommes d'un talent incontestable et d'un cœur généreux employer les plus nobles dons du ciel au service d'idées personnelles que l'Église repousse et réprouve hautement.

Généralement peu instruits des principes de la théologie et du droit ecclésiastique, qui seuls donnent avec autorité la solution de ces grands problèmes, les catholiques-libéraux confondent le naturel et le surnaturel. L'école catholique-libérale vogue en plein naturalisme. Elle oublie le grand fait qui domine le monde, à savoir que DIEU ayant dans son amour institué l'ordre surnaturel, c'est-à-dire l'ordre chrétien et catholique, ni les individus ni les sociétés ne peuvent, sans manquer à leur premier devoir, se refuser à y entrer, ni se contenter de demeurer dans l'ordre purement naturel.

**JÉSUS-CHRIST, qui est le seul vrai DIEU, étant le Seigneur et le Maître de toutes choses, les sociétés non moins que les individus lui doivent, sous peine de forfaiture et de réprobation, leur foi pleine et entière, leur soumission, leur amour.**

JÉSUS-CHRIST, qui est le seul vrai DIEU, étant le Seigneur et le Maître de toutes choses, les sociétés non moins que les individus lui doivent, sous peine de forfaiture et de réprobation, leur foi pleine et entière, leur soumission, leur amour ; et comme son Église est son Envoyée au milieu des nations, à travers les siècles, toute créature humaine, depuis le prince jusqu'au dernier de ses sujets, doit à l'Église ce qu'elle doit à JÉSUS-CHRIST lui-même. « *Celui qui vous écoute m'écoute ; celui qui vous méprise me méprise ; celui qui vous reçoit me reçoit !* »

Le devoir de toute société, comme de tout individu, est donc de se pénétrer de l'esprit catholique, de se conformer dans ses lois et dans ses institutions aux principes de l'Église. Toutes les révolutions du monde n'y font rien ; les devoirs des sociétés ne changent pas plus que les droits de JÉSUS-CHRIST et de son Église. C'est là ce que le Saint-Siège ne cesse de rappeler à nos sociétés égarées ; c'est là ce que le grand Pontife de notre siècle a solennellement proclamé dans cette immortelle Encyclique et dans ce *Syllabus* mille fois béni, qui constitue une magnifique revendication du droit catholique et un admirable code de civilisation chrétienne.

Et c'est là aussi, ajoutons-le avec douleur, ce que ne veulent pas reconnaître encore les catholiques libéraux. Sciemment ou non, ils dédaignent, ils repoussent le droit catholique, qui est d'institution divine ; et,

d'accord en cela avec les révolutionnaires, ils substituent au droit divin un prétendu droit humain, qui varie suivant les caprices des temps et des peuples.

Quand viendra donc le jour où tous les catholiques, vraiment dévoués à l'Église, vraiment soumis à JÉSUS-CHRIST et à son Vicaire, iront chercher la vérité là où elle est, à Rome, au pied de la Chaire de saint Pierre, et non point en France, ni en Belgique, ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni même en Amérique ? Ce jour-là, dont nous saluons l'aurore, il n'y aura plus de libéraux, du moins de catholiques-libéraux. Alors, tous les chrétiens, tous les enfants de l'Église sans exception, ayant enfin renoncé aux divisions qui les affaiblissent aujourd'hui, accepteront dans son intégrité l'enseignement du Vicaire de DIEU ; ils s'inspireront en particulier des salutaires vérités contenues dans l'Encyclique et le *Syllabus* ; ils feront de ces vérités la règle non plus seulement de leur conduite privée, mais encore et surtout de leur vie publique. Alors, mais alors seulement, triomphera la cause de la vérité.

Jusqu'à-là, combattons les catholiques-libéraux avec autant d'énergie que les libéraux révolutionnaires. Rappelons-nous que c'est le Pape qui l'a dit : En un sens, les premiers sont plus dangereux pour nous que les seconds.

### XVIII

« Mais enfin, malgré leur libéralisme, les catholiques-libéraux sont catholiques ; et traiter ainsi des catholiques, n'est-ce pas manquer de charité ? »

Un moment ! Ce n'est pas des catholiques-libéraux qu'il est question ici, mais du catholicisme libéral ; ou, ce qui revient au même, ce n'est pas des catholiques en tant qu'ils sont catholiques, mais en tant qu'ils sont libéraux.

En outre, mes chers amis, si, dans nos appréciations sur cette brûlante matière, nous nous prenons en flagrant délit de désaccord avec le Souverain-Pontife, rappelons-nous aussitôt que c'est sa pensée qui doit juger et réformer la nôtre, et non la nôtre qui doit se permettre de juger la sienne. L'enseignement du Chef de l'Église est la règle vivante de la foi. Ici, comme partout et toujours, à lui d'enseigner, à nous de soumettre notre jugement ; à lui de juger la doctrine, à nous de l'accepter avec foi, avec reconnaissance.

Vis-à-vis des catholiques-libéraux, le Chef de l'Église ne blesse pas plus la charité qu'il ne blesse la vérité. Ne perdons pas de vue la belle maxime du très-doux et très-catholique saint François de Sales : « C'est charité que de crier au loup quand il est entre les brebis, n'importe où qu'il soit (*Introduction*, liv. III, chap. XXIX). » Il est vrai, le bon Saint parle ici des ennemis déclarés de l'Église ; mais le Pape juge et déclare que, pour être volés et enveloppés de catholicisme, les libéraux n'en sont que plus dangereux.

Et à cette occasion, à l'occasion de cette épithète de peste très-pernicieuse, qui

indigne les demi-chrétiens, résumons brièvement la thèse catholique (J'extrais le fond de ce résumé d'un remarquable travail publié par le savant et infatigable Père RAMIÈRE, dans *le Messenger*, janvier 1874).

### XIX

#### Résumé de la thèse : le libéralisme catholique est « une peste très-pernicieuse. »

Le libéralisme catholique « est une peste très-pernicieuse, » c'est-à-dire une maladie mortelle, parce qu'il est une erreur très-grave contre une grande vérité révélée. Il est hérétique en son fond, puisqu'il nie sous mille formes les droits de DIEU, de son Christ et de son Église sur les sociétés humaines. Il attribue aux gouvernements le droit de mettre leurs lois et leur politique en opposition avec les lois, avec les volontés de JÉSUS-CHRIST. Nier cette souveraineté sociale du Fils de DIEU, n'est-ce pas équivalamment nier sa divinité ? Nier ce droit et cette mission supérieure de l'Église, n'est-ce pas nier directement sa mission divine ?

Le libéralisme est « une peste très-pernicieuse, » parce qu'il s'étend à tout, et fait pénétrer partout le virus hérétique des doctrines protestantes et révolutionnaires. Il commence par altérer la Religion ; il poursuit son œuvre délétère en philosophie, où il enfante l'ontologisme ; il s'épanouit dans la politique avec ses fatales illusions, avec son impuissance pour le bien ; il se révèle en tout, dans l'éducation, dans l'enseignement, dans la famille, dans l'individu. Et ainsi il touche à une multitude d'âmes, qu'il détériore, quand il ne les perd pas complètement.

« Les autres hérésies, dit un grand penseur cité par un grand Evêque (M. Blanc Saint-Bonnet, dans son beau livre de *la Légitimité*, cité par Mgr l'Evêque de Poitiers), les autres hérésies ont pu se circonscrire ; mais le libéralisme, prenant tous les noms de la vérité (progrès, lumière, liberté, égalité, fraternité, loi, civilisation, etc.), apparaît chez les peuples sous un déguisement tel que, si DIEU ne vient pas renverser cette grande imposture, c'est elle qui achèvera la ruine de la France et de la chrétienté. »

Le libéralisme est « une peste très-pernicieuse » par ses tendances, et c'est par là surtout qu'il exerce ses ravages dans les rangs de la jeunesse catholique. Aucun catholique ne pense à nier en théorie le droit souverain de JÉSUS-CHRIST et de son Église sur les sociétés ; mais en pratique, lorsqu'ils sont atteints de libéralisme, les catholiques se conduisent en vrais libéraux : au lieu de défendre, comme c'est leur devoir, le droit de JÉSUS-CHRIST et de son Église, ils sont toujours prêts à le sacrifier, au nom de la politique, au nom des nécessités du temps, au nom de l'opinion publique, au nom des faits accomplis. On les voit revendiquer, au moins indirectement, pour les ennemis de la foi, la liberté d'attaquer l'Église, et ils mettent une sorte de générosité chevaleresque à soutenir les prétendus droits de l'erreur et à réclamer pour les ennemis de DIEU des privilèges égaux à ceux de ses serviteurs. Ils feront,

comme hommes publics, des actes qui impliquent la négation de ce qu'ils croient comme hommes privés. De pareilles tendances, conséquences logiques des principes catholiques-libéraux, peuvent-elles, je le demande, se concilier avec la foi d'un vrai chrétien ? Un même homme peut-il avoir deux consciences ? et ce qui est faux pour l'homme privé peut-il être vrai pour l'homme public ?

Le libéralisme catholique est « une peste très-pernicieuse » parce qu'il affaiblit et paralyse les défenseurs de l'Église et du droit. Où réside la force de l'armée catholique ? N'est-ce point dans sa foi, dans l'énergie indomptable de sa foi ? Or, le libéralisme est une des principales causes de l'affaiblissement de la foi parmi nous. Il ébranle la foi dans les âmes, en les accoutumant à voir l'erreur marcher de pair avec la vérité. Du moment qu'on accorde à l'une et à l'autre des droits égaux, on les rabaisse l'une et l'autre au rang de simples *opinions*. Le libéralisme réduit la foi d'un grand nombre de chrétiens à un peut-être, à une probabilité humaine, à une opinion plus ou moins respectable. Rien de plus commun aujourd'hui, grâce aux ravages du libéralisme, que d'entendre des chrétiens, voire même des Religieux et des prêtres, parler d'*opinions religieuses*. Elles font le pendant des opinions politiques. Il n'est plus guère question de la vérité. Le libéralisme la sacrifie systématiquement au droit (!) de la majorité, ou encore à ce qu'il appelle « la charité. » Il énerve le christianisme.

Le libéralisme est « une peste très-pernicieuse » parce qu'il met la division parmi les catholiques et les gens de bien. L'Église repose sur l'unité, non moins que sur la vérité. Le catholicisme libéral tend à briser l'unité, en même temps qu'il sape la vérité. Il attire sous ses drapeaux multicolores une partie des catholiques, tandis que les autres restent fidèles au drapeau immaculé de la vérité et de l'obéissance, au drapeau du Saint-Siège. De là, deux partis dans le sein de l'Église ; de là, des divisions, des troubles sans fin. Les catholiques fidèles protestent, comme ils le doivent, contre les concessions faites à l'erreur et à l'esprit du monde. D'autre part les catholiques-libéraux, qui croient sauver l'Église en transigeant avec ses ennemis, accusent leurs adversaires de la perdre par leurs « exagérations » ; ils crient à l'intolérance, à l'entêtement, à l'aveuglement. Ils osent même faire remonter leur blâme jusqu'à nos Evêques, jusqu'au Souverain-Pontife (le *Syllabus* et le Concile l'ont prouvé), les accusant à demi-voix de perdre l'Église.

Que si, comme il arrive dans toute bataille, quelques-uns des défenseurs de l'orthodoxie et du Saint-Siège ne mesurent pas toujours mathématiquement la portée de leurs coups, s'ils font un faux mouvement, surtout s'ils ont le malheur de frapper un peu trop fort, on poursuivra cette exagération de zèle chez des frères avec bien plus de rigueur que l'hostilité ouverte des ennemis.

Et l'on verra alors cet étrange et désolant spectacle : des catholiques fervents qui, à l'église, sont réunis avec leurs frères au pied

du même autel, où ils participent au même Pain céleste, et qui, hors de l'église, se montrent à leur égard plus passionnés, plus aigres, plus injustes, plus impitoyables qu'ils ne le sont envers les hérétiques et les athées. Combien ces scandaleuses divisions font de mal à la cause de DIEU !

Et à qui la responsabilité ? au zèle des catholiques purs ? au courage des défenseurs de la vérité ? Evidemment non. Est-ce à quelque mauvaise intention des catholiques-libéraux ? Pas davantage ; la plupart se trompent de bonne foi. Où est donc le coupable ? Écoutez le Pape qui nous le dit hautement : le coupable, c'est le libéralisme catholique. Oui, voilà la peste qui, après avoir altéré la vérité dans les esprits, se répand au dehors pour briser l'unité des cœurs et des efforts.

Le libéralisme est « une peste très-pernicieuse », parce que, là où il règne, il rend impossible le salut de la société. Il atteint la vie de la société à sa racine même ; comme le phylloxera, qui tue la vigne par la racine. « Le grand péril et le grand mal de nos sociétés, c'est que, dans l'ordre des choses publiques et sociales, les fidèles, et trop souvent les prêtres de notre génération, ont cru que, même en plein christianisme, on pouvait observer la neutralité et l'abstention vis-à-vis de la foi chrétienne, comme si JÉSUS-CHRIST n'était pas venu ou avait disparu du monde. Or quiconque professe ou pratique une pareille théorie, se condamne à ne rien pouvoir absolument pour la guérison et le salut de la société. Si nous n'avons pas réussi à chasser le mal intérieur qui nous mine, qui nous dessèche, qui nous tue, c'est que, tout en ayant la foi privée, nous avons accepté notre part de l'infidélité nationale ; c'est que, quand JÉSUS-CHRIST, par l'organe infaillible de son Vicaire et de son Église, a condamné une doctrine sociale comme erronée et pernicieuse, nous l'avons préconisée comme nécessaire ; quand il a enseigné une chose, nous avons à peu près invariablement fait le contraire. Là est la cause de notre impuissance (Mgr l'Évêque de Poitiers ; homélie du 25 novembre 1873). »

Ce mal, qui n'est autre chose que le catholicisme libéral, paralyse jusqu'aux bonnes œuvres, jusqu'aux prières et aux pénitences qui s'élèvent de toutes parts vers le trône de la miséricorde divine, pour implorer le pardon et le salut. Comment Notre-Seigneur sauverait-il une société résolue à se passer de lui, à contredire ses enseignements, à méconnaître et à violer ses droits ? Le secours temporel de DIEU peut-il être légitimement invoqué contre son propre Fils, contre son autorité et contre son empire ?

Si, au fond de nos prières et de nos pèlerinages, de nos jeûnes et de nos bonnes œuvres, on retrouve toujours nos mêmes obstinations ; si, tout en priant et en faisant l'aumône, nous soutenons opiniâtement les mêmes systèmes condamnés par l'enseignement et par les définitions de l'Église ; si nous caressons toujours les mêmes préjugés, si nous adorons toujours les mêmes idoles, les fausses libertés, les mortels principes de 89, ravivés en 1830, glorifiés en 1852 et depuis, nos prières demeureront

nécessairement stériles ; et la sagesse, la sainteté, et la justice de DIEU lieront les mains à sa miséricorde.

L'*Imitation* dit à ce sujet une parole profonde qui s'applique aux sociétés plus encore, s'il se peut, qu'aux individus : « Il vaut mieux choisir d'avoir contre soi le monde entier, que d'avoir devant soi JÉSUS offensé. » Or, dans l'état où le libéralisme a réduit notre pauvre société moderne, « c'est JÉSUS offensé », qu'elle a devant elle, JÉSUS mis hors la loi. De là, ces impossibilités que personne ne sait vaincre, et contre lesquelles les hommes, quels qu'ils soient, viennent s'user et se briser les uns après les autres.

Tant que l'on ne reviendra pas socialement, politiquement au Roi JÉSUS et aux salutaires directions de son Église, on aura beau prier, on aura beau faire des bonnes œuvres, le salut sera radicalement impossible. La main libérale détruira au fur et à mesure ce qu'aura édifié la main catholique.

Comme le mulet, animal métis, le libéralisme catholique, doctrine métis, fruit de l'esprit faux et de la fausse charité, est infécond ; frappé de stérilité, et, qui pis est, stérilise tout ce qu'il touche.

Le libéralisme catholique est « une peste très-pernicieuse », parce qu'il place à la base de nos institutions publiques des principes dont les conséquences extrêmes, rigoureusement logiques, aboutissent à des horreurs. Le principe fondamental du libéralisme peut se résumer ainsi : *vis-à-vis de la loi, l'erreur a les mêmes droits que la vérité.*

De là sort « la liberté de penser », qui peut se formuler ainsi : J'ai le droit de penser tout ce que je veux, de croire tout ce que je veux, de nier tout ce que je veux. J'ai le droit de croire qu'il n'y a pas de DIEU, que je n'ai pas d'âme, que le vol est permis, qu'il n'y a pas plus de mal à tuer un homme qu'un poulet.

De là sort « la liberté de conscience » : Toutes les religions ont un droit égal au respect et à la protection de la loi. Même respect, même protection pour l'Évangile et pour l'alcoran. Même respect pour le chrétien qui adore JÉSUS-CHRIST et pour le juif qui le blasphème. Même respect pour le catholique qui vénère la sainte Eucharistie, et pour le huguenot qui la foule aux pieds. Même respect pour le martyr et pour son bourreau.

De là sort « la liberté de la parole » : J'ai le droit de dire tout ce que je pense, et personne n'a le droit de retenir ma parole sur les lèvres. J'ai le droit au blasphème. M'empêcher de louer DIEU et m'empêcher de l'insulter sont, l'un comme l'autre, un attentat à ma liberté, et par conséquent un crime.

De là sort « la liberté de la presse » : Tout ce que j'ai le droit de dire, j'ai le droit de l'imprimer et de le publier. Le premier apostat venu a le droit d'écrire que JÉSUS-CHRIST n'est pas DIEU, et nul homme, nul pouvoir n'a le droit d'arrêter son livre ou son journal.

De là sort « la liberté d'action » : J'ai le droit de faire tout ce que je veux, et de mettre en pratique tout ce que je pense, à la seule condition (encore parfaitement arbitraire) d'être en règle avec la police.

Assurément tous les catholiques-libéraux, et non-seulement eux, mais tous les honnêtes gens, repoussent avec indignation ces absurdes et horribles folies ; mais ils admettent bel et bien les principes d'où elles découlent, et dans les bas-fonds de la société, il ne manquera jamais de terribles logiciens qui les tirent.

Enfin, le libéralisme catholique est une peste, « une peste très-pernicieuse, » parce que les catholiques qui en sont atteints deviennent eux-mêmes, bon gré mal gré, les auteurs de toutes les ruines publiques. Partout et toujours, l'histoire moderne le démontre, ce sont les illusions et les défaillances des gens de bien qui ont préparé les voies aux excès révolutionnaires. Tout 89 porte dans ses flancs un 93, comme la fleur porte en elle-même le fruit en germe. Le libéralisme, c'est la Révolution en fleurs ; la démagogie et l'anarchie sont la Révolution dans son fruit.

**Qui donc nous empêche de ressusciter à la vraie vie catholique, à la vraie vie sociale et politique ? Qui ? ce sont les chrétiens à idées fausses, les prétendus hommes d'ordre ; ce sont les catholiques-libéraux.**

La Révolution s'est discréditée elle-même par les désastres qu'elle accumule depuis un siècle ; elle est convaincue de nous avoir fait autant de mensonges que de promesses ; ses adeptes les plus ardents sont les premiers à la déclarer en banqueroute. Le moment serait donc venu de secouer son joug, pour revenir à l'ordre chrétien. Le bon DIEU a beau aplanir les voies, préparer toutes choses : qui donc nous empêche de ressusciter à la vraie vie catholique, à la vraie vie sociale et politique ? Qui ? Ce ne sont pas les forcenés de la Commune ; ce ne sont pas les ennemis déclarés de la Religion et de la société : ce sont les chrétiens à idées fausses, les prétendus hommes d'ordre, qui conservent et proclament les principes de cette même Révolution dont ils combattent les violences ; ce sont les révolutionnaires modérés, ce sont les catholiques-libéraux. La Révolution doctrinale, le libéralisme retient l'enfant prodigue qui veut reprendre le chemin de la maison paternelle ; qui veut jeter loin de lui les haillons de la licence, pour reprendre le blanc vêtement de la liberté ; qui veut échapper au joug déshonorant du despotisme ou de l'anarchie, pour se remettre, paisible et confiant, sous la main paternelle de l'autorité.

Et comment le libéralisme le retient-il ainsi ? C'est qu'il n'est pas autre chose que la doctrine de la Révolution ; comme la Révolution est la pratique extrême, mais logique, du libéralisme. Si la Révolution n'avait pour elle que ses violences, ses

triumphes ne pourraient être que passagers : c'est par ses doctrines que se perpétue son empire ; et ce sont les fauteurs de ces doctrines, surtout quand ils sont honnêtes et religieux, en d'autres termes, ce sont les libéraux-catholiques qui, en dépit de leurs bonnes intentions, opposent à la résurrection chrétienne de la société une barrière infranchissable.

Partout, en France comme dans toute l'Europe chrétienne, la force principale de la Révolution réside dans l'appui que les hommes d'ordre prêtent à ses principes, beaucoup plus que dans la rage avec laquelle les hommes de désordre en déduisent les conséquences. Le libéralisme est le poison qui tue : l'anarchie est la décomposition qui suit la mort.

Et combien d'hommes d'ordre sont dans ce cas ! Plus de quatre-vingt-dix sur cent. Pas un d'eux ne voudrait mourir sans sacrements ; tous ils ont la foi, bien qu'ils ne la pratiquent pas tous et toujours. Ils sont donc catholiques ; oui, mais ils sont plus libéraux encore ; et c'est pour cela qu'ils font, sans le vouloir et quelquefois même sans le savoir, l'horrible, l'incalculable mal que nous venons d'exposer.

Je le demande donc à tout homme de foi et de bonne foi, le docte et très-catholique Evêque de Poitiers avait-il raison de s'écrier dans une de ces incomparables homélies qui prennent parfois l'importance d'un événement : « O vous, qui n'avez rien de commun avec l'impiété des libéraux révolutionnaires, mais qui professez les doctrines du catholicisme libéral irrévocablement inscrit au catalogue des erreurs condamnées par l'Église, prenez-y garde : ce n'est pas à côté du fondement chrétien, c'est *sur* ce fondement même que doit s'élever l'ordre. Hors de là, c'est l'ébranlement, la caducité, la chute ; c'est le désordre, l'anarchie, et, par suite, c'est le retour inévitable au régime du despotisme que vous êtes condamnés à ramener tout en le maudissant (Noël 1873). »

Tels sont, mes amis, les fruits empoisonnés du libéralisme catholique. D'après les fruits, jugez de l'arbre.

## XX

En pratique, que faut-il donc faire ?

C'est fort simple : il faut être catholiques de la tête aux pieds, catholiques dans nos idées et dans nos jugements, catholiques dans nos sympathies, catholiques dans nos paroles, catholiques en tout et partout, dans nos actes publics comme dans notre conduite privée.

Et comme la première condition requise pour être catholique, c'est d'être véritablement et pleinement soumis au Vicaire de DIEU, Chef suprême de l'Église et règle vivante de la vraie foi, notre premier soin doit être d'éviter, comme le feu, tout ce qui pourrait diminuer ou altérer le moins du monde le religieux respect et l'obéissance absolue à l'égard du Saint-Siège. Ce point est d'une importance majeure. Dans nos études,

dans nos discussions, dans nos lectures, dans nos conférences, dans nos liaisons mêmes, nous n'y faisons pas assez attention ; et de là vient que nous nous laissons parfois entamer.

« Pour vous, chers fils, nous dit le Saint-Père, souvenez-vous que, sur la terre, le Pontife Romain tient la place de DIEU, et que dès lors, en tout ce qui concerne la foi, la morale et le gouvernement de l'Église, il peut dire avec le Christ : « *Quiconque ne recueille pas avec moi, disperse.* » Faites donc consister toute votre sagesse dans une obéissance absolue et dans une libre et constante adhésion à la Chaire de Pierre (Bref aux Milanais). »

A cette pierre de touche infaillible, nous pourrions aisément reconnaître l'or pur, et le discernir du cuivre doré. Toute doctrine qui s'écarte *en quoi que ce soit* de l'enseignement de Rome doit être par cela même suspectée ; et non-seulement suspectée, mais repoussée ; et non-seulement repoussée, mais combattue. C'est là « le bon combat de la foi », dont parle l'Apôtre saint Paul, et auquel nous sommes tous appelés à prendre part, les uns comme chefs : ce sont les prêtres ; les autres comme simples soldats de JÉSUS-CHRIST : ce sont les laïques.

## XXI

« Mais que faire tout spécialement pour nous garantir de ce que le Saint-Père appelle le virus des opinions catholiques-libérales ? »

D'abord ne lisez pas, ou ne lisez qu'avec une extrême précaution les journaux, revues et brochures du parti. Le journal, en particulier, est une goutte d'eau quotidienne qui peu à peu creuse la pierre et corrompt l'esprit. L'expérience le démontre chaque jour. Si vous voulez échapper au libéralisme catholique, évitez les journaux libéraux-catholiques. Et notez que les plus dangereux sont ceux dont les formes sont plus modérées, plus douceâtres.

Par contre, lisez fidèlement, puisque hélas ! il faut lire quelque journal, lisez l'une des rares feuilles publiques qui prennent pour première règle de se conformer en tous points à la lettre et à l'esprit des enseignements du Saint-Siège. Ne vous laissez point arrêter par les amères et injustes critiques dont elles sont l'objet. Si on les déteste tant, c'est qu'elles n'entendent point pactiser avec les erreurs à la mode ; c'est qu'elles les dépitent et leur font la chasse dès que passe le bout de l'oreille ; c'est qu'elles déjouent avec une inopportunité très-désagréable les complots, les habiletés de l'ennemi ; c'est qu'elles ne savent point flatter l'opinion publique, comme le font chaque jour les feuilles libérales, et qu'elles sont prêtes à tout plutôt que de reculer d'une semelle lorsqu'il s'agit de défendre la vérité, le droit, les principes, la cause du Pape et de l'Église.

Puis, instruisez-vous sérieusement et solidement sur les principales questions qui sont à l'ordre du jour, allant chercher la lumière là où elle est, c'est-à-dire dans des livres ouvertement catholiques-romains, où le faux ne soit point mêlé au vrai, où l'eau de

la vérité soit pure et limpide. L'ignorance de la vraie doctrine catholique est presque toujours le *flambeau* des thèses libérales.

Cette ignorance enfante une illusion des plus communes, qui laisse les jeunes gens s'enfoncer chaque jour davantage dans le libéralisme, sous le spécieux prétexte qu'ils ne s'occupent pas des questions de doctrine, qu'ils n'y entendent rien, qu'ils laissent cela aux prêtres, aux théologiens, etc. Ils restent systématiquement libéraux en pratique, sous prétexte qu'ils ne le sont pas en théorie. Gardez-vous de cette illusion. Elle vous inféoderait au parti libéral ; et, quoi qu'on en dise, elle vous inoculerait par tous les pores « le virus des opinions catholiques-libérales. »

Enfin et surtout, méfiez-vous grandement des ecclésiastiques imbus de libéralisme. Un prêtre catholique-libéral fait à lui seul plus de mal que cinq cents laïques. En matière de doctrine, la parole d'un laïque a d'ordinaire peu de poids ; mais pour le prêtre, c'est tout autre chose. DIEU a dit, en effet : « *Les lèvres du prêtre garderont la science, et c'est de sa bouche qu'on apprendra à connaître la loi.* » Or, que fait le prêtre libéral ? A ceux qui lui demandent la vérité, il dispense l'erreur ; et quelle erreur ? celle que le Souverain-Pontife déclare hautement être plus à redouter pour les catholiques de ce temps-ci, que les blasphèmes révolutionnaires eux-mêmes. « Le plus grand malheur qui puisse arriver à un chrétien laïque, disait récemment Pie IX à un de nos Evêques, c'est d'avoir pour conseiller et pour ami un prêtre imbu de mauvaises doctrines. Un prêtre qui a de mauvaises mœurs, on le méprise, on le repousse ; mais un prêtre qui a de mauvaises doctrines, il vous séduit d'autant plus facilement que ses opinions flattent les idées du jour. »

Mes amis, mes chers amis, ne vous laissez point éblouir, par l'éclat des noms propres et des belles réputations. Aux ecclésiastiques catholiques-libéraux manque le premier de tous les mérites, celui d'une foi pure et d'un jugement solide. Tout ce qui brille n'est pas or : en pareille matière, c'est littéralement vrai.

Le petit nombre des hommes d'Église qui, emportés par la vanité et par l'esprit d'indépendance, ont le malheur de patronner le libéralisme-catholique, sont ou des esprits de travers ou des ambitieux, qui peuvent avoir du brillant, mais qui n'ont ni la vraie science, ni le véritable esprit de l'Église.

Méfiez-vous des ecclésiastiques libéraux, quels que puissent être d'ailleurs leur talent, leur zèle. S'ils font un peu de bien d'un côté, ils font trois fois plus de mal de l'autre : on les a vus à l'œuvre, à l'époque du Concile. Ils n'étaient guère gallicans que parce qu'ils étaient libéraux. Aujourd'hui, s'il n'y a plus de gallicans, les libéraux sont encore là ; et, sauf d'honorables mais trop rares exceptions, leur esprit est demeuré le même. Soumission n'est pas toujours conversion. Après tous les avertissements tombés des lèvres du Pape, avertissements nécessairement connus du clergé, il leur faudra une rude bonne foi pour être excusés au tribunal de DIEU.



## XXII

« Un mot encore : pourquoi dans toutes ces pages, vous adressez-vous aux jeunes gens ? Est-ce que ces vérités ne regardent pas les vieux au moins autant que les jeunes ? »

Sans doute ; mais les vieux sont si souvent incorrigibles ! Il est facile de redresser un jeune arbre qui ne pousse pas droit : essayez donc d'en faire autant à un vieux qui a poussé de travers !

L'esprit du jeune homme est presque toujours aussi honnête, aussi sincère, aussi vrai que son cœur est bon et généreux. C'est pour cela que je vous parle ici de préférence, mes bons et chers amis. J'ai la confiance qu'après avoir lu sérieusement et devant DIEU mon petit travail, pas un d'entre vous ne sera désormais capable de se laisser infecter, à un degré quelconque, de la peste du catholicisme-libéral. Ce sera votre salut, et la salut de bien d'autres.

Que DIEU vous garde en la pureté de la foi et en la sainteté de son amour !

## ÉPILOGUE

A l'occasion des premières éditions de ce petit opuscule, un prêtre qui, depuis vingt-cinq ans, se consacre tout entier et avec grande bénédiction au salut des jeunes gens, m'écrivait ces quelques lignes, par où je termine :

« Nous ne saurions trop insister, nous autres prêtres, dispensateurs de la doctrine et directeurs des consciences, sur les causes qui engendrent le libéralisme chez nos jeunes gens. Il y en a principalement trois : le demi-savoir, l'orgueil et l'esprit faux.

« Le demi-savoir en matière de religion : les jeunes gens se font trop souvent un catholicisme de fantaisie, blasphémement ce qu'ils ignorent, et, sans s'en douter, tombent dans de graves erreurs, qui sont au fond de véritables hérésies.

« L'orgueil : ils n'ont plus le sens de l'obéissance catholique, laquelle est la base de la foi, et par conséquent du salut. Ils sont constamment à la recherche de détours, d'excuses, de prétextes de toutes sortes pour échapper au devoir d'obéir. Or, il faut obéir au Pape, comme il faut obéir à JÉSUS-CHRIST, dont le Pape tient ici-bas la place ; et de même qu'on ne peut pas trop obéir à JÉSUS-CHRIST, de même on ne peut pas trop obéir au Pape. Le jeune catholique-libéral ne comprend rien à tout cela. En dehors de ce qu'il s'imagine être le strict nécessaire, il n'entend relever que de lui-même.

« L'esprit faux : à force de lire des journaux bâtarde, des revues et des livres semi-catholiques, à force de fréquenter les gens du parti et de se moquer des autres, ils ont fini par se fausser tellement l'esprit, que leur maladie devient quasi-incurable.

« Ces trois causes produisent également l'entêtement, l'entêtement qui est le caractère distinctif de toutes les erreurs. Il y a une ressemblance frappante entre le jansénisme du dix-septième siècle et le

libéralisme du dix-neuvième : même esprit de chicane, même orgueil pieux, même obstination à ne pas tenir compte des avertissements et enseignements du Saint-Siège, même cénacle de femmes, mêmes coteries de soi-disant grands hommes et de soi-disant grands écrivains, même fanatisme pour quelques Evêques aux dépens du Pape et de l'Épiscopat. C'est la peste en personne, comme l'a répété plusieurs fois notre grand et saint Pie IX. Mais c'est une peste à la mode, une peste aristocratique, en gant beurre frais, en jupons de soie ; c'est la peste des beaux-esprits. Comme du temps de Port-Royal, c'est un besoin de bruit, de renommée, de clinquant ; une tactique de se poser en victimes incomprises et persécutées ; un art incroyable pour séduire et attirer à soi surtout les jeunes gens et les femmes du monde.

« Le demi-savoir, l'esprit faux et l'entêtement, voilà pour le docile troupeau, pour les moutons ; l'orgueil, avec toutes ses audaces et ses subtilités, voilà pour les chefs.

« Insistez là-dessus. C'est fâcheux pour qui se fâchera ; mais c'est vrai, très-vrai, trop vrai.

« Comme il est plus facile et plus vite fait de dire :

« Je crois fermement tout ce qu'enseigne l'Église, tout ce que disent les Brefs et les Encycliques du Saint-Père ! »

## PREMIER APPENDICE

Au moment où commençait le tirage de ce petit opuscule, a paru l'édition romaine, « autorisée et revue par le Saint-Père », des Allocutions prononcées au Vatican depuis le 20 septembre 1870. Quelques variantes, non dans le fond, mais dans la forme, de la célèbre Allocution du 18 juin 1871, citée en partie à la page 350, nous ont paru mériter d'être mises sous les yeux du lecteur. Ces graves paroles ont été niées si catégoriquement par le parti catholique-libéral, que la reproduction du texte *authentique* ne paraîtra pas superflue ici.

Voici les propres paroles du Souverain-Pontife à la députation française. Sa Sainteté s'exprimait en français :

«... Vous savez combien j'aime la France. Je puis donc vous dire franchement la vérité. Il est même nécessaire que je vous la dise.

**« Le mal que je vous signale est plus terrible encore que la Révolution, que la Commune même ! »**

« L'athéisme dans les lois, l'indifférence en matière de religion, et ces maximes pernicieuses qu'on appelle *catholiques-libérales*, voilà, oui voilà les vraies causes de la ruine des États, et ce sont elles qui ont précipité la France. Croyez-moi, le mal que je vous signale est plus terrible encore que la Révolution, que la Commune même ! »

Ici le Saint-Père porta les mains à son front, et, avec un mouvement qui indiquait un amer chagrin mêlé à une profonde indignation, il dit :

« J'ai toujours condamné *le libéralisme catholique* (puis, levant les mains et les agitant, il ajouta avec vivacité et avec force), et je le condamnerais quarante fois encore s'il le fallait.

« A ce propos, je me souviens d'un Français qui avait une place élevée, et que j'ai connu de près ici, à Rome ; j'ai eu même occasion de parler avec lui, et il me faisait de grands compliments. C'était ce que l'on appelle un homme distingué, honnête, qui pratiquait sa religion et se confessait. Mais il avait des idées étranges et certains principes que je n'ai jamais pu comprendre comment ils avaient pu prendre racine dans un catholique de bonne foi. C'étaient précisément les maximes dont je parlais tout à l'heure.

« Ce personnage soutenait (Un catholique, oser dire, bien plus, oser soutenir de pareilles choses devant le Pape !) que, pour bien gouverner, il faut avoir une législation athée, de l'indifférence en matière de religion, et cette singulière tactique qui sait s'accommoder à toutes les opinions, à tous les partis, à toutes les religions, et unir ensemble les dogmes immuables de l'Église avec la liberté des cultes, des consciences. Nous étions d'accord sur plusieurs points ; sur ceux-ci, jamais.

« Cet homme, que faisait-il, en effet ? Aujourd'hui, une chose ; demain, une autre tout opposée. Un de ses amis, qui était protestant, mourut à Rome ; il suivit son convoi et assista aux funérailles dans un temple protestant ! On fait certainement très-bien d'assister les protestants dans leurs nécessités, leurs maladies, et de leur faire l'aumône, l'aumône de la vérité surtout, pour procurer leur conversion ; mais c'est chose excessivement blâmable que de participer à leurs cérémonies religieuses.

« Je persistais à dire que je ne pouvais me persuader comment on peut gouverner un État avec des lois athées ; comment de telles lois pouvaient être basées sur la justice tout en excluant l'idée de DIEU ; comment il était possible de trouver la rectitude et la vérité dans les fluctuations des partis opposés et du libertinage effréné qui en est la conséquence.

« Malgré tout, cet homme s'obstinait (En vérité c'est trop fort ! Mais l'entêtement est un des caractères saillants du parti catholique-libéral) à croire que c'était là la manière de gouverner sagement les peuples et de les conduire à la civilisation et au progrès.

« La pauvre France a pu voir où aboutissent ces belles maximes, Paris surtout au milieu des horreurs des *communards*, qui, par les meurtres et les incendies, se montrèrent semblables à des démons sortis de l'enfer !

« Mais non, ce ne sont pas seulement ceux-ci que je crains. Ce que je redoute davantage, c'est cette malheureuse politique chancelante qui s'éloigne de DIEU. C'est ce jeu... Comment l'appellez-vous, vous, en

français ? Nous l'appelons, nous, *altalena* en italien. (*Bascule*, dit tout bas quelqu'un). C'est cela, oui ; ce jeu de bascule qui détruit la religion dans les États et renverse même les trônes. » (*Collection romaine des discours de N. S. P. le Pape PIE IX, publiée par les soins du R. P. Pasquale de Franciscis ; tome I, page 133*).

## DEUXIÈME APPENDICE

Depuis la publication du présent opuscule, en 1874, le Saint-Siège a continué de poursuivre et de frapper le *catholicisme-libéral*. A l'occasion de la réédition de ce travail dans le format *in-8°*, je crois rendre service à la cause de la vraie doctrine et aux esprits sérieux, en reproduisant ici la série de plus en plus imposante des Actes Apostoliques relatifs à cette erreur si dangereuse.

Je n'ai pas sous la main le texte latin de ces documents ; mais vu les sources d'où émanent les traductions, je puis garantir pleinement la fidélité scrupuleuse et intelligente de la version.

Le lecteur voudra bien se rappeler que c'est ici la parole officielle du Vicaire de DIEU sur la terre, la parole du Chef suprême de l'enseignement catholique, et que, par conséquent, il y aurait matière à péché, à péché grave contre l'obéissance due aux enseignements de l'Église, à ne pas adhérer, intérieurement et extérieurement, à la doctrine qu'exposent ces Brefs du Souverain-Pontife.

### I

« *A nos chers fils, les directeurs et les rédacteurs du journal l'Osservatore Cattolico.*

« PIE IX, PAPE.

« Chers fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Le don que Nous avons reçu de vous, chers fils, et de l'excellente Association de la Jeunesse catholique milanaise, don qui est formé d'une quantité de faibles offrandes, Nous fait voir clairement le nombre remarquable des fidèles qui, en partageant vos sentiments, adhèrent avec une dévotion entière et sincère aux doctrines de ce Saint-Siège, que vous professez et enseignez.

« Mais deux motifs Nous rendent le don en lui-même très-agréable et précieux. C'est d'abord que la foi de ceux qui l'offrent resplendit d'un éclat d'autant plus vif qu'elle se maintient plus pure et plus ferme au milieu des sectateurs de ces opinions dont vous parlez, lesquels, — dans un désir de fausse et réprouvable conciliation, — s'efforcent d'allier la lumière avec les ténèbres, le CHRIST avec Bélial.

« C'est ensuite que ce don témoigne de votre louable constance à entretenir cette foi et à la propager, malgré les entraves que vous rencontrez ; et bien que vous éprouviez l'hostilité des puissants, que vous soyez quelquefois opprimés, souvent combattus, et que vous ayez fréquemment contre vous ceux-là mêmes qui devraient applaudir et soutenir Notre doctrine que vous répandez

et inculquez.

« Souvenez-vous, chers fils, que telle a toujours été la destinée de ceux qui ont combattu pour la vérité et pour la justice : mais rappelez-vous aussi que leurs efforts ne sont pas demeurés vains ni inutiles, qu'ils ont fini au contraire par être couronnés de la victoire.

« Persistez donc avec courage dans l'entreprise que vous avez commencée, quelque scabreuse, et souvent périlleuse ou ingrate, qu'elle soit ; car, — vous étant proposé de défendre la cause de DIEU, de l'Église et de la justice, et vous appuyant, pour instruire et aider le prochain, sur l'autorité infaillible de cette Chaire de Pierre, — quoique vous n'avez pas présentement à vous réjouir d'un ample résultat spirituel de vos efforts, — vous ne serez certainement pas privés auprès de DIEU d'une large récompense pour vos travaux.

« Cette récompense, Nous vous la souhaitons surabondante, et comme augure de cette faveur, et aussi pour vous témoigner Notre gratitude et Notre bienveillance paternelle, Nous vous donnons, chers fils, à vous et à toute la société de la Jeunesse catholique milanaise et de tout cœur Notre Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 14 janvier 1875, de Notre Pontificat la vingt-neuvième année.

« PIE IX, PAPE »

### II

« *A notre cher Fils CHARLES PÉRIN, professeur de droit public et d'économie politique à l'Université de Louvain.*

« PIE IX, PAPE.

« Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Alors que la société civile estime que le progrès de la « *civilisation* » — progrès qu'elle croit avoir atteint — demande qu'elle se constitue, se gouverne et se dirige par elle-même en dehors de DIEU et de la religion de DIEU ; alors que, par là, ayant démoli le fondement de la vie sociale, elle prépare sa dissolution ; c'est avec une très-grande opportunité que vous lui avez remis en mémoire, par votre remarquable travail sur *les Lois de la société chrétienne*, que la religion et la société humaine ont un même fondateur, que la loi du juste est une et éternelle, que cette loi une a été édictée aussi bien pour les hommes réunis en société que pour les hommes pris individuellement, et que, par conséquent, c'est de l'observance de cette loi une que les nations doivent attendre l'ordre, la prospérité, l'avancement.

« Difficile, certes, et d'un rude labeur, est l'œuvre que vous avez entreprise, — mais, pour l'accomplir, vous avez été aidé tant par les sciences spéciales que depuis longtemps déjà vous enseignez avec un si grand succès, que par la force, la pénétration, le discernement de votre esprit, et surtout

enfin par la religion, par une fermeté qu'aucune contradiction ne peut ébranler, par l'amour de la justice, et par une soumission absolue aux lois de l'Église et au magistère de cette Chaire de la Vérité.

« Aussi, bien que Nous n'ayons pu parcourir que peu de pages de vos deux volumes, Nous avons pensé qu'il était juste de louer la clarté et la liberté avec lesquelles vous exposez, expliquez et défendez les purs principes, et avec lesquelles, traitant de tout ce qui dans les lois civiles peut s'écarter de ces principes, vous condamnez certaines de ces déviations et vous enseignez que certaines autres — si elles ont été introduites sous l'empire de circonstances pour éviter des maux plus graves — peuvent à la vérité être tolérées, mais non élevées à la dignité de droits, vu qu'il ne peut y avoir aucun droit contre les éternelles lois de la justice.

« Et plût à DIEU qu'ils le comprissent ceux qui se vantent d'être catholiques, bien qu'ils adhèrent avec une telle opiniâtreté aux libertés de conscience, des cultes, de la presse et autres du même genre proclamées par les révolutionnaires à la fin du siècle dernier, et constamment prosrites par l'Église, — que non-seulement ils prétendent qu'on doit les tolérer, mais encore qu'on doit pleinement les tenir pour des droits, et les favoriser et les défendre comme nécessaires à la condition présente des choses et à la marche du progrès : comme si ce qui est en opposition avec la vraie religion, ce qui fait l'homme autonome et l'affranchit de l'autorité divine, ce qui ouvre la voie large à toutes les erreurs et à la corruption, pouvait apporter aux nations prospérité, profit et gloire.

« Si les hommes de cette espèce n'avaient pas mis leur sens propre au-dessus des enseignements de l'Église ; s'ils n'avaient pas ainsi, peut-être sans s'en rendre compte, tendu une main amie aux adversaires haineux de l'autorité religieuse et de l'autorité civile ; s'ils n'avaient pas ainsi divisé les forces unies de la famille catholique, — les machinations et l'audace des perturbateurs eussent été contenues, et les choses n'en seraient pas arrivées à ce point que le renversement de tout ordre est à craindre.

« Mais bien qu'il n'y ait absolument rien à espérer de ces hommes, qui ne veulent pas écouter l'Église, votre ouvrage fournira néanmoins des forces et des armes à ceux dont les idées sont droites ; il pourra éclairer ceux qui hésitent, relever et affermir ceux qui chancellent. Pour vous qui, sans craindre le choc des opinions contraires et méprisant les séductions de la faveur, avez librement écrit pour la vérité, vous ne manquerez pas de recevoir de DIEU la récompense que vous avez certainement méritée. Nous le prions, en attendant, de vous combler de ses secours et de ses dons, et Nous désirons que la Bénédiction Apostolique — que Nous vous accordons, cher Fils, avec une grande affection et comme témoignage de Notre bienveillance paternelle, soit pour vous le présage de ces faveurs divines.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 1er février 1875. — de Notre Pontificat la vingt-neuvième année.

« PIE IX, PAPE. »

### III

« *A nos chers Fils les Membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, des Comités et des Cercles catholiques, et aux autres fidèles du diocèse d'Angers qui nous ont envoyé une Adresse.*

« PIE IX, PAPE.

« SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

« Si Nous sommes assuré, chers Fils, de rencontrer au milieu de cette violente persécution soulevée, de nos jours, contre l'Église et contre le Saint-Siège, un grand nombre de chrétiens qui demeurent inébranlables dans la foi ; et si Nous Nous réjouissons de voir avec quelle fermeté ils affirment et défendent, contre les attaques de l'erreur et de la force, les droits et l'autorité de la religion, avec quel zèle ils s'empressent de Nous venir en aide par la prière et les secours d'argent ; cependant il Nous est toujours extrêmement agréable de parcourir les longues listes de ces catholiques qui ne craignent pas, malgré les embûches et les périls, d'exprimer, le front haut, leur soumission au Siège de Pierre ; et qui, par leur grand nombre, dans chaque diocèse, ou dans chaque province, représentent manifestement des milliers de fidèles unis à Nous, dans le monde entier, par les liens d'une parfaite charité et véritablement enfants de l'Église.

« C'est pourquoi Nous avons reçu avec une joie toute paternelle ce volume considérable que Nous a remis votre éminent Evêque et qui, si le temps n'a pas permis d'y joindre beaucoup d'autres noms, contient cependant plus de trente mille signatures. A cette vue, Nous n'avons pu Nous empêcher de rendre grâce à DIEU de ce qu'il a daigné, lorsque la corruption et l'impiété Nous envahissent de toutes parts, donner cette consolation à Nos larmes, et conserver dans le monde entier, pour l'intégrité et l'honneur de son Église, une si grande part d'âmes fidèles, dont l'action finira par rétablir l'ordre universellement troublé.

« Recevez donc, pour ce volume auquel vous avez bien voulu joindre un généreux présent, les témoignages de Notre vive reconnaissance. Persévérez dans la foi, dans la prière, dans la pratique des œuvres pieuses qui sont l'objet de vos associations. Mais ne vous laissez jamais détourner de votre but, soit par les pièges multipliés de l'erreur, soit par la crainte, la faveur, les séductions des hommes, soit par les discours subtils et mielleux de ceux qui, confiants dans leur propre sagesse, traitent parfois d'inopportune telle ou telle doctrine de l'Église, croient avoir trouvé une sorte de moyen terme à l'aide duquel ils pourront amener à de mutuels embrassements la vérité et l'erreur qui se combattent sans cesse, estiment comme une œuvre de prudence de ne s'attacher pleinement ni à l'une ni à l'autre, de peur que la vérité ne trouble l'erreur dans sa possession, ou que l'erreur ne dépasse les limites qu'on a cru follement pouvoir lui assigner.

« Certes, vous ne vous écarterez pas du droit chemin, si, comme vous l'avez fait jusqu'ici, vous vous attachez fortement à cette Pierre que le CHRIST a posée comme fondement de son Église et sur laquelle il a établi la Chaire de vérité. En vous appuyant sur elle, vous ne serez ébranlés par aucun choc, ni trompés par la fraude ou par la ruse.

« C'est pourquoi Nous appelons sur vous les secours abondants de la grâce céleste, et pour vous en donner un gage, aussi bien qu'un témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons affectueusement, à vous, Chers Fils, la Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 février 1875, de Notre Pontificat la 29<sup>e</sup> année.

« PIE IX, PAPE »

### IV

« *A nos chers Fils, le Président et les Membres du Congrès catholique italien, à Florence.*

« PIE IX PAPE.

« Chers Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Avec le plus vif plaisir Nous apprenons, chers Fils, que sous peu vous vous réunirez à Florence, et que là vous vous appliquerez de nouveau à défendre et à soutenir les intérêts catholiques. Nous qui avons déjà vu avec la plus douce satisfaction combien profitables à un si grand œuvre ont été les travaux de votre dernier Congrès, Nous avons à bon droit la confiance que cette nouvelle Assemblée ne sera pas d'un moindre avantage à la Religion et aux bonnes mœurs.

« Prenez garde, cependant, qu'il ne s'introduise parmi vous de faux frères, c'est-à-dire ceux qui, ou imbus d'opinions peu droites, ou ne considérant ou ne connaissant pas la nature intime, l'habileté et la malice des bouleversements actuels, — et se réputant sages, — estiment que des principes qui se heurtent entre eux se peuvent concilier, et que, entre les plus acharnés adversaires de la Religion et ceux qui lui sont fidèles, la concorde se peut rétablir moyennant tel ou tel pacte politique ; comme s'il était donné de guérir une profonde plaie dans les entrailles, en appliquant sur la peau une légère compresse. Eux, qui vont criant la paix partout, n'ont pas connu les voies de la paix, laquelle consiste seulement dans la tranquillité de l'ordre vrai et parfait : et tandis qu'ils donnent à croire qu'ils pourvoient à la paix, ils répandent les dissensions parmi les frères, ils détruisent la vigueur de l'unité, inexpugnable pour l'ennemi, et, sans s'en apercevoir, favorisent avec toute efficacité la cause de cet ennemi.

« Repoussez donc loin de vous les très-funestes embûches du catholicisme-libéral, lesquelles, ou rendraient inutiles votre zèle et vos travaux, ou en amoindriraient l'énergie, ou les rendraient stériles. Tenez-vous fermement à la profession que vous avez faite au premier Congrès, car vous savez qu'elle est parfaitement conforme au jugement du

Saint-Siège, et que tous ceux qui, confiants dans leur sens propre, s'éloignent des enseignements de ce Saint-Siège, s'écartent de la vérité.

« Nous souhaitons à vos travaux le plus heureux résultat, et Nous voulons que vous en trouviez le gage dans la Bénédiction Apostolique que, en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons à tous, chers Fils, avec une très-particulière affection.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 septembre 1875, l'an trentième de Notre Pontificat.

« PIE IX PAPE. »

### V

« *A nos chers Fils, les directeurs et les rédacteurs de l'Osservatore Cattolico, de Milan.*

« PIE IX PAPE.

« Chers Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« L'œuvre que vous avez entreprise, chers Fils, de défendre la cause catholique, de soutenir la vérité, de prémunir les fidèles contre les erreurs et les embûches, a grandement ennobli et Nous a rendu beaucoup plus agréable le don, présenté par vous, des offrandes que vous avez reçues de vos lecteurs et qui portent témoignage de leur foi et de leur religieux amour pour ce Saint-Siège.

« En vérité, vous avez entrepris une tâche difficile et ardue, rendue même très-ingrate — non par les adversaires que vous vous étiez proposé de combattre — mais *par des frères* qui, induits en erreur par un vain désir (*vana cupidigia*) de conciliation, font obstacle à ce genre de combat. Mais puisque sous cette erreur se cache le plus grave danger, vous devez avec une plus grande diligence retourner contre elle vos travaux, et, *de toutes vos forces, vous devez chercher à lui arracher ce masque de fausse prudence et cette apparence de charité dont elle se couvre.*

« Si vous parvenez à ce résultat, non-seulement avec énergie, mais avec prudence et modération, vous aurez certainement *très-bien mérité* de l'Église et de la société civile ; et toutes les tribulations que vous souffrirez pour ce motif, vous vous apercevrez qu'elles ne sont même pas à comparer aux fruits et aux avantages obtenus par la peine que vous vous serez donnée.

« Que le Seigneur favorise vos desseins et votre zèle, et qu'elle soit un gage de sa faveur la Bénédiction Apostolique que de tout cœur Nous accordons à vous, chers Fils, et à tous les donateurs, en témoignage de Notre paternelle bienveillance et de Notre gratitude.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 11 octobre 1875, — de Notre Pontificat la trentième année.

« PIE IX PAPE. »

## VI

« *A Notre vénérable frère Louis, Évêque des Trois-Rivières.*

« PIE IX, PAPE.

« Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Ce que vous Nous avez attesté par écrit et de vive voix, en votre propre nom et en celui des autres prélats canadiens, de votre commune soumission et affection envers ce Siège Apostolique, Nous a été très-agréable, vénérable frère, surtout en ces temps où l'accord et l'union des esprits et des cœurs est si nécessaire pour arrêter le torrent des maux qui Nous envahissent et pour en détourner de plus grands encore.

« Nous Nous sommes principalement réjoui du soin que vous prenez d'inculquer au peuple la saine doctrine et de lui expliquer ce qui regarde la nature, la constitution, l'autorité, les droits de l'Église, dont on a coutume de pervertir très-subtilement la notion pour tromper les fidèles ; et Nous avons dû louer le zèle avec lequel vous vous êtes efforcés de prémunir le même peuple contre les astucieuses erreurs du *libéralisme* dit *catholique*, d'autant plus dangereuses que, par une apparence extérieure de piété, elles trompent beaucoup d'hommes honnêtes, et que, les portant à s'éloigner de la saine doctrine, nommément dans les questions qui, à première vue, semblent concerner plutôt le pouvoir civil que l'ecclésiastique, elles affaiblissent la foi, rompent l'unité, divisent les forces catholiques et fournissent une aide très-efficace aux ennemis de l'Église, qui enseignent les mêmes erreurs, quoique avec plus de développement et d'impudence, et amènent insensiblement les esprits à partager leurs desseins pervers.

« Nous vous félicitons donc, et Nous souhaitons que vous travailliez toujours à dévoiler leurs pièges et à instruire le peuple avec une semblable ardeur, un pareil discernement, et avec cette concorde qui montre à tous votre charité mutuelle, et prouve que chacun de vous ne pense, ne dit et n'enseigne qu'une seule et même chose. Or ceci arrivera de soi-même, si vous vous appliquez à nourrir soigneusement en vous ce dévouement à la Chaire de Pierre, maîtresse de la vérité, que vous professez en termes si forts et si affectueux. Nous vous le souhaitons à tous, en même temps que, comme augure des faveurs divines et comme gage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique, à vous, vénérable Frère, et à chacun des Évêques canadiens, ainsi qu'à leurs diocèses.

« Donné à Saint-Pierre de Rome, le 18 septembre 1876, de Notre Pontificat la trente et unième année.

« PIE IX, PAPE. »

## VII

« *A Notre Cher Fils VERNHET, prêtre, directeur du journal le Peuple à Rodez.*

## « PIE IX, PAPE.

« Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Plus les erreurs se répandent et leurs effets désastreux se propagent au loin, plus aussi, cher Fils, Nous voyons avec plaisir se lever de nouveaux défenseurs de la vérité qui s'opposent au progrès de ce double fléau, sans tenir compte de leur propre repos et de leurs propres intérêts. Lorsque Nous-même, pour l'instruction de toute l'Église, Nous avons proscrit les principales erreurs qui bouleversent de nos jours la société humaine tout entière, Nous ne l'avons certes pas fait pour que la lumière demeurât cachée sous le boisseau, mais pour qu'elle éclairât tous ceux qui sont dans la maison.

« C'est pourquoi Nous ne pouvons que vous approuver d'avoir entrepris de défendre et d'expliquer les décisions de Notre *Syllabus*, surtout celles qui concernent le libéralisme soi-disant catholique, lequel comptant un grand nombre d'adhérents parmi les hommes honnêtes eux-mêmes, et paraissant s'écarter moins de la vérité, est plus dangereux que les autres erreurs, trompe plus facilement ceux qui ne se tiennent pas sur leurs gardes, et, détruisant insensiblement et d'une manière cachée l'union des esprits, diminue les forces des catholiques et augmente celle des ennemis.

« Beaucoup, assurément, vous accuseront d'imprudence et diront que votre entreprise est inopportune ; mais, parce que la vérité peut déplaire à beaucoup et irriter ceux qui s'opiniâtrent dans leur erreur, elle ne doit pas être jugée imprudente et inopportune ; bien plus, il faut croire qu'elle est d'autant plus prudente et plus opportune que le mal qu'elle combat est plus grave et plus répandu. Autrement il faudrait prétendre que rien n'est plus imprudent et plus inopportun que la promulgation de l'Évangile, qui eut lieu lorsque la religion, les lois, les mœurs de toutes les nations lui faisaient une opposition directe.

« Une lutte de ce genre ne pourra que vous attirer les blâmes, le mépris, les querelles haineuses ; mais Celui qui apporta la vérité à la terre n'a pas prédit autre chose à ses disciples, sinon qu'ils seraient odieux à tous à cause de son nom. Cependant, comme il leur promet en même temps pour leurs travaux et leurs épreuves la plus grande récompense, cette récompense ranimant votre activité, continuez à défendre et à propager, pour la gloire de DIEU et le salut des âmes, la doctrine émanée de ce Saint-Siège, en observant toujours les lois de la prudence et de la charité. Entre-temps, recevez la Bénédiction Apostolique, que Nous vous accordons très-affectueusement, cher Fils, à vous et à vos collaborateurs, comme gage de la faveur divine et signe de Notre paternelle bienveillance.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 11<sup>e</sup> jour de décembre de l'année 1876, de Notre Pontificat la trente et unième.

« PIE IX PAPE. »

## Notes

(1) Nous parlons ici des nations chrétiennes. Dans la question du catholicisme libéral, il ne s'agit jamais que de celles-là. Ce sont des questions de famille. — Ce point de vue, trop souvent oublié, est fort important.



## Ouvrages recommandés

- Dom Sarda y Salvany, *Le libéralisme est un péché*, 1884, réédition Expéditions Pamphiliennes.
- Mgr Lefebvre, *Dubia sur la déclaration conciliaire sur la liberté religieuse*, réédition Éditions Saint-Rémi, 2000.
- Marquis A. de Ségur, *Mgr de Ségur, souvenirs et récits d'un frère*, réédition Éditions Saint-Rémi, 2001.
- Marthe de Hédouville, *Monseigneur de Ségur*, 1957. Disponible à la S. A. D. P. F.
- Juan Donoso Cortes, *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme considérés dans leurs principes fondamentaux*, réédition 1986. Disponible à la S. A. D. P. F.
- S. S. Léon XIII, *Encyclique Libertas Præstantissimum*, réédition 1996. Disponible à la S. A. D. P. F.

## Adresses

- **SA D. P. F.**, BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.
- **Éditions Saint-Rémi**, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.
- **Expéditions pamphiliennes**, B. P. 51, 67044 Strasbourg cedex, France.
- **Librairie Saint-Louis**, C. P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal, Qc, H3T 2A5, Canada.
- **Bibliothèque Saint-Michel**, 201 rue Sainte Christine, 83000 Toulon, France. Tél./Fax : 04 94 03 16 74. Éditeur de l'Annuaire Royaliste Légitimiste.
- **Les Amis de Jeanne d'Arc**, 85 rue Petit, 75019 Paris, France. Tél. : 01 40 03 96 35, fax : 01 40 03 96 50. Association fondée en 1953 sous la présidence d'honneur du général Weygand *†*. Sa mission est de « prolonger la mission de la Sainte de la Patrie par la prière et l'apostolat » (mandat fixé par Pie XII), et d'« approfondir la connaissance de Jeanne d'Arc sous tous ses aspects : scientifiques, artistiques, moraux, mystiques ».
- **Faits & Documents**, lettre d'informations confidentielles d'Emmanuel Ratier, l'un des hommes les mieux informés. Pour savoir ce qui se passe dans les coulisses révolutionnaires (franc-maçons, sectes, mondialistes, lobbies cosmopolites...) aussi

bien que chez les contrerévolutionnaires. BP 254-09, 75424 Paris cedex 09, France. Tél./fax : 01 40 16 80 92 ; <http://www.faits-et-documents.com>.



### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pen., 12 novembre 1932.)*

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquente et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diræ librorum*, 26 juin 1827.

**LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES** reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

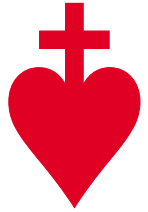
**Toute reproduction est autorisée.**

Courrier. : I. Kraljic, C.P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal, Qc, H3T 2A5, Canada. Email : [documents@contrerevolution.org](mailto:documents@contrerevolution.org). URL : <http://www.contrerevolution.org>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 20 — Décembre 2001

## Manifestations et propagande royalistes

Comte Albert de Mun, *Discours prononcé à Vannes, dans une réunion d'électeurs du département du Morbihan, le 8 mars 1881, in Discours du comte Albert de Mun, Paris : Librairie Ch. Poussièlgue, 1902, Tome 2<sup>e</sup>, pp. 385-423.*



Les violences du gouvernement de la République contre les catholiques se multipliaient sans trêve ; les lois d'enseignement, déjà votées ou en préparation, menaçaient, conformément au plan tracé par les loges maçonniques, de consommer rapidement la déchristianisation du pays ; les attentats accomplis contre les religieux venaient de combler la mesure. Un grand nombre de magistrats du parquet avaient donné leur démission plutôt que de s'associer aux dénis de justice ordonnés par le gouvernement contre les congrégations prosrites. L'indignation était profonde et l'émotion générale. Les illusions de ceux qui avaient pu croire aux promesses de liberté prodiguées par les républicains s'évanouissaient chaque jour ; il devenait évident pour tous que la République, fatalement condamnée par les passions de ses partisans à la guerre religieuse, était impuissante à donner la paix aux consciences et la tranquillité au pays. La prospérité matérielle qui avait accompagné les premières années du gouvernement nouveau avait fait place à une crise générale et tous les jours plus aiguë dans l'industrie et dans l'agriculture. Les gaspillages financiers d'une administration imprévoyante et souvent coupable aggravaient encore cette situation ; le malaise et l'inquiétude étaient partout. Dans tous les milieux sociaux on commençait à sentir le besoin et le désir d'un

gouvernement honnête, stable et réparateur. Le rétablissement de la monarchie traditionnelle paraissait ainsi à beaucoup la condition nécessaire du salut public, et l'espérance semblait d'autant plus permise à ses partisans que la mort du jeune prince impérial, massacré par les Zoulous, en désorganisant le parti bonapartiste, avait accru le nombre des conservateurs disposés, pour débarrasser le pays de la République, à se rallier à la cause de la vieille royauté.

M. de Mun n'avait jamais varié dans ses convictions royalistes, connues de tous ses amis, et auxquelles M. le comte de Chambord avait daigné rendre récemment un éclatant témoignage en lui adressant, à la suite de son invalidation, une lettre qui était en même temps un gage précieux de sa haute approbation pour son attitude ; mais, placé sur le terrain catholique par les conditions mêmes de la lutte sociale où il s'était engagé depuis dix ans, il n'avait pas encore eu l'occasion d'exprimer publiquement ses sentiments politiques.

En face des maux accumulés par la République, il ne crut pas possible de garder plus longtemps le silence, et, sachant d'ailleurs qu'il répondait aux sentiments personnels de M. le comte de Chambord, de plus en plus résolu à manifester le caractère nettement catholique de sa politique, il voulut montrer à tous ceux qui partageaient ses convictions religieuses la nécessité, au nom même de leurs intérêts les plus chers, de se grouper autour du drapeau de la monarchie légitime. L'approche des élections législatives, qui devaient avoir lieu dans le courant de 1881, rendait d'ailleurs naturelle et nécessaire une entière et loyale déclaration de principes. M. de Mun choisit, pour accomplir cet acte considérable, l'occasion d'une réunion d'électeurs du Morbihan, convoquée à Vannes par le comité royaliste du département. Ce fut là qu'il prononça, le 8 mars 1881, le discours suivant, publié le lendemain sous le titre de *Dieu et le Roi*.

MESSIEURS,

Avant d'aborder les graves questions que je me propose d'examiner devant vous, je dois remercier M. le comte de Monti des paroles trop bienveillantes qu'il m'a adressées dans l'énergique allocution que vous venez d'entendre et de saluer de vos applaudissements, et il me permettra, j'en suis sûr, de confondre dans une même expression de gratitude son nom et celui de

M. le comte de Lambilly, qui m'a donné depuis cinq ans, dans ce département, des témoignages si précieux d'une amitié à laquelle je me félicite d'autant mieux de pouvoir rendre un public hommage, qu'elle est faite de deux parts inégales, l'une d'abnégation, l'autre de reconnaissance, et que celle-ci, qui est la mienne, est aussi la plus lourde. (*Bravos. — Applaudissements. — Vive M. de Monti! — Vive M. de Lambilly!*)

Mais ce n'est pas seulement le patronage d'une amitié qui m'honore et de leurs noms respectés que m'apportent ici ces deux Messieurs, et leur présence est autre chose que le gage d'une affectueuse sympathie. Leur place était marquée au premier rang d'une réunion dont le caractère politique est publiquement annoncé, et je suis heureux, en les saluant à ce titre, de donner pour ma part l'exemple d'une discipline qui m'est douce assurément, mais que j'aime à pratiquer, surtout parce qu'elle est la force de tous les partis, la condition même de leur vie, et, pour le parti royaliste tout spécialement, la conséquence naturelle du principe qu'il représente. (*Très bien! très bien!*)

Si je n'avais eu, Messieurs, rien d'autre à faire au milieu de vous qu'un discours, je n'aurais pas, dans cette saison, troublé l'ordre habituel de votre vie ; si je n'avais eu qu'une protestation nouvelle à vous demander contre des mesures arbitraires ou contre des lois funestes, j'aurais encore hésité à le faire ; vos consciences suffisent à vous dicter contre la tyrannie révolutionnaire une perpétuelle protestation, et vous en donnez, à chaque attentat nouveau, le témoignage éclatant. (*Applaudissements.*) Ce que je vous apporte aujourd'hui, permettez-moi de vous le dire, ce n'est pas non plus une profession de foi personnelle ; ni vous ni moi n'en avons besoin : ni vous, qui m'avez donné le plus beau gage de votre confiance en me faisant votre compatriote ; ni moi, qui ai rencontré sur le chemin de ma vie politique, dans les encouragements publics dont mon roi m'a comblé et dans l'acharnement dont les républicains m'ont poursuivi, un double et suffisant honneur. (*Bravos redoublés. — Cris de vive M. de Mun!*)

Je viens, Messieurs, vous dire, dans toute la franchise de ma conscience, ce que je pense de la situation du pays, et ce que je crois être, en face de cette situation, le devoir de tous les gens de bien. Je ne me dissimule pas la gravité du sujet, mais j'apporte à cet entretien le sentiment profond d'une nécessité politique ; car s'il y a dans la parole publique de lourdes responsabilités, le silence, à certaines heures, en porte avec lui

**Déjà on prépare la dictature qui doit en sortir comme le couronnement naturel de la République. Or ce n'est pas assez de maudire cette dictature qui s'avance et de lui crier, en se détournant d'elle, qu'elle est la honte et la perte du pays.**

qui ne sont pas moins redoutables. Nous sommes à l'une de ces heures. (*Sensation prolongée.*) Demain les destinées de la France seront livrées une fois de plus aux tempêtes électorales, et déjà on prépare, par de savantes manœuvres, la dictature qui doit en sortir comme le couronnement naturel de la République. Or ce n'est pas assez de maudire cette dictature qui s'avance et de lui crier, en se détournant d'elle, qu'elle est la honte et la perte du pays. (*Très bien ! très bien ! — Applaudissements.*)

Un homme public doit autre chose à ceux qui placent en lui quelque confiance ; s'il connaît un moyen d'échapper à cette honte et à ces ruines, s'il croit savoir où peuvent être l'honneur et le salut, il faut qu'il le dise, sous peine de manquer à sa tâche. Je viens essayer de remplir la mienne, et je ne pouvais choisir, voulant accomplir un acte aussi grave, d'autres auditeurs que vous, Messieurs, qui m'avez ouvert les portes de la vie politique, qui m'y avez soutenu sans défaillance, à travers tant de luttes et de contradictions, et qui m'avez gardé, dans la mauvaise fortune, une affection si fidèle et si touchante.

Messieurs, depuis dix ans la République existe en fait ; depuis cinq ans elle est officiellement organisée ; c'est un stage suffisant, une expérience assez longue, pour que nous soyons fondés à lui demander compte de ce qu'elle a fait pour le pays, de ce qu'elle lui réserve, de ce qu'elle lui coûte et de ce qu'elle lui rapporte. (*Rires ironiques. — Applaudissements.*)

Je ferai cet examen avec tout le calme, avec toute la modération possibles, et je vous demanderai de m'entendre dans les mêmes dispositions, comme des hommes qui usent de leur droit et qui accomplissent leur devoir de citoyens, en se préoccupant des questions les plus graves de la vie nationale.

Et d'abord je constate qu'à l'heure où je vous parle, après deux années d'un pouvoir exercé sans contestation, sans limite, sans entrave d'aucune sorte, par les républicains, il y a en France, au lieu de l'apaisement et de la sécurité, une agitation profonde et un malaise général. (*C'est vrai ! c'est vrai !*) Je constate partout, dans tous les rangs de la société, une inquiétude chaque jour grandissante, et j'entends de toutes parts des gens qui se plaignent : l'un de sa vie matérielle embarrassée et incertaine du lendemain, l'autre, de sa vie morale troublée de mille manières ; celui-ci de l'atteinte portée à sa conscience religieuse, celui-là de l'obstacle mis à l'exercice de ses droits les plus

essentiels. (*C'est vrai ! — Très bien ! — Applaudissements.*)

D'un bout à l'autre du pays, prêtre ou religieux, magistrat ou soldat, laboureur, industriel ou artisan, père de famille ou contribuable, il y a des gens qui souffrent et qui le disent tout haut quand ils sont libres, tout bas quand ils sont gênés dans leur indépendance, et le nombre en est si grand, que c'est presque tout le monde. (*Oui ! oui ! C'est bien cela !*) J'allais dire tout le monde, s'il n'en fallait retrancher la troupe des satisfaits qui ont des places et des appointements et qui, se trouvant à l'aise dans leur nouvel état, déclarent que tout est au mieux dans la meilleure des républiques. Ceux-là, si vous leur demandez ce qu'ils pensent de la situation politique, ils vous répondront sans doute par le vieux refrain de Béranger :

Quels dinés !  
Quels dinés  
Les ministres m'ont donnés !  
Oh ! que j'ai fait de bons dinés !

(*Rires ironiques. — Applaudissements.*) et pour le reste, ils vous renverront à ce récent discours du trône, où le président de la Chambre des députés étalait sous les yeux de ses collègues émerveillés et ravis la longue énumération des bienfaits répandus par leurs mains, des travaux accomplis par leur zèle, et le tableau magnifique de la prospérité, de la grandeur et de la satisfaction républicaines.

Messieurs, voilà le langage officiel et le piédestal que se dressent à eux-mêmes les hommes qui nous gouvernent.

Et maintenant voulez-vous que, nous détournant de ces triomphateurs, nous regardions, en face de ce tableau, la réalité des choses, et que nous descendions un peu des hauteurs gouvernementales pour nous tourner vers la France qui ne dîne pas au Palais-Bourbon (*rires*), vers la France qui croit en Dieu, vers la France qui travaille et qui produit ? Oh ! alors, Messieurs, nous entendrons un autre langage. Les uns vous montreront les dépenses accrues de 850 millions depuis 1876, les budgets s'élevant toujours, les crédits supplémentaires accordés presque sans discussion, et cependant l'emprunt toujours à l'état latent et le besoin d'argent révélé par toutes les mesures financières.

Les autres vous dénonceront, sous l'apparence d'une prospérité trompeuse, une crise économique chaque jour plus redoutable, et qui nous prépare pour demain un réveil terrible. Ils vous diront que l'importation des produits étrangers va toujours en augmentant dans des proportions énormes, pendant que l'exportation diminue, si bien que la balance du commerce français s'établit, pour 1880, par une perte totale de 1 milliard 507 millions (*c'est vrai !*), c'est-à-dire que notre argent passe à l'étranger, et que, plus le chiffre des affaires grossit chez nous, plus c'est au bénéfice des nations voisines ; situation déplorable que vous connaissez tous, parce que vous en souffrez cruellement, et qui révèle un trouble profond dans les intérêts étroitement unis de l'agriculture et de l'industrie.

L'agriculture, Messieurs, il me suffit de la nommer devant vous pour vous arracher un cri de détresse qui vient faire écho aux protestations de tous les agriculteurs de France, écrasés par un régime sous lequel succombe la richesse nationale, et dont le contre-coup va du producteur atteindre l'ouvrier des champs par la diminution du travail et la rareté des salaires. (*Assentiment.*)

L'industrie : il y a dix-huit mois déjà, M. Pouyer-Quertier, parlant au président de la République au nom de soixante chambres de commerce, résumait en deux mots sa condition et le terme de ses revendications : « Ce qu'elle demande, disait-il, c'est la possibilité de vivre et de faire vivre les nombreuses populations ouvrières qu'elle emploie. » On en est là ; c'est-à-dire que la situation est tendue jusqu'au point d'être devenue une question de vie ou de mort. Voilà la prospérité où nous nous endormons. (*C'est cela ! — C'est la vérité !*)

Et si, prêtant l'oreille à d'autres révélations, vous voulez savoir où en sont, à côté de ces intérêts matériels, qui sont la vie même du pays, les grandes institutions qui sont les fondements de l'ordre social, on vous dira avec une patriotique douleur les ravages que porte dans cette généreuse armée, qui s'appelle l'armée de la France, le despotisme politique mêlant son inquisition perpétuelle à tous les actes de la vie militaire ; la manie des innovations révolutionnaires troublant à chaque instant l'œuvre de la défense nationale ; la malsaine recherche d'une illégitime popularité cachant, sous l'apparence d'une diminution fictive des charges publiques, une désorganisation croissante, et, pour achever ce désordre matériel, la persécution religieuse qui vient, en chassant Dieu de la caserne, ravir au soldat sa meilleure consolation, aux familles leur plus précieuse garantie, à la patrie le gage le plus certain du dévouement de ses enfants. (*Bravos répétés. — Applaudissements.*)

D'autres encore vous parleront des magistrats ébranlés sur leurs sièges, dénoncés partout et jusqu'à la tribune nationale comme des ennemis publics, placés entre l'indépendance de leurs âmes et la préservation de leur carrière, et menacés d'une législation nouvelle qui, en sacrifiant ceux d'aujourd'hui, ne laissera plus à ceux de demain que le prix des services qu'ils rendront. (*C'est cela !*)

Voilà ce qu'on fait des institutions du pays ; et faut-il vous parler de l'administration ? Hier j'avais sous les yeux un relevé des mouvements effectués dans les différents ordres de fonctionnaires depuis trois ans ; il y a eu 15,956 mutations, et, dans le nombre, des milliers de révocations qui laissent toute une armée d'anciens et fidèles serviteurs du pays avec un avenir détruit, un grand nombre privés de ressources les plus nécessaires à leur vie et à celle de leur famille. Voilà comment on traite l'administration française ; on la brise, on la bouleverse de fond en comble, et on s'en sert comme d'une prime offerte aux amis par la faveur d'un parti politique.

Et pendant qu'on met ainsi, au dedans, le pays en coupe réglée, au dehors on abaisse la

dignité nationale dans d'inexcusables aventures. On compromet à l'étourdie, dans un banquet, le nom de la France ; on engage dans un repas intime sa parole et peut-être ses soldats ; on va, par une ignorance ou une complicité également coupables, jusqu'à permettre à des contrats inavoués de livrer ses armes et ses approvisionnements (*Oui ! oui ! — A bas Gambetta !*) ; on oublie enfin qu'on a, par un coup du destin, la garde d'une vieille et grande nation, et que c'est elle, et non pas la république, qu'on mène avec soi, quand on essaye de se mêler au concert de l'Europe ; et, comme il y a dix ans on ne savait faire ni la guerre ni la paix, aujourd'hui, incapable de garder simplement et à la fois la paix et l'honneur national, on passe effrontément des provocations qu'inspire la jactance aux désaveux empressés que commande l'intérêt électoral. (*Bravo ! bravo !*)

Et puis on monte au Capitole, tandis que, s'élevant plus haut encore que ces plaintes patriotiques, la grande clameur de tous les déshérités retentit chaque jour davantage, qui demande compte à la république bourgeoise des promesses qu'elle adressait au peuple, et qui fait sonner aux oreilles des parvenus du libéralisme le glas de la question sociale. (*Bravos.*)

La question sociale ! Il n'y en a pas, répond le journal de M. Gambetta. Rabagas l'avait dit avant lui (*rires*) : « Il n'y a que des positions sociales ; quand on n'a pas les meilleures, il faut les prendre. » On les a prises ; on s'y trouve bien et on se bouche les oreilles, témoignant une fois de plus que, suivant la parole de l'illustre P. Monsabré, le libéralisme révolutionnaire n'est qu'« une société en commandite dont le capital se compose de mensonges, et dont le but est d'établir, sur les ruines des pouvoirs renversés, une entreprise gouvernementale qui profitera aux gros actionnaires. Tant pis pour le peuple (R. P. Monsabré, *Radicalisme contre radicalisme*) ». (*Bravos. — C'est cela !*)

Voilà où nous en sommes.

Et il me reste, Messieurs, vous le pressentez, pour aller au bout de ce triste examen, la tâche la plus douloureuse, celle qui émeut le plus profondément mon cœur et les vôtres ; il me reste à parler de la guerre religieuse déchaînée dans tout le pays.

Je ne veux pas faire passer sous vos yeux le lugubre et interminable défilé des violences, des proscriptions et des ruines qui ont rempli l'année dernière. Je ne veux pas essayer un récit incomplet de ces scènes déchirantes et à jamais honteuses pour une nation, que toute la France a connues, et dont le souvenir ne s'effacera pas des âmes chrétiennes ni des cœurs épris de la vraie liberté. (*Jamais ! jamais !*)

Un jour, Messieurs, nos enfants et nos neveux se refuseront à croire ce que nous avons vu : les asiles sacrés de la prière et de la charité attaqués en pleine paix, sans que rien dans ces cloîtres silencieux fût venu servir, je ne dirai pas de provocation, mais de prétexte à une telle surprise, obligés de se tenir pendant un mois en état de défense, et livrant enfin à la force, derrière leurs portes brisées, leurs hôtes innocents, et, du même

coup, enfermés dans les plis de leurs robes de bure, les droits de Dieu et des citoyens. (*Bravos répétés. — Applaudissements.*) Ils se refuseront à croire ce que nous avons vu : les ministres de Dieu saisis par ceux qu'on charge de poursuivre les malfaiteurs ; que dis-je ! Jésus-Christ lui-même enfermé dans ses sanctuaires par des mains impies. Ils se refuseront à le croire, ou bien ils supposeront quelque nouvelle invasion des barbares, et ils ne voudront pas admettre que ce spectacle inouï fut donné par un gouvernement légal, l'ordonnant au nom des lois, et forçant à y participer les soldats de la France. (*Long murmure d'indignation.*)

Et pourtant c'est l'histoire d'hier, et, pendant que j'en évoque le souvenir, il y en a un autre qui me presse malgré moi et qui remplit mon âme ; je parle presque jour pour jour dix ans après le 18 mars, et je m'imagine que tout à coup un des otages de la Commune secoue sa poussière sanglante et apparaît au milieu de nous. Que va-t-il dire ? Au récit de ces demeures violées, de ces églises profanées, de ces prêtres traités en malfaiteurs, il croira que nous rappelons les temps où il a succombé pour Dieu et pour la patrie. Mais non, il faudra lui répondre que nous parlons d'aujourd'hui, et qu'après dix ans passés sur sa cendre refroidie, ses yeux ne se sont un moment ouverts que pour voir ses frères proscrits et ses bourreaux triomphants. (*Bravos répétés. — Vivent les Jésuites !*) Dix ans, Messieurs, qui l'eût dit alors, à cette heure tragique où l'indignation soulevait toutes les âmes, et où la France épouvantée poussait à son réveil un long cri de repentir, d'espérance et de foi ?

**C'est la patiente réalisation d'un plan savamment conçu, habilement poursuivi ; c'est la guerre à Dieu, légale et méthodique, mais toujours irréconciliable et acharnée ; c'est la destruction progressive mais résolue de la religion.**

Dix ans ! Et laissez-moi le dire, le despotisme qui nous tient courbés à quelque chose de pire que celui qui nous menaçait alors ; celui-là c'était l'explosion violente d'une criminelle folie, dont l'excès même compromettrait le succès ; aujourd'hui c'est la patiente réalisation d'un plan savamment conçu, habilement poursuivi ; c'est la guerre à Dieu, légale et méthodique, mais toujours irréconciliable et acharnée ; c'est la destruction progressive mais résolue de la religion. (*Oui ! oui ! C'est vrai !*) Ce ne sont pas seulement les moines proscrits et dépourillés, c'est l'hospice et le bureau de bienfaisance transformés en instruments d'un parti politique ; c'est la sœur de Charité chassée du chevet des mourants, l'administration du culte livrée à l'autorité civile, le prêtre obligé de se faire soldat, et le recrutement du clergé rendu presque impossible ; c'est par-dessus tout la conjuration formée contre l'âme de nos enfants, la conjuration de l'article 7 et des lois Ferry, les crucifix enlevés à coups de balai dans les écoles de Paris et jetés dans des

tombereaux, les Frères et les Sœurs expulsés des écoles communales ; la conjuration de la loi Paul Bert enfin, qui enveloppe dans une gratuite mensongère et ruineuse l'enseignement sans Dieu, qu'elle prétend imposer à tous par l'odieuse despotisme de l'obligation. (*Bravos répétés.*) Demain ce sera peut-être la loi du pays, et alors on sera bien près du couronnement de l'édifice, car on aura mis la main sur les générations qui grandissent, et, dans quelques années, on aura fait un peuple sans Dieu, sans croyance et sans foi, c'est-à-dire un peuple prêt pour tous les esclavages. (*Très bien ! très bien !*)

Voilà l'œuvre de la République !

Oh ! je sais qu'on se défend de toute haine préconçue, et qu'à chaque violence nouvelle on s'assoit sur les ruines qu'on a faites pour reprendre haleine et parler d'apaisement. Je sais cela, et je dis, Messieurs, que c'est une comédie électorale (*Oui ! oui !*) ; je dis que non seulement on ne peut pas s'arrêter parce qu'on est poussé par les impatiens, mais encore et surtout qu'on ne veut pas s'arrêter, et on ne le veut pas, parce que l'œuvre entreprise n'est pas une œuvre de hasard, de circonstance ou de politique, mais une œuvre de sectaires longuement préparée dans les loges de la franc-maçonnerie, commencée dès le lendemain de la guerre de 1871, dans les discours où M. Gambetta allait, comme à Saint-Quentin, comme à la Ferté-sous-Jouarre, amener les esprits contre les catholiques ; une œuvre enfin dont le programme est devenu celui de toute sa vie politique et qui porte un nom connu de toute la France : c'est le programme de Romans.

Voilà la vérité. (*Oui ! oui ! — Applaudissements.*) On a pu varier les procédés, essayer tour à tour de la violence et de la modération ; on n'a jamais changé de programme, et on poursuit avec persistance le plan qu'on a tracé d'avance. Ce n'est pas l'emportement d'un jour, c'est un système de gouvernement qui consiste à déchristianiser la France pour mieux l'asservir, à mettre partout l'État à la place de Dieu, et, quand on aura suffisamment enguirlandé les électeurs de belles promesses et de bonnes paroles, quand on les aura étourdis par le mirage d'une prospérité factice et trompés par les apparences d'une modération intéressée, un système de gouvernement qui consistera, on l'espère bien, à se mettre soi-même à la place de l'État.

Voilà la dictature qu'on nous prépare.

C'était jadis la dictature de l'incapacité ; aujourd'hui ce sera quelque chose de bien plus redoutable, ce sera la dictature de l'impunité. (*Bravos.*)

Sans doute la France chrétienne, la France honnête a protesté par d'admirables résistances contre la tyrannie qui la presse ; et je ne sais rien de plus beau, de plus fortifiant que cette lutte entre la conscience et le despotisme, que cette nation qui défend son âme contre l'esclavage, qui se dérobe avec de superbes révoltes au joug qu'on lui propose, et qui, sentant sur son épaule la main de ses vainqueurs, se redresse courageusement, s'enveloppe dans son honneur et s'écrie, comme cet orateur de



Rome au tyran qui le menaçait : « Quand tu m'arracheras la langue, mon âme, restée libre, de son souffle seul repousserait ta violence » (*Bravo ! — Applaudissements prolongés.*) Je ne sais rien de plus beau que ces protestations qui se multiplient sans cesse depuis deux ans ; rien de plus beau que ces juges qui demeurent jusqu'au dernier jour sous l'épée qui les menace, fièrement drapés dans leur indépendance ; rien de plus beau que ces trois cents magistrats qui déposent leur toge pour ne pas courber leurs fronts... (*Très bien ! — Bravos*) ; rien de plus beau que ces sacrifices constants, ces dévouements infatigables qui donnent à la défense religieuse du pays ses ressources et ses serviteurs. Cette lutte, Messieurs, cette protestation de tous les catholiques, de tous les hommes de liberté contre le despotisme révolutionnaire, il faut qu'elle continue sans trêve et sans repos : c'est le devoir, c'est l'honneur, c'est le moyen de faire hésiter les persécuteurs, d'entraver leur marche, de retarder enfin autant que possible l'exécution de leurs desseins.

Mais je suis ici pour vous dire, parce que c'est ma conviction, que ce n'est pas assez.

Ce n'est pas assez, parce que cela ne résout pas la question politique, et que, la question politique en suspens, c'est le lendemain plein de périls et d'incertitudes, c'est l'avenir du pays livré à tous les dangers que j'ai essayé de vous montrer ; je me trompe, c'est l'avenir du pays condamné à l'irréversible catastrophe morale et matérielle dont j'ai fait tout à l'heure passer le tableau sous vos yeux.

Voulons-nous abandonner notre patrie à la ruine, nos intérêts les plus chers à l'exploitation d'une politique coupable, nos enfants à l'impiété, nous-mêmes à la persécution ; nos champs, nos ateliers et nos usines à une législation qui les épuise ; nos droits et nos libertés à un despotisme sans scrupule ; notre dignité, notre sécurité nationale aux entreprises inavouées ? Ou bien, comme des citoyens pénétrés de leurs devoirs envers leur pays, comme des hommes jaloux de leur indépendance, comme des chrétiens dévoués à leur foi, voulons-nous à tout prix tenter un effort héroïque pour sauver notre patrie et nous sauver nous-mêmes ? Voilà la question. (*Mouvement.*)

Messieurs, je n'ai jamais compris l'indifférence politique. Je sais très bien, et tous les catholiques savent avec moi que, si la soumission à la loi divine est la condition essentielle qui s'impose à tous les gouvernements humains, Jésus-Christ n'a pas cependant dicté aux nations chrétiennes la forme de leur constitution politique, et que c'est là une question libre au-dessus de laquelle l'Église demeure immuable dans sa constitution divine. Si l'indifférence politique était là, s'il s'agissait d'une thèse aussi manifeste pour un esprit chrétien, je n'en parlerais que pour y souscrire. Je dirai davantage : si l'indifférence politique n'était que la préoccupation exclusive, chez ceux qui en ont la garde, d'intérêts sacrés plus hauts que les intérêts humains, je n'élèverais pas la voix pour la condamner. Mais ce n'est pas là, ce n'est pas dans cette affirmation d'un principe certain, dans ce sentiment d'un devoir supérieur, qu'est l'indifférence

politique ; elle est dans cette erreur pratique qui, s'appliquant à un pays déterminé, y tient tous les gouvernements pour également bons ; elle est dans cette insouciance qui les accepte tous par une défaillance coupable, et qui se réfugie dans le chimérique espoir de trouver des expédients pour en tirer parti. (*Bravos. — Applaudissements.*)

C'est là qu'est l'indifférence politique, et c'est d'elle que l'illustre et à jamais regretté cardinal Pie (*bravos prolongés*) a pu dire qu'elle ne sera jamais qu'une vaine formule. « Quiconque, — ce sont ses propres paroles, — quiconque s'épuise à vous dire qu'il n'a pas d'opinion politique, et que le mieux est de n'en pas avoir, termine rarement son discours sans vous démontrer qu'il en a une mauvaise et qu'il veut vous la faire partager (*Euvres de M<sup>r</sup> Pie, évêque de Poitiers*, t. II, p. 321.) » (*Bravos. — Applaudissements.*)

Voilà ce que c'est que la neutralité politique, et c'est pourquoi je dis qu'elle est aussi impraticable que dangereuse.

Une nation ne peut pas se passer de gouvernement, et la forme qu'aura ce gouvernement, le principe sur lequel il reposera, le choix de celui qui en sera le dépositaire, rien de tout cela ne peut être indifférent, je ne dis pas à un homme qui aime son pays, mais à un homme qui prétend y vivre, parce que ce sont autant des questions intimement liées à l'ordre social tout entier, à la prospérité publique, à la sécurité du lendemain, à la paix de la conscience et au repos de la famille. Et, si cette nation est la France, la question est plus pressante, plus inéluctable encore, parce que dans l'état où la Révolution l'a mise, le gouvernement, l'ordre légal, a un si grand empire, une puissance si accablante, que, s'il est mauvais, s'il est vicié dans ses origines, dans ses doctrines et dans ses représentants, il a sur les destinées du pays une influence chaque jour plus funeste, et qu'il arrive une heure où le despotisme de l'État finit par étouffer la révolte de la conscience.

M. de Martignac a dit un jour cette belle parole : « C'est un grand mal dans un pays quand la loi ordonne ce que l'honneur défend : en France, c'est toujours la loi qui succombe ! » Messieurs, Dieu me garde de vouloir offenser mon pays ! Mais, laissez-moi vous le dire, quelle que soit encore sa vigueur morale, quelque ressource qu'il y ait dans l'énergie de sa conscience, je ne crois pas qu'à l'heure où nous sommes cette parole soit vraie. La loi, la légalité a chez nous une puissance presque sans bornes, et, quand elle est maniée par des hommes que le scrupule n'arrête pas, elle devient une oppression plus forte que toutes les protestations. L'honneur se révolte et s'indigne sans doute, mais la loi impose silence à ses gémissements, et, quand une pareille expérience a été faite souvent, quand la terreur s'ajoute à la lassitude, alors, Messieurs, oui, je l'avoue, je crois que l'honneur peut succomber... C'est le règne du despotisme... (*Bravo ! — Mouvement prolongé*), et, quand je parle du despotisme de la légalité dans l'année qui a vu l'application des lois existantes, je ne crois pas que je parle d'une chimère. (*Non ! Non ! Bravo !*) Cela ne dure pas ! me dit-on, et l'excès même de la tyrannie amène tôt ou tard un réveil de

l'opinion. Je le veux bien ; mais d'abord n'est-ce rien que le mal qui se fait pendant qu'on attend la réaction promise, et cette lente corruption que la loi promène dans le pays, avec tout son prestige et tous ses moyens d'action ? Et je le dirai encore, Messieurs, — je suis ici pour tout dire, — je redoute pour la France encore autre chose, et la réaction ne me rassure pas plus que l'anarchie. Je le répète, je ne veux pas être injuste pour mon pays ; mais, après tant de révolutions, après tant et de si persistantes confusions, après tant de changements, de systèmes divers tour à tour essayés et rejetés, je me demande, Messieurs, ce qu'il adviendrait du brusque revirement d'une opinion affolée par l'excès révolutionnaire, ce qui se passerait ! Je me le demande dans ce pays où la foi est si profondément troublée, où la notion du juste et de l'injuste a reçu de si rudes atteintes, où l'habitude du fait accompli a pris un tel empire ! Je me le demande avec effroi, et je ne suis pas sûr que l'indifférence politique ne nous mènerait pas alors tout droit dans les bras d'un sauveur d'aventure qui, pour prix de l'ordre matériel, nous donnerait un despotisme nouveau. (*Très bien ! très bien ! — Applaudissements.*)

Cette politique-là, cette politique de la réaction au hasard et sans principes, c'est la politique des catastrophes, et ce n'est pas la mienne. (*Très bien ! très bien !*) Ce que je veux, c'est arrêter le mal, c'est prévenir la catastrophe, et je dis que, pour cela, il faut un gouvernement ; que du choix de ce gouvernement dépendent l'avenir et la sécurité du pays, et qu'il est du devoir de tous les hommes politiques, de tous ceux qui ont quelque action sur l'opinion de leur temps, de dire ce qu'ils pensent d'une si grave question, de tout faire pour éclairer leurs concitoyens et pour hâter l'heure de cette délivrance nécessaire.

**Nous périssons par la destruction de nos croyances, par l'éducation sans Dieu, par le gaspillage de nos finances, par le désordre de notre administration, par la crise économique.**

Nous périssons. Voilà la vérité... (*Oui ! oui ! — Très vrai*) et le cri d'alarme de tous les bons citoyens. Nous périssons par la destruction de nos croyances, par l'éducation sans Dieu, par le gaspillage de nos finances, par le désordre de notre administration, par la crise économique. Il n'y a personne parmi les plus timides, parmi les plus indifférents, qui ne le croie et qui, rentrant à son foyer, après ses affaires ou ses plaisirs, ne répète avec l'accent de la douleur, de la colère ou du découragement : Nous périssons !

Eh bien ! Messieurs, je ne consentirai pas, quant à moi, à m'asseoir sur le tombeau de la France ! (*Bravos ! — Applaudissements prolongés.*) Nous périssons parce que nous ne voulons pas nous sauver, et que nous sommes un peuple partagé en deux parts : l'une qui s'endort au lendemain de chaque tempête, sans souci de la tempête du lendemain, sous la tente qui lui offre un abri de passage ; l'autre qui use ses forces contre la

**Si nous laissons les  
générations qui grandissent  
entre les mains de la  
République, elle tuera en  
elles l'âme de la France.**

Révolution, sans point d'appui suffisant pour la vaincre, et qui roule ainsi sans espoir le rocher sous lequel elle retombe épuisée. Messieurs, je parle aux uns et aux autres, mais peut-être à ceux-ci plus encore qu'aux premiers, et je leur dis : Il n'y a plus d'illusion, plus d'hésitation possible ! Si nous laissons les générations qui grandissent entre les mains de la République, elle tuera en elles l'âme de la France. Hâtons-nous ! (*Oui ! oui !*) Le temps presse ! Le mal est déjà profond, demain il pourrait être sans remède.

J'ai le droit, Messieurs, de tenir un pareil langage, et je suis, en parlant ainsi, dans une incontestable légalité ; la constitution qui a organisé la République est revisable, c'est-à-dire qu'elle peut être modifiée, non seulement dans ses détails, mais dans la forme même du gouvernement : les déclarations les plus formelles et les plus explicites ont établi de cette manière le sens de l'article 8 des lois constitutionnelles, et consacré à cet égard un droit absolu. C'est aux Chambres qu'il appartient d'en faire usage dans des conditions déterminées, et, dans une année qui sera marquée par les élections législatives, qui se terminera par un renouvellement du Sénat, c'est le droit des citoyens de se préoccuper de cette question de revision, c'est le devoir des hommes publics de dire ce qu'ils en pensent, s'ils la croient nécessaire et comment ils l'entendent.

La revision ne serait qu'un mensonge si un tel droit pouvait nous être refusé, et nous manquerions, nous royalistes, à notre honneur, à notre loyauté, à notre sincérité, si nous ne disions pas nettement à cette heure solennelle pourquoi nous adjurons notre pays de repousser la République et d'acclamer la Monarchie. (*Bravo ! bravo !*)

Sans doute, si nous étions en face d'hommes trompés et sans partis pris, qui n'eussent d'autre souci que de défendre leurs institutions politiques, nous pourrions hésiter à faire une pareille déclaration, dans la crainte de paraître, malgré nous, donner un prétexte à nos adversaires pour aggraver la persécution religieuse. Car ce serait une grande responsabilité que d'accroître le malentendu, d'entretenir la confusion et d'être ainsi pour quelque chose, à notre insu même, dans les maux de l'Église.

Mais, je vous le demande, en sommes-nous là ? Y a-t-il une confusion et un malentendu ? (*Non ! non !*) Est-ce que les hommes que nous avons en face de nous ne sont pas des sectaires qui ont entrepris sciemment, volontairement, la guerre religieuse, qui l'ont étudiée comme une science, qui en ont fait le drapeau de leur vie politique et le programme de leur gouvernement ? Quoi ! nous leur donnerions un prétexte ! Mais ont-ils attendu d'en avoir un pour chasser les Frères et les Sœurs, pour abolir l'aumônerie

militaire, pour proposer l'article 7, pour détruire pièce à pièce l'enseignement supérieur et secondaire, pour expulser les religieux, pour décréter l'enseignement sans Dieu ? Ont-ils attendu d'avoir un prétexte pour déchaîner la guerre religieuse, pour exciter contre les catholiques toutes les mauvaises passions et pour donner en mot d'ordre à leurs troupes : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »

En vérité, quand on entend les hommes qui, depuis dix ans, poursuivent la religion d'une haine insensée, parler de compromissions regrettables et prétendre rejeter sur nous la responsabilité de la guerre qu'ils ont allumée ; quand on songe que ce sont les hommes de Romans, de l'article 7 et du 29 mars qui jouent cette comédie, en vérité le sang monte au visage, et on se demande qu'il leur faut se flatter d'abuser ? (*Bravos. — Applaudissements prolongés.*)

Non, Messieurs, les confusions qu'on invoque, nous les dissipons à l'avance ! Le prétexte qu'on cherche, nous en repoussons la prétention !

La persécution ne tient pas à notre silence ou à nos discours : les causes en sont ailleurs et bien autrement profondes, et les effets en sont venus à ce point que ce qui doit nous occuper devant cet incendie déchaîné de toutes parts, c'est de courir aux pompes pour le tarir dans sa source ! L'heure des ménagements illusoire est passée : ce qu'il faut, c'est opposer au mal un remède énergique, et je n'en connais qu'un ; ce qui presse, c'est d'empêcher la ruine de la patrie et des choses saintes, et je ne sais qu'un moyen d'y réussir, c'est de donner à la France un gouvernement qui la sauve. (*Bravo ! bravo !*) Quel sera ce gouvernement ? Encore une fois, voilà la question.

Messieurs, « la forme sociale et politique dans laquelle un peuple peut entrer et *rester* n'est pas livrée à son arbitraire, mais déterminée par son caractère et son passé (Taine, *Les Origines de la France Contemporaine : l'ancien régime*, p. III de la Préface. » (*Bravo ! bravo !*) Ce n'est pas moi qui le dis, ce n'est pas un catholique, ce n'est pas un royaliste, c'est M. Taine qui l'écrit avec sa bonne foi habituelle. Voilà la vérité !

La France n'est pas née d'hier ; ce n'est pas un peuple neuf, improvisé sur une terre vierge, c'est une antique nation, dont le nom et les actes ont rempli l'histoire pendant quinze siècles, et qui a trouvé sur sa route, dans ce long chemin parcouru, assez de gloire et de douleurs pour que ses fils soient passionnément attachés au souvenir des unes et des autres, et pour qu'il ne leur soit pas permis, sous peine de renier le nom de leurs pères, de répudier ce passé plein d'honneur. (*Bravo ! Bravo ! — Vive le roi !*)

Ce passé, cette histoire illustre, c'est la tradition nationale, et je dis que c'est là qu'est le fondement nécessaire de la constitution politique ; je dis que, hors de là, il n'y a que des expédients, des remèdes d'empirique, des préoccupations personnelles ou des calculs d'égoïsme. Je dis que, hors de là, il n'y a qu'une route semée d'abîmes et d'escarpements, sur laquelle on traînera la

France en la déchirant en lambeaux ; je dis qu'il n'y a pour nous que la perpétuelle et mortelle oscillation de l'anarchie au despotisme.

La tradition nationale, Messieurs ! son prestige a tenté tous ceux à qui Dieu a permis de commander un jour à notre pays, et ils en ont si bien senti la puissance, que tous ont voulu s'y rattacher par quelque lien, en essayant de cacher la pauvreté de leur berceau avec un bout du manteau dont les siècles ont couvert les épaules de la France... (*Bravos. — Applaudissements*) : tous, l'empire, qui se donnait, avec l'éclat passager de ses institutions, comme la forme nouvelle de l'antique monarchie ; tous, et la République elle-même, qui se cherche des titres dans les ruines qu'elle a faites, et jusqu'à M. Jules Ferry, qui, s'étant un jour affublé d'une loi ramassée dans les décombres de l'ancien régime, s'est pris pour un successeur des monarches d'autrefois. (*Rires ironiques. — Applaudissements.*)

La tradition nationale ! on n'est pas libre de la dénaturer et de l'invoquer à son gré : elle s'est façonnée dans le sillon des siècles, et depuis quatorze cents ans elle porte un nom qui la résume tout entière, avec ses grandeurs et ses revers, avec ses origines et ses transformations successives : elle s'appelle la royauté française. (*Bravos répétés. — Applaudissements.*) Voilà pourquoi, voilà comment je suis royaliste. Je le suis dans la sincérité de ma conscience de catholique et de Français... (*Oui ! oui ! — Bravo !*), sans rien confondre et sans rien séparer de tout ce qui fait battre mon cœur d'amour, d'espérance et de foi !

Messieurs, il faut aller jusqu'au bout ; nous voulons le roi, et non pas seulement un roi. Pourquoi, et qu'est-ce donc que le roi ?

Je pourrais vous parler de sa personne, du charme qu'il exerce, de l'attrait qu'il inspire, de l'étreinte qui serre le cœur quand, après l'avoir vu et entendu, il faut quitter cette demeure de l'exil où il semble qu'on laisse derrière soi l'âme de la France. (*Sensation.*) Je pourrais vous dire longuement tout cela, et ce ne serait pas satisfaire une vaine curiosité ; car enfin, dans un temps où les hommes pèsent dans la balance d'un poids si lourd, dans un temps où l'on parle couramment de la dictature de M. Gambetta, c'est bien quelque chose que ce prestige du dehors et ce décor extérieur du commandement.

Je pourrais vous dire ce que j'ai vu quand je suis allé à Frohsdorf : je n'y suis pas allé seulement pour y porter un hommage de respect et de fidélité ; je n'y suis pas allé non plus en conspirateur ; j'y suis allé dire tout ce que je viens de répéter ici loyalement et au grand jour, dans le libre exercice d'un droit que, cette année, les élections et les perspectives de revision rendent plus immédiat que jamais ; et ce que j'ai trouvé, je vais le dire : j'ai trouvé un prince admirablement chrétien dans sa vie, dans son caractère et dans ses principes, uniquement occupé de deux pensées : la France et son devoir... (*Bravo ! bravo !*) ; pénétré de nos besoins et des conditions actuelles de la société, prêt à gouverner et sachant que, pour faire son œuvre, pour réformer les

mœurs et les institutions sociales de ce pays, il faut d'abord lui donner un gouvernement fort, qui rétablisse l'ordre et la paix publique, qui fasse taire ceux qui les troublent et qui rende à tous la sécurité du lendemain. J'ai trouvé, si je puis ainsi parler, un prince qui est un honnête homme et un homme de gouvernement. Je pourrais dire : Voilà ce que c'est que le roi ; et, dans la crise qui nous menace, ce ne serait pas peu de chose.

Je pourrais vous dire plus encore... Messieurs, je me souviens d'un magnifique discours de M. Thiers au Corps législatif de l'empire : il parlait de la question romaine, et, dans un superbe mouvement, après avoir énuméré la multitude de catholiques, après avoir dit que leur culte était le vieux culte de la patrie et qu'il en avait béni les gloires et inspiré le génie, il s'arrêta tout à coup sur ces mots : « Je pourrais vous dire tout cela ; mais non, Messieurs, je ne vous ne le dirai pas, car il y a quelque chose de plus respectable que le nombre, que le génie, que la gloire : c'est le droit. »

Moi aussi, je pourrais vous dire que le roi c'est l'incarnation de toutes les vieilles gloires de la France ; mais j'aime mieux vous dire qu'il est quelque chose de plus grand, de plus auguste, de plus fort : il est le droit. (*Bravo ! bravo ! Vive le roi !*)

Le droit, Messieurs, fondé sur l'antique alliance de la nation française et de la monarchie, sur cette alliance que n'ont pu rompre les violences sanglantes d'un peuple égaré, ni les votes de circonstance, émis sous la pression d'événements astucieusement préparés ; le droit, que son représentant injustement déchu n'a pas cessé d'affirmer et de revendiquer par ses nobles protestations chaque fois que la France a changé de caprice ou de meneurs ; le droit, dont l'empire est si grand que ceux même qui le foulent aux pieds n'osent pas en renier la puissance, et qu'ils forgent à leur usage, plutôt que d'avouer leur usurpation, un droit de fantaisie qui s'appellera peut-être demain l'élection dictatoriale ! (*Très bien !*)

Messieurs, la force est une nécessité de gouvernement, et je ne suis pas de ceux qui croient qu'il faille s'en passer. Mais la force n'est pas un principe : nous avons connu son règne, et la gloire, pendant un temps, lui a fait cortège... La gloire a succombé, la force s'est émoussée, et le gouvernement s'est écroulé tout entier. La force, c'est toujours un homme, et, quand l'homme tombe, il n'y a plus rien. Et si la force est impuissante, est-ce l'acclamation populaire, est-ce la majorité des suffrages avec tous ses caprices, toutes ses faiblesses et tous ses entraînements qui sera le fondement du pouvoir, ou bien la révolte heureuse ou l'émeute triomphante avec ses excès ou ses passions ? La majorité, c'est le droit quand elle dit : *oui* ; quand elle dit : *non*, on l'invalide. (*Rires ironiques. — Applaudissements.*) L'émeute, c'est le droit quand elle réussit ; quand elle échoue, c'est un crime !

Messieurs, nous avons connu tous ces régimes, et, depuis si longtemps que, pour ne pas reconnaître un roi, nous nous livrons à ce souverain terrible, tour à tour esclave et tyran, à ce souverain sans nom, sans corps et

sans responsabilité qu'on appelle le nombre, je vous le demande, depuis que nous vivons sous cet empire redoutable, qu'y avons-nous gagné ?

Ah ! je sais bien ce que nous y avons perdu. L'autorité d'abord, l'autorité qui se meurt, qui est brisée partout, dans la vie sociale, dans l'école, dans l'atelier, et qu'on a remplacée par l'arbitraire, qui est l'autorité des despotes : l'arbitraire dans le gouvernement, l'arbitraire dans l'éducation, l'arbitraire jusque dans la loi.

**Voilà le plus grand mal, la plus grande ruine que nous aient faite les gouvernements révolutionnaires. Ils ont tué l'autorité.**

Messieurs, voilà le plus grand mal, la plus grande ruine que nous aient faite les gouvernements révolutionnaires. Ils ont tué l'autorité, et du même coup ils ont tué la liberté ; car ce sont deux compagnes inséparables, et, dans une société fondée sur l'oubli des droits de Dieu, la confusion s'établit sur tous les droits humains, de telle sorte que la porte est ouverte tour à tour, et quelquefois tout ensemble au despotisme et à l'anarchie. (*Très bien !*)

Voilà ce que nous avons perdu, et, je le répète, qu'avons-nous gagné ? C'est au peuple surtout qu'il faut le demander ; c'est aux faibles, à ceux qui souffrent, à ceux qui travaillent ; car c'est à eux que la Révolution a tout promis, et c'est dans leur sang que la République a assis son trône.

Messieurs, je ne suis pas un enfant du peuple ; mais, permettez-moi de le dire, j'ai vécu assez près de lui pour le connaître et avoir le droit d'en parler ; depuis dix ans, depuis le lendemain des grandes catastrophes de 1871, j'ai vécu tout entier au service d'une idée, le salut de la classe ouvrière... (*Bravos énergiques*), son salut moral et le progrès de sa condition matérielle, tous deux inséparables dans ma conviction. J'ai vécu, je devrais dire nous avons vécu, car je ne suis qu'un des soldats de l'armée catholique qui s'est consacrée à cette tâche, nous avons vécu courbés, pour ainsi dire, sur cette pensée unique : servir la cause des travailleurs. (*Bravo ! bravo ! — Applaudissements.*)

Nous avons entendu leurs plaintes, nous avons vu leurs souffrances, et, au fond de tous ces cœurs trompés, fatigués de la lutte politique, nous avons trouvé un immense découragement et le vide d'une profonde déception. Sans doute le grand nombre ne voit pas la vérité, et il y a dans les âmes populaires des montagnes de préjugés inexplicables, de haines aveugles, de ressentiments injustes, qu'y ont accumulés la corruption systématique, le défaut d'éducation morale, et, il faut bien le dire aussi, de notre part à nous, l'oubli du devoir social.

Mais dans ces âmes troublées, que l'appât des biens terrestres a violemment détournées des croyances surnaturelles, ce

qui domine, ce qui éclate, je le répète, c'est la déception et le sentiment profond de la banqueroute révolutionnaire. (*Très bien ! très bien !*) A ce peuple on a tout promis : la puissance, la richesse et l'indépendance. On ne lui a donné que le masque d'une souveraineté chimérique, et, derrière ce masque, il n'y a qu'un esclave, un esclave qui porte sur ses épaules les politiciens dont il a fait la fortune... (*Bravos. — Applaudissements*), un esclave qui appartient corps et âme à la fournaise industrielle où on le jette comme une marchandise.

On a tout promis à l'ouvrier. Mais son repos, sa santé, sa vieillesse, son foyer, son avenir, ses intérêts professionnels, qui s'en soucie ? Après quatre vingt-dix ans, on en est à discuter s'il est convenable de lui rendre une parcelle du droit d'association que la Révolution lui a ravi ; et c'est tout ce qu'on sait faire pour essayer de résoudre cette question sociale, cette question économique qui est la question vitale du temps moderne, qui s'impose à tous les gouvernements de l'Europe, et dont l'intérêt public devrait au moins, à défaut du sentiment de la justice, faire comprendre l'importance.

Messieurs, j'ai nommé la justice. Où est-elle, à l'heure où je parle ? Elle est comme la liberté ; elle est comme l'autorité, elle est morte, la Révolution l'a tuée. (*Sensation.*) Et quand un gouvernement, qui n'a pour lui ni la tradition nationale, ni l'antiquité des services rendus, ni l'éclat de la gloire, ne donne pas même l'autorité, ni la liberté, ni la justice, je le demande, de quoi peut-il se prévaloir ?

Voilà la seconde raison pour laquelle je suis royaliste. C'est qu'à l'abri du droit, du principe qui m'apporte la stabilité, c'est-à-dire la sécurité du lendemain, je suis sûr de voir renaître et se rétablir, à tous les degrés de l'échelle sociale, l'autorité, l'autorité forte et paternelle, parce qu'elle a confiance dans sa légitimité ; je suis sûr de retrouver la liberté dont j'ai besoin, non pas la liberté de tout faire, de tout dire et de tout écrire, que je ne désire pas parce qu'elle n'est presque toujours que la liberté du mal... (*Très bien ! très bien !*), mais la liberté de la conscience, la liberté de la famille, la liberté individuelle que la république me retire... (*C'est vrai ! c'est vrai !*) ; je suis sûr enfin de voir entreprendre la grande œuvre de justice que le peuple attend depuis un siècle et à laquelle vient nécessairement aboutir toute la politique contemporaine : œuvre, immense et magnifique, qui est faite pour tenter l'ambition d'un roi, quand ce roi se sent l'âme assez haute pour l'envisager sans effroi.

Certes, je ne veux pas dire que la monarchie suffise à elle seule pour résoudre la question sociale, mais je dis qu'elle seule peut y travailler avec fruit, parce qu'elle est la base nécessaire de tout l'ordre politique ; je ne dis pas qu'elle la résoudra en un jour, mais je dis qu'elle y travaillera sans relâche, honnêtement, loyalement, non pas avec des phrases, des promesses et des formules théoriques, mais avec des principes et des institutions, avec des encouragements aux hommes de bonne volonté, avec le concours pratique des hommes spéciaux. Je le dis parce que la monarchie que j'attends pour mon pays porte avec elle un principe qui

rassure mon âme à l'avance et lui donne une confiance absolue dans son programme : elle est la monarchie chrétienne. (*Bravos redoublés. — Applaudissements prolongés.*) Oh ! Messieurs, je sais bien ce qu'on dit ; je sais bien par quel argument on nous combat. La monarchie chrétienne, on dit que ce sera le gouvernement des curés, la dime rétablie, les droits féodaux et les privilèges de la noblesse restaurés. Voilà ce qu'on dit, et ceux qui le croient le moins sont ceux qui le font croire aux autres... (*Bravos*) ; on se sert d'un mensonge comme d'une arme politique, et on sait bien que c'est un mensonge.

Mais c'est assez qu'on le dise pour que nous ayons, nous, le devoir de le démentir sans cesse, d'abord en y opposant la parole même du prince qui l'a cent fois donnée, puis, comme cela n'embarrasse pas les trompeurs de profession, en y répondant par l'évidence, en répétant que l'ancien régime est mort avec ce qu'il avait de bon, et avec les abus qui s'y étaient introduits ; et que, s'il est vrai qu'après un siècle de révolution, nous avons besoin d'une réorganisation sociale, il ne l'est pas moins qu'elle ne peut être faite que lentement, par un accord intime entre la tradition et les conditions actuelles de la société... (*Très bien !*) ; et, quand au gouvernement des curés, je crois pouvoir dire que les évêques et le clergé n'ont pas plus envie de se charger du fardeau de l'administration civile que le roi celle de le leur offrir, et que nos vœux se bornent à voir l'un et l'autre pouvoir dans une harmonie dont la république elle-même, si j'en crois la renommée, paraît quelquefois sentir le besoin. (*Rires ironiques. — Applaudissements.*)

Messieurs, il faut bien répondre à ces accusations, mais il faut aussi parler sérieusement et dire ce que c'est que la monarchie chrétienne ; pour moi c'est, en deux mots, un pouvoir soumis à la loi divine, qui fait respecter Dieu et qui laisse l'Église libre dans son culte, dans sa parole, dans ses institutions et dans son gouvernement. (*Bravo ! bravo !*) C'est un pouvoir honnête et soucieux du bien-être de ceux qu'il gouverne, qui épargne leurs finances et protège le travail national ; c'est un pouvoir dont l'ambition est le bien public, et qui appelle à lui, pour l'aider à le faire, tous ceux qui veulent et qui peuvent y contribuer, sans distinction d'origine, sans préoccupation du passé, à cette seule condition d'apporter avec eux une entière bonne volonté et une parfaite loyauté... (*Très bien ! très bien ! — Vive le roi !*) ; c'est un régime dont celui qui en est pour nous l'auguste représentant a donné lui-même la formule, quand il a écrit cette magnifique parole : « Il faut, pour que la France soit sauvée, que Dieu y rentre en maître pour que j'y puisse régner en roi. » (*Bravos et applaudissements prolongés.*)

Voilà comment je conçois la monarchie chrétienne, et, permettez-moi de vous le dire, j'y vois quelque chose de plus encore : j'y vois ce pays reprenant dans le monde son rang et son prestige par la dignité de son langage et de sa conduite, imposant aux empires voisins, par le grand nom du roi de France, le respect et la confiance, se plaçant avec lui à la tête des gouvernements conservateurs et montrant à l'Europe, où il a

promené la Révolution, l'exemple, qu'il lui doit en retour, de la Révolution vaincue par le Christianisme. (*Très bien ! très bien ! — Applaudissements prolongés.*)

Voilà ce que j'appelle la monarchie chrétienne, et c'est la troisième raison pour laquelle je suis royaliste. Je le suis parce que j'aime passionnément mon pays, parce que, suivant la parole de Berryer, je suis patriote, très bon patriote. (*Vive le roi ! Vive M. de Mun !*)

Messieurs, j'ai trop abusé de votre attention, et je me hâte de finir ; j'ai tâché de vous dire pourquoi la monarchie m'apparaît comme le seul et nécessaire port de salut. Je regarde autour de moi, et je ne vois plus même d'abri provisoire qui puisse tenter les hésitants ; je n'en vois plus d'aucune sorte. La république conservatrice ? (*Rires ironiques.*) Nous l'avons vue avec M. Thiers ; elle est venue s'évanouir dans les bras de M. Barodet. M. Dufaure a essayé d'en relever les débris ; ils sont tombés avec lui, et il n'a plus trouvé, pour sa sincérité religieuse, d'autre ressource que de mettre son éloquente parole au service des causes justes et saintes persécutées par la république. M. de Freycinet disait à Bordeaux, en 1878, qu'il voulait une république où l'on ne blessât ni les personnes ni les intérêts, où l'on fût tolérant et conciliant ; étant devenu chef du pouvoir, il a chassé les Jésuites... (*Rires ironiques*) ; puis il a cru qu'ayant fait la part du feu, ayant sacrifié un nombre respectable d'innocents, il pourrait gouverner sans faire de victimes nouvelles ; c'est à quoi se réduisait alors la république conservatrice. (*Nouveaux rires.*) M. de Freycinet est tombé sous cette illusion. On dit que M. Gambetta est devenu aujourd'hui le représentant de la république conservatrice... Voilà ce qui nous reste ; et déjà, pendant qu'on offre au pays cette extrémité comme une ressource suprême, la Commune relève partout sa tête triomphante, les amnésiés s'assoient dans l'Assemblée nationale, et la république de demain montre son visage à travers les mailles largement ouvertes de la politique opportuniste. Je demande, après cette expérience de dix ans, ce qu'on attend pour se convaincre. (*Bravos.*)

L'empire, Messieurs, l'empire est mort, mort dans une catastrophe sans égale, qui a trouvé nos cœurs d'autant mieux ouverts à une respectueuse sympathie, qu'en nous inclinant devant ce grand deuil d'un parti nous pouvions saluer en même temps une gloire de plus pour l'histoire nationale. (*Très bien !*) L'empire est mort, car ce n'est pas vivre que d'avoir un représentant renié par tous ceux qui veulent sauver la religion et l'ordre social. (*Bravos.*)

Eh bien, aux désabusés de la république qui ne veulent pas de ses violences et qui n'espèrent plus dans sa modération, aux survivants de l'empire qui demandent un gouvernement fort, un gouvernement d'ordre et d'autorité, et qui gardent pieusement dans leur cœur la mémoire des princes qu'ils ont perdus, aux conservateurs enfin de tous les partis de la nation, non pas à ceux qui sont prêts à s'accommoder de tous les régimes en échange d'un peu d'ordre

matériel, mais à tous les hommes de travail, de foi, de liberté, qui sont soucieux de leurs intérêts, de leur religion, de l'éducation de leurs enfants, qui ont besoin, pour vivre, de la paix, de la prospérité, de la sécurité du lendemain, à tous ces hommes de bonne volonté, je dirai : Qu'attendez-vous pour venir à nous ? (*Bravos. — Acclamations. — Vive le roi !*)

La monarchie est là toute prête, avec un roi chrétien, honnête et loyal, avec des princes unis derrière lui dans une commune pensée de patriotisme ; la monarchie avec son principe de stabilité, ses traditions, les preuves de son passé ; et, en face, il y a la république avec la guerre à Dieu, la sécurité menacée au dedans et au dehors, l'anarchie dans l'armée, dans la justice, dans l'administration ; la république avec sa tyrannie, sa mobilité, et, elle aussi, avec ses traditions et les preuves de son passé... (*Bravos redoublés*) : mais la république, faites-y bien attention, où tout le monde s'unit pour combattre, à l'heure du péril, autour du chef et du drapeau commun, tous, radicaux et modérés, intransigeants et opportunistes, tous, sans distinction de nuances, d'opinions et de préférences. Voilà ce que je demande. Je demande que nous suivions cet exemple fécond et que tous, chrétiens et conservateurs, hommes de foi, d'ordre et de liberté, nous oublions les nuances, les opinions, les préférences qui nous divisent pour nous rallier autour du roi et du drapeau de la monarchie nationale. (*Bravos. — Applaudissements prolongés. — Vive le roi !*)

Je le demande, Messieurs, dans toute l'ardeur de mon patriotisme, dans la sincérité d'une conviction que les événements fortifient chaque jour, heureux si ma voix peut être entendue de quelques-uns et si je puis, par mon exemple et pour ma faible part, contribuer à former, pour le salut de la France chrétienne, la grande armée de la conservation sociale, à qui la tradition des siècles a légué ce cri de ralliement, qui vaut tout un programme : Dieu et le roi. (*Bravos. — Longue salve d'applaudissements. — Vive le roi ! — Vive M. de Mun ! — L'orateur est entouré et vivement félicité.*)

Ce discours souleva dans la presse entière une vive émotion. Accueilli avec un véritable enthousiasme par l'*Univers* et par le plus grand nombre des journaux catholiques des départements aussi bien que par l'*Union* et par tous les organes du parti légitimiste, il fut, au contraire, violemment attaqué par la presse républicaine et libérale, à laquelle firent malheureusement écho, avec plus de modération dans la forme, quelques journaux catholiques de Paris. Des récits fantaisistes, où la vérité était dénaturée, présentèrent l'attitude de M. de Mun et les motifs qui avaient inspiré sa conduite sous un jour absolument faux. Une polémique ardente s'ensuivit et se prolongea pendant plusieurs semaines.

M. de Mun ne voulut y prendre aucune part ; il trouva d'ailleurs une suffisante compensation à ces attaques injustifiées dans la lettre suivante, dont M. le comte de

Chambord daigna l'honorer :

« HENRI. »

« Goritz, 25 mars 1881.

« Je n'attendais pas moins de vous, mon cher de Mun. Le discours que vous venez de prononcer à Vannes est bien celui de l'homme qui, mesurant l'étendue du péril social, avait tant de fois déjà trouvé dans son patriotisme le courage de dire à la Révolution ce qu'elle est et à la contre-révolution ce qu'elle doit être. C'est avec une grande joie que je m'associe à votre nouveau triomphe et que je vous adresse, avec mes félicitations les plus vives, mes remerciements les plus sincères.

« Tout est vrai dans le tableau que vous faites de la prospérité factice de nos finances et de la situation lamentable de notre industrie, de notre agriculture. Tout est vrai dans le récit indigné de ces expulsions d'humbles et saints religieux qu'entourait le respect de tous, et que l'on a chassés comme de vils malfaiteurs au nom de la civilisation.

« Vous n'avez pas oublié, et je vous en remercie, de saluer en passant ces hommes de désintéressement et de sacrifice, l'honneur de la magistrature, qui ont noblement refusé d'abaisser leur conscience au caprice de l'injustice et de l'impunité triomphantes. L'estime publique leur est acquise ; qu'ils comptent aussi sur ma plus vive reconnaissance.

« Mais si vous avez dit vrai, dans la triste énumération de nos abaissements et de nos humiliations, vous n'êtes pas moins heureux quand vous indiquez le remède à tant de maux. Avec la monarchie traditionnelle, ce qui signifie la monarchie chrétienne, vous vous faites fort de résoudre tous les problèmes contemporains, et vous avez raison.

« Que l'indifférence en matière politique se scandalise da la netteté de vos affirmations, que les pusillanimes s'en effrayent, que les révoltés s'en indignent, je le comprends, la vérité est toujours importune aux époques de troubles et de défaillance ; mais quand l'erreur, sous mille formes diverses, se produit de toutes parts et au grand jour, n'est-ce pas pour nous un devoir d'affirmer le droit, la justice, la vérité, et d'opposer à l'audace du mal la probité et l'honneur ?

« Il s'agit de savoir si le monde doit retourner à la barbarie et s'il ne doit pas demander compte à la Révolution de ses exécrables forfaits. Il s'agit de savoir si la stabilité d'un principe qui domine les vicissitudes humaines et qui leur survit n'est pas supérieure à toutes les combinaisons du hasard et de l'intrigue pour protéger la dignité des consciences ainsi que la liberté des âmes, et assurer à cet ouvrier qui vous est si cher et auquel vous avez si généreusement consacré votre vie, la sécurité du pain quotidien.

« On ne démontrera pas mieux que vous ne l'avez fait ces grandes vérités ; on ne prouvera pas mieux, pour recouvrer tant de bienfaits perdus, la nécessité de rendre à la France son Dieu et son roi.

Peu de jours après la publication de cette lettre, M. de Mun recevait de M. le comte de Chambord la mission d'organiser par toute la France un large mouvement de propagande royaliste. MM. Lucien Brun, sénateur, et le vicomte Mayol de Lupé, rédacteur en chef de l'*Union*, donnèrent, par deux grandes conférences, le signal d'une campagne à laquelle prirent part les orateurs les plus autorisés et les plus brillants du parti. Alimentée constamment par des banquets, des meetings, des réunions publiques et privées, soutenue par une large diffusion de brochures et d'écrits politiques, cette campagne se prolongea pendant deux ans, sous la direction de M. de Mun, puissamment secondé par un jeune magistrat démissionnaire, M. de la Guillonnière, jusqu'au moment où la maladie et la mort de M. le comte de Chambord vinrent, en modifiant les conditions de la lutte politique, y mettre nécessairement un terme.

Dans l'intervalle, les élections législatives avaient eu lieu le 21 août 1881. L'arrondissement de Pontivy, en raison du chiffre de sa population, avait été scindé en deux circonscriptions. A la suite d'une réunion du comité royaliste du Morbihan, la première fut attribuée à M. le comte Lanjuinais, et la seconde (comprenant les cantons du Faouët, de Gourin et de Guéméné), réservée à M. de Mun, qui y fut élu par 4476 voix contre 3560 données à M. le Fur, paysan du canton de Guéméné et républicain exalté, que ses adversaires avaient cru habile de lui opposer.

La nouvelle Chambre se réunit à la fin d'octobre 1881, et l'élection de M. de Mun fut validée sans débat dès la première séance.



### Ouvrages recommandés

- Abbé Vial, *Jeanne d'Arc et la monarchie*, réédition Expéditions pamphiliennes.
- Henri, Comte de Chambord, *Textes politiques*, 1995. Disponible à la SA D. P. F.
- Jean Vaquié, *Les origines et les finalités surnaturelles de la monarchie française*, réédition Éditions Saint-Rémi, 2000.
- Bernard Basse, *La constitution de l'ancienne France*, Dominique Martin Morin, 1986. Disponible à la SA D. P. F.

### Adresses

- **SA D. P. F.**, BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.

- **Éditions Saint-Rémi**, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.

- **Expéditions pamphiliennes**, B. P. 51, 67044 Strasbourg cedex, France.

- **Librairie Saint-Louis**, C. P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal, Qc, H3T 2A5, Canada.

- **Bibliothèque Saint-Michel**, 201 rue Sainte Christine, 83000 Toulon, France. Tél./Fax : 04 94 03 16 74.

- **Les Amis de Jeanne d'Arc**, 85 rue Petit, 75019 Paris, France. Tél. : 01 40 03 96 35, fax : 01 40 03 96 50. Association fondée en 1953 sous la présidence d'honneur du général Weygand. Sa mission est de « prolonger la mission de la Sainte de la Patrie par la prière et l'apostolat » (mandat fixé par Pie XII), et d'« approfondir la connaissance de Jeanne d'Arc sous tous ses aspects : scientifiques, artistiques, moraux, mystiques ».

- **Faits & Documents**, lettre d'informations confidentielles d'Emmanuel Ratier, l'un des hommes les mieux informés. Pour savoir ce qui se passe dans les coulisses révolutionnaires (franc-maçons, sectes, mondialistes, lobbies cosmopolites...) aussi bien que chez les contrerévolutionnaires. BP 254-09, 75424 Paris cedex 09, France. Tél./fax : 01 40 16 80 92 ; <http://www.faits-et-documents.com>.

### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquent et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diree librorum*, 26 juin 1827.

**LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES** reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

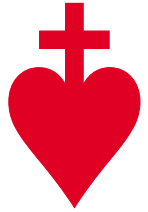
**Toute reproduction est autorisée.**

Courrier. : I. Kraljic, C.P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal, Qc, H3T 2A5, Canada. Email : [documents@contrerevolution.org](mailto:documents@contrerevolution.org). URL : <http://www.contrerevolution.org>

# LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES

*Réserver l'action pour l'avenir serait une faute ; réserver la vérité en serait une plus grande encore.*

Cardinal Pie



Numéro 21 — Février 2002

## La contrerévolution vendéenne

Gustave Gautherot,  
*L'Épopée Vendéenne*, Tours :  
Maison Alfred Mame et Fils,  
1927, pp. 21-57.



Le Vendéen de 1793 était-il un fanatique obtus, incapable de comprendre les aspirations modernes, et porté à massacrer le mécréant avec une férocité comparable, — en sens inverse, — à celle du jacobin exterminant le contre-révolutionnaire ?

Dût-on faire crier au paradoxe, il faut affirmer que le caractère vendéen était de nature à se plier mieux que tout autre aux principes de liberté et d'égalité qui paraissaient devoir servir de fondements au nouvel ordre de choses.

L'homme qui vit de la culture du sol est l'homme libre par excellence : il ne dépend que de la nature et de lui-même. Le paysan vendéen avait parfaitement conscience de ce privilège. Pauvre, il avait la fierté de sa pauvreté et concevait une horreur invincible pour toute servitude. Fidèle jusqu'au bout à ceux qui lui inspiraient confiance, il ne donnait cette confiance qu'à son gré, et nul n'eût été capable de la lui imposer. Cette ombrageuse indépendance sera d'ailleurs l'une des causes de la dissolution des armées vendéennes au lendemain des combats : volontaires, n'obéissant qu'au chef de leur choix, les insurgés ne lui obéiront que jusqu'à l'heure où ils désireront revoir leur foyer et reprendre leur charrue.

On les a souvent représentés comme des troupeaux menés à la boucherie par d'égoïstes bergers. Rien de plus faux.

Certes, les prêtres exerçaient sur eux une action puissante. Les ordres religieux créés à Saint-Laurent-sur-Sèvre, aux confins de

**Cette contre-révolution fut le choc de deux religions, ou, si l'on veut, le choc de la religion catholique et de l'irréligion révolutionnaire.**

L'Anjou et du Poitou, par le bienheureux Grignon de Montfort, eurent sur le soulèvement vendéen une influence presque déterminante : les pays où les Missionnaires de Marie et les Filles de la Sagesse établirent, au XVIII<sup>e</sup> siècle, leurs maisons et exercèrent leur ministère, sont ceux où la contre-révolution fut la plus ardente. Mais cette contre-révolution fut le choc de deux religions, ou, si l'on veut, le choc de la religion catholique et de l'irréligion révolutionnaire, et non une lutte d'influences personnelles.

Les prêtres ne furent suivis par les paysans que dans la mesure où ils représentaient l'orthodoxie : la preuve en est dans la désaffection qui frappa aussitôt ceux qui obéirent aux hommes, et non plus à Dieu, en se ralliant à la Constitution civile du clergé.

Il en fut de même pour la noblesse.

La noblesse vendéenne est étroitement unie au peuple. Pauvre, elle réside dans ses domaines, et le souffle délétère du philosophisme à la mode l'a à peine effleurée. Entre elle et le paysan, il n'y a aucune barrière, sinon celle du respect et de la reconnaissance pour les services rendus, respect et reconnaissance qui n'inspirent au supérieur aucune morgue et laissent à l'inférieur toute sa fierté.

Les châteaux étaient bâtis et meublés sans magnificence, raconte la marquise de La Rochejaquelein ; on ne voyait en général ni grands parcs ni beaux jardins. Les gentilshommes y vivaient sans faste et même avec une simplicité extrême. Quand leur rang ou leur fortune les avaient pour un temps appelés hors de leur province, ils ne rapportaient pas dans le Bocage les mœurs et le ton de Paris. Leur plus grand luxe était la bonne chère et leur seul amusement était la chasse. De tout temps, les gentilshommes poitevins ont été de célèbres chasseurs : cet exercice et le genre de vie qu'ils menaient les accoutumaient à supporter la fatigue et à se passer facilement de toutes les recherches auxquelles les gens riches attachent communément du goût et de l'importance. Ce qui dans d'autres régions sépare seigneurs et paysans contribue donc ici à les rapprocher. Il règne entre eux une sorte d'union inconnue ailleurs. Les propriétaires y

afferment peu leurs terres ; ils partagent leurs productions avec le métayer qui les cultive ; chaque jour ils ont ainsi des intérêts communs et des relations qui supposent la confiance et la bonne foi. Comme les domaines sont très divisés et qu'une terre un peu considérable renferme vingt-cinq ou trente métairies, le seigneur entretient des communications habituelles avec les paysans qui habitent autour de son château ; il les traite paternellement, les visite souvent, cause avec eux de leur position, du soin de leur bétail, prend part à des accidents et à des malheurs qui lui portent aussi préjudice ; il va aux noces de leurs enfants et boit avec les convives. Le dimanche, on danse dans la cour du château, et les dames se mettent de la partie. Quand on chasse le sanglier ou le loup, le curé avertit les paysans au prône ; chacun prend son fusil et se rend avec joie au lieu assigné ; les chasseurs postent les tireurs, qui se conforment strictement à ce qu'on leur ordonne. Dans la suite, on les mena au combat de la même manière et avec la même docilité.

Mais jamais cette docilité ne devint de la passivité, même à l'époque où l'existence des Vendéens, celles de leurs familles et de leur pays lui-même seront en jeu. « Ils obéissaient, a écrit le général Lamarque, mais d'amitié et avec une hauteur de sentiments qui semble être le contraire de l'obéissance. Ils acceptaient d'être dirigés, mais sans qu'on eût l'air de leur imposer sa volonté ; l'apparence du commandement les révolte... Nul pays n'est plus propre à devenir une république. » Sous le plus paternel des régimes, les Vendéens avaient, en effet, des mœurs républicaines, ce mot étant pris dans son sens le plus noble ; et s'ils devinrent tout de même les plus dangereux ennemis de la Révolution, ce fut qu'une intolérable tyrannie, — destructrice des belles espérances de 89, — les força à prendre les armes.

LES CAUSES DE LA GRAND'GUERRE. —  
L'OPPRESSION ANTI-RELIGIEUSE  
(1789-1792)

Depuis 1787, la Vendée suivait avec satisfaction les travaux des assemblées provinciales créées par le roi. Ses commissaires, — évêques, prêtres, nobles, bourgeois, — avaient cherché à améliorer le sort du peuple, et défendu ses intérêts avec une ombrageuse indépendance.

Les privilégiés avaient, à l'avance, infirmé les haineuses accusations des faux amis du peuple en signant et en travaillant à faire prévaloir des déclarations analogues à celle du Bureau de l'impôt de l'Assemblée

générale de la généralité de Tours : « Il est un principe certain, c'est que toute dispense ou exemption de la loi est destructive de la loi, et, par une conséquence aussi véritable que ce principe, souverainement injuste... En matière de finance, tout privilège d'exemption pèse nécessairement sur tous les autres... »

Ils ne s'étaient point bornés à des déclarations de principes. Ils avaient réalisé d'importantes réformes pratiques. Ainsi, l'état déplorable des voies de communications, dû à l'insuffisance de la corvée, étant l'une des principales causes de la stagnation des affaires, ils s'étaient ingénies à y porter remède : en 1789, plus de quatre cent mille toises de routes étaient créées, réparées ou en cours d'achèvement. La généreuse et harmonieuse collaboration de tous assurait, dans la paix, le progrès social...

Mais déjà l'anarchie savamment préparée menaçait l'État des pires bouleversements, et les promoteurs des réformes ne s'y trompaient point. La *Commission intermédiaire* du Poitou transmittait à ses bureaux d'élection, dans les derniers mois de 1789, l'avis suivant : « Quand tous les pouvoirs sont confondus, anéantis, quand la force publique est nulle, quand tous les liens sont rompus, quand tout individu se croit affranchi de toute espèce de devoirs, quand l'autorité n'ose plus se montrer et que c'est un crime d'en avoir été revêtu, quel effet peut-on attendre de nos efforts pour rétablir l'ordre ? »

L'effroi des plus clairvoyants ne gagnait pas encore pourtant l'ensemble du pays, et l'on peut dire que la Vendée de 1789 ne nourrissait pas de préventions contre les idées nouvelles, ni même contre les politiciens qui commençaient à en jouer.

Ses cahiers ne renferment rien de particulièrement réactionnaire. L'ère de liberté et de fraternité qui semble s'ouvrir est applaudie par les fiers paysans que nous connaissons. Le tiers-état nomma des députés qui seront, comme La Révollière-Lépeaux et les deux Goupilleau, d'ardents jacobins. Parmi les représentants de la noblesse, se trouva le comte de Dieusie, nommé en 1787 procureur-syndic de l'Assemblée provinciale d'Anjou, auteur (en 1788) des *Réflexions sur la prochaine tenue des états généraux*, où il saluait avec enthousiasme la Révolution prochaine, membre en 1789 de la gauche de la Constituante. Le clergé, — fait éminemment significatif, — émit des suffrages aussi démocratiques que partout ailleurs : les évêques de Luçon et de Poitiers ne furent élus que parmi les derniers ; et l'on sait qu'à Versailles, le 13 juin 1789, ce seront les curés poitevins qui, en se ralliant au tiers insurgé, donneront le signal de la fusion des ordres.

Ce n'est point qu'à cette époque idyllique les bourgeois qui, dans les villes, travaillaient à se rendre maîtres du gouvernement populaire, n'eussent un peu forcé les habitants à épouser leurs vues : la Vendée connut ces modèles de cahiers et ces brochures subversives qui faisaient partie du

plan de campagne dont on a de nos jours dévoilé les astucieux secrets. Mais on se laissait en somme entraîner de bonne grâce, sans prévoir que c'était à d'effroyables abîmes.

Les événements de juillet auraient pu dessiller les yeux. La *Grand'Peur* illumina l'horizon d'éclairs ne présageant que trop la tempête. Dans toutes les paroisses vendéennes, de mystérieux messagers annoncèrent que les ennemis, débarqués sur les côtes, remontaient la Loire à marches forcées pour dévaster le pays. A Chemillé, on disait qu'ils avaient occupé Cholet ; à Cholet, qu'ils s'étaient rendus maître de Chemillé. « A Mortagne, raconte Boutillier de Saint-André, nous étions ce jour-là réunis en famille dans le cabinet de mon père... Il était 9 heures du soir, et ma mère, suivant un pieux et ancien usage, faisait à haute voix la prière. Nous la répétions avec elle... Nous fûmes tout à coup tirés de notre contention religieuse et nos voix furent interrompues par un coup qu'on frappa dans le contrevent... C'était Champagne, le palefrenier de notre oncle de la Chêze, que son maître envoyait de Roussay pour nous prévenir de l'arrivée prochaine des Anglais. Cette absurde nouvelle fut bientôt répandue dans toute la ville de Mortagne. Chacun y crut : on sonna le tocsin, tous les hommes s'armèrent de faux et on illumina les fenêtres ; nous ne nous couchâmes pas, et nous attendîmes avec grande anxiété la venue du jour. Mon père était alors maire, et à ce titre il reçut vers minuit deux députés de Cholet qui venaient demander du secours. Ils étaient armés jusqu'aux dents. Ils portaient déjà des cocardes tricolores et faisaient de grands gestes. Ils soutenaient que les Anglais arrivaient et qu'ils n'étaient qu'à quelques lieues de Cholet, et qu'ils massacraient sans pitié les hommes, les femmes et les enfants. Cependant le jour parut, mon père revint. Chacun rentra chez soi bien rassuré. On eut honte de s'être laissé effrayer par une fausse nouvelle ; mais le coup était fait : le peuple était armé et tout se disposait à la révolution. »

Le peuple vendéen saurait bientôt se servir de ses armes pour des fins tout opposées à celles qu'avait envisagées certain club du Palais-Royal. En attendant, il continuait à suivre le mouvement. Les curés bénissaient des drapeaux aux couleurs de la nation qu'avaient brodés de nobles châtelaines ; ils ne dédaignaient pas de se parer de rubans tricolores. De Bonchamps, de La Rochejaquelein, d'Elbée, s'affirmaient « bons patriotes » ; d'Elbée, conjointement avec trois chanoines et quatre-vingts habitants de Beaupréau, envoya même, le 20 juillet, à la municipalité d'Angers, une adresse dont les signataires offraient d'aller au premier signal porter secours, « jusqu'au dernier soupir, à leurs illustres et immortels représentants. » Ces représentants, ces augustes représentants de la nation, comme disait dans un mandement du 22 août l'évêque d'Angers, s'étaient mis, hélas ! à la remorque des sanglants émeutiers du 14 juillet ; mais le recrutement des milices nationales vendéennes n'en fut point entravé, et le capitaine Gabriel Baudry d'Asson, qui un an après sera l'un des premiers chefs de

l'insurrection, en devenait à Fontenay-le-Comte major-général.

La Vendée serait-elle donc l'un des boulevards du jacobinisme ? On put le croire encore en 1791, lors de l'application de la loi qui dépouillait une première fois de ses biens l'Église de France. Parmi les acquéreurs d'immeubles ecclésiastiques figuraient un de Colbert (le maître de Stofflet), un de Bonchamps, un d'Elbée. Sur vingt-huit millions de biens nationaux mis à l'encan dans le département de la Vendée, on en vendit pour vingt millions. Certains articles de la Constitution civile étaient bien de nature à alarmer les consciences ; mais on en ignorait le sens exact, et l'on espérait encore que tout s'arrangerait entre le Gouvernement et l'Église.

Beaucoup de prêtres acceptèrent le serment, sous la réserve capitale qu'y mirent ceux de Fontenay-le-Comte : « Je jure d'accepter la Constitution, excepté dans les choses qui dépendent de l'autorité spirituelle. »

Comme cette réserve était inconciliable avec la nouvelle religion d'État, les trois quarts des curés et des vicaires durent ensuite prononcer le *non possumus*, et furent en conséquence remplacés par des jureurs.

Ce ne fut qu'un seul cri dans le pays : *Nous ne voulons pas des intrus !* La guerre civile devenait inévitable.

Les bourgeois des administrations départementales qui, obtempérant aux mots d'ordre des Sociétés des amis de la Constitution, avaient perdu tout contact avec l'âme populaire, s'imaginèrent que rien désormais ne pourrait leur résister. Ils lancèrent d'injurieuses arrêts contre les circulaires des évêques. Le procureur-général-syndic Delaunay dénonça le bref pontifical, alors distribué en Vendée, comme « attentatoire à l'autorité souveraine de la nation, faux, incendiaire, contenant des maximes erronées, dangereuses et anticonstitutionnelles... »

Les Vendéens n'étaient pas hommes, précisément, à se prosterner devant une Constitution qui méconnaissait à ce point leurs droits. Dans les districts de Cholet et de Châtillon, on décida d'empêcher par tous les moyens la prestation du serment : à Maulévrier, dans la cour du château de M. de Colbert, des canons bourrés à mitraille sont dirigés vers la route de Cholet, par où doit venir la force armée chargée d'imposer le fatal serment. Et trois à quatre cents gars armés de piques, de faux et de fourches, refusent d'écouter leur vieux curé Tharreau, qui leur prêche l'apaisement. Maintes municipalités déplorent d'ailleurs le rôle qu'on leur fait jouer : elles supplient l'Assemblée nationale de ne point priver leurs concitoyens de la plus essentielle des libertés.

Mais les politiciens, qui prétendent représenter seuls le peuple en leur qualité de « bons patriotes », poursuivent le siège des consciences. La *Société ambulante des amis de la Constitution*, — exécutrice des ordres

jacobins, — s'installe en souveraine à Nantes, à Angers, à Cholet, à Niort, aux Sables-d'Olonne. Sous l'inspiration d'un de ces fanatiques haineux qui s'imaginaient exercer le magistère de la Raison, Mercier du Rocher, ses principaux agents se réunirent au château de l'Oie, en plein Bocage vendéen, resserrèrent les liens de leurs clubs avec le club central de Paris, et écrivirent aux habitants des campagnes une adresse où ils stigmatisaient « le travail perfide des prêtres ».

Le résultat d'une semblable pression fut de dissiper les dernières illusions et d'exaspérer les réfractaires.

Les élections des évêques furent pour la cause des *Amis de la Constitution* un évident désastre.

A Saint-Maixent (où devait résider le nouvel évêque des Deux-Sèvres), le député Jallet, naguère si zélé, refusa la mitre.

Le chanoine Menigoutte, élu à sa place, s'enfuit comme un malfaiteur au bout d'un mois de tergiversations et dérouta toutes les recherches. Mestadier, troisième élu, devait se retirer en 1795 pour exercer le notariat. A Angers fut élu le curé Pelletier, qui devait démissionner en 1793, en déclarant que depuis trente ans il n'avait pour seule loi que la religion naturelle. A Nantes, l'ex-religieux Minée devait finir, plus misérablement encore, dans le mariage et une boutique d'épicerie. A Fontenay, le Père Servant, nommé par soixante-dix-huit voix seulement sur cent soixante-treize votants et quatre cent soixante et onze électeurs, ne voulut pas devenir évêque de Vendée ; Rodrigue, qui réunit cinquante-sept suffrages sur cent neuf votants (chiffre qui indiquait près des quatre cinquièmes d'abstentions), Rodrigue devait aussi abdiquer et défrogner en 1793. Si la répulsion des Vendéens pour de pareils personnages avait besoin de justifications, elles ne seraient donc pas difficiles à trouver.

Les élections curiales eurent des résultats plus significatifs encore, car le corps électoral était, cette fois, le peuple lui-même.

Les électeurs refusèrent en masse de venir aux assemblées, et nombre de prêtres, qu'une poignée de fanatiques avait nommés, se déroberent. Dans le district de Machecoul, par exemple, tel fut le cas de douze élus sur treize. Dans le district de Vihiers, sur vingt-cinq cures vacantes, on n'arriva, à force de scrutins, qu'à en pourvoir quinze, et sept élus déclinerent les honneurs déshonorants qu'on leur proposait.

La Vendée se divisait donc en deux camps ennemis : d'un côté les fonctionnaires et les bourgeois révolutionnaires, qui s'étaient emparés du pouvoir ; de l'autre, les masses populaires, qui repoussaient la servitude religieuse.

Bientôt éclatèrent, dans le Marais, de violentes émeutes qui furent les véritables préludes de la guerre civile.

A Saint-Alphonse-du-Ligneron, pour nous borner à cet exemple, les gros électeurs du

bourg allaient, disait-on, nommer un maire patriote et chasser le vieux curé Foucher, alors mourant. Au sortir de la messe, les gardes nationaux qui venaient occuper l'église pour l'élection furent insultés et maltraités. Le tocsin appela à la rescousse les villageois des paroisses voisines qui accoururent de toutes parts et obligèrent la gendarmerie à se barricader dans la maison de l'ancien maire Bouvier. Le district de Challans, prévenu aussitôt de l'émeute, fit de suite converger vers Saint-Christophe les gardes nationales de toutes les villes voisines, ainsi que des détachements de Dragons-Conti et de Royal-Lorraine-Cavalerie : ils arrivèrent sur les lieux dans la nuit du 1<sup>er</sup> mai, déployèrent le drapeau rouge de la loi martiale et ramenèrent prisonniers une dizaine de paysans, instigateurs des troubles. Assaillis alors par une bande de villageois armés de faux, les gendarmes tirèrent à bout portant, tuèrent quatre hommes et en blessèrent d'autres. L'un d'eux, le paysan Guillon, couvert de blessures, continuait à se battre :

« Rends-toi ! lui cria-t-on :

— Rends-moi mon Dieu ! » répondit-il.

Et il expira...

La guerre de Vendée était virtuellement ouverte.

Le 9 mai, les *Amis de la Constitution* de Nantes adressèrent au Directoire départemental une pétition sollicitant une loi prompte et générale pour l'éloignement des curés réfractaires... seul moyen de prévenir l'effusion du sang. Le Directoire se rallia, naturellement, à ces vues. Des dragons allèrent imposer les intrus aux populations. Toutes les chapelles furent interdites aux réfractaires. Bien plus, dans la Loire-Inférieure comme dans le Maine-et-Loire, les réfractaires reçurent l'ordre de se rendre au chef-lieu pour y demeurer sous la surveillance des corps administratifs : ils y furent internés, même en l'absence de dénonciations contre eux.

Les municipalités catholiques démissionnèrent de toutes parts. A Cholet, le président Chouteau, resté seul au Directoire du district, en fut réduit à demander des troupes pour calmer l'agitation croissante. Les églises se vidèrent, et il fallut faire escorter les intrus afin de les protéger contre les huées. Certains commandants de gardes nationaux exagéraient encore les rigueurs prescrites : « Les lois sont douces et trop douces dans ces circonstances, écrivait celui de Cholet ; il faudrait trancher et militairement agir pour ramener l'ordre. » Ce butor alla saccager les couvents de Saint-Laurent-sur-Sèvre, opération qu'il annonça ainsi : « J'adresse au département deux gros mulotins et un très gros paquet de papiers incendiaires (catéchismes et instructions contre les intrus), dont on les a trouvés nantis. Je conviens que nous ne sommes pas trop dans la forme, mais le fond doit l'emporter... »

En juin, à la nouvelle de la fuite à Varennes, les proscriptions se généralisèrent ; les logis

suspectés de cacher des réfractaires furent violés sans autorisation légale. Surexcitée par tant de vexations, l'indignation populaire parut, au début de juillet, prête à éclater. Effrayés de ses progrès, les administrateurs modérés du Directoire vendéen supplièrent l'Assemblée nationale de leur envoyer un commissaire chargé de prévenir « les maux de l'anarchie » ; la Constituante leur expédia les jurisconsultes Gallois et Genonné, suivis bientôt du général Dumouriez.

Ces libéraux répugnaient aux violences et désiraient la paix ; mais ils changèrent quatre ou cinq fois d'orientation politique, selon que les clubs jacobins à la séance desquels ils assistaient se répandaient en diatribes plus ou moins furieuses. Finalement, ils refusèrent de faire droit aux pétitions qui réclamaient partout la liberté du culte. « Le parti de Rome, écrivait Dumouriez, ne s'en tiendrait pas à cette victoire. »

A Châtillon, les 2 et 3 septembre, ils entendirent les délégués des cinquante-six municipalités du district : « Toutes énonçaient le même vœu, rapportèrent les commissaires : celles dont les curés avaient été remplacés nous demandaient le retour de ces prêtres ; celles dont les curés non assermentés étaient encore en fonctions nous demandaient de les conserver. Nous ne sollicitons d'autre grâce, disaient unanimement (de nombreuses députations de villages), que d'avoir des prêtres en qui nous ayons confiance. Plusieurs d'entre eux attachaient même un si grand prix à cette faveur, qu'ils nous assuraient qu'ils payeraient volontiers, pour l'obtenir, le double de leurs impositions. »

Il faut citer la suite :

« *Les mêmes hommes qu'on nous avait peints comme des furieux, sourds à toutes sortes de raisons, nous ont quittés l'âme remplie de paix et de bonheur, lorsque nous leur avons fait entendre qu'il était dans les principes de la Constitution nouvelle de respecter la liberté des consciences.* Nous devons faire remarquer que, dans ce même district de Châtillon, troublé depuis longtemps par la différence des opinions religieuses, les impositions arriérées de 1789 et 1790, montant à plus de sept cent mille livres, ont été presque entièrement payées. »

Voilà qui suffirait à anéantir certaines calomnies toujours vivaces : les Vendéens ne réclamaient qu'une chose, la liberté religieuse, — ce qui est bien un « droit de l'homme », — et ils ne se seraient point insurgés si les tyrans jacobins ne la leur avaient odieusement ravie.

En août 1791, les paysans des Mauges affluèrent dans les lieux de pèlerinages : ils demandaient à la Vierge d'écartier d'eux la persécution, et pour cela d'éclairer le roi et les législateurs. Le 15 août, trois mille fidèles étaient ainsi assemblés vers l'humble chapelle du bois de Belle-fontaine, entre Cholet et Beaupréau. Après avoir chanté le *Salve Regina*, les litanies, le Rosaire, tous se retirèrent en silence.

Or, dans la nuit du 20 au 21 août, tandis qu'un groupe de pèlerins regagnait Cholet



par la lande de la Papinière, des gardes nationaux se précipitèrent sur lui et ramenèrent triomphants à la ville une trentaine de prisonniers. Le 21, le département de Maine-et-Loire ordonna la destruction du sanctuaire et l'arrestation des porteurs de cierges et de bannières. Le 23, un nouveau groupe de pèlerins fut dispersé vers Jallais à coups de crosses de fusils et de plats de sabre. Le 27, la chapelle était détruite et la statue miraculeuse portée par l'intrus de Cholet dans son église profanée. Des scènes analogues se produisirent à Notre-Dame-des-Gardes et à Notre-Dame-de-la-Charité, vers Saint-Laurent-de-la-Plaine.

Que restait-il à faire aux Vendéens, sinon à courir aux armes ?

Ils patientèrent pourtant encore un an et demi avant de proclamer la guerre sainte. L'âme vendéenne se détachait du régime nouveau ; elle ne songeait pas encore à organiser l'insurrection.

L'établissement de la Constitution nouvelle parut d'ailleurs permettre de nouvelles espérances. Le roi l'avait sanctionnée et avait écrit, le 14 septembre 1791, une proclamation à tous les Français où se lisaient ces phrases : « Le terme de la révolution est arrivé... Que toute idée d'intolérance soit donc écartée à jamais ; que les opinions religieuses ne soient plus une source de persécutions et de haines ; que chacun, en observant les lois, puisse pratiquer le culte auquel il est attaché. » Si cela se réalisait, si les Vendéens restaient libres de choisir leurs prêtres, la paix allait reflourir.

Or les jacobins ne l'entendaient pas ainsi. Le 6 novembre, les administrateurs de Maine-et-Loire annoncèrent que « des rassemblements de trois à quatre mille hommes armés se livraient à tous les excès que produisait le délire de la superstition », que « partout les prêtres constitutionnels étaient maltraités, assassinés jusqu'au pied des autels ». Sur d'aussi scélérates dénonciations, l'Assemblée nationale ordonna de nouvelles mesures contre les prêtres non assermentés, perturbateurs du repos public. En Vendée ces mesures furent appliquées avant même d'être décrétées : comme, à Saint-Laurent-de-la-Plaine, la Vierge était apparue, racontait-on, sur les ruines du sanctuaire, le Directoire de Saint-Florent-le-Vieil, considérant que, dans les processions qui s'y dirigeaient de nouveau, les prières qu'on y faisait, les hymnes qu'on y chantait *avaient l'intention* de rétablir les prêtres dans leur ancien état, le Directoire arrêta de « réprimer, au besoin par la force, tous les attroupements de ce genre ». Un intrus fut installé dans l'église de Saint-Laurent-de-la-Plaine. Et lorsque le roi eut refusé de sanctionner le décret (du 29 novembre) qui frappait de déchéance tous les prêtres non assermentés, les privait de tout traitement et pension, les déclarait « réputés suspects de révolte contre la loi et de mauvaise intention contre la patrie, et comme tels plus particulièrement soumis à la surveillance de toutes les autorités constituées », les Directoires d'Angers et de Nantes se conformèrent au mot d'ordre que

les Sections de Paris vinrent alors signifier à la Législative, et ils considérèrent comme non avenue le *veto* royal.

Les prêtres vendéens non assermentés étaient décidément traités comme des malfaiteurs. Le 1<sup>er</sup> février, ceux de Maine-et-Loire reçurent l'ordre de se rendre à Angers et d'y fixer leur demeure dans la huitaine : c'était, disait l'arrêté, pour les placer, « sous la sauvegarde de la loi, à l'abri de toute insulte ! » Ceux qui restaient en fonctions dans leurs paroisses étaient à l'avance déclarés responsables des troubles qui y éclateraient.

On dépouillait les églises de leurs cloches et de leurs ornements sacrés. La Révellière-Lépeaux, le futur pontife des théophilanthropes, réunissait dans la chapelle de l'ancien chapitre de Beaupréau les *Amis de la Constitution* de la région, essayait d'établir des clubs et organisait des fêtes patriotiques.

À ces insultantes provocations, les catholiques ne répondirent encore que par des moyens constitutionnels. En avril, presque toutes les municipalités des districts de Savenay, de Clisson et d'Ancenis adhèrent à une pétition qui démontrait l'illégalité de la conduite du Directoire de Loire-Inférieure : « Nous voulons la paix, écrivaient les protestataires au président de l'Assemblée nationale ; mais le moyen de la conserver et de l'obtenir est d'observer et de faire observer la Constitution. »

Dans les Mauges, trente-quatre municipalités suivirent cet exemple et se firent représenter à cet effet dans le comité qui se réunit le 30 avril chez l'aubergiste Courbet, procureur de la commune de la Poitevine. On y arrêta un programme tenant en ces trois articles : éloignement des prêtres constitutionnels imposés aux populations malgré elles et contrairement au droit d'élire et de choisir les ministres de leur culte reconnu à tous les citoyens par la Constitution du 13 septembre 1791 ; retour ou conservation des prêtres non assermentés réclamés par la presque unanimité des habitants des campagnes ; dissolution de ces sociétés de faux *Amis de la Constitution* qui, par leur fanatisme et leurs incessantes dénonciations, avaient la plus grande part dans les troubles du pays.

Rien de plus juste, de plus légal. Mais qu'y avait-il de légitime pour les jacobins, en dehors de leur arbitraire ? Averti de la conspiration, le Directoire d'Angers fit cerner, le 8 mai, par la gendarmerie l'auberge de la Poitevine, où l'on trouva une vingtaine de convives. Huit d'entre eux furent internés au château d'Angers avant toute preuve de culpabilité, et l'on demanda à la Législative leur comparution devant la cour martiale d'Orléans. Les églises où se rassemblaient régulièrement les fidèles furent en outre fermées, et une nouvelle randonnée de gendarmes et de gardes nationaux poursuivit la capture des insermentés.

Loin de blâmer ces proscriptions, la Législative les légalisa par le décret du 27 mai : « Lorsque vingt citoyens actifs du même

canton se réuniraient pour demander la déportation d'un ecclésiastique non sermenté, le Directoire du département serait tenu de prononcer la déportation si l'avis du Directoire du district était conforme à la pétition ! » Les jacobins triomphèrent, signèrent des pétitions comme celle où l'ex-orateur Benaben, président des *Amis de la Constitution* et futur apologiste des noyades de Nantes, disait au Directoire d'Angers :

« Séparez ces forcenés (les réfractaires) des honnêtes citoyens ! Enfermez-les autant pour leur propre sûreté que pour la nôtre ! » Cette sommation fut exécutée le 17 juin : au moment où les quatre cents prêtres relégués à Angers se rendaient à l'abbaye de Saint-Aubin pour l'appel quotidien, une bande de gardes nationaux se précipita sur eux et les emmena prisonniers au petit séminaire. Le Directoire reconnut l'illégalité de cette expédition ; mais il la confirma par un arrêté (du 18 juin), dont l'impudence éclate dans ces lignes : « Considérant que, vu l'effervescence des esprits, la sûreté individuelle des particuliers détenus serait évidemment compromise s'ils étaient plus longtemps dans la ville, et que ce serait exposer les citoyens et gardes nationales à une seconde violation de la loi, extrémité... qu'il est du devoir du corps administratif de prévenir par tous les moyens possibles, ... celui-ci invite les particuliers détenus dans la prison du petit séminaire à y demeurer sous la sauvegarde de la loi. Il leur sera fourni, à leurs frais, toutes les choses nécessaires à la vie. Et, pour plus grande sûreté de leurs personnes, le commandant de la garde nationale sera requis d'établir une garde... tant de jour que de nuit. »

Pour que la sanglante ironie de cette invitation fût complète, on autorisa les détenus à écrire aux personnes du dehors, mais en présence du commissaire de la municipalité ou du commandant du poste. Encore ce commandant, le sieur de Soland, refusa-t-il d'accorder cette faveur aux « scélérats » qui auraient pu, écrivait-il le 3 juillet, mettre ainsi en péril « les amis de la Liberté et de l'Égalité ».

Le terrain constitutionnel était donc semé de chausse-trappes : y rester plus longtemps n'eût été qu'une duperie. La question politique se mêlait d'ailleurs de plus en plus à la question religieuse.

Comment continuer à admettre un régime qui laissait insulter le roi dans son propre palais ? qui exigeait de tous le port de la cocarde nationale, signe d'adhésion à la révolution jacobine ? qui violait, dans un but trop clair, le secret des foyers en ordonnant la déclaration publique des armes et des munitions ? qui rétablissait la milice, malgré les doléances unanimes de 1789, en réquisitionnant pour sa défense tous les hommes valides ?

Le temps était arrivé de crier aux oppresseurs : Nous ne servirons pas ! « Nous avons un roi et des édits paternels qu'il nous donnait et des règlements sages, écrivait à Danton un Vendéen de Jallais, Lemercier ; nous avons des cours et des tribunaux de

tous les degrés qui défendaient notre honneur et nos biens... Et, grâce à vos menées, à vos complots, à vos attentats,... nous n'avons plus rien qui nous protège et nous sommes livrés à toutes les horreurs de l'anarchie. Ah ! la patrie est morte, car le trône est tombé et la religion est éteinte. Vous avez des gendarmes que nous bravons, et nous prions à genoux, à mains jointes, pour la prompte fin d'un régime qui vous a donné le pouvoir. Vous le payerez cher ! Vous payerez le sang que vous avez versé.»

LES DÉBUTS DE L'INSURRECTION. —  
L'ARMÉE VENDÉENNE  
(Août 1792-mars 1793)

L'insurrection commença par le district de Châtillon, en août 1792, au lendemain de la prise des Tuileries.

A Moncoutant, des insermentés ayant osé célébrer la messe dans un champ voisin de cette petite ville, la municipalité menaça de s'en saisir. Aussitôt les paysans s'y portent armés de fusils, de faux et de bâtons, pillent l'hôtel de ville et la maison de l'administrateur départemental Puichaud, puis vont demander au chevalier Gabriel Baudry d'Asson de se mettre à leur tête et se dirigent vers Châtillon-sur-Sèvre. Ils sont de six à dix mille, venus d'une quarantaine de paroisses. La gendarmerie de Cholet les disperse ; mais le tocsin, qui sonne dans tous les clochers, les rallie et grossit leur nombre, et ils vont assiéger Bressuire. Là, ils se heurtent à une véritable armée de gendarmes, de gardes nationaux et de soldats réguliers. Le canon sème la panique dans leurs rangs. Il y eut plus de trois cents victimes, dont une dizaine de patriotes.

La Terreur régna dans ce coin de Bocage. Cinquante-huit prisonniers furent menés à Angers. Les perquisitions se poursuivirent durant plus d'un mois : les paysans, épouvantés, abandonnèrent une première fois leurs villages.

Ils apprirent alors que les prêtres, jusque-là internés à Angers, étaient déportés en Espagne. Ceux qui avaient échappé aux poursuites étaient traqués par la gendarmerie : pour en finir avec eux, le Directoire des Deux-Sèvres réclamait une loi qui condamnerait à la peine de mort tout ecclésiastique réfractaire qui serait trouvé sur le territoire de la République après le délai fixé, avec confiscation des biens du condamné, dont moitié serait attribuée au dénonciateur ; les mêmes peines de mort et de confiscation seraient également portées « contre ceux qui auraient la lâcheté de donner asile aux prêtres réfractaires et de les receler » (19 décembre 1792).

La Convention devait adopter cette motion le 19 mars 1793. En attendant, elle supplicia Louis XVI. Non contente d'écraser les âmes, elle prétendit encore disposer arbitrairement des corps et des biens.

En Maine-et-Loire, la contribution foncière atteignit le quart, le tiers et même la moitié du revenu net : pour 1792, la cote mobilière de ce seul département portait une surtaxe de quatre cent quarante-deux mille

livres, alors que le gouvernement révolutionnaire, en bouleversant l'ordre social, avait privé les artisans de leur travail. Et il fallait encore lui offrir son sang ! Il fallait renouveler ces levées dont on connaissait maintenant les résultats par les récits des volontaires revenus au pays : « Hâves, épuisés, en haillons souillés, honteux d'eux-mêmes, a écrit C. Port dans *la Vendée angevine*, ils racontent à tout venant les misères et les trahisons, les marches forcées, pieds nus, dans la nuit, dans la neige ; les longs mois sans abri, sans armes, sans vêtements, sans pain... Ainsi, en pleine ville, dans les cafés, dans les foires, aux veillées des campagnes, ils s'en vont prêchant, avidement écoutés... »

Pourtant, ce n'étaient point les souffrances de la vie des camps qui effrayaient les Vendéens : ils sauraient le prouver. Mais comment consentir à s'enrôler en masse parmi ces milices de Bleus qui étaient les instruments des pires vexations endurées depuis deux années ? Voilà ce que leur demandait le décret du 24 février 1793 sur la levée de trois cent mille hommes. De dix-huit à quarante ans, tous les Français non mariés ou veufs sans enfants étaient mis en réquisition permanente ; tant que le chiffre de trois cent mille hommes ne serait pas atteint, « les citoyens seraient tenus de le compléter sans désespérer. » Les paysans, qui ne pouvaient payer de remplaçants, supporteraient la plus lourde charge : en étaient exemptés les administrateurs, procureurs, officiers municipaux, juges, commissaires nationaux, receveurs, c'est-à-dire les nouveaux privilégiés qui étaient justement leurs oppresseurs exécrés.

La nouvelle du décret parvint à Cholet le 2 mars, en plein marché. Ce fut un soulèvement d'horreur. On vit des jeunes gens, rassemblés dans les auberges, arborer la cocarde blanche et fouler aux pieds la cocarde tricolore. A l'auberge Babin, un menuisier s'écrie :

« Engageons-nous par serment à ne participer en quoi que ce soit à cette loi de recrutement ! »

Le serment est prêté et bientôt se produit, avec la garde nationale, une sanglante collision : deux coulevrines amenées du château de Maulévrier sont déchargées sur la foule et font sept victimes.

La révolte des conscrits gagna comme un feu de poudre toutes les paroisses des Mauges. Le tirage au sort, fixé au 12 mai, ne put s'opérer. Du côté de Gonnord et de Saint-Lambert-du-Lattay, se formaient des bandes de plusieurs centaines de paysans armés de fusils, d'instruments aratoires et de bâtons, prêts à précipiter le courant qui se dessinait. Les chefs, déjà, se révélaient. Vers Chanzeaux, René Forest est couché en joue par le médecin patriote Godelier :

« Tire, lui crie froidement Forest ; mais, si tu manques ton coup, on ne te manquera pas ! »

Godelier fait feu, n'atteint personne, et tombe frappé à mort.

Mêmes scènes dans la *Vendée poitevine*. Un camp fut établi à la Mothe-Achard pour cerner les réfractaires qui s'emparèrent bientôt des chefs-lieux des trois districts de Challans, de Montaigu et de la Roche-sur-Yon. Dans les landes de Vallet, les bandes d'insurgés atteignirent rapidement trois à quatre mille.

Le sort en était jeté : selon l'expression du mémorialiste de Bérjarry, « l'agitation qui bourdonnait alors dans le pays ressemblait à celle d'une ruche, la veille du jour où doit en sortir un essaim. »

Le premier essaim régulier de l'armée vendéenne se forma dans les Mauges, à Saint-Florent-le-Vieil.

Le 12 mars, quatre mille hommes à cocarde blanche assiègent le district : ils s'emparent des canons qu'on braque et décharge sur eux, précipitent le commissaire du Gouvernement par-dessus le parapet du château de la Mauvoisinière, s'emparent du siège du district et en brûlent les papiers, puis regagnent par petites bandes leurs foyers.



Jacques Cathelineau

Pour que l'insurrection ne se réduisit point à ces échauffourées sans lendemain et n'aboutit point à un immédiat écrasement, il lui fallait des chefs capables de l'organiser. Le premier, le plus représentatif, et à bien des égards le plus grand, fut Jacques Cathelineau, le *Saint de l'Anjou*.

Fils d'un maçon du Pin-en-Mauges, cet homme de trente quatre ans, père de six enfants dès 1785, gagnait la vie de sa famille en exerçant les fonctions de voiturier et de colporteur. Habile à parler et à écrire, d'une équité parfaite et d'un dévouement à toute épreuve, il jouissait d'ailleurs dans la région d'une grande influence et était souvent choisi pour arbitre dans les querelles de famille. « Tout le monde l'adorait, » rapporte

Mme de La Rochejaquelein. D'un tempérament ardent et d'une piété profonde, il avait fait partager aux habitants du pays son aversion clairvoyante pour les destructeurs de ce qu'il aimait le plus au monde. En 1791, il avait guidé des centaines de pèlerins aux sanctuaires du May et de Saint-Laurent-de-la-Plaine. Son visage allongé, encadré de cheveux noirs, était empreint d'une admirable distinction. N'étant pas conscrit, puisqu'il était marié, il ne se trouvait pas le 12 mars à Saint-Florent ; mais il fut dès le lendemain mis au courant des événements. On lui annonça que l'ex-caporal Jean Perdriau, voiturier comme lui et marchand de tabac à la Poitevine, avait déjà soulevé, au son du tocsin, les gars de son village et était parti vers Jallais pour attaquer le poste républicain.

A ce moment, Cathelineau, à demi nu, pétrissait le pain de sa famille dans le sombre réduit que l'on voit encore aujourd'hui non loin de l'église du Pin. Par une illumination soudaine, ce paysan comprend le grand devoir qui l'appelle. Il se dépâte les mains, prend ses vêtements et ses armes.

« Vois ces pauvres enfants, lui crie sa femme qui se jette éperdument à son cou, que vont-ils devenir ? »

— Aie confiance, répond-il, Dieu, pour qui je vais combattre, en aura soin. »

Et il fait rassembler une vingtaine d'hommes sur la place du village. Il les harangue. « Chaque mot qu'il prononce est comme un trait enflammé qui pénètre les cœurs, a raconté le curé Cantiteau ; il est impossible de l'entendre sans entrer dans ses sentiments ; sa voix est comme un feu qui électrise tous ses auditeurs. Sans balancer, sans hésiter, ils se joignent à lui. » Ils vont d'abord à l'église dont les portes, scellées, sont rouvertes. Cathelineau s'offre à Dieu en holocauste et dit aux habitants qui l'ont suivi :

« Vous qui ne pouvez combattre, priez pour le succès de nos armes. »

**Il met à sa boutonnière un Sacré-Cœur et suspend un chapelet à son cou. Puis il part en donnant, d'un coup de pistolet, le signal de la guerre sainte.**

Il met à sa boutonnière un Sacré-Cœur et suspend un chapelet à son cou. Puis il part en donnant, d'un coup de pistolet, le signal de la guerre sainte.

En route, sa petite troupe, forte d'abord de vingt-sept hommes, s'enfle plus rapidement que les ruisseaux du pays après l'orage. Quelques heures après, ils sont cinq cents, s'emparent du château de Jallais et du canon qu'il renferme. Puis ils marchent sur Chemillé, où ils arrivent à 5 heures du soir au nombre de deux mille.

Chemillé était défendu par une centaine de gardes nationaux. Sans désespérer,

Cathelineau, rejoint par Perdriau, fléchit le genou, se signe, entonne le *Vexilla Regis*, lance ses gars à l'assaut. Son chapeau et la bride de son cheval sont coupés par un coup de sabre qui lui entame le front ; mais il crie :

« Enfants, à la baïonnette et à coups de crosses de fusils ! »

Les patriotes s'enfuient bientôt de tous côtés. Des renforts arrivent du reste de la Salle-de-Vihiers et de la Tourlandry, amenés par un jeune vicaire taillé en hercule, à la figure rugueuse, l'abbé Barbotin. Arrive aussi Forest, qui a chassé de Joué les gendarmes de Vihiers. Le triomphe est complet.

Les jours suivants, les révoltés étaient cinq mille. Stofflet rejoignit Cathelineau. Ce garde-chasse du comte de Colbert (seigneur de Maulévrier) se tenait caché au château de Villefort, où il avait passé son temps à couler des balles en prévision des luttes prochaines ; il les distribua aux paysans qui vinrent lui demander de se placer à leur tête et il projeta aussitôt d'attaquer Cholet. A Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, il fut nommé commandant de l'armée chrétienne ; en sa qualité d'ancien caporal instructeur de Lorraine-Infanterie, il paraissait le plus apte à remplir ces hautes fonctions.

Ironie des situations ! Cholet était défendu par un grand seigneur, le marquis de Beauveau, qui était devenu jacobin et jurait d'exterminer ces « sabots ferrés ». Celui-ci rangea ses troupes, trois cents gardes nationaux, dans la lande des Pagannes. Mettant à profit les ajoncs qui couvrent le sol et les haies qui l'entrecourent, les « sabots ferrés » s'égayent à droite et à gauche ; au centre, leurs canons, chargés par le fameux *Six-Sous*, tuent au second coup M. de Beauveau et renversent dans la boue, à côté du général, trente-six gardes nationaux. La panique se met dans les rangs des patriotes ; la ville est envahie. Mais le château tient toujours. A l'abri de ses épaisses murailles, les Républicains tirent à coup sûr et sans péril. « De malheureux paysans sans armes, raconte le témoin Savary, le chapeau bas, les mains jointes, venaient se mettre à genoux à vingt-cinq pas du pavillon. Ils semblaient désirer et chercher la mort : on en a vu découvrir leur poitrine et défier l'ennemi. » Cependant les assiégés sont avertis que le feu va être mis à la ville s'ils ne se rendent pas : ils capitulent et tous ont la vie sauve.

La prise de Chemillé avait coûté quarante tués aux Bleus et trois cents aux Blancs.

Cathelineau, Stofflet et Perdriau prirent possession du pays au nom du roi et établirent une première ébauche de gouvernement sous le nom de *Comité d'administration*. Cesbron d'Argonne fut nommé gouverneur. Puis l'armée, classée par paroisses, se dirigea, après le *Te Deum*, vers de nouvelles victoires.

Les gardes nationaux du district de Vihiers, des dragons d'Angers, des soldats de Saumur, en tout deux mille hommes, s'étaient réunis à Vihiers. Le 14 au soir, ils égorgeaient le vieux régisseur du château de Tigné, M. des Aulnaies, et se barbouillaient le visage de son sang ; puis, au chant de la

*Marseillaise*, ils gagnent Coron, où ils se heurtent aux catholiques.

« Vive la religion ! Vive le roi ! Rembarre, rembarre ! » hurlent ceux-ci, qui escaladent les haies, débordent les patriotes, les percent de leurs piques et de leurs faux, et les mettent en quelques instants en pleine déroute. Ils n'ont plus qu'à ramasser les fusils, les sabres et les cartouches qui jonchent le sol. Ils s'emparent aussi d'un canon demeuré célèbre, *Marie-Jeanne*, dont les ornements de bronze rappellent la gloire de Richelieu.

Le lendemain, après avoir entendu une messe d'actions de grâces et fait un joyeux autodafé des papiers du district, la plupart regagnent leurs foyers et leurs champs.

Cependant, semblable à un incendie qui éclate en cent endroits à la fois, l'insurrection se généralise.

Le 13 mars, deux mille paysans de la région de Beaupréau vont trouver le lieutenant d'Elbée en son habitation de la Loge et le prient de prendre leur commandement. En 1789, ce gentilhomme avait renoncé à ses privilèges et pris part à l'assemblée du tiers-état. En 1791, effrayé de la pente où glissait le Gouvernement, il avait émigré ; puis, sur les instances de sa femme, il était revenu en Anjou, où il affectait de vivre à l'écart de toute politique. Les paysans arrivèrent au château le lendemain de la naissance de son dernier enfant. Il refusa leur offre et leur montra la folie de leur entreprise ; mais on fit appel à sa piété, à sa bravoure, à son loyalisme, et alors, avec la promptitude qu'il mettra dans la suite à conduire ses hommes à l'assaut, il s'écria :

« Allons ensemble au martyre ou à la victoire ! »

Il avait posé comme condition d'avoir pour compagnon d'armes son ami de Bonchamps.

Déjà, une troupe de paysans avait pénétré à la Chapelle-Saint-Florent, dans le château de la Baronnière. L'ancien capitaine de l'armée des Indes n'était pas, lui non plus, un contre-révolutionnaire militant. En gentilhomme éclairé, il cultivait ses terres en même temps que les arts et les sciences. Le 1<sup>er</sup> septembre 1792, six mois avant, il avait prêté ce serment civique : « Je jure d'être fidèle à la nation, de maintenir la liberté et l'égalité et de mourir en les défendant... » Il essaya de calmer les huit paysans envoyés vers lui en députation.

« Monsieur le marquis, déclarent-ils le lendemain, nous avons passé la nuit en prières pour demander à Dieu de nous inspirer : nos déterminations n'ont pas changé. Nous croyons que la volonté de Dieu est que nous prenions les armes pour venger notre foi, notre roi, le clergé et la noblesse.

— Mais, mes amis, objecta-t-il encore, vous ne réussirez à rien !

— Eh bien ! monsieur le marquis, nous mourrons pour Dieu et pour le roi ! »

Vaincu par tant d'héroïque noblesse, Bonchamps leur fait jurer de rester fidèles à la religion, au roi prisonnier, à la patrie, et

« de ne jamais s'abandonner aux cruautés qui ensanglantent les guerres civiles » ; puis il embrasse sa femme, qui est sur le point de mettre au monde son troisième enfant.



**Charles de Bonchamps**

« Il ne faut pas s'abuser, lui dit-il, nous ne devons pas aspirer aux récompenses de la terre : elles seraient au-dessous de la pureté de nos motifs et de la sainteté de notre cause. Nous ne devons même pas prétendre à la gloire humaine ; les guerres civiles n'en donnent point. »

Il part alors à pied pour Saint-Florent.

**D'Elbée lance à la France une proclamation où il annonce le dessein de l'armée catholique et royale : rétablir la religion catholique et la monarchie.**

L'armée vendéenne a maintenant ses principaux chefs. Danguy et La Cathelinière, Lucas-Championnière et le chevalier de Couëtus, dans le pays de Retz ; le chevalier Guerry de La Fortinière, à Noirmoutiers ; Pajot et Pinault, Joly et Savin dans le Marais ; Sapinaud de La Verrie vers Mortagne et Baudry d'Asson dans le canton de la Châtaigneraye ; les frères de Royrand à Saint-Fulgent, vers le carrefour *de l'Oie* ; enfin Charette de La Contrie et le marquis de La Roche-Saint-André à Machecoul ont pris les armes à la même époque. Le 20 mars, d'Elbée, devant qui s'efface modestement Cathelineau, lance à la France une proclamation où il annonce le dessein de l'armée catholique et royale : rétablir la religion catholique et la monarchie. Le 21, Chalonnès, défendu par trois mille cinq cents patriotes, est emporté. A la fin du mois, la Vendée militaire tout entière est debout. Les cloches de Pâques, en annonçant la messe des insermentés qui ont repris la place des intrus, semblent annoncer aussi la

restauration chrétienne et royale.

Lorsqu'on étudie la guerre de Vendée, on est frappé par ce fait que les insurgés, souvent dispersés par les Républicains, se retrouvent les jours suivants tout aussi compacts. Après les défaites les plus écrasantes, du moins en apparence, ils reconstituent leurs forces et prennent bientôt d'éclatantes revanches. Le lecteur s'étonnera que les colonnes infernales et les hécatombes des proconsuls aient mis si longtemps à accomplir leur œuvre de destruction : le pays semblera renaître sans cesse, avec une miraculeuse fécondité, de ses cendres et de son sang. Fait paradoxal : ces défenseurs de l'autel et du trône ont réalisé, sous le fer de leurs bourreaux, l'utopie de l'armée-nation, telle que la conçoivent aujourd'hui les purs révolutionnaires.

Mais ce n'était pas, pour les Vendéens, une utopie ; car, dans leur superbe indépendance, ils devaient aux traditions ancestrales l'unité supérieure de pensée et de volonté qui est la condition de la victoire.

Individuellement, ils paraissaient manquer de discipline. Ils prenaient ou déposaient les armes quand ils le voulaient bien. Ils quittaient sans se gêner le chef qui ne savait point conserver leur confiance, et lorsque, après le combat, quelque officier leur semblait avoir faibli, ils trouvaient tout naturel de lui dire : « Monsieur le comte n'a pas été brave aujourd'hui. » Mais ils étaient dévoués corps et âme à la Cause ; pour assurer son triomphe, aucun sacrifice ne leur coûtait, et ils réalisaient ainsi des prodiges que les règlements les plus draconiens, comme ceux qu'édicteait la Convention, sont à jamais impuissants à susciter.

Lorsqu'il fallait marcher, le tocsin résonnait au clocher du village. A défaut des cloches souvent brisées par les Bleus, les cornes de bœufs, « au saint nom de Dieu et de par le roi, » beuglaient un rauque appel. Aussitôt les gars abandonnaient le sillon, décrochaient leur fusil, se munissaient d'un quartier de pain et suivaient le capitaine de paroisse. Les femmes se mettaient en prières et préparaient les charrettes de pain qui devaient se trouver sur le passage des troupes. Parfois aussi elles se glissaient furtivement dans les rangs de l'armée, habillées en hommes, et, devant la mitraille, l'héroïsme de tous était égal. Comme on avait dû interdire aux femmes de combattre, elles se contentaient d'ordinaire de soigner les blessés, d'assister les mourants et, sentinelles vigilantes, de prévenir les leurs de la marche de l'ennemi.

Au rassemblement, on n'édicteait point de sévères consignes : « L'absence de toute règle précise, dit la marquise de La Rochejaquelein, venait de ce qu'elle eût été superflue et même nuisible. Chacun était sûr de soi et des autres. Il ne fallait pas prescrire de devoir à des gens qui faisaient toujours le plus qu'il leur était possible. » Il arrivait que le courage physique fût au-dessous du courage moral : certains chefs frappaient alors ceux qui n'osaient pas assez, mais nul ne s'en plaignait au nom de l'humanité. On était plutôt reconnaissant de cette vigoureuse assistance.

Les chefs se souciaient peu du galon. Pour se faire reconnaître, ils mettaient simplement à leur chapeau quelques plumes de volaille. A partir de la bataille de Torfou seulement, ils reçurent une espèce d'uniforme : veste verte avec collets verts, noirs ou blancs. Encore s'habillaient-ils comme ils pouvaient et portaient-ils souvent la redingote ou l'habit. Les chefs de groupes de paroisses ou divisions se ceignaient d'une étroite ceinture blanche ; celle des généraux était large et flottante. C'est Henri de La Rochejaquelein qui avait lancé cette mode : à la bataille de Fontenay, il avait noué autour de sa tête et de ses reins des mouchoirs de Cholet ; cette singularité l'avait rendu le point de mire des Bleus. Pour ne point lui laisser l'honneur périlleux de recevoir tous les coups, les autres officiers l'imitèrent ; et le mouchoir de Cholet couvrit bientôt la tête des soldats eux-mêmes. Ajoutons-le : lorsqu'après le passage de la Loire, on voulut réglementer les attributs des officiers supérieurs, les officiers subalternes se plaignirent « de voir des signes honorifiques apporter l'inégalité dans les rangs d'une armée toute composée de volontaires ».

Les simples « brigands » se reconnaissaient à la bigarrure de leur habillement : larges chapeaux de paille ou de feutre, parfois remplacés par de gros bonnets de laine rousse ; veste arrondie de coutil, de serge ou de laine brune, bleue ou grise ; gilet très court qui laissait la chemise former bourrelet au-dessus de la culotte à pont, boutonnée sur le côté de la jambe jusqu'au genou ; guêtres de toile ; sabots ferrés, qu'on abandonnait souvent pour courir plus vite. Tout cela constituait l'ordinaire costume de travail, bientôt réduit à l'état le plus misérable. Ces paysans-soldats auraient pu se munir des havresacs et des gibernes qu'ils prenaient aux Bleus en quantité ; mais ils craignaient de s'alourdir et plaçaient leurs cartouches dans leurs poches ou dans un mouchoir roulé à la ceinture. Ils échangeaient seulement leurs faux, leurs fourches et leurs piques contre les fusils, les pistolets et les sabres républicains. Leur artillerie, au bout de quelques mois assez puissante, n'eut pas d'autre origine.

L'équipement de la cavalerie n'avait rien non plus de brillant : les chevaux de meuniers ou de colporteurs, sellés en bâts, étaient harnachés de cordes ; les cavaliers en sabots suspendaient avec des ficelles leurs fusils et leurs couteaux. Mais au signal donné par l'aile d'un moulin à vent ou quelque trompe de piqueur, ces pauvres gens, éclaireurs, flanqueurs ou poursuivants, savaient surmonter tous les obstacles. Sous la conduite d'un Marigny ou d'un Charette, ils accomplirent de prodigieuses randonnées.

La tactique des Vendéens était très simple. Ils se dirigeaient vers l'ennemi en colonnes de quatre ou cinq hommes de front, parfois pêle-mêle, drapeaux, canons et général en tête. Celui-ci, avec quelques cavaliers, allait reconnaître les positions de l'adversaire, puis revenait bride abattue en criant à la multitude : « En avant, les gars, voilà les Bleus, là-bas ! » Les gars s'élevaient à droite et à gauche ; les plus audacieux, les meilleurs tireurs, gardes-chasses et braconniers, en avant. Se dissimulant derrière les haies et le long des rivières, ils savaient à merveille

pratiquer cette utilisation du terrain qui reste l'art par excellence du troupier français. Le fracas des canons ouvrait le feu. Les aumôniers donnaient aux combattants agenouillés une absolution suprême. Au cri de « Vive le roi ! » poussé à pleins poumons, on se précipitait sur l'ennemi et d'abord sur son artillerie. Ruse que Lamoricière apprendra plus tard à ses zouaves, les paysans se jetaient à terre dès qu'apparaissait, au-dessus des pièces, l'éclair de la poudre ; puis, se relevant après le passage du projectile, ils arrivaient de bonds à proximité des bouches à feu :

« Un tel, criait-on alors, tu es le plus fort, saute à cheval sur ce canon ! »

Le gars bondissait en hurlant : « Vive le roi ! » et les canonniers étaient assommés sur leurs pièces.

Cependant les ailes, cheminant de buissons en buissons, ne tardaient pas à entourer la position. Les tirailleurs visaient à la tête et manquaient rarement leur coup.

« Fonçons, les gars ! ordonnaient les plus hardis. Les Bleus sont épouvantés ! rembarre ! rembarre ! »

Les Bleus se voyaient perdus et s'enfuyaient, abandonnant leurs armes et ne pouvant dès lors éviter le carnage.

Si le nombre avait raison des Blancs, ceux-ci n'étaient pas, pour autant, exterminés. Mettant à profit leur parfaite connaissance du terrain et se débarrassant seulement de leurs sabots, ils criaient : « Vive le roi quand même ! » et disparaissaient, comme des lièvres, dans toutes les directions, pour se retrouver, quelques lieues plus loin, dans des positions de rassemblement indiquées à l'avance. Ce fut tout le secret de leurs prodigieuses résurrections.

Le service de l'intendance était plus que rudimentaire. L'armée ne possédait pas de fourgons à vivres. Le train des équipages était inexistant. Et pourtant on ne manquait pas de nourriture dans un pays où il arrivait aux Bleus de mourir de faim. C'est que la population tout entière réservait ses subsistances pour ses défenseurs. Les comités chargés de réunir les bestiaux délivraient « au nom du roi » des reçus aux métayers. Ces dettes, que le Gouvernement de Louis XVIII aurait dû considérer comme sacrées, ne furent jamais acquittées : le sang, versé à torrents, ne reçut d'autre récompense que la satisfaction du devoir héroïquement accompli.

Si la vertu maîtresse de tout soldat est le sacrifice de lui-même à la cause, nul ne peut se refuser à ranger de pareils soldats parmi les plus grands.



Claude MOUTON-RAIMBAULT : *Un prêtre vrai. Le Père André (Dans la tourmente de la décolonisation et du Concile)*. Un volume 13 x 21

cm, 526 pages et 16 p. de photographies h. t. Préface du père Jean-Jacques Marziac. Prix : 28,50 euros (186,95 F) + 5,40 euros de port pour envoi par correspondance chez le diffuseur SA D.P.F., B.P. 1, 86190 Chiré-en-Montreuil.

Mort en 2000, le père Michel André, prêtre missionnaire (Martinique, Guinée, Algérie, Argentine) a vécu d'une façon dangereuse et éprouvante la décolonisation et les conséquences du Concile Vatican II (il se trouvait à Conakry et frôla la mort en 1961, au moment où Sékou Touré instaura un régime communiste en Guinée). Il fut également un collaborateur du père Brottier en 1948 et professeur pendant six ans à l'école des missions d'Alex. Ami de Monseigneur Lefebvre, appartenant comme lui à l'ordre des Spiritains, il fut avant tout, un prêtre de terrain, un formidable éducateur de la jeunesse et entraîneur d'hommes, en faisant reposer tout son apostolat sur la messe de Saint Pie V.

Empêché de poursuivre son ministère en 1971 (il était à l'époque en Argentine), il revint en France et s'installa en Anjou (la province de ses origines) où il créa chapelles et œuvres pour maintenir la tradition. Il fonda l'Association Noël Pinot qui est venue en aide à plus de 2000 prêtres persécutés et laissés pour compte par leurs évêques, puis le bulletin *Introïbo* (Association Noël Pinot, 54 rue Delaâge, 49100 Angers France ; fax 02 41 87 81 20).

Usé par ces longues années de labeur incessant, considérablement affaibli, il s'est éteint en 2000 à l'âge de 85 ans.

Claude Mouton-Raimbault décrit de façon très vivante la figure de ce prêtre vrai, c'est-à-dire d'une piété et d'une charité extrêmes qui doit être un exemple pour les traditionalistes en même temps qu'un sujet de réflexion pour ceux qui ne le sont pas. Il s'est efforcé d'être un « pont » et de tendre une main fraternelle à tous les prêtres, ses frères, tout en restant ferme dans son combat.

### Ouvrages recommandés

• Jacques Créteineau-Joly, *Histoire de la Vendée Militaire*, Éditions Pays & Terroirs, 1994. Disponible à la SA D. P. F.

• Émile Gabory, *Les guerres de Vendée*, Éditions Robert Laffont, 1989. Disponible à la SA D. P. F.

• Marquise de la Rochejaquelein, *Mémoires*, Éditions du Bocage, 1994. Disponible à la SA D. P. F.

### Adresses

- SA D. P. F., BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil, France. Tél. : 05 49 51 83 04 ; fax : 05 49 51 63 50 ; <http://www.sadpf.com>.

- Éditions Saint-Rémi, BP 79, 33410 Cadillac, France. Tél./fax : 05 56 76 74 80 ; <http://www.litoo.com>.

- Expéditions pamphiliennes, B. P. 51, 67044 Strasbourg cedex, France.

- **Librairie Saint-Louis**, C.P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal, Qc, H3T 2A5, Canada. <http://www.librairie-st-louis.com>

- **Bibliothèque Saint-Michel**, 201 rue Sainte Christine, 83000 Toulon, France. Tél./Fax : 04 94 03 16 74.

- **Les Amis de Jeanne d'Arc**, 85 rue Petit, 75019 Paris, France. Tél. : 01 40 03 96 35, fax : 01 40 03 96 50. Association fondée en 1953 sous la présidence d'honneur du général Weygand. Sa mission est de « prolonger la mission de la Sainte de la Patrie par la prière et l'apostolat » (mandat fixé par Pie XII), et d'approfondir la connaissance de Jeanne d'Arc sous tous ses aspects : scientifiques, artistiques, moraux, mystiques ».

- **Faits & Documents**, lettre d'informations confidentielles d'Emmanuel Ratier, l'un des hommes les mieux informés. Pour savoir ce qui se passe dans les coulisses révolutionnaires (franc-maçons, sectes, mondialistes, lobbies cosmopolites...) aussi bien que chez les contrerévolutionnaires. BP 254-09, 75424 Paris cedex 09, France. Tél./fax : 01 40 16 80 92 ; <http://www.faits-et-documents.com>.

### Prière à saint Michel Archange

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat ; soyez notre secours contre la méchanceté et les embûches du démon. « Que Dieu lui commande », nous le demandons en suppliant ; et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer, par la puissance divine, Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde pour perdre nos âmes. Ainsi soit-il.

*(Indulgence de trois ans ; plénière, une fois par mois, pour la récitation quotidienne, aux conditions ordinaires (confession, communion, visite d'une église avec prière aux intentions du Souverain Pontife). Pén., 12 novembre 1932.)*

*Au terrible torrent de boue constitué par les livres sortis de l'officine ténébreuse des impies, sans autre but, sous leur forme éloquent et leur sel perfide, que de corrompre la foi et les mœurs et d'enseigner le péché, le meilleur remède, on en peut être assuré, est de leur opposer des écrits salutaires et de les répandre.*

S. S. Léon XII, *Lettre Diræ librorum*, 26 juin 1827.

LES DOCUMENTS CONTRERÉVOLUTIONNAIRES reproduisent des textes de doctrine et d'histoire contrerévolutionnaires. Face au déferlement de littérature révolutionnaire à vil prix qui outrage la majesté divine, détruit la morale chrétienne, incite aux pires péchés, et perd les âmes par millions, c'est le devoir des catholiques de redoubler d'effort pour diffuser la saine littérature catholique.

Abonnement gratuit sur demande.

**Toute reproduction est autorisée.**

Courrier. : I. Kraljic, C.P. 49604, 5122 Côte-des-Neiges, Montréal, Qc, H3T 2A5, Canada. Email : [documents@contrerevolution.org](mailto:documents@contrerevolution.org). URL : <http://www.contrerevolution.org>